



**UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

En cotutelle avec

**UNIVERSIDAD DEL PAÍS VASCO /  
EUSKAL HERRIKO UNIBERTSITATEA**

École doctorale ED 480 Montaigne Humanités  
Laboratoire AMERIBER EA 3656

**Les travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine  
Étude micro-historique d'une émigration spécialisée  
(XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)**

Thèse de doctorat d'Études ibériques et ibéro-américaines

Par **Bernard ÇUBURU-ITHOROTZ**

Dirigée par

**Isabelle TAUZIN-CASTELLANOS** et par **Óscar ÁLVAREZ GILA**

Présentée et soutenue publiquement le 8 juillet 2022

Devant un jury composé de :

M. Óscar ÁLVAREZ GILA, Codirecteur de la thèse - Profesor Titular de Universidad – Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea

M<sup>me</sup> María del Pilar CAGIAO VILA, Rapporteur, Profesora Titular – Universidad de Santiago de Compostela

M. Alvar DE LA LLOSA, Rapporteur, Professeur des universités – Université Lyon 2

M<sup>me</sup> Amaia IRAIZOZ, Examineur, Profesora asociada – Universidad Pública de Navarra

M. Hernán Gustavo OTERO, Examineur, Profesor Titular de Universidad – Universidad Nacional del Centro de la Provincia de Buenos Aires – Chercheur principal CONICET

M<sup>me</sup> Isabelle TAUZIN-CASTELLANOS, Directrice de la thèse - Professeure des universités – Université Bordeaux Montaigne

## *Remerciements*

Je voudrais saluer particulièrement et remercier très sincèrement mes deux codirecteurs de thèse, M<sup>me</sup> Isabelle Tauzin-Castellanos et M. Oscar Álvarez Gila qui m'ont soutenu et encouragé pendant toute la période de recherche et qui m'ont accompagné jusqu'à la fin de la phase de rédaction. J'ai toujours senti beaucoup de bienveillance de leur part et un souci réel de bien encadrer leurs doctorants en les associant à leurs activités tout en partageant leur savoir et leur expérience. Je voudrais leur dire combien ils honorent leur profession.

Je remercie aussi tous les membres du jury qui se sont sentis proches du sujet de recherche et ont bien voulu accepter d'évaluer sa présentation en apportant leur contribution. Leur origine géographique, souvent proche de la destination des émigrants analysés dans cette étude, m'apparaît comme tout un symbole.

Je tiens également à rendre hommage à M<sup>me</sup> Michèle Guicharnaud-Tollis, ma première directrice de thèse qui avait déjà dirigé mes travaux dans le cadre d'un Diplôme d'Études Approfondies mais dont le départ à la retraite n'a pas permis de m'accompagner jusqu'à l'achèvement de la thèse.

Enfin, je tiens à remercier un certain nombre de personnes qui, chacune à leur manière, ont contribué à l'accomplissement de ce travail. Pendant toutes ces années, j'ai pu rencontrer de nombreux descendants d'émigrants qui ont toujours été bien disposés à mon égard, qu'ils soient issus de la diaspora basque en Amérique ou habitants d'Hasparren. Je tiens à citer M<sup>me</sup> Mayou Haristoy,

rencontrée fortuitement lors de recherches aux archives municipales et qui m'a ouvert sa malle aux souvenirs, véritable trésor pour qui s'intéresse aux histoires de vie. Les nombreux documents épistolaires qu'il contiennent ont servi de fil rouge pour relater le parcours des émigrants d'Hasparren en Amérique. Je lui adresse toute ma gratitude ainsi que mon affection pour la confiance qu'elle m'a témoignée en acceptant également que soit dévoilée une part de l'histoire familiale à travers une publication. J'exprime aussi ma gratitude à M<sup>mes</sup> Rubi Scrive-Loyer et Libia Matos qui, ressentant toute la richesse et l'humanité que contenaient ces archives familiales, ont réalisé un documentaire en s'inspirant de mes recherches sur les émigrants. Par ailleurs, je me suis rendu à maintes reprises à la mairie d'Hasparren pour accéder aux archives et j'ai toujours reçu le meilleur accueil pour lequel je remercie les employés communaux. Mes collègues de l'IUT m'ont également toujours encouragé à persévérer et je voudrais leur témoigner ma reconnaissance et tout particulièrement à mon ami Jean-Marie pour sa relecture consciencieuse et ses conseils avisés. Ces mêmes remerciements vont à Emmanuel dont les qualités professionnelles se sont avérées déterminantes pour présenter un document final de qualité. J'y associe également plus globalement l'institution universitaire qui m'a donné les moyens de réaliser ma recherche sur le terrain.

Je remercie aussi M. Bernard Lavallé, mon professeur à l'université il y a quarante ans. Nous avons gardé le contact durant toutes ces années grâce à notre intérêt commun pour la thématique de l'émigration et, alors que j'avais décidé de reprendre la recherche après un premier abandon, c'est lui qui m'a dirigé vers M<sup>me</sup> Isabelle Tauzin-Castellanos pour terminer ce travail.

Je dois enfin consacrer quelques lignes et témoigner toute mon affection à ma famille sans qui rien n'aurait été possible. À mes parents, à qui je dois tant, qui m'ont mis sur la voie de la réussite et dont le parcours professionnel comme travailleur du cuir au Chili pour mon père et comme ouvrière à domicile dans la chaussure pour ma mère n'est sûrement pas étranger au choix de mon sujet de recherche.

À Maritxu qui m'a soutenu et conseillé pour retrouver le chemin du plaisir de la rédaction après des mois de disette où, en proie au doute que connaissent tous les doctorants, je ne produisais plus rien.

Enfin, à ma compagne Élodie, dont la présence affectueuse et rassurante dans les moments de découragement et l'expérience dans la confection d'une thèse et de ses étapes souvent semées d'obstacles ont été déterminantes pour aller de l'avant. Son soutien inconditionnel durant toutes ces années me touche profondément, je lui dédie ce résultat et tiens à lui témoigner toute ma tendresse.

À tous ceux que je n'ai pas pu citer, je dis aussi mes sincères remerciements.





## Table des matières

<i>Remerciements</i> .....	1
Table des matières.....	5
Tables des illustrations, tableaux et graphiques hors texte .....	11
Liste des abréviations .....	15
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	17
<b>PREMIÈRE PARTIE : L'AIRE DE L'ÉTUDE MICRO-HISTORIQUE : HASPARREN, IMPORTANTE COMMUNE DU LABOURD</b> .....	31
<b>CHAPITRE PREMIER. Hasparren : une commune importante, dynamique et à la démographie singulière</b> .....	34
1. Présentation générale d'Hasparren.....	35
1.1. Hasparren : un bourg dynamique au cœur du Pays basque .....	35
1.2. Hasparren, une ville aux traditions représentatives.....	38
2. Un XIX <sup>e</sup> siècle troublé .....	40
2.1. Hasparren, un carrefour commercial privilégié.....	40
2.2. Vicissitudes économiques .....	43
3. Une société dynamique.....	48
3.1. La population d'Hasparren à travers les recensements du XIX <sup>e</sup> siècle .....	48
3.2. Un phénomène d'attraction-répulsion vérifié.....	52

<b>CHAPITRE II. Pluriactivité à Hasparren aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : cohabitation de l'agriculture et des proto-industries du cuir et du textile.....</b>	<b>59</b>
1. Le monde rural, entre diversité et complexité.....	60
1.1. Des métiers diversifiés .....	60
1.2. Dichotomie entre petites exploitations et grands propriétaires.....	61
1.3. Lutter contre l'indigence par la vente de terres communes.....	65
2. Les métiers du textile à Hasparren.....	67
2.1. Duranguier et laneficier : des métiers courants à Hasparren.....	67
2.2. Une main d'œuvre très féminisée au XIX <sup>e</sup> siècle .....	69
3. La tannerie, une activité bi-séculaire .....	71
3.1. De la peau au cuir. Technique du tannage .....	71
3.2. Des tanneries artisanales anciennes et dispersées sur tout le territoire d'Hasparren .....	83
3.3. La fin de l'activité à l'orée du XX <sup>e</sup> siècle.....	93
4. La cordonnerie : une évidence à Hasparren.....	98
<b>CHAPITRE III. L'industrialisation de la cordonnerie au XX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>110</b>
1. Des ateliers aux usines .....	110
2. L'âge d'or de l'industrie de la chaussure.....	114
3. Le déclin de l'activité.....	119
<b>CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....</b>	<b>124</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DES ÉMIGRANTS D'HASPARREN PAR L'EXPLOITATION D'UNE BASE DE DONNÉES HISTORIQUES .....</b>	<b>126</b>
<b>CHAPITRE PREMIER. Méthodologie et sources historiques.....</b>	<b>129</b>
1. Constitution d'une base de données .....	129
1.1. Objectifs et données à recueillir.....	129
1.2. Choix d'un support informatique et construction d'une méta-source.....	130
2. Des sources historiques multiples.....	131
2.1. Les sources sérielles : la gestion du quantitatif.....	131
2.2. Les sources familiales : l'apport humain inégalable .....	135
<b>CHAPITRE II. Analyse des résultats .....</b>	<b>140</b>
1. Continuité temporelle de l'émigration dans des espaces géographiques divers.....	140
1.1. Les prémisses, du XVII <sup>e</sup> siècle au début du XIX <sup>e</sup> siècle : migrations saisonnières proches et émigrations lointaines .....	140
1.2. L'émigration de masse en Amérique au XIX <sup>e</sup> siècle .....	162
1.3. De nouveaux territoires urbains en France .....	169
2. Les profils pluriels des émigrants d'Hasparren.....	171
2.1. Des émigrants jeunes et essentiellement masculins .....	171

2.2. La spécialisation des émigrants : les métiers du cuir avant tout .....	182
2.3. Les multi-migrants .....	186
3. Émigrer : une stratégie individuelle ou familiale.....	188
3.1. Émigrer pour fuir la conscription.....	188
3.2. Émigrer en famille .....	207
3.3. Les réseaux d'émigration d'Hasparren .....	210
3.4. Les retours d'émigrants .....	218
<b>CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE .....</b>	<b>224</b>
<b>TROISIÈME PARTIE : LES TRAVAILLEURS DU CUIR D'HASPARREN EN AMÉRIQUE LATINE.....</b>	<b>226</b>
<b>CHAPITRE PREMIER. Les politiques migratoires dans les pays d'accueil en Amérique latine</b>	<b>229</b>
1. Argentine : une politique migratoire coordonnée par l'État.....	230
1.1 Attirer des immigrants après l'indépendance .....	230
1.2. La loi de colonisation de 1876 : faciliter l'immigration du pays .....	234
2. Uruguay : d'une immigration nécessaire au développement privé à une immigration sous contrôle de l'Etat .....	237
2.1. Une immigration initiée par des hommes d'affaires.....	237
2.2. Les lois du XIX <sup>e</sup> siècle sur l'immigration.....	239
3. Chili : une politique migratoire subsidiaire.....	242
3.1. Immigration spontanée sous contrôle au XIX <sup>e</sup> siècle .....	242
3.2. L'abandon des politiques migratoires au XX <sup>e</sup> siècle .....	248
4. Cuba : une politique migratoire soumise aux soubresauts des événements internationaux .....	252
4.1. Immigrer à Cuba sous domination espagnole au XIX <sup>e</sup> siècle.....	253
4.2. L'immigration dans le premier tiers du XX <sup>e</sup> siècle.....	257
5. Mexique : un enjeu migratoire marginal .....	263
5.1. L'immigration, une politique publique annexe au XIX <sup>e</sup> siècle .....	263
5.2. Émigrer au Mexique sous le Porfiriat .....	268
<b>CHAPITRE II. D'artisans basques à industriels américains .....</b>	<b>272</b>
1. L'assimilation pour prospérer dans un nouvel espace géographique .....	273
1.1. Émigrer avec un savoir-faire et adopter de nouvelles techniques de tannage .....	273
1.3. Les cordonniers d'Hasparren en Argentine .....	279
2. Contribution basque au développement de l'industrie du cuir en Amérique latine.....	289
2.1. L'apport des réseaux basco-français au développement de la tannerie à Cuba.....	289
2.2. Le développement de la tannerie dans le Río de la Plata .....	301
2.3. Tanneurs et cordonniers basques au Chili .....	311
2.4. Des tanneurs d'Hasparren au Mexique.....	319
3. Le maintien du lien avec la terre d'origine .....	326
3.1. Des interactions économiques de part et d'autre de l'Atlantique.....	326



3.2. Les échanges épistolaires : traces d'émigrants d'Hasparren à travers leur correspondance....	331
<b>CHAPITRE III. Études de cas d'émigrants d'Hasparren. Destins parallèles et improbables..</b>	<b>355</b>
1. Pascal Harriague, la trajectoire exceptionnelle d'un cordonnier-tanneur pionnier de la viticulture uruguayenne .....	356
1.1. Les débuts de Pascal Harriague en Uruguay .....	356
1.2. L'entrepreneur aux multiples facettes et le viticulteur adulé de Salto.....	357
2. Saint-Martin Lissarrague, de tanneur ruiné à Hasparren à commerçant prospère au Mexique...	361
2.1. L'un des derniers tanneurs d'Hasparren .....	361
2.2. Saint-Martin Lissarrague, commerçant-tanneur au Mexique en famille.....	362
3. Gratien Daguerre, tanneur richissime à Cuba.....	364
3.1. La tannerie de Gibara .....	364
3.2. De Gratien Daguerre à Don Graciano .....	366
4. Paul Lafitte, un destin singulier à Cuba.....	367
4.1 Holguín et la tannerie.....	367
4.2. Pablo Lafitte, tanneur engagé et humaniste.....	369
5. Jean-Pierre Choribit, une vie d'industriel du cuir entre le Chili et le Pays basque .....	372
5.1. Les Choribit, une dynastie de tanneurs.....	372
5.2. Jean-Pierre Choribit, une vie d'entrepreneur entre le Chili et le Pays basque .....	374
6. Hommage aux pionniers, aux bâtisseurs et aux sans-grades .....	378
6.1. Des émigrants pionniers.....	378
6.2. Des bâtisseurs .....	380
6.3. Des sans-grades .....	382
6.4 Joseph Mendiague, le cordonnier-improvisateur .....	388
<b>CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE .....</b>	<b>393</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>396</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>404</b>
<b>Fonds d'archives en France.....</b>	<b>405</b>
Archives Municipales d'Hasparren.....	405
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques .....	408
Centre des Archives Diplomatiques de Nantes .....	411
Argentine .....	411
Cuba .....	413
Chili .....	414
Equateur.....	415
Mexique .....	415
Uruguay .....	416
Archives Diplomatiques Quai d'Orsay (Paris, France) .....	417
Archives Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne.....	417

---

Archives du Musée Basque (Bayonne).....	420
Archives de l'Evêché (Bayonne).....	420
Archives du Ministère de la Défense (Service Historique de la Défense, Paris, France).....	421
Archives de l'Ecomusée de Saint Nazaire (Saint Nazaire, France).....	421
Archives des French Lines (Le Havre, France).....	421
Musées.....	421
<b>Fonds d'archives en Amérique latine.....</b>	<b>422</b>
Argentine.....	422
Chili.....	425
Cuba.....	426
Mexique.....	427
Uruguay.....	428
<b>Archives familiales.....</b>	<b>430</b>
<b>Entretiens réalisés.....</b>	<b>431</b>
Hasparren et Pays Basque.....	431
Argentine.....	432
Chili.....	432
Cuba.....	433
Mexique.....	433
Uruguay.....	433
<b>Autres fonds d'archives consultés.....</b>	<b>434</b>
La presse.....	434
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>436</b>
A. Ouvrages et documents sur l'émigration.....	436
B. Ouvrages et documents sur l'émigration en Argentine.....	444
C. Ouvrages et documents sur l'émigration au Chili.....	450
D. Ouvrages et documents sur l'émigration à Cuba.....	452
E. Ouvrages et documents sur l'émigration en Espagne.....	456
F. Ouvrages et documents sur l'émigration aux États-Unis.....	456
G. Ouvrages et documents sur l'émigration au Mexique.....	457
H. Ouvrages et documents sur l'émigration en Uruguay.....	459
I. Ouvrages et documents sur Hasparren, le Pays basque et le Sud-Ouest de la France.....	461
J. Ouvrages et documents sur l'industrie du cuir et de la chaussure.....	464
K. Ouvrages et documents sur le service militaire.....	465
L. Ouvrages et documents généraux.....	466

---

<b>ANNEXES.....</b>	<b>468</b>
Annexe I. Industrie du cuir – Coûts de production .....	469
Annexe II. Parties constitutives de la chaussure.....	470
Annexe III. Liste des Haspandars dans les Landes .....	471
Annexe IV. Encart publicitaire Tannerie Garra de Puenteareas-1918 .....	473
Annexe V. Immatriculation consulaire de Pascal Harriague.....	474
Annexe VI. Certificat de bonnes vie et mœurs de Salvat Lissarrague – 1908 .....	475
Annexe VII. Registre matricule Jean-Baptiste Lissarrague .....	476
Annexe VIII. Facture pour la tannerie Garat d’Hasparren – 1843 .....	477
Annexe IX. Lettre de Jean-Baptiste Lissarrague, Guanajuato (Mexique), 1903 .....	478
Annexe X. Liste des Basques français recensés à Guanajuato en 1886.....	479
Annexe XI. Lettre de Jean Hiribarne, Ranchuelo (Cuba), 1920 .....	481
Annexe XII. Lettre de Laurent Lissarrague, Chillán (Chili), 1919 .....	482
Annexe XIII. Marque commerciale du saladero La Caballada de Pascal Harriague, Salto (Uruguay) .....	483
Annexe XIV. Passeport délivré à Martin Choribit .....	484
Annexe XV. Tannerie El Águila ayant appartenu à Jean-Pierre Choribit.....	485
Annexe XVI. Affiche de la pastorale José Mendiague .....	486

## Tables des illustrations, tableaux et graphiques hors texte

Photo 1. Roger Ithorotz et Robert Haramboure quittant leurs familles en 1953 .....	23
Photo 2. Départ de la gare de Bayonne pour les deux émigrants .....	23
Tableau 1. Hasparren : Rôle du vingtième en 1767, par quartier .....	37
Carte 1. Hasparren et ses quartiers.....	38
Tableau 1. Recensements de population au Pays basque (XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles) .....	49
Graphique 1. Recensements de population à Hasparren aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles.....	50
Tableau 2. Recensement par quartiers à Hasparren en 1820 .....	51
Tableau 3. Recensement par quartiers à Hasparren en 1856 .....	51
Tableau 4. Recensement par quartiers à Hasparren en 1891 .....	52
Tableau 1. Solde naturel à Hasparren (1801-1930).....	53
Graphique 1. Évolution des naissances et des décès à Hasparren (1801-1930) .....	53
Graphique 2. Origine des habitants d'Hasparren au recensement de population de 1876. ....	55
Graphique 3. Pourcentage d'habitants nés dans une autre commune en 1876.....	55
Tableau 2. Évolution de la population du canton d'Hasparren (1876-1911).....	56
Graphique 4. Évolution de la population du canton d'Hasparren (1876-1911).....	56
Tableau 1. Métiers agricoles dans les recensements de population du XIX <sup>e</sup> siècle à Hasparren .....	61
Tableau 2. Liste des propriétaires terriens les plus importants d'Hasparren, d'après le 1 <sup>er</sup> cadastre établi en 1835.....	62
Tableau 3. Structure de la propriété rurale en 1892. Arrondissement de Bayonne.....	63
Tableau 4. Modes de faire-valoir de la propriété foncière en 1892. Arrondissement de Bayonne.....	64

Tableau 5. Occupation de la superficie du territoire communal en 1905.....	66
Tableau 6. Productions agricoles à Hasparren en 1906.....	66
Tableau 7. Cheptel à Hasparren en 1906 .....	67
Graphique 1. Effectifs de l'industrie textile à Hasparren au XIX <sup>e</sup> siècle .....	70
Photo 1. Tannerie Garat à la maison Donamaria.....	72
Photos 2 et 3. Échantillon d'extrait de châtaignier et de semelles produites dans la tannerie .....	73
Photo 4. Stock de peaux fraîches salées avant tannage à la tannerie Garat.....	74
Photo 5. Peaux prêtes pour l'entame du processus de tannage.....	76
Photo 6. Foulon de tannage à la tannerie Garat.....	76
Photo 7. Extraction des peaux du foulon après bain d'épilage .....	77
Photo 8. Méthodes ancestrales de tannage .....	77
Photo 9. Cuve ou fosse remplie de matière tannante.....	79
Photo 10. Extraction des peaux hors des fosses après plusieurs mois d'immersion .....	80
Les activités de finissage.....	81
Photo 16. Fosse à tanner découverte à l'ancienne tannerie Lorda (quartier Celhay-Hasparren) .....	82
Tableau 1. Moulins à tan à Hasparren en 1834 .....	83
Tableau 2. Tanneries et tanneurs d'Hasparren en 1831 .....	91
Graphique 1. Distribution des tanneries par quartiers en 1831 .....	92
Graphique 1. Effectifs de la tannerie à Hasparren.....	93
Photo 1. Tannerie des frères Lissarrague au bourg d'Hasparren.....	95
Photo 5. Montage.....	100
Photo 6. Couture petits points .....	100
Tableau 1. Effectifs des métiers du cuir par quartier à Hasparren en 1804 .....	105
Graphique 1. Effectifs de la cordonnerie à Hasparren au XIX <sup>e</sup> siècle.....	106
Photo 1. La maison Munista au quartier Celhay.....	107
Photo 2. La maison Mirabeldea au bourg d'Hasparren. Ferme et atelier de chaussure .....	109
Photo 1. L'usine Salvat Amespil Fils Aîné – SAFA au début du XX <sup>e</sup> siècle.....	111
Photo 1. L'usine Sauveur Amespil construite entre 1914 et 1918 .....	116
Photo 2. Typographie utilisée pour la marque Sauveur Amespil.....	116
Photo 3. L'usine des frères Trollet vers 1922 .....	117
Carte 1. Emplacement des usines de chaussures à Hasparren .....	119
Tableau 1. Usines en 1963 et effectifs .....	121
Tableau 2. Usines en 1972 et effectifs (Emplois en usine et à domicile) .....	122
Graphique 1. Listes d'émigrants obtenues à partir des sources consultées.....	138
Tableau 1. Marins, voyageurs et émigrants d'Hasparren au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	145
Carte 1. Tanneries basques en Galice .....	153
Photo 1. Reproduction de la tannerie « La Madalena » de la famille Etcheverría en 1890 .....	154
Photo 2. Photographie de Jeanne Broussain réalisée avant 1870.....	156
Graphique 1. Profession des émigrants partis en Espagne .....	161
Graphique 1. Destinations des émigrants d'Hasparren (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles) .....	162

Graphique 2. Destinations des émigrants d'Hasparren (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles) -Pourcentages.....	163
Tableau 1. Immatriculations aux consulats de Montevideo et Buenos Aires.....	166
Graphique 3. Chronologie / Pics d'émigration.....	167
Graphique 4. Intensité de l'émigration.....	167
Tableau 2. Provenance des émigrants d'Hasparren inscrits au consulat de Buenos Aires.....	168
Tableau 1. Territoires français d'émigration.....	169
Graphique 2. Age des émigrants lors de leur inscription consulaire.....	173
Graphique 1. Genre des émigrants.....	175
Graphique 2. Destination des émigrantes d'Hasparren.....	176
Graphique 1. Métiers exercés par les émigrants identifiés dans la base de données.....	182
Graphique 2. Destination des tanneurs d'Hasparren.....	183
Graphique 3. Destination des cordonniers d'Hasparren.....	183
Graphique 4. Profession des émigrants avant leur départ à Cuba.....	184
Graphique 5. Destination des paysans d'Hasparren.....	185
Graphique 1. Multi-migrants d'Hasparren.....	186
Tableau 1. Destination des multi-migrants d'Hasparren.....	187
Tableau 1. Conscriptioin et insoumission en le département des Basses-Pyrénées (1859-1903).....	193
Tableau 2. Recensement militaire à Hasparren. Absents au tirage au sort (1831-1930).....	202
Graphique 1. Situation militaire lors de l'émigration.....	204
Tableau 3. Conscriptioin et insoumission à Hasparren (1861-1915).....	204
Graphique 1. Émigration familiale.....	207
Graphique 2. Destinations des familles.....	209
Graphique 3. Composition des familles d'Hasparren émigrées en Uruguay.....	210
Graphique 1. Réseaux familiaux en Espagne. Fratries.....	211
Graphique 2. Réseaux familiaux en Argentine. Fratries.....	212
Graphique 3. Réseaux familiaux en Uruguay. Fratries.....	213
Graphique 4. Réseaux familiaux au Chili. Fratries.....	214
Graphique 5. Réseaux familiaux à Cuba. Fratries.....	215
Graphique 6. Réseaux familiaux au Mexique. Fratries.....	216
Tableau 2. Synthèse des réseaux familiaux d'Hasparren en Amérique latine.....	216
Tableau 3. Présence des membres de la famille Amespil dans les pays de l'étude.....	217
Tableau 4. Origine géographique (quartier) des émigrants d'Hasparren.....	217
Graphique 1. Retours d'émigrants à Hasparren.....	220
Tableau 1. Mouvement migratoire en Argentine (1857-1924), 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classes.....	233
Tableau 2. Immigration en Argentine (1857-1924) (Par nationalités les plus nombreuses, en pourcentages).....	237
Tableau 1. Composition de la population cubaine.....	255
Tableau 2. Population à Cuba (1861-1899).....	256
Tableau 1. Population étrangère à Mexico (1793-1871).....	264
Tableau 1. Recensement des cordonniers, bottiers et savetiers en Argentine (1869).....	282

---

Tableau 1. Répartition des tanneries sur le territoire cubain en 1898 .....	293
Carte 1. Implantation des tanneries basques à Cuba. ....	295
Tableau 2. Émigrants d’Hasparren dans les tanneries cubaines (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles) .....	298
Tableau 1. Recensement des tanneurs en Argentine (1869) .....	303
Tableau 2. Recensement des tanneries et des tanneurs en Argentine (1895).....	304
Carte 1. Implantation des tanneries basques en Argentine .....	308
Tableau 3. Tanneries basques en Argentine .....	308
Carte 1. Implantation des tanneries basques au Chili .....	313
Photo 1. Publicité pour la tannerie du Mapocho de Jean-Michel Etchepare .....	315
Photo 2. Tannerie San Juan de Curicó appartenant à Jean Etchegaray.....	317
Tableau 1. Émigrants d’Hasparren identifiés dans les tanneries et fabriques de chaussures basques au Chili .....	318
Photo 1. Mayou Haristoy, descendante d’émigrants partis au Mexique .....	403
Photo 2. Graciela Elissalde, descendante d’émigrant parti en Uruguay.....	403

## Liste des abréviations

ADB : Archives du Diocèse de Bayonne

ADPA : Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques

AMH : Archives Municipales d'Hasparren

CADN : Centre des Archives Diplomatiques de la Gironde

CGPA : Cercle Généalogique des Pyrénées-Atlantiques

DRAE : Diccionario de la Real Academia Española



**Les travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine**  
Étude micro-historique d'une émigration spécialisée (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Nous sommes les lieux où nous avons été,  
ils font partie de nous »  
Jim Harrison

Pour avoir été en situation d'émigration quelques années dans un autre pays, Cuba en l'occurrence, nous ne pouvons que faire nôtre la citation de l'écrivain américain. Tous les émigrants s'enrichissent de leur passage dans une société différente de la leur, ils s'en imprègnent et pour peu qu'ils retournent dans leur pays d'origine après une longue période d'absence, ils portent à jamais en eux les caractéristiques de celui qui les a accueillis. D'ailleurs, le vocable *Indiano* est apparu en Espagne pour désigner celui qui s'était rendu dans les Indes espagnoles et au Pays basque on appelait l'émigrant *Amerikanoa*, comme pour rappeler à l'individu ce lieu d'où il revenait et qui ferait désormais partie de son identité.

Afin de bien cerner le phénomène de l'émigration, il nous a semblé opportun d'en apporter quelques définitions. L'émigration c'est « l'action de quitter son pays, sa région pour des raisons économiques, politiques, religieuses ». (*Trésor de la Langue Française - TLF – Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*).

« Émigrer » c'est : « quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, momentanément ou définitivement ». (*Le Robert, Dictionnaire de la Langue Française*).

Le *Diccionario Enciclopédico Espasa* offre une définition proche de « l'émigration » : « ... el conjunto de habitantes de un país que trasladan su domicilio a otro por tiempo ilimitado, o, en ocasiones, temporalmente » mais aussi plus complète d'un point de vue sociologique :

... cambio de residencia y, generalmente, de nación, por razones de trabajo, y con carácter transitorio o permanente, los motivos que empujan a la emigración son diversos ; aunque el esencial es buscar una mejora en el nivel de vida, los motivos religiosos y políticos también han tenido y tienen importancia entre las causas que la motivan. [...]

Le même ouvrage fait référence à « la emigración golondrina », phénomène que nous évoquerons dans l'étude : « aquella en que el emigrante va no a establecerse en el país, sino a realizar en él trabajos, y después volverse a su patria ».

À propos de la personne qui réalise l'action d'émigrer, « l'émigré » est pour le *TLF* « celui ou celle qui a quitté son pays, sa région d'origine pour l'étranger » et pour *Le Robert*, il s'agit de : « la personne qui s'est expatriée pour des raisons politiques ». Le *Diccionario Enciclopédico Espasa* introduit la même nuance : « el emigrado es la persona que reside fuera de su patria, obligado a ello generalmente por circunstancias políticas ».

De même, le *TLF* dit que « l'émigrant » est : « celui ou celle qui émigre » et *Le Robert* : « la personne qui émigre ». Le *Diccionario Enciclopédico Espasa* précise que : « el emigrante es el que se traslada de su propio país a otro, generalmente con el fin de trabajar en él de manera estable o temporal ».

Ces définitions font apparaître divers concepts : celui de quitter son pays, bien sûr, mais aussi celui de pouvoir y revenir. Le retour est toujours possible même si la personne qui choisit de s'établir ailleurs ne le sait pas forcément quand elle part. Les Basques qui choisissaient de partir ailleurs ne pensaient pas à un départ définitif : ils écrivaient, envoyaient de l'argent à leur famille et revenaient parfois au pays pour proposer aux leurs de tenter l'aventure ou pour se marier.

Ce travail traitant de l'émigration depuis la commune d'Hasparren et donc de personnes qui ont choisi à une période donnée de changer de lieu de résidence pour des raisons purement économiques et non politiques, nous parlerons d'« émigrants » et non d'« émigrés » pour les désigner.

Nous utiliserons aussi les mots « immigrants » ou « immigrer » lorsque nous nous placerons dans la perspective des pays d'accueil.

Pour définir la migration<sup>1</sup>, Alan Simmons suggère d'utiliser trois paramètres : le changement de résidence, le changement d'emploi et le changement de relations sociales<sup>2</sup>. Dans l'histoire des émigrations, on pourrait distinguer celles qui ont un caractère définitif (c'est-à-dire sans retour vers le pays d'origine) des émigrations avec réappropriation de l'espace géographique abandonné. Dans le premier cas, on distingue les mouvements d'exode provoqués par des cataclysmes naturels, des conflits ayant une cause politique ou religieuse, des situations d'exclusion dans un pays donné (pour raisons politiques), des bouleversements économiques (révolution industrielle), des découvertes d'espaces géographiques nouveaux (découverte de l'Amérique et colonisation volontaire ou forcée avec l'esclavage) ou encore des créations de nouveaux états (Israël). On classe dans la deuxième catégorie les émigrations à caractère économique avec retour régulier et envoi de revenus vers le pays d'origine. L'émigrant choisit souvent le retour définitif à l'âge de la retraite, par exemple, ou lorsque sa situation personnelle s'est améliorée. Les émigrations saisonnières et souvent frontalières (Haïtiens pour la «zafra»<sup>3</sup> à Cuba ou Mexicains lors des récoltes dans les plantations du Sud-Ouest américain) sont aussi classées dans cette catégorie.

De manière générale, les déplacements humains s'effectuent souvent de régions défavorisées vers des lieux géographiques permettant aux émigrants de vivre plus confortablement malgré le déracinement : c'est le principe de l'attraction-répulsion communément désigné pour expliquer les flux migratoires.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la population de la planète était estimée à un milliard d'habitants. Elle en compte aujourd'hui sept fois plus. Les flux importants d'émigration ont eu des conséquences sur la redistribution géographique de cette population et donc sur la démographie des pays de départ et d'accueil. On estime ainsi qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, 70 millions d'Européens ont émigré vers les nouveaux continents. Dans les pays de départ il y a un risque de déséquilibre démographique car les émigrants sont souvent des hommes jeunes (entre 20 et 45 ans) et leur départ peut avoir comme conséquence non seulement le vieillissement de la population mais également un renouvellement des générations

---

<sup>1</sup> Autour du mot « migration » et de tous ses voisins lexicaux, on pourra lire avec intérêt l'article du linguiste Sémir Badir : « Migration : du mot au concept politique et journalistique. Un parcours sémiotique », in *De l'émigration en Amérique latine à la crise migratoire : histoire oubliée de la Nouvelle-Aquitaine XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. d'Isabelle Tauzin Castellanos, Cairn, 2021, 340 p.

<sup>2</sup> A.B. SIMMONS, « Explaining Migration : Theory at the crossroads », *Estudios demográficos y urbanos*, Vol. 6, 1991, p. 5-215.

<sup>3</sup> Zafra : récolte de la canne à sucre.

insuffisant. Dans les pays d'accueil, on assiste à un rajeunissement de la population grâce à l'arrivée d'hommes jeunes ou de familles avec de jeunes enfants. A ces conséquences directes sur la démographie, il faut ajouter celles qui s'opèrent sur la distribution spatiale de la population : villages abandonnés dans les pays de départ et, à l'inverse, phénomènes de concentration de population immigrée dans les pays d'accueil (surtout dans les grandes métropoles). Soulignons enfin la part prise par l'immigration clandestine dans les courants d'émigration, conséquence directe des mesures protectionnistes adoptées par les pays d'accueil.

L'émigration entraîne également des bouleversements économiques dans les zones géographiques concernées. Les déplacements massifs de main-d'œuvre accompagnent souvent de profondes transformations économiques à l'intérieur même d'un État. Les pays occidentaux ayant connu une forte croissance économique ont attiré des flux importants de main-d'œuvre originaire des pays du Tiers Monde ou des pays en voie de développement provoquant un déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud. Les inégalités se manifestent avec, d'un côté, une régression démographique et une croissance économique et une croissance démographique liée à une stagnation économique de l'autre. Pour illustrer les diverses conséquences de l'émigration sur le développement socio-économique d'un pays, nous mentionnons le cas de l'Argentine, où l'émigration basque vers ce pays a été très significative. En 1869, l'Argentine ne comptait que 1,9 million d'habitants et grâce à l'émigration européenne sa population a pu croître à un rythme vertigineux : 4,1 millions en 1895, 8,2 millions en 1914 et 15,9 millions en 1947. Dans un souci d'intégration du pays au marché international on fit appel massivement à une main-d'œuvre étrangère qualifiée afin de substituer à la population locale des émigrants blancs et développer la pampa.

L'implantation massive de populations immigrées dans une zone géographique entraîne souvent le renouvellement de ce flux car ces mêmes populations font appel à de la famille ou des amis restés au pays natal. Les associations d'émigrants participent également souvent à la création de ces véritables réseaux qui permettent à une communauté immigrée de croître puis de s'imposer dans le pays d'accueil. Les associations ont joué un rôle très important dans l'intégration des Basques en Amérique mais ce fut aussi le cas de beaucoup d'autres communautés d'émigrants, espagnols entre autres.

L'histoire de l'humanité est faite de migrations et depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'Homme a utilisé les espaces à sa disposition et changé son lieu de résidence pour des raisons diverses. L'appropriation de terres nouvelles s'est souvent accompagnée de déplacements massifs de population. Ainsi, la découverte et la colonisation de l'Amérique ont engendré pendant plusieurs

siècles des flux migratoires très importants. Des populations venues d'Europe, d'Afrique et d'Asie ont laissé une trace indélébile dans les pays qui composent ce continent. A l'inverse, les continents d'où sont partis ces émigrants ont aussi été marqués par la ponction opérée dans la population.

Les Basques ont très tôt manifesté le besoin d'aller voir au-delà des limites du territoire qu'ils occupaient. Peuple de marins, les campagnes de pêche les ont conduits à sillonner les mers, à s'improviser découvreurs et aussi à s'installer dans les nouvelles terres. Plus tard, la colonisation de l'Amérique par la couronne espagnole permit à ceux qui vivaient dans les provinces basques du Sud d'émigrer et de s'intégrer à la société civile, militaire et ecclésiastique du Nouveau Monde.

Ceux du Nord partirent en masse durant le XIX<sup>e</sup> siècle, saisissant les opportunités que le processus d'indépendance des anciennes colonies espagnoles leur offrait. Leur émigration massive vers l'Amérique ne débuta que vers 1832 lorsque la compagnie anglaise Lafone & Wilson embaucha des Basques pour ses entreprises agricoles en Uruguay. Cette émigration était surtout localisée dans les pays du Río de la Plata<sup>4</sup>. Des agents recruteurs s'installèrent au Pays basque et se chargèrent de trouver des candidats au départ qui se chiffèrent rapidement en milliers de personnes. Ils partaient depuis les ports de Bayonne et de Bordeaux où l'on a compté jusqu'à vingt-trois agences spécialisées dans l'émigration vers le Río de la Plata. En 1842, la communauté basque de Montevideo était estimée à 14 000 individus.

La saignée dans la population française fut telle que les autorités s'en inquiétèrent et prirent des mesures pour la contrôler un tant soit peu. Entre 1832 et 1844, 64 227 personnes auraient émigré du département des Basses-Pyrénées et les deux tiers étaient des Basques (alors que ceux-ci ne représentaient que le quart de la population du département). Louis Etcheverry estimait à 50 000 environ le nombre de Basques émigrés entre 1832 et 1884<sup>5</sup>. Certains villages du Pays basque intérieur se dépeuplèrent à une vitesse vertigineuse. Pierre Lhande, reprenant les estimations de Louis Etcheverry évaluait quant à lui à près de 100 000 les Basques du Nord qui avaient émigré entre 1832 et 1907<sup>6</sup>. Cependant, il est très difficile de quantifier l'émigration basque au XIX<sup>e</sup> siècle pour diverses raisons. Les statistiques officielles n'existent pas en France avant 1853. De plus, beaucoup de navires qui embarquaient des émigrants n'étaient pas contrôlés et ces derniers échappaient ainsi aux

---

<sup>4</sup> L'Argentine et l'Uruguay.

<sup>5</sup> L. ETCHEVERRY, « Les Basques et leur émigration en Amérique », *La Réforme Sociale*, tome 1, 2<sup>e</sup> série, mars 1886, p. 494-495.

<sup>6</sup> P. LHANDE, *L'émigration basque*, Paris : Nouvelle Librairie Nationale-Elkar (rééd.), 1910, p. XVII-XX.

statistiques. Les chiffres ne tenaient évidemment pas compte des individus qui quittaient le territoire depuis le pays voisin ; ceci se produisit des deux côtés de la frontière lorsque les Basques du Sud ou du Nord voulaient se soustraire au service militaire. Les émigrants clandestins constituaient aussi un groupe qui échappait à toute statistique. Enfin, la région de provenance des immigrants n'était pas toujours consignée dans les registres d'immigration.

Il semblerait cependant qu'entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>, pas moins de 200 000 Basques aient choisi les pays d'Amérique comme terre d'adoption<sup>7</sup>. Outre les chiffres considérables, ce qui frappe le plus dans cette émigration basque, c'est que le phénomène a duré plus d'un siècle.

Notre recherche est une étude micro-historique de l'émigration depuis la commune d'Hasparren au Pays basque Nord et vise à démontrer sa spécificité, car elle est largement constituée de tanneurs et de cordonniers.

Ce thème de recherche ne nous est pas étranger. Nous pourrions même dire qu'il nous est proche, si proche qu'il fait partie de l'histoire familiale. En 1953, Roger Ithorotz âgé de vingt-trois ans quitta Hasparren en compagnie de son voisin Robert Haramboure pour se rendre en train à Cannes d'où ils embarquèrent à destination de Valparaiso au Chili. De là, ils rejoignirent la ville d'Osorno dans le sud du pays où les attendait Jean-Baptiste Broussaingaray, propriétaire d'une tannerie et d'une fabrique de chaussures. Ce dernier, qui était leur voisin lorsqu'il vivait à Hasparren, les avait embauchés pour travailler au Chili au cours d'un séjour temporaire dans sa ville d'origine. Après une année passée à Osorno, les deux jeunes rejoignirent d'autres Haspandars qui travaillaient dans la fabrique de chaussures Laborde, appartenant à un autre Basque à Santiago du Chili. Robert Haramboure finit par se marier à Osorno et y resta jusqu'à la fin de sa vie. Roger Ithorotz revint à Hasparren en 1960, fort d'une expérience américaine et trouva du travail comme ouvrier dans les usines de chaussures locales, la spécialité de la commune depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Catherine Haristoy, veuve de Jean Çuburu, épousa Roger Ithorotz en 1966 et elle le rejoignit à Hasparren avec ses deux enfants. Dans ces années, même si la crise frappait de plein fouet l'industrie de la chaussure, la vie était rythmée par la sirène indiquant le début et la fin de la journée de travail. Une partie des tâches était exécutée à la chaîne dans les usines et le reste à domicile, souvent par des femmes et des enfants. Notre enfance fut donc en partie occupée

---

<sup>7</sup> W.A. DOUGLASS, J. BILBAO, « *Amerikanuak* » : *los Vascos en el Nuevo Mundo*, (versión española) Servicio Editorial – Universidad del País Vasco, 1975, p. 178-179.

après l'école par la couture de mocassins ou la confection de la semelle de sandales mais aussi par les récits et les souvenirs sur le Chili rapportés par Roger Ithorotz, notre beau-père.

Cet exemple de parcours migratoire contient en filigrane le sujet de notre projet de recherche. Les individus tels que Roger Ithorotz et Robert Haramboure sont des éléments constitutifs des réseaux spécialisés dans les métiers du cuir qui existaient depuis Hasparren. Les deux voisins semblent avoir été les derniers maillons de cette chaîne migratoire qui perdurait depuis deux siècles.

**Photo 1. Roger Ithorotz et Robert Haramboure quittant leurs familles en 1953**



Sources : Photo personnelle Çuburu-Ithorotz.

**Photo 2. Départ de la gare de Bayonne pour les deux émigrants**



Sources : Photo personnelle Çuburu-Ithorotz.

Un premier travail de recherche mené dans le cadre d'un Diplôme d'Études Approfondies présenté en 2001 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, nous avait permis d'étudier l'émigration basque à Cuba. Si la communauté basque était, pour des raisons historiques évidentes, constituée de Basques péninsulaires, nous pûmes déceler la présence d'une petite communauté d'émigrants



originaires du Pays basque français. Certains d'entre eux étaient originaires d'Hasparren et la caractéristique qui les unissait était leur profession puisque la majorité étaient des tanneurs ayant des entreprises disséminées dans plusieurs provinces de l'île. Il apparut rapidement qu'une petite chaîne migratoire existait entre la commune du Pays basque et Cuba par le phénomène d'appel pour fournir en main d'œuvre spécialisée les tanneries basques de l'île des Antilles.

Cuba n'ayant pas été la destination principale des émigrants basques, nous émettons l'hypothèse que des réseaux professionnels du même type ont pu exister dans d'autres pays les ayant accueillis massivement comme ceux du cône sud de l'Amérique. Nous nous plaçons alors résolument dans une perspective d'étude micro-historique pour ne considérer que cette émigration spécialisée des travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine.

La micro-histoire n'est pas une « école » historiographique en tant que telle mais un groupe d'historiens italiens a travaillé dans les années 1970 autour d'une pratique expérimentale de la recherche avec un intérêt pour l'échelle micro qu'ils ont nommée « microstoria ». Pour reprendre une définition lapidaire de Jacques Revel, la micro-histoire c'est « l'Histoire au ras du sol » mais il la complète aussi : « c'est reconstituer, à travers des traces documentaires, l'épaisseur du monde social, la complexité des itinéraires et des stratégies individuelles et la multiplicité des contextes dans lesquels ils s'inscrivent et qui leur donnent sens. » Mais les partisans de ce changement d'échelle pour l'analyse historique n'ont pas toujours été appréciés et des réticences sont apparues :

Elle a longtemps été ignorée parce qu'elle était considérée comme inessentielle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La plupart des historiographies occidentales se sont attachées depuis lors à rendre leur place à ceux qui n'ont laissé ni nom, ni trace visible ... mais avec la conviction que ces vies minuscules participent elles aussi, à leur place, de la « grande » histoire dont elles livrent une version différente, discrète, complexe<sup>8</sup>.

Le thème de l'émigration spécialisée depuis Hasparren nous semble s'inscrire parfaitement dans ce concept de micro-histoire. Parmi les études à l'échelle micro menées en Pays Basque nord, il faut citer celle qui fait référence depuis plus de vingt ans et qui est la thèse soutenue par Marie-Pierre Arrizabalaga à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales ; elle y étudie les parcours migratoires de plusieurs familles depuis le point de départ (six villages du Pays basque) jusqu'au point d'arrivée. Lors de sa recherche, son souhait était d'analyser le phénomène de l'émigration dans sa diversité géographique, dans sa complexité et à travers le temps, ce qui constitue une analyse micro-

---

<sup>8</sup> J. REVEL, *Jeux d'échelle La micro-analyse à l'expérience* (dir. Jacques Revel), Gallimard-Le Seuil, 1996, p. 10-12.

longitudinale s'appuyant sur des reconstitutions de famille au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Elle ne se montrait pas satisfaite des interprétations macro-structurelles économiques ayant prévalu jusque-là et décida d'entreprendre l'étude des mouvements migratoires au Pays basque au XIX<sup>e</sup> siècle à partir des individus. Consciente que dans chaque famille, les individus élaboraient des parcours migratoires différents, elle pensait que c'était au sein des familles et à partir de l'analyse des comportements migratoires, professionnels et matrimoniaux des individus que l'on pouvait comprendre les motivations profondes de leur départ et de leurs parcours migratoires<sup>10</sup>. Construisant une méthode d'analyse qui lui est propre, elle a procédé à la reconstitution de cent vingt familles sur trois générations dans six communes des trois provinces du Pays basque Nord : Sare dans le Labourd, les Aldudes, Mendive, Isturits et Amendeuix en Basse-Navarre et Alçay en Soule. Elle a ainsi constaté que les comportements migratoires des uns et des autres étaient particulièrement diversifiés et que le contexte économique n'expliquait pas à lui seul l'émigration. Certains n'ont jamais quitté la maison dans laquelle ils étaient nés et d'autres sont partis. Ce n'est pas la pauvreté qui explique le départ de certains d'entre eux vers les grandes villes ou l'Amérique. Ils élaboraient des projets migratoires spécifiques dans le milieu rural, en ville ou en Amérique, différents selon leurs origines sociales ou professionnelles. Par exemple, de nombreux descendants de locataires de fermes devenus artisans dans les villes moyennes proches de leur village et leurs enfants sont ensuite allés s'installer en Amérique parce que les emplois d'ouvriers spécialisés dans les grandes villes américaines telles que Buenos Aires étaient nombreux et plus gratifiants que ceux qui leur étaient proposés dans les villes moyennes ou les grandes villes françaises<sup>11</sup>.

Amaia Iraizoz a également utilisé une perspective micro-historique dans sa thèse sur l'émigration depuis la vallées d'Aezkoa et les vallées avoisinantes de la Navarre du nord. Son objectif a été de voir l'influence et l'impact de cette migration transnationale sur les sociétés d'origine en se plaçant du point de vue des femmes, des enfants et des familles alors que les phénomènes migratoires sont traditionnellement perçus depuis une perspective masculine et unidirectionnelle. La thèse analyse aussi à travers des études de cas les apports des émigrants qui reviennent enrichis de leurs rencontres et interactions en Amérique. Amaia Iraizoz a démontré que non seulement les non-héritiers ont

---

<sup>9</sup> M.P. ARRIZABALAGA, *Famille, succession, émigration au Pays basque au XIX<sup>e</sup> siècle. Étude des pratiques successorales et des comportements migratoires au sein des familles basques*. Thèse de doctorat de l'EHESS : Histoire et civilisations : Cergy-Pontoise : 1998, p.15.

<sup>10</sup> *Ibid.* p. 32.

<sup>11</sup> *Ibid.* p. 321-322.

émigré vers les Amériques, mais aussi que de nombreux chefs de famille ont quitté la vallée d'Aezkoa et les vallées environnantes. L'absence de ces derniers a provoqué l'émergence d'un phénomène nouveau dans la société : les familles à ménages éclatés. Les épouses ont hérité d'un statut différent dans la société en raison de l'absence de leurs maris et sont devenues cheffes de famille accédant ainsi à une position nouvelle dans la société. Cependant, beaucoup de ces femmes ont décidé d'émigrer afin d'échapper à la vie qu'elles auraient eue chez elles en décidant de quitter leur société d'origine et de s'établir à l'étranger, considérant les Amériques comme un espace de liberté pour leur développement personnel et leurs moyens de subsistance. Amaia Iraizoz démontre aussi que les rencontres transnationales, l'acquisition de nouvelles idées et de connaissances dans les expériences de migration ont eu un impact sur les communautés locales, non seulement par l'acquisition de terres et de maisons, mais aussi par le développement de nouvelles entreprises, qui ont créé des opportunités pour la population locale, fourni les dernières technologies (comme le train), et introduit l'industrialisation dans leur pays d'origine<sup>12</sup>.

Une autre thèse a été consacrée récemment au phénomène migratoire qui s'est produit depuis les montagnes atlantiques de Navarre vers l'Amérique entre 1840 et 1874. Raquel Idoate Ancín<sup>13</sup> a identifié près de 4 000 personnes qui ont quitté les montagnes atlantiques et reconstitué leur parcours migratoire en analysant les causes de leur départ, les circonstances dans lesquelles elles ont voyagé, leurs destinations, les retours éventuels au pays ainsi que les conséquences dans la région de l'étude. Le rôle des agents d'émigration dans ces départs massifs a été étudié à travers le fonds d'archives de la famille Fort. Une autre étude de cas concerne la famille Osácar dont les membres faisaient des déplacements fréquents et analyse leurs interactions entre le Baztán et l'Amérique pour le développement de leurs affaires.

D'autres études ont concerné des villes ou villages des provinces basques du sud : par exemple, Birgit Sonesson a étudié les destins migratoires de plusieurs familles dans son ouvrage sur le village

---

<sup>12</sup> A. IRAIZOZ CIA, *Homeward Bound: The Influence of Emigration and Return on Aezkoa Valley and its Surrounding Rural Communities in Northern Navarre at the turn of the 19th Century*, Vitoria : UPV/EHU, 2017, p. 268-275.

<sup>13</sup> R. IDOATE ANCÍN, *Emigración de la Navarra Atlántica a América en el siglo XIX (1840-1874)*, Tesis doctoral, Universidad Pública de Navarra. Departamento de Ciencias Humanas y de la Educación, 2020, 522 p.

biscayen de Carranza vers Porto-Rico<sup>14</sup> et Juan Javier Pescador l'émigration depuis Oiartzun en Guipúzcoa<sup>15</sup>.

Les études micro-historiques ne sont donc pas si nombreuses et à travers celle de l'émigration des travailleurs du cuir d'Hasparren, nous nous proposons de vérifier plusieurs hypothèses. La première est qu'Hasparren, petite ville dynamique depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle avec la présence de trois proto-industries qu'étaient la tannerie, le textile et la cordonnerie et modèle d'industrialisation douce en milieu rural, semblait disposer de tous les atouts pour fixer sa population et ne pas connaître une émigration importante comme d'autres communes du Pays basque. Mais qu'en est-il réellement ? Combien d'émigrants sont partis ?

Puis, ayant observé que les tanneurs d'Hasparren qui avaient émigré vers Cuba s'étaient déplacés durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XX<sup>e</sup>, nous émettons l'hypothèse que ceux qui se sont rendus dans d'autres pays l'ont fait à la même période. Mais l'émigration s'est-elle aussi produite à d'autres périodes ?

Cuba a accueilli principalement des tanneurs d'Hasparren or, d'autres métiers existaient et au XIX<sup>e</sup> siècle, le plus répandu était celui de cordonnier mais il y avait aussi ceux de l'artisanat du textile et de l'agriculture. L'étude doit permettre de vérifier si seuls les tanneurs furent concernés par l'émigration.

Parmi ces émigrants tanneurs que nous avons observés à Cuba, certains avaient réussi à créer des entreprises florissantes et de taille conséquente, de véritables entreprises de type capitaliste alors qu'à Hasparren c'est le modèle rustique et artisanal de ferme-tannerie qui avait prévalu. Par ailleurs, ces émigrants entrepreneurs employaient de nombreux ouvriers dont beaucoup venaient d'Hasparren et transmettaient ensuite parfois l'entreprise à l'un d'eux. Il nous fallait vérifier si les mêmes comportements existaient dans d'autres pays où les tanneurs émigraient.

Enfin, dernière hypothèse, l'émigration étant en quelque sorte une rupture d'avec son lieu d'origine, nous devons en vérifier le degré pour les travailleurs du cuir. Revenaient-ils à Hasparren après un séjour plus ou moins long en Amérique ? Y avait-il des interactions entre eux et leur communauté d'origine ?

---

<sup>14</sup> B. SONESSON, *La emigración de Carranza a Puerto Rico en el siglo XIX (Mercadeo y capital indiano)*, Sevilla : CSIC, 2003, p.

<sup>15</sup> J.J. PESCADOR, *The New World Inside a Basque Village: The Oiartzun Valley and Its Atlantic Emigrants, 1550-1800*, Reno-Las Vegas : University of Nevada Press, 2004.

Le travail de terrain a consisté à élaborer une base de données nominative des émigrants d'Hasparren aussi complète que possible et qui comprend des informations sur les personnes qui ont émigré du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été établie à partir du croisement de diverses sources en France comme dans les pays de l'étude (archives consulaires à Nantes, archives départementales des Pyrénées-Atlantiques et de la Gironde, archives municipales d'Hasparren, archives des agents d'émigration, archives nationales et bibliothèques nationales, régionales et municipales en Argentine, Uruguay, Chili, Cuba et Mexique, archives des centres basques, archives familiales, archives militaires de Vincennes, Fundación Juan de Garay<sup>16</sup>, etc. ... Ce travail de recherche documentaire a également permis de recueillir des informations sur l'industrie du cuir à Hasparren comme dans les pays de l'étude, sur la place qu'ont occupée les travailleurs du cuir de la commune et sur les traces qu'ils ont laissées. Il a été complété par la consultation d'archives familiales qui ont permis l'analyse de documents tels que la correspondance des émigrants qui apportent toute l'humanité dont sont dépourvus les fonds d'archives traditionnels en accès libre. Des entretiens menés dans la commune de départ comme dans les pays d'accueil auprès de descendants d'émigrants ont apporté également des informations de première importance pour établir des récits de vie et pour comprendre les liens qu'ils maintenaient avec leur milieu social d'origine.

La première partie de l'étude est une présentation de la commune d'Hasparren - le cadre de notre étude micro-historique - qui doit permettre de comprendre pourquoi l'émigration s'est produite malgré des conditions économiques *a priori* très favorables. Le premier chapitre apportera des repères historiques et géographiques puis montrera que cette petite ville en milieu rural était un carrefour commercial privilégié doté d'une société dynamique.

Les trois activités proto-industrielles présentes à Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle seront analysées dans le deuxième chapitre avec une attention particulière apportée à la tannerie et la cordonnerie. Nous présenterons les techniques traditionnelles utilisées dans la commune ainsi que l'évolution de ces secteurs jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le troisième chapitre, nous étudierons la transformation de l'artisanat de la cordonnerie en véritable industrie de la chaussure qui marqua Hasparren de son empreinte jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>16</sup> La liste de toutes les archives ainsi que le contenu examiné peuvent être consultés à la fin de l'étude.

Puis la deuxième partie est une analyse de la base de données d'émigrants d'Hasparren tout au long de la période considérée, qui court du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>. Le premier chapitre précisera comment elle a été constituée et recensera toutes les sources historiques ayant permis son élaboration. Dans le deuxième chapitre nous chercherons à établir une typologie des émigrants issus de la commune en présentant les prémisses de l'émigration puis une série de statistiques numériques qui souligneront la continuité temporelle de cette dernière, les profils pluriels des émigrants (leur âge, leur genre, leur spécialisation professionnelle) et les stratégies élaborées au moment du choix de l'émigration (individuelle pour fuir la conscription ou familiale). Nous examinerons également les réseaux d'émigration que la base de données fait apparaître et analyserons les retours d'émigrants opérés vers Hasparren.

Enfin, la troisième partie explore le parcours des travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine dans les cinq pays de destination qu'a permis de dégager l'analyse de la base de données. Le premier chapitre présentera les politiques migratoires adoptées à différentes périodes par ces pays récepteurs. Puis nous soulignerons la transformation que subirent ces spécialistes du cuir passant du statut d'artisans au Pays basque à celui d'industriels en Amérique. Nous ferons apparaître leur contribution au développement de l'industrie du cuir en Amérique latine après une étape d'assimilation mais nous exposerons également les mécanismes qu'ils mirent en place pour maintenir des liens avec leur terre d'origine. Nous terminerons par une présentation d'études de cas d'émigrants représentatifs de cette longue chaîne migratoire depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup>.

Pour conclure, il nous faut préciser que la consultation d'un fonds d'archives familial précis nous a permis d'accéder à des documents qui viennent étayer le caractère micro-historique de notre recherche. Il s'agit du journal de voyage et de la correspondance de Jean-Baptiste Lissarrague, un jeune émigrant, fils de tanneur d'Hasparren qui se rendit au Mexique à l'âge de quinze ans. Ils sont accompagnés de correspondances d'autres émigrants de la famille et de documents iconographiques ou sur l'activité des tanneurs à Hasparren. Nous avons pris le parti d'en insérer des extraits tout au long de l'étude car ils constituent une sorte de fil rouge qui illustre à la perfection le cheminement des travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine.



**PREMIÈRE PARTIE :**  
**L'AIRE DE L'ÉTUDE MICRO-HISTORIQUE :**  
**HASPARREN, IMPORTANTE COMMUNE DU LABOURD**



Dans cette première partie, nous souhaitons présenter la commune d'Hasparren, le cadre de notre étude micro-historique. Il s'agit d'analyser les conditions socio-économiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles afin de tenter de comprendre pourquoi l'émigration y a été aussi remarquable. On considérait généralement que l'émigration était le résultat de la pauvreté de l'économie rurale, d'une situation économique générale précaire qui généraient des exodes massifs de population comme depuis certaines régions d'Espagne ou d'Italie. À première vue, il n'en est rien. Hasparren était la ville la plus importante du Pays basque intérieur, affichant un dynamisme économique et une vitalité démographique. On pouvait *a priori* y trouver du travail car l'agriculture était naturellement très présente et associée à des activités artisanales nombreuses. Un marché local très couru car important dans la région permettait d'écouler les articles produits sur place et de s'approvisionner en denrées venues d'ailleurs. Ces conditions auraient dû permettre à la population de se fixer localement pourtant l'émigration a été très soutenue durant deux siècles.

Pour cette analyse, nous nous appuyons largement sur les documents consultés aux archives municipales d'Hasparren. En effet, la littérature sur le sujet n'étant pas abondante, il nous a semblé primordial de nous plonger dans l'étude de documents d'archives de première main pour comprendre la situation socio-économique de la commune aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et une partie du XX<sup>e</sup> siècles. La consultation des délibérations du conseil de la communauté (XVIII<sup>e</sup> siècle), des conseils municipaux, des registres de recensement de population, de dossiers à caractère économique, de mémoires de la

---

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne ainsi que quelques articles et ouvrages nous ont permis de voir comment cette économie rurale particulière a fonctionné et évolué.

La commune d'Hasparren était connue au Pays basque pour les artisanats du textile, du cuir et de la cordonnerie. L'étude portant principalement sur l'émigration des tanneurs et des cordonniers d'Hasparren, il nous a semblé important d'analyser ces professions en détail afin de connaître leurs spécificités et comprendre pourquoi ce savoir-faire local a pu s'exporter au point de permettre le développement de ces secteurs d'activités en Espagne et en Amérique latine. Nous avons voulu analyser les techniques utilisées à Hasparren mais également voir dans quels types de structures elles étaient employées. Les Haspandars ont-ils acquis des techniques apprises de leurs ancêtres qu'ils ont pu reproduire à l'étranger ? Ont-ils développé chez eux des modèles économiques qu'ils ont pu transférer dans leurs pays d'accueil ?

## CHAPITRE PREMIER.

### Hasparren : une commune importante, dynamique et à la démographie singulière

Dans ce premier chapitre, notre intention est de présenter le cadre général de l'étude en proposant en premier lieu un aperçu géographique sommaire qui permettra de situer la commune d'Hasparren au Pays basque et de voir son organisation en quartiers ayant leur vie propre car, pour la plupart, éloignés du centre-bourg. Il s'agit des lieux de vie des émigrants dont nous avons relevé la trace et il est important de mentionner et situer ces quartiers desquels ils émigrèrent, souvent à la faveur d'un départ s'inscrivant dans une stratégie familiale ou de voisinage. Nous présenterons également quelques repères historiques sur Hasparren et, la période visée étant celle comprise entre les XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, nous remonterons jusqu'à l'Ancien régime car nombre d'institutions et de pratiques dans la commune sont héritées de cette époque.

Nous constaterons également que cette petite ville en milieu rural fut un centre commercial dynamique grâce à un marché présent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et qu'elle était un lieu de rencontre pour les nombreux marchands venus des régions voisines de France et d'Espagne et les populations locales. Et si l'on y échangeait des denrées, on pouvait aussi, grâce aux visiteurs venus de contrées plus lointaines, glaner des informations sur des possibilités d'emploi ou de vie meilleure ailleurs.

Enfin, nous observerons l'évolution de la population sur deux siècles à travers les recensements afin de voir quel a été l'impact éventuel de l'émigration sur elle. Pour finir, nous étudierons également la situation démographique sur la période concernée en la comparant à celle d'autres communes du Pays basque ou du département afin d'évaluer si elle a été un des facteurs ayant favorisé l'émigration.

## 1. Présentation générale d'Hasparren

### 1.1. Hasparren : un bourg dynamique au cœur du Pays basque

En guise de prologue, voici deux témoignages de voyageurs visitant Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1852, César Duvoisin, évoque la commune à la faveur de sa découverte de l'intérieur de la province basque française du Labourd :

Dès le matin, [...] nous chevauchions gaiement de compagnie sur la route qui conduit à Hasparren. À mesure que nous avançons, mon compagnon ne se lassait pas d'exprimer son admiration à la vue des beautés champêtres qui se déroulaient sans cesse devant nous. À vrai dire, je crois qu'il est difficile de trouver une plus belle campagne que celle que nous avons parcourue jusqu'au bourg de Hasparren. Elle est parsemée, à droite et à gauche de la route, d'une multitude de maisons de laboureurs, toutes bien blanches, toutes de l'aspect le plus propre, et environnées de champs, de vergers, de prairies, de vignes et de bosquets : quelques-unes, situées dans de creux vallons, semblent s'y cacher comme dans le fond d'un nid de verdure; mais la plupart, bâties sur le penchant ou au sommet des collines, paraissent comme perchées sur ces hauteurs, tout exprès pour mieux contempler le délicieux paysage qui s'étend autour d'elles.

Bien que considéré comme un simple bourg, Hasparren est plus grand, plus riche, plus peuplé que beaucoup de villes de France et d'Italie. La population, comprise dans son territoire, est de cinq à six mille âmes. La plupart des habitants se livrent à l'agriculture ; ce qui ne les empêche pas de s'adonner en même temps à quelque branche d'industrie, pour accroître leurs moyens d'existence. Aussi compte-t-on à Hasparren environ douze cents cordonniers, sept à huit cents ouvriers en laine, des corroyeurs, des chocolatiers qui presque tous allient les travaux agricoles à leur industrie particulière. C'est à Hasparren et dans ses environs que se fabriquent les grosses étoffes, connues dans le commerce sous le nom de marrègues ; on les expédie pour le nord de la France et la Belgique, où les gens du peuple et surtout les postillons et les voituriers s'en servent pour se garantir du froid et du mauvais temps.

Nous sommes allés visiter l'église de Hasparren et la fameuse inscription trouvée en 1660 dans les fondements du maître-autel<sup>1</sup>.

Le journaliste Paul Perret complète cette description. Il livre l'impression que lui laissa Hasparren lorsqu'il la découvrit à la fin du siècle :

Nous cheminons vers Hasparren, que nous apercevons bientôt au fond d'une grasse vallée entourée de coteaux. C'est une villette industrielle où se fabriquent des étoffes de laine grossière et des cuirs [...] C'est un centre de population considérable : cinq à six mille habitants – mais un centre tout moderne. Nous y voyons une assez belle église romane, dont on achève en ce moment la restauration<sup>2</sup>.

Ces informations de la part de voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle sur les activités économiques à Hasparren sont confirmées à la fin du siècle précédent par une lettre du syndic du Biltzar du Labourd<sup>3</sup> :

La communauté de Hasparren est fort grande et fort peuplée, elle est le siège d'un gros Bourg [...] Grand nombre de ses habitants sont [...] gens de commerce et métiers comme boutiquiers, chamoisiers, corroyeurs, laneficiers<sup>4</sup>, cordonniers, massons [sic] et charpentiers, ils ne vivent que de leur travail et de leur industrie<sup>5</sup>.

Pour ce qui est de l'étymologie, Hasparren (*Hazparne* en basque) viendrait de la forme ancienne *Ahaitz-barren(a)*, dont *ahaitz* indique une hauteur et *barren*, l'intérieur. De façon erronée, l'origine d'*Hazparne* a été attribuée à *Haritz barne* pour signifier « entre les chênes », au point d'inclure une feuille de chêne dans le blason représentatif de la commune.

La commune est située dans la province basque française du Labourd et s'étend sur 77 km<sup>2</sup> ce qui en fait une des communes les plus étendues du Pays basque. Elle est limitrophe avec la province de Basse-Navarre et les communes qui l'entourent sont nombreuses :

1. au Nord : Briscous, Urt ;
2. à l'Est : Ayherre et Bonloc, Labastide-Clairence et Bardos ;
3. au Sud : Mendionde et Macaye ;

<sup>1</sup> C. DUVOISIN, *Lettres à Polydore sur Cambo et ses alentours*, Bayonne, Imprimerie de Vve. Lamaignère, 1852. Consulté sur le site internet de Bilketa : <http://www.bilketa.eus/fr/collections/textes-choisis/1768-hasparren-cesar-duvoisin-1852>.

<sup>2</sup> P. PERRET, *Les Pyrénées françaises, Tome 2 : Le Pays basque et la Basse-Navarre*, Librairie H. Houdin, Paris : 1882, p. 190.

<sup>3</sup> Assemblée des élus des paroisses pour la province du Labourd.

<sup>4</sup> Il s'agit de métiers liés aux activités de la tannerie (chamoisier, corroyeur) et du textile (laneficier) que nous évoquerons dans le chapitre suivant.

<sup>5</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. Évolution économique et sociale du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Tome III, Donostia-San Sebastián : Elkarlanean, 2001, p. 246.

4. à l'Ouest : Cambo-les-Bains, Jatxu, Halsou et Mouguerre.

Le bourg est adossé à un coteau qui s'élève vers un sommet tout proche : l'Ursuia, qui culmine à 698 mètres et où prennent naissance de nombreux ruisseaux qui traversent Hasparren.

La commune est traversée par trois routes départementales : la D10 qui mène à Labastide-Clairence ou Urt, la D21 qui mène à Bayonne, la D22 qui conduit vers Saint-Palais ou Saint-Jean-Pied-de Port.

Hasparren ne comptait que quatre quartiers jusqu'à la Révolution : le bourg, qui s'appelait Harana, Celhay au Sud, Labiri à l'Ouest, et Minhotz au Nord-Est. À cette époque, le bourg constituait déjà bien le centre de la commune et était composé essentiellement de gens humbles. Ceci est confirmé par un document des archives municipales de la commune recensant le paiement de l'impôt dit « vingtième<sup>6</sup> » en 1767. Près des trois-quarts des habitants du quartier Harana étaient dans la tranche la plus basse des cotes fiscales. Mais c'est aussi le quartier où l'on trouvait les personnes ayant les plus hauts revenus et étant le plus taxées (tranche d'imposition supérieure à 10 livres qui n'est pas présente dans les autres quartiers). Le quartier Celhay est le seul où les contrastes sociaux ne sont pas aussi marqués qu'ailleurs (proportion de petits contribuables la plus faible avec 62,5 %).

Tableau 1. Hasparren : Rôle du vingtième en 1767, par quartier

Tarif d'imposition	HARANA		LABIRY		CELHAY		MINHOTZ		Total général	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-1 livres	112	71,79	140	79,54	60	62,50	53	72,60	365	72,85
1-2 livres	25	16,02	22	12,50	17	17,70	12	16,43	76	15,16
2-4 livres	5	3,20	6	3,40	13	14,54	5	6,84	29	5,78
4-6 livres	4	2,56	5	2,84	2	2,08	1	1,36	12	2,39
6-8 livres	3	1,92	2	1,13	3	3,12	2	2,73	10	1,99
8-10 livres	2	1,28	1	0,56	1	1,04	-	-	-	-
+ 10 livres*	5	3,20	-	-	-	-	-	-	-	-
	156		176		96		73		501	

\*dont 1=33 livres

Source : M. GOYHENETCHE, *Op. cit.* p. 266.

Depuis le nouveau découpage imposé par l'administration post-révolutionnaire, on trouve onze quartiers distants du bourg de deux à cinq kilomètres<sup>7</sup>.

Vers le Nord : Elizaberry (ou Elizaberri), Hasquette (ou Hazketa), Peña et La Côte.

<sup>6</sup> Le vingtième est un impôt qui fut établi en 1750 et qui prévoyait le prélèvement d'un vingtième des revenus de tous les sujets qui faisaient des déclarations.

<sup>7</sup> *Hasparren, regards*, (Ouvr. Coll.), Bayonne : Impr. Jean Laffontan, 1997, p. 10.

Vers l'Ouest : Labiry (ou Labiri), Paxkoenea (qui n'apparaît pas dans les recensements au XIX<sup>e</sup> siècle) et Urcuray.

Vers le Sud : Sohano et Celhay (ou Zelai).

Vers l'Est : Larrarte et Minhotz (Minhots).

Chaque quartier était presque un petit village car on y trouvait des demeures, une église ou une chapelle ainsi qu'un fronton.

Le gentilé communément utilisé pour désigner les habitants d'Hasparren est « Haspandars ».

Carte 1. Hasparren et ses quartiers



## 1.2. Hasparren, une ville aux traditions représentatives

Hasparren fut également un centre d'activités à l'époque romaine comme l'atteste une pierre gravée, probablement datée du II<sup>e</sup> siècle et découverte en 1665 lors de travaux de réfection de l'église,

Les seigneurs de Sault (Zalduia) d'Hasparren seraient issus au X<sup>e</sup> siècle des vicomtes de Lavedan. Arnault de Sault, obtint du vicomte du Labourd la baronnie connue sous ce nom, à Hasparren, où il fit édifier un château en 1125 (château ancien de Sault, Zalduzahar). Le château neuf de Sault

d'Hasparren, Zalduberri, fut édifié par Guillaume-Arnaud de Sault, seigneur de Sault et d'Aguerre (d'Hasparren). Il fut autorisé par le roi d'Angleterre (dont dépendait alors le Labourd) à édifier le 30 mai 1289 un nouveau château à Hasparren ; il fut achevé en 1310.

Les maisons nobles connues au XIV<sup>e</sup> siècle à Hasparren étaient Ustubilia, Saint-Jean, Burguzain et Burguzain-garain : Broussain, un patronyme que l'on retrouvera souvent parmi les tanneurs et les émigrants d'Hasparren au cours des pages qui suivront.

En 1784, la crainte de l'extension de la gabelle (impôt sur le sel) fit se soulever la population locale pour un épisode que l'on appela la Révolte des femmes. L'émeute fut durement réprimée et le clocher de l'église abattu en représailles.

Sous l'Ancien Régime, à Hasparren comme dans toutes les communes, c'est au niveau de la paroisse qu'émergeaient les instances représentatives. La paroisse avait une assemblée composée des *Etxeko Jaunak*, les chefs de famille, aussi appelés « charge-tenants ». Ils étaient au nombre de dix-sept et ne pouvaient pas refuser la charge. Ces assemblées se tenaient le dimanche, sous le porche de l'église, après la messe. On y désignait chaque année les représentants, appelés « jurats ». Chaque quartier d'Hasparren devait être représenté : un jurat plus trois hommes (appelés députés) par quartier. L'un deux était ensuite élu « maire-abbé », l'équivalent du maire actuel d'une commune. Le maire-abbé et les jurats se répartissaient les tâches tandis que les députés émettaient des avis lors des réunions. Les jurats se chargeaient de collecter les impôts dans leurs quartiers respectifs et de toutes les tâches d'entretien (routes, ponts, bois et forêts, etc.). À la fin de l'année, ils devaient rendre des comptes ; le maire-abbé recevait une somme de deux livres pour chaque journée passée au service de la communauté et les jurats, une livre. Voici comment étaient nommés les charge-tenants en 1745 :

Les habitants des quatre quartiers s'étant séparés aux endroits accoutumés pour choisir les nominateurs des dits abbé, jurats et députés, après avoir tiré au sort avec les grains de blé suivant l'usage, ont désigné les 12 propriétaires délégués pour cela. Ceux-ci étant montés au clocher de l'église pour faire la dite nomination et après y avoir resté pendant deux heures ou environ ont déclaré au greffier de la communauté qu'ils nomment pour abbé sieur François Hiriart-Urruty, pour jurat de Haran le sieur de Hiriberria, pour celui de Labiri le sieur jeune de Harostea, pour Celhay le sieur de Bidassoueta et pour Minhots le sieur jeune de Salbadorenia<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 1<sup>er</sup> janvier 1745. Archives Municipales d'Hasparren (AMH).



Le maire-abbé représentait Hasparren au *Biltzar*<sup>9</sup>, l'assemblée des élus des paroisses pour la province du Labourd dont la capitale était Ustaritz<sup>10</sup>. On y traitait toutes les affaires, notamment le budget et l'imposition. Le Labourd était un pays franc qui disposait de privilèges : en échange d'une contribution annuelle, il était exempté du paiement d'un certain nombre d'impôts au pouvoir central. Hasparren faisait partie des communes dont la part dans les contributions était la plus élevée.

Sous la Révolution, l'opposition à Hasparren entre modérés et républicains fut assez violente : la municipalité modérée fut destituée et remplacée par une équipe plus « républicaine ». Certains élus furent séquestrés. Le curé et ses vicaires refusèrent le serment à la Constitution Civile et on mit à la place un curé constitutionnel. Des membres du clergé durent quitter Hasparren et les biens de l'église furent confisqués. Des notables qui avaient été jugés rebelles aux idées révolutionnaires furent aussi pourchassés et emprisonnés à Bayonne.

À partir de 1800, le préfet nomma le maire et le conseil municipal. En 1831, sous le règne de Louis Philippe, on décida d'organiser des élections pour élire le conseil municipal mais le maire et ses deux adjoints furent nommés par le roi sur le rapport du ministre de l'Intérieur. Par la suite, des élections furent organisées ; parmi les élus, on trouvait souvent des notables, des propriétaires ou des personnes qui exerçaient des professions libérales. Ainsi, en 1881, on trouvait parmi les élus 5 tanneurs, 5 négociants, 7 propriétaires, 2 médecins, 1 pharmacien, 2 fabricants de chaussures, et 1 arpenteur.

Une période confuse pour la commune d'Hasparren fut l'occupation par les troupes de la coalition anglaise-espagnole et portugaise en 1813 et début 1814 lorsqu'elles repoussèrent les troupes napoléoniennes. Les habitants durent supporter les réquisitions nombreuses qui affectèrent leur quotidien.

## 2. Un XIX<sup>e</sup> siècle troublé

### 2.1. Hasparren, un carrefour commercial privilégié

Hasparren a été un centre commercial très actif durant des siècles. Un marché réputé rythmait périodiquement la vie de la commune et permettait de vendre des denrées produites localement.

---

<sup>9</sup> Orthographié *Bilçar* sur les comptes-rendus en français de l'époque.

<sup>10</sup> J. NOGARET, *Petite histoire du Pays basque français*, Bayonne : Impr. A. Folzer, 1923.

Une ordonnance royale du 11 février 1656 autorisa ce marché comme il en existait déjà dans des communes voisines comme Espelette, Labastide-Clairence ou Macaye. Ces marchés étaient très attractifs du fait des prix qui y étaient pratiqués. En effet, la proximité de la frontière faisait que la province du Labourd jouissait de privilèges comme l'exemption de taxes sur les marchandises entrant ou sortant de son territoire. On établit donc à Hasparren « un marché franc de quinze en quinze jours pour y être apporté, vendu, débité, troqué et échangé toutes sortes de marchandises et jouir par les marchands et autres qui fréquenteront les dits marchés de tous les privilèges, franchises, immunités et exemptions dont jouissent les autres paroisses et lieux du pays de Labourd où il y a de semblables marchés francs. » Il rencontra rapidement un grand succès comme le signalait l'Intendant de la province :

Le marché d'Hasparren, dont la position géographique limitrophe de la Basse-Navarre est avantageuse pour les Navarrais, les Souletins, les Béarnais et les Chalossais, fait qu'ils ne vont pas aller chercher un marché dans l'intérieur du pays alors qu'ils en ont un plus à portée<sup>11</sup>.

Le marché durait deux jours, du lundi midi au mercredi et les marchands s'installaient dans les rues principales où se pressait une foule importante. On apportait pour les vendre ou les échanger des grains de Chalosse et du Béarn, du vin ou des fers d'Espagne et on repartait avec des produits fabriqués dans les ateliers locaux de cordonnerie, de textile (souliers, couvertures, tissus et broderies) ou de chocolaterie. Des espaces étaient délimités pour chaque type d'animaux vendus et la maison commune était louée par les tanneurs d'Hasparren pour y vendre leurs cuirs.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Haspandars défendirent durement les privilèges de ce marché que les fermiers généraux contestaient régulièrement en essayant d'instituer des taxes particulières sur certains produits. Ainsi, en 1742, ils n'hésitèrent pas à minimiser l'importance de leur marché arguant du fait qu'il se réduisait à l'apport de quelques denrées. En 1754, les représentants de la commune acceptèrent la mise en place d'un receveur à condition qu'il ne touche pas aux franchises et privilèges du marché. Le receveur fut accueilli par quelques coups de fusil tirés en direction de la maison où il logeait, preuve s'il en est que le sujet était épineux et cher aux Haspandars<sup>12</sup>. L'année suivante, ils protestèrent encore contre la mise en place d'un « grand visiteur » que les fermiers généraux voulaient imposer à la commune et menèrent en parallèle des démarches tant à Bayonne qu'à Paris pour maintenir le privilège particulier du marché.

---

<sup>11</sup> *Hasparren, regards*, *Op.cit.* p. 80.

<sup>12</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 23 juin 1754. AMH.

En 1771, le Conseil de la Communauté demanda l'obtention d'un marché par huitaine pour que les habitants puissent faire leur provision de grains chaque semaine et non plus par quinzaine. De plus, il ne pouvait souvent pas se tenir à cause des intempéries, « ce qui portait préjudice à presque tous les habitants de cette paroisse : artisans, gens de commerce et de métiers divers. Les Espagnols et les habitants des paroisses circonvoisines viennent acheter les marchandises des boutiques et fabriques de cette paroisse – marché de ce lieu- d'où la nécessité d'un marché par huitaine<sup>13</sup>. »

En 1773, les habitants d'Hasparren demandèrent que leur marché puisse se tenir toutes les semaines provoquant le courroux des communes voisines qui, comme Labastide-Clairence, voyaient déjà leur marché concurrencé par celui d'Hasparren : « D'autre part, Hasparren est un rendez-vous de contrebandiers de tabac, de plus, les jeux de hasard y ruinent d'honnêtes laboureurs<sup>14</sup>. » Les autorités de la province durent intervenir plusieurs fois par la force et laisser des troupes pour régler la querelle entre cités voisines.

Le droit de place pour les commerçants sera instauré officiellement le 28 juin 1825, après accord du ministre et du préfet.

En 1833, le Conseil Municipal demanda que la route prévue de Bayonne à Saint-Palais passe par Hasparren, » en effet, si la route devait passer par Labastide-Clairence, le marché d'Hasparren subirait un préjudice considérable en détournant l'affluence qui se porte constamment à celui d'Hasparren<sup>15</sup>. »

L'implantation de ce marché créa de nombreux débouchés pour tous les produits manufacturés fabriqués localement. La vie des Haspandars aussi en fut bouleversée, dans le bourg et dans les fermes des quartiers. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les paysans devinrent des artisans tanneurs, cordonniers, tisserands, duranguiers, laneficiers<sup>16</sup>, conjuguant travaux des champs et dans les petits ateliers qu'ils installaient chez eux et où travaillaient également leurs parents et enfants. L'activité artisanale prit peu à peu le pas sur l'activité agricole.

Après la Révolution, le marché connut des changements en ceci que les privilèges ayant été supprimés, les prix pratiqués y étaient moins intéressants. A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités

---

<sup>13</sup> Délibération du Conseil de la Communauté des 11 et 16 août 1771. AMH.

<sup>14</sup> Extrait du mémoire adressé par le bailli de Labastide-Clairence en janvier 1773 suite à la demande adressée par Hasparren qui souhaite un marché par huitaine. AMH.

<sup>15</sup> Délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 1833. AMH.

<sup>16</sup> Les duranguiers et les laneficiers fabriquaient des couvertures de laine et d'étoffes grossières appelées marrègues, coutas ou capas.

de tannerie et de textile déclinant à Hasparren, les cuirs et les étoffes se vendirent moins bien sur le marché. Le marché aux bestiaux prit alors de l'ampleur et, en 1867, il fut transféré sur le foirail, sur un terrain dont la municipalité avait fait l'acquisition.

## 2.2. Vicissitudes économiques

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant qui présentera les activités proto-industrielles, Hasparren était une commune à l'intense activité économique. Cependant, elle ne fut pas à l'abri de périodes de crises et de récession comme le révèlent les documents d'archives. La lecture des délibérations du Conseil de la Communauté au XVIII<sup>e</sup> siècle et du Conseil Municipal au XIX<sup>e</sup> siècle attestent de ces difficultés. Ainsi, le 23 mai 1734, le Conseil de la Communauté demande-t-il « la diminution du montant des impôts vu la pauvreté du pays. Les récoltes ont été mauvaises depuis quelques années. Les mariniers sont revenus presque sans rien, et les soldats de la milice, en détachement en la ville de Bayonne ont coûté très cher<sup>17</sup>. »

En 1746, une affaire de la première importance vint à occuper le Conseil de la Communauté, l'Intendant de la province du Labourd ayant demandé d'annuler des ventes ou cessions de terrains communaux à des particuliers. Celles-ci étaient effectuées pour rapporter des revenus à la commune dans les périodes de crise où il était difficile de réunir les sommes correspondant aux impôts dont elle devait s'acquitter ; elles permettaient également de mettre à disposition des habitants de la commune des terres non exploitées qui pouvaient être cultivées par eux et augmenter de ce fait les récoltes qui ne suffisaient jamais à nourrir une population importante. Un dénommé Durruty en aurait profité pour agrandir sa propriété en installant des clôtures sur des parcelles acquises illégalement. Un arrêt du 3 février 1746 l'obligea à démonter les clôtures, à restituer toutes les terres dont il avait fait l'acquisition auparavant et exigea la production d'un certificat de propriété ou de location à tous ceux qui avaient acquis des terrains communaux. S'il approuvait la première décision, le Conseil de la Communauté contesta la seconde qui pouvait menacer la situation personnelle des contrevenants mais aussi de tous les particuliers qui avaient acquis auparavant des terrains car ils se verraient contraints à émigrer en Espagne, ne pouvant plus vivre décemment à Hasparren. En outre, s'agissant d'accords de gré à gré entre la Communauté et les particuliers, ces derniers ne pouvaient pas produire de documents officiels prouvant qu'ils exploitaient des terres communales :

---

<sup>17</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 23 mai 1734. AMH.

Le 27 septembre 1746 avant midi, à la paroisse de Hasparren,

Nous, abbé, jurats et députés, nous étant assemblés avec le sieur Hiriart notaire royal, pour conférer de l'affaire à l'occasion de laquelle qui intéresse la communauté, et où est intervenu un arrêt par défaut au Conseil d'Etat le 3 février 1746.

[...] 2<sup>e</sup>) qu'il ne peut être contesté avec vérité que cette communauté de même que les paroisses voisines, ne soit depuis un temps immémorial dans l'usage de concéder des terres vagues aux habitants, selon leurs différents besoins à titre de vente ou d'emphytéose, soit pour y bâtir des maisons soit pour les cultiver, les mettre en labour, les clôturer pour la production du grain qu'on ne recueille pas, tant les terres sont stériles, le nombre d'habitants étant considérable, pour les 6 mois de l'année.

3<sup>e</sup>) Que ceux qui tiennent ainsi des terres en rente ou emphytéose sont hors d'état de rapporter les titres des concessions parce qu'ils n'en ont point ; la communauté étant dans l'usage de ne passer aucun acte ce concernant, se contentant d'inscrire les noms des personnes sur un simple cahier qu'elle « tient » pour connaître les portions que chacun des habitants possède à ce titre ; avec faculté aux possesseurs d'abandonner ces jouissances quand bon leur semble, en faveur de la communauté qui est tenue d'en agréer la démission. Ce qui arrive très souvent.

4<sup>e</sup>) Que si l'ordonnance du 6 mai 1738 pour le 2<sup>e</sup> chef était exécutée à la lettre, le mal serait funeste et irréparable puisque la moitié des habitants qui ont bati et « extirpé » des terres à gros frais et de bonne foi, seraient dans l'obligation de quitter leurs habitations et de regagner l'Espagne pour y chercher le pain, et quelques-uns de ceux qui sont dans le cas ne manqueront pas d'attaquer la communauté en réparation des dommages et intérêts, que la dépossession de leur bien, leur occasionnerait, ce qui consacrerait la ruine de la communauté<sup>18</sup>.

En 1749, la Communauté fit une nouvelle demande de réduction de l'imposition au Biltzar « en raison de la destruction du commerce maritime, de la stérilité naturelle des terres causée par la rigueur des saisons, des travaux pour les chemins royaux et la participation à l'entretien d'un détachement extraordinaire à Bayonne<sup>19</sup>. »

En 1778, une demande d'autorisation de vente de terres communales est effectuée afin de payer les impôts de la commune et de permettre la mise en exploitation de terres pour produire davantage de céréales dont a besoin la population :

Le 9 août 1778 après midi, dans la Chambre de la Députation de la maison commune de Hasparren.

[...] les sieurs maire abbé et jurats ont représenté, à la présente assemblée que la misère à laquelle, les habitants de cette paroisse se trouvent réduits et le retardement considérable dans laquelle est la présente communauté, envers le sieur syndic, trésorier du pays, pour raison des

<sup>18</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 27 septembre 1746. AMH.

<sup>19</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 7 septembre 1749. AMH.

impositions et contributions met les sieurs maire abbé et jurats dans l'embarras du parti à prendre.

Considérant d'un côté la diminution survenue des revenus de la communauté et de l'autre l'indigence des habitants : sur quoi, la matière ayant été traitée, il a été délibéré d'une voix unanime, que les sieurs maire abbé et jurats, demeurent autorisés de procéder sous le bon plaisir du seigneur Intendant de la Province, à la vente des communaux aux endroits et lieux qu'ils trouveront convenables, tant aux habitants, qu'aux habitants des paroisses circonvoisines, comme étant le seul moyen pour pourvoir au paiement des impositions et contributions.

De quoi, il résultera un autre bénéfice et avantage par l'augmentation, qui de la culture des terres, proviendra en grains, dont le pays manque des deux tiers, communément chaque année<sup>20</sup>.

En 1789, les grains vinrent à manquer à Hasparren et le Conseil de la Communauté décida de prélever les habitants qui en avaient trop et de revendre à prix coûtant ce surplus à ceux qui n'en disposaient pas. Il précisait :

... que sous aucun prétexte aucun habitant ne pourra acheter du grain au magasin commun pour le faire passer hors de la paroisse à peine en cas de contravention prouvée. Le présent règlement et diminution considérable du prix, n'étant fait que pour le soulagement des habitants de la paroisse. Chaque habitant ira lui-même en personne ou y enverra ses femmes, enfant ou domestique chercher le grain, dont il aura besoin, demeurant expressément défendu d'en vendre aux meuniers. Lesquels sous prétexte de n'en avoir que pour les habitants de la paroisse, pourraient le faire passer aux paroisses circonvoisines et y faire un profit particulier au détriment des intérêts de la communauté<sup>21</sup>.

Le mois suivant, la préoccupation des élus était toujours la même : trouver des grains pour les administrés et il semble qu'ils faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour y arriver, n'hésitant pas à entreprendre de longs déplacements :

... pendant les derniers voyages qu'ils ont faits, tant à Bayonne, Dax et ailleurs pour avoir du grain pour l'approvisionnement de la paroisse, ils ont remarqué une excessive cherté et éprouvé toutes sortes de difficultés pour faire passer le peu qu'ils ont pu acheter quoique bien cher. Que la perte qui se trouve pour la communauté sur ce qu'ils ont déjà fait venir pour son compte va à plus de 4 000 livres. Et que pour peu que cela dure, la perte qu'elle devrait supporter serait considérable et telle qu'il ne pourrait être remédiée ; que dans cette cruelle

---

<sup>20</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 9 août 1778. AMH.

<sup>21</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 5 mai 1789. AMH.

situation il leur parait instant, de prendre de nouvelles précautions, pour obvier aux malheurs, qu'une entière famine entrainerait après elle<sup>22</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle également, plusieurs décisions du Conseil Municipal concernent la mise en vente de terres communales pour « avec le produit de cette vente, acquitter les dettes de la commune et pourvoir à différentes réparations urgentes<sup>23</sup>. » Ainsi, entre 1824 et 1877, plusieurs ventes de terres communales pour une superficie allant de 50 à 481 hectares furent réalisées pour l'amélioration du pavage, des ponts et de la maison commune, la construction d'un abattoir, d'une fontaine et l'ouverture d'un « chemin de grande communication » entre Hasparren et Cambo ou l'équipement de la Garde Nationale mobilisée. Mais parfois, ces terres ne trouvaient pas preneurs, la population n'ayant pas les moyens de les acquérir<sup>24</sup>. L'année 1833 où le cadastre fut lancé à Hasparren, le Conseil Municipal demanda que la contribution foncière dont devait s'acquitter Hasparren soit égale à celle des communes voisines (donc réduite et ne pas dépasser le prix de huit francs par maison), « attendu que les maisons d'exploitation en dehors du bourg n'ont aucune valeur locative car leurs terres sont de faible qualité contrairement à celles situées à Mendionde, Macaye, Bonloc, Saint-Esteben, Saint-Martin d'Arberoue et Méharin. Toutes ces communes ont du grain toute l'année tandis que Hasparren n'en a que pour cinq mois environ ! La communauté de Hasparren est l'une des plus misérables du département. La moitié de sa population est indigente. »

Des périodes se sont avérées particulièrement difficiles et, malgré la présence d'activités artisanales dans la commune, le travail venait à manquer parfois comme nous le rappelait Pierre Haristoy dans son étude sur l'histoire du Pays basque :

Une année, c'était en 1846, la cordonnerie, l'unique industrie du pays, chômait ; un temps diluvien empêchait les semailles : le peuple était dans la dernière misère. On lui apprend (à l'abbé Jean-Pierre Garat, 1773-1846) que les principaux fournisseurs et propriétaires agriculteurs ont considérablement haussé les prix du froment et du maïs. Le premier dimanche il se fait transporter à l'église paroissiale ; et dans un sermon des plus chaleureux – le dernier qu'il y ait fait – il dépeint la grande misère du peuple, et menace les monopoliseurs de la vengeance de Dieu et des hommes, et obtient immédiatement que le prix de ces denrées soit baissé et fixé par l'autorité locale<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 11 juin 1789. AMH.

<sup>23</sup> Délibération du Conseil Municipal du 12 mai 1824. AMH.

<sup>24</sup> Délibération du Conseil Municipal du 16 mai 1847, 6 novembre 1854, 9 mai 1855, 11 novembre 1864 et 9 mai 1877. AMH.

<sup>25</sup> P. HARISTOY, *Recherches historiques sur le Pays basque*, Tome 1, Bayonne : Lasserre, Paris : Champion, 1883-1884, p. 292.

La production de céréales, insuffisante dans la région pour nourrir toute la population, avait déjà été signalée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le rapport du général Serviez, envoyé dans le département des Basses-Pyrénées par le ministère de l'Intérieur pour y réaliser une enquête économique. S'il consent que les conditions climatologiques ne sont pas optimales pour l'agriculture, il est très critique vis-à-vis de l'agriculteur local trop attaché à ses habitudes selon lui et pas assez curieux des nouveautés dans son domaine :

Il est avéré que le blé récolté dans le département ne suffit pas pour le nourrir pendant six mois. Sans doute la proximité des montagnes, la fréquence des orages, les fortes gelées et les variations subites de l'atmosphère, contribuent infiniment à diminuer les récoltes ; cependant si la culture y était suivie et perfectionnée, comme elle l'est partout ailleurs, on pourrait en avoir un excédent.

Le déficit actuel se comble par le superflu des départements voisins : quelquefois on a recours à l'Espagne, et, en temps de paix, on reçoit des chargements du Nord. L'ingratitude du sol est la moindre cause de cette insuffisance. La nature, comme une mère tendre, fournit partout de quoi satisfaire aux besoins de ses enfants ; mais il faut savoir provoquer sa fécondité. Ici, plus qu'ailleurs, le cultivateur, trop éloigné de la capitale et des grandes communes, qui sont le foyer des connaissances utiles et des moyens de déraciner les abus, se borne à sa routine, et sacrifie à ses habitudes et à ses préjugés les améliorations des fertiles contrées où l'agriculture est une science<sup>26</sup>.

Plusieurs périodes de disette ont frappé durement les Pyrénées ainsi que le Pays basque au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. En 1810-1812, le prix des grains dans la région subit une hausse importante. À partir de l'été 1813, le reflux de l'armée française chassée d'Espagne par les troupes de Wellington entraîna des réquisitions de vivres (blé, foin, avoine, chevaux et mulets) et d'hommes toujours plus importantes. Le Pays basque fut particulièrement touché et la situation ne s'améliora guère car, dès l'hiver 1815-1816 et après de mauvaises récoltes, les prix flambèrent à nouveau. Faut-il y voir une explication ? À Hasparren le nombre des décès connut un bond spectaculaire passant de 106 en 1813 à 263 en 1814.

Les récoltes en 1816 ne furent pas bonnes non plus et les difficultés pour se ravitailler à l'extérieur firent que la région connut une misère noire, l'année 1817 étant particulièrement catastrophique. Il fallut même établir des contrôles dans les villages frontaliers pour éviter la contrebande organisée par des spéculateurs et éviter ainsi l'exportation de grains. Après une décennie d'accalmie, une nouvelle

<sup>26</sup> E-G. SERVIEZ, *Statistique du département des Basses-Pyrénées*, Paris : Imprimerie des Sourds-Muets, 1802, p. 48-49.

<sup>27</sup> J.-F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'éveil d'une société civile*, Bordeaux : Edit. Sud-Ouest, 2004, p. 321-334.



crise débuta en 1827, elle fut longue et intense et se transforma en véritable famine au début des années 1830. À Hasparren, le nombre de décès passa de 70 en 1826 à 109 en 1828 puis 120 en 1832 (voir le tableau sur l'excédent démographique à Hasparren dans les pages qui suivent).

Dans toutes les Pyrénées, la crise de subsistances se doubla d'une crise économique : la hausse du prix des céréales entraîna une baisse du pouvoir d'achat qui eut un impact sur la production industrielle et artisanale. Le textile, un des piliers de l'industrie pyrénéenne, fut particulièrement touché et un centre important comme Hasparren s'en ressentit également.

Un nouvel épisode de disette débuta après les mauvaises récoltes de 1836 et la grippe qui sévissait en Espagne eut pour effet une hausse importante du nombre des décès (+23,9 % en 1837 dans les Basses-Pyrénées par rapport à 1836). À Hasparren, des chiffres identiques furent atteints avec 145 décès en 1837 contre 110 en 1836.

Au milieu du siècle, toute la région pyrénéenne entra dans une profonde dépression, une série de crises frappant durement le monde rural. Ce fut d'abord la maladie de la pomme de terre qui affecta toutes les zones où elle avait été plantée massivement au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis une crise céréalière secoua la région avec l'envol des cours du maïs, base de l'alimentation dans les Basses-Pyrénées et, durant l'été 1845, des pluies diluviennes détruisirent les récoltes engendrant une famine. Il s'ensuivit une dépression qui, ayant démarré dans le monde agricole, se répandit aux autres secteurs économiques, à l'instar des crises précédentes. Elle mit en danger les petites industries comme la cordonnerie à Hasparren. L'enquête agricole de 1848 y révélait que sur les 900 personnes qui travaillaient à la cordonnerie, 870 étaient au chômage, soit quasiment 97 %.

Les prix des céréales flambèrent à nouveau en 1853 et la période de disette qui suivit favorisa la diffusion du choléra à partir de l'été 1854. À Hasparren, l'épidémie fit également des ravages : le nombre des décès passa de 112 en 1853 à 176 en 1855 (il n'y avait eu que 97 naissances la même année).

### 3. Une société dynamique

#### 3.1. La population d'Hasparren à travers les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle

Hasparren a toujours possédé une population importante, ce qui en faisait l'une des communes les plus peuplées du Pays basque français (la deuxième la plus peuplée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles).

Elle a vu sa population croître durant deux siècles passant de 4 200 habitants en 1718 à 5 500 en 1884 avec un pic à 5 800 habitants en 1886.

**Tableau 1. Recensements de population au Pays basque (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)**

Ville	1718	1820	1880
Bayonne	16 000	13 196	27 416
Hasparren	4 200	4 725	5 556
Biarritz	1 800	1 058	5 507
Anglet	1 705	2 183	4 116
St Jean de Luz	4 800	2 242	4 083
Urrugne	4 500	1 874	3 629
Bidache	-	2 173	2 596
St-Pée-sur Nivelle	2 250	2 197	2 532
Ustaritz	3 000	1 790	2 342
Urt	-	1 419	1 653
Briscous	1 800	1 238	1 602
Cambo	1 650	1 262	1 595
Ayherre	-	1 346	1 490
Labastide Clairence	-	2 072	1 472

Source : P. HARISTOY, *Recherches historiques sur le Pays basque*, 1885, *Op. cit.*

De 1718 à 1820, Hasparren fut l'une des rares communes du Pays basque à voir sa population augmenter (+12,5 %).

Le Pays basque a connu une augmentation de sa population durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme dans toute l'Europe occidentale. Celle d'Hasparren est passée de 4 500 à 4 943 habitants entre 1801 et 1856, soit près de 10 % de plus. Par comparaison, la population d'Espelette s'est accrue de 35 % entre 1820 et 1851 et celle de Baigorri, de 20 % entre 1813 et 1853.

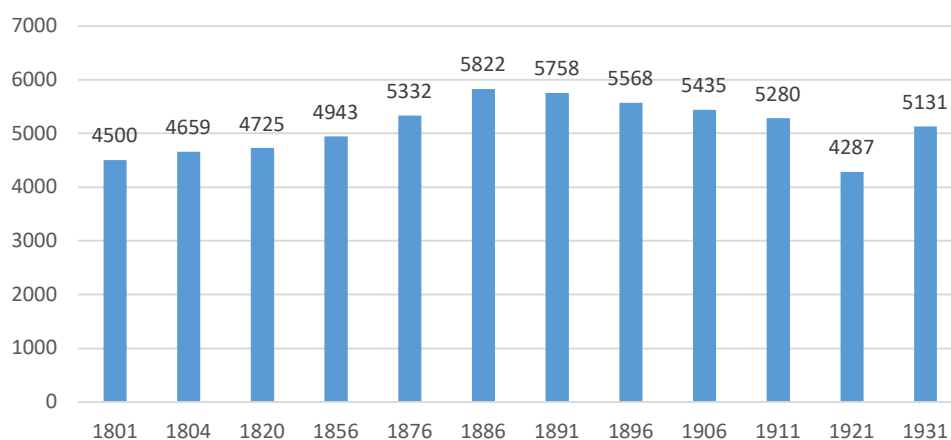
La situation fut bien différente durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La vallée de Baigorri perdit 27 % de sa population entre 1853 et 1903 et Espelette 23 %<sup>28</sup>. Durant la même période, la population d'Hasparren s'est accrue de 10 % entre 1856 et 1906. Cependant, deux phases sont à

<sup>28</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays Basque. La Révolution de 1789*. Tome IV, Donostia-San Sebastián : Elkarlanean, 2002, p. 65.

considérer sur cette période de cinquante ans : entre 1856 et 1886, la population s'accroît de 17 % (elle passe de 4 943 habitants en 1856 à 5 822 en 1886) puis elle décline entre 1886 et 1906 (-6,6 %). Cette baisse va se confirmer jusqu'en 1931. Cependant, la situation à Hasparren est à relativiser avec une explication que nous développerons un peu plus loin en ce qui concerne cette hausse entre 1856 et 1886.

Cette chute de la population au Pays basque au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a été observée ailleurs également. Durant la période 1831 à 1891, le département des Basses-Pyrénées a perdu 4 739 habitants (1831 : 428 401 – 1891 : 423 662). De 1801 à 1846, la population s'accroît dans les Basses-Pyrénées mais une baisse régulière s'opère à partir de 1846. Les Basses-Pyrénées étaient en 1892 au 22<sup>e</sup> rang de la population française. Selon Manex Goyhenetche, plusieurs facteurs expliquent ce déclin : disettes agricoles (nous les avons évoquées dans les pages précédentes), crise financière et industrielle et événements de la Révolution de 1848.

**Graphique 1. Recensements de population à Hasparren aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**



Source : Registres de recensement de population d'Hasparren – AMH.

Le recensement de 1804 :

Hasparren comptait alors 4 659 habitants. Lors de ce recensement, 36,3 % des habitants avaient moins de 20 ans, 40 % des habitants avaient de 20 à 50 ans, 22 % des habitants avaient de 50 à 80 ans et 1,70 % des habitants étaient âgés de plus de 80 ans.

En cette année 1804, la population exerçait les professions suivantes : professions agricoles (33 %), métiers du cuir : tanneurs et cordonniers (26%), métiers féminins : servantes, couturières (16 %), métiers du textile (12 %), commerçants (7 %), professions libérales (3 %), métiers du bois (2 %), vin (1 %).

Le recensement de 1820 :

Il offre une idée de la répartition de la population par quartiers. On remarquera que plusieurs quartiers avaient une population supérieure au bourg d'Hasparren.

**Tableau 2. Recensement par quartiers à Hasparren en 1820**

Quartier	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Cellhay-Sohano	193	197	607	997
Bourg	88	107	391	586
Hasquette	116	134	363	613
Elizaberri	104	110	296	510
Labiri	142	157	418	717
Urcuray	110	102	311	523
Minhots	159	164	386	709
La Côte				70
<b>Total</b>				<b>4 725</b>

Source : Élaboré à partir du recensement de 1820. AMH.

Le recensement de 1856 :

Hasparren comptait à cette date 4 943 habitants (2 208 personnes de sexe masculin et 2 735 de sexe féminin) et 899 maisons. Parmi celles-ci, 510 avaient uniquement un rez-de-chaussée, 331 comptaient un étage, 56 avaient deux étages et seulement 2 avaient trois étages.

On y dénombrait 77 personnes vivant seules, 199 couples sans enfants, 185 couples avec 1 enfant, 198 couples ayant 2 enfants, 146 couples ayant 3 enfants, 119 couples avec 4 enfants et 195 couples avec 5 enfants. L'école accueillait 243 garçons et 193 filles.

1 816 personnes vivaient de l'agriculture et 3 510 de l'industrie ou du commerce.

**Tableau 3. Recensement par quartiers à Hasparren en 1856**

Quartier	Population
Cellhay-Sohano	910
Bourg	995
Minhots	479
Elizaberri-Hasquette	690
Labiri	836
Urcuray	475
Peña	408
La Côte	150
<b>Total</b>	<b>4 943</b>

Source : Élaboré à partir du recensement de 1856. AMH.

Le recensement de 1891 :

**Tableau 4. Recensement par quartiers à Hasparren en 1891**

Quartier	Maisons	Ménages	Population
Hasquette	68	80	435
Elizaberri	80	83	448
Labiri	148	147	657
Cellhay	118	142	749
Sohano	24	24	138
Larrarte	33	36	184
Minhots	37	38	200
Peña	73	78	380
La Côte	34	30	129
Urcuray	106	101	462
Le Bourg	203	410	1 976
<b>Total</b>	<b>924</b>	<b>1 169</b>	<b>5 758</b>

Source : Élaboré à partir du recensement de 1891. AMH.

Le bourg a pris réellement de l'importance en une quarantaine d'années. De gros ateliers de confection de chaussures y ont été ouverts et il y avait moins de petits ateliers dans les fermes des quartiers comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

On peut aussi noter l'évolution de l'habitat, qui s'est amélioré depuis 1856 : sur 924 maisons, 92 n'avaient qu'un rez-de-chaussée, 665 avaient un étage, 148 avaient deux étages et 19, trois étages.

D'autre part il existait 215 locaux qui étaient utilisés en ateliers, magasins ou boutiques.

### 3.2. Un phénomène d'attraction-répulsion vérifié

Nous avons évoqué le déclin de la population ainsi que les causes de ce dernier dans le département des Basses-Pyrénées et au Pays basque au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La situation d'Hasparren semble cependant assez singulière car, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, sa population n'a au premier abord pas diminué comme dans d'autres villes du Pays basque (10 % de hausse environ entre 1801 et 1906).

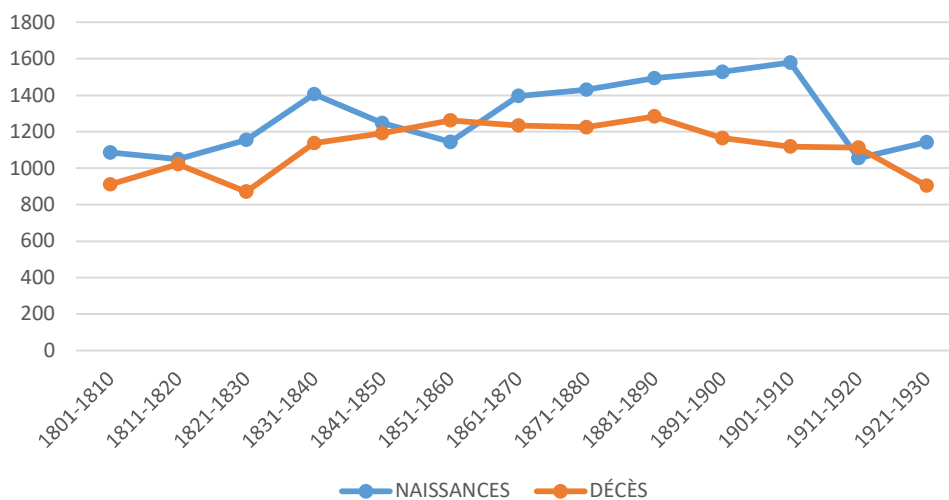
Si l'on analyse le solde naturel pour Hasparren entre 1801 et 1930, on constate qu'il est positif durant presque toute la période. Les seules décennies où les décès furent supérieurs aux naissances sont celles comprises entre 1851 et 1860 à cause de l'épidémie de choléra qui frappa durement la région et 1911-1920 car de nombreux Hasparrens moururent durant le premier conflit mondial et il y eut également peu de naissances.

Tableau 1. Solde naturel à Hasparren (1801-1930)

Période	Naissances	Décès	Solde
1801-1810	1 086	911	175
1811-1820	1 049	1 021	28
1821-1830	1 156	871	285
1831-1840	1 406	1 137	269
1841-1850	1 247	1 192	55
1851-1860	1 144	1 262	-118
1861-1870	1 396	1 234	162
1871-1880	1 431	1 225	206
1881-1890	1 493	1 284	209
1891-1900	1 528	1 165	363
1901-1910	1 580	1 119	461
1911-1920	1 054	1 112	-58
1921-1930	1 143	905	238
<b>Total</b>	<b>16 713</b>	<b>14 438</b>	<b>2 275</b>

Source : Relevés effectués à l'état-civil de la commune d'Hasparren.

Graphique 1. Évolution des naissances et des décès à Hasparren (1801-1930)



Source : Relevés effectués à l'état-civil de la commune d'Hasparren.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, le taux de natalité à Hasparren oscilla entre 25 pour mille habitants (1801) et 27 naissances pour mille habitants (1896) ; cependant, durant l'épidémie de choléra, ce taux baissa à 23 ‰ (1856). Au niveau du département des Basses-Pyrénées, le taux de natalité était de 29 ‰

au début du XIX<sup>e</sup> siècle (32 ‰ en France), 24,5 ‰ au milieu du siècle (25,5 ‰ en France) et 22,5 ‰ à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (22,1 ‰ en France)<sup>29</sup>.

Parallèlement, le taux de mortalité fut à Hasparren de 16 ‰ en 1801, 28 ‰ en 1856 et 20 ‰ en 1896. Dans les Basses-Pyrénées, les chiffres étaient les suivants : 23 décès pour mille habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle (28 ‰ en France), 23,3 ‰ au milieu du siècle (23,7 ‰ en France) et 19,7 ‰ à la fin du siècle (21,5 ‰ en France)<sup>30</sup>.

Les chiffres pour Hasparren démontrent ainsi que le taux de natalité y a évolué globalement plus favorablement que dans les Basses-Pyrénées dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et que le taux de mortalité était pratiquement identique pour la même période. Par ailleurs, le nombre de mariages est resté stable à Hasparren entre 1811 et 1840 avec une moyenne de 250 par décennie avant de chuter très fortement à 192 pour la décennie 1841-1850 et de repartir ensuite à la hausse avec même 330 mariages pour la décennie 1881-1890.

À l'instar du département des Basses-Pyrénées, le taux de natalité dans la région pyrénéenne n'a pas été très élevé au XIX<sup>e</sup> siècle. L'excédent naturel de population s'explique alors par la faiblesse du taux de mortalité, notamment la mortalité infantile et juvénile. Il faut noter par ailleurs que le taux d'accroissement naturel de la population pour la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est de 3,6 ‰ pour Hasparren, 3,08 ‰ pour les Basses-Pyrénées et 1,86 ‰ au niveau national. Jean-François Soulet explique que, pour les Basses-Pyrénées, la baisse du taux de mortalité à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est due en partie au phénomène de l'émigration.

Pourrait-on apporter la même explication pour le cas d'Hasparren ? Nous serions tentés de répondre par l'affirmative si l'on en croit les chiffres de l'émigration que nous allons présenter dans la deuxième partie de cette étude.

Une donnée concernant la population d'Hasparren a cependant retenu notre attention. La consultation du registre de recensement de la population de 1876<sup>31</sup> (le premier indiquant la commune de naissance des habitants) nous a permis de relever un nombre important de personnes nées dans une autre commune qu'Hasparren. Cette année-là, sur 5 332 personnes recensées, 1 662 étaient nées dans une autre commune, (soit 31,24 ‰). La lecture des graphiques ci-après nous permet d'apprécier les

---

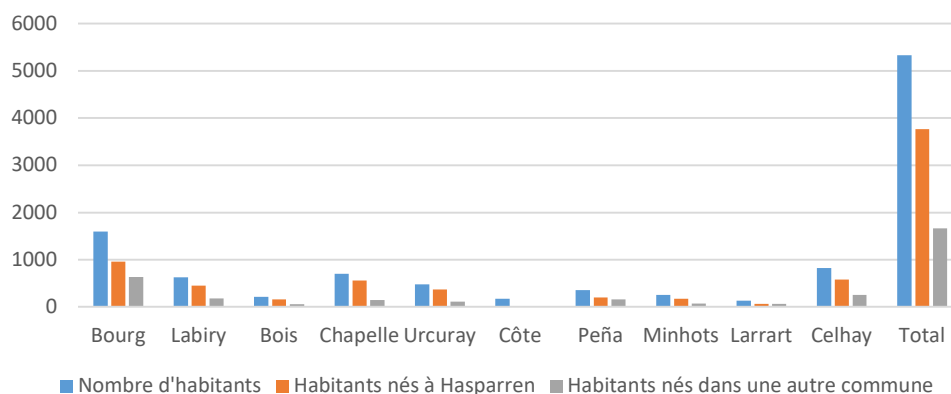
<sup>29</sup> J.F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle*, *Op.cit.* p. 339.

<sup>30</sup> *Ibid.* p. 340.

<sup>31</sup> Tous les registres de recensement sont disponibles aux archives municipales d'Hasparren. Ils ne contiennent cependant pas tous les mêmes informations. Pour le quartier de la Côte, les données recherchées n'étaient pas disponibles dans le registre.

quartiers d’Hasparren ayant accueilli le plus grand nombre de ces personnes. Il s’agit de Larrarte, limitrophe de la commune de Bonloc, Peña, dont une partie est proche de Labastide-Clairence, Celhay, jouxtant les communes de Mendionde et Macaye ainsi que le Bourg.

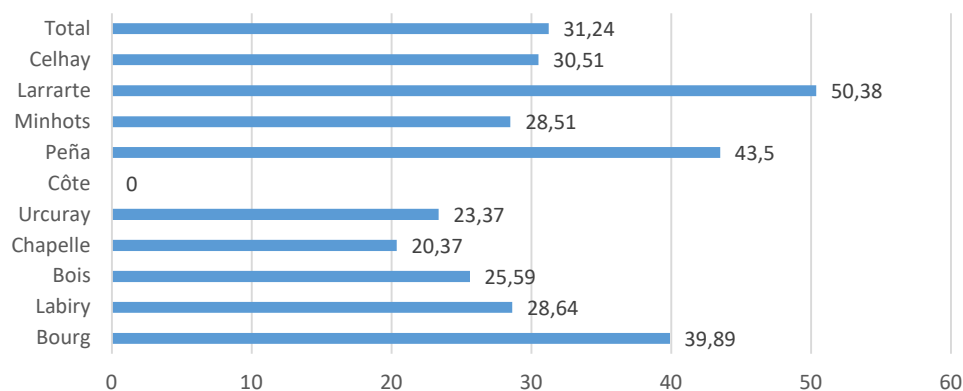
**Graphique 2. Origine des habitants d’Hasparren au recensement de population de 1876.**



Source : Relevés effectués sur le registre de recensement de population de 1876. AMH.

Dans le chapitre suivant, consacré aux proto-industries présentes à Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle, nous verrons que nombre de petits ateliers de cordonnerie, de textile ou des tanneries étaient disséminés dans tous les quartiers d’Hasparren. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont de petites usines de chaussures qui verront le jour dans le bourg d’Hasparren. Il n’est donc pas étonnant de voir que près de 40 % de la population du bourg venait d’une autre commune pour y chercher du travail. On venait à Hasparren de communes telles que Bardos, Bidache ou proches de Saint-Palais. Comme nous l’avons vu précédemment, Bayonne, Saint-Jean de Luz et Hasparren étaient aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles les communes importantes du Pays basque. Hasparren, pour sa part, était la commune la plus importante de l’intérieur, représentant pratiquement 10 % de la population de la province du Labourd.

**Graphique 3. Pourcentage d’habitants nés dans une autre commune en 1876**



Source : Relevé effectué sur le registre de recensement de population de 1876. AMH.



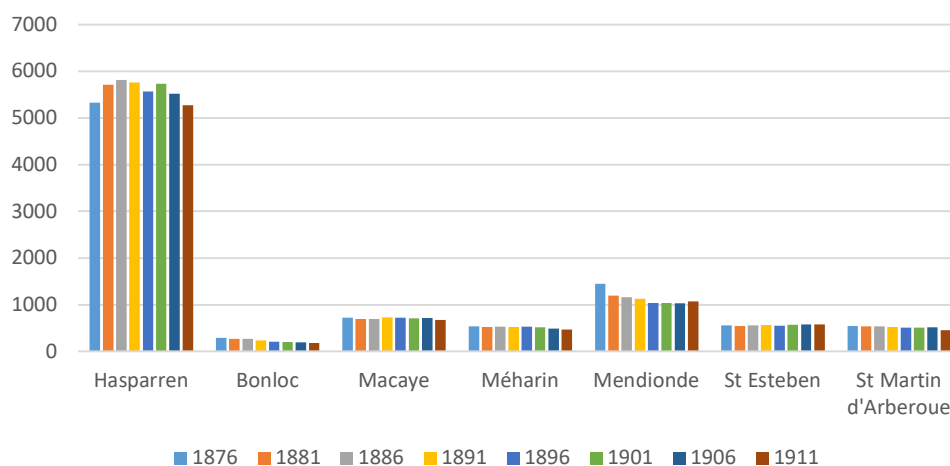
Si la population d'Hasparren s'est accrue durant les périodes que nous avons signalées, il n'en fut pas de même pour les communes limitrophes. Ainsi, le tableau et le graphique suivants permettent de visualiser la baisse de population entre 1876 et 1911 pour des communes telles que Mendionde, Bonloc, Méharin ou Saint-Martin d'Arberoue. Cette baisse s'est effectuée au profit de la commune d'Hasparren dont la population s'est accrue, nous l'avons vu, jusqu'à la fin du siècle avant d'amorcer une baisse.

Tableau 2. Évolution de la population du canton d'Hasparren (1876-1911)

Communes	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
Hasparren	5 332	5 716	5 822	5 758	5 568	5 735	5 522	5 280
Bonloc	290	269	272	240	215	200	190	181
Macaye	718	694	693	728	719	711	712	678
Méharin	542	524	534	521	531	516	491	471
Mendionde	1 451	1 200	1 158	1 125	1 038	1 040	1 028	1 066
St Esteben	561	548	560	567	552	571	582	578
St Martin d'Arberoue	550	543	540	521	507	509	512	458

Source : INSEE. Les Pyrénées-Atlantiques, un siècle de démographie (1876-1975).

Graphique 4. Évolution de la population du canton d'Hasparren (1876-1911)



Source : INSEE. Les Pyrénées-Atlantiques, un siècle de démographie (1876-1975).

Ces informations nous amènent naturellement à mentionner les travaux d'Ernest Georg Ravenstein, qu'il présenta en 1885 et qui sont désormais connus sous le nom de « lois d'émigration de Ravenstein ». Il y indiquait, entre autres, que des déplacements de population, (courants de

migration) se produisent en direction des grands centres de commerce et d'industrie. Il affirmait que la plupart des migrants ne s'éloignent que d'une distance relativement courte du lieu qui les a vus naître et que chaque courant migratoire produit un contre-courant compensatoire<sup>32</sup>. Si l'on s'en tient à cet extrait des lois de Ravenstein et qu'on les compare à la situation d'Hasparren, on ne peut que trouver des similitudes. Bien que située en zone rurale, la commune était un petit centre industriel qui a attiré les populations des communes avoisinantes car une partie de sa propre population avait choisi d'émigrer. Le phénomène d'attraction-répulsion (*pull and push*) cher à Ravenstein paraît donc une évidence à Hasparren même s'il ne s'agissait pas d'une grande ville et d'un grand centre industriel à l'époque.

Cet apport conséquent de population venue des communes voisines conjugué à l'accroissement naturel de population aurait dû donner des chiffres de population nettement plus élevés pour Hasparren. L'explication se trouve donc dans l'émigration d'une partie de la population. Au vu des chiffres que nous venons de présenter, elle fut conséquente mais si aujourd'hui des outils statistiques assez fiables existent pour prendre en compte le solde migratoire dans une région donnée, il en allait différemment au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour clore ce premier chapitre, nous devons à nouveau souligner la vitalité de la commune d'Hasparren entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles. Celle-ci se manifestait à travers son marché, véritable moteur de l'activité économique. Il permettait d'y acquérir de nombreux produits apportés de l'extérieur, d'écouler les productions locales et il drainait périodiquement une foule considérable. Cependant, après la Révolution et la perte des privilèges qui lui avaient été octroyés, les prix qui y étaient pratiqués devinrent moins intéressants ce qui lui fit perdre de son importance et affaiblit quelque peu des secteurs comme le textile et la tannerie dont une grande partie des produits étaient écoulés sur ce marché local.

Nous avons vu également que des périodes de disette et de crises agricoles ont frappé le Pays basque et la région pyrénéenne au XVIII<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré sa vitalité économique, Hasparren n'y a pas échappé. De façon récurrente, les représentants municipaux faisaient état de l'indigence d'une grande partie de la population, du manque de grains pour la nourrir durant

---

<sup>32</sup> E.G. RAVENSTEIN, « The laws of Migration », *Journal of the Statistical Society of London*, Vol. 48, N°2, (Jun., 1885), p. 199. Consulté sur internet : <http://www.jstor.org/stable/2979181>.

quelques mois de l'année et de l'obligation de procéder à la vente de terrains communaux pour augmenter les surfaces cultivées et payer les contributions dues par la commune. Ces diverses périodes de crises céréalières conjuguées à une épidémie de choléra eurent des conséquences désastreuses sur les petites industries locales comme le textile, la tannerie et la cordonnerie en mettant une partie de la main d'œuvre au chômage et en accentuant leur déclin, hormis la cordonnerie.

Malgré ces vicissitudes économiques, la population d'Hasparren s'est accrue d'environ 10 % durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle alors que le département des Basses-Pyrénées et de nombreuses zones du Pays basque subissaient, à partir de la deuxième moitié du siècle, un déclin démographique dû en partie à une émigration importante. Est-ce à dire qu'Hasparren restait en dehors de ce mouvement migratoire ? Le recensement de 1876 à Hasparren nous a permis de visualiser un apport conséquent de population venue de l'extérieur et de vérifier que la commune possédait un fort pouvoir d'attraction des habitants des villages voisins mais aussi de répulsion puisque ces populations étaient venues prendre la place d'Haspandars ayant émigré.

Mais qu'en est-il de l'émigration, combien d'habitants d'Hasparren ont quitté la commune durant ce XIX<sup>e</sup> siècle ou même avant et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ? Nous apporterons des réponses à ces questions dans la deuxième partie de l'étude. Il apparaît cependant clairement que cette émigration s'est produite surtout massivement à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'elle correspond au déclin des industries rurales traditionnelles que furent pour Hasparren la tannerie et le textile et que nous allons aborder dans le chapitre suivant. Nous verrons que ces dernières étaient étroitement liées au monde agricole et que l'émigration concerna également une partie du monde rural.

## CHAPITRE II.

### **Pluriactivité à Hasparren aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : cohabitation de l'agriculture et des proto-industries du cuir et du textile**

Dans ce nouveau chapitre, nous allons analyser la situation économique à Hasparren durant la période de l'étude. Nous avons évoqué précédemment son dynamisme commercial grâce à la vente de produits issus d'activités artisanales locales. Comme nous le verrons, ces dernières étaient étroitement liées au monde rural puisque, durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, elles étaient effectuées essentiellement par des paysans ayant une double occupation professionnelle. Nous présenterons tour à tour les trois activités proto-industrielles ayant coexisté avec l'agriculture : le textile, la tannerie et la cordonnerie. En effet, elles ont fortement marqué la commune au point d'y laisser une marque indélébile, toujours visible malgré leur disparition. Nous développerons particulièrement deux d'entre elles, la tannerie et la cordonnerie car elles sont aussi étroitement liées au phénomène de l'émigration depuis Hasparren, thème de notre recherche.

## 1. Le monde rural, entre diversité et complexité

### 1.1. Des métiers diversifiés

Les divers recensements de population opérés à Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle donnent une indication sur les métiers pratiqués. Ainsi, pour le secteur agricole trouvait-on des « propriétaires » qui, pour la plupart, ne travaillaient pas directement la terre qu'ils possédaient, des « laboureurs » et « cultivateurs » (qui pouvaient exercer une autre activité comme la tannerie, la cordonnerie ou des métiers du textile). Il y avait aussi des « métayers » qui apportaient leurs outils et leur force de travail au propriétaire qui fournissait le capital foncier mais également le bétail et les semences. Les « fermiers » n'étaient pas propriétaires des terres qu'ils louaient pour un bail généralement inférieur à six ans. Les « régisseurs » étaient peu nombreux du fait du nombre peu élevé de grandes exploitations.

Les « domestiques » ou les « journaliers » représentaient le prolétariat rural. Ces derniers pouvaient être employés aux champs mais aussi dans les ateliers locaux et exerçaient de ce fait une pluriactivité. Selon Manex Goyhenetche, leur activité était difficile à identifier car ils n'apparaissent pas toujours dans les statistiques officielles<sup>1</sup>. Ils ont parfois participé au phénomène d'exode rural massif et dans le cas d'Hasparren, tout comme les cultivateurs, ils n'ont pas échappé au phénomène de l'émigration (voir deuxième partie de ce travail de recherche). Nous reviendrons ainsi sur la situation particulière des charbonniers d'Hasparren qui partaient travailler pour une saison dans les forges du Marensin dans les Landes.

Les données sur ces métiers dans le monde agricole sont cependant parcellaires car chaque recensement ne fournit pas le même type d'informations ou les métiers sont recensés avec des noms différents.

De même, les enquêtes agricoles décennales opérées durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle constituent une source primordiale pour l'étude des propriétés agricoles mais elles contiennent beaucoup d'erreurs et d'approximations. Ainsi, le décompte des travailleurs agricoles (propriétaires, métayers, fermiers, journaliers) n'est-il pas fiable car nombre d'entre eux ont été comptés deux fois lorsqu'ils avaient un statut mixte, métayer ou fermier par exemple.

---

<sup>1</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle : 1804-1914*. Tome V, Donostia-San Sebastián : Elkarlanean, 2005, p. 126.

**Tableau 1. Métiers agricoles dans les recensements  
de population du XIX<sup>e</sup> siècle à Hasparren**

Profession	1804	1831	1856	1891
Propriétaire			322 hommes et 342 femmes	159 hommes et 73 femmes
Laboureur	363	432		
Cultivateur	60	31		
Domestique	121	132		
Pasteur	13	18		
Fermier			18 hommes et 9 femmes	
Métayer			366 hommes et 468 femmes	256 hommes et 176 femmes
Journalier			132 hommes et 148 femmes	
Maraicher				9
Régisseur			4 hommes et 7 femmes	

Source : Recensements de population à Hasparren. AMH.

Si l'on en croit Martine Bacqué-Cochard, qui a comparé les enquêtes agricoles décennales entre 1852 et 1892, le nombre d'exploitations progresse. Les propriétaires-exploitants augmentent, le fermage qui était pratiquement inexistant en 1852 s'accroît alors que le métayage régresse. À Hasparren, la tendance est confirmée : 834 personnes, hommes et femmes confondues, vivaient du métayage au recensement de population de 1851 contre 432 en 1891, soit presque deux fois moins. Cependant, le fermage ne progresse pas : quelques fermiers avaient été recensés en 1856 mais aucun en 1891. Une catégorie de la population agricole disparaît pratiquement en quarante ans : les journaliers dont le nombre est dérisoire en 1892<sup>2</sup>. C'est le cas à Hasparren où les journaliers ont complètement disparu du recensement de 1891.

## 1.2 Dichotomie entre petites exploitations et grands propriétaires

Le projet de cadastre à Hasparren fut lancé en 1833 et terminé en 1836. Il avait permis d'évaluer les diverses propriétés et les terrains pour faciliter ensuite leur imposition en tenant compte de leur qualité, de leur exposition, etc. Les terres labourables et les prairies furent classées en cinq catégories, les pâtures et les vignes en quatre catégories. On évaluait aussi la superficie des maisons, les vergers, les canaux, les terres vagues, les châtaigneraies, les broussailles, etc.

<sup>2</sup> M. BACQUE-COCHARD, *Petites exploitations rurales en Pays basque français (1850-1900)*, Thèse pour le Doctorat en Histoire, Université Lumière-Lyon 2, 2004, p. 15-16.

**Tableau 2. Liste des propriétaires terriens les plus importants  
d'Hasparren, d'après le 1<sup>er</sup> cadastre établi en 1835**

Noms	Nombre d'hectares
Commune d'Hasparren	3146
HIRIGOYEN J. Baptiste - Eyhartzia	93
DARRIPE - Elhiaria	81
GARAT - Lorda	68
BROUSSAIN - Kurutxeta	55
LARRAMENDY - Ibassonia	55
DIESSE - Zalduya	52
HIRIART Martin – Artayeta (tanneur)	52
GOMEZ – St Esprit	48
DEYHERALDE-HARRIAGUE – Jauregia (marchand)	47
DEYHERALDE - Jaureguizahar	46
DEYHERALDE - Chapital	44
HARDOY (Buenos Aires) – Urcuray Haramburua	43
ETCHEGARAY- PELLEN - Côte	42
ISSOURIBEHHERE - Carricaburua	41
LORDA - Sautenia	41
BERHO – HARRIET - Piquessary	36
LARRAMENDY - Aguerria	33
LAHIRIGOYEN - Caminoa	31
HARRIAGUE Dominique (Médecin)	30
LARRAMENDY – St BOIS - Dibildotsenia	30
DEYHERALDE – Jaureguizahar (marchand drapier)	30
BROUSSAIN - Ospitalia	29
DARMENDRAIL - Saldiondo	28
BROUSSAIN - Barrantey	27
DIBILDOTS - Bordatenia	27
DAINCIART Jean (notaire)	26
DAGUERRE François -Alcuyeta	25
BIDART - Petrichteguy	25
BROUSSAIN Domingo – Eyhera (tanneur)	25
DEYHERALDE - Aguerria	25
<b>TOTAL</b>	<b>1 235</b>

Source : Archives Municipales d'Hasparren

De ce premier relevé effectué en 1835, nous ne pouvons distinguer (hormis le médecin, le notaire, les deux marchands, le résident à Saint-Esprit et l'émigré en Argentine) ceux qui travaillaient réellement à l'exploitation de leurs terres de ceux qui les faisaient travailler par d'autres. Nous pouvons

imaginer aisément que le nombre d'hectares attribué à chacun peut correspondre, dans certains cas, à plusieurs exploitations et donc que certains propriétaires possédaient plusieurs exploitations.

En confrontant cette liste à celle des tanneurs recensés dans la commune en 1831 (voir dans ce même chapitre les pages consacrées à la proto-industrie de la tannerie), nous pouvons noter que 8 tanneurs font partie des plus grands propriétaires d'Hasparren. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils étaient aussi agriculteurs et qu'ils exerçaient donc cette double activité ou que leur activité de tanneur leur a permis de générer des revenus suffisants pour investir ensuite dans le foncier agricole.

Une trentaine de personnes possédaient en 1835 un tiers des hectares de la commune voués à l'agriculture ce qui interpelle quant à l'indice de concentration des terres. Des notables locaux mais également des industriels ou des émigrants investissaient déjà dans la terre, une tendance qui se confirma tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et durant le premier quart du XX<sup>e</sup>. Dans ce cas, bien évidemment, ces propriétaires ne travaillaient pas personnellement les terres de leurs exploitations mais les confiaient à des fermiers ou à des métayers.

Deux documents présentés par Manex Goyhenetche et issus de l'Enquête agricole de 1892 apportent un éclairage intéressant sur la structure de la propriété rurale en Pays basque ainsi que sur les modes de faire-valoir de la propriété foncière. Nous avons relevé les données pour l'arrondissement de Bayonne auquel appartient Hasparren.

**Tableau 3. Structure de la propriété rurale en 1892. Arrondissement de Bayonne**

En hectares	Bidache	Labastide	Hasparren	Espelette	St J. de Luz	Bayonne N/Ouest	Bayonne Est
1	244	184	162	236	605	906	104
1-5	301	344	397	325	502	412	153
5-10	297	293	175	236	193	173	93
10-20	418	78	149	204	124	34	76
20-30	135	18	79	61	60	12	22
30-40	15	10	35	28	19	6	10
40-50	8	1	11	17	5	3	9
50-100	2	2	2	16	2	6	4
100-200	1	1	-	1	1	3	-
+200	-	-	-	-	2	2	-

Source : Enquête agricole de 1892 in M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle : 1804-1914.*

Tome V, *Op.cit.* p. 139.

Ce premier tableau confirme l'émiettement du foncier à Hasparren comme dans le reste du Pays basque avec la présence d'un nombre important de très petites exploitations. Le morcellement des



terres était la règle et l'on imagine aisément qu'avec de si faibles surfaces, les revenus n'étaient pas très élevés d'où le recours à la pluriactivité des paysans qui perdura jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (textile, tannerie, cordonnerie comme nous le verrons plus loin).

**Tableau 4. Modes de faire-valoir de la propriété foncière en 1892. Arrondissement de Bayonne**

	Bayonne N/E	Bayonne N/O	Bidache	Labastide	Hasparren	Espelette	St J.de Luz
F.V.D	253	658	790	325	289	575	488
F.V.I.	253	814	947	407	314	549	1091
Régisseur	-	19	3	-	-	-	21
Métayage	123	149	579	297	257	380	706
Fermage/bail	84	229	289	48	10	26	143
Fermage/oral	46	417	76	62	47	143	221
% des propriétaires	50	44,70	45,48	44,39	47,92	51,15	30,90

Source : Enquête agricole de 1892 in M. GOYHENETCHE, *Op.cit.* p. 140.

On peut noter que le système de faire-valoir indirect (notamment le métayage) était élevé à Hasparren (même supérieur au faire-valoir direct) et dans les plaines du Labourd en général et que « les gros bourgs ruraux (Saint-Palais, Labastide, Hasparren, Espelette) ont permis aux fortunes issues du commerce, de l'industrie ou des professions libérales d'investir dans les acquisitions foncières<sup>3</sup>. » Dans le système de fermage, le contrat oral était préféré au bail. Enfin, moins de la moitié des exploitants agricoles étaient propriétaires.

Le bail à métayage est le contrat par lequel le possesseur d'un héritage le remet pour un certain temps à un preneur, qui s'engage à le cultiver sous la condition d'en partager les produits avec le bailleur. Au Pays basque, les principales récoltes étaient le blé, le maïs, le lin, le foin et le regain. Les trois premiers se partageaient généralement par moitié. Le métayer faisait dans le champ deux tas égaux et le propriétaire avait le droit de choisir dans le champ le tas qui lui convenait. Dans le canton d'Hasparren, l'entrée et la sortie du métayer se faisait le 11 novembre (à la Saint-Martin) chaque année<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle : 1804-1914*. Tome V, *Op.cit.* p. 141.

<sup>4</sup> C. AMESTOY, *Le bail à métairie. Usages du Pays basque*, C. Lacour Editeur, Nîmes : 1999, p. 5 et 22.

### 1.3. Lutter contre l'indigence par la vente de terres communes

La maison, l'*etxe* était l'unité de base de la société au Pays basque et le paysan qui l'habitait avec sa famille avait aussi des droits sur les terrains communaux, droits qui étaient régis et contrôlés par le Conseil de la Communauté au XVIII<sup>e</sup> siècle et par le Conseil municipal au XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous ne savons que peu de choses des structures agraires dans la commune d'Hasparren au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, un grand nombre de documents des archives municipales font état de la gestion des terrains communaux et notamment de la vente partielle de ces derniers à des particuliers, ce qui leur permettait d'agrandir leurs exploitations. En 1778, le Conseil de la communauté ayant des difficultés à payer ses contributions pensa que la vente de terrains communaux serait une solution. Un autre bénéfice était que la libération de terrains qui pourraient être voués à l'agriculture permettrait de produire davantage de céréales dont la population manquait cruellement une partie de l'année.

Le 9 août 1778, après-midi, dans la Chambre de la Députation de la maison commune de Hasparren.

6<sup>e</sup> : les sieurs maire abbé et jurats ont représenté, à la présente assemblée que la misère à laquelle, les habitants de cette paroisse se trouvent réduits et le retardement considérable dans laquelle est la présente communauté, envers le sieur syndic, trésorier du pays, pour raison des impositions et contributions met les sieurs maire abbé et jurats dans l'embarras du parti à prendre.

Considérant d'un côté la diminution survenue des revenus de la communauté et de l'autre l'indigence des habitants : sur quoi, la matière ayant été traitée, il a été délibéré d'une voix unanime, que les sieurs maire abbé et jurats, demeurent autorisés de procéder sous le bon plaisir du seigneur Intendant de la Province, à la vente des communaux aux endroits et lieux qu'ils trouveront convenables, tant aux habitants, qu'aux habitants des paroisses circonvoisines, comme étant le seul moyen pour pourvoir au paiement des impositions et contributions.

De quoi, il résultera un autre bénéfice et avantage par l'augmentation, qui de la culture des terres, proviendra en grains dont le pays manque des 2/3, communément chaque année.

Étant donné pouvoir, aux sieurs maire abbé et jurats de faire tout pour l'autorisation des présentes, par Mgr l'Intendant de la province que pour les ventes, à faire en conséquence, toutes poursuites et diligences requises et nécessaires, promettant<sup>5</sup>.

Quelques décennies plus tard, alors qu'Hasparren et le Pays basque connaissaient une véritable disette, le Conseil Municipal décida la vente de 483 hectares de terrains communaux qui allaient aussi agrandir les exploitations de particuliers. Nous ne savons pas si ces derniers étaient de très petits

---

<sup>5</sup> Délibération du Conseil de la Communauté du 9 août 1778. AMH.

exploitants (qui n'avaient souvent pas de revenus suffisants pour se porter acquéreurs) ou des propriétaires plus aisés qui disposaient de davantage de liquidités. Nous savons cependant que le paiement des terres communes achetées pouvait être étalé sur plusieurs années.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Jean Dainciart, maire, le Conseil : attendu que la commune se trouve dans la plus grande détresse sur le plan financier. Attendu que le moyen le plus convenable, pour éviter une contribution extraordinaire à l'avenir, afin de pourvoir à tout ce qui est urgent et indispensable, c'est de vendre des biens communaux qui en réalité ne produisent rien. Est d'avis, de la vente des terrains communaux de Hasparren ci-après indiqués, savoir :<sup>6</sup> [...]

Pour clore ce chapitre sur la situation agricole à Hasparren, nous le complétons avec des données établies en 1905 et qui donnent le panorama suivant dans la commune :

**Tableau 5. Occupation de la superficie du territoire communal en 1905**

Divisions du territoire	Superficie occupée
Terres labourables	900
Prés naturels	1500
Herbages	700
Pacages	1300
Landes	2250
Bois et forêts	550
Vigne	40

Source : Hasparren, regards. *Op. cit.* p. 60.

**Tableau 6. Productions agricoles à Hasparren en 1906**

	Superficie (en hectares)
Maïs	250
Blé	220
Rave	120
Luzerne	20
Trèfle	12
Pommes de terre	7

Source : *Hasparren, regards. Op. cit.* p. 60.

<sup>6</sup>Délibération du Conseil Municipal du 15 mai 1845. AMH.

**Tableau 7. Cheptel à Hasparren en 1906**

Animaux	Nombre
Chevaux	300
Mulets	60
Ânes	210
Bœufs	350
Vaches	950
Veaux/Génisses	590
Taureaux	13
Brebis/Moutons	2900
Agneaux	300
Béliers	70
Porcs	2000
Truies	150
Porcelets	3000
Chèvres	90

Source : *Hasparren, regards. Op. cit.* p. 60.

Nous sommes bien dans un système agricole traditionnel visant à l'auto-suffisance qui se caractérise par une poly-agriculture associant élevage et cultures de céréales.

## 2. Les métiers du textile à Hasparren

### 2.1. Duranguier et laneficier : des métiers courants à Hasparren

Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, le textile a occupé une place importante parmi les proto-industries présentes à Hasparren. Ce secteur occupait quatre cents personnes et un quart de la population d'Hasparren vivait de cette activité au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Plusieurs métiers complémentaires étaient issus de cet artisanat : tisserand (considéré comme un métier noble car exigeant beaucoup d'adresse et de savoir-faire), duranguier et laneficier (ils fabriquaient des couvertures de laine et d'étoffes grossières appelées marrègues, coutas ou capas), fileuse, tisseuse, couturière et brodeuse. Cette activité les occupait seulement quelques mois de l'année et ils étaient payés aux pièces<sup>8</sup>. Divers recensements

<sup>7</sup> *Hasparren, regards, Op. cit.* p.70-72 et Archives municipales d'Hasparren : Recensements – F I 36.

<sup>8</sup> P. MACHOT, *Pyrénées-Atlantiques : Les activités industrielles au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Travail d'Etude et de Recherche d'Histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1978, p. 44.

effectués à Hasparren montrent l'importance de ces métiers jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; on assiste ensuite à un lent déclin de l'activité textile à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Manex Goyhenetche fait l'état de l'économie de l'intérieur du Pays basque durant le XVIII<sup>e</sup> siècle et signale l'industrie textile à Hasparren comme moteur de l'économie locale :

Ailleurs, la faiblesse des revenus fonciers était compensée par une industrie rurale plus modeste composée par exemple en Labourd, par les « ferrements » et les clous expédiés à partir des petits ports, les duranguiers de Hasparren confectionnant capas, marrègues, couvertures, sacs, les tanneurs et les fabricants d'étoffes. Dans un bourg comme Ustaritz situé au carrefour de voies commerciales entre Bayonne, Ainhoa et le Baztan, siège en outre du tribunal de bailliage et du biltzar du Labourd, l'élite rurale rassemblait les laboureurs et les artisans, les hommes de loi et les négociants. Dans ce cas, l'essentiel des revenus ne venait pas de l'économie agricole. Il en était de même pour Hasparren ou Labastide-Clairence<sup>9</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux documents d'archives locales se réfèrent à cette activité. Ainsi, le Conseil de la communauté prit en janvier 1753 la défense des laneficiers afin d'obtenir la dispense de mettre au bord des étoffes qu'ils fabriquent leur nom comme le règlement du 13 janvier 1750 l'exige. La communauté se refusait à intervenir dans ce débat :

Le 14 janvier 1753 après midi, au porche de l'église, les sieurs abbé et jurats et grand nombre d'habitants ont unanimement délibéré :

1) : que les sieurs jurats, chacun dans son quartier, avertiront les syndics nommés pour le bureau de lanéficé, à ce qu'ils aient à venir trouver le greffier qui les informera de la façon que le corps de lanéficé doit s'y prendre afin de faire des représentations au Conseil du Roy afin de tâcher d'obtenir la dispense de mettre aux bouts des étoffes qu'ils fabriquent, leurs noms, comme le règlement du 13 janvier 1750 le porte ; la communauté ne devant pas entrer là-dedans, soit parce qu'effectivement cette démarche ne regarde que le corps de lanéficé, et soit parce que la communauté est assez chargée d'occasions de dépenses, depuis l'établissement des dits bureaux<sup>10</sup>.

Un autre document, daté de 1754, se réfère à la taxe que le contrôleur des finances du roi Louis XV voulut imposer aux habitants de la commune qui vivaient de cette production. Il est vrai que cette proto-industrie du textile occupait de nombreuses personnes. Ainsi, quelques années avant la Révolution de 1789 on comptait à Hasparren : 442 laboureurs, 353 tisserands et duranguiers, 270 cordonniers, 137 tanneurs, 13 chocolatiers et 32 marchands. Un mémoire de la Chambre de Commerce de 1795 présente l'activité des duranguiers :

<sup>9</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. La Révolution de 1789*. Tome IV, *Op. cit.* p. 41.

<sup>10</sup> Délibération du conseil de la communauté du 14 janvier 1753. AMH.

À Hasparren principalement et dans quelques communes voisines il y a un grand nombre de fabriques isolées d'étoffes de laines grossières, nommées capas, coutas et marrègues. Leurs propriétaires qui sont aussi cultivateurs font eux-mêmes avec leurs familles presque toute la manipulation de ces fabriques.

La très majeure partie des laines qu'ils y emploient proviennent des troupeaux du pays et ils tirent le surplus des contrées espagnoles les plus voisines.

Les produits servent à faire des capas pour les personnes, des couvertures pour le transport des marchandises et des sacs pour le grain et le sel. Ce qui n'est pas consommé dans le pays passe dans les contrées voisines, jusqu'aux ci-devant Languedoc, Quercy et Limousin<sup>11</sup>.

Le général Serviez évoqua également cette activité dans son rapport en soulignant l'excellent rapport qualité-prix des couvertures fabriquées dans plusieurs communes du département des Basses-Pyrénées :

La fabrication des couvertures de différentes qualités est considérable, et se fait, comme les deux précédentes, avec de la laine du pays, dans différentes communes. On en trouve depuis 4 jusqu'à 20 fr. ; on n'en fait peut-être nulle part à un prix aussi modéré, si l'on considère surtout leur qualité et leur grandeur<sup>12</sup>.

Les duranguiers et les laneficiers utilisaient donc de la laine de mouton locale et fabriquaient des toiles épaisses pouvant servir à la confection de capas, de voiles pour les navires et de sacs pour les grains ou la farine tels que ceux qu'utilisaient les meuniers de l'époque. À partir du lin et du chanvre produits localement on fabriquait aussi des sandales qui étaient constituées d'une semelle tressée et de lanières ou bandelettes entourant le mollet jusqu'au genou.

## 2.2. Une main d'œuvre très féminisée au XIX<sup>e</sup> siècle

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, environ 6 000 personnes étaient employées dans le textile dans le département des Basses-Pyrénées. C'était une industrie majeure puisqu'elle occupait la moitié des effectifs ouvriers. Grâce à ses efforts pour améliorer ses structures et sa mécanisation, elle luttait contre la concurrence des grandes fabriques du Nord et de l'Ouest de la France, mieux outillées et plus concentrées. Au Béarn, l'activité était concentrée principalement à Pau, Pontacq, Nay, Coarraze et Mirepeix pour le tissage du lin et de la laine, à Oloron et ses alentours pour le tissage de la laine, la

---

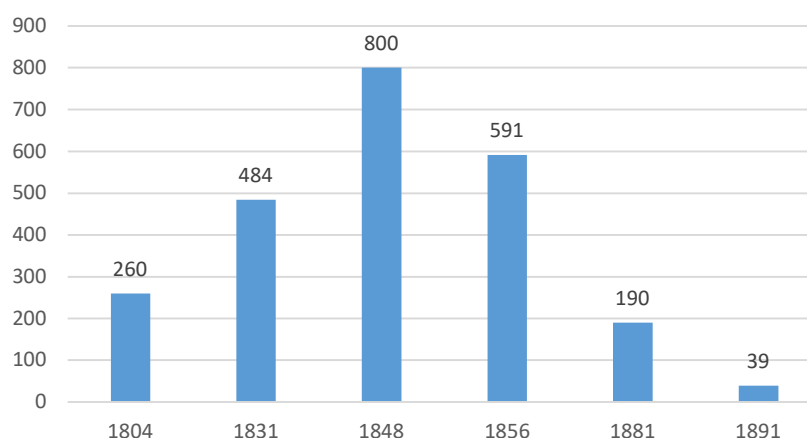
<sup>11</sup> Copie d'un mémoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne de Floréal An III, transmis au Comité de Salut Public. AMH.

<sup>12</sup> E-G. SERVIEZ, *Statistique du département des Basses-Pyrénées*, *Op.cit.*, p. 73.

bonneterie et les couvertures. Au Pays basque, Labastide Clairence, Ayherre et Hasparren faisaient de la bonneterie et des marrègues et Bayonne des toiles goudronnées<sup>13</sup>.

Cet artisanat du textile permit l'émergence de divers métiers complémentaires dont certains étaient essentiellement occupés par des femmes. Ainsi, le recensement de population de 1804 indiquait qu'il y avait à Hasparren 172 duranguiers, 59 fileuses, 14 tisserands et 15 tisseuses. En 1831, la commune comptait 213 duranguiers et laneficiers, 61 fileuses, 60 tisseuses, 15 tisserands, 15 laveuses et peigneuses de lin. On dénombrait également 95 couturières et 25 brodeuses. Les productions de ces dernières étaient écoulées sur le marché local mais également en Navarre<sup>14</sup>. L'enquête agricole de 1848 recensait 500 hommes, 150 femmes et 150 enfants<sup>15</sup> travaillant à Hasparren à la confection de marrègues<sup>16</sup>. Au recensement de 1856 on y dénombrait entre autres 591 personnes employées dans le textile. En 1881, il y avait encore 190 personnes employées dans le secteur textile dont 70 couturières et en 1891 il n'en restait plus que 39<sup>17</sup>.

**Graphique 1. Effectifs de l'industrie textile à Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle**



Source : Élaboré à partir des recensement de population et des données de l'Enquête agricole de 1848.

<sup>13</sup> J.F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'éveil d'une société civile*, Op.cit. p. 62.

<sup>14</sup> *Hasparren, regards*, Op.cit. p. 72.

<sup>15</sup> Le travail des enfants était courant à cette époque. Ils travaillaient souvent au sein de la cellule familiale, dans le cadre du travail à domicile. Cette pratique était également présente dans le secteur de la cordonnerie.

<sup>16</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle : 1804-1914*. Tome V, Op. cit., citant P. BAYAUD, « La situation agricole et industrielle des Basses-Pyrénées en 1848 », Actes du 84<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Dijon : 1959, Paris, 1960, p. 128.

<sup>17</sup> Recensement de population de 1804-1831-1856-1891 à Hasparren. AMH.

### 3. La tannerie, une activité bi-séculaire

Avant d'être supplantée par la cordonnerie, la tannerie fut l'activité de prédilection à Hasparren, celle qui fit sa renommée. En effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XIX<sup>e</sup>, la commune était surtout associée à cet artisanat. Nous allons dans un premier temps présenter les techniques utilisées localement pour tanner les peaux, des techniques rudimentaires qui évoluèrent peu ; puis nous analyserons l'évolution de la tannerie à Hasparren sur deux siècles jusqu'à sa disparition.

La description qui va suivre vise à illustrer les spécificités professionnelles dont disposaient les émigrants basques à l'époque. Ils étaient détenteurs d'un savoir-faire qui se transmettait de génération en génération et qui leur permit d'émigrer avec une spécialisation professionnelle rare qui fut déterminante pour s'intégrer dans les pays d'accueil.

#### 3.1. De la peau au cuir. Technique du tannage

Tous les types de peaux peuvent être tannés ; nous n'allons considérer ici que celles qui ont été principalement traitées par les tanneurs objets de l'étude : les peaux de bovidés. Les tanneurs d'Hasparren les travaillaient pour les transformer en cuirs et certaines d'entre elles provenaient des abattoirs des *saladeros*<sup>18</sup> d'Uruguay ou d'Argentine où étaient employés des émigrants d'Hasparren ou qui appartenaient à des émigrants comme nous le verrons dans une autre partie de cette étude.

Les techniques de conservation des peaux par l'homme à travers les âges ont été étudiées par Annie Roche dans son étude sur la tannerie dans la région de Romans. On peut y lire :

L'homme constata d'abord que les peaux se conservaient mieux lorsqu'elles se trouvaient au-dessus d'un foyer (ceci illustrant les premiers rudiments du tannage à la fumée que pratiquaient encore certains peuples archaïques) [...] Par la suite [...] l'homme se rendit compte que les peaux entassées au pied de certains arbres ou dans les lieux humides [...] ou bien encore baignant dans des mares d'eau (animaux qui s'y trouvaient probablement morts) se conservaient plus longtemps<sup>19</sup>.

Si durant des milliers d'années la tannerie n'a subi qu'une très lente évolution, les techniques utilisées ont varié avec l'entrée dans l'ère industrielle et l'introduction des progrès technologiques.

---

<sup>18</sup> Les *saladeros* étaient des abattoirs où l'on récupérait la viande pour la saler ainsi que les peaux de bovins qui étaient envoyées vers les tanneries pour leur transformation en cuirs.

<sup>19</sup> A. ROCHE, *La tannerie romaine de 1403 à nos jours*, Die : La Manufacture, 1984, p. 21.



Des différences dans le travail peuvent apparaître selon les tanneries mais il est important de souligner que les peaux sont transformées en cuir lorsque l'on connaît avec exactitude l'usage auquel il est destiné : il n'existe pas de processus standard.

Nous reproduisons ci-après les aspects techniques de la fabrication du cuir selon les méthodes traditionnelles afin de mieux appréhender les conditions de travail des tanneurs, objets de l'étude. Nous nous sommes inspirés de diverses sources bibliographiques<sup>20</sup> mais également d'une expérience personnelle de travail vécue dans une des dernières tanneries pratiquant le tannage végétal en France et la seule existant au Pays basque. Il s'agit de la tannerie Garat & Fils située dans la maison Donamaria du village d'Armendarits.

**Photo 1. Tannerie Garat à la maison Donamaria**



Le dirigeant, également propriétaire, est Emmanuel Garat, héritier d'une lignée de tanneurs issue de la tannerie Garat de la maison Lorda au quartier Celhay d'Hasparren depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fabrique des cuirs destinés principalement à l'industrie de la chaussure de luxe (bottiers, chausseurs et cordonniers) avec une spécialité dans le cuir pour semelles mais également pour la maroquinerie ou la sellerie. Pour tanner ses peaux de bovidés (croupons de Bavière pour les semelles et collets de race bretonne ou normande pour la chaussure<sup>21</sup>), Emmanuel Garat et ses deux employés utilisent la méthode du tannage lent (4 à 6 mois) et extra-lent (12 mois) et des extraits de châtaignier.

---

<sup>20</sup> Nous avons eu recours aux ouvrages d'Annie Roche, précité mais également de FORMOSO PERMUY Antonio, *Procedimientos industriales al alcance de todos*, La Coruña : 1944, 1247 p., de VALLEJO Francisco José, *Curtido de cueros*, Buenos Aires : Edit. Hobby, 1949, GARMENDIA LARRAÑAGA Juan, *Euskal Herria. Etnografía, Historia*, Donostia-San Sebastián : Haranburu Editor, 1997, Tome 1, *Artesanos* de IMBULUZQUETA ALCASENA Gabriel, *Panorama* n°8, Pamplona : Institución Príncipe de Viana ainsi que l'*Encyclopédie* Diderot et d'Alembert dans sa partie consacrée à la tannerie.

<sup>21</sup> Le croupon est issu de la partie du dos de la bête et donne un cuir lourd et épais idéal pour la fabrication de semelles. Le collet vient des épaules et de la nuque du bovin et donne un cuir plus fin.

**Photos 2 et 3. Échantillon d'extrait de châtaignier et de semelles produites dans la tannerie**

L'objectif de cette immersion dans une tannerie était de rapporter un modeste témoignage ethnographique afin de montrer la réalité du travail de tanneur et de visualiser les étapes du processus de transformation d'une peau en cuir. Il ne s'agissait pas d'observer mais de participer aux différentes tâches comme un ouvrier-tanneur durant deux semaines<sup>22</sup>.

**3.1.1. Le conditionnement des peaux : une étape fondamentale**

Sur une peau étendue, nous pouvons distinguer les parties suivantes : cou, pattes, flancs, croupe. Toutes ces parties sont parfaitement visibles dans une peau non tannée. Il est facile de distinguer les différentes parties de la peau en termes d'épaisseur et de consistance. La croupe est la partie la plus épaisse et la plus dure ; les flancs et les pattes sont de moindre épaisseur.

Les tanneries, selon la modalité de chacune d'entre elles, reçoivent les cuirs ou les peaux pour leur industrialisation, sous l'une des formes suivantes :

1. Peaux fraîches : si le tannage est effectué immédiatement après l'abattage de l'animal, il est possible d'éviter l'utilisation de méthodes de conservation telles que le séchage et le salage.
2. Peaux sèches : le séchage de la peau prévient dans une certaine mesure la propagation de certains micro-organismes qui causent la putréfaction. L'action du soleil et du vent réalise cette opération de séchage. Le séchage doit être effectué lentement, sinon les peaux ou les cuirs acquièrent une consistance cornée ou un plissement caractéristique, ce qui est préjudiciable non seulement au tannage mais aussi à leur utilisation ultérieure.

---

<sup>22</sup> Cette immersion a été effectuée au mois de mars 2010 dans le cadre d'un stage universitaire. Les photos ont été réalisées durant cette période d'immersion.

Le séchage en contact avec le sol doit être évité. L'atmosphère chaude et humide entre le sol et la face inférieure de la peau provoque une putréfaction rapide de la matière animale.

3. Peaux salées et séchées : il s'agit d'un procédé utilisé lorsque les peaux ne sont pas destinées à être tannées immédiatement. Il consiste à recouvrir les peaux étendues de gros sel. Il est courant de les plier et de les attacher. Elles sont ensuite empilées et séparées les unes des autres par une couche de sel. Après que les peaux ont été empilées pendant un certain temps, elles sont placées au soleil pour un séchage final.
4. Peaux salées fraîches : le traitement approprié pour les grandes peaux est le suivant : dès l'abattage de l'animal ou quelques heures plus tard, la peau est étalée sur le sol et recouverte d'une couche de sel ordinaire qui sera plus importante sur les parties les plus grandes. La partie poilue de la peau doit être laissée vers le bas afin qu'elle reçoive le moins de sel.

**Photo 4. Stock de peaux fraîches salées avant tannage à la tannerie Garat**



Avant d'arriver à la tannerie, la peau de l'animal est l'objet de manipulations que l'on regroupe sous le nom de « conditionnement ».

L'*abat* constitue la première opération pratiquée généralement en abattoir. Deuxième phase, l'*habillage* - ou la confection de la dépouille - comprend le *parfendage* (incision de la peau suivant la ligne médiane ventrale, puis perpendiculairement à cette ligne en avant des pattes antérieures et en arrière des pattes postérieures) et la *dépouille* (séparation de la peau de la viande). Le produit obtenu formant la dépouille est appelé « peau fraîche », « peau brute » ou bien encore « peau verte ».

Enfin, en fonction des distances plus ou moins grandes qui séparent les abattoirs des tanneries, les dépouilles peuvent ne pas être livrées dans l'immédiat, or il a été constaté que la décomposition

commence trois heures après l'abattage. C'est la raison pour laquelle intervient un troisième stade, la *conservation* qui a recours à des procédés dont les plus courants reposent sur le principe de la déshydratation, ceci afin de priver d'eau les micro-organismes (bactéries et champignons) et ainsi empêcher leur développement à la surface de la peau. Pour être à même de mieux comprendre la transformation dont la peau va être l'objet et toutes les étapes que cela comporte, voici un aperçu histologique<sup>23</sup>.

Quelle que soit l'espèce de l'animal, deux côtés se distinguent sur toute peau fraîche : le *côté fleur* généralement recouvert de poils et le *côté chair* auquel adhère la viande de l'animal. Cette peau comprend trois parties :

1. l'épiderme ;
2. le derme :
3. le tissu sous-cutané ou hypoderme.

Le derme occupe une place prépondérante tout au long des phases de « fabrication » du cuir. Il représente la matière première de la tannerie, la partie de la peau qu'il s'agit de rendre imputrescible par le tannage. La tâche préparatoire de ce dernier (consistant à isoler le derme des autres éléments inutiles) est exposée dans les lignes suivantes.

### 3.1.2. Le processus de fabrication du cuir : de multiples opérations

#### 3.1.2.1. Préparation des peaux au tannage

La peau brute achetée par le tanneur n'est pas présentée en l'état au tannage. Auparavant, elle doit être débarrassée de certaines substances et parties inutilisables et c'est ici qu'intervient *le travail de rivière*. Malgré son exécution différente selon les tanneries, il se compose essentiellement des mêmes opérations fondamentales :

##### – Trempe ou reverdissage

Son but est de débarrasser la peau de souillures superficielles (sang, crottes, etc.) et solubles (en particulier le sel utilisé pendant la conservation) et de lui rendre sa souplesse initiale en restituant l'eau perdue pendant la conservation. L'eau est renouvelée plusieurs fois afin d'éliminer le sel dissous, sous peine de favoriser la prolifération des bactéries et de provoquer la putréfaction des peaux.

---

<sup>23</sup> Histologie : étude descriptive des tissus constituant les êtres vivants.

**Photo 5. Peaux prêtes pour l'entame du processus de tannage**

Deux moyens mécaniques sont employés pour la réalisation de cette trempe : une coudreuse, récipient pourvu d'un moulinet qui agite l'eau, ou bien un foulon (ou tonneau), sorte de grand fût tournant sur un axe creux dans lequel sont versées diverses solutions. Il mesure généralement 2,30 m de diamètre sur 1,25 m de longueur et tourne à une vitesse de 15 à 30 tours par minute. Une porte à traverses étanche permet d'introduire les peaux qui, lorsque le tonneau fonctionne, s'accrochent aux chevilles de bois (disposées en quinconce) se trouvant à l'intérieur de l'appareil. Ainsi brassées, les peaux absorbent en peu de temps l'eau et les matières tannantes.

**Photo 6. Foulon de tannage à la tannerie Garat**

– *Épilage et pelanage*

L'épilage comprend tous les traitements dont le but est de relâcher l'épiderme et les poils afin de les séparer facilement du derme.

Le pelanage consiste en une application de divers traitements qui provoque une modification du tissu dermique, c'est-à-dire un relâchement des fibres permettant ainsi une meilleure pénétration des produits destinés au tannage.

Ces opérations, quoique bien distinctes sont réalisées généralement en une seule fois et s'effectuent dans des cuves fixes, des foulons ou des coudreuses.

**Photo 7. Extraction des peaux du foulon après bain d'épilage**



– *Ébourrage et écharnage*

Facilité par l'épilage qui a attaqué considérablement les poils de l'épiderme, l'ébourrage (ou nettoyage du côté fleur) consiste à enlever les poils et les résidus épidermiques accumulés.

Le côté fleur nettoyé, il en sera fait de même pour le côté chair. Le rôle de l'écharnage est de détacher les chairs et les graisses adhérentes au derme avec des outils tranchants. Si aujourd'hui cette opération est effectuée avec des machines, avec les procédés anciens, on utilisait un chevalet sur lequel on plaçait la peau que l'on travaillait avec des couteaux ronds et demi-ronds.

**Photo 8. Méthodes ancestrales de tannage**



Source : A. FORMOSO PERMUY, *Op.cit.* p. 421.

– *Déchaulage ou purge de chaux*

Cette opération vise à éliminer la chaux et à enlever les éléments intervenus pendant l'épilage et le pelanage afin de faciliter l'action des matières tannantes. À ce stade, la peau dite « peau en tripe » est prête à recevoir ces dernières. Appelé travail de rivière car effectué dans l'eau, le processus de déchaulage était pénible à cause de l'humidité. Les pieds des travailleurs étaient au contact de l'eau et en période de chaleur, les odeurs émanant des peaux rendaient l'atmosphère irrespirable. Un ouvrier était amené tout au long de la journée à transporter de nombreuses peaux, soit en moyenne un poids de huit tonnes. Aujourd'hui, grâce à la mécanisation, le travail de rivière est devenu moins pénible.

3.1.2.2. *Le traitement du cuir : le tannage*

Le tannage consiste à traiter la peau en tripe par des tannins<sup>24</sup> ou des matières tannantes afin de les transformer en cuir, c'est-à-dire en un produit imputrescible, souple ou plastique, résistant à l'hydrolyse<sup>25</sup> et résistant à la chaleur. Les matières permettant de tanner peuvent être de nature végétale (galles des chênes de France...)<sup>26</sup>, minérale (sels de chrome, sulfate, sels d'aluminium, alun...) ou organique, n'appartenant pas au règne végétal (huiles d'animaux marins ...).

Si jusqu'à présent l'art du tanneur avait pour but de disposer les peaux à recevoir l'action du tan, cet art s'appliquera désormais à faire pénétrer le tannin dans les peaux.

Le principe du tannage consiste à bloquer les fonctions chimiques libres pour qu'elles ne puissent plus réagir et entraîner la dégradation de la peau.

Il va être question ici de deux tannages, l'un végétal, l'autre minéral.

– *Tannage végétal*

Cette méthode ancestrale est composée de quatre variétés de tannages.

Le tannage extra-lent qui passe pour être l'ancêtre des tannages végétaux et qui illustre le vieil adage « Du temps au tan pour faire un bon cuir » se caractérise par un emploi exclusif de l'écorce (généralement écorce de chêne pour la France) et une durée de fabrication particulièrement longue, 12 à 18 mois, voire davantage.

---

<sup>24</sup> Tanin ou Tannin : substance existant dans divers produits végétaux, et principe actif du tan, capable de transformer la peau des animaux en cuir. Tan : écorce de chêne moulue, utilisée dans l'application de méthodes anciennes de tannage végétal.

<sup>25</sup> Hydrolyse : réaction de dédoublement d'une molécule par action de l'eau.

<sup>26</sup> Galle : excroissance produite chez les végétaux sous l'influence de certains parasites.

La méthode de tannage la plus simple est celle dite de la fosse, qui consiste à placer les peaux, après les avoir décortiquées, dans une cuve dans laquelle on a appliqué une couche de 25 cm de matériau tannant ; sur la première peau, on applique une autre couche de 5 cm de matériau tannant légèrement humidifiée, car la poussière rendrait le travail très désagréable. D'autres peaux sont placées de la même manière (5 cm de matériau tannant sont placés entre deux peaux), jusqu'à ce qu'un tas soit formé. Il est à noter que lors de cette première opération, les peaux doivent avoir le côté charnu vers le bas. Lorsque le tas de peaux atteint 50 cm du bord supérieur de la cuve, on ajoute de l'eau jusqu'à 5 cm du bord et on couvre la cuve. Après le premier chargement, les peaux doivent rester dans la cuve pendant environ trois mois. La proportion de matériau tannant dans le premier chargement doit être de 100 kg pour 60 kg de peaux. Au terme des trois mois, les peaux sont retirées et placées dans une deuxième cuve, cette fois-ci avec le côté charnu vers le haut. A la tannerie Garat d'Armendarits, cette opération est également effectuée dans des cuves remplies d'eau et de matière tannante (extrait de châtaignier) mais les peaux sont immergées verticalement.

**Photo 9. Cuve ou fosse remplie de matière tannante**



Dans la deuxième cuve, la proportion de matière tannante est de 100 kg pour 90 kg de peaux. La deuxième cuve est utilisée pendant une période de quatre mois. L'opération est répétée en plaçant les peaux avec le côté charnu vers le haut et en prenant des parties égales de ces dernières et de la matière tannante ; ce traitement dure de quatre à cinq mois.

Il semble de nos jours que le tannage extra-lent ne se pratique plus en Europe. Il fournit en outre des cuirs à des prix trop élevés.

Lors du tannage lent, le jus tannant est ici constitué d'écorces et d'extraits, combinaison qui permet à ce mode de fabrication (dont les phases sont sensiblement les mêmes que celles du tannage extra-lent) de se dérouler en neuf mois seulement.



Le tannage moyen ou mixte, le plus employé, représente une transition entre les tannages lent et rapide. Il exige l'emploi d'écorces et d'extraits tout comme le tannage lent. En revanche il s'en différencie nettement par sa durée qui varie de quatre à sept mois.

Pour le tannage rapide, seuls des extraits sont requis (l'écorce est définitivement abandonnée) et trois mois suffisent pour réaliser ce mode de fabrication dont tous les travaux sont accomplis mécaniquement.

**Photo 10. Extraction des peaux hors des fosses après plusieurs mois d'immersion**



– *Tannage minéral*

Le tannage au chrome, véritable révolution dans la fabrication du cuir, est à l'heure actuelle le plus utilisé. Son apparition date de 1900 environ. Étant issues de combinaisons chimiques d'une grande complexité, les opérations qui composent ce tannage ne seront pas détaillées. On peut cependant apporter la précision suivante : elles s'effectuent au foulon et durent seulement 24 heures.

En ce qui concerne le tannage à l'alun, son emploi se limite exclusivement au domaine de la ganterie et de la préparation des peaux à fourrure.

*3.1.2.3. Le corroyage<sup>27</sup> et le finissage*

Si autrefois la tannerie fournissait un cuir uniquement tanné, elle peut aujourd'hui, grâce aux moyens techniques dont elle dispose, livrer des cuirs teintés et façonnés exactement pour l'usage que l'on veut en faire. Le cuir passera encore par une douzaine de phases de manipulation avant de pouvoir être commercialisé.

---

<sup>27</sup> Ensemble des opérations menées après le tannage pour arriver à un cuir fini.

Dans le cas du cuir à semelle, le tannage est toujours fait au végétal. L'unité de mesure d'un cuir n'est pas le mètre carré, contrairement à ce que l'on pourrait penser, mais le pied.

### Les activités de finissage



Photo 10. Machine à essorer les peaux



Photo 11. Assouplissage des peaux



Photo 12. Séchage des peaux à l'air libre



Photo 13. Nourrissage du cuir avec des matières grasses naturelles



Photo 14. Lissage du cuir pour l'assouplir



Photo 15. Battage d'un coupon pour écraser la fibre

### 3.1.3. Des procédés de fabrication rustiques à Hasparren

Voici les procédés artisanaux utilisés à l'époque où Hasparren s'était spécialisé dans le tannage.

Une fois le tannin préparé, on prenait une peau de vache que l'on plongeait dans une fosse remplie de chaux et d'eau pour enlever les poils. La fosse avait la forme d'un carré, d'un rectangle ou d'un cercle

et d'un mètre de profondeur environ. Elle pouvait être simplement creusée dans le sol ou alors était construite sur le sol et limitée par un mur en maçonnerie d'environ un mètre de haut.

Tous les jours - durant dix jours - il fallait enlever la peau, remuer l'eau et la replonger dans la fosse. Quand les poils tombaient, ils étaient retirés à l'aide d'un couteau. Le cuir passait alors dans une autre fosse de même dimension mais uniquement remplie d'eau. Il y perdait la chaux dont il était imbibé et le tanneur pouvait ensuite retirer les morceaux de chair qui adhéraient encore à la peau.

**Photo 16. Fosse à tanner découverte à l'ancienne tannerie Lorda (quartier Celhay-Hasparren)**



Source : Photo personnelle réalisée pour l'étude

Puis les fosses étaient plus étroites et plus profondes : 1,5 mètre de profondeur. Elles étaient remplies d'eau et de tannin. Il fallait enlever le cuir deux fois par jour, bien remuer le tannin et y replonger les peaux. Le résultat final était bien meilleur si l'opération était effectuée trois fois au lieu de deux. On changeait le tannin des fosses tous les six jours. Ce processus pouvait durer entre deux mois et demi et trois mois selon l'épaisseur du cuir. Pour savoir si le tannin avait bien pénétré le cuir, l'artisan faisait une entaille dans la partie la plus épaisse à l'aide d'un couteau. Si une raie blanche apparaissait, il fallait continuer. Lorsque le tannin avait bien pénétré, le tanneur passait une graisse spéciale de couleur jaune sur le cuir, le laissait sécher puis le nettoyait. On pouvait alors préparer les différents produits pour lesquels le cuir avait été tanné (souliers, outres...).

En dehors des peaux de bovins, l'artisan tanneur travaillait également les peaux de brebis, de moutons et de chèvres. Sur la peau mise à tremper, il jetait de la pierre d'alun, de la poussière et un peu de sel. Il ramassait la peau et la laissait ainsi durant cinq ou six jours avant de la plonger dans une fosse remplie d'eau chaude salée et de pierre d'alun qui s'y diluait peu à peu. Lors de l'étape suivante, la peau était séchée et nettoyée.

## 3.2. Des tanneries artisanales anciennes et dispersées sur tout le territoire d'Hasparren

### 3.2.1. De l'eau, des peaux, du tan

L'eau, le tan et les peaux sont les trois éléments nécessaires pour développer une activité de tannage et le moins que l'on puisse dire est qu'Hasparren n'était dépourvu d'aucun des trois.

La commune possède un réseau très important de ruisseaux et de cours d'eau. La plupart proviennent du mont Ursuia dont les nombreuses sources alimentent quatre cours d'eau principaux coulant vers l'ouest, l'est et le nord. Descendant du flanc ouest de l'Ursuia, plusieurs ruisseaux vont constituer la rivière Urkoiko Erreka au quartier Urcuray qui se jette dans la Nive. C'est aussi dans la partie ouest des landes d'Hasparren que naît la rivière Ardanavy qui se jette dans l'Adour après avoir traversé la commune de Briscous. D'autres ruisseaux descendant de la face nord de l'Ursuia forment dans le bourg d'Hasparren le cours d'eau appelé Hazketako Erreka. Celui-ci traverse le quartier de Hasquette et se jette dans la rivière l'Aran qui elle-même se déverse dans l'Adour. Enfin, sur le flanc est de l'Ursuia, d'autres ruisseaux forment la rivière appelée La Joyeuse qui devient l'Aran quelques kilomètres plus loin<sup>28</sup>.

Tous ces cours d'eau, disséminés sur tout le territoire de la commune permettaient l'activité des tanneries qui étaient pour la plupart situées dans des fermes proches des ruisseaux. L'eau était indispensable en grande quantité pour alimenter les fosses mais également pour faire tourner les moulins à tan souvent mus par la force hydraulique. Un recensement effectué dans la commune en 1804 relevait l'existence de 29 moulins à farine, 9 moulins à tan ainsi que trois tuileries. Voici la liste de ces moulins à tan en 1834<sup>29</sup>.

**Tableau 1. Moulins à tan à Hasparren en 1834**

Propriétaire	Parcelle	Ruisseau
Galbarret-Maison Chaspi	219	Arketa
Dainciart	319	Urkoiko Erreka
Santiago Hardoy	473	Urgeitza
Issouribéhère	777	Arketa
Saint-Martin	604	Lapeyerre Bordegia
Larregain	728	Urkoiko Erreka

Source : Archives Municipales d'Hasparren.

<sup>28</sup> *Hasparren, regards*, 1997, *Op.cit.* p.10.

<sup>29</sup> Cadastre 1834. AMH.

Leurs propriétaires travaillaient pour les tanneurs locaux en leur fournissant l'écorce triturée dans leur moulin car à cette période, les tanneurs ne produisaient pas eux-mêmes leur matière tannante ; ils faisaient triturer l'écorce de chêne au moulin à tan le plus proche de chez eux. Le moulin à tan était souvent équipé d'une roue en bois qui tournait au bord du cours d'eau près duquel il était construit et le système hydraulique actionnait ensuite des pilons qui trituraient l'écorce<sup>30</sup>. Des propriétaires, comme Santiago Hardoy et Issouribéhère pouvaient avoir un moulin à tan et un moulin à farine. Plus tard, certaines tanneries, comme celle de Lorda au quartier Celhay, possédèrent leur propre petit moulin à tan afin de ne pas dépendre d'autres propriétaires de moulins.

Les archives municipales nous apprennent également que les moulins à tan existaient déjà une cinquantaine d'années plus tôt au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le 25<sup>e</sup> jour de septembre 1785, en la chambre du conseil de la Communauté de Hasparren en Labourd. Il a été délibéré.

Le sieur Deyherabide jeune d'Urcuray ayant représenté à la dite assemblée le désir qu'il a de faire bâtir un moulin à tan au bas de sa maison et demande pour employer à cette bâtisse six à huit pieds de chêne de la forêt commune à l'estimation. La présente assemblée les lui a accordés suivant l'usage et les statuts de la paroisse<sup>31</sup>.

Quelques années plus tôt, en 1767, la Communauté s'opposa à la construction d'un moulin à tan entamée par le sieur Marinche sur un terrain et sans autorisation. La raison principale évoquée en était que l'eau libérée de la nasse pourrait inonder le chemin public qui se trouvait au-dessous<sup>32</sup>.

Si l'eau coulait en abondance à Hasparren, la communauté des habitants dut prendre très tôt des mesures pour protéger, entre autres, les forêts communes d'où était extraite la matière première utilisée pour le tannage. En effet, Hasparren a depuis fort longtemps possédé sur ses vastes terres une très importante forêt dans lesquelles le chêne tauzin était abondant. Les achats de chênes de la forêt d'Hasparren avaient une particularité car on achetait l'arbre nu. C'est-à-dire qu'avant de prendre possession de son bien, l'acheteur devait le dépouiller de toute son écorce qu'il abandonnait sur place. Cette écorce était récupérée ensuite et permettait aux tanneurs locaux d'en tirer le tan nécessaire au tannage qui était pratiqué dans des fermes-tanneries situées dans tout le territoire de la commune.

---

<sup>30</sup> Le fonctionnement des anciens moulins à tan a été admirablement étudié par Jean-Pierre Henri Azéma dans son ouvrage *Moulins du cuir et de la peau- Moulins à tan et à chamoiser en France XIF-XX<sup>e</sup> siècle*, Éditions Créer, 2004, 216 p.

<sup>31</sup> Délibérations du conseil de la Communauté d'Hasparren du 25 septembre 1785. AMH.

<sup>32</sup> Délibérations du conseil de la Communauté d'Hasparren du 15 février 1767. AMH.

On extrayait le tannin ou acide tannique (élément nécessaire pour le tannage) de l'écorce du chêne. Cette opération, également appelée *écorçage en sève*, s'effectuait généralement entre les mois de mai et juillet. On disait alors que l'arbre était *izerditan*<sup>33</sup>, qu'il transpirait, c'est-à-dire lorsque la sève montait en abondance et que les bourgeons gonflaient et commençaient à s'ouvrir. Pour séparer l'écorce du tronc, on fendait l'écorce avec une hache. On la frappait ensuite avec la tête de la hache puis on introduisait celle-ci dans la fente en faisant levier pour faire sauter l'écorce. On la mettait à sécher dans un endroit couvert et on la triturerait pour la moudre et la réduire à l'état de poudre grâce à un moulin à tan.

La forêt, ce bien commun, était l'objet de toutes les attentions car elle permettait de construire des habitations, de se chauffer et procurait le tan nécessaire à l'élaboration des cuirs. Il fallait donc assurer sa pérennité et les archives communales disposent de nombreux documents issus des délibérations du conseil de la Communauté ou du conseil municipal se référant à sa protection et à son entretien. Ainsi, en 1705, dans un souci de renouvellement de la forêt, les responsables de la commune décidèrent que chaque famille devrait planter un chêne le jour que leur jurat<sup>34</sup> leur indiquerait. Des saisies étaient prévues pour les contrevenants<sup>35</sup>. En 1725, un document rappelle l'interdiction faite aux habitants de procéder à l'écorçage sauvage des arbres et les peines encourues en cas de non-respect de cette décision :

Article 9 : Défense d'écorcer les arbres

Qu'il ne sera pas permis à aucun habitant de quelque qualité qu'il puisse être d'écorcer en tout ni en partie aucun chêne, hêtre ou tauzin en aucun temps à peine savoir de vingt livres pour chaque pied et pour chaque contravention de jour et le double de nuit et en outre l'écorce demeurera à la dite communauté, ce si en défaut de garde bois on peut faire la preuve de la contravention tant au présent article qu'au septième du moins par deux paroissiens la preuve sera reçue et faite par les dits sieurs et jurats attendu que plusieurs habitants ont accoutumé de ruiner la forêt en écorçant ainsi les arbres et les faisant mourir soit de nuit soit de jour dans le temps qu'ils sentent que les dits garde bois sont éloignés se prévalant que de ce que les dits paroissiens ne puissent point servir de témoins et que par conséquence et en nécessaire pour la conservation et augmentation de la dite forêt que la dite preuve faite par ces témoins paroissiens soit reçue dorénavant après laquelle preuve faite de garde bois ou de quelque charge-tenant qui en seront crus sans témoins attendu leur serment et les dits sieurs abbé et jurats pourront contraindre les contrevenants au paiement des dites peines qui appartiendront le tiers à la dite communauté, un autre tiers au dénonciateur, l'autre tiers aux

---

<sup>33</sup> Izerdia (en langue basque) : la sueur.

<sup>34</sup> Sous l'Ancien Régime, le jurat était un magistrat municipal ayant prêté serment.

<sup>35</sup> Délibérations du Conseil de la Communauté 1705. AMH.

dits abbé et jurats et en outre avoir pour leur droit de pignores<sup>36</sup> trois livres quatre sols, et le tout sera payé du produit des dits meubles pignores qui seront vendus suivant et en la manière expliquée par le premier article. Et supposé que les contrevenants n'ayant pas les meubles pour pouvoir les pignores ce qui sera reconnu par les abbé et jurats ceux-ci pourront les arrêter et emprisonner et les mettre et tenir dans les prisons de la dite paroisse pendant 24 heures et ensuite les faire conduire dans les prisons du bailliage pour y demeurer jusqu'à payement des dites peines<sup>37</sup>.

En 1737, le Conseil de la Communauté décida que chaque habitant aurait la liberté de planter des chênes et qu'il se verrait gratifié de 20 sols pour chaque pied encore en vie au bout de trois ans<sup>38</sup>. Le vol de bois de la forêt communale était monnaie courante et des poursuites étaient engagées à l'encontre de ceux qui la dépouillaient. Certains coupaient juste des branches alors que d'autres abattaient des chênes entiers. Les registres de délibérations du XVIII<sup>e</sup> siècle font souvent état de poursuites concernant des habitants d'autres communes venus voler du bois dans la forêt communale d'Hasparren.

La forêt était aussi entretenue par les porcs que les agriculteurs mettaient en pacage pour y manger les glands. Mais ce droit était réglementé. Les porcs étaient nombreux et parfois on ne savait pas s'ils étaient d'Hasparren ou d'ailleurs. Le Conseil délibéra qu'en 1755 chaque propriétaire ne serait autorisé à conduire dans la forêt que cinq porcs, quelle que fût leur taille. Par ailleurs, les dégradations constatées dans la forêt se multipliant, il fut décidé que selon qu'elles étaient commises par des habitants de la commune ou de communes voisines, les premiers devraient payer sur leurs ressources et les seconds seraient poursuivis en justice<sup>39</sup>. Par la suite, les dévastations de la forêt se multiplièrent et pour lutter contre les délinquants deux nouveaux garde-bois furent engagés. On décida de leur attribuer une rémunération de 150 livres pour l'année ainsi que le tiers de la valeur des contraventions qu'ils percevraient.

Le 24 messidor de l'An III (12 juin 1795), la forêt communale fut divisée en 12 sections différentes afin de faciliter sa gestion. Cependant, durant toute la période révolutionnaire, elle fut dévastée soit par les habitants d'Hasparren soit par ceux des villages limitrophes. En 1802, la loi obligea à remettre les forêts en bon état et le maire d'Hasparren fut chargé comme un siècle auparavant de veiller à ce que chaque habitant plante le chêne qui lui avait été confié pour renouveler la forêt.

---

<sup>36</sup> Pignorer signifie prendre en gage.

<sup>37</sup> Extraits de l'acte capitulaire du 23 février 1725 concernant la gestion de la forêt communale. AMH.

<sup>38</sup> Délibérations du Conseil de la Communauté 1737. AMH.

<sup>39</sup> Délibérations du Conseil de la Communauté du 19 octobre 1755. AMH.

En 1862, un nouveau projet de reboisement fut présenté ; il concernait 2 596 hectares de forêt et coûta 21 000 francs. En 1878, une coupe de bois fut effectuée et concerna 1 240 pieds de chênes. Enfin, en 1887, 250 pieds de beaux chênes furent vendus pour payer les dettes de la commune et cette pratique fut dès lors généralisée<sup>40</sup>.

Pour ce qui est des peaux qui étaient ensuite transformées en cuirs dans les tanneries de la commune, elles provenaient du bétail élevé localement mais aussi de peaux importées comme le souligne Etienne Dravasa :

La commune de Hasparren avait un grand nombre de petites tanneries isolées qui étaient exploitées par leurs propriétaires en même temps cultivateurs et dont la plupart mettaient « eux-mêmes la main à l'œuvre ». Ces tanneries étaient alimentées par quelques cuirs du pays et par ceux venant des colonies françaises, du Portugal ou de Hollande.

Le tan nécessaire était fourni par les chênes des landes de Hasparren et les huiles de poissons provenaient des ports de pêche du Labourd<sup>41</sup>.

### 3.2.2. La tannerie à Hasparren : une activité bi-séculaire

À l'origine, le tannage était un travail familial et l'on consommait le cuir que l'on tannait, mais la profession de tanneur apparut au Moyen-Age. A Bayonne, il y avait un quartier des tanneries dans les faubourgs de Saint-Léon, au bord de la Nive et des courtiers se chargeaient d'importer les peaux brutes et de les réexporter tannées.

Si l'on peut raisonnablement estimer que la tannerie s'est développée très tôt à Hasparren, les premiers écrits concernant les cuirs tannés n'apparaissent que vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>.

On apprend par une délibération du conseil de la Communauté d'Hasparren datée du 15 avril 1743 qu'un Haspandar est autorisé à construire un foulon au quartier d'Urcuray dont les chamoiseurs<sup>43</sup> locaux pourront profiter :

---

<sup>40</sup> Délibérations du Conseil municipal 1862, 1878 et 1887. AMH.

<sup>41</sup> E. DRAVASA, *Les privilèges des Basques du Labourd sous l'Ancien Régime*, Thèse pour le Doctorat, Université de Bordeaux, Faculté de droit, 1950, p. 59-60.

<sup>42</sup> Il s'agit principalement des délibérations du Conseil de la Communauté d'Hasparren et de correspondances et mémoires se trouvant aux archives de la Chambre de Commerce de Bayonne qui ont été consultées aux archives de cette institution avant leur versement au Pôle d'Archives de Bayonne : G-66 n°26, G-67 n°15, G-68 n°5, G-68 n°30, G-68 n°31, G-68 n°32, G-68 n°36.

<sup>43</sup> Les chamoiseurs tannaient des peaux plus fines et donc plus délicates ; elles étaient ensuite enduites d'huile de poisson provenant d'Angleterre dans le but de les assouplir.



L'an 1743 et le quinzième d'avril au porche de l'église St Jean Baptiste de la paroisse de Hasparren en Labourd. Les habitants rassemblés avec les sieurs abbé et jurats délibèrent qu'ils feront marquer au sieur Damespil le terrain où il se propose de faire la bâtisse d'un foulon et qu'au moyen du quantum visité pour les terres à clore, ils lui en consentiront contrat de vente avec permission de faire la bâtisse dont il est question attendu qu'il est de l'intérêt public, que les profits que les chamoiseurs d'Urcuray vont souvent porter au foulon d'Attisane<sup>44</sup>. Les foulons de cette paroisse étant tous occupés à la fois, qu'ils restent sur les lieux et qu'il faudrait d'ailleurs un préjudice valable pour défendre pareille entreprise.

Suite à cette délibération, le 26 mai 1743, le dénommé Dibildots-Chimalet déposa une requête pour interdire la construction du foulon car il en possédait un lui-même et ne souhaitait pas de concurrence.

Voyant que le nombre de cuirs tannés dans la région d'Hasparren était conséquent, les contrôleurs des finances de l'époque, décidèrent de taxer l'activité. Le droit de marque sur les cuirs fut créé le 17 août 1759 et cet impôt concernait désormais tous les tanneurs du Labourd et donc ceux d'Hasparren qui, du fait de leur nombre conséquent, s'estimèrent lésés. Ils protestèrent car c'était une des activités principales dans la commune qui faisait vivre de nombreuses familles. Les cuirs étaient produits sur place puis vendus sur les marchés locaux ou écoulés par des négociants dans d'autres villes.

L'Espagne était aussi un des débouchés traditionnels et les tanneurs s'y rendaient, notamment à la foire de Pampelune, pour écouler leur cuirs. La vente de leur production à l'étranger fut une des raisons alléguées par les tanneurs pour refuser la nouvelle taxe qu'on voulait leur imposer. Le bras de fer avec les autorités dura de longues années jusqu'à ce qu'en 1766, les tanneurs proposent de payer un abonnement de 2 000 livres sur les cuirs tannés à condition d'être exemptés de toute autre taxe à leur introduction au pays ou à leur sortie à l'étranger<sup>45</sup>.

A cette époque, les maîtres-tanneurs étaient peu nombreux, seuls quelques-uns achetaient des peaux, et les faisaient en partie tanner dans les fermes locales avant de les vendre. Au quartier d'Urcuray se trouvaient ainsi de nombreux chamoiseurs qui tannaient des peaux de chevreuil et de cerf. Un document de la Chambre de commerce de Bayonne de 1785 apporte des précisions sur cette activité : « Pour traiter ces peaux, il faut des eaux pures et vives et courantes. Il faut aussi des endroits uniques pour y établir les foulons et les lessivoirs qui sont nécessaires. »

---

<sup>44</sup> Attisane (Atezain) est un quartier du village voisin de Mendionde.

<sup>45</sup> Délibération du 23 septembre 1766 du Conseil de la Communauté. AMH.

Des échanges de correspondances de ce fonds datés de 1786 font état d'une plainte déposée par les chamoiseurs d'Hasparren qui se plaignent d'avoir vu une partie de leur production saisie à Pampelune<sup>46</sup>. Ils indiquent que leur activité est exercée à Hasparren depuis plus d'un siècle et que leurs chamoiseries sont transformées en territoire espagnol par des tailleurs pour en faire des culottes et y être ensuite vendues.

Peu après, la Révolution française généra d'autres protestations et réclamations de la part de ces tanneurs qui refusaient toujours de payer davantage d'impôts. Un autre mémoire de la Chambre de commerce de Bayonne daté de 1790 évoque à nouveau ce problème :

Il n'est pas inutile d'observer qu'il y a dans l'intérieur de cet arrondissement dans les communes d'Hasparren, Cambo, Louhousoa, Espelette et autres, un nombre de tanneries isolées exploitées par leurs propriétaires qui sont en même temps cultivateurs. Mais la culture leur offre peu de ressources, le sol montagneux et ingrat de cet arrondissement ne produisant pas plus du quart ou tiers des grains nécessaires à la consommation de ses habitants. [...]

Le Labourd importe beaucoup de peaux brutes d'Espagne. Ces peaux y sont revendues après avoir été tannées et souvent après en avoir confectionné des vestes et des culottes brodées. L'interdiction du commerce avec l'Espagne ruinerait le païs et favoriserait l'émigration d'une bonne partie de la population vers le pays voisin.

C'est effectivement ce qui se produisit avec le départ d'un certain nombre de tanneurs locaux qui émigrèrent vers la Galice et d'autres régions d'Espagne pour y développer la tannerie locale comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette étude.

D'autres documents de la période révolutionnaire évoquent l'activité des tanneurs d'Hasparren. Ainsi, en janvier 1794, 800 peaux furent attribuées aux tanneurs d'Hasparren et devaient être récupérées dans un dépôt de Bayonne<sup>47</sup>. Un texte de la Chambre de commerce de Bayonne daté de floréal de l'an III, soit d'avril 1795, apportait encore des informations intéressantes :

Dans la commune de Hasparren un grand nombre de petites tanneries et de chamoiseries étaient isolées et exploitées par leurs propriétaires qui étaient en même temps cultivateurs et dont la plupart mettaient eux-mêmes la main à l'oeuvre dans leurs ateliers. Ces fabriques se pourvoyaient par les cuirs et peaux que le pays fournissait, par ceux qui aboutissaient au port de Bayonne venant des colonies Françaises, d'Espagne, du Portugal, de Hollande et par les peaux fines qu'on tirait d'Angleterre. Le pays fournissait abondamment le tan nécessaire. Une grande partie des produits était convertie sur les lieux en souliers, baudriers, culottes et autres

---

<sup>46</sup> Environ 900 culottes en cuir ont été saisies au prétexte qu'elles n'avaient pas été transformées sur le territoire espagnol comme le stipule un décret royal de 1769.

<sup>47</sup> Délibération du 15 Nivôse An II (04 janvier 1794) du Conseil municipal. AMH.

ouvrages dont il passait beaucoup en Espagne. Une grande quantité de souliers était envoyé aux colonies Françaises par le port de Bayonne. Les ouvriers qui faisaient les souliers gagnaient de 8 à 10 sols pour la façon de ces souliers.

Dans son rapport sur la situation dans les Basses-Pyrénées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le général Serviez avait souligné l'activité générée par l'industrie du cuir dans plusieurs villes du département ainsi que les revenus substantiels qu'elle fournissait grâce à l'exportation des cuirs vers d'autres régions françaises ainsi que vers l'Espagne, le Portugal et le Nord. Cependant, il alertait sur le déficit de qualité des produits qui pourraient subir prochainement la concurrence des cuirs anglais s'ils n'étaient pas améliorés :

Il existe principalement à Pau, Orthez, Nay, et surtout à Hasparren des tanneries : il en est des cuirs qu'on y prépare, comme des papiers ; le débit avantageux et facile qu'on trouve en Espagne, fait qu'on s'applique très peu à les perfectionner. Il est à craindre que cette insouciance ne donne lieu aux Anglais d'y substituer les leurs, et n'enlève ainsi au département une ressource assez importante. [...]

[...] Les pelleteries forment un objet de commerce non moins considérable que les cuirs ; les troupeaux nombreux des vallées en fournissent une grande quantité. Elles sont préparées à Hasparren, Orthez et surtout à Arudy, où il existe des mégisseries. Il en passe au Portugal, en Espagne et dans le nord, ainsi qu'à Toulouse et Bordeaux. [...]

[...] Produits d'exportation du département

Espagne : Cuirs : 300 000 fr – Pelleteries : 100 000 fr

Nord : Pelleteries : 200 000 fr

Portugal : Pelleteries : 100 000 fr<sup>48</sup>

### 3.2.3. Des tanneries disséminées dans tous les quartiers d'Hasparren

À Hasparren et dans quelques autres communes du Labourd, la fabrication était dispersée dans des fermes et la bivalence professionnelle était courante : le laboureur était aussi tanneur. Il pratiquait le tannage avec sa famille de façon périodique, de sorte que l'activité ne l'occupait pas toute l'année lui laissant du temps pour les autres travaux à la ferme. Cependant, quelques tanneurs possédaient de petites structures où ils transformaient les peaux que leur confiaient les cultivateurs de la région et ils employaient rarement plus de trois ou quatre ouvriers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon une enquête de 1812, le salaire qui était versé à ces ouvriers était de 1,5 franc à 2 francs par jour<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> E-G. SERVIEZ, *Statistique du département des Basses-Pyrénées*, *Op.cit.*, p. 82-83 et 85.

<sup>49</sup> D. BALANDE, *L'aménagement de l'industrie de la chaussure dans le Labourd et la Basse-Navarre*, T.E.R. Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Institut de Géographie, 1969.

Un document daté de 1831 recense les maisons où était pratiquée la tannerie, la plupart étant des fermes. Elles étaient au nombre de 51 et étaient réparties sur tout le territoire de la commune, principalement au quartier Urcuray.

**Tableau 2. Tanneries et tanneurs d'Hasparren en 1831**

MAISON	QUARTIER	TANNEUR
BORDETENIA	BOURG	DIBILDOX Jean
ORTESENIA	BOURG	BERHO Dominique
TTATTILATEA	BOURG	BERHO Pierre
PIKASARIA	BOURG	LISSARRAGUE Laurent (domestique)
TRINQUET	BOURG	CHORIBIT Martin
GAZTELUBERRIA	BOURG	HARGUINDEGUY Jean
BROUSSAINIA	LABIRI	POEYDEBASQUE Jean
BROUSSAINIA	LABIRI	POEYDEBASQUE Baptiste (mégissier <sup>50</sup> )
XAPITALEA	LABIRI	DEYHERALDE Jean-Pierre
HACHATEY	PEÑA	CHORIBIT Saint-Martin
PUTTUANIA	LABIRI	CHORIBIT Antoine
ILAINDEGIA	HASQUETTE	SOLET Laurent
CHANDELATEA	HASQUETTE	SOLET Baptiste
BIHOTXENIA	ELIZABERRI	HIRIGOYEN Jean
HODITEA	ELIZABERRI	HIRIART Pierre
ZALIONDOA	ELIZABERRI	HIRIART Saint-Martin
ARTALDEY	PEÑA	ELISSAGARAY Martin
URRUTIA	LABIRI	ETCHEVERRY Jean
UHARTIA	LABIRI	SALLABERRY Gratien
XEKALATIA	URCURAY	IRONBERRY Jean
MATALAS	URCURAY	LARREGAIN Jean
PASSIQUET ZAHAR	URCURAY	ETCHEGARAY Jean
PASSIQUET BERRIA	URCURAY	APESTEGUY Jérôme
MIABERRIA	URCURAY	DAINCIART Jean
LUBERRIA	URCURAY	DIHARCE Martin
KARRIKAKO BORDA	URCURAY	SARHY Pierre
SAN MARTINENIA	URCURAY	DAINCIART Etienne
MARTIENIA	URCURAY	COURTELARRE Martin
ILHARRIA	URCURAY	OXANDABARATS Etienne
MENDIKO ETXEBERRIA	URCURAY	ELIÇAGARAY Mathieu
ABADIANA	URCURAY	ETCHELOUS Baptiste
KURUTZALDIZAHARRA	URCURAY	PASSIQUET Laurent

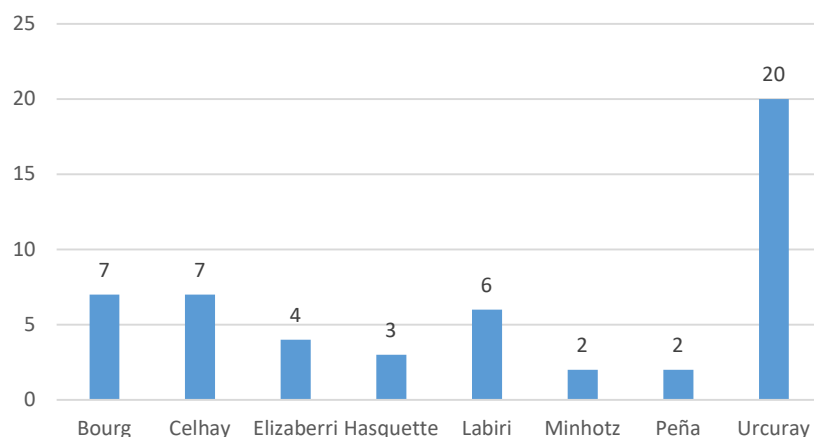
<sup>50</sup> Le mégissier travaillait les petites peaux (ovins, caprins) pour la fabrication de chaussures, la ganterie ou l'habillement.

MAISON	QUARTIER	TANNEUR
BERNATENIA	URCURAY	ETCHEGARAY Pierre
APESETXEA	URCURAY	SAINT-MARTIN Jean
AFRANXOENIA	URCURAY	ETCHEGARAY Jean
EIHERALDIA	URCURAY	ISSOURIBEHERE Pierre
JOANEKOTENIA	URCURAY	DOYHENART Germain
ETXEPARIA	URCURAY	FAGALDE Michel
HARANEDERIA	URCURAY	HARDOY Pierre
LANDABURUA	ELIZABERRI	JANHOTZ Bernard
DOMINGO-EIHERRA	ZELAI	COSTES Bernard
ERREGETEGIA	ZELAI	GARAT Baptiste
HEGIEDERIA	ZELAI	ARBELETCHÉ Pierre
KAKILENIA	ZELAI	LISSARRAGUE Gratien
AIHERRONDOA	ZELAI	GARAT Vincent
SAUTENIA	ZELAI	LORDA Jean-Baptiste
LORDA	ZELAI	GARAT Bernard
FOULON DATHY	BOURG	BIDEGAIN Tristant
HARRIAGUA	MINHOTZ	DEYHERALDE Jean
LARZABALIA	MINHOTZ	DOMERC Daniel
XOPATEY BEHERIA	HASQUETTE	?

Source : Archives Municipales d'Hasparren.

Parmi les noms de tanneurs présents sur ce tableau, on peut en relever quelques-uns que l'on retrouvera parmi ceux des tanneurs ayant émigré en Espagne ou en Amérique latine, comme les Berho, Choribit, Dainciart, Deyheralde, Dibildox, Lissarrague, Lorda ou Poeydebasque. Souvent, la tannerie était une affaire de famille et on trouvait des frères ou des cousins exerçant la même profession (Berho, Choribit, Dainciart, Etchegaray, Garat, Hiriart, Lissarrague, Poeydebasque ou Solet).

Graphique 1. Distribution des tanneries par quartiers en 1831



Source : Élaboré à partir du tableau des tanneries de 1831.

On peut noter que quelques tanneries se trouvaient dans le bourg d'Hasparren. Des vestiges de fosses ont été retrouvés dans certaines d'entre elles à l'occasion de travaux. Elles possédaient souvent une source à proximité pour disposer de la quantité d'eau suffisante. C'est au quartier Urcuray, qui recueillait de nombreux ruisseaux descendant du mont Ursuia, que se trouvaient le plus grand nombre de tanneries.

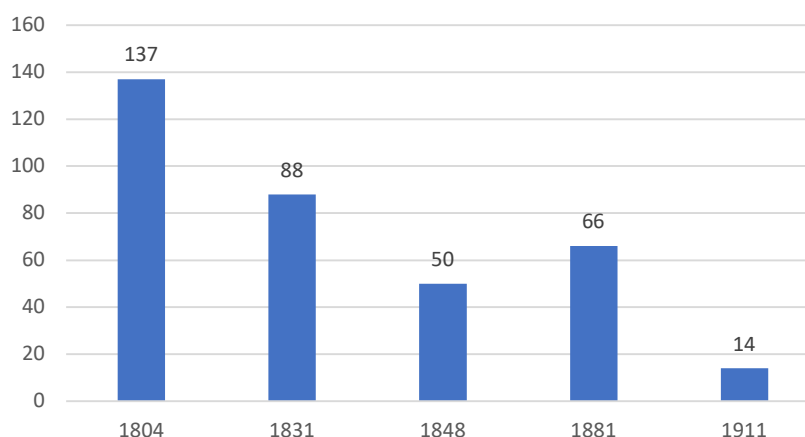
### 3.3. La fin de l'activité à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie du cuir perdit peu à peu de sa vigueur à Hasparren, les tanneurs devinrent de moins en moins nombreux. À cette période la vente des cuirs se faisait dans le hall d'entrée de la mairie les jours de marché comme le montrent les comptes de la commune conservés aux archives municipales.

Au recensement de 1856, il ne restait plus que 15 tanneries en activité, preuve s'il en est que les structures étaient de taille réduite et fragiles même si on dénombrerait officiellement 158 personnes vivant de la tannerie et du corroyage dans la commune (tanneurs et leurs familles). Quatre tanneurs avaient une activité plus importante : A. Branna, D. Broussain, A. Broussain et Narcisse Choribit.

Pour ce qui est des effectifs, divers recensements opérés tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> à Hasparren donnent les chiffres suivants<sup>51</sup> :

Graphique 1. Effectifs de la tannerie à Hasparren



Source : Élaboré à partir des registres de recensement (sauf pour 1848, à partir de l'Enquête agricole).

<sup>51</sup> Données relevées sur les registres de recensement de population des archives municipales.

Les effectifs ont diminué progressivement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle pour les raisons exposées précédemment. De nombreux tanneurs ayant perdu leur emploi à Hasparren choisirent d'émigrer.

Un témoignage, dont nous ne pouvons certifier la véracité du contenu, rapporte que dans les années 1840-1850 une mauvaise affaire provoqua des dommages irréparables dans les fermes-tanneries du quartier du Celhay. Il montre à quel point l'industrie du cuir n'était pas très solide dans la commune.

En effet, à cette époque-là, un colporteur anglais passa dans toutes les fermes-tanneries du quartier Celhay pour proposer un produit qui présentait un net avantage comparativement au tannin utilisé jusque-là pour le tannage des peaux. En effet, grâce à lui, la durée du bain du tannage qui jusque-là était de cinq ou six ans pouvait être réduit à deux ou trois ans. Les tanneurs eurent le tort de vouloir adopter ce nouveau procédé et de le faire tous ensemble, pour se rendre compte trois ans plus tard et tous ensemble que toutes leurs peaux étaient pourries. Ils se ruinèrent tous en même temps. Les familles possédant des jeunes gens n'eurent d'autre ressource que de les envoyer en Amérique y faire quelque argent comme cela était courant à cette époque-là. Certains y réussirent parfaitement comme ceux de *Munboa* et de *Kakilenia* qui parfois revinrent et remirent en marche la tannerie familiale, les autres furent définitivement ruinés<sup>52</sup>.

Même si l'activité de la tannerie à Hasparren n'était plus aussi florissante que par le passé, certains lui voyaient encore un avenir dans la commune. Ainsi, les frères Jean-Baptiste et Saint-Martin Lissarrague<sup>53</sup> de la maison Ttattilatea située dans le bourg se lancèrent dans la construction d'une tannerie en 1869 grâce à l'acquisition d'un terrain faite par le beau-père de Jean-Baptiste Lissarrague. L'extrait de l'acte notarié du 20 janvier 1869 de l'étude des notaires Ritou et Iribarnegaray d'Hasparren nous éclaire sur les conditions de la transaction ainsi que sur la future construction de la tannerie :

Ont comparu :

1) Monsieur Hippolyte Deyheralde Prêtre, supérieur des Missionnaires de Hasparren y demeurant d'une part.

2) Le sieur Jean-Baptiste Etchechoury, propriétaire, sans profession et la dame Gracieuse Etchechoury, sa fille ménagère, épouse autorisée du sieur Laurent Lissarrague, tanneur, les trois demeurant ensemble maison Tatillateguy à Hasparren d'autre part.

Lesquels ont fait entre eux l'échange qui suit.

Monsieur Deyheralde donne et cède à titre d'échange au sieur Etchechoury et à la dame Lissarrague qui l'acceptent,

---

<sup>52</sup> Témoignage de M. Jean-Pierre Darretche recueilli par M. Pierre Ipy. AMH.

<sup>53</sup> Un portrait de Saint-Martin Lissarrague, tanneur à Hasparren et au Mexique sera brossé dans la troisième partie.

1) Quatre ares quinze centiares de terrain à prendre à l'angle sud-est de la prairie dite de Misionesteya située à Hasparren entre le chapelle et la Fontaine Saint-Jean et portée au cadastre sous le n°84, section F du Bourg.

Le terrain est cédé pour l'établissement d'une tannerie qui sera composée de vingt-quatre barriques, huit fosses à tan, deux fours à chaux et deux réservoirs d'eau.

2) Le droit de prendre de l'eau à la source dite Fontaine de l'Assomption mais en quantité ci-après indiquée et sous les conditions plus bas établies.

En contre échange le sieur Etchechoury et la dame Lissarrague sa fille, cèdent à Monsieur l'abbé Deyheralde qui l'accepte :

1) Un terrain inculte contenant quarante-cinq mètres, quatre-vingt-dix carrés et confrontant du nord et du couchant au terrain servant de lieu de récréation aux enfants de l'Ecole chrétienne des Frères, du levant et du midi à la maison Tatillateguy. [...]

Cet échange a été consenti aux charges, clauses et conditions suivantes que les parties s'obligent d'exécuter. [...]

3) Les enfants des Frères de l'École chrétienne continueront comme par le passé à jouer à la pelote contre la maison et l'écurie de Tatillateguy mais les dégâts qu'ils pourront occasionner en jouant ou autrement, soit aux murs soit aux toits des dites maisons et écuries sont à la charge du directeur de l'Établissement des Frères<sup>54</sup>.

D'autres articles de cet acte précisent que dans la future bâtisse qui sera construite pour abriter la tannerie, des fenêtres seront prévues pour éclairer la partie où l'on travaillera à décharner et préparer

### Photo 1. Tannerie des frères Lissarrague au bourg d'Hasparren



Source : Famille Lissarrague-Haristoy. Trattilatea.

<sup>54</sup> Archives familiales Lissarrague-Haristoy (Trattilatea).



les peaux, un mur sera construit pour séparer la tannerie du pré contiguë appartenant aux missionnaires et la quantité d'eau nécessaire à la tannerie qui sera prélevée à la source de l'Assomption sera limitée.

La tannerie fonctionna durant un peu plus de deux décennies mais en 1894, Jean-Baptiste Lissarrague dut arrêter son activité car il était criblé de dettes. Son frère Saint-Martin avait choisi d'émigrer au Mexique vers 1881 car la tannerie ne permettait pas de faire vivre deux familles.

En France, vers 1870, la révolution industrielle aidant, la tannerie connut un nouveau développement. L'écorce de chêne fut remplacée par des extraits tannants et la durée des diverses opérations de tannage en fut considérablement réduite. Une épidémie d'oïdium avait décimé les chênes au Pays basque et il fallut avoir recours à d'autres précédés. Ce champignon causa des ravages importants sur le chêne tauzin en particulier qui était abondant à Hasparren. Il donnait une coloration blanche à l'arbre car il se développait sur les feuilles qui prenaient une apparence ouatée. Une autre maladie, appelée l'« encre » affecta également les châtaigniers de la région à partir de 1860<sup>55</sup>. Ces deux maladies entraînaient un dépérissement rapide des arbres.

Les châtaigniers sont très nombreux dans la région et beaucoup d'entre eux sont attaqués par une maladie, encore mystérieuse, dont ils meurent infailliblement.

La Compagnie s'est introduite, à l'origine, pour débarrasser les pentes des châtaigniers morts, dont elle tire une matière tannante très demandée ; elle a fondé des entrepôts à Ossès, où affluent les bois de la basse Navarre, et à Sauveterre-de-Béarn, où sont concentrés ceux de la Soule ; après les châtaigniers sont venus les chênes, que beaucoup de propriétaires vendent, sans souci de l'avenir ; on affirme que les arbres malades sont seuls achetés ainsi, mais il n'y a aucun contrôle. [...]

N'y a-t-il pas une antinomie cruelle, d'ailleurs, à recommander partout aux instituteurs des leçons pratiques sur l'arbre, sur l'utilité des boisements, et à tolérer une pareille barbarie ? Sans doute, l'industrie de la tannerie est intéressante et le paysan basque reçoit, du chef de cet abattage des espèces à tan, des salaires et indemnités ; mais il ne lui appartient pas de stériliser, pour un bénéfice temporaire, le sol que devront cultiver ses enfants<sup>56</sup>.

Les matières tannantes utilisées venaient désormais de régions françaises plus lointaines ou même de l'étranger. L'extrait de châtaignier et le *quebracho*<sup>57</sup> firent leur apparition et accélérèrent le processus

<sup>55</sup> Le châtaignier était l'autre essence locale dont on pouvait extraire le tan pour transformer les peaux en cuir.

<sup>56</sup> H. LORIN, « L'industrie rurale en Pays basque », *Le Musée Social*, Mémoires et Documents, n°22, 1906, p. 349-375.

<sup>57</sup> Quebracho : grand arbre d'Amérique du Sud qui tire son nom de sa dureté et dont les propriétés astringentes sont reconnues.

du tannage. Des machines furent aussi introduites pour faciliter les opérations dans le travail de rivière notamment. Les grandes tanneries avaient désormais recours à la mécanisation et les petites structures comme celles d'Hasparren qui ne pouvaient suivre cette évolution technologique par manque de moyens durent se résoudre à fermer<sup>58</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Hasparren ne comptait presque plus de tanneurs<sup>59</sup>.

Dans le département des Basses-Pyrénées, l'Enquête Industrielle de 1860<sup>60</sup> recensait 53 tanneries employant 200 ouvriers. Les quatre principales se trouvaient à Pau et dans son agglomération ainsi qu'à Orthez (23 tanneries), Oloron (5) et Bayonne (21). Celles d'Hasparren ou de Mauléon, de taille trop réduite, ne figuraient pas dans ce rapport. Selon Pierre Machot, en 1896, le département comptait encore 86 tanneries employant 335 personnes. Elles étaient de petite taille et la plus importante ne comptait pas plus de 20 ouvriers<sup>61</sup>.

À Hasparren, les derniers tanneurs continuèrent à exercer peu ou prou leur activité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Sur les 51 tanneries recensées en 1831, quelques-unes ont encore subsisté jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et au recensement de 1911, on ne comptait plus que 14 tanneurs. L'une de ces tanneries se situait au niveau de la source Saint-Jean, une autre se trouvait un peu plus bas au bord du ruisseau *Eliza behereko erreka*. Une personne d'Hasparren ayant vécu près de ces tanneries nous apporte son témoignage :

Deux autres fonctionnaient encore au quartier Celhay, l'une à la ferme Lorda, spécialisée dans le tannage des petites peaux et l'autre qui fut sans doute l'une des plus importantes d'Hasparren, à la maison *Kakilenia*. Elle avait une production nettement supérieure aux autres tanneries. Le dépouillage des peaux s'y faisait dans le ruisseau coulant aux abords de la ferme *Metreteea*. Le bain des peaux se faisait dans des cuves creusées à même la terre et appelées *Tano zilboak*, ces bains duraient cinq ou six ans. Les écorces de chênes dont avait été extrait le tannin étaient ensuite utilisées comme moyen de chauffage<sup>62</sup>.

Hasparren n'a jamais franchi le cap du tannage au chrome et la tannerie n'est pas passée au stade industriel. On retrouvera beaucoup des tanneurs ayant perdu leur emploi parmi les émigrants.

---

<sup>58</sup> On pourra consulter en annexe I un document présentant des données sur les coûts de production dans l'industrie du cuir en 1860.

<sup>59</sup> D. BALANDE, *Op. cit.*

<sup>60</sup> Statistique de la France : industrie, résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865, Nancy : Imprimerie administrative de Berger-Levrault et Cie, 1873.

<sup>61</sup> P. MACHOT, *Op. cit.* p.85-86.

<sup>62</sup> Témoignage de M. Guillaume Duhart, né en 1890, recueilli le 16 novembre 1986 par M. Pierre Ipy. AMH.

Certains étaient embauchés directement par d'autres émigrants venus les chercher au village pour travailler dans les tanneries qu'ils exploitaient à Cuba, au Mexique ou au Chili comme nous le verrons dans la troisième partie de cette étude.

#### 4. La cordonnerie : une évidence à Hasparren

La cordonnerie est arrivée naturellement à Hasparren, comme une évidence serait-on tenté de dire. Les conditions étaient réunies avec une matière première, le cuir, qui était produite sur place et une population importante ayant des besoins. Il fallait se chauffer mais il fallait aussi travailler et la cordonnerie pouvait se pratiquer à domicile avec peu d'outillage et sans investissements conséquents. À l'instar de la tannerie, la cordonnerie devint une spécificité d'Hasparren, au point de la supplanter dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais si une grande partie de la population était employée à domicile ou dans de petits ateliers disséminés dans les quartiers, le travail n'était pas assuré de façon pérenne. De très nombreux émigrants de la commune s'exilèrent alors munis de ce savoir-faire pour exercer leur métier ailleurs.

Nous allons d'abord présenter les techniques utilisées dans la cordonnerie qui ont permis à ces émigrants de partir avec une spécialisation professionnelle puis nous analyserons son évolution dans la commune entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

##### 4.1. Technique de la cordonnerie<sup>63</sup>

Fabriquer des chaussures, d'autant plus à l'époque, exige un savoir-faire, de la technique. Les différentes opérations qu'exécute un cordonnier réalisant entièrement une chaussure à la main vont du patronage, à la coupe jusqu'au finissage.

##### 4.1.1. *Le patronage*

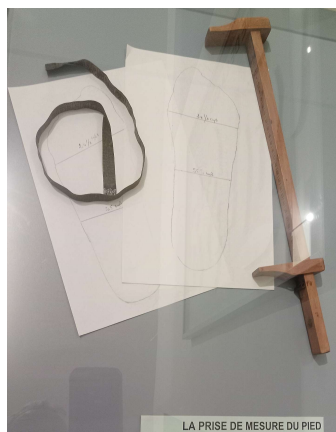
La conception d'une chaussure commence par la création du modèle sur papier et par la prise de mesure des pieds du client. Le cordonnier mesure la longueur, la largeur, le tour de pied et en dessine son contour. Il utilise un centimètre de cordonnier (une face donne la pointure française et l'autre la

---

<sup>63</sup> À partir du livre du Musée des Métiers de la Chaussure, Musée des Métiers de la Chaussure, St André de la Marche : 2013, p. 32-33 et des photos prises pour l'étude au Musée International de la Chaussure de Romans (département de l'Isère).

mesure en centimètres) et un pied à coulisse (règle graduée munie d'une butée et d'un curseur servant à mesurer la longueur du pied posé à plat).

À partir des mesures, l'artisan réalise des formes en bois reproduisant la forme du pied, il les utilise pour monter la chaussure. Celles-ci représentent le volume esthétique intérieur des futures chaussures.



**Photo 1. Prise de mesure du pied**



**Photo 2. Réalisation de la forme**

Le cordonnier-bottier établit des relevés de forme en papier (ou calque), sorte de mise à plat de la surface de la forme. Les patrons plans sont dessinés, chaque morceau de la tige (ensemble du dessus de la chaussure) y est représenté. Ils serviront au traçage des patrons de coupe de chacune des pièces constitutives de la tige. Sur chaque patron, figurent l'emplacement des coutures, des appliques et des trous de laçage, etc. Pour cette opération, il utilise un compas de patronnier, un tranchet de coupe (outil composé d'une gaine, d'une lame et d'une pointe à marquer) et une pierre à aiguiser (pierre dure utilisée pour parfaire l'aiguisage de la lame du tranchet de coupe).

#### *4.1.2. La coupe*

Les patrons sont ensuite placés sur la peausserie pour y être reproduits. A l'aide d'un tranchet, l'ouvrier coupe chacune des pièces de cuir qui composent la chaussure et les prépare. Pour la préparation au piquage, il amincit les bords du cuir pour éviter les surépaisseurs (parage), le replie sur lui-même pour obtenir un bord net (rempliage) puis vient le perçage. Outre le tranchet, le cordonnier a recours également à un tiers point (petite lime à section triangulaire pour aiguiser la lame de son tranchet), à une pige (instrument permettant de mesurer l'épaisseur d'une peau) et à un marteau d'apprêtage ou marteau à remplier.

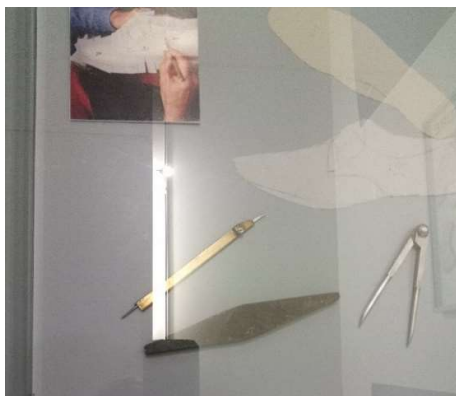


Photo 3. Patronage

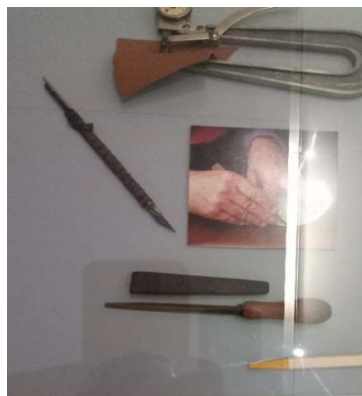


Photo 4. Coupe

#### 4.1.3. L'assemblage ou montage

Les éléments sont assemblés par des coutures faites à la main avec une machine adaptée au travail du cuir. Le cordonnier utilise des alènes à coudre (poinçons destinés à percer le cuir pour préparer le travail de couture). Les tiges sont terminées. Divers morceaux de cuir sont préparés, les semelles premières de montage sont affichées, brochées (coupées au ras de la forme), gravurées, les contreforts (renforts arrières) et les bouts-durs (renforts avant) sont parés. Le cordonnier utilise un tranchet de parage et de la colle végétale. La tige est positionnée sur la forme, dans l'axe, étirée puis fixée avec des pointes, c'est la mise sur forme. Cette opération est primordiale car elle détermine l'aspect général du soulier pour la vie. Les quartiers (l'arrière) sont montés, puis les bouts durs qui seront façonnés à la râpe et au papier de verre. L'empeigne (dessus de la tige recouvrant l'avant-pied) est à son tour montée à la pointe.

Photo 5. Montage



Photo 6. Couture petits points



Le cordonnier coud ensemble, par une succession de points identiques, la tige (dessus, renforts et doublure). La trépointe (bande de cuir préparée pour être cousue à la main et qui a pour fonction de

maintenir la tige à la première de montage) est cousue avec un ligneul (fil de lin ou de chanvre poissé, fabriqué par le cordonnier lui-même, nanti d'une soie de sanglier à chaque extrémité en guise d'aiguille), en remplacement des pointes de montage qui sont impérativement arrachées.

Puis le cordonnier prépare et pose la semelle de la chaussure. Un cambrion<sup>64</sup> en cuir rigide est placé sous la semelle première de montage, un rempli en liège comble le vide à l'avant. Après avoir collé la semelle, le cordonnier la broche (découpe au plus près de la trépointe) puis elle est gravurée (entaille pratiquée pour loger la couture).

La semelle est cousue avec la trépointe aux petits points. On utilise une reinette pour creuser un sillon afin d'y loger la couture. On referme ensuite la gravure qui fait disparaître la couture.

Le cordonnier monte le talon en assemblant les sous-bouts (différentes couches de cuir à semelle qui forment le volume du talon sont collées ou clouées) et le bonbout (dernière couche d'usure, au contact du sol).

#### 4.1.4. *Le finissage*

Les opérations de finissage au fer chaud, avec de la cire, appelées déforme, vont parfaire l'esthétisme du semelage et vont donner à la chaussure son aspect définitif. On utilise des mailloches, des fers utilisés à chaud pour « maillocher », c'est-à-dire effacer les plis de la tige et de sa doublure. Les formes sont extraites avec un crochet tire forme. Les doublures sont rafraîchies (coupées au ras des quartiers), les semelles premières de propreté sont collées. Les tiges cirées, patinées ou glacées, les lacets passés dans les œillets. Les opérations de montage demandent entre 12 et 16 heures de travail.



Photo 7. Semelage



Photo 8. Finissage

<sup>64</sup> Cambrion : pièce allongée rigide placée dans l'épaisseur du semelage pour donner de la fermeté à la cambrure de la chaussure et soutenir la voûte plantaire.

La technique utilisée par les cordonniers à Hasparren s'apparentait à celle décrite ci-dessus pour l'assemblage de la tige à la semelle. On l'appelait technique « mixte » car la tige était assemblée à la « semelle première ». Cette technique manuelle fut conservée avec la mécanisation des usines<sup>65</sup>.

## 4.2. De la tannerie vers la cordonnerie : une évolution naturelle

### 4.2.1. Les débuts de la cordonnerie à Hasparren

Bayonne possédait une corporation de cordonniers et savetiers<sup>66</sup> très active dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Les plus habiles des cordonniers fabriquaient des mules et des escarpins qu'ils écoulaient dans tout le Midi de la France. Selon Danièle Balande, en 1637, les savetiers de cette commune exigèrent des statuts spéciaux car ils subissaient la concurrence des savetiers de Briscous, Mouguerre et Hasparren<sup>67</sup>.

À Hasparren, les premiers documents d'archives se référant à la cordonnerie datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, quelques tanneurs avaient commencé la fabrication artisanale de chaussures à partir des cuirs qu'ils produisaient et des artisans cordonniers travaillaient aussi pour leur propre compte. On produisait également des sandales. Cette activité artisanale a donc été facilitée par l'approvisionnement en cuirs sur le plan local. Les chaussures étaient vendues sur le marché d'Hasparren mais aussi sur ceux des villages voisins et même en Espagne jusqu'à Pampelune.

Cette spécialité allait prendre beaucoup d'importance au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à se convertir en une véritable industrie au XX<sup>e</sup> siècle ; elle fut la principale activité de la commune jusque dans les années soixante-dix.

En 1780, un mémoire des négociants précisait que :

Quelques-uns des négociants ont reçu commission pour fabriquer certaines qualités de souliers destinés aux soldats et aux négriers. Ils les font exécuter à Hasparren, Cambo et autres pays du Labourd [...]

Il a fallu un grand nombre d'années aux habitants d'Hasparren pour parvenir à ménager la coupe des peaux, au point qu'elle leur assura le moins de pertes possibles. [...]

Il n'a pas fallu moins d'expérience pour trouver l'art de cette économie, avec laquelle ils font coudre les culottes, industrie qu'ils pratiquent avec grande modicité de prix<sup>68</sup>.

---

<sup>65</sup> On pourra consulter en annexe II un document sur les différentes parties constitutives d'une chaussure.

<sup>66</sup> Savetier : Artisan qui raccommode les vieilles chaussures, souliers, bottes, pantoufles. (Définition du dictionnaire *Le Robert*). Le savetier raccommode alors que le cordonnier fabriquait des chaussures neuves.

<sup>67</sup> D. BALANDE, 1969, *Op.cit.*

<sup>68</sup> Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques (ADPA) – page D 68 1786.

En octobre 1793, un décret de la Convention obligea à recenser tous les cordonniers d'Hasparren pour la fourniture de chaussure aux armées. Deux citoyens furent désignés pour faire cet état des lieux dans chacun des quatre quartiers d'Hasparren de l'époque. Il était stipulé que ces cordonniers devraient ensuite remettre une certaine quantité de souliers qui serait fixée par décret ; les tanneurs devraient également fournir des cuirs. Nous reproduisons ci-après ce document qui contraignait fortement les cordonniers de l'époque :

La Convention Nationale considérant qu'aux termes de l'article Premier de la loi du 23 août dernier, tous les Français sont mis en réquisition permanente pour le service des armées jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, considérant qu'il est instant de pourvoir aux besoins des défenseurs de la Patrie.

Pendant trois mois consécutifs à compter du 15 du courant tous les cordonniers de la République seront tenus de remettre à la municipalité ou section de leur résidence, cinq paires de souliers chaque décade et pareille quantité par chaque garçon qu'ils occupent. Les municipalités en payeront la valeur qui ne pourra être au-dessus du maximum et de suite elles les enverront au chef-lieu de leur district. Les municipalités fourniront les cuirs aux ouvriers qui n'en auront pas. Il y aura dans chaque chef-lieu de district deux cordonniers-experts nommés par le Directoire et payés par la Nation. Si les experts trouvent les souliers recevables on les versera dans le dépôt désigné par le district, au cas contraire le directoire du district prononcera la confiscation au profit des maisons de secours de son arrondissement. Les souliers versés dans le dépôt seront à la disposition de l'administration de l'habillement et en les expédiant le district fera mettre un plomb ou son cachet sur les tonneaux, caisses ou paniers servant d'emballage. Les tanneurs seront obligés de vider et remplacer leurs fosses sans interruption à peine d'être déclarés « suspects ». Ils sont tenus de fournir des cuirs secs et de bonne qualité, sous peine de confiscation au profit de la République. Les commissaires aux accaparements ou les conseils généraux des communes des chefs-lieux de cantons, feront verser dans les magasins de la République tous les souliers existant chez les cordonniers dans les dépôts et magasins, propres à l'usage des soldats. Les receveurs du district payeront ces souliers au prix de la taxe. Ils rembourseront aux municipalités la valeur de ceux qu'elles auront fournies le tout après la vérification des experts. Ils feront à l'administration de ces derniers les avances nécessaires pour se procurer des peaux et cuirs tannés.

À cause de l'urgence, l'insertion de la présente loi au bulletin servira de publication. La prompte exécution en est confiée aux corps administratifs et la surveillance recommandée au patriotisme des sociétés populaires.

Quantité de souliers à livrer par taille et détails concernant leur confection. Pour 100 paires de souliers, il faudra livrer 20 paires de taille 8, 30 paires de taille 9, 30 paires de taille 10, 10 paires de taille 11 et 10 paires de taille 12.

L'empeigne et le quartier devront être en bon veau ciré, le quartier à coupe carrée et couture derrière, les lacets en cuir entiers et de longueur suffisante, les talons chacun à trois bouts d'un



seul morceau, la première semelle en vache, d'un seul morceau et cousu à l'empeigne, la seconde semelle en bon cuir, fort et brin battu<sup>69</sup>.

Puis, quelques jours plus tard, ce furent les treize tanneurs qui fabriquaient aussi des chaussures qui se virent réquisitionnés pour fournir en souliers les armées.

Tout comme les paysans-tanneurs, les artisans cordonniers d'Hasparren du XVIII<sup>e</sup> siècle travaillaient dans les petits ateliers qu'ils avaient créés chez eux. Le travail à domicile fut conservé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et subsista même au XX<sup>e</sup> siècle alors que l'essentiel de l'activité se déroulait principalement dans les usines. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, certains de ces ateliers prirent peu à peu de l'importance et devinrent de véritables petites fabriques qui employaient plusieurs ouvriers. Elles se dotèrent de machines pour faciliter la fabrication mais cet outillage restait encore modeste. La machine à clouer apparut en 1809, la machine à coudre en 1828, la machine à piquer les tiges de chaussure, en 1829 et la machine à monter les semelles en 1868.

Certaines tâches qui requéraient une grande spécialisation et de la technicité comme la coupe du cuir étaient effectuées dans la fabrique mais pour d'autres, le travail était toujours distribué à domicile. Ainsi, les piqueuses travaillaient chez elles, elles possédaient en effet leurs propres machines mais le patron leur fournissait le fil<sup>70</sup>.

La cordonnerie occupait donc de très nombreuses familles au XIX<sup>e</sup> siècle. L'enquête industrielle et agricole de 1848 fit apparaître que 500 hommes et 100 enfants travaillaient dans la cordonnerie à Hasparren et que les effectifs avaient doublé en un demi-siècle. Les patrons prenaient en apprentissage les garçons dès l'âge de 14 ans et les formaient pendant 4 ans à la fin desquels ils percevaient entre 20 et 40 francs. Les hommes, eux, étaient payés 1 franc par jour et leur journée de travail pouvait durer 15 heures. Ce salaire n'en demeurait pas moins modique, même s'il apportait déjà un complément de revenus non négligeable à ces habitants d'Hasparren qui vivaient majoritairement dans des fermes. En effet, parfois, le travail venait à manquer et les cordonniers n'avaient pas l'assurance de travailler tous les jours. On estime qu'à cette époque, le revenu minimum vital pour un ouvrier seul était de 220 francs et il se montait à 550 francs pour un ménage avec deux enfants en bas âge<sup>71</sup>.

---

<sup>69</sup> Décret de la Convention Nationale du 4<sup>e</sup>me jour du 2<sup>e</sup>me mois de l'An second de la République Française une et indivisible relatif aux fournitures de souliers à faire pour le service des armées par tous les cordonniers de la République. AMH.

<sup>70</sup> P. MACHOT, 1978, *Op. cit.* p. 88.

<sup>71</sup> Enquête de 1848 sur le travail agricole et industriel – Archives Nationales C.962 Basses-Pyrénées in D. BALANDE, *Op. cit.*

#### 4.2.2. Cordonnier, profession la plus répandue à Hasparren dans les métiers du cuir

Les divers recensements de population opérés tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à Hasparren permettent de voir que le nombre de personnes employées dans la cordonnerie augmente régulièrement. Ainsi, le recensement de 1804 indique précisément le nombre de personnes employées dans les métiers du cuir dans chaque quartier même si deux quartiers ne sont pas répertoriés (Elizaberri et Hasquette). Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, les cordonniers étaient déjà plus nombreux que les tanneurs dont le nombre diminua progressivement tout au long du siècle. En effet, on dénombrait 255 cordonniers pour 137 tanneurs. Cette année-là, 33 % des habitants d'Hasparren vivaient de l'agriculture et 26 % des métiers du cuir (tanneurs et cordonniers confondus)<sup>72</sup>.

**Tableau 1. Effectifs des métiers du cuir par quartier à Hasparren en 1804**

Profession	Bourg 1640 hab.	Celhay 1245 hab.	Minhots 744 hab.	Labiry 645 hab.	Urcuray 575 hab.	Total 4659 hab.
Tanneur	22	29	20	2	34	107
Cordonnier	90	21	25	55	44	235

Source : Recensement 1804. Archives municipales d'Hasparren

Même si le bourg d'Hasparren était de loin celui qui employait le plus de personnes dans la cordonnerie, on note que l'activité était bien présente dans tous les quartiers.

En 1831, on observe une baisse du nombre de personnes qui vivaient de l'agriculture et une progression notable de celles qui vivaient de l'industrie du cuir. Pour ce qui est de cette dernière activité, on comptait 372 cordonniers pour 88 tanneurs.

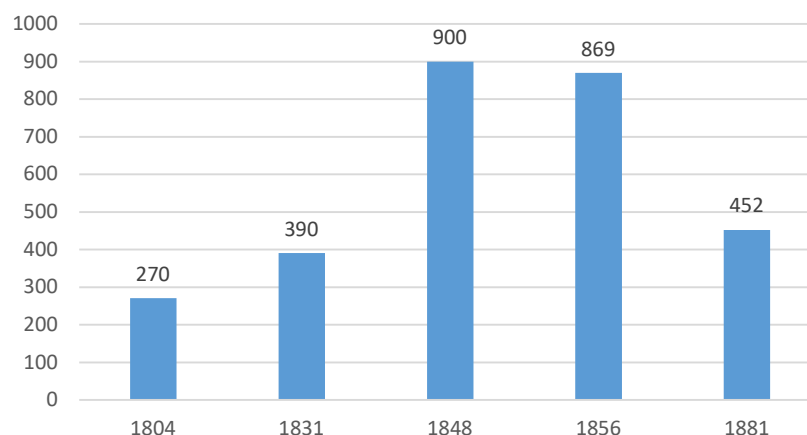
L'Enquête agricole de 1848 dénombrait 500 hommes, 300 femmes et 100 enfants employés dans la cordonnerie<sup>73</sup>.

En 1856, le recensement fait état de 514 hommes et de 355 femmes vivant de la cordonnerie. Il y avait alors encore 72 tanneurs.

En 1891, les effectifs avaient encore fortement progressé : on comptait 860 ouvriers et 685 ouvrières dans l'industrie du cuir.

<sup>72</sup> Recensement de population 1804. AMH.

<sup>73</sup> M. GOYHENETCHE, *Op. cit.*, citant P. BAYAUD, « La situation agricole et industrielle des Basses-Pyrénées en 1848 », Actes du 84<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Dijon : 1959, Paris : 1960, p. 128.

**Graphique 1. Effectifs de la cordonnerie à Hasparren au XIX<sup>e</sup> siècle**

Source : Relevés effectués à partir des registres de recensement de population (Archives Municipales d'Hasparren) et des données de l'Enquête agricole de 1848.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Hasparren était le plus gros centre de fabrication du département des Basses-Pyrénées. Les autres villes où l'on fabriquait des chaussures étaient Pontacq, Oloron, Pau et Bayonne. En 1896, 3 619 personnes étaient employées dans 453 établissements. Parmi elles, 1 033 étaient de petits artisans et des ouvriers indépendants. La moitié de ces effectifs étaient situés à Hasparren<sup>74</sup>. La place du travail à domicile est difficile à évaluer à partir de ces chiffres mais elle était assurément conséquente. À Hasparren on fabriquait de la chaussure pour femmes mais on assura également la fourniture en brodequins pour l'armée, notamment lors de la guerre de 1870.

#### 4.3. Une famille emblématique de cordonniers : les Amespil

La famille Amespil illustre très bien la place qu'a occupé la cordonnerie dans le quotidien des habitants d'Hasparren. Paxko Amespil incarne la trajectoire d'un de ces maîtres-cordonniers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. Pascal Amespil, dit « Paxko », appartient à une famille emblématique de l'industrie du cuir d'Hasparren. En effet, la famille Amespil comptait plusieurs tanneurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent et elle contribua grandement à la naissance de l'industrie de la chaussure à Hasparren. Plusieurs membres de la famille Amespil, tanneurs ou cordonniers émigrèrent également en Amérique latine pour exercer leur profession.

<sup>74</sup> Archives Nationales – Situation industrielle des Basses-Pyrénées – F12 4478 B et F12 4528 in P. MACHOT, 1978, *Op. cit.* p. 88.

<sup>75</sup> À partir d'un entretien réalisé avec Xavier Amespil, professionnel de la chaussure à Hasparren et arrière-petit-fils de Pascal Amespil.

**Photo 1. La maison Munista au quartier Celhay**

Source : Photo personnelle réalisée pour l'étude.

Pascal Amespil est né en 1826 au quartier Labiry à la maison Bidegaina. Son père Jean, était cordonnier et il eut dans son atelier les premiers ouvriers qui commençaient à 6h30 et travaillaient jusqu'à la nuit tombante. C'est donc naturellement que le jeune Pascal apprit le métier de cordonnier. En 1851, il épousa Marianne Mirabel à la maison Bidassouet Biesta au quartier Celhay. Il y installa son atelier de chaussons et chaussures avant d'acheter la maison Munista au même quartier de Celhay. Comme les autres cordonniers, il commença par vendre ses souliers localement à Hasparren, mais aussi sur les marchés de Bayonne et de St Jean Pied de Port.

Paxko travaillait à Munista dans son atelier avec quelques personnes mais parallèlement, il avait déjà développé le travail à domicile et l'un de ses fils, Jean-Baptiste, était chargé de la distribution du travail. Il se rendait à cheval dans les quartiers d'Urcuray, de Paxkoenia et récupérait ensuite le travail terminé. C'était entre 1860 et 1890. À cette époque, ils écoulaient déjà une partie de leur production en Amérique du Sud comme d'autres cordonniers d'Hasparren mais ils avaient également des représentants en France, au Havre, à Paris. Souvent ces représentants qui venaient une fois l'an étaient accompagnés de leurs épouses. Paxko ne parlait pas le français et ne sachant que le basque, il ne faisait que saluer les visiteurs en français. Il parlait alors en basque à la cantonade : « Zatoz Marianne, ene frantsesa fini baitut <sup>76</sup> ». Sa femme, Marianne arrivait alors et faisait office de traductrice pour son mari. Il était donc « en relation » et écoulait une partie de sa production en France.

Il développa l'artisanat de la chaussure à Hasparren grâce à l'aide de son épouse et de ses enfants. Ils eurent une descendance importante, quatorze enfants étant nés de leur union. Les filles travaillaient

---

<sup>76</sup> « Venez donc prendre la suite Marianne, j'ai épuisé tout le français que je connais ».

aussi puisqu'elles effectuaient tous les travaux de piqûre ou de couture du dessus de la chaussure ainsi que de la tige. Ils se fournissaient en cuir à Hasparren, principalement à Lorda, grosse tannerie locale au quartier Celhay. La génération suivante se fournissait auprès d'un négociant en cuirs, dénommé Habans et qui était installé au quartier Elixaberria dans la partie basse du bourg d'Hasparren.

Jean Amespil, dit Joannes, était le frère de Paxko. Il épousa Marianne Diharce qui habitait la maison Patrundea et Joannes Amespil se mariant avec elle vint s'installer de Celhay à Patrundea et on finit par l'appeler Joannes Patrun, surnom par lequel il fut ensuite connu dans le milieu de la chaussure d'Hasparren.

Parmi les enfants de Paxko, il y avait trois garçons, dont l'aîné Salvat, né en 1859, Jean-Baptiste (grand-père de Xavier Amespil), né en 1861 et Sauveur, né en 1865. Les trois décidèrent de créer chacun leur atelier de chaussures. Il y eut d'autres fils mais ils travaillèrent chez l'un ou l'autre. Salvat qui était l'aîné, se maria avant les autres et évolua aussi plus rapidement. Il épousa sa cousine germaine Joséphine Amespil, fille de Jean Amespil et qui était une femme très dynamique. Les femmes ont beaucoup compté dans le développement de la chaussure à Hasparren même si elles sont souvent restées dans l'ombre de leur mari. Le couple s'était d'abord installé à la maison Caserna dans le centre d'Hasparren et y démarra son activité de manufacture de chaussures. Puis ils quittèrent cette maison pour acheter un terrain et construire une maison et une fabrique dans l'endroit qui s'appellera Salbatenia où se trouve l'actuelle demeure des Amespil, toujours au bourg d'Hasparren.

Jean-Baptiste avait épousé Marie Landerretche, sa cousine germaine, fille de Jean Landerretche et de Catherine Amespil (soeur de Pascal). Le couple s'installa dans la maison Antsoenia près de Xapitalea car des chemins très praticables menaient de Munista à Antsoenia. Puis, rapidement il déménagea à la maison Mirabeldea au bourg d'Hasparren. Cette maison possédait une partie habitation, une partie ferme avec une ou deux vaches et une partie atelier de chaussures. Il y produisait des chaussons et des chaussures et distribuait à cheval le travail à domicile dans les quartiers d'Hasparren les plus éloignés du bourg. Petit à petit l'activité s'est mécanisée ; l'électricité n'était pas encore là mais des machines à coudre actionnées à la pédale sont arrivées. C'était un début d'industrialisation ou plutôt d'apparition de manufacture puisque la fabrication de la chaussure nécessite beaucoup d'opérations manuelles.

Cette maison appartenait à une personne qui ne résidait pas à Hasparren mais qui ne voulut jamais la vendre. Jean-Baptiste qui avait alors trois fils décida donc de s'installer ailleurs ; il acheta un terrain dans le bourg et y fit construire un atelier ainsi qu'une maison d'habitation.

La famille Amespil illustre parfaitement cette transition de la tannerie vers la cordonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle avec de petits artisans travaillant en famille à domicile mais faisant travailler aussi quelques employés. Ils n'hésitaient pas à parcourir les différents quartiers d'Hasparren pour distribuer le labeur à d'autres familles ni à se déplacer vers des contrées plus éloignées afin de vendre leurs fabrications.

**Photo 2. La maison Mirabeldea au bourg d'Hasparren. Ferme et atelier de chaussure**



Source : Photo personnelle réalisée pour l'étude.

## CHAPITRE III.

### L'industrialisation de la cordonnerie au XX<sup>e</sup> siècle

L'histoire du maître-cordonnier Pascal Amespil et de sa progéniture nous aide à mieux comprendre le passage des ateliers aux premières usines d'Hasparren entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>. Il fut de ceux qui initièrent le passage de la cordonnerie à un stade industriel en transformant pendant près d'un siècle la physionomie de la commune.

#### 1. Des ateliers aux usines

Avant 1870, on fabriquait dans la commune surtout des chaussons couverts de cuir et des souliers lourds destinés aux approvisionnements militaires. Puis un fabricant décida de diversifier la production en produisant des souliers de toile et de cuir, en peau de chien, de chèvre, de mouton et parfois de veau. Ces souliers connurent un grand succès et se vendirent au-delà du Pays basque vers Toulouse et Bordeaux et même en Amérique latine dans les pays où des Haspardars avaient émigré nombreux : l'Uruguay, l'Argentine ou le Chili. Des contrats furent également signés avec l'Algérie.

C'est à partir de 1880 que la cordonnerie connut une rapide évolution à Hasparren. Quelques machines rudimentaires actionnées manuellement étaient déjà apparues au cours du XIX<sup>e</sup> siècle mais

l'activité restait encore assez peu mécanisée. Des ateliers qui employaient un petit nombre d'ouvriers et d'ouvrières firent leur apparition sous l'impulsion de quelques familles, dont les Amespil, comme nous l'avons vu précédemment. Au début, ces ateliers n'effectuaient que peu d'opérations comme la coupe car elles permettaient ensuite de distribuer le travail à domicile.

À partir de 1892, plusieurs fabricants durent cesser leur activité après avoir perdu des marchés extérieurs suite au vote de lois protectionnistes. Ils avaient contracté de lourds crédits et ne purent faire face à la baisse d'activité<sup>1</sup>. Ceux qui purent poursuivre l'activité firent l'acquisition de machines plus perfectionnées qui permettaient de tailler, coudre, clouer, polir, rogner ou coller pour simplifier le travail manuel. Les ateliers devinrent de petites usines où la fabrication de la chaussure allait désormais être décomposée en une multitude d'opérations instaurant une hiérarchie parmi les ouvriers. Ces derniers allaient se spécialiser dans chacune de ces tâches. La concentration de toutes les opérations en un seul lieu de fabrication allait désormais devenir le modèle à Hasparren. Les premières machines étaient équipées de moteurs à pétrole, puis à vapeur et enfin, véritable révolution pour l'industrie naissante de la chaussure, des moteurs électriques à partir de 1905<sup>2</sup>.

**Photo 1. L'usine Salvat Amespil Fils Aîné – SAFA au début du XX<sup>e</sup> siècle**



Source : Archives Municipales d'Hasparren

Les usines créées à l'époque étaient au nombre de sept : Hiriart-Urruty, Daguerre, Haulon, Landerretche et celles des trois frères Amespil : Salvat (usine Sauveur Amespil Fils Aîné : SAFA créée

<sup>1</sup> H. LORIN, « L'industrie rurale en Pays basque », *Op. cit.*

<sup>2</sup> H. LORIN, « L'industrie rurale en Pays basque », *Op. cit.* citant un article signé L. B. dans *Pages libres*, fasc. du 13 sept. 1902.



en 1890), Sauveur (créée en 1890) et Jean-Baptiste (créée en 1893). Les alliances familiales étaient déjà pratiquées et elles furent déterminantes pour la concentration des usines dans les mains de quelques familles. Elles permirent leur développement ainsi que des groupements d'entreprises. Ainsi, Jeanne Amespil, l'une des filles de Pascal Amespil, dont nous nous dressé le portrait plus haut, épousa-t-elle Jean Saint-Martin, un fabricant de chaussures bayonnais. Salvat Amespil avait épousé l'une de ses cousines, Joséphine Amespil<sup>3</sup>, une femme véritable chef d'entreprise. Enfin, l'usine Landerretche était en fait celle d'une soeur des Amespil mariée à un Landerretche.

C'est l'entreprise de Salvat Amespil (SAFA) qui employait à l'époque le plus grand nombre d'ouvriers avec une centaine d'hommes et femmes.

Henri Lorin<sup>4</sup> apporte des précisions très intéressantes sur la situation à Hasparren à cette époque :

Il n'est pas de village d'aspect plus calme, et même plus mort que Hasparren, dans la journée, sauf les mardis de marché : fenêtres closes, boutiques muettes, rues désertes. Mais voici que midi sonne et soudain l'air s'emplit d'un bourdonnement : des hommes en béret, ceints d'un tablier bleu foncé, la veste jetée sur l'épaule, des femmes coiffées du mouchoir basque, des fillettes, des gamins, se pressent vers les magasins et les maisons ; les portes s'ouvrent, les volets grincent : les cordonniers vont déjeuner chez eux. Une heure après vous les verrez sur la rue, fumant leur cigarette, ou jouant à la pelote contre les pans de tous les murs. À 1 h. ½, rentrée dans les ateliers et de nouveau silence jusqu'à six ou sept heures du soir. Le samedi, jour de paie, l'animation est très vive, surtout dans les cabarets ; elle dure tout le dimanche, consacré bien avant la loi au chômage hebdomadaire, et coupé par les offices religieux très généralement suivis ; la fête se prolonge souvent jusqu'au lundi matin, où l'on se repose à la fois du travail et... du repos<sup>5</sup>. [...]

Les usines sont ouvertes de sept heures du matin à midi et de 1h ½ à 7 heures du soir ; la durée effective du travail est réduite à dix heures par deux repos intermédiaires, à 8 heures du matin et à 4 heures du soir ; à ces moments, les ouvriers « cassent la croûte ». [...] Quelques ouvriers, ainsi que les employés, touchent des salaires fixes, mais la plupart sont « aux pièces » et leur gain monte ainsi à 3,50 ou 4 francs par jour. On ne doit pas oublier que la vie est beaucoup moins chère dans ces campagnes que dans les villes ; nombre d'ouvriers en atelier, chefs de famille, sont de petits propriétaires dont la femme cultive les légumes, entretient la basse-cour, et souvent contribue aux dépenses du ménage, ainsi que les enfants adultes, par des

---

<sup>3</sup> Joséphine Amespil était également la tante de Jean-Baptiste Lissarrague, jeune émigrant dont nous évoquons plus loin le parcours mexicain.

<sup>4</sup> Henri Lorin était sociologue et géographe avant de devenir député. Il était proche du catholicisme social. Il fit ce travail d'enquête pour le compte du Musée social, fondation créée en 1894. Le type de rapport produit par ces enquêtes visait à améliorer la législation et à régler les questions sociales.

<sup>5</sup> H. LORIN, « L'industrie rurale en Pays basque », *Op. cit.*

travaux de cordonnerie à domicile ; d'ailleurs on ne signale pas de protestations contre de salaires assurément honorables. [...]

Hors des usines, le travail dans les maisons est très répandu ; les ouvriers ont chacun un livret, où des contremaîtres, hommes et femmes, inscrivent chaque matin l'ouvrage emporté et chaque soir l'ouvrage fini qui rentre. À la fin de la semaine, le compte est arrêté, d'après des tarifs affichés. [...] Le travail à domicile, toujours payé aux pièces, rapportait de moindres salaires journaliers que le travail à l'atelier ; mais il laissait à l'ouvrier et surtout à l'ouvrière plus de liberté pour vaquer à ses occupations domestiques. Elle se faisait aider par les jeunes filles, par les parents âgés, tandis que le père réservait de temps en temps un jour pour son jardin potager.

Un autre témoignage très riche d'enseignements sur Hasparren, sur les pratiques dans les nouvelles usines de chaussure et sur la vie des ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle nous est apporté par un journaliste :

L'aspect de la ville a un caractère bourgeois et paisible. Aucune cheminée d'usine ne rivalise de hauteur avec la flèche de l'église. Les narines délicates prétendent que l'atmosphère est saturée de cuir. Les rues cependant sont ouvertes à l'air et à la lumière. Aucun bruit, sauf le carillon de la paroisse et les cloches des couvents. [...] Suivons les ouvriers chez eux. L'extérieur des maisons a l'aspect des formes du pays ; à l'intérieur, une chambre, la cuisine souvent, constitue l'atelier : les hommes ajustent, les jeunes garçons battent les semelles, la femme, tout en surveillant son ménage, coud des empeignes. Comme tout est payé à la pièce, les heures de travail sont illimitées. La longueur des journées dépend des commandes de la maison, des besoins de la famille et de l'activité personnelle des individus.

C'est la pleine liberté du travail. L'ouvrier passe aisément d'une maison à une autre pour revenir ensuite à la première. Entre les employeurs règne le régime de la concurrence permanente, ils ne se connaissent pas, se cachent leurs relations et leurs voyageurs de commerce. Une maison a-t-elle une commande importante à exécuter, elle hausse légèrement le prix de la main d'œuvre, et aussitôt les ouvriers se passent la nouvelle et se présentent. Il n'y a point de stock de réserve : on produit au fur et à mesure des commandes ; si celles-ci se font moins nombreuses, les prix retombent ; la loi rigoureuse de l'offre et de la demande atteint le ménage de l'ouvrier en même temps que l'employeur. Mais si les commandes affluent, le travail s'infiltré partout : à la campagne on suspend les travaux ; à la ville les ménagères, les domestiques et jusqu'aux employés d'administration se laissent gagner par la fièvre et font leur douzaine d'empeignes bordées et piquées<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> *Le Réveil*, 9 octobre 1902.

Les conditions de travail et les salaires des ouvriers dans les nouvelles structures étaient meilleurs que quelques décennies auparavant dans les petits ateliers. Leur vie fut transformée par l'avènement des usines et elle préfigurait déjà celle qu'ils connaîtraient durant tout le XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la production industrielle fournissait des revenus réguliers aux nombreux ouvriers possédant également une petite ferme et les revenus agricoles finirent donc par décroître dans la commune. Ils provenaient désormais davantage de l'élevage, activité compatible avec la vie en usine une partie de la journée. Le paysan-ouvrier d'Hasparren ne faisait que reproduire un schéma déjà bien présent dans la commune aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles alors que trois proto-industries étaient présentes. Il succédait ainsi aux paysan-tanneur, paysan-cordonnier et paysan-tisserand que nous avons déjà évoqués. La pluriactivité a toujours été présente et permettait de faire face à la précarité des revenus en cas de chômage, de maladie, de mauvaises récoltes ou de variation des prix agricoles.

## 2. L'âge d'or de l'industrie de la chaussure

La transformation de cette activité manufacturière de la chaussure à Hasparren en véritable industrie fut freinée par la Première Guerre mondiale. L'armée, dont les besoins en fournitures allaient s'avérer très importants, réquisitionna les peaux de boeufs et de vaches, la matière première qu'utilisaient les tanneries. Ces dernières devaient désormais se fournir en peaux auprès des services de l'intendance militaire et lui restituer les cuirs fabriqués. Ils étaient ensuite distribués aux fabricants de chaussures invités à produire pour l'armée. Jusque-là, les souliers produits par les usines à Hasparren étaient des modèles légers, de facture classique et plutôt destinés aux femmes. Lorsque les fabricants d'Hasparren furent sollicités pour produire des souliers lourds pour les soldats, ils ne purent répondre à la demande car leur outillage n'était pas adapté. Ne disposant que de très peu de matière première, des cuirs de mauvaise qualité refusés par l'intendance militaire, les fabricants durent s'adapter et se contraindre à diminuer la production et le chiffre d'affaires s'en ressentit. Par ailleurs, ne disposant plus de leurs ouvriers mobilisés sauf ceux qui étaient détachés à la fabrication pour l'effort de guerre, ils durent se contraindre à faire revenir des anciens ou à former de très jeunes hommes<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> D. BALANDE, *Op. cit.*

Lors de son enquête sur l'industrie rurale et son séjour à Hasparren, le sociologue Henri Lorin décrivait ainsi les relations sociales (de manière bienveillante), insistant sur un certain paternalisme ambiant :

Très conservatrice, défiante des étrangers, n'accueillant les innovations que sur les instances des voyageurs attentifs à défendre leurs clientèles, cette industrie demeurée pour ainsi dire familiale repose encore sur un accord constant des patrons et des ouvriers ; les patrons vivent dans leurs usines ; ils y viennent aux mêmes heures que les ouvriers qu'ils connaissent tous de père en fils et qu'ils traitent amicalement<sup>8</sup>.

Il évoquait également « l'indifférence des Haspandars pour les théories socialistes et communistes ». Cependant, au mois d'octobre 1918, un mouvement social éclata à Hasparren. Il fut notifié dans un rapport de la gendarmerie de Bayonne. Une indemnité de vie chère de 0,5 franc par jour était versée à chaque ouvrier employé à la fabrication de la chaussure nationale en temps de guerre. Ce montant était fixé par le sous-intendant militaire. Tous les ouvriers de l'usine Salvat Amespil - SAFA protestèrent, exigeant une indemnité de 1 franc par jour. Devant leur refus de se rendre au travail, Salvat Amespil décida de congédier tout le personnel, une centaine d'hommes et femmes et de fermer la fabrique. Le rapport de gendarmerie précisait : « Tous sont calmes et ne se livrent à aucune manifestation. Les autres fabriques de chaussures de la localité qui occupent une moyenne de 400 ouvriers continuent à travailler. Aucune mesure spéciale ne paraît nécessaire jusqu'à l'heure actuelle<sup>9</sup>. » Finalement, une conciliation organisée par le juge de paix d'Hasparren entre les délégués des ouvriers et les patrons permit une rapide reprise du travail. Les ouvriers acceptèrent de percevoir l'indemnité fixée par le sous-intendant militaire « sous réserve d'appel de cette décision dans le cas où il serait reconnu qu'elle lèse les intérêts de la main d'œuvre ouvrière<sup>10</sup>.

Après la guerre, l'activité put reprendre un cours normal grâce notamment à l'ouverture des marchés internationaux. La physionomie d'Hasparren avait changé : une architecture de type industrielle cohabitait avec les constructions traditionnelles. Inaugurée en 1918, l'usine de Sauveur Amespil avait commencé à donner à Hasparren des airs de cité industrielle en milieu rural.

---

<sup>8</sup> H. LORIN, *Op. cit.*

<sup>9</sup> « Rapport du Lieutenant Rappet sur la fermeture d'une fabrique de chaussures travaillant pour la défense nationale » - 15 octobre 1918 - ADPA 10 M 20.

<sup>10</sup> « Rapport du Lieutenant Rappet sur la reprise du travail dans la fabrique de chaussures Amespil d'Hasparren » - 17 octobre 1918 - ADPA 10 M 20.

**Photo 1. L'usine Sauveur Amespil construite entre 1914 et 1918**

Source : Photo personnelle réalisée pour l'étude.

**Photo 2. Typographie utilisée pour la marque Sauveur Amespil**

Source : Hasparren, regards, *Op. cit.* p. 75.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'usine de Dominique Hiriart-Urruty vendait ses produits dans toute la France grâce à des représentants. Deux d'entre eux, les frères René et Georges Trolliet avaient épousé les filles de leur patron en 1912 et 1913. En 1917, l'usine fut détruite au cours d'un incendie. À leur démobilisation, les frères Trolliet qui devaient prendre la suite de l'affaire firent le pari de la modernité et de la reconstruire en alliant le béton pour la bâtisse et les dernières avancées techniques pour la production de chaussures. La construction démarra en 1919, elle put accueillir une centaine d'ouvriers en moins d'un an. L'entreprise commercialisa ses produits sous la marque ONA<sup>11</sup>. Elle fut la première à introduire les méthodes de gestion et figura rapidement parmi les plus importantes entreprises d'Aquitaine.

Durant la période de l'entre-deux-guerres, les entreprises familiales historiques prospéraient grâce à l'arrivée de la deuxième génération (Adrien et Louis chez Jean-Baptiste Amespil), de gendres (les frères Trolliet chez Hiriart-Urruty ou Mongour chez Sauveur Amespil) et avec l'arrivée de cadres

---

<sup>11</sup> « Bon » en langue basque.

**Photo 3. L'usine des frères Trolliet vers 1922**

Source : Archives Municipales d'Hasparren.

venus de l'extérieur qui apportaient leur expertise et leur dynamisme (Bioy chez SAFA). Ces patrons devinrent de véritables notables locaux qui, comme les tanneurs les plus en vue du XIX<sup>e</sup> siècle, occupèrent des fonctions électives. Ainsi, Dominique Hiriart-Urruty fut le premier adjoint au maire au début du XX<sup>e</sup> siècle. Hasparren compta une quinzaine d'usines avec chacune sa marque commerciale et des effectifs nombreux : Amespil Salvat Fils Aîné (SAFA), Amespil Sauveur (La Pensée), Amespil Jean-Baptiste (Gazte), Bréchoire-Madré (France), Daguerre (Ober), Espil (Azkar), Etchevers, Haulon (Nolua), Hiriart-Urruty Trolliet (Ona), Landerretche-Larre (Inusa), Louis, Soteras, Tellechea Séraphin.

Si la technique qui fut utilisée dans les ateliers était entièrement manuelle et dite du « Mixte » (tige assemblée à la semelle première au moyen de petites pointes), les usines adoptèrent ensuite la technique appelée « Blake ». Grâce à une machine à coudre spéciale, la semelle était fixée à la tige après montage, par une couture à l'intérieur de la chaussure. Durant l'entre-deux-guerres, l'adoption de la technique « Good-Year » permit une augmentation de la productivité de l'ordre de 40 %. Cette technique, proche du « Mixte », assemblait tous les morceaux de la chaussure avec des coutures, lui donnant ainsi davantage de souplesse.

Les usines étant situées dans le bourg d'Hasparren, celui-ci prit de plus en plus d'importance par rapport aux autres quartiers où se trouvaient les fermes. Si beaucoup d'ouvriers faisaient encore à pied les nombreux kilomètres qui les séparaient de leur lieu de travail, peu à peu, beaucoup choisirent de s'installer dans le bourg, les cadets des familles notamment. Ils occupaient des logements aux derniers

étages de maisons de commerce de rues du centre-ville ainsi que des logements parfois insalubres dans des ruelles adjacentes<sup>12</sup>.

Le paternalisme était une des caractéristiques de la profession et à Hasparren, elle se manifesta de diverses manières à Hasparren. Des cités ouvrières furent créées entre 1920 et 1930 (Cité SAFA, Cité La Pensée, Cité Larre et Cité ONA). Elles devaient héberger les ouvriers venant des villages voisins comme La Bastide-Clairence, Briscous, etc. Ces habitations pour les ouvriers avaient aussi existé dans les tanneries que les émigrants haspandars et basques créèrent en Galice aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et en Amérique latine, comme nous le verrons dans des chapitres postérieurs.

Une coopérative ouvrière fut également créée dans les années 1930 (des épiceries avaient déjà existé dans les ateliers de cordonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle) et la syndicalisation des ouvriers était assez faible voire inexistante.

Chaque usine se spécialisa et fabriquait des souliers pour hommes et enfants ainsi que certains modèles pour femmes. Les salaires étaient réputés comme étant bas : en 1920 déjà, les meilleurs ouvriers gagnaient 3 francs par jour et les apprentis ou travailleurs à domicile, 0,5 franc.

Après la crise de 1929, le monde entra en récession et l'activité des usines d'Hasparren diminua. Le 1<sup>er</sup> septembre 1936 fut signée la première convention collective de travail de l'industrie de la chaussure d'Hasparren. Elle établissait le salaire minimum horaires pour les ouvriers et les ouvrières de 21 à 60 ans (respectivement 3,25 fr et 2,30 fr) mais également pour les employés mineurs (1,25 fr).

La période de la guerre 1939-1945 fut difficile à cause des problèmes d'approvisionnement que rencontraient les usines, des réquisitions opérées par l'occupant allemand et des coupures d'électricité. Elles durent réduire le volume des journées travaillées (on ne travaillait que quatre heures par jour) et concentrer l'activité sur la fabrication de brodequins militaires et de chaussures civiles à semelles de bois.

L'après-guerre permit une nouvelle embellie avec une production qui atteint jusqu'à 4 000 paires par jour. Parallèlement aux usines furent créés des établissements annexes qui leur fournissaient des accessoires et de la matière première : fabrique de talons (Saint-Esteben), fabrique de premières (Hirigoyen), fabrique de trépointes (Goicoetchea) et cartonnages (Léon).

En 1951, Hasparren comptait 15 usines employant environ 1 300 personnes. Elles avaient pour nom Trolliet-Ona (300 employés), Ary (300 employés), Mongour (150 employés), Bréchoire-Madré

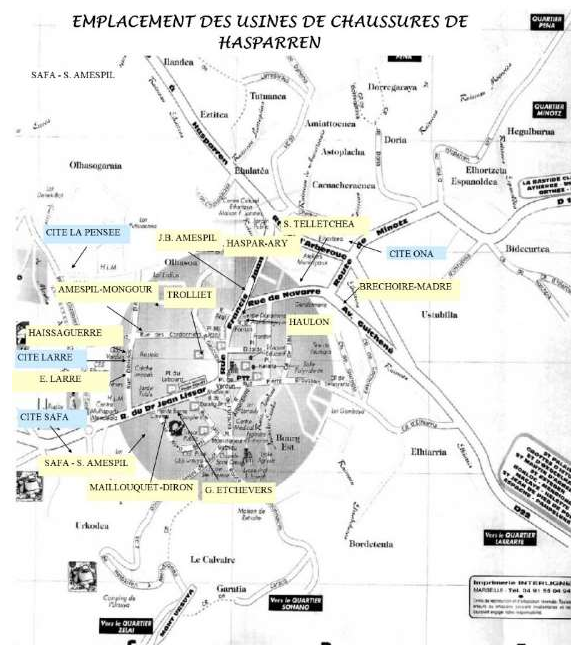
---

<sup>12</sup> M. PAGOLA, *Culture basque et urbanisation à Hasparren : étude ethnologique*. Bayonne : Ed. de l'auteur, 1996, p. 115.

(120 employés), SAFA-Bioy (100 employés), J.B. Amespil (55 employés), Espil, Haulon, Landarretche-Larre, Daguerre-Carrère, Félix Etchevers, Minvielle, Guillaume Etchevers-Laco, Tellechea, Ayçaguer. Une nouvelle cité ouvrière fut créée en 1954 : la cité Saint-Martin Harriague.

L'industrie de la chaussure fut donc très importante à Hasparren mais finalement fragile car soumise aux aléas du marché et des événements politiques internationaux. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle confirma cette situation avec un lent déclin jusqu'à la disparition totale de l'activité.

**Carte 1. Emplacement des usines de chaussures à Hasparren**



Source : Élaborée pour l'étude à partir de diverses informations.

### 3. Le déclin de l'activité

Le déclin de l'industrie de la chaussure à Hasparren s'est opéré durant une trentaine d'années. Dans les années 1950, les difficultés des usines d'Hasparren étaient liées au fait qu'elles recherchaient une nouvelle organisation et des techniques nouvelles. Une étude de la CFTC<sup>13</sup> identifiait 143 sortes d'emplois pour la confection d'une chaussure, bien loin du travail du cordonnier du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y eut aussi des difficultés d'approvisionnement en matières premières mais également de vente des produits fabriqués et la concurrence apparut. Ainsi, des marchés furent perdus, en Algérie notamment,

<sup>13</sup> CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, syndicat fondé en 1919.



chose qui ne s'était pas produite jusque-là. Il semble que les industriels d'Hasparren n'ont pas su moderniser leur outil de production et qu'ils n'ont pas vu l'enjeu de la révolution technique et industrielle nécessaire pour la survie de la chaussure à Hasparren<sup>14</sup>. Les fabrications qui avaient fait la réputation d'Hasparren ne rencontraient plus les faveurs de la clientèle. Les modes de distribution et de vente avaient changé.

En 1958, certains industriels tentèrent de réagir. Il y eut un début de rapprochement entre les usines J.B. Amespil, Ary et Guillaume Etchevers avec notamment, la création d'un réseau de vente commun appelé ELGAR<sup>15</sup>. Mais en 1959, les résultats de cette entente furent très mitigés, la nouvelle fabrication de Ary réalisant les trois-quarts des ventes<sup>16</sup>. En 1961, l'usine de Guillaume Etchevers abandonna le regroupement ; l'usine J.B. Amespil qui n'avait plus de trésorerie reçut une offre de reprise par l'usine Ary. Les 50 employés évitèrent ainsi le chômage et les ateliers de coupe et de piqûre de J.B. Amespil devinrent une unité de fabrication de l'usine Ary jusqu'à la faillite de cette dernière quelques années plus tard.

L'agitation sociale finit par gagner les usines d'Hasparren, les ouvriers réclamant des salaires identiques à ceux pratiqués dans les autres centres de production en France. Jusque-là, les ouvriers s'estimaient bien lotis car ils avaient des revenus supérieurs à ceux des habitants des communes environnantes et grâce à ce pouvoir d'achat plus intéressant et à la masse d'argent en circulation, le commerce local fonctionnait bien. Dans les usines, les syndicats rencontraient une à deux fois par an les patrons pour de petites augmentations de salaires qu'ils obtenaient après une négociation sans trop de complications. Pourtant, en 1963, ce fut une grève qui permit une augmentation de salaire car les deux parties n'avaient pas trouvé d'accord. Au printemps, un syndicaliste de l'usine Bréchoire-Madré fut licencié. Les travailleurs de l'usine se solidarisèrent et entamèrent une grève suivie d'une manifestation dans les rues de la ville pour demander en plus 30 centimes d'augmentation sur le taux horaire. Au bout d'une semaine de grève, ils obtinrent 25 centimes de revalorisation. Voici le tract final qui fut rédigé par les travailleurs à l'issue de ce conflit qui leur avait fait prendre conscience de leur force, presque un fait inédit à Hasparren où l'agitation sociale n'avait pratiquement jamais existé :

Durant six jours, nous avons vécu des journées qui marqueront dans la vie, l'histoire d'Hasparren. Ensemble, nous avons arrêté le travail, nous avons montré notre volonté de vivre

---

<sup>14</sup> D. CORNU, Les ouvriers de la chaussure de Hasparren ... et le sens de leur histoire, Elkar, 1977, p. 15-16.

<sup>15</sup> Elgar : « Ensemble » en langue basque.

<sup>16</sup> Entretien avec Xavier Amespil réalisé le 6 mai 2015.

en hommes libres : ensemble nous avons agi, manifesté, lutté, pour l'aboutissement de nos revendications. Ça a été dur mais il y a un résultat.

L'année suivante, les industriels n'hésitèrent pas à accorder une augmentation substantielle.

En ce début des années 1960, Hasparren comptait encore 11 usines et 1 158 ouvriers. Deux usines étaient plus importantes que les autres : l'usine Trolliet (anciennement Hiriart-Urruty) et l'usine Ary qui avait été inaugurée en 1949. Chacune d'entre elles comptait près de 300 ouvriers.

En 1965, conscient de la crise que subissait l'industrie de la chaussure à Hasparren, le syndicat CFDT mit l'accent sur la nécessité d'un regroupement plus important d'entreprises afin de mutualiser certains secteurs comme le commercial et la comptabilité. Il fallait trouver de nouveaux modes de fonctionnement. Mais ils ne furent pas entendus par les patrons qui tenaient à la concurrence qu'ils se livraient entre eux, même s'ils produisaient globalement le même type de chaussures et qu'ils avaient tout à gagner à trouver une entente et des pratiques communes. Aux causes conjoncturelles (rémunérations basses, dépenses improductives, concurrence étrangère, marges de profit plus élevées qu'à l'étranger) s'ajoutèrent des causes structurelles (taille inadaptée des entreprises, fonctionnement artisanal, isolement, équipements obsolètes, manque de spécialisation, conditions de travail archaïques).

**Tableau 1. Usines en 1963 et effectifs**

USINES	EFFECTIFS
Chaussures « Ona » Trolliet	297
Chaussures « Ary » Haristoy-Diharce	264
Chaussures Bréchoire-Madré	163
Chaussures « La Pensée » Amespil-Mongour	149
Chaussures At-Home	67
Chaussures Haulon	50
Chaussures « Eder » Guillaume Etchevers	44
Ets St Esteben Louis (talons et premières)	44
Maillouquet et Diron	38
Ets Carrère frères	28
Borteyrou-Ayçaguer-Duhart-Louis Louis	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 158</b>

Source : Archives Municipales d'Hasparren.

La crise que traversait l'industrie de la chaussure à Hasparren n'était pas un fait isolé mais bien identique au niveau national. Une enquête réalisée dans ce secteur en 1964 mettait l'accent sur un processus irrémédiable :

En 1940, il y avait en France, 1 800 usines de chaussures, en 1964, il n'y en a plus que 800, en 1970, il en restera 500 et 300 usines vont disparaître en six ans <sup>17</sup>...

Entre 1966 et 1967, à Hasparren la population ouvrière passa de 1 050 à 500 ouvriers. Quatre usines durent fermer en deux ans : ce furent, entre autres, les faillites de Ary, J.B. Amespil et Bréchoire-Madré. L'usine Trolliet connut d'énormes difficultés, dut licencier du personnel et vendre une partie de ses biens (Cité ouvrière ONA et l'usine DOGE). C'était une situation inédite et difficile pour la commune qui n'avait pas connu de période de chômage. Pour comparaison, l'entre-deux-guerres avait été une période dorée, l'industrie prospérait et le travail ne manquait pas, au point qu'en 1930, le conseil municipal ne voyait pas l'utilité de la constitution d'un fonds départemental de chômage car :

Le chômage est inconnu en raison de la marche toujours progressive de l'industrie de la chaussure et où, bientôt, sera appliquée la loi sur les assurances sociales qui prévoit le chômage<sup>18</sup>.

Émue par la crise profonde que traversait la commune, la population se mobilisa pour une journée d'action appelée « Hasparren : ville morte ». Le 10 mai 1967, 2 000 personnes manifestèrent à Hasparren et à Bayonne. Les organisateurs de cette journée d'unité furent le Conseil municipal, le Conseiller général, le Syndicat d'initiative, l'Association des familles, le patronat, le syndicat C.F.D.T. et le Syndicat agricole. Le clergé participa à la manifestation et les commerçants baissèrent leurs rideaux. Une motion fut déposée à la sous-préfecture de Bayonne :

La population d'Hasparren, rassemblée en ce 10 mai 1967, constate la grave crise qui s'est traduite par la fermeture de quatre entreprises en six mois qui laissa sans emploi environ 500 personnes, soit environ la moitié du personnel travaillant dans la chaussure.

Mais la situation était si critique qu'il fut impossible de sauver le secteur. Entre 1951 et 1968, dix usines fermèrent à Hasparren. La ville, qui était tributaire de cette mono-industrie, perdit presque mille emplois (on peut consulter à cet effet, les tableaux indiquant les effectifs des usines en 1963 et 1972).

**Tableau 2. Usines en 1972 et effectifs  
(Emplois en usine et à domicile)**

SOCIÉTÉ	EMPLOIS
Société HASPAR	183
Ets AMESPIL et MONGOUR	152
Sté Chaussures ONA (Trolliet frères)	135
Chaussures TIKIA	86

<sup>17</sup> Enquête Salaires Chaussures 1964, C.F.F.

<sup>18</sup> Délibération du Conseil municipal du 2 mars 1930.

---

SOCIÉTÉ	EMPLOIS
Chaussures EDER (Guillaume Etchevers)	52
Chaussures OBERN (Carrère frères)	38
M. Louis SAINT-ESTEBEN (fabrique de talons)	20
Ets VIGIE	39
M. Pierre HIRIGOYEN (fabrique de talons)	20
HIRIGOYEN (Ancienne usine SAFA)	14
BORTEYROU	14
TOTAL	779

Source : Archives Municipales d'Hasparren.

Quelques fabriques subsistèrent encore jusqu'au début des années 1980 mais elles étaient irrémédiablement condamnées et durent cesser leur activité. En 1987, il ne restait plus qu'une centaine d'ouvriers et une seule usine subsista jusque dans les années 1990.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

La présentation du cadre de l'étude offre une vision assez contrastée de cette importante commune qu'est Hasparren. En effet, nous avons pu d'un côté relever son dynamisme apparent grâce à une intense activité économique. L'agriculture, associée à des activités proto-industrielles a permis d'augmenter la population pour en faire la commune la plus peuplée du Pays basque intérieur. Mais des contributions élevées pour l'exportation de certains produits, les nombreuses crises agricoles entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles et les périodes de disette qui en découlaient ont altéré quelque peu cette position *a priori* très avantageuse. Si la population d'Hasparren s'est accrue c'est aussi grâce à l'attraction qu'elle exerçait sur les communes environnantes desquelles on venait remplacer des individus ayant émigré en nombre.

L'évolution des trois activités artisanales majeures d'Hasparren - le textile, la tannerie et la cordonnerie - a été différente. Les deux premières sont restées proches et en adéquation avec le monde agricole. L'association entre activités agricoles et artisanales a permis à la population de se maintenir à Hasparren dans des quartiers à forte dominante rurale puisqu'ils étaient presque exclusivement constitués de fermes où ces activités étaient pratiquées conjointement. Cette industrie rurale traditionnelle a ralenti l'exode de la population qui ne s'est produit massivement qu'au moment où l'industrie du textile et la tannerie ont commencé à décliner avant de disparaître complètement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce déclin s'est aussi accompagné de plusieurs périodes de crises de subsistance qui

ont fragilisé cette population rurale. D'autres zones du Pays basque ont aussi connu un phénomène similaire (forges de Larrau et de Mendive, tisserands de la vallée d'Ossès, extraction du sel et bonneterie à Briscous, transport sur gabarres à Labastide, paysans-bouvier à Anglet, etc.)<sup>1</sup>.

La cordonnerie, cependant, a progressivement modifié la société rurale au point de faire perdre de l'importance aux paysans pour transformer une partie d'entre eux en ouvriers et en citadins.

L'industrie de la chaussure a employé une main d'œuvre locale qui avait une double activité (paysan et ouvrier) et qui était issue des différents quartiers d'Hasparren mais aussi des villages environnants. Chaque dirigeant d'atelier a fini par construire son usine avec comme caractéristique l'hégémonie de quelques familles comme les Amespil qui parvinrent à contrôler jusqu'à cinq usines parmi les dix qui ouvrirent au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils ont poussé leur main d'œuvre à n'opter que pour le seul statut d'ouvrier.

Les industriels ont construit différentes cités ouvrières destinées à héberger gratuitement les ouvriers venant des autres villages dans le bourg d'Hasparren. Elles ont transformé le mode de vie de cette main d'œuvre issue principalement du monde agricole en en faisant des ouvriers à temps plein. Hasparren a ainsi subi une transformation de sa physionomie en acquérant un statut encore plus affirmé de petite ville industrielle.

Parallèlement, la création de ces usines, la garantie d'un travail et de revenus réguliers fit diminuer peu à peu l'émigration qui, bien que peu visible en termes quantitatifs (pas de perte de population) fut constante jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que nous le verrons dans la deuxième partie.

---

<sup>1</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays basque*, TOME V, Op. cit. p. 75.

**DEUXIÈME PARTIE :**  
**TYPOLOGIE DES ÉMIGRANTS D'HASPARREN**  
**PAR L'EXPLOITATION D'UNE BASE DE DONNÉES**  
**HISTORIQUES**

Lorsque nous nous sommes proposâmes d'initier cette étude, nous nous étions fixé comme objectif de recenser de la manière la plus exacte possible les personnes ayant quitté Hasparren pour émigrer vers l'Amérique. La liste qui allait en découler devait être suffisamment fournie pour permettre une analyse présentant un intérêt scientifique. Nous savions d'emblée qu'elle ne serait jamais exhaustive et qu'elle évoluerait constamment en s'incrémentant au fil de la recherche.

Nous avons évoqué dans l'introduction un premier travail consacré à l'émigration basque vers Cuba dans lequel nous avons présenté les premiers résultats d'une recherche sur un réseau d'émigration depuis la commune d'Hasparren vers l'île des Antilles. Nous avons pu élaborer une première liste constituée d'une quarantaine d'individus sur un simple tableau à double entrée. Les sources qui avaient permis de l'élaborer étaient déjà diverses mais peu nombreuses : il s'agissait des archives communales, des archives consulaires et des sources familiales principalement. Mettre en forme cette liste ne présentait pas de difficulté particulière, le pays de destination étant unique, les individus relativement peu nombreux et les informations relevées à leur sujet très parcellaires.

Pour constituer une liste des émigrants vers l'Amérique, il nous fallut réfléchir rapidement à un autre support de présentation. Un simple tableau issu du traitement de texte ne suffirait pas. En effet, les pays de destination allaient être plus nombreux, le nombre d'émigrants également (nous en espérions quelques centaines afin de valider le projet d'étude) et les informations recueillies à leur sujet allaient aussi s'avérer plus fournies. Par ailleurs, nous devons aussi envisager d'avoir recours à de



nouvelles sources, locales, nationales ou internationales. En effet, si pour la première liste non exhaustive d'émigrants d'Hasparren vers Cuba nous avons pu nous contenter de sources locales et nationales qui s'avèrent proches de la réalité de l'émigration, pour l'ensemble des pays d'Amérique latine que nous voulions étudier, il allait falloir inclure des sources consultées dans ces pays.

Enfin, il nous fallait penser à utiliser un système de traitement des informations adéquat pour permettre de croiser des données, d'établir des tableaux et graphiques et de les analyser. C'est ce que nous nous proposons de faire dans cette deuxième partie où le premier chapitre sera consacré à la méthodologie mise en œuvre pour mettre en place une base de données ayant permis de recenser presque trois mille émigrants et à la présentation exhaustive de toutes les sources consultées pour arriver à ce résultat, tant en France que dans les pays de l'étude. Enfin, le dernier chapitre sera consacré à l'analyse détaillée des résultats.

## CHAPITRE PREMIER. Méthodologie et sources historiques

### 1. Constitution d'une base de données

#### 1.1. Objectifs et données à recueillir

Afin d'obtenir des informations fiables sur l'émigration depuis Hasparren, la consultation de diverses sources historiques allait constituer un premier jalon. Les informations obtenues devaient permettre l'établissement d'une liste avec un nombre significatif d'émigrants car elle confirmerait l'impression laissée par la consultation de divers documents, à savoir que l'émigration depuis la commune avait été importante. Une deuxième information primordiale à recueillir serait la destination des émigrants. Rappelons qu'un premier travail de recherche avait permis d'identifier la présence de nombreux Haspandars à Cuba aux <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles. Nous nous étions alors interrogé sur la possibilité d'une émigration dans d'autres pays où la présence de Basques avait été bien plus importante. Vers quels territoires avaient émigré les Haspandars, étaient-ce seulement des pays en Amérique ou y en avaient-il d'autres en France, en Europe ou ailleurs dans le monde ? Au cours de quelles périodes s'effectuaient les déplacements vers ces territoires ? Un même émigrant pouvait-il changer de pays au cours de son parcours migratoire ?

Pouvoir évaluer l'âge des émigrants lors de leur départ était aussi une information capitale à obtenir. L'image de l'émigrant jeune et célibataire allait-elle se confirmer ? Et qu'en était-il de

l'émigration féminine depuis Hasparren ? Combien de femmes étaient parties d'Hasparren, vers quels pays et pour quoi faire ?

La profession de ces émigrants lors de leur départ ainsi qu'après leur installation dans le pays d'accueil serait une information intéressante à analyser afin de confirmer le caractère spécialisé de l'émigration depuis Hasparren. Cuba avait accueilli nombre de tanneurs et cordonniers originaires de la commune : allait-on retrouver ces mêmes professions parmi les émigrants vers d'autres pays d'Amérique latine ?

Enfin, pourquoi les émigrants d'Hasparren partaient-ils ? Leur départ s'inscrivait-il dans une stratégie individuelle de fuite de la conscription comme cause souvent avancée pour expliquer l'émigration. Des départs en famille se produisaient-ils ? Les émigrants avaient-ils recours à des agents d'émigration locaux ? Qu'en était-il des chaînes migratoires ? Fonctionnaient-elles depuis Hasparren ?

Un grand nombre d'autres informations allait apparaître par la suite au cours de la recherche et compléter les premières en les enrichissant.

## 1.2. Choix d'un support informatique et construction d'une méta-source

L'idée de la constitution d'une méta-source afin de recueillir toutes ces informations s'est vite imposée, d'autant plus que les données recueillies grâce à certaines sources se sont avérées très rapidement volumineuses. Une base de données historique informatique pourrait permettre de refléter et de stocker un très grand nombre de données puis de les croiser par un système de tri pour les analyser avant de les restituer pour des conclusions. C'est ce qu'explique Jean-Philippe Genet sur l'utilité d'un tel support informatique :

Le premier travail de l'historien consiste à connaître scientifiquement le « réel historique », le plus possible, le mieux possible. Le travail de l'historien sur ses sources (collecte, interprétation, réalisation des potentialités) transforme le « réel historique » en une collection de données scientifiquement construites. C'est cette collection, que je propose d'appeler *métasource*, qui va être soumise à l'ordinateur. [...] Commence alors la deuxième phase du travail historique, celle de l'analyse et de la réflexion sur les faits. Sources, données, faits : quelle relation précise pouvons-nous établir entre ces trois concepts en tenant compte des possibilités et contraintes liées à l'usage de l'informatique ?<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> J.P. GENET, « Histoire, Informatique, Mesure » - *Histoire & Mesure*, 1986, 1-1, p. 8.

Ce choix semblait être le plus adéquat pour notre étude car il permettait de collecter les informations recherchées dans les sources de façon ordonnée, d'incrémenter et de modifier régulièrement le support sans perte d'informations et de pouvoir à tout moment effectuer un traitement rapide des données.

## 2. Des sources historiques multiples

### 2.1. Les sources sérielles : la gestion du quantitatif

#### 2.1.1. Les archives consulaires

Les archives consulaires ont été consultées pour l'immatriculation des immigrants dans les consulats français des pays de l'étude. Les archives diplomatiques de Nantes ont recueilli les registres recensant ces immatriculations et permettent de disposer d'un certain nombre d'informations comme le nom, le prénom, la filiation, la date d'arrivée dans le pays, le nom du navire pour la traversée transatlantique, la date d'immatriculation au consulat, la profession, le nom des personnes accompagnant l'immigrant, le nom des témoins ayant signé. Ces registres ont été tenus de façon inégale selon les pays ou ont pu connaître des fortunes diverses et ils renvoient par conséquent à des dates plus ou moins éloignées (les années 1830 pour les plus anciens des consulats de Montevideo et Buenos Aires ou 1890 pour celui de La Havane). On peut également y consulter des listes d'immigrants ayant fait des demandes de passeports pour retourner en France ainsi que des dossiers concernant des immigrants ayant eu recours aux services consulaires à des fins professionnelles, etc. Les archives consulaires conservent également une foule de documents concernant la situation économique ou politique dans les pays concernés essentiels pour bien comprendre les conditions de vie des immigrants ainsi que leurs choix dans leur parcours migratoire. Ainsi, il n'était pas rare qu'un émigrant décide d'abandonner le pays dans lequel il avait émigré pour se rendre dans un autre, voisin ou pas à la suite de changements politiques ou économiques. Il se rendait souvent au consulat français de son nouveau pays d'adoption et s'y inscrivait également.

Les postes consulaires qui ont servi à incrémenter la base sont ceux de Buenos Aires, Rosario, Montevideo, La Havane, Santiago de Cuba, Santiago du Chili<sup>2</sup> et le vice-consulat de Talcahuano.

---

<sup>2</sup> Nous n'avons pas consulté directement les immatriculations du consulat de Santiago de Cuba mais Patricio Legarraga nous a transmis les informations qu'il a collectées pour son ouvrage « Los Vascos de Francia en Chile ».

### 2.1.2. Les archives départementales

Les archives départementales conservent les registres de recensements effectués pour le service militaire ainsi que les registres matricules. Ces documents sont conservés aux archives départementales des Pyrénées Atlantiques et ont été numérisés progressivement. Une partie des fonds ayant été détruite à la suite d'un incendie en 1908, ils ne sont disponibles que pour la période postérieure à 1859 mais ils sont très riches en informations. Les registres matricules notamment couvrent toute la période durant laquelle un homme était mobilisable depuis son vingtième anniversaire jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Durant cette période, les autorités militaires indiquaient, outre les renseignements personnels concernant l'appelé, sa position vis-à-vis du service militaire (notamment l'insoumission ou la désertion pour cause d'émigration), ses affectations ainsi que ses divers domiciles (incluant ceux à l'étranger lorsque l'appelé avait émigré).

Les registres matricules commencent en 1867 (jeunes hommes nés en 1847). Les bureaux de recrutement militaire convoquaient ensuite les jeunes hommes déclarés aptes au service pour établir des fiches de service militaire avant leur appel. Cette fiche mentionne l'incorporation de chaque homme inscrit, la position dans laquelle il se trouve à la fin de son service militaire et tous les changements qui peuvent intervenir dans sa situation jusqu'à sa libération définitive. Les commandants des bureaux de recrutement avaient pour mission de suivre les hommes avec le plus grand soin et de mettre à jour leurs dossiers individuels pendant leur service dans l'armée active, l'armée de réserve et l'armée territoriale, c'est-à-dire entre 20 et 46 ans. Pour mener à bien cette mission, ils étaient assistés par les différents services de l'armée et de l'administration de l'État (municipalités, préfecture, gendarmerie, agents diplomatiques...). Les états de service devaient préciser les changements de corps militaires, les différents enrôlements, les changements d'adresse, les condamnations civiles ou militaires, les blessures, les promotions, les caractéristiques physiques, le niveau d'instruction, les campagnes militaires, etc.

Les renseignements obtenus sur les émigrants grâce aux registres matricules sont très précieux. Ils permettent en effet de suivre durant 25 ans leurs trajectoires migratoires en réunissant des informations sur leur situation personnelle vis-à-vis de leurs obligations militaires (date d'incorporation, régiment et la ville où ils ont éventuellement effectué leur service militaire, date de libération, périodes de rappel, déclaration d'insoumission éventuelle, etc.), pays d'émigration, résidences successives et retours éventuels.

Les autres archives militaires sont celles situées au Château de Vincennes (Service Historique de la Défense) et qui ont été consultées pour des besoins et renseignements plus ponctuels.

Les archives départementales des Pyrénées Atlantiques conservent également des listes d'émigrés ou embarqués sur des navires à destination des possessions françaises outre atlantique (Saint Domingue notamment) et permettent de confirmer l'existence d'un flux ininterrompu d'émigration des habitants d'Hasparren depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les archives départementales de la Gironde sont une source non négligeable d'informations pour ce qui concerne les demandes de passeports effectuées par les personnes qui souhaitaient émigrer depuis le port de Bordeaux au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.1.3. Les archives locales

Les archives municipales d'Hasparren n'ont pas encore été reversées au dépôt des archives départementales et elles sont donc facilement consultables sur place. Les documents les plus intéressants concernent les listes de recensement pour le service militaire puisqu'elles remontent jusqu'à l'an 1816 permettant ainsi de compléter très avantageusement les archives militaires déposées aux archives départementales. Il s'agit d'une série complète, que nous considérons de grande valeur historique car elle est unique. Les registres de recensement cantonal pour le service militaire sont conservés aux archives départementales de Pau sous la cote 1R1. Ils étaient élaborés avant le service militaire sous le contrôle du préfet ou du sous-préfet. Le recrutement dans l'armée commençait par l'enrôlement des hommes âgés de 20 ans (les conscrits), qui était effectué chaque année par les maires. Chaque homme était ensuite convoqué au Conseil de révision du chef-lieu de canton où il était déclaré « apte » ou « inapte » au service militaire et cette décision était inscrite sur le registre d'incorporation de la commune et du canton.

Aux archives départementales de Pau, 302 registres couvrant la période entre 1881 et 1940 sont conservés, car beaucoup d'entre eux ont été perdus dans un incendie en 1908. Pour étudier les trajectoires migratoires des jeunes d'Hasparren, nous avons eu plus de chance car la commune conserve encore ses archives, qui n'ont pas été versées aux archives départementales, et nous avons eu accès aux registres dès la première année de leur tenue, c'est-à-dire en 1816.

Les registres contiennent de nombreuses informations sur les recrues : état civil (nom, prénom, surnom, lieu de naissance, date), taille, résidence personnelle (nom de la maison habitée), nom des

parents, nom de la personne représentant le jeune homme en cas d'absence, motifs d'exemption (médicaux ou familiaux), numéro au tirage au sort et résultat de la commission de classement.

Ces listes permettent notamment d'identifier des flux d'émigrants antérieurs à la grande vague d'émigration vers l'Amérique latine à partir de 1830 et de mettre à jour des réseaux existant vers des destinations régionales et saisonnières ou vers la péninsule ibérique. Les archives municipales comportent également des documents divers sur des dons et legs effectués à la ville par des émigrants résidant dans les possessions espagnoles en Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle ou dans ces mêmes pays après leur accession à l'indépendance au XIX<sup>e</sup>. D'autres documents concernent des listes d'émigrants d'Hasparren résidant en Espagne lors de la période révolutionnaire pour y exercer leur profession ou pour cause d'insoumission ou de désertion. Enfin, les archives municipales comportent des documents essentiels pour se rendre compte de l'importance des métiers du cuir dans la commune depuis le xvii<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Les autres archives locales que nous avons pu consulter se trouvent dans les pays de l'étude. On peut consulter la liste ainsi que le contenu à la fin de l'étude dans la partie consacrée aux archives consultées et à la bibliographie générale.

#### **2.1.4. Les archives des agents d'émigration**

Ils étaient à la solde des compagnies maritimes désireuses de rentabiliser au maximum les affrètements de leurs navires et se spécialisèrent dans le transport des émigrants, ou encore des gouvernements latino-américains qui voulaient attirer des étrangers pour peupler et développer leurs territoires restés longtemps sous domination espagnole.

Ces agents sillonnaient les villages du Pays Basque tenant à la population un discours alléchant en lui faisant miroiter des salaires confortables et en peignant un tableau idyllique des pays d'outre-Atlantique. Ils utilisaient tous les moyens possibles pour arriver à leurs fins et empêcher des commissions au prorata du nombre d'émigrants embarqués. Ils relayaient souvent leur discours d'articles parus dans la presse locale et incitant les Basques au départ. En 1859, les deux agences principales d'émigration étaient la maison Apestéguy de Bayonne et Etchebarne d'Uhart-Cize.

S'émouvant de l'importance de l'émigration, les autorités, prirent le parti d'exercer une surveillance sur le travail des agents d'émigration qui devaient obtenir une autorisation officielle pour

opérer et tenir à jour les registres de leurs activités<sup>3</sup>. Parallèlement, elles utilisèrent aussi la presse et d'autres moyens pour mettre la population en garde contre le discours mensonger des agents recruteurs et l'éclairer sur la situation réelle vécue par la majorité des émigrants.

Au Pays Basque Sud, les agents recruteurs appelés « ganchos » sévissaient dans les mêmes conditions. Un ouvrage édité en 1883 par la Diputación foral de Alava essayait de rétablir la vérité sur les conditions de vie difficiles des émigrants dans les pays d'Amérique du Sud<sup>4</sup>.

Depuis quelques années on dispose d'un certain nombre de fonds constitués à partir des registres établis au XIX<sup>e</sup> siècle par des d'émigration locaux (Guillaume Apheça, Jean Laplace, Jean Vigné) et qui, croisés avec d'autres sources, permettent de compléter la liste des émigrants et d'apporter des éléments intéressants lors de leur parcours migratoire. Nous avons eu accès à leurs listes grâce aux chercheurs qui les ont exploitées avant de les rendre publiques.

## 2.2. Les sources familiales : l'apport humain inégalable

L'objectif initial de l'étude était de constituer une liste la plus exhaustive possible des émigrants d'Hasparren. Les sources sérielles ont permis d'identifier un nombre considérable d'émigrants et nous devons reconnaître qu'il est assez grisant de voir une liste s'incrémenter au fur et à mesure de leur consultation. Ces résultats quantitatifs donner une certaine légitimité au sujet de recherche en validant des intuitions et des hypothèses et permettent d'élaborer des statistiques, d'analyser des tendances grâce à des comportements répétitifs (âge des individus, profession, état-civil, lieux et périodes d'émigration, etc.).

Mais une liste d'émigrants n'est finalement qu'une somme de parcours migratoires uniques. L'information glanée grâce aux sources familiales s'avère alors bien plus qualitative, un apport différent et indéniablement incontournable pour replacer l'humain au centre de la recherche. Pour notre étude, nous avons eu accès à quelques sources familiales constituées de fonds de correspondances d'émigrants plus ou moins fournis mais nous avons pu également mener des entretiens avec des descendants d'émigrants.

---

<sup>3</sup> H. de CHARNISAY, *L'émigration basco-béarnaise en Amérique*, Biarritz : Ed. J&D, 1996, p. 159-160.

<sup>4</sup> J.M. AZCONA PASTOR, « Las campañas de prensa antiemigración : José Colá y Goiti y el caso vasco-navarro », *XIV Encuentro de Latinoamericanistas Españoles : congreso internacional*, Sep 2010, Santiago de Compostela, España. p. 1061-1098.



### 2.2.1. Les correspondances d'émigrants<sup>5</sup>

La plupart des fonds de correspondances d'émigrants sont parcellaires pour diverses raisons. L'une des principales est que beaucoup d'émigrants ne savaient pas écrire. Cependant, il nous a été donné d'avoir accès à un fonds familial de première importance. En effet, une rencontre fortuite aux archives municipales d'Hasparren avec Mayou Haristoy, descendante d'émigrant, fut déterminante. Elle nous confia également qu'elle conservait de nombreuses correspondances, des photos ainsi qu'un journal de voyage rédigé par un autre ancêtre et, devant l'intérêt que nous manifestions à ses propos, nous invita à venir les consulter chez elle. Rendez-vous pris, elle nous attendait avec une véritable malle aux souvenirs. Nous passâmes un après-midi ensemble durant lequel Mayou nous conta par le menu détail l'histoire de ses ancêtres et nous pûmes percevoir, à travers le plaisir qu'elle avait à partager son passé, son profond attachement pour toutes ces personnes qui composaient sa famille. Puis, en toute confiance, elle mit à notre disposition pour que nous les utilisions dans le cadre de nos recherches, le journal de voyage de son oncle Jean Baptiste, les lettres qu'il envoya du Mexique ainsi qu'une grande quantité de photos et autres documents qui illustraient cette épopée mexicaine.

Ariane Bruneton, citant Michel Papy<sup>6</sup>, relevait que « la conservation des missives est le fait de maisons particulièrement stables et conscientes que les histoires familiales ont contribué à faire l'Histoire ». Il est indéniable que la maison et la structure familiale de Mayou Haristoy sont des entités qui jouissent d'une grande stabilité instaurée par ses ancêtres mais qu'elle s'est elle-même attachée à conserver. Pour ce qui est de la seconde partie de l'affirmation de Michel Papy, et pour nous en être

---

<sup>5</sup> La littérature traitant de la correspondance d'émigrants basques est assez fournie mais on pourra se référer, entre autres, aux ouvrages suivants :

J.M. SATRÚSTEGUI, « Correspondencia familiar vasca del siglo XIX », *Fontes linguae vasconum: Studia et documenta*, 1971, vol. 3, no 9, p. 269-290. ; J.M. USUNÁRIZ, « Agur. Acaso, hasta el cielo »: cartas de emigrantes vasco-navarros en Indias y sus lazos con el hogar (siglo XVIII) 2016. ; A. ANGULO MORALES, « Una reflexión sobre los medios de integración del emigrante vasco en América y Europa durante el siglo XVIII. *Estudios Ibero-Americanos*, 1999, vol. 25, n° 2, p. 19-38. ; M. MANFREDI, *El retorno inmaterial en el mantenimiento de los vínculos entre emigrantes y tierra de origen: el caso de las fotografías producidas por los emigrantes vascos en la República Oriental del Uruguay*, 2020. ; O.ÁLVAREZ GILA, « Cartas desde América. Dos visiones de los Estados Unidos en la correspondencia de emigrantes vascos » In : *Comunicación presentada en el Congreso Internacional sobre as Ilhas "As Ilhas do Mundo eo Mundo das Ilhas/The Islands of the World and the World of Islands"*, organizado por el Centro de Estudos de Histórica do Atlântico: Funchal (Madeira) 2011, p. 26-30. ; M. IRIANNI, J.A. MARTINEZ RAMOS, *Botellas al mar, mensajes para naufragos: Vida y obra de un inmigrante vasco*. 2013.

<sup>6</sup> A. BRUNETON, M. BARTHABURU, *Letres du Chili – Elie et Léopold Etcheverry, employés de commerce (1883-1894)*, Editions Cairn, 2012, p. 96.

entretenu souvent avec Mayou Haristoy, nous pouvons affirmer qu'elle n'a pas conservé ce legs familial en pensant qu'un jour il pourrait contribuer à l'étude de l'histoire de l'émigration. Non, ce qui l'a guidée tout au long de ces décennies de conservation et d'archivage précieux c'est l'amour de sa famille, de ses ancêtres émigrants et sa vénération paternelle. Lorsque Mayou parle de son père, on sent une admiration sans faille et une reconnaissance éternelle pour l'homme qu'il était, pour sa droiture, son honnêteté et pour l'éducation qu'il lui a donnée. Autant de qualités qui selon elle, n'ont jamais été altérées et qui ont été forgées par les quatre décennies passées au Mexique. Lorsqu'elle évoque son grand-père Saint-Martin, ses oncles *Tote*, Jean-Baptiste et *Xalbat* (émigrés au Mexique), son oncle Jean-Baptiste (missionnaire au Japon) et son parrain Laurent (émigré au Chili), elle insiste sur leurs qualités humaines avant d'évoquer leurs bonnes ou mauvaises fortunes occasionnées par une conjoncture économique difficile à Hasparren ou des circonstances politiques extraordinaires au Mexique (le Porfiriat qui a souri aux étrangers dans un premier temps et leur a donné des avantages pour s'installer puis la Révolution de 1910 qui leur a souvent ôté ce qu'ils avaient acquis après des années de labeur et a occasionné leur départ du pays).

La richesse des documents familiaux conservés par Mayou Haristoy est indéniable. Il est rare de trouver une telle production comprenant un journal de voyage, des lettres suivies sur plusieurs années ainsi que des photographies envoyées par un même émigrant. Nous parlons de « richesse » car une fois expurgés en éliminant leur contenu anecdotique, ils deviennent des documents d'étude qui permettent d'expliquer et d'interpréter une multitude d'informations sur la vie de l'émigrant Jean-Baptiste Lissarrague et de ceux qu'il a côtoyés durant ses années mexicaines. Il faut pour cela disposer d'un corpus conséquent et homogène de documents et c'est ici le cas. La mémoire familiale devient ainsi mémoire historique. Car si chaque aventure individuelle appartient à la sphère du privé, nous ne devons pas oublier que nous nous trouvons face à un phénomène sociétal. Les écrits des émigrants sont à la fois des documents intimes et collectifs qui permettent de les considérer comme des documents vivants de première main qui révèlent tout l'aspect humain de l'émigration<sup>7</sup>. Nous présenterons quelques-unes de ces lettres pouvant présenter un intérêt pour notre recherche dans le chapitre suivant ainsi que dans la troisième partie.

---

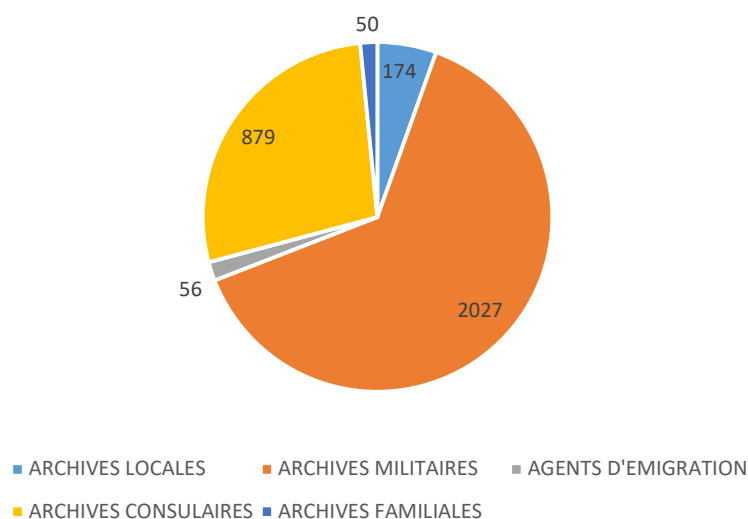
<sup>7</sup> V. SIERRA BLAS, « Puentes de papel : apuntes sobre la escritura de la emigración », *Horiz. Antropol.*, vol. 10, n° 22, July/Dec. 2004, p. 126.

### 2.2.2. Les entretiens avec les descendants d'émigrants et autres témoins

Ils constituent un apport qualitatif indéniable pour notre étude et ils sont essentiels pour affiner les histoires de vie des émigrants. Nous les avons menés auprès de descendants d'émigrants dans les pays de l'étude mais également à Hasparren au gré de visites effectuées par des Argentins, Uruguayens, Chiliens ou Mexicains venus sur les traces de leurs ancêtres ou auprès d'Haspandars dont les aïeux avaient émigré en Amérique. Nous les avons complétés avec des entretiens réalisés avec des personnes ayant travaillé dans l'industrie du cuir à Hasparren et au Pays basque. On pourra consulter la liste de tous ces entretiens dans la partie consacrée aux sources consultées.

Pour conclure ce chapitre, à partir des diverses sources consultées, nous avons obtenu les résultats répertoriés dans le graphique ci-dessous. Les archives militaires (listes de recensement cantonal et registres matricule) ont permis d'identifier 2027 émigrants, les archives consulaires : 879, les archives locales ont fourni 879 noms, les diverses archives locales en France et dans les pays de l'étude ont permis l'identification de 174 émigrants, les registres des agents d'émigration ont révélé 56 noms d'émigrants et les archives familiales 50.

Graphique 1. Listes d'émigrants obtenues à partir des sources consultées



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses

La somme de toutes les données obtenues est de 3 186 mais ce chiffre, on le comprend bien, ne correspond pas au nombre final d'émigrants identifiés. En effet, un même individu peut apparaître dans diverses sources. Nous avons procédé à une triangulation des informations obtenues et la base de

---

données d'émigrants contient donc 2 877 noms. Il a fallu ensuite retrancher un certain nombre d'individus (doublons ou supposés tels, enfants d'émigrants nés et résidents en Amérique mais répertoriés dans les archives militaires). Finalement, la liste définitive arrêtée pour l'étude est composée de 2782 émigrants qui serviront à l'analyse dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE II. Analyse des résultats

### 1. Continuité temporelle de l'émigration dans des espaces géographiques divers

#### 1.1. Les prémisses, du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle : migrations saisonnières proches et émigrations lointaines

##### 1.1.1. Échanges commerciaux et déplacements migratoires transfrontaliers

Les déplacements de population de part et d'autre de la frontière franco-espagnole ont toujours existé pour des personnes qui souvent, parlaient une même langue comme au Pays basque ou qui comprenaient sans difficulté celle de leurs voisins. Les relations commerciales sont très tôt avérées et il était courant de voir des négociants espagnols ou français fréquenter les marchés importants de part et d'autre des Pyrénées. En effet, comme le souligne Jean François Soulet :

Jusqu'à une époque récente, l'interpénétration des pâturages entre vallées françaises et espagnoles était si poussée, les relations économiques et humaines si fréquentes, que la notion de « frontière », au sens strict où nous l'entendons de nos jours, n'avait guère de signification<sup>1</sup>.

Ces relations s'étaient donc généralisées bien avant la signature du traité des Pyrénées de 1659 et elles se poursuivirent encore pendant deux siècles sans modification profonde dans la vie des populations locales malgré la séparation officialisée des deux états. Il existait ainsi le système de « passeries », pactes passés souvent pour une très longue période entre habitants de deux vallées de

---

<sup>1</sup> J.F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'éveil d'une société civile*, Op. cit. p. 45.

versants opposés pour permettre à leur de bétail de paître librement sur les pacages des deux zones. C'était une pratique très répandue dans toute la chaîne pyrénéenne et au Pays Basque il en allait ainsi entre le pays de Cize et la vallée d'Aezcoa ou le pays Quint, au sud de la vallée des Aldudes. Plus généralement, les vallées pyrénéennes étaient un lieu d'échange de marchandises passant de France en Espagne et d'Espagne en France. Ces produits étaient de provenance locale avant tout mais vinrent s'ajouter aussi d'autres denrées issues d'un commerce de transit en provenance des plus lointaines provinces françaises ou espagnoles, mais de l'étranger même et des colonies. Ce commerce assura aux populations frontalières une période de remarquable prospérité ainsi que nous le rappelle Henri Cavaillès :

L'Espagne recevait de nous, outre les produits béarnais (toiles de lin, droguets et autres tissus de laine, bœufs et vaches, salaisons d'oies et de porcs, lard, fromage, papier), les mules d'Auvergne et de Saintonge, les draps du Languedoc, les toiles de Laval, de Rouen, de Bretagne et de Châtellerauld, la mercerie de Lyon, du Bourbonnais, du Forez et des Flandres, des harengs, des sardines, de la morue, des anguilles et autres poissons frais ou salés. Elle nous envoyait de la laine, des cuirs et des peaux ; de l'huile ; des fruits : raisins, figues, citrons et oranges ; des métaux : étain, plomb, cuivre, alun ; des chevaux et des mules ; des chapeaux ; du coton ; des bois du Brésil ; des épices : girofle, cannelle, poivre, gingembre, muscade, sucre. Elle nous vendait aussi du cacao [...]. Le commerce en dut être assez actif car des fabriques de chocolat s'établirent à Oloron et dans le Pays basque, où cette industrie s'est conservée jusqu'à nos jours<sup>2</sup>.

Les déplacements de population intra-pyrénéens étaient aussi monnaie courante et il n'était pas rare de voir des Français se rendre côté espagnol pour des travaux saisonniers :

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en tout cas, c'était déjà une pratique très courante dans beaucoup de vallées. Chaque année, des « troupes » d'hommes abandonnaient leurs villages pendant trois, six, voire neuf mois et gagnaient la péninsule pour y exercer divers métiers, le plus souvent durant l'été celui de manœuvre agricole, comme les Béarnais et les Souletins. [...] D'autres migrants partaient vers la fin de l'automne, exerçant un métier bien spécialisé : presseurs d'huile dans les fabriques de Catalogne et d'Aragon, bûcherons, charbonniers et forgers, de novembre à mai (montagnards du pays de Foix) ; chaudronniers et affûteurs (Comminges) ; tuiliers et briquetiers (Basques) ; châtreurs (Béarnais)<sup>3</sup>.

Ceux-là appartenaient plutôt aux classes pauvres et étaient poussés au départ autant par la pauvreté du sol et le caractère primitif des méthodes de travail que par l'accroissement de la densité de

---

<sup>2</sup> H. CAVAILLES, *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Paris : Librairie Armand Colin, 1931, p. 145.

<sup>3</sup> J.F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'éveil d'une société civile*, *Op. cit.* p. 52.

la population. Mais d'autres appartenant plutôt à la bourgeoisie s'établissaient parfois en Espagne comme marchands de laine ou encore des marins s'y installaient comme pêcheurs<sup>4</sup>. Selon Henri Cavailles, l'ensemble des provinces pyrénéennes étaient touchées par ce phénomène et les femmes restaient souvent pour cultiver les terres pendant que les hommes étaient en Espagne. A cette époque ce sont les Français qui émigraient en Espagne, la plupart revenaient une fois leur tâche accomplie mais il arrivait aussi que d'autres s'établissent dans le pays<sup>5</sup>.

Ces migrations saisonnières s'estompèrent au XIX<sup>e</sup> siècle avec la fermeture de la frontière dans les années 1860<sup>6</sup>. À Hasparren aussi on a pu assister à ce genre de déplacements temporaires qui pouvaient se reproduire durant toute une vie de labeur et qui pouvaient être rémunérateurs ; il n'est qu'à lire la déclaration suivante faite en 1794 par une habitante de la commune :

Aujourd'hui le vingt quatre ventôse an deux de la république française, une et indivisible, devant nous officiers municipaux sous-signés a comparu Jeanne Lorda locataire d'Ilharre domiciliée en la maison de Lstandey de ce lieu laquelle a dit que Martin Lorda son frère, charpentier, habitué d'aller en Espagne depuis quarante ans, pour y gagner sa vie, y est depuis huit ans constamment, sans même avoir donné de ses nouvelles, elle déclare que son dit frère a dans cette paroisse deux sommes colloquées, l'une de trois cents livres sur les propriétaires d'Etchepare de ce lieu et l'autre de quatre cent vingt livres sur les maîtres et propriétaires d'Urcuray-Borya<sup>7</sup>.

Si au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle les mouvements de population s'effectuaient plutôt du nord vers le sud, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle on assistera au phénomène inverse avec l'arrivée d'émigrants saisonniers espagnols s'employant comme ouvriers agricoles dans les campagnes françaises.

À ces mouvements intra-pyrénéens vinrent s'ajouter des mouvements transocéaniques. Entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, un courant d'émigration porta vers les Indes de nombreux habitants des Pyrénées que l'attrait de l'or envoyé des colonies vers l'Espagne poussait à émigrer. Ce furent ensuite les possibilités offertes par les îles françaises d'Amérique qui les incitèrent au départ.

---

<sup>4</sup> T. LEFEBVRE, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris : Librairie Armand Colin, 1933, p. 285.

<sup>5</sup> CAVAILLES Henri, *Op. cit.* p. 137-138.

<sup>6</sup> A. ETCHÉLECOU, *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*, Paris : Presses Universitaires de France-Institut National d'Études Démographiques, 1991, Travaux et documents, Cahier n°129, p. 32.

<sup>7</sup> Déclaration de Jeanne Lorda le 24 ventôse an II de la République - 1794 - Registre de déclarations des biens espagnols - I 11 136. Archives Municipales d'Hasparren.

### 1.1.2. Bûcherons d'Hasparren et charbonniers basques dans les Landes

Il était courant d'assister aussi à des déplacements saisonniers des Pyrénées vers les Landes proches. Les habitants de Hasparren se prêtèrent aussi pour certains à ces activités. Les registres de recensement militaire font état de plusieurs conscrits absents lors de leur recensement au XIX<sup>e</sup> siècle (classes de 1819 à 1853) car étant installés dans la région du Marensin dans les Landes<sup>8</sup>. Il s'agit de quelques dizaines d'individus identifiés mais la source utilisée – les registres de recensement militaire concernant donc des individus dans leur vingtième année – laisse supposer que cette pratique était assez répandue et qu'elle a dû concerner des hommes de tous âges et donc plus nombreux. Ils y étaient employés comme bûcherons durant une partie de l'année et l'on pourrait penser qu'une partie de leur activité a pu concerner l'écorçage du chêne-liège pour son utilisation dans la tannerie à Hasparren. Jean-Pierre Henri Azéma auteur d'une remarquable étude sur les moulins à tan en France précise que si le chêne-liège (*Quercus suber*), est surtout présent sur le pourtour de la Méditerranée, on le rencontre aussi dans les terrains sableux des Landes de Gascogne. Il donne une bonne matière tannante et le cuir obtenu par son emploi est ferme et possède une section rougeâtre<sup>9</sup>.

Il est plus probable que la raison de leur émigration temporaire dans cette région des Landes ait été leur embauche pour le compte des forges de la région du Marensin. En effet, du charbon de bois (fourni par la forêt de pins) était nécessaire au fonctionnement des hauts fourneaux pour la fabrication de la fonte. Si l'on peut parler de vocation métallurgique pour les Landes, les forges que l'on y trouvait étaient d'une importance secondaire et existaient avant la Révolution de 1789. Elles étaient implantées sur les sites d'Uza (que la tradition fait remonter au XIII<sup>e</sup> siècle), d'Abesse (forge créée en 1626) et de Pontenx (fondée en 1762) et le métal qu'elles produisaient était d'assez médiocre qualité et plutôt destiné à un usage militaire (fabrication de boulets pour la marine entre autres) ou local (poterie de fonte, fer à clous, outils aratoires)<sup>10</sup>. D'autres forges virent le jour au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Ychoux, Castets, Brocas). Outre la main d'œuvre locale, la plupart employaient des forgerons et des charbonniers basques. Ceux-ci (quelques centaines d'individus<sup>11</sup>) venaient en général durant la

---

<sup>8</sup> Le Marensin est une région côtière du département des Landes qui s'étend de Vieux Boucau au sud à Lit et Mixe au nord et à Taller à l'est.

<sup>9</sup> J.P.H. AZEMA, *Moulins du cuir et de la peau. Moulins à tan et à chamoiser en France XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Nonette (Puy-de-Dôme) : Ed. Créer, 2004, p. 18-20.

<sup>10</sup> A. RICHARD, « La métallurgie landaise » In : *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 2, fascicule 1, 1931, p. 44-58.

<sup>11</sup> On peut consulter en annexe III la liste des émigrants d'Hasparren identifiés ayant rejoint la région du Marensin dans les Landes.



période hivernale pour une période de six mois et utilisaient les troncs des vieux pins arrivés au terme du gemmage pour la fabrication du charbon<sup>12</sup>.

### 1.1.3. Les Indes espagnoles et les îles françaises

Les habitants d'Hasparren – comme les Basques et les autres Pyrénéens - du XVIII<sup>e</sup> siècle furent très tôt attirés par les possibilités qu'offraient les îles françaises et plus particulièrement Saint-Domingue. La grande île à sucre était la fierté de la France et surtout une source presque inépuisable de richesses. Y émigrer, c'était l'assurance d'avoir une vie bien meilleure que celle que réservait Hasparren.

Les « Pyrénéens » (Basques et Béarnais principalement) prirent une part prépondérante dans la colonisation des Antilles. Entre 1713 et 1787, 1 200 Pyrénéens partirent vers les Antilles par le port de Bordeaux. Durant ce XVIII<sup>e</sup> siècle leur nombre s'accrut dix fois plus vite que celui de tous les autres passagers<sup>13</sup>. Leur préférence allait vers Saint Domingue puisque 72 % d'entre eux choisirent d'y émigrer ; les autres se rendaient à La Martinique et à La Guadeloupe et très peu vers la Guyane ou Saint Pierre et Miquelon où les Basques ont cependant laissé une empreinte vivace.

Les marins et corsaires basques avaient pu découvrir Haïti dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et lorsque la colonisation par la France débuta, c'est tout naturellement que les Basques s'y installèrent comme le signale Jacques de Cauna<sup>14</sup>.

À partir de l'étude de diverses sources<sup>15</sup>, il nous a été possible d'identifier une centaine de personnes ayant quitté Hasparren au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit dans le cadre d'activités professionnelles (marins et commerçants), soit comme émigrants. Il apparaît clairement que la principale destination de ces derniers est l'Espagne toute proche (43 personnes, soit 38,5 % du total) puis les possessions espagnoles en Amérique (24 personnes, soit 21,3 %). Le reste (40,2 %), se dirige principalement vers les îles françaises, forte zone d'attraction pour les Pyrénéens comme nous l'avons vu plus haut.

---

<sup>12</sup> Site de l'Association Le savoir ... Fer : <http://savoir.fer.free.fr/> consulté le 26 juin 2018.

<sup>13</sup> J.F. SOULET, *La vie dans les Pyrénées du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *Op.cit.* p. 184.

<sup>14</sup> J. DE CAUNA, *L'Eldorado des Aquitains. Gascons, Basques et Béarnais aux Iles d'Amérique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Biarritz : Atlantica, 1998, p. 14.

<sup>15</sup> ADPA : U3812/4 : Embarquements des passagers partis de Bordeaux pour les Iles de 1713 à 1787 (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises) - AMH : 1794 - Registre de déclarations des biens espagnols - I 11 136 – CGPA : Marins, voyageurs et émigrants de Gascogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, relevés de Jean Claude Paronnaud, 1994 – Sous-série III E Références aux minutes notariales.

**Tableau 1. Marins, voyageurs et émigrants d'Hasparren au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Destination	Nombre	%
Espagne	43	38,5 %
Espagne ou Amérique	8	7,1 %
Pérou	7	6,2 %
Mexique	6	5,3 %
Indes espagnoles	3	2,7 %
<b>Sous-total</b>	<b>67</b>	<b>59,8 %</b>
La Martinique	20	17,8 %
Le Cap	19	17,0 %
Saint Domingue	5	4,5 %
Québec	1	0,9 %
<b>Sous-total</b>	<b>45</b>	<b>40,2 %</b>
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>100 %</b>

Sources : Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques - Archives municipales d'Hasparren – Centre Généalogique des Pyrénées-Atlantiques.

Souvent le passage par l'Espagne était une première étape pour les émigrants avant un départ vers l'Amérique, les Indes espagnoles. La liste de ces derniers est contenue dans un registre des archives municipales qui porte le nom de « Biens espagnols ». Il s'agit d'un document manuscrit de 1794 de vingt-six pages qui débute avec cette inscription signée par les officiers municipaux de la commune :

Registre ouvert pour recevoir les déclarations de ceux qui se trouvent avoir dans cette commune des biens appartenant aux espagnols, aux émigrés, aux prêtres déportés et à tous ceux qui sont devenus sujets du roy d'Espagne.

À Hasparren le dix-huit ventôse<sup>16</sup> l'an II de la république française.

Le régime révolutionnaire avait déjà pris en 1792 diverses mesures pour mettre sous séquestre les biens des nobles, bourgeois et prélats qui avaient fui la France car ils soutenaient la monarchie. Le 3 mars 1794, sous le régime de la Terreur, les décrets de ventôse ordonnaient la répartition des biens des « suspects » entre les indigents et les municipalités étaient chargées de faire l'état de ces biens.

Le registre d'Hasparren ne comporte en fait que des déclarations pour des personnes ayant émigré en Espagne ou dans les Indes espagnoles et un cas de prêtre, également émigré en Espagne. La première

<sup>16</sup> Le 18 ventôse de l'an II de la république correspond au 8 mars 1794.

personne venue déclarer un parent émigré le fit le 21 ventôse, soit trois jours après l'ouverture du registre et suivront ainsi 53 déclarations, pour un total de 67 personnes (dont 8 femmes) dans cette situation jusqu'au vingt-quatre ventôse, date de la dernière déclaration. Il ne s'est donc passé qu'une semaine entre l'ouverture du registre et l'enregistrement de la dernière déclaration, ce qui laisse à penser que la liste ne peut être exhaustive car il y aura forcément eu des cas de personnes non informées ou n'ayant pas voulu déclarer la présence d'un membre de la famille en Espagne pour ne pas la voir dépossédée de ses biens. Pour les 67 personnes émigrées en Espagne ou dans les Indes espagnoles, seules 14 sont déclarées l'avoir fait depuis le début de la Révolution. C'est probablement la vérité car, parmi elles, ne figurait aucun membre de la noblesse ou de la haute bourgeoisie qui aurait fui la France en désaccord avec la Révolution. Leurs parents déclarants ont donc sans doute établi des témoignages dignes de foi et la plupart précisent qu'ils ont émigré pour gagner leur vie ou ne posséder aucun bien leur appartenant :

Aujourd'hui le vingt quatre ventôse an deux de la république française une et indivisible, devant nous officiers municipaux sous-signés, a comparu le citoyen Jean Broussain, maître ancien de la maison d'Archandeguy de ce lieu, lequel a déclaré qu'il a en Espagne depuis deux ans un fils nommé Jean, âgé de vingt-trois ans, d'état de tanneur, qu'il y passa dans le dessein d'y gagner son pain. Il déclare qu'il n'a aucun bien à lui appartenant à son pouvoir, que son dit fils ne doit de rien prétendre de ses droits paternels qu'à la mort du comparant, lequel a affirmé cette déclaration véritable, et il a dit ne savoir signer de ce faire sommé par nous<sup>17</sup>.

D'ailleurs, nous ne connaissons que la profession de 17 d'entre elles ; on trouvait 8 tanneurs, 2 cordonniers, 2 maçons, 2 forgerons, 1 commerçant, 1 charpentier et 1 prêtre. Et comme l'émigrant Jean Broussain dont le nom apparaît dans la déclaration ci-dessus, tous les tanneurs ont été signalés par leurs familles comme ayant émigré en Espagne, sauf un qui était au Mexique.

#### **1.1.4. Les tanneurs basques et le développement de la tannerie galicienne**

De nos recherches dans l'état-civil des émigrants d'Hasparren menées aux archives municipales, il ressortait que plusieurs tanneurs avaient effectivement émigré en Espagne, à Valladolid et Madrid notamment. Ce fut un événement fortuit qui nous permit de découvrir en Galice un réseau de tanneurs basques émigrés au XVIII<sup>e</sup> siècle et pour certains originaires d'Hasparren. Il s'agit d'un

---

<sup>17</sup> Déclaration de Jean Broussain le 24 ventôse an II de la République. 1794 - Registre de déclarations des biens espagnols - I 11 136. AMH.

courrier électronique envoyé par le descendant d'un de ces émigrants qui réagissait à la lecture d'une de nos publications diffusées sur internet et concernant l'émigration de tanneurs d'Hasparren à Cuba :

He de decirle que mi nombre es Tomás Santoro Sánchez-Harguindey, nacido en Vigo de Galicia y descendiente de un emigrante que, desde Iholdy<sup>18</sup>, llegó a Santiago de Compostela sobre el año 1815 y se llamaba Jean Harguindéguy. Efectivamente en Santiago de Compostela había un alto número de vascos de la zona de Hasparren, Iholdy, Mendionde etc. Se da la circunstancia que fueron tres hermanos los que emigraron desde Iholdy: Jacques, Jean y Salvat Harguindéguy, éste último emigró a Cuba y volvió, falleciendo en Bayonne en 1875. Los hermanos emigrados a España cambiaron el apellido de Harguindéguy a Harguindey y así continuó a lo largo del tiempo<sup>19</sup>.

Parmi les activités artisanales qui se sont développées en Galice, l'élaboration de cuir pour la fabrication de harnais et d'outils agricoles était répandue dans beaucoup de villages galiciens où exerçaient un ou deux artisans. Si la production y était destinée à un usage local, dans d'autres zones on trouvait une concentration plus grande de tanneurs produisant des excédents de cuirs qui étaient vendus à l'extérieur. C'était le cas des villages d'Allariz et Cea dans la province d'Ourense, de Noia et Caldas de Reis dans la province de Santiago ou de Vilalba et Chantada dans celle de Lugo<sup>20</sup>.

Tout près des zones où le cuir était élaboré en grande quantité, on trouvait également des artisans cordonniers qui se fournissaient en matière première auprès de ces tanneurs. Il n'est pas surprenant de noter les conditions similaires du développement de la tannerie et de la cordonnerie dans ces zones de Galice et à Hasparren au Pays basque. La Galice comptait près d'un million de têtes de bovins au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait d'innombrables rivières et le chêne, dont l'écorce était la plus utilisée en Europe pour obtenir le tanin, s'y trouvait en abondance.

Cependant, malgré ces conditions favorables, la tannerie peinait à trouver sa place en Galice et à devenir une véritable industrie. C'est ce que déplorait en 1782 Pedro Antonio Sánchez dans un mémoire où la situation qu'il décrit n'est pas sans rappeler celle que l'on trouvait à Hasparren ou dans d'autres villages du Pays basque à la même époque :

... las pocas tenerías que hay están comunmente en manos de labradores, que tienen un pozo destinado para aplicar la cal a las pieles y después de haber ejecutado con ellas esta operación, se les aplica por otros la corteza. [...]

<sup>18</sup> Iholdy, pueblo de la provincia de Baja Navarra, se encuentra a unos quince kilómetros de Hasparren.

<sup>19</sup> Santoro Sánchez-Harguindey, Tomás, [courrier électronique], destinataire : Çuburu-Ithorotz, Beñat, 7 avril 2006. Communication personnelle.

<sup>20</sup> X. CARMONA, J. NADAL, *El empeño industrial de Galicia. 250 años de historia, 1750-2000*, A Coruña : Fundación Pedro Barrié de la Maza, 2005, p. 7.

Todos los materiales necesarios para el curtido se hallan allí muy cómodamente. El agua es abundante en el país. La corteza de roble, que es equivalente a la encina, es muy común. La cal se halla dentro del Reino y viene también de venta a los puertos con mucha abundancia. Las pieles son en gran número, pero principalmente vienen al pelo de la América a La Coruña en cantidad prodigiosa. Todo parece que concurre a facilitar este ramo tan útil en Galicia<sup>21</sup>.

L'extrait suivant, tiré d'un autre mémoire sur la tannerie galicienne rédigé en 1789 confirme que la région devint rapidement une place forte dans la production de cuirs en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle :

Son muchas las fábricas de curtidos que hay en las 7 provincias de Galicia. Emplean de trece a catorce mil cueros para suela y cerca de cuatro mil para baquetas ; se fabrican de dos a tres mil docenas de cordobanes, 50 de badanillas<sup>22</sup> y 110 de baldesas<sup>23</sup>. En este Reino se ha disminuido la entrada del curtido extranjero. Hay abundancia de cueros, así por el mucho ganado del país como por los que vienen de América. Tiene muchas proporciones para fomenta restas fábricas. Pero llega a escasear la corteza de robles, que es indispensable para las suelas, por causa de la gran corta de árboles que se hacen para la construcción de bajeles<sup>24</sup>.

La tannerie prit donc son véritable essor dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à l'entrée du port de La Corogne dans le circuit colonial et qui reçut les peaux brutes importées du Río de la Plata avant leur redistribution dans tous les ports de la zone cantabrique. De plus, en 1779, un décret obligeant les produits issus des provinces basques à payer des impôts à leur entrée dans la Couronne de Castille, provoqua la fermeture de certaines tanneries du Pays basque et le transfert de certaines d'entre elles à Santander ou en Galice. À cette époque, c'est El Ferrol proche du port de La Corogne qui comptait le plus grand nombre de tanneries (13), suivi de Saint-Jacques-de-Compostelle (9) et Allariz (8)<sup>25</sup>. La tannerie galicienne employait en 1799 près de cinq cents ouvriers. La plupart des tanneries espagnoles se trouvait en Galice et les autres étaient disséminées dans les Asturies, en Aragon et à Séville<sup>26</sup>. Une autre source précise qu'en 1804, 37 tanneries existaient sur le territoire galicien : 10

---

<sup>21</sup> A. MEIJIDE PARDO, *Las primeras industrias del curtido en Betanzos*, Untia. Boletín do Seminario de Estudios Mariñáns, Betanzos : 1986, p. 27.

<sup>22</sup> Badanilla : Petite peau tannée d'ovin.

<sup>23</sup> Baldesa : Peau de brebis tannée, fine et souple, utilisée entre autres pour la ganterie.

<sup>24</sup> Mémoire rédigé par l'économiste Eugenio Larruga Boneta en 1789 pour le compte de la Real Junta de Comercio. Tiré de A. MEIJIDE PARDO, « Entre 1770 y 1814 se establecen 14 fábricas de curtidos en la comarca ferrolana », Anuario Brigantino, n°21, Betanzos : 1998, p. 167.

<sup>25</sup> X. CARMONA, J. NADAL, *Op. cit.*, p. 39.

<sup>26</sup> *Censo de la riqueza territorial e industrial de España en el año de 1799*, dans A. MEIJIDE PARDO, *Las primeras industrias del curtido en Betanzos*, *Op. cit.* p. 29.

dans la région d'El Ferrol, 9 à Saint Jacques-de-Compostelle, 3 à Betanzos et 2 à Noia<sup>27</sup>. Puis peu à peu, durant le XIX<sup>e</sup> siècle, des établissements virent le jour dans d'autres zones de la région et Saint-Jacques-de-Compostelle devint la place forte de la tannerie en Galice.

Si l'on en croit Xoan Carmona et Jordi Vidal, il semblerait que les tanneurs d'Hasparren émigrés en Espagne que nous avons évoqués plus haut et d'autres issus de communes voisines, aient participé activement au développement de la tannerie en Galice :

En el desarrollo de las tenerías gallegas tuvieron una influencia decisiva los maestros vascofranceses, y en menor medida un pequeño grupo de maestros catalanes, que fueron los que impulsaron la nueva organización del sector, actuando algunas veces como asalariados, pero otras muchas también como empresarios. Los maestros catalanes fueron un grupo reducido y se hicieron notar sobre todo en el área Betanzos-Ferrol-Pontedeume durante los años setenta. Por el contrario, los vascofranceses, procedentes de Iholdy, Hasparren y otras villas de Labort y Baja Navarra, donde existía una tradición semejante a la gallega del curtido con casca de roble, empezaron a llegar por la misma época a una Galicia que conocían por sus conexiones con el puerto de Baiona, estableciendo pronto una suerte de diáspora manufacturera en la que ya en los años ochenta se integraron muchos de los nombres que a lo largo del siglo XIX se convertirían en los más representativos del sector en Galicia<sup>28</sup>.

Les deux auteurs parlent d'une « diaspora manufacturière » des villages du Pays Basque français, et principalement d'Hasparren, vers la Galice ; mais il est impossible d'avancer des chiffres car même si nous avons pu identifier plus de soixante-dix tanneurs d'Hasparren émigrés en Espagne dans la période précédant l'émigration en masse vers l'Amérique, il n'est pas toujours aisé d'identifier les zones où ils ont exercé. Le choix de la Galice n'est pas anodin puisque dans cette région les tanneurs basques retrouvaient des conditions similaires à celles de leur région surtout en termes d'essences utilisées pour le tannage du cuir et auxquelles ils étaient habitués. De même, la tradition commerciale existant entre les ports de Bayonne et El Ferrol, ce dernier étant ouvert au trafic d'importation de cuirs en provenance du Río de la Plata<sup>29</sup>, aurait facilité l'implantation de cette diaspora manufacturière basque en terre galicienne.

---

<sup>27</sup> E. LINDOSO TATO, *A la sombra del arsenal : La oferta empresarial ferrolana en el siglo XIX*, Cuadernos de Estudios Gallegos, LIII, n° 119, enero-diciembre, 2006, p. 284.

<sup>28</sup> X. CARMONA, J. NADAL, *Op. cit.* p. 40.

<sup>29</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *A Compostela industrial-Historia e pegada das fábricas de coiros no concello de Santiago*, Santiago : Consorcio de Santiago, 2003, p. 33.

Nous avons évoqué dans la première partie de ce travail les difficultés auxquelles faisaient face les tanneurs et chamoiseurs d'Hasparren et leurs lettres de doléances pour protester contre l'imposition appliquée aux cuirs destinés à l'exportation. Voici le problème tel que l'exposait Etienne Dravasa :

En 1759, on assujettit les cuirs verts sortant de Bretagne pour Bayonne, et le Labourd au droit du tarif de 1667, comme pour l'étranger. Cependant l'édit du mois d'août 1759, qui établit un droit unique sur les cuirs tannés et apprêtés, fut appliqué à Bayonne et au Pays de Labourd. En 1768, les Fermiers Généraux donnent ordre à leurs préposés d'exiger les droits de 20 % sur les cuirs tannés et ouvrés à leur sortie de Bayonne pour l'intérieur de Bayonne, pour les colonies et le pays de Labourd, conformément « aux arrêts de 1688 et 1699 et 1768 ».

Par suite de ces trois dispositions, il arrive : 1<sup>e</sup>, que les cuirs verts du Royaume entrant à Bayonne sont réputés étrangers puisqu'ils acquittent le droit de 6 livres la douzaine. 2<sup>e</sup>, que néanmoins ces mêmes cuirs qui après avoir été tannés et apprêtés dans le Labourd reçoivent la marque de la Régie en acquittant le droit et deviennent conséquemment nationaux ; 3<sup>e</sup>, que malgré ce caractère, ils ne sont pas traités comme tels puisqu'à leur sortie de Bayonne pour l'intérieur ou pour les colonies ou du Labourd pour l'Espagne, on les assujettit au droit prohibitif de 20 %. Parmi des contradictions aussi aggravantes, il n'était pas possible que ce commerce subsistât<sup>30</sup>.

Près de vingt ans plus tard, la question de cette lourde imposition n'étant toujours pas réglée, les tanneurs d'Hasparren évoquèrent la possibilité pour certains d'entre eux d'émigrer vers l'Espagne voisine pour y exercer leur métier dans des conditions plus avantageuses dans une nouvelle lettre de protestation datée du 3 janvier 1787 :

Si l'article 2 de l'arrêt cité n'était pas révoqué ou si du moins les remontrants n'étaient pas rassurés à terme, il n'est pas douteux que quelqu'un et peut-être plusieurs d'entr' eux, seraient forcés par les circonstances à aller faire leur ramas et leurs expéditions dans quelque port d'Espagne. Ils tiennent tous très fortement et à leur patrie et au gouvernement sous lequel ils vivent, mais un négociant est entraîné par son état qui le captive, et le commerce des peaux étant la principale branche de celui de plusieurs des remontrants, ils ne peuvent l'abandonner.

Il n'est pas besoin de mettre sous vos yeux Messieurs, combien ce parti aurait des suites funestes pour le pays, vous les apercevez d'avance. C'est avec douleur que les remontrants prévoient que cette émigration ayant lieu, la perte du commerce des peaux d'agneau ne sera pas la seule pour le pays. L'Espagne, comme vous le savez, Messieurs, fait des efforts pour attirer l'industrie et des hommes industriels, déjà on y fait des essais pour y établir des tanneries et des chamoiseries. L'expérience que quelques-uns des remontrants ont acquise dans plusieurs branches du commerce des peaux, les mettra en état de seconder les vues des Espagnols et les

---

<sup>30</sup> E. DRAVASA, Les privilèges des Basques du Labourd sous l'Ancien Régime, Op.cit. p. 360.

secours ne leur manqueront pas. Il serait bien malheureux pour la patrie de perdre ainsi plusieurs branches de commerce, sans aucune compensation<sup>31</sup>.

Il semble également que l'installation en Galice des tanneurs originaires du Pays basque français ait coïncidé avec l'éclosion d'entreprises privées dans la région de Saint-Jacques-de-Compostelle. Contrôlée jusqu'alors par la municipalité, la tannerie traditionnelle locale se développa à partir de 1780 à la faveur d'une demande accrue de cuirs en Europe pour la fabrication de chaussures mais aussi pour des outils agricoles. Les nouvelles tanneries qui allaient produire majoritairement du cuir pour les cordonniers firent appel à des maîtres tanneurs basques qui, après quelques années de travail s'installèrent à leur compte dans la région de Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>32</sup>. Il s'agit de Jean Elissalde, originaire d'Iholdy et arrivé en 1786, Jean Celhay de Cambo (1791), Pierre Isulidet de Basse-Navarre (1791), Jean Arricart d'Hasparren (1791), Laurent Aroca d'Iholdy (1793), Pierre Idiart de Basse-Navarre (1792), Jean-Baptiste et Guillaume Broussain d'Hasparren (1792), Bertrand Garra d'Ayherre (1797) et Pierre Diz de Mendionde (1797)<sup>33</sup>. La plupart ont émigré en Galice pour rejoindre le premier, Jean Elissalde, afin de travailler en tant qu'ouvriers dans sa tannerie avant de créer la leur. Quelques années plus tard, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres tanneurs les rejoignirent et ouvrirent leurs propres établissements : Bernard Harriague d'Hélette (1802), Jean Jauréguiberry d'Hasparren (1808), Guillaume Portasany (1808), Jean Baptiste Oyharçabal d'Hasparren (1810), Christophe Durruty d'Hasparren (1820), Jean Harguindeguy Garra d'Iholdy (1823) et Martin Dartayet en 1827<sup>34</sup>.

Les mêmes auteurs évoquent le rôle joué par le port de Bayonne et ses connexions avec les autres ports de la zone cantabrique dans l'établissement de ces relations ; une situation que confirme Manex Goyhenetche :

Dans cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Pays basque bénéficiait de l'innervation commerciale de flux qui reliaient les ports maritimes et fluviaux vers l'arrière-pays, de Bilbao, Bermeo, Guernika ou Plentzia vers Balmaseda, Orduña, Otxandiano et au-delà vers l'Ebre, les Asturies et la Galice, de Saint-Jean-de-Luz, Bayonne et le Bas-Adour, vers Hasparren, Labastide-Clairence et au-delà vers le Béarn, la Soule, la Basse-Navarre, ou bien vers Ustaritz, Ainhoa et le Baztan. Le long de ces axes commerciaux circulaient, par voie terrestre et fluviale,

---

<sup>31</sup> Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne – G-68 N° 33.

<sup>32</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *Op. cit.*, p. 61.

<sup>33</sup> Nous n'avons pu localiser que quelques-unes de ces tanneries (voir carte 1).

<sup>34</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *Op. cit.*, p. 63-65.



par cabotage, selon le cas, négociants, marchands, bouviers, muletiers, chalandiers, colporteurs [...].<sup>35</sup>

En tout cas, il est fort probable que nombre d'émigrants tanneurs cités par leurs familles dans le registre des biens espagnols d'Hasparren de 1794 dont nous avons parlé plus haut, se soient rendus en Galice pour exercer leur profession. Il s'agit de Jean Broussain, déjà cité et émigré vers 1792 selon son père, Pierre Berho (émigré en 1793 selon son épouse), Michel Blandie (émigré au Mexique vers 1785 selon son père), Bernard Etchebaster (parti en 1790 selon sa mère), Martin Gigon (en Espagne depuis 1788 selon son père), Jean Saint Martin (émigré en 1791 selon son père), Baptiste et Pierre Urrutigaray (en Espagne depuis 1782 d'après leur père)<sup>36</sup>.

Une information contenue dans le courrier électronique envoyé par Tomás Santoro Sánchez-Harguindey a retenu notre attention. Il y fait mention de Salvat Harguindey, frère de Jean et Jacques émigrés en Galice. Il est très probable -et nous ne pouvons à ce stade de nos recherches qu'émettre des hypothèses- qu'il ait émigré en Galice dans un premier temps avant de se rendre à Cuba, profitant de la vague d'émigration massive qui allait convertir cette région d'Espagne en la plus grande pourvoyeuse d'émigrants vers la plus grande île des Antilles.

Nous pensons que d'autres émigrants et d'Hasparren notamment, ont suivi des parcours similaires et le registre des biens espagnols de 1794 d'Hasparren l'atteste d'ailleurs :

Aujourd'hui le vingt-quatre ventôse an deux de la république française, une et indivisible, devant nous officiers municipaux soussignés, a comparu Catherine Etchegaray, fille d'état de labeur, possesseuse de la maison de Harispe de ce lieu, laquelle a déclaré qu'un de ses frères, nommé Pierre Etchegaray, était party du pais il y a environ vingt-quatre ans, qu'il passa alors au Portugal, que depuis elle a entendu vaguement qu'il avait passé de là au Mexique ; elle déclare qu'elle lui doit trente livres, a affirmé que sa déclaration est véritable, et a dit ne savoir signer de ce faire sommée par moy<sup>37</sup>.

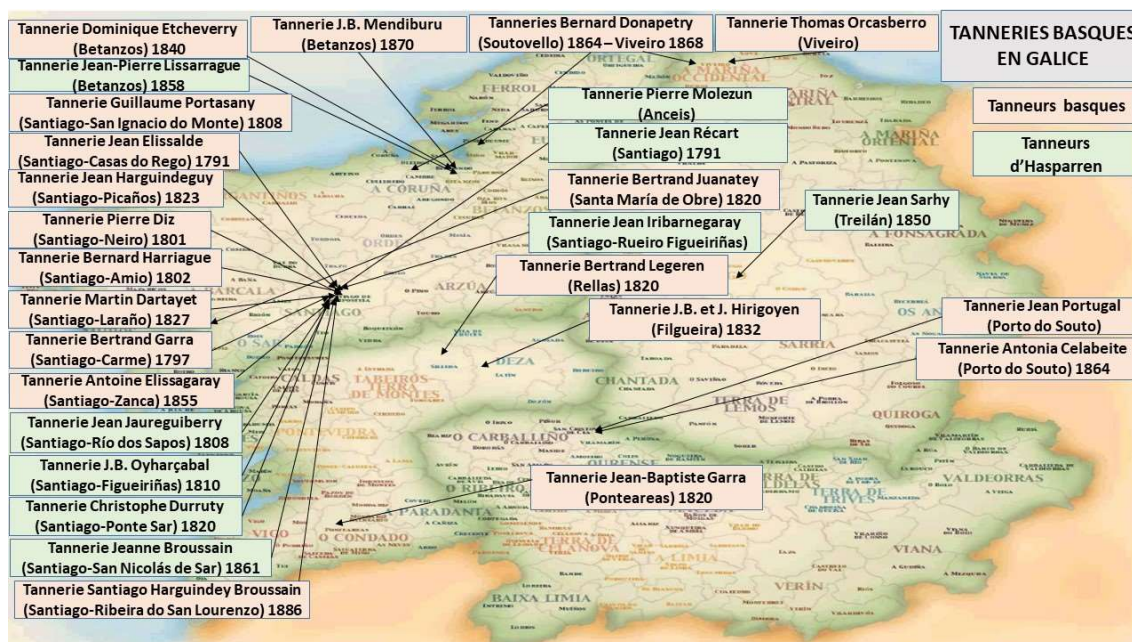
La carte ci-dessous ne prétend pas, loin s'en faut, être exhaustive et recenser tous les tanneurs basques ayant créé une entreprise en Galice. Elle permet cependant de confirmer que leur présence n'avait rien d'anecdotique.

<sup>35</sup> M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays Basque. La Révolution de 1789*. Tome IV, Donostia-San Sebastián : Elkarlanean, 2002, p. 40.

<sup>36</sup> Registre de déclarations des biens espagnols. 1794 - I 11 136. AMH.

<sup>37</sup> Déclaration de Catherine Etchegaray le 24 ventôse an II de la République - AMH : 1794 - Registre de déclarations des biens espagnols - I 11 136.

Carte 1. Tanneries basques en Galice



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses

Si la plupart des établissements sont situés à Saint-Jacques-de-Compostelle ou dans sa périphérie, on peut souligner une implantation sur tout le territoire galicien. De nombreux vestiges perdurent de ce passé industriel et ils démontrent que certaines entreprises étaient assez éloignées du modèle artisanal que l'on connaissait à Hasparren ou dans les villages environnants. Des établissements, comme ceux de Jean Harguindeguy ou de Dominique Etcheverry, furent parmi les plus importants de Galice durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Si les tanneurs basques français venaient pour la plupart de fermes où l'on pratiquait la tannerie en activité complémentaire, leur expansion à près de mille kilomètres de là se traduisit par la création de véritables entreprises de type capitaliste avec une main d'œuvre et une production parfois conséquentes. Une reproduction de la tannerie « La Madalena » de Betanzos appartenant à Marcelino Etcheverría (fils de Dominique Etcheverry dont le patronyme finit par être orthographié à l'espagnole) nous le prouve.

Elle représente la tannerie en 1890 (l'établissement avait été créé une cinquantaine d'années auparavant) et montre ce que les tanneurs basques d'Iparralde ont pu créer, en Espagne, loin de leur terre d'origine, à l'image des entreprises que d'autres tanneurs basques implantèrent en Amérique latine. L'exemple de la famille Etcheverry est d'autant plus remarquable que son expansion économique à partir d'une production au départ artisanale, la tannerie, s'accompagne d'une activité bancaire inédite au point que l'institution bancaire créée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle existe encore trois siècles plus tard au point d'être la plus ancienne d'Espagne.

Photo 1. Reproduction de la tannerie « La Madalena » de la famille Etcheverría en 1890



Source : X. Carmona Badía, M.T. Fernández Vázquez, *Op. cit.* p. 86.

Jean D'Etcheverry, né à Bonloc<sup>38</sup> en 1685 émigra dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle en Galice et s'établit à Betanzos où il se lança dans l'importation de cuirs en provenance du Río de la Plata depuis le port voisin de La Corogne. Il ouvrit également une petite maison bancaire à caractère familial en 1717. Puis, le commerce de peaux laissa la place à une tannerie qui passa ensuite entre les mains de Bernardo D'Etcheverry, le fils de Jean puis plus tard de Domingo, fils de Bernardo. La transformation des peaux en cuirs, traditionnelle au début se transforma en une véritable activité industrielle et la famille D'Etcheverry accumula un énorme capital au fil des ans. En 1878, sous l'impulsion de Marcelino et Germán, les deux fils de Domingo, l'entreprise familiale acquit une nouvelle dimension grâce à l'apport de capitaux importants. Marcelino, qui devint l'actionnaire principal fit espagnoliser le nom de famille (Etcheverría) et la tannerie prit le nom de « La Madalena », emprunté au quartier où elle était implantée. L'activité se poursuivit jusqu'au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, perdant peu à peu de son importance et coïncidant avec le déclin de la tannerie galicienne qui avait débuté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle fut victime de l'obsolescence technologique et de l'arrivée de nouveaux procédés qui révolutionnèrent le tannage en réduisant les délais de production. L'activité de la tannerie « La Madalena » de la famille Etcheverría cessa complètement lors de la Guerre Civile où elle fut transformée en camp de concentration<sup>39</sup>. Mais si le cuir périclita, les autres affaires de la famille

<sup>38</sup> Bonloc est un village situé à 4 kilomètres d'Hasparren.

<sup>39</sup> Durant les trois années que dura la Guerre Civile espagnole entre 1936 et 1939.

gagnèrent du terrain ; les Etcheverría poursuivirent avec succès, surtout après la Guerre Civile leur activité de commerçants-banquiers qu'ils exerçaient sur le plan local depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>.

D'autres Basques d'Iparralde s'illustrèrent également avec des établissements de renom comme Jean Harguindeguy, originaire d'Hélette, dont la tannerie située à Saint-Jacques-de-Compostelle fut la plus importante de Galice à son époque. Il convient de s'y arrêter car l'histoire familiale illustre fort bien la manière dont les tanneurs basques ont prospéré loin de chez eux. Les frères Harguindeguy, Jacques (appelé plus tard « Santiago el Mayor », Jean, Salvat et Jacques (appelé plus tard « Santiago el Menor », nés respectivement à Hélette en 1791, 1793, 1798 et 1801 émigrèrent en Galice pour rejoindre leur oncle maternel Bertrand Garra<sup>41</sup>, originaire d'Ayherre et propriétaire depuis 1797 d'une tannerie à Saint-Jacques-de-Compostelle en association avec Pierre Diz, lui-même originaire de Mendionde. C'est en 1815 que l'on retrouve les premières traces de leur présence en Galice mais il est probable qu'ils n'aient pas émigré ensemble. Il semble que le frère aîné, Santiago « Mayor » ait travaillé quelques années en Galice avant de s'établir plus au sud, en Castille, à Puerto de Béjar où il créa sa propre tannerie en 1824. Après avoir travaillé quelques années avec son oncle, Jean Harguindeguy acheta un terrain pour construire sa propre tannerie à Picaños en 1823<sup>42</sup>. En 1838, il épousa Jeanne Broussain née en 1809 à Hasparren au quartier Urcuray. La famille Broussain était bien représentée en Galice puisque deux frères de Jeanne, Jean-Baptiste, né en 1803 et Pierre, né en 1807 avaient également émigré en Galice pour travailler dans des tanneries. Auparavant, deux oncles de Jeanne originaires d'Hasparren également, Jean-Baptiste et Guillaume Broussain étaient signalés travaillant pour Jean Elissalde dans sa tannerie à Casas de Rego en 1792<sup>43</sup>. Enfin, la sœur de Jeanne, Gracieuse, avait déjà épousé Bernardo Etcheverría propriétaire de la tannerie de Betanzos dont nous avons parlé un peu plus haut. Plus tard, deux enfants de Jeanne épouseront leurs cousins, les enfants de Gracieuse. Cette endogamie familiale assez répandue, puisque des enfants de Santiago Menor et Santiago Mayor Harguindeguy se marièrent également entre eux, peut nous sembler étrange. Mais Carmona Badía signale cependant que la profession des tanneurs de peaux était considérée de basse

---

<sup>40</sup> M. VILAR RODRÍGUEZ, E. LINDOSO TATO, « Análisis comparado de dos elites brigantinas : la trayectoria empresarial de los Núñez y los Etcheverría desde una perspectiva histórica (c. 1717-1955) », Anuario Brigantino, n°31, Betanzos : 2008, p. 113-119.

<sup>41</sup> Voir Annexe IV Encart publicitaire Tannerie Garra de Puenteareas.

<sup>42</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *Op. cit.*, p. 81.

<sup>43</sup> Cette information est confirmée par un document transmis par Tomás Santoro Harguindeguy ainsi que par le Registre des biens espagnols de 1794 aux Archives Municipales d'Hasparren.

catégorie car relevant d'une activité insalubre. Leurs relations sociales étaient par conséquent plutôt réduites aux familles qui pratiquaient cette activité. Ceci peut expliquer pourquoi nombre d'entreprises restèrent dans le giron des familles Harguindeguy et Etcheverría renforçant ainsi leur patrimoine industriel et leur influence sur le secteur.

**Photo 2. Photographie de Jeanne Broussain réalisée avant 1870.**



Il s'agit probablement d'une des photos les plus anciennes retrouvées en Galice.  
Source : X. Carmona Badía, M.T. Fernández Vázquez, *Op. cit.* p. 81.

De la même manière, beaucoup d'autres tanneries furent reprises par des employés ayant décidé d'acquiescer leur indépendance en devenant à leur tour chef d'entreprise ou en ayant épousé la fille de leur patron. Ainsi, les trois filles de Jean Elissalde, de la tannerie de Casas de Rego épousèrent-elles son associé, Pierre Diz, un employé, Jean Celhay et Domingo Dainciart, originaire d'Hélette, maître-tanneur chez Elissalde. Domingo Dainciart devint plus tard le propriétaire de la tannerie. María, une des filles du couple Domingo Dainciart-María Elissalde épousa en 1829 Bernardo Eleicegui, un Guipuzcoan propriétaire d'une tannerie de la région. Au décès de son mari au début des années 1840, María Dainciart prit la tête de l'entreprise et la fit prospérer au point de devenir l'une des trois plus importantes tanneries de Saint-Jacques-de Compostelle en 1854<sup>44</sup>.

Pour en revenir à Jeanne Broussain d'Hasparren, à la mort de son mari, Jean Harguindeguy, en 1851, elle prit les rênes de la tannerie familiale et joua un rôle très actif en tant que femme. Elle forma avec ses fils la société « Viuda e hijos de Harguindeguy » et acquit également une autre tannerie à San Nicolás de Sar, toujours à Saint-Jacques-de Compostelle. La première tannerie, celle de Picaños devint

<sup>44</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *Op. cit.*, p. 128.

pionnière dans la région en introduisant la première machine à vapeur qui permettrait de triturer l'écorce destinée au tanin dans un moulin. A la mort de Jeanne Broussain en 1870, ses deux fils prirent la suite de l'entreprise et créèrent la société « Harguindey hermanos ». Les deux frères se partagèrent la gestion et acquirent d'autres tanneries de Compostelle : Carme, Guadalupe et Lavacolla, renforçant le rôle de premier plan de leur famille dans ce secteur. La tannerie de Picaños se maintint jusqu'à l'aube de la Première Guerre Mondiale comme l'une des principales tanneries de Galice avant de commencer à décliner. Rachetée par une autre famille, elle continua à fonctionner jusque dans les années 1960<sup>45</sup>.

María Dainciart et Jeanne Broussain ou encore María Garra<sup>46</sup>, ces femmes devenues dirigeantes – avec succès – d'entreprises dans le secteur du cuir essentiellement masculin mériteraient un développement autre et pourraient faire l'objet d'une recherche particulière. Car, si elles n'étaient pas au départ appelées à occuper cette fonction, elles surent prendre le relais de leur conjoint pour assurer la continuité de l'entreprise familiale et la faire prospérer à leur manière. Il y eut un cas identique à Hasparren, pratiquement à la même époque puisqu'une dame Garat prit la suite de son mari décédé à la tannerie Lorda du quartier Celhay dans les années 1840.

D'autres Haspardars tanneurs se firent également connaître comme chef d'entreprise dans le secteur de la tannerie galicienne mais avec des établissements de moindre importance. Selon toute vraisemblance, le premier à s'être installé comme tanneur indépendant, semble être Jean Récart qui créa son établissement à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1791 avant d'en ouvrir un autre dans la province de Lugo. Jean Jaureguiberry suivit son exemple en 1808, toujours à Compostelle, avec une modeste construction contenant huit fosses et un bassin pour le lavage des cuirs. Il agrandit ensuite son établissement en achetant des terrains contigus et obtenant, en échange d'une modique pension, une licence de la municipalité pour son activité « no solo del terreno que quiere ocupar sino también por el que ya tiene ocupado ». Il changea d'identité et continua son activité sous le nom de Juan Palacio mais ayant contracté de nombreuses dettes, il dut céder son affaire à une société commerciale spécialisée dans l'importation de cuirs américains. Cette tannerie était connue sous le nom de Río do Sapos<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> Informations recueillies sur le site internet de Buxa, association galicienne de patrimoine industriel. <https://www.asociacionbuxa.com/>

<sup>46</sup> Fille de Bertrand Garra, originaire d'Ayherre et propriétaire de la tannerie de Carme à Saint-Jacques-de-Compostelle.

<sup>47</sup> X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *Op. cit.*, p. 161.

Après un essai avorté d'association avec deux compatriotes en 1808, Jean-Baptiste Oyharçabal réussit à établir une tannerie dans le quartier de Figueiriñas de Saint-Jacques-de-Compostelle en 1810. Bénéficiant de la conjoncture favorable à l'industrie du cuir à cette époque, il put consolider son affaire et l'agrandir en 1812 et 1820 en achetant des terrains contigus. Comme il avait lui-même été appelé par un compatriote pour travailler en Galice, Jean-Baptiste Oyharçabal fit également appel à de la main d'œuvre spécialisée d'Hasparren pour sa tannerie. En 1833, Jean-Baptiste Oyharçabal décida de retourner vivre à Hasparren avec son épouse et laissa la tannerie entre les mains de sa fille Josefa Oyharçabal et de son gendre, Jean Iribarnegaray qui avait été son employé. Le couple Iribarnegaray-Oyharçabal poursuivit l'activité avec cinq ouvriers durant presque trois décennies encore mais sans que la tannerie figure parmi les plus importantes de la région. En 1858, ils la cédèrent à María Garra<sup>48</sup>.

Christophe Durruty créa sa tannerie de petite dimension à Ponte de Sar (Saint-Jacques-de-Compostelle) en 1820. A sa mort en 1845, c'est son fils qui prit la suite et qui la maintint jusque dans les premières années de la décennie suivante.

À part quelques entreprises de taille conséquente, les tanneries galiciennes étaient pour la plupart de dimensions moyennes ou réduites et employaient moins d'une dizaine d'ouvriers dont les salaires étaient réputés bas. Certaines d'entre elles, comme celle de Viveiro, proposaient un hébergement sur place aux ouvriers avec une cuisine pour la préparation des repas. On retrouvera ces mêmes caractéristiques quelques décennies plus tard dans les tanneries basques installées en Amérique<sup>49</sup>. Lorsque le secteur entra en crise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à cause de son incapacité à s'adapter aux techniques modernes de tannage, nombre de ces tanneurs s'en furent grossir les cohortes de galiciens émigrants en Amérique<sup>50</sup>.

De toute évidence, l'installation des tanneurs basques en Galice – en particulier ceux d'Hasparren et des villages environnants – a été favorisée comme nous l'avons vu par les liens commerciaux existant entre le port de Bayonne et ceux de Galice. Les conditions du tannage dans cette région, proches de celles du Pays basque (techniques artisanales ancestrales, tannins similaires) ont également joué un rôle prépondérant lors du choix du lieu d'émigration. Leur savoir-faire et leur volonté d'entreprendre ont ensuite facilité leur intégration dans la société galicienne au point d'en faire des acteurs majeurs

---

<sup>48</sup> Buxa, Asociación Galega do Patrimonio Industrial.

<sup>49</sup> La tannerie de Gratien Daguerre située à Gibara (Cuba) disposait d'un bâtiment destiné à l'hébergement des ouvriers tanneurs venus d'Hasparren.

<sup>50</sup> C. OTERO EIRIZ, *A industria galega dos curtumes. Pegadas dun patrimonio cultural sobranceiro*, Santiago de Compostela : Editorial Laiovento, 2020, p. 76.

dans le développement de l'industrie du cuir dans cette région d'Espagne. C'est une situation identique que nous retrouverons un peu plus loin lorsque nous évoquerons les travailleurs du cuir d'Hasparren en Amérique latine, preuve s'il en est, qu'ils s'inscrivent dans une continuité temporelle et spatiale.

### 1.1.5. Les tanneurs basques en Castille

Si les tanneurs basques et principalement ceux d'Hasparren ont participé très activement et en nombre non négligeable au développement de la tannerie galicienne, ils ont également exporté leur savoir-faire dans d'autres régions d'Espagne. On trouve ainsi des traces de tanneries implantées par des Basques en Castille. Un tanneur d'Hasparren, Jean Dibildhox, né en 1805, était à la tête d'une des tanneries les plus prospères de Valladolid dans les années 1840-1850. Nous ne savons pas quelles sont les raisons et les conditions de son émigration vers cette destination et nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. La plus probable, serait la piste familiale car le père de Jean Dibildhox s'appelait Pierre et il avait émigré en Espagne vers 1792. En effet, son père (Jérôme Dibildhox) signala en 1794 qu'il avait envoyé son fils en Espagne pour faire des recouvrements et qu'il n'était pas rentré depuis. La famille Dibildhox, originaire de la maison Baratciart du quartier Urcuray, faisait donc du négoce avec l'Espagne. Nous avons vu dans la première partie que c'était une pratique commune à Hasparren. Pierre Dibildhox y est-il resté quelques années avant de rentrer à Hasparren ? Nous ne pouvons l'affirmer mais il est très probable qu'il ait eu une activité à Valladolid. Jean Dibildhox a racheté une tannerie en faillite à Pedro Iriart, originaire du Pays basque français. Ce dernier avait débuté son activité à Valladolid dans les années 1830. Après sa faillite, il resta dans la ville et travailla dans l'une des 14 tanneries que comptait Valladolid à cette époque avant d'ouvrir un nouvel établissement de tannerie en 1855.

Philippe Lavastre signale que son arrivée dans la région a été facilitée par la présence d'une branche de sa famille qui vivait déjà dans la capitale de la Vieille-Castille<sup>51</sup>. Il modernisa la tannerie qu'il avait rachetée et en fit un véritable établissement industriel en y introduisant des machines à vapeur. Il employait sept personnes dans son établissement. En 1840, il avait épousé Pauline Harriet, originaire d'Halsou dans la province du Labourd. Grâce à sa réussite dans le monde industriel, il devint un

---

<sup>51</sup> P. LAVASTRE, « Pequeños capitales franceses e industrialización en Castilla la Vieja : Valladolid 1840-1855 » p. 6-9. Extrait en espagnol de la thèse de doctorat « Valladolid et ses élites : dynamique sociale et croissance urbaine en Vieille-Castille (des années 1840 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), Université de Provence, Aix-en-Provence, 2003.



membre des élites locales et fit de nombreuses acquisitions immobilières. Sa fille épousa le fils de Domingo Alzuren, un autre tanneur originaire du Pays basque français possédant une tannerie à Valladolid. À sa mort, en 1870, ses enfants lui succédèrent à la tête de la société « Divildos y Compañía ». Pauline Harriet, l'épouse de Juan Dibildhox, s'illustra en 1884 en finançant une école pour les enfants de sa paroisse qui devint un établissement de renom : *el colegio de Nuestra Señora de Lourdes*.

Et comme les tanneurs originaires du Pays basque émigrés en Galice, Jean Dibildhox et sa famille firent venir d'Hasparren d'autres tanneurs. Voici ceux que nous avons pu identifier grâce aux relevés effectués sur les listes de recensement pour le service militaire conservés aux archives municipales d'Hasparren. Nous indiquons leur année de naissance et en déduisons qu'ils étaient à Valladolid vingt ans plus tard : Martin Londaitzbehere (1796), Jean Dalruyet (1799), Jean-Baptiste Amestoy (1814), Jean Amestoy, son frère (1820), Jean Duhart, (1822), Jean Béhéran (1823), Pierre Dainciart (1841) et Pierre Etcheverry (1863).

Il y avait donc une petite communauté de tanneurs basques en Castille, à Valladolid. Mais, comme mentionné un peu plus haut, on en trouvait aussi plus au sud. Jacques Harguindey (Harguindeguy), dit Santiago el Mayor, qui avait officié comme tanneur à Saint-Jacques-de-Compostelle avec son oncle Bertrand Garra et ses frères vint s'établir en 1824 à Puerto de Béjar (province de Salamanque) après son mariage avec Dominica Courtade, originaire d'Hendaye. Selon Javier Ramón Sánchez Martín, il semble que cette décision soit le fruit d'une stratégie familiale d'expansion du négoce du cuir. En effet, la commercialisation de ce produit se faisant traditionnellement par le sud (Séville, Cádiz et Málaga), les frères Harguindey jugèrent opportun de créer une affaire à mi-chemin entre la Galice et l'Andalousie et y envoyèrent l'aîné qui avait plus d'expérience et qui se chargeait déjà de la commercialisation des cuirs en Galice. La région était propice à l'activité de la tannerie car elle possédait de l'eau en abondance, des chênes et châtaigniers pour en extraire le tannin et des bovins à proximité pour se fournir en peaux. Santiago Harguindey fit l'acquisition d'un terrain pour construire une tannerie qui prospéra rapidement et qui fournit du travail à de nombreuses personnes<sup>52</sup>. Plus tard, son neveu Luis Harguindey Legerén, le rejoignit à Puerto de Béjar et prit la succession de la société à la mort de son oncle en 1855. La fille de Santiago Harguindey et de Dominica Courtade épousa Juan

---

<sup>52</sup> J.R. SÁNCHEZ MARTÍN, « La industria de Béjar y su entorno hacia 1868 » in *La Revolución de 1868 en Béjar*, Carmen Cascón Matas, Josefa Montero García e Ignacio Coll Tellechea (coords.), Salamanca : Universidad de Salamanca, 2020, p. 37-38.

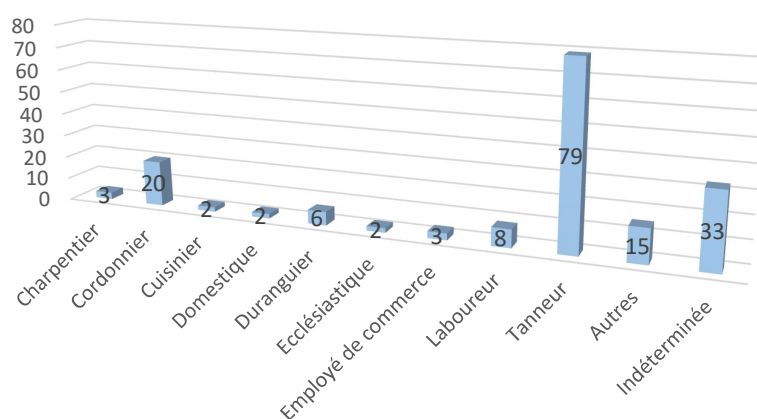
José Gregorio Martín, le fils d'un autre tanneur de la ville, reproduisant ainsi un modèle d'alliances industrielles bien connu. Les descendants de Santiago Harguindey ouvrirent une deuxième tannerie au XX<sup>e</sup> siècle. Sánchez Martín signale que la province de Salamanque se hissa en 1900 au deuxième rang national après Barcelone pour la fabrication de cuirs et les tanneries de Puerto de Béjar y contribuèrent grandement. Ces dernières cessèrent leur activité dans les années 1960.

Selon les listes de recensement militaire, trois tanneurs d'Hasparren résidaient à Madrid lors de leur vingtième anniversaire. Il s'agit de Bernard Lissarrague, né en 1823, Bernard Etcheverry (1853) et Jean-Baptiste Berhagorry (1871) mais nous ignorons s'ils y exerçaient leur métier.

Enfin, il nous faut mentionner également d'autres tanneurs d'Hasparren installés à Burgos, en Castille. Il s'agit de Pierre Berho qui y émigra à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec son épouse Marie Fagalde. Ils dirigèrent une tannerie jusque vers 1802 avant leur retour à Hasparren. Leur fils Benito, né à Burgos en 1799 y était signalé comme tanneur en 1819, ainsi que ses frères Pierre, né en 1803 et Jean, né en 1807. Après avoir vécu à Burgos, Pierre Berho émigra au Mexique où il exerça également son métier de tanneur à Aguascalientes. Un autre Haspandar, Pierre Berriague, né en 1811, était tanneur à Burgos en 1831.

Le graphique ci-dessous qui présente les professions des émigrants ayant quitté Hasparren pour l'Espagne montre que sur les 173 émigrants identifiés, 79 exerçaient la profession de tanneur, soit 45,66 % du total. Puis venaient les cordonniers qui étaient au nombre de 20, soit 11,56 % du total.

**Graphique 1. Profession des émigrants partis en Espagne**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

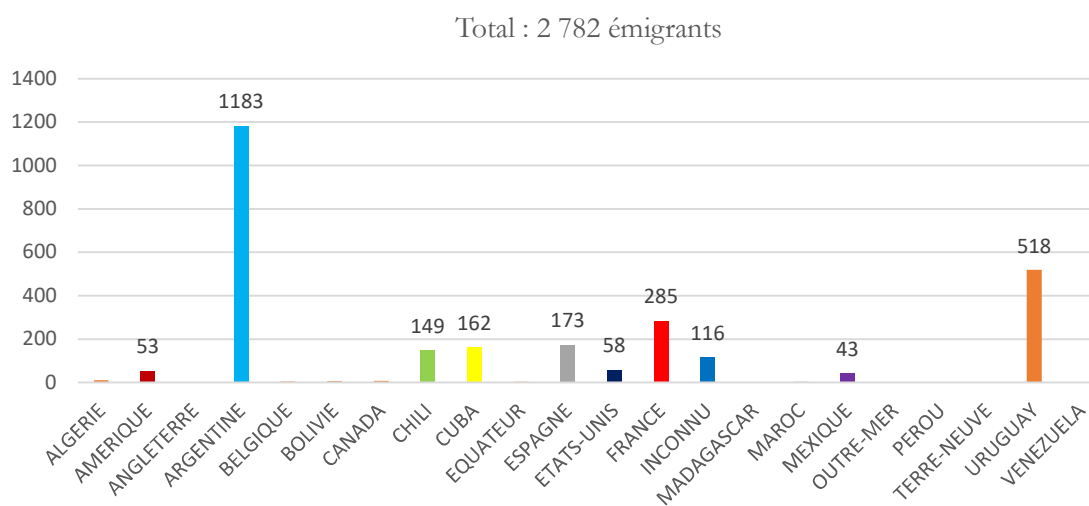
Les métiers du cuir représentaient donc plus de 57 % des émigrants et plus de 70 % si l'on considère seulement les 140 dont la profession a été identifiée avant leur départ (pour 33 émigrants la

profession n'a pas pu être déterminée). Nous avons vu que ces tanneurs ont émigré principalement vers la Galice et la Castille dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour y exercer leur profession dans des tanneries appartenant à des Hasparren ou à d'autres émigrants du Pays basque français.

## 1.2. L'émigration de masse en Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle

La base de données constituée comporte 2 782 émigrants et dans les graphiques ci-dessous, ce qui interpelle immédiatement est le grand nombre d'émigrants qui se sont dirigés vers les pays du Río de la Plata : 1 183 en Argentine (43 % du total) et 518 en Uruguay (19 % du total). Ces deux pays ont absorbé 62 % de l'ensemble des émigrants. Le troisième pays vers lequel ont émigré les Hasparrens est Cuba : 162 émigrants y ont été identifiés, soit 6 % de l'ensemble. Puis vient le Chili avec 149 émigrants dont nous avons retrouvé la trace : ils représentent 5 % de l'ensemble. Le cinquième pays d'Amérique latine qui a accueilli les émigrants d'Hasparren est le Mexique : 43 émigrants, soit 2 % de l'ensemble.

**Graphique 1. Destinations des émigrants d'Hasparren (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**

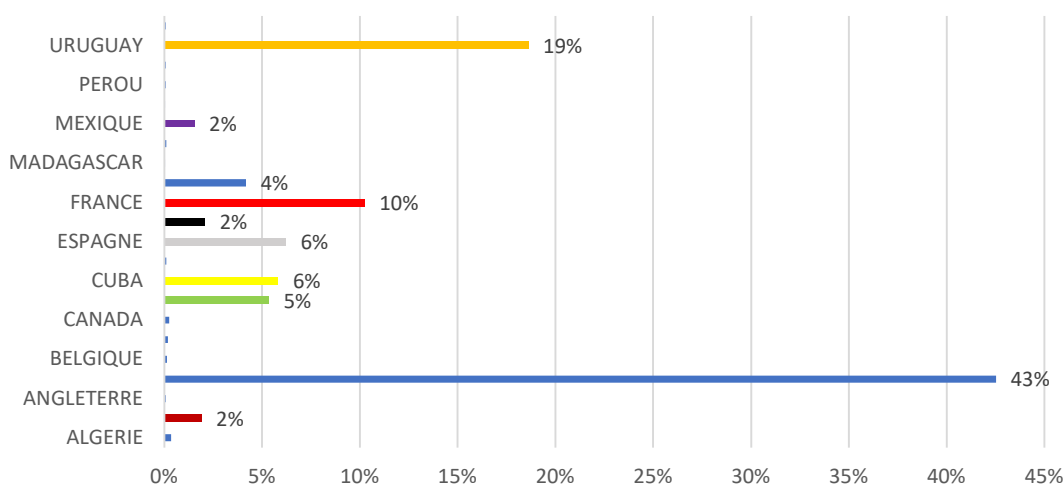


Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Nous avons fait figurer la France sur le graphique car les Hasparrens ont aussi émigré dans des régions autres que le Pays basque sur le territoire français et ces destinations vont se substituer à celles d'Amérique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme nous le verrons un peu plus loin. Les Hasparrens qui ont rejoint ces régions françaises représentent 10 % des émigrants identifiés. Naturellement, l'Espagne apparaît aussi car comme nous l'avons vu dans la première partie de l'étude, c'était un pays où l'on se

rendait facilement et les Haspandars ont pris une part active dans le développement de la tannerie en Galice ainsi qu'en Castille comme il a été démontré. Les émigrants qui y ont été identifiés sont au nombre de 173 et ils représentent 6 % de l'ensemble. Enfin, les États-Unis apparaissent également mais, contrairement à quelques villages du piémont bas-navarrais qui y a envoyé de nombreux émigrants, il ne s'agissait pas d'une destination prisée par les émigrants d'Hasparren. Nous y avons identifié seulement 58 émigrants, soit 2 % de l'ensemble.

**Graphique 2. Destinations des émigrants d'Hasparren (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) -Pourcentages**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Dans les années 1830, c'était le Río de la Plata et plus précisément l'Argentine et l'Uruguay qui avaient les faveurs des émigrants. À partir de 1825, la politique libérale du président argentin Rivadavia attira de nombreux Européens mais le port de Montevideo, plus facile d'accès que celui de Buenos Aires était un passage obligé pour eux et beaucoup de ces voyageurs en transit choisirent de s'installer dans la République Orientale d'Uruguay. Par ailleurs, la France ne reconnaissant pas à l'époque le gouvernement libéral de Rivadavia, l'émigration directe vers ce pays n'était pas possible pour ses ressortissants qui arrêtaient donc leur voyage à Montevideo.

Ce fut le début d'une émigration massive, favorisée par la politique migratoire mise en place par la République Orientale d'Uruguay visant à augmenter sa population. Ce pays dont la superficie est aujourd'hui de 186 926 km<sup>2</sup> pour une population de 3,5 millions d'habitants, ne comptait en 1830 que 74 000 habitants. Dix ans plus tard, en 1840, la population avait doublé : 140 000 habitants dont

30 000 étrangers. La capitale, Montevideo comptait à elle seule 34 000 habitants dont 26 000 étrangers (la moitié étant d'origine française)<sup>53</sup>.

La plupart des émigrants français voyageaient avec un passeport et une autorisation des parents visée par le maire de la commune. À leur arrivée, après les formalités d'enregistrement par les autorités locales, il leur fallait signaler leur présence au Consulat Français de Montevideo. Ils obtenaient de la part du Consul un certificat d'enregistrement (*certificado de empadronamiento*) leur garantissant « la jouissance de droits, privilèges et d'une protection dans le cadre d'un accord entre la République Orientale d'Uruguay et la France »<sup>54</sup>. En 1838, année où Pascal Harriague<sup>55</sup> arriva à Montevideo, 762 Français passèrent par le Consulat et parmi eux, 16 Haspandars. Certains d'entre eux ont manifestement effectué le voyage ensemble car ils allèrent chercher leur certificat en groupe.

La grande période de l'émigration vers l'Uruguay se situe entre les années 1837 et 1843. Les chiffres fluctuent d'une année à l'autre mais un pic fut atteint en 1841 (2 145 Français signalent leur arrivée au Consulat, dont 1 387 Basques originaires du département des Basses-Pyrénées, soit 64 % du total ; 66 étaient des Haspandars) et en 1842 (2 716 inscrits dont 1 492 Basques, soit 55 % du total ; 53 étaient des Haspandars). On peut compléter ces statistiques en affirmant que jusqu'en 1836 la quasi-totalité des émigrants français est alors originaire du département des Basses-Pyrénées<sup>56</sup>; à partir de cette date, les origines sont plus diversifiées<sup>57</sup>.

Les arrivées se réduisirent considérablement à partir de 1843, début de la guerre civile en Uruguay, appelée Guerra Grande. Elle dura jusqu'en 1851 et de nombreux émigrants y prirent part. Leur engagement aux côtés de l'une ou l'autre des factions en présence fit qu'ils perdirent leur nationalité française et ils devinrent uruguayens.

En 1869, les étrangers représentaient 12 % de la population argentine. En 1895, lors du deuxième recensement national, ils étaient un million, soit 25 % de la population totale. Et enfin, en 1914, le troisième recensement national en dénombrait 2 270 000, soit 30 % de la population. Les deux pays

---

<sup>53</sup> Histoire du peuplement de l'Uruguay. Jacques DUPREY et José Pedro BARRAN. <http://lionel.dupont.pagesperso-orange.fr/EMIGRATION/Chapitre1.htm>.

<sup>54</sup> Immatriculations. Registre 380. Consulat de Montevideo. CADN.

<sup>55</sup> Un portrait de ce cordonnier d'Hasparren pionnier de la viticulture en Uruguay sera brossé dans le troisième chapitre de la troisième partie de l'étude.

<sup>56</sup> Martha Marenales Rossi a d'ailleurs appelé cette période du début de l'immigration en Uruguay à très forte dominante basque « el periodo vasco » dans son ouvrage : M. MARENALES ROSSI, *La aventura vasca. Destino : Montevideo*, Montevideo : Editorial Gamacor producciones, 1991.

<sup>57</sup> Immatriculations. Registres 378 à 381. Consulat de Montevideo. CADN.

qui apportèrent le plus d'immigrants furent l'Italie et l'Espagne (74 % de du total lors du recensement de 1914) suivis de la France, la Russie et l'Empire ottoman<sup>58</sup>.

La présence française en Argentine a été étudiée de près, entre autres, par Hernán Otero<sup>59</sup>. L'historien rappelle que si la France n'était qu'à la troisième place derrière l'Italie et l'Espagne en termes d'apport d'immigrants, elle a occupé la première comme modèle culturel et intellectuel pour les classes dirigeantes au XIX<sup>e</sup> siècle et la seconde, après l'Angleterre, pour les investissements capitaux. En recherchant l'origine géographique des Français qui quittaient leur patrie, il souligne le caractère périphérique de cette émigration puisqu'elle concernait principalement des régions de frontière (notamment la frontière pyrénéenne qui incluait le Pays basque français).

On peut considérer deux époques distinctes dans l'émigration française vers l'Argentine. De 1860 à 1890, elle est très soutenue, surtout au début des années 1870 et de 1887 à 1889. Le gouvernement argentin avait alors délivré des billets gratuits dont 20 000 en France pour tenter de rééquilibrer l'écart creusé par la forte immigration italienne. Après 1890, le nombre d'émigrants français vers l'Argentine chuta de manière très significative : ils ne représentaient plus que 4 % du total d'immigrants qui arrivaient en Argentine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1 % entre 1920 et 1924<sup>60</sup>. Cependant, si l'immigration française n'était pas numériquement la plus nombreuse, c'est des ports français que partaient le plus grand nombre de navires pour l'Argentine en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi en 1899, 101 navires affrétés pour le transport d'émigrants provenaient de France contre 93 d'Allemagne, 73 d'Angleterre, 69 d'Italie et 11 d'Espagne. La compagnie qui transportait le plus de passagers était les Transports Maritimes<sup>61</sup>.

Lorsqu'ils s'installèrent dans le pays, les Français choisirent les provinces de Buenos Aires, Santa Fe, Entre Ríos ainsi que la région de Mendoza. Ils avaient le plus haut niveau de qualification par rapport à l'ensemble des immigrants et ils eurent un rôle actif dans plusieurs secteurs économiques :

---

<sup>58</sup> F.J. DEVOTO, *Op.cit. Historia de la inmigración en la Argentina*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 2003, p. 121-122.

<sup>59</sup> H. OTERO, « L'émigration française en Argentine une histoire ouverte », in *L'émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle*, textes réunis par Adrián Blázquez, Editions Gascogne, p. 117-147.

<sup>60</sup> H. OTERO, *Ibid.* p. 126-128.

<sup>61</sup> Memoria de la dirección de inmigración correspondiente al año 1899 presentada por el director Juan. Alsina, p. 5-7, in MEHATS Claude, *Organisation et aspects de l'émigration des Basques de France en Amérique : 1832-1976*, Vitoria-Gasteiz, Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2005, p. 141.

l'élevage et ses industries dérivées, les frigorifiques, la viticulture, l'industrie sucrière, meunière, laitière, les salaisons, le coton et l'alimentation.

Entre 1875 et 1924, 226 894 Français (et parmi eux des milliers de Basques) s'installèrent en Argentine et 120 258 quittèrent le pays (taux d'installation de 47 % légèrement inférieur à celui de l'ensemble des immigrants qui était de 53 %)<sup>62</sup>.

En ce qui concerne les Haspandars, comme on pourra le vérifier sur le Tableau 1, leur destination principale fut l'Argentine à partir de 1850 et les contingents furent assez fournis jusque vers 1890.

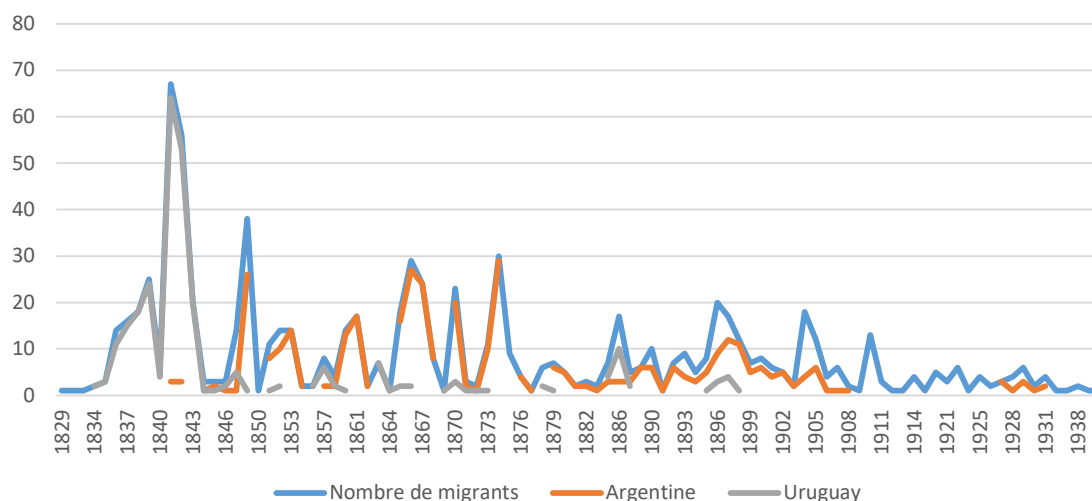
**Tableau 1. Immatriculations aux consulats de Montevideo et Buenos Aires**

Périodes	Consulat Montevideo	Consulat Buenos Aires
1831-1835	4	-
1836-1840	88	-
1841-1845	154	83
1846-1850	5	5
1851-1855	-	55
1856-1860	16	21
1861-1865	13	57
1866-1870	4	110
1871-1875	18	53
1876-1880	5	17
1881-1885	5	9
1886-1890	15	16
1891-1895	1	14
1896-1900	15	32
1901-1905	-	18
1906-1910	-	3
1911-1915	-	-
1916-1920	-	-
1921-1925	-	-
1926-1930	-	4
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>497</b>

Source : Élaboré à partir des registres d'immatriculation consulaires. CADN.

<sup>62</sup> H. OTERO, *Op. cit.* p. 129-135.

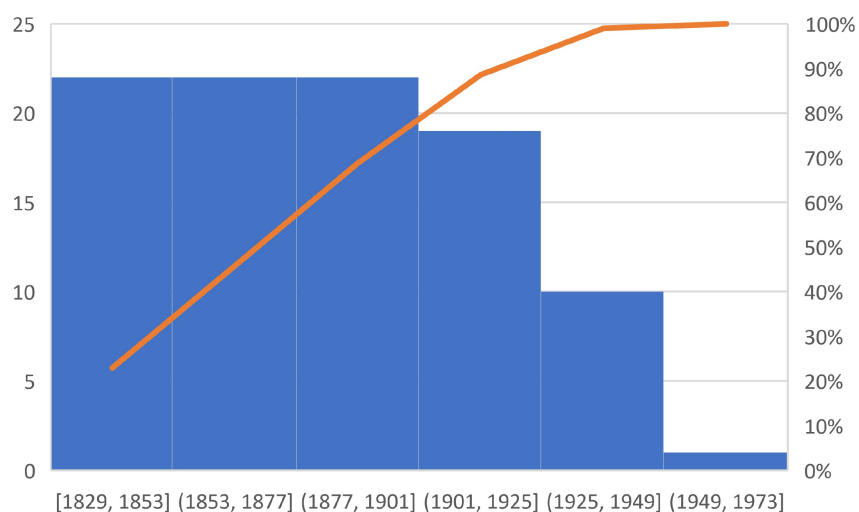
**Graphique 3. Chronologie / Pics d'émigration**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Ce graphique est établi à partir des 840 immatriculations d'Haspandars établies aux consulats de Montevideo et de Buenos Aires. À gauche l'échelle indique le total des émigrants de 0 à 80 par an. Le consulat de Montevideo apparaît clairement comme celui qui accueille les émigrants jusque dans les années 1840 avant d'être supplanté par celui de Buenos Aires. Le graphique aurait été bien intéressant si nous avions disposé des mêmes éléments pour les immatriculations dans d'autres pays comme le Chili et Cuba mais cela n'a pas été possible.

**Graphique 4. Intensité de l'émigration**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Nous avons utilisé un diagramme de Pareto pour analyser l'intensité des immatriculations sur cette période. Nous avons utilisé le nombre d'immatriculations dans les divers consulats pour obtenir



ces statistiques : 840 répertoriées au total. Il apparaît que 85,2 % de ces immatriculations (715 au total) se sont effectuées entre 1829 et 1901 ; 11,6 % des immatriculations (98 au total), ont eu lieu entre 1901 et 1925, et enfin sur les dernières années de nos mesures (1925-1952) 3,2 % des immatriculations seulement, soit 27 au total. Nous pourrions extrapoler pour établir les mêmes statistiques en ce qui concerne les dates d'émigration si ce n'est que les immatriculations prennent aussi en compte ceux qui s'inscrivaient uniquement pour faire une demande de passeport afin de retourner à Hasparren. Cette dernière était souvent effectuée des décennies après l'arrivée en Amérique comme nous le verrons plus loin lorsque nous aborderons la thématique des retours. Nous avons relevé une dizaine d'immatriculations au consulat français de Buenos Aires pour des demandes de passeport.

Une information intéressante que renferment les registres d'immatriculation au consulat de Buenos Aires concerne la provenance des émigrants, un port d'Europe dans la très grande majorité des cas. Nous avons relevé 497 personnes inscrites et nous avons retranché les 10 personnes inscrites pour demande de passeport car leur provenance ne figurait pas sur leur fiche.

**Tableau 2. Provenance des émigrants d'Hasparren inscrits au consulat de Buenos Aires**

Provenance	Nombre
Bayonne	107
Bordeaux	61
Pasajes	62
Montevideo	16
Le Havre	1
Gênes	1
Rosario	2
Indéterminé	237

Source : Élaboré à partir des registres d'immatriculation au consulat de Buenos Aires. CADN.

Les nombreux départs depuis Bayonne (42,8 % des émigrants dont la provenance a été identifiée) et Bordeaux (24,4 %) semblent logiques et concernaient surtout des personnes qui voyageaient légalement avec les autorisations et documents nécessaires. Ceux qui empruntaient le port de Pasajes (24,8 %) étaient plutôt ceux qui partaient pour se soustraire au service militaire et qui n'avaient pas fait de demande de passeport. Ce port eut un rôle primordial pour le départ vers l'Amérique de milliers de Basques du Sud et du Nord. Entre 1840 et 1850, le premier groupe en importance à emprunter ce

port était logiquement celui constitué par les Guipuzcoans (53,57 %), suivi par celui des Basque-Français avec 25,42 %, devant les Navarrais, 17,14 %<sup>63</sup>.

### 1.3. De nouveaux territoires urbains en France

Le total d'émigrants identifiés ayant émigré dans d'autres régions françaises est de 285. Le tableau en répertorie 276 car nous n'avons pas comptabilisé 9 personnes ayant émigré avant 1801. Il est établi à partir des listes de recensement militaire et indique donc la situation d'absence de la personne pour le tirage au sort, lors de sa vingtième année donc. Le motif d'absence est indiqué, il s'agit ici de l'émigration dans un autre territoire français que le Pays basque. Par ailleurs, dans la colonne « Autres » du tableau nous avons fait figurer un nombre non négligeable d'Haspandars étant signalés comme engagés volontaires dans l'armée : 44 personnes en tout, soit un peu plus de la moitié des 84 personnes identifiées comme ayant émigré dans une région autre que le Sud-Ouest ou Paris. Ces engagés volontaires apparaissent principalement à partir de 1885 (personnes nées à partir de 1865). Nous les avons comptabilisés car ils résidaient effectivement ailleurs qu'à Hasparren lors de leur vingtième année.

**Tableau 1. Territoires français d'émigration**

Périodes de naissance	Paris	Bordeaux	Sud-Ouest	Autres	Inconnu	Marensin	Total émigrants
1801-1830	5	6	7	3	8	16	45
1831-1850	1	4	1	3	1	1	11
1851-1870	10	5	-	12		-	27
1871-1890	24	34	-	33	1	-	92
1891-1910	29	25	5	33	9	-	101
Total	69	74	13	84	19	17	276

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Nous avons signalé dans un thème traité précédemment et consacré aux émigrants partis pour des travaux saisonniers, l'existence d'un petit groupe de charbonniers et bûcherons travaillant dans la région du Marensin dans les Landes. Ces départs ont eu lieu principalement entre 1820 et 1855.

<sup>63</sup> M. C. SANTISO GONZÁLEZ, « Desde Pasajes hacia América. La emigración navarra en el siglo XIX. 1840-1850. Un intento de aproximación », Príncipe de Viana. Anejo, n°13, 1991, p. 434.

Nous pouvons observer sur le tableau l'attraction que représentaient les villes telles que Bordeaux et Paris : respectivement 26,8 % et 25 % de l'ensemble. Si l'on analyse la période concernée, ces destinations étaient surtout recherchées à partir de 1890 et ce, jusqu'en 1930. Sur cette période de quarante années, 59 jeunes d'Hasparren émigrèrent à Bordeaux et 53 à Paris, soit 112 au total. Dans le même temps, on n'enregistrait que 16 inscriptions au consulat de Montevideo et 71 au consulat de Buenos Aires, soit 87 au total. Même si l'on considère que tous les émigrants ne s'inscrivaient pas au consulat français lors de leur arrivée en Amérique, on constate un fléchissement des départs vers ces destinations du Río de la Plata à partir de 1890 au profit des grandes villes françaises.

Pour illustrer le thème de l'émigration vers la ville, nous allons évoquer un document des archives diocésaines de Bayonne qui est l'Enquête Diocésaine de 1909, effectuée dans le diocèse de Bayonne et administrée dans toutes les paroisses. Tous les curés des paroisses du diocèse y ont répondu. Un chapitre est consacré à l'émigration vers la ville et nous reproduisons ci-après son contenu :

**1. – L'émigration des jeunes gens vers la grande ville est-elle pratiquée dans votre paroisse ?**

- Pas tant que cela à cause de l'industrie de la cordonnerie qui retient les jeunes gens et jeunes filles.

**2. – Depuis combien de temps ?**

-

**3. – Quelle est la moyenne des départs l'année dernière ? Depuis cinq, dix, vingt ans ?**

- Cependant il y en a toujours quelques-uns, pas un grand nombre qui se plaisent comme domestiques soit à Bayonne, soit à Anglet et aux environs de Bayonne. Très peu vont à Bordeaux ou plus loin. Presque toutes les filles qui vont à Bayonne nous demandent un certificat pour Ste Anne.

**4. – Dans quelles villes vont de préférence ces jeunes gens et jeunes filles ?**

- Bayonne.

**5. – Quelles raisons les décident à quitter leur pays pour la grande ville ?**

- Besoin de gagner sa vie et manque d'aptitude ou de goût pour la cordonnerie.

**6. – A quelle occupation ou profession se livrent-ils dans la grande ville ?**

- La plupart, ou tous, se placent comme domestiques.

**7. – Gagnent-ils en définitive de l'argent, et sont-ils plus à l'aise que s'ils étaient restés au pays ?**

- S'ils sont sages et économes, ils peuvent mettre de côté plus qu'en restant chez eux.

**8. – Après quelques années de séjour à la grande ville, reviennent-ils se fixer au pays ?**

- Beaucoup reviennent.

**9. – Pendant leur séjour à la grande ville, perdent-ils la foi ? Deviennent-ils indifférents ou impies ?**

- La plupart nous reviennent bons et n'ayant pas perdu leurs habitudes chrétiennes.

10. – **Ceux qui reviennent au pays, quelle attitude ont-ils vis-à-vis de la religion ?**

- Le plus grand nombre pratique la religion.

11. – **Y en a-t-il qui pendant leur séjour à la grande ville tombent dans le désordre, tombent dans un dénuement complet ? et dans quelles proportions ?**

- Nous en avons comme trois ou quatre qui sont arrivés à ce triste résultat.

12. – **Le séjour à la grande ville éprouve-t-il les santés ?**

- Nous ne l'avons guère constaté.

13. – **Se marient-ils durant leur séjour dans la grande ville ? ou rentrent-ils au pays quand ils veulent s'établir ?**

- Quelques-uns oui, d'autres reviennent pour s'établir au pays...

14. – **Y en a-t-il qui ne se marient pas à cause des difficultés de la situation, et dans quelles proportions ?**

- Parmi ceux-là, il y en a qui se marient et d'autres qui ne se marient pas

15. – **Dès qu'ils arrivent dans la grande ville, se font-ils inscrire aux œuvres charitables et chrétiennes instituées pour protéger et aider les jeunes gens ?**

- Presque toutes les jeunes filles qui vont d'Hasparren à Bayonne nous demandent en partant un certificat pour entrer dans la congrégation de Ste Anne<sup>64</sup>.

## 2. Les profils pluriels des émigrants d'Hasparren

Nous allons analyser dans les pages qui suivent les divers profils des émigrants d'Hasparren en analysant leur sexe et leur âge, leur profession, en nous intéressant plus particulièrement aux travailleurs du cuir et nous évoquerons le cas des multi-migrants, ceux qui ont choisi plusieurs destinations pendant leur parcours migratoire.

### 2.1. Des émigrants jeunes et essentiellement masculins

#### 2.1.1. Des émigrants jeunes principalement

Il est très difficile de connaître avec précision l'âge exact lors de l'émigration. Beaucoup d'émigrants ne faisaient pas de demande de passeport et les départs clandestins étaient nombreux, notamment par le port de Pasajes près de San Sebastián (les passagers pouvaient alors ne pas figurer sur les listes d'embarqués). Les listes de recrutement cantonal qui signalaient l'absence des conscrits

<sup>64</sup> Enquête diocésaine de 1909. Paroisse d'Hasparren. ADB.

(en indiquant le plus souvent le motif comme « En Amérique », « À Buenos Ayres ») ainsi que les registres matricule militaires nous révèlent que dans la grande majorité des cas l'émigration s'est produite avant la vingtième année mais sans que nous ayons un âge précis. Nous évoquerons les émigrants dans ce cas lorsque nous présenterons un peu loin les stratégies individuelles pour fuir la conscription.

Les archives départementales de la Gironde conservent les demandes de passeport du XIX<sup>e</sup> siècle. La date de la demande peut nous éclairer sur l'âge du demandeur ainsi que sur la période approximative du voyage. Par exemple, Jean-Baptiste Harismendy, cordonnier, né à Hasparren en 1811 a fait une demande de passeport pour Cuba à Bordeaux le 10 octobre 1828 à l'âge de 17 ans.

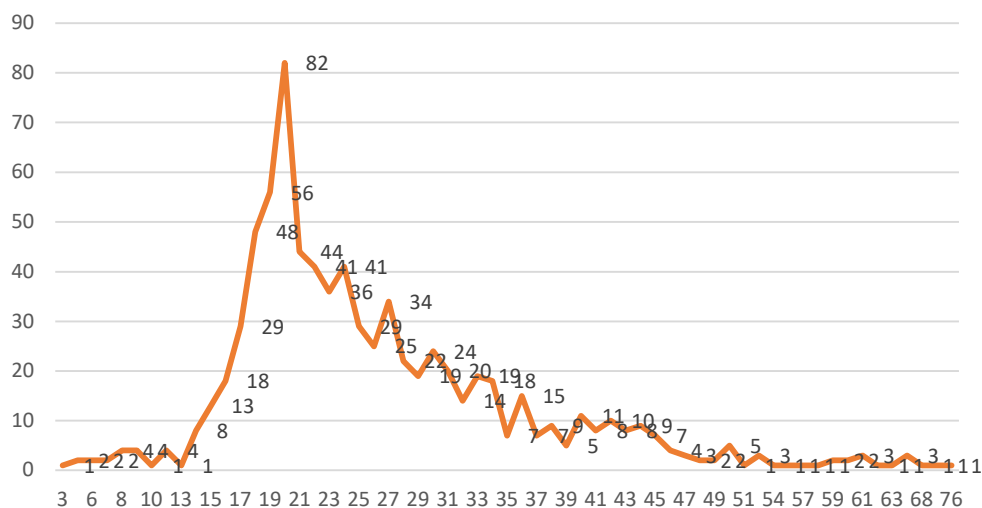
Les inscriptions consulaires constituent une autre source d'informations. Ces registres nous indiquent la date d'inscription des émigrants au consulat français du pays d'accueil ainsi que d'autres informations que nous avons présentées dans le chapitre précédent. Cette inscription pouvait se faire quelques jours après l'arrivée de l'émigrant dans le pays : ainsi, Pascal Harriague, l'illustre pionnier de la viticulture en Uruguay, né le 14 avril 1819 à Hasparren et auquel nous consacrerons quelques pages dans la troisième partie de cette étude, s'est inscrit au consulat français de Montevideo le 21 juin 1838, à l'âge de 19 ans donc. Il était accompagné d'autres Haspandars de son âge et était en possession d'un passeport et d'un certificat de bonnes vie et mœurs. Le registre ne comporte aucune information sur le bateau qui l'a transporté ni sur la date d'arrivée de ce dernier à Montevideo. Mais nous supposons que Pascal Harriague a dû se rendre au consulat peu de temps après son arrivée car il avait voyagé en toute légalité<sup>65</sup>. D'autres inscriptions consulaires concernent des émigrants qui le firent tardivement alors qu'ils étaient sexagénaires ou septuagénaires et non pas pour signaler leur arrivée récente dans le pays mais afin de demander un passeport pour retourner à Hasparren au crépuscule de leur vie. Ainsi, Pierre Curutchet, né en 1865 à Hasparren, était présent lors du tirage au sort du recensement cantonal à l'âge de 20 ans. Il tira un petit numéro et allait donc devoir effectuer un service long. Il ne se présenta donc pas au conseil de révision et sa destination était alors inconnue. Il était probablement arrivé en Argentine peu avant ce conseil de révision. Il fut déclaré insoumis en 1887 et ne s'inscrivit au consulat que le 16 avril 1929 pour faire une demande de passeport afin de retourner à Hasparren. À 64 ans, il savait qu'il ne serait pas inquiété malgré sa condition d'insoumis lorsqu'il était plus jeune. Le cordonnier Jean Laco, né en 1859, se présenta au recensement cantonal ainsi qu'au conseil de révision

---

<sup>65</sup> L'inscription consulaire de Pascal Harriague peut être consultée en annexe V.

et effectua un service militaire long de 1880 à 1884. Il émigra ensuite et, ne s'étant pas présenté pour ses périodes de réserviste, il fut déclaré insoumis en 1889. Il ne s'inscrivit au consulat de Buenos Aires que le 29 avril 1929 pour une demande de passeport afin de retourner à Hasparren ; il avait alors 70 ans.

**Graphique 2. Age des émigrants lors de leur inscription consulaire**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Le graphique ci-dessus a été élaboré à partir des inscriptions consulaires des émigrants d'Hasparren. En abscisse on trouve l'âge des inscrits et en ordonnée le nombre de personnes inscrites à l'âge indiqué. Sur les 2 782 émigrants recensés, nous avons obtenu la date de l'inscription consulaire pour 1 105 d'entre eux. L'âge moyen des inscrits est de 26 ans, l'émigrant le moins âgé avait 3 ans et le plus âgé 76 ans. Ceux inscrits entre 16 et 21 ans sont au nombre de 277 (soit 25 % du total), la tranche 22-30 ans représente 230 inscrits, (soit 20,8 % du total) et enfin ceux inscrits entre 31 et 36 ans sont au nombre de 93 (soit 8,4%). Les inscrits entre l'âge de 16 et 36 ans représentent donc plus de 54 % des inscrits mais, nous le rappelons, ces données n'indiquent pas l'âge réel de l'arrivée de l'émigrant dans son pays d'accueil.

Pour obtenir des informations plus précises, les archives familiales sont une source indispensable.

Nous avons évoqué en introduction le cas d'un jeune émigrant d'Hasparren issu d'une famille de tanneurs, Jean-Baptiste. Les traces écrites qu'il a laissées nous servent à illustrer de nombreux thèmes de notre travail de recherche. Dans les chapitres suivants, nous nous appuyons sur sa correspondance mais pour étayer ces lignes sur l'âge des émigrants, nous souhaitons évoquer le journal de voyage qu'a rédigé notre jeune émigrant. En effet, ce journal qu'a rédigé Jean-Baptiste Lissarrague est parvenu à sa

famille d'Hasparren quelques mois après l'arrivée du jeune homme à Guanajuato, au Mexique. Il l'avait probablement confié à son cousin Joseph ou à un autre émigrant rentrant en France par la ligne régulière du Mexique de la Compagnie Générale Transatlantique. Dans deux lettres datées l'une du 21 avril 1903 et l'autre du 26 mai 1903, il demande à ses parents s'ils l'ont bien reçu et qui l'a lu dans le village, notamment parmi ses camarades du collège des Frères des Écoles Chrétiennes.

Le document s'intitule « Journal de voyage de Bayonne à Guanajuato » et compte 31 pages de texte et 16 pages illustrées de cartes postales de Guanajuato et de sa région. Il est écrit à l'encre sur un papier au format de petit cahier. Le récit commence le 19 septembre 1902 et s'achève le 9 octobre 1902. Le 19 septembre, Jean Baptiste voyage de Bayonne à Bordeaux où il passe la nuit dans un établissement qui accueillait les Basques en partance pour l'Amérique. La journée du 20 est consacrée au voyage en train de Bordeaux à Saint-Nazaire après transbordement à Nantes. La traversée a lieu entre le 21 septembre et le 8 octobre et le 9 octobre il effectue le voyage en train depuis le port d'arrivée Veracruz jusqu'à Mexico avant de se rendre à Guanajuato.

Il aurait pu intituler son récit « Journal de voyage d'Hasparren à Guanajuato » mais il a choisi de le faire débiter au moment où son père le quitte en gare de Bayonne. Même s'il était accompagné par des adultes pour son voyage, il rédigea le journal lorsqu'il quitta le dernier membre de sa famille.

Jean-Baptiste Lissarrague n'avait pas encore seize ans lorsqu'il embarqua sur *La Navarre* - il les accomplit durant la traversée - et il est donc légitime de trouver dans son récit la curiosité, les préoccupations et le ton d'un adolescent de son âge. Le texte est rédigé en français mais avec quelques phrases en basque. On y retrouve beaucoup de thèmes ou de détails relatés dans d'autres récits de voyage mais ce qui surprend le lecteur, c'est le naturel, la fraîcheur et l'humour qui s'en dégagent. Jean-Baptiste n'a pas voulu faire une œuvre littéraire, il souhaitait juste témoigner de son expérience et le fait est que si le contenu peut parfois paraître monotone, comme les longues journées de traversée de l'Atlantique, une relecture permet d'appréhender une foule de détails qui éclairent sur les conditions de la traversée, les rapports entre les passagers émigrants, leur origine, les escales, la nourriture et les occupations à bord, les passagers clandestins, l'état d'esprit du jeune homme, etc. Un des thèmes qui affleurent dans son journal est celui de l'espagnol, la langue qu'il va bientôt devoir maîtriser. La première fois qu'il l'entend, c'est dans la bouche d'un des trois hommes qui l'accompagnent depuis Bayonne. Ils s'appellent Legañoa, Amespil et Jaureito et Jean-Baptiste ne parle d'eux que jusqu'à l'escale de La Havane. Ils y sont descendus étant des émigrants vivant à Cuba depuis de longues

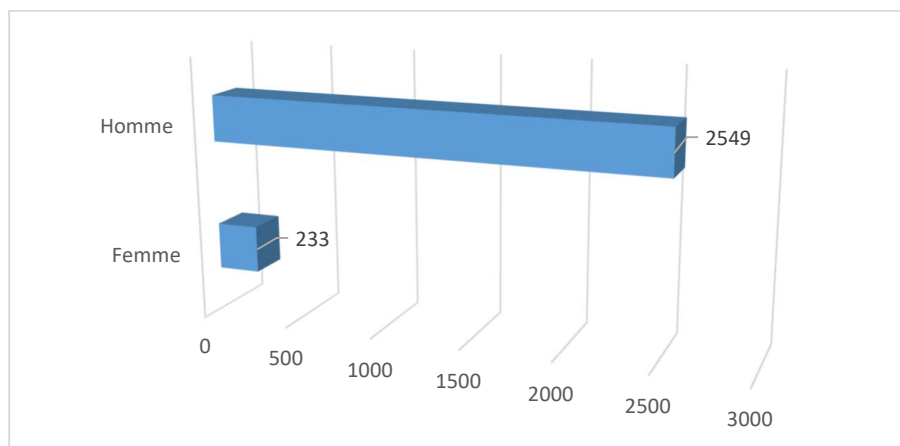
années<sup>66</sup>. Ils s'exprimaient donc tout naturellement en espagnol et s'adressaient au jeune homme dans cette langue. Jean-Baptiste, qui avait quinze ans au début de son voyage, avait donc été confié à d'autres émigrants qui partaient vers l'Amérique car aucun membre de sa famille ne faisait partie de ce voyage. Son frère Salvat, qui le rejoignit plus tard, en 1908, voyagea de même et partit aussi avec un « certificat de bonne vie et mœurs »<sup>67</sup>.

### 2.1.2. Une émigration féminine ostensiblement faible

Le graphique ci-dessous montre la proportion extrêmement élevée des hommes par rapport aux femmes parmi les émigrants. Sur les 2782 émigrants identifiés, 2549 étaient des hommes (92 % du total) et on compte seulement 233 femmes (8 % du total). Cependant, il faut relativiser ces chiffres.

Les sources pour obtenir des informations à leur sujet sont moins nombreuses que pour les hommes et moins précises également. En effet, nous ne pouvons pas bénéficier des sources militaires extrêmement détaillées et fiables. Par ailleurs, les registres consulaires ne comportaient pas toujours le nom de l'épouse lorsqu'un émigrant s'y inscrivait ou les informations sur l'émigrante étaient très parcellaires ou imprécises.

Graphique 1. Genre des émigrants



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

<sup>66</sup> Etienne Amespil (né en 1835) et Arnaud Jaureito (né en 1837) sont signalés absents de la commune d'Hasparren lors du recensement pour l'armée territoriale et émigrés à Cuba. Etienne Amespil était associé à Legañoa pour l'exploitation d'une tannerie à Nuevitas et revenait régulièrement à Hasparren pour y chercher des jeunes tanneurs prêts à travailler à Cuba. Ainsi le trouvons-nous en 1896, servant de témoin au consulat de France à Cuba pour un groupe de tanneurs haspandars fraîchement débarqués parmi lesquels figurait Gratien Daguerre qui deviendra quelques décennies plus tard l'homme le plus riche de Gibara, une ville dans la partie orientale de Cuba. Un portrait de Gratien Daguerre sera brossé dans la troisième partie.

<sup>67</sup> Ce certificat peut être consulté en annexe VI.

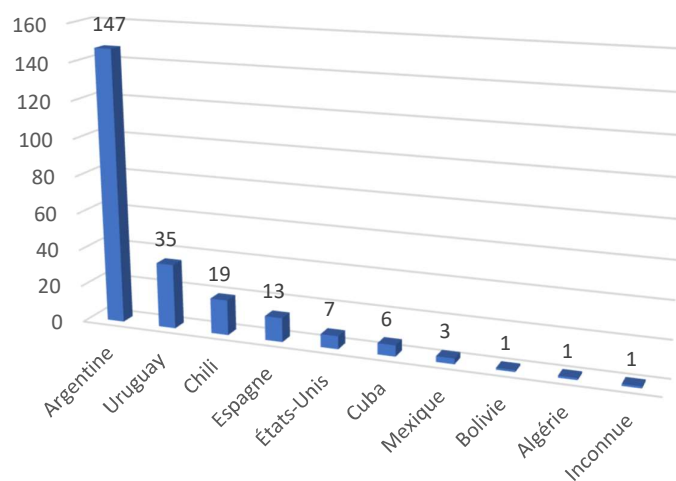


Plusieurs études sur l'émigration depuis le sud-ouest de la France, les Pyrénées ou le Pays basque ont tenté d'apporter des chiffres ou plus moins précis quant aux chiffres de l'émigration. Le genre des émigrants a par conséquent aussi été abordé. Ainsi, Louis Etcheverry avait évalué en 1893 l'émigration féminine en direction du Río de la Plata à 30 % du total de l'émigration vers cette destination<sup>68</sup>. Plus tard, Christiane Pinède a observé les demandes de passeport pour les émigrants du Sud-Ouest au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et constaté que l'élément masculin était prédominant à 70 %<sup>69</sup>.

Dans sa thèse sur les destins migratoires de 120 familles du Pays basque, Marie-Pierre Arrizabalaga relevait que les femmes se dirigeaient plutôt vers les villes alors que les hommes choisissaient majoritairement l'Amérique<sup>70</sup>.

Nous n'avons pu obtenir la date de naissance que pour 81 d'entre elles, soit 34,7 % du total. Idem pour la profession elle n'est indiquée que pour 23 d'entre elles (5 couturières, 4 ménagères, 3 cuisinières, 2 rentières, 2 religieuses, 1 institutrice, 1 gouvernante, 1 propriétaire, 4 sans profession).

Graphique 2. Destination des émigrantes d'Hasparren



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Pour ce qui est de la destination des émigrantes ; nous constatons sans surprise que l'Argentine est le premier pays choisi avec 143 femmes qui y ont émigré (soit 63 % du total), l'Uruguay vient en

<sup>68</sup> L. ETCHEVERRY, « L'émigration dans les Basses-Pyrénées pendant soixante ans », revue des Pyrénées et de la France méridionale ; 1893, tome V, fascicule n°1 p. 512-513.

<sup>69</sup> C. PINEDE, « L'émigration dans le Sud-Ouest vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », Annales du Midi, 1957, tome 69, fascicule n°1, p. 245-246.

<sup>70</sup> M.P. ARRIZABALAGA, Famille, succession, émigration au Pays Basque au XIX<sup>e</sup> siècle. Etude des pratiques successorales et des comportements migratoires au sein des familles basques, *Op. cit.*

seconde position : 35 femmes s'y sont rendues (15 % du total). Le Río de la Plata était donc le plus plébiscité avec 78 % des déplacements. Puis venaient le Chili (8 %), les États-Unis (3 %), Cuba (2,5 %) et le Mexique (1,25 %).

Enfin, l'état-civil n'est indiqué que pour 19 d'entre elles : 7 sont mariées, 7 sont veuves et 5 sont célibataires. Pour l'ensemble des 2782 émigrants partis d'Hasparren, nous n'avons pu obtenir l'état-civil que de 418 hommes (2 549 hommes au total). Parmi ces derniers, 281 étaient célibataires (67,2 % du total), 131 étaient mariés (31,3 %) et 6 étaient veufs (1,4 %). Dans son étude, Christiane Pinède affirmait que les célibataires étaient très largement majoritaires dans le département des Basses-Pyrénées puisqu'ils représentaient 83 % de l'ensemble.

Nous avons rappelé plus haut que toutes les femmes émigrantes n'étaient pas répertoriées dans les diverses sources disponibles. Preuve en est que le chiffre de 8 % de femmes que nous obtenons à partir de la base de données d'émigrants d'Hasparren est assez éloigné des 30 % de femmes avancés par Louis Etcheverry en 1893 et Christiane Pinède en 1957. Pour apporter une explication à cet écart, nous souhaitons apporter un exemple d'émigrante d'Hasparren non comptabilisée dans notre base car absente de toutes les sources que nous avons consultées pendant ces dernières années et qui nous a été signalée il y a peu par Christiane Bidot-Naude, infatigable et passionnée chercheuse de l'émigration pyrénéenne. Cette dernière a été contactée par un correspondant argentin, Agustín Eduardo Wieckiewicz, professeur d'histoire de Buenos Aires avec qui nous échangeons également depuis. L'émigrante d'Hasparren récemment apparue s'appelle Catherine Dornaletche, elle est née le 7 mai 1820. Voici le message qu'Agustín Eduardo Wieckiewicz nous a adressé :

Estimado :

Le escribo porque Christiane Bidot-Naude me comunicó que usted está embarcado en una tesis sobre la emigración de Hasparren durante. Mi nombre es Agustín Wieckiewicz, soy profesor de historia y vivo en Avellaneda, Buenos Aires, Argentina.

Me encuentro trabajado en un libro sobre la tumba más antigua del cementerio de mi localidad que justamente es la de Catalina Dornaletche, lo cual me llevó a investigar sobre su origen y su familia, cuestiones que me llevaron a Hasparren y su historia.

Mi objetivo es generar contenidos sobre el cementerio, el cual cumple 150 años en 2026, y una de mis principales ambiciones es que la tumba de Catalina sea declarada de interés municipal y/o provincial<sup>71</sup>.

---

<sup>71</sup> Agustín Eduardo Wieckiewicz, [courrier électronique], destinataire : Beñat Çuburu-Ithorotz, 19 mars 2022. Communication personnelle.

Christiane Bidot-Naude a reconstitué le parcours de Catherine Dornaletche à partir des informations qui lui ont été fournies par Agustín Wieckiewicz<sup>72</sup> :

Agustín Eduardo a été fasciné par une tombe, la plus ancienne, elle a été transférée en 1876 du vieux cimetière sur l'emplacement duquel a été édifié l'Hôpital Fiorito. Sur la pierre est gravé l'épithaphe :

« Aquí yacen los restos mortales de Catalina Apat, que falleció el 30 de julio de 1867 a la edad de 45 años ».

Agustín Eduardo a voulu savoir qui était cette jeune femme Catalina décédée à 45 ans et dont les restes reposent loin de sa patrie. Catalina Apat née Dornaletche ou Dornaletxe (en basque) est née à Hasparren, un canton basque des Pyrénées Atlantiques. Elle est la fille de Martin Dornaletche, cordonnier, et de Marie Camblon ; elle a plusieurs frères et sœurs.

À travers le décès de Catherine, nous essaierons de retracer le chemin des Apat émigrés en Argentine.

En 1845 Jean Apat, 25 ans, cordonnier, épouse Catherine Dornaletche, 23 ans. Jean est déjà veuf, très jeune à 22 ans, il avait épousé Catherine Hitta d'Irissary mais celle-ci est décédée l'année suivante certainement lors d'un accouchement. Pas d'enfant déclaré.

Jean Apat né en 1819 est le fils de Jean Apat cordonnier et de Marie Vergès, ils habitent la maison Dourrougnarena où ils sont métayers et cordonniers.

Catherine Dornaletche, née en 1821 est la fille d'Arnaud, maître de la maison Charrasquiteguy et de Marie Camblon.

La famille Apat a 3 enfants Jeanne née en 1812, Marie en 1814 et Jean en 1819

La famille Dornaletche a 4 enfants Pierre en 1814, Jean né en 1815, Marie en 1818 et Catherine en 1821

Ces deux familles seront liées par plusieurs alliances et leurs enfants émigreront. [...]

Les deux mariages

En 1844, Bernard Ainçuberro, 20 ans, d'Armendaritz, fils de Pierre Ainçuberro, charpentier et de Jeanne Gélos épouse Marie Apat, 33 ans, veuve de Bernard Lafitte, fille de Jean Apat et de Marie Vergès. Ils auront un fils en 1845 à Hasparren et une fille en 1848.

En 1845, aura lieu le mariage de Jean Apat et de Catherine Dornaletche, Ce couple n'aura pas d'enfants à Hasparren.

Le départ vers l'Argentine.

Marianne Apat et Bernard Ainçuberro

---

<sup>72</sup> On peut à cet effet consulter le blog de Christiane Bidot « Émigration 64 » : <http://www.emigration64.org>.

Grâce aux registres d'immatriculations on sait que Bernard Ainçuberro et Marie Aphot ont pris le bateau « la Perle » à Pasajes en 1855, direction Buenos Aires. Ce couple s'immatricule en 1867, seul le fils Pedro donne sa profession, il est saleur dans une conserverie. Ce couple vit aussi à Avellaneda où María Aphot, épouse Ainçuberro, décède en 1892 à 80 ans ; Bernard Ainçuberro, plus jeune, est toujours en vie.

Pedro, leurs fils né à Hasparren, se marie en 1869 avec Marianne Garat, fille de Jean Garat et Gracianne Iriarte. [...]

#### Jean Aphot et Catherine Dornaletche

Ils partent aussi pour Buenos Aires, ils n'ont pas eu d'enfants à Hasparren. On ne les trouve pas sur les recensements de 1859, mon correspondant Agustín Eduardo trouve le nom de Jean Aphot sur le navire « La Juanita » parti de Bayonne et arrivé à Buenos Aires en 1861 ; aucune trace de Catherine Dornaletche soit qu'elle n'est pas partie en même temps que son mari, soit qu'on ne mentionnait que le nom de l'époux. C'est aussi en 1861 que naît leur fille Marianne à Avellaneda. Le père, Jean, appelé Bautista, a 41 ans, Catherine 39. Le parrain est Martin Dornaletche, frère aîné de Catherine, la marraine est Marie Aphot, sœur du père.

C'est cette Catherine, Catalina, qui repose dans la plus ancienne tombe du cimetière d'Avellaneda.

Elle est décédée en 1867 à 45 ans, sa fille n'avait que 8 ans si elle vivait encore.

Juan Bautista Aphot se remarie en 1869 avec Maria Martirène, l'époux a 49 ans, l'épouse 26 ans, elle vient aussi du Pays basque, fille de Juan Martirene et de Graciana Campisteguy. Ce couple aura de nombreux enfants. La famille a quitté Avellaneda pour Dolores où Juan décède en 1886 à 67ans, il exerçait la profession de « lavadero ». En 1895, sa veuve María Martirene vit toujours à Dolores, provincia de Buenos Aires avec 3 enfants : Mariana 22 ans, modista ; Bernard 21 ans, comercio et Graciana 19 ans.

#### Martin Dornaletche et Marie Harriet

Le troisième couple de ces familles serait Martin Dornaletche marié avec Marie Harriet. En 1861, Martin fut le parrain de Marianne Aphot, la fille de Catherine.

En 1874, à Barracas al norte, on trouve le décès de sa veuve Maria Harriet âgée de 65 ans. Martin et Pierre, les deux frères de Catherine Dornaletche sont les premiers à avoir quitté Hasparren pour l'Uruguay : Martin est immatriculé à Montevideo en 1839, il avait 25 ans mais en 1861 il vivait en Argentine. [...]

#### *Je laisse la parole à Agustín Eduardo Wieckiewicz*

No tengo palabras para agradecer la celeridad de su respuesta !!!, el dato que me aporta es de gran importancia.

Mi investigación no es por razones familiares sino para arrojar algo de luz sobre quien fue Catalina Dornaletche de Apat. Antes de comenzar mis averiguaciones solo se sabía lo que decía su epitafio, que falleció el 30 de julio de 1867 a la edad de 45 años.

Su tumba es más antigua que el cementerio de Avellaneda (que comenzó a funcionar en 1876), de hecho es un traslado del Cementerio Viejo que funcionó donde hoy se encuentra el Hospital Fiorito. Esto la convierte en el único resto material de dicho solar, de gran relevancia histórica para nuestro municipio. [...].

Cet exemple nous montre toute la difficulté à pouvoir identifier les femmes émigrantes. En effet, nous connaissons l'existence des autres membres de la famille mais celle de Catherine Dornaletche qui avait pourtant voyagé en compagnie de son mari mais qui n'apparaissait pas sur les registres officiels.

L'Enquête Diocésaine de 1909 comporte également un chapitre sur l'émigration ; voici la question et la réponse du curé d'Hasparren concernant l'émigration des femmes en Amérique :

#### **5. – Y a-t-il des femmes qui émigrent à l'étranger ?**

- Très, très peu.

La réponse très laconique du curé García d'Hasparren nous éclaire assez peu même si elle vient confirmer les chiffres obtenus par la base de données des émigrants de la commune. La dernière question de l'enquête concernant l'émigration est fort intéressante mais le curé d'Hasparren n'y a pas répondu. Nous reproduisons cependant la réponse du curé Michel Yiriart des Aldudes car elle est savoureuse à bien des égards et apporte aussi un éclairage sur le rôle des prêtres dans les campagnes et leur influence sur les familles, ici pour freiner l'émigration des jeunes filles vers l'Amérique.

#### **22. – Donnez votre sentiment sur l'émigration à l'étranger au triple point de vue temporel, moral et social.**

Voici les raisons qui décident les Aldudiens à émigrer en Californie. La vallée des Aldudes est fertile, mais petite. Elle ne suffit pas à nourrir la population. Nous touchons la montagne du doigt. Vu l'altitude élevée, on n'y peut cultiver ni vigne ni froment. La seule récolte possible est celle du maïs et le foin ... la seule ressource l'élevage du bétail ... Toutefois, avant la délimitation des frontières qui eut lieu sous Napoléon III, les Aldudes étaient prospères ; comme étant pays Quint, cette localité jouissait de certaines franchises et exemptions attachées à sa situation non déterminée entre la France et l'Espagne. De plus, les vallées de Baztan, d'Erro et de la Navarre venaient s'y approvisionner de marchandises françaises ... Mais aujourd'hui l'Espagne a ses chemins de fer, ses magasins qui dispensent les villages limitrophes des dites vallées de venir faire leurs achats en France. En outre le grand malheur des Aldudes fut qu'elles cessèrent d'être pays Quint. Par suite de la délimitation des frontières opérée il y a plus de 50 ans, les Aldudiens y perdirent au profit de l'Espagne leurs meilleurs pâturages et toutes leurs forêts. Sur leurs plaintes bien fondées, Napoléon III leur accorda, en juste

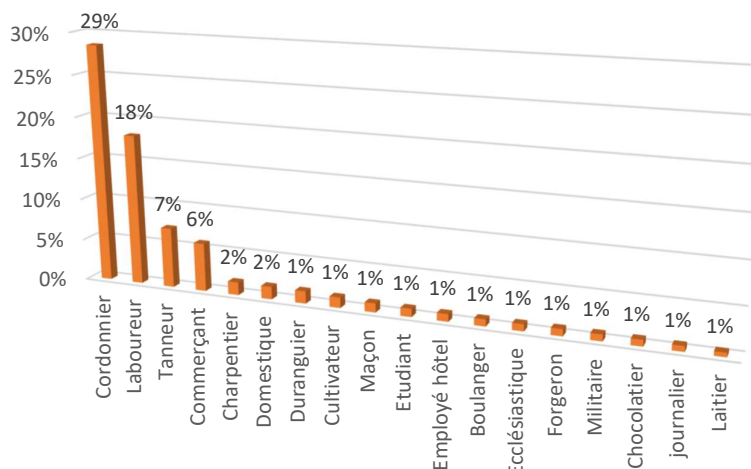
dédommagement, l'introduction en franchise sur leur territoire de 21 articles de denrées coloniales. Mais aux élections législatives de 1895, les Aldudiens votèrent pour Louis Etcheverry contre Berdoly, et le gouvernement de la République leur supprima les privilèges accordés par Napoléon III. D'où la misère, le sol ne suffisant pas à nourrir les familles d'ailleurs assez chargées d'enfants. Dès lors s'accroît encore l'exode en Californie commencé depuis une cinquantaine d'années. Aujourd'hui il est entendu que, à 17, 18 ans, tous nos jeunes gens vont chercher fortune en Amérique, d'où ils reviennent au bout de 12, 15 ans avec un capital variant de 20 à 50000f. Quelques-uns arrivent avec 60, 80 et même 100000f. Mais c'est l'exception. Et voilà comme les pauvres maisons des Aldudes tiennent debout avec l'argent de la Californie. Pays pauvre en terres mais il y a du numéraire. La population diminue de jour en jour. Depuis ces dernières années les filles avaient commencé à rejoindre les garçons en Amérique, mais depuis un an et demi, j'ai parlé et agi pour arrêter ce mouvement, elles n'y vont plus. Cela fait que j'ai dans ma paroisse environ 150 filles nubiles, toutes plus ou moins vierges martyres, attendant quelque messie américain. Les garçons étant en Amérique et les filles ici, les mariages sont rares aux Aldudes, la natalité diminue sensiblement. Mais les mariages et la natalité diminueraient encore bien plus, si les filles rejoignaient les garçons en Amérique ; car alors tous les mariages se feraient là-bas - et pas un garçon ne reviendrait dans le pays. Il faut à tout prix empêcher l'exode des filles en Amérique : « toute fille qui entre dans un bateau entre en enfer », me disait un ami, retour d'Amérique ; c'est miracle si elle échappe aux atteintes des passagers de toutes les classes, et surtout des marins. Un autre ajoutait : « toute fille qui va en Amérique va au taureau ... ». Rares sont les filles qui font un mariage potable en Amérique. Beaucoup sont malheureuses et rentreraient volontiers au pays me disait un autre américain, si elles avaient de quoi se payer le retour et si elles n'avaient pas honte. On m'assure même que quelques-unes se marient sans prêtre - et de fait, cette année j'ai reçu des curés d'Amérique cinq ou dix notifications de mariage, mais je connais d'autres filles qui ont écrit chez elles la nouvelle de leur mariage et pour lesquels aucun curé d'Amérique ne m'a averti. Maintenant ce n'est pas tout de dire à nos filles : « n'allez pas en Amérique », il faut leur trouver quelque chose - je tâche de les placer domestiques dans le pays, mais ça ne prend pas trop encore ... Quant aux garçons, c'est pénible de les voir partir pour 12, 15 ans ... plus de messes, plus de parole de Dieu, plus de sacrements, et s'ils viennent à mourir sur les montagnes sans prêtre ! Leur départ occasionne dans le pays une pénurie de bras qui met les parents dans l'impossibilité de faire les travaux. Force nous est de recourir à des domestiques espagnols qui passent la frontière la plupart du temps pour avoir joué du *cuchillo* - quelle crème, mes amis ! Et cependant que faire ! Sans la Californie les Aldudes auraient à peu près disparu. Avec la Californie on a un moyen rapide et sûr de remonter nos pauvres maisons. J'aurais encore pas mal à dire sur cette situation exceptionnelle de ma paroisse, mais pour cette fois je m'arrête ...<sup>73</sup>

---

<sup>73</sup> Enquête diocésaine de 1909. Paroisse des Aldudes. ADB.

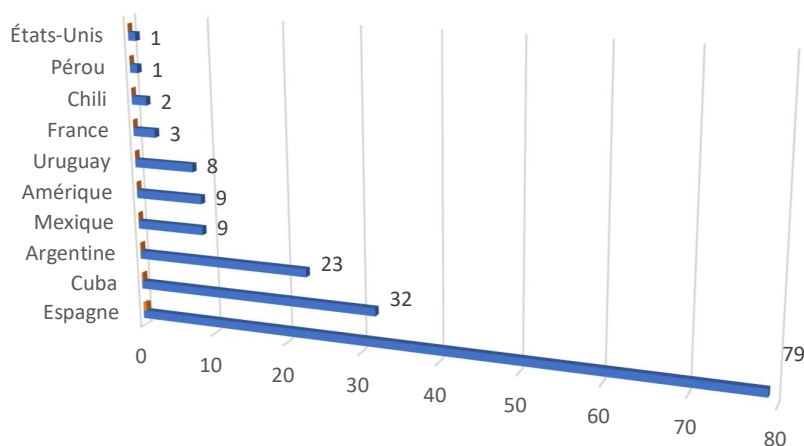
## 2.2. La spécialisation des émigrants : les métiers du cuir avant tout

Graphique 1. Métiers exercés par les émigrants identifiés dans la base de données



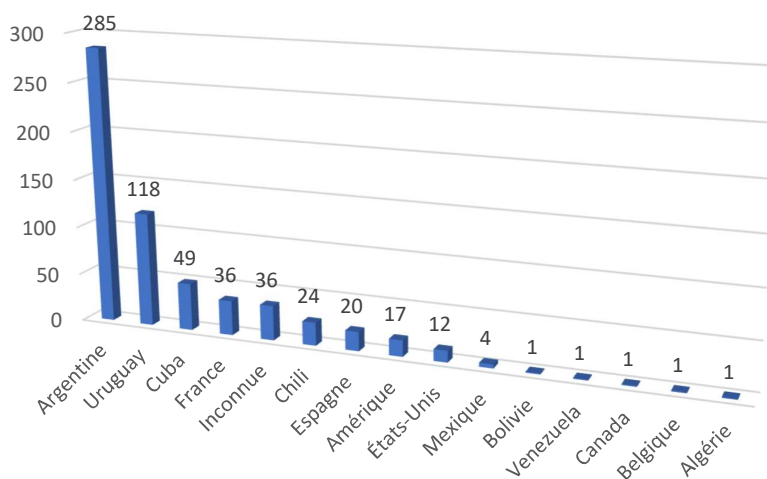
Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Nous avons identifié 167 émigrants qui déclaraient être tanneurs avant leur départ. Une grande majorité d'entre eux a émigré vers l'Espagne : 79 en tout, soit 47,3 %. Nous avons vu aussi précédemment que ces tanneurs ont constitué la profession principale des émigrants en Espagne. Le pays d'Amérique latine où les tanneurs ont émigré principalement est Cuba ; nous en avons identifié 32 (19,16 %). Dans le chapitre deux de la troisième partie de l'étude nous analyserons leur contribution essentielle au développement de la tannerie cubaine et nous verrons que le nombre d'Haspandars qui a exercé ce métier de tanneur était bien supérieur aux 32 qui ont quitté Hasparren pour rejoindre l'île des Antilles. Ce sont 23 tanneurs qui ont émigré en Argentine (13,77 %), 9 au Mexique (9,39 %) et 8 en Uruguay (4,8 %). Le graphique indique « Amérique » comme destination de 9 tanneurs : nous avons reproduit l'information qui figurait sur les registres de recensement cantonal. Seuls 2 tanneurs d'Hasparren ont rejoint le Chili mais nous verrons également que davantage d'émigrants d'Hasparren ont travaillé dans les tanneries appartenant à leurs compatriotes dans ce pays.

**Graphique 2. Destination des tanneurs d'Hasparren**

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Le nombre d'émigrants qui déclaraient être cordonniers avant de quitter Hasparren est le plus élevé puisque nous en avons retrouvé 606 au total. Parmi eux, 285 ont choisi de se rendre en Argentine, soit 47,02 % du total. L'Uruguay est la deuxième destination choisie par les cordonniers : 118 (19,47 % du total). Ce qui nous donne un total de 403 cordonniers qui ont émigré dans les pays du Río de la Plata (soit 66,5 %). Le troisième pays d'Amérique latine choisi par ces cordonniers est Cuba : 49 émigrants (8,08 %) qui y sont allés exerçaient cette profession avant leur départ. Nous verrons dans la troisième partie que nombre d'entre eux sont devenus des tanneurs dans l'île des Antilles.

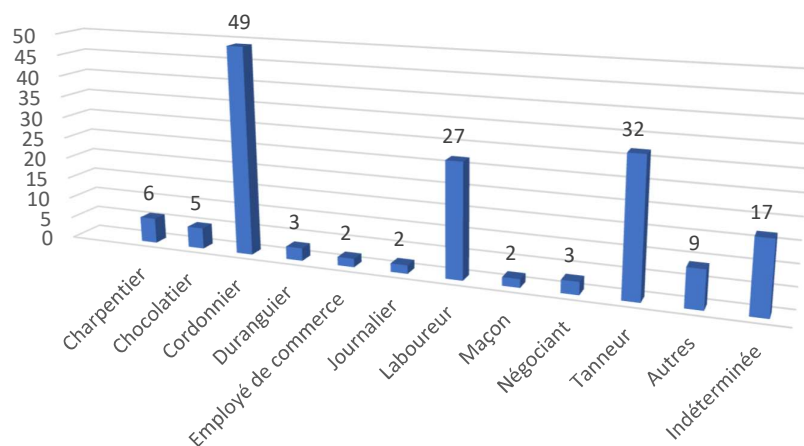
**Graphique 3. Destination des cordonniers d'Hasparren**

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses



À titre d'exemple nous avons sélectionné un pays, Cuba afin de souligner les professions déclarées par les émigrants avant leur départ.

**Graphique 4. Profession des émigrants avant leur départ à Cuba**



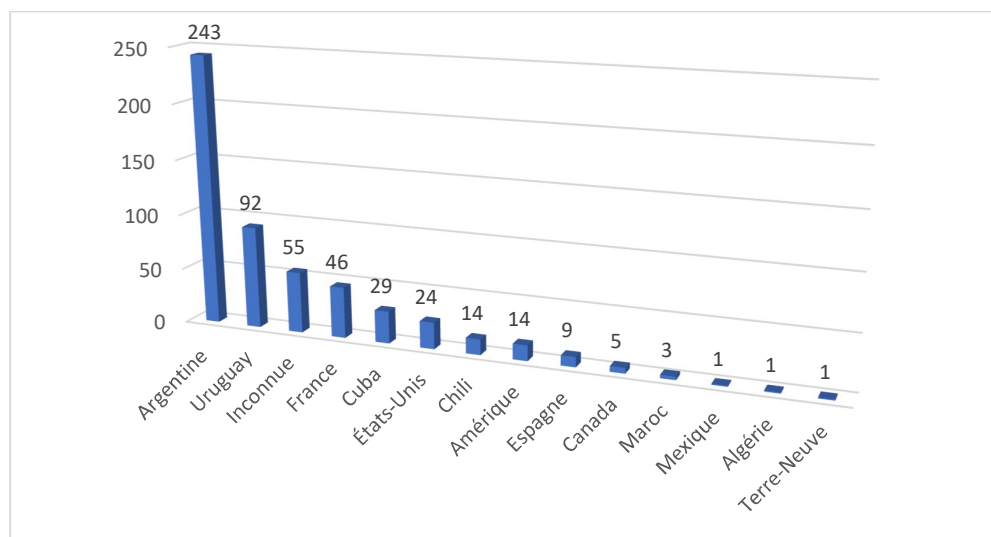
Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Les cordonniers étaient les plus nombreux : 49, soit 30,24 % de l'ensemble, suivis des tanneurs : 32 (19,75 %) et des laboureurs : 27 (16,66 %).

Les émigrants d'Hasparren issus du monde agricole furent très nombreux et nous devons aussi les mentionner car, si la plupart ont travaillé dans l'agriculture en Amérique, d'autres ont pu aussi changer de métier en Amérique et devenir cordonniers ou tanneurs. Rappelons en effet la bivalence professionnelle qui prévalait à Hasparren où l'on était souvent paysan-cordonnier ou paysan-tanneur.

Nous allons les nommer « paysans » dans le graphique mais ils étaient identifiés avant leur départ de la commune comme laboureurs, cultivateurs, agriculteurs ou journaliers. Nous en avons relevé 537 au total. Ils se sont rendus principalement et sans surprise dans les pays du Río de la Plata pour 62,38 % d'entre eux : 243 en Argentine (45,25 %) et 92 en Uruguay (17,13 %). Cuba était la troisième destination d'Amérique latine choisie : 29 paysans y ont émigré (5,4 %). Puis viennent les États-Unis (24 émigrants : 4,46 %) et le Chili (14 émigrants : 2,6 %).

Graphique 5. Destination des paysans d'Hasparren



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Pour illustrer les facultés d'adaptation des agriculteurs basques aux conditions adverses auxquelles ils étaient confrontés dans le Nouveau monde et plus particulièrement en Uruguay, nous reproduisons ci-après un document daté du 6 janvier 1914. Il s'agit d'une lettre de l'ambassadeur de France à Montevideo adressée au ministre des Affaires Étrangères qui était une réponse à une demande du Ministère sur le nombre des Français résidant à l'étranger.

L'ambassadeur apporte des précisions sur les facultés d'adaptation des émigrants basques au milieu naturel et aux conditions souvent défavorables auxquelles ils sont confrontés

... Il est à remarquer que tous les Français établis à l'intérieur de l'Uruguay et ayant réussi à s'enrichir par l'élevage du bétail sont des illettrés, des paysans basques sachant au plus lire et écrire, arrivés en ce pays sans autre capital que leurs bras et la connaissance du bétail. Dépourvus de besoins intellectuels, ils continuent malgré leur fortune à vivre en paysans uruguayens, c'est-à-dire de la vie la plus primitive. Même à Montevideo il en est à peu près de même ; la plupart de ceux qui ont réussi ne sont pas arrivés en ce pays comme jeunes gens appartenant aux carrières libérales mais comme ouvriers. Les immigrants de race basque ou originaires de nos départements voisins des Pyrénées réussissent infiniment mieux et plus facilement que les Français des autres parties de la France parce qu'ils retrouvent ici comme race, langue, climat, à peu près l'équivalent de ce qu'ils ont quitté<sup>74</sup>. [...]

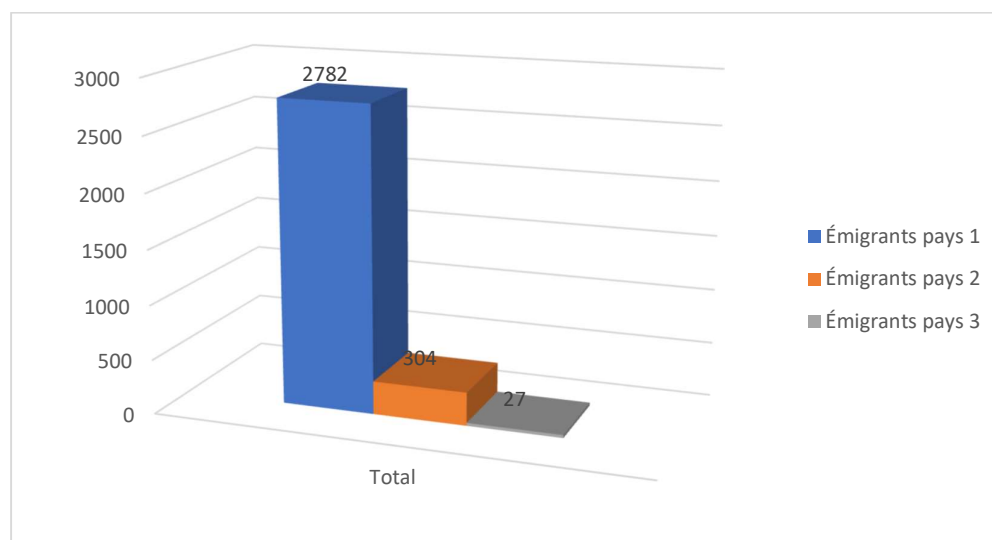
<sup>74</sup> Réponse du ministre de France à Montevideo à M. Doumergue, ministère des Affaires Étrangères. 6 janvier 1914. Poste Montevideo. CADN.

Ce document nous paraît extraordinaire et il pourrait être décliné de la même façon dans les divers pays où les émigrants basques se sont rendus. Selon l'ambassadeur, la langue, le climat n'étaient pas des obstacles à l'acclimatation et ont été des facteurs ayant favorisé l'intégration et la réussite sociale et économique des émigrants basques.

### 2.3. Les multi-migrants

Nous avons vu précédemment quelles ont été les destinations des émigrants d'Hasparren et que 62 % d'entre eux avaient choisi l'Argentine ou l'Uruguay. Parfois, un émigrant pouvait être amené à changer de pays pour s'établir dans un autre au cours de son parcours migratoire. Parmi les 2 782 émigrants que nous avons identifiés, 304 (soit 10,92 %) ont eu un deuxième pays de destination et 27 un troisième ou davantage (0,97 %).

Graphique 1. Multi-migrants d'Hasparren



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Oscar Alvarez affirme que, pour les émigrants, le Río de la Plata constituait une destination migratoire commune et qu'ils choisissaient le port de Montevideo ou celui de Buenos Aires indépendamment du fait que l'Uruguay ou l'Argentine soit leur destination finale<sup>75</sup>. Il était également fréquent qu'un émigrant qui avait choisi l'Uruguay comme première destination se rende ensuite en Argentine car un membre de sa famille ou un ami s'y trouvaient et parce qu'il savait pouvoir y trouver

<sup>75</sup> O. ÁLVAREZ GILA, « Emigración a América desde un municipio guipuzcoano, según las Licencias de Emigración, Ordizia, 1840-1862 », Estudios Migratorios Latinoamericanos, Vol. 8, n° 24, 1993, p. 261-278.

du travail. Un tableau à double entrée nous permet de voir ces déplacements multiples pour les émigrants d'Hasparren.

**Tableau 1. Destination des multi-migrants d'Hasparren**

	Argentine	Chili	Cuba	États-Unis	Mexique	Uruguay
Amérique	2	1	1			6
Argentine		7	5	4	1	38
Chili	8			1		1
Cuba	4	4				
Espagne			1		1	7
France	9	4			2	
Uruguay	114	16	6	5		

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses

Le tableau recense 248 déplacements multiples sur les 304 identifiés (soit 81,5 %) car nous n'avons retenu que les destinations principales. Les déplacements de l'Uruguay vers l'Argentine sont les plus nombreux : 114 au total (soit 37,5 %) et inversement, nous avons relevé 38 déplacements de l'Argentine vers l'Uruguay (soit 12,5 % du total). Les déplacements entre les deux pays représentent donc la moitié de ces multi-migrations. Nous avons également fait figurer la France comme pays de première émigration car il s'agissait de personnes qui s'installaient pour vivre dans un département autre que les Basses-Pyrénées. Elles pouvaient ensuite émigrer vers un autre pays et c'est ce qui s'est produit pour 15 d'entre elles (9 se sont ensuite dirigées vers l'Argentine, 4 vers le Chili et 2 vers le Mexique). Nous avons consacré quelques pages aux retours d'émigrants vers Hasparren un peu plus loin dans cette étude car on peut considérer ces retours comme une nouvelle émigration.

Parmi les émigrants ayant quitté l'Espagne pour un autre pays, nous pouvons relever le cas de Bertrand Amespil né en 1801, un tanneur ayant exercé son métier en Galice et qui a ensuite émigré à Cuba pour y occuper le même métier à Nuevitas dans la tannerie d'un autre membre de sa famille, Etienne Amespil. Un autre tanneur, Pierre Berho, dont nous avons parlé précédemment a émigré de Burgos vers le Mexique pour y devenir un membre de la petite colonie de tanneurs haspandars présents dans ce pays. Et enfin, nous pouvons citer le cas de Martin Amespil, né en 1815 et faisant partie de cette famille d'Hasparren si liée à l'histoire de la tannerie et de la cordonnerie ainsi que de l'émigration dans la commune. Il a d'abord émigré en Espagne mais nous ignorons s'il a travaillé en Galice ou en Castille. Il a ensuite émigré en Uruguay en 1839. Six de ses enfants sont nés dans ce pays entre 1845 et 1853 puis il a émigré avec sa famille en Argentine, à Buenos Aires où trois autres de ses enfants sont nés.

Enfin, nous allons évoquer le cas de Raymond Elissalt qui est l'émigrant qui doit posséder le plus grand nombre de déplacements, une dizaine en tout avec 6 pays différents d'émigration. Il s'agit de Raymond Elissalt dont le père, Jean Elissalt, avait émigré ainsi que deux de ses frères en Espagne ; tous trois étaient tanneurs. Jean Elissalt épousa Pascaline Amespil et ils s'installèrent à Madrid où naquit leur fils Raymond en 1865. Le registre matricule de Jean Elissalt signale qu'il résidait à Paris en janvier 1888, à Madrid en octobre 1890, à La Havane en juillet 1894, à Madrid en octobre 1895, à Porto-Rico en mai 1896, à Mexico en janvier 1897, à Barranquilla (Colombie) en juin 1897, à Hasparren en novembre 1897 et La Havane de décembre 1898 à octobre 1909.

### **3. Émigrer : une stratégie individuelle ou familiale**

Nous allons dans les lignes qui suivent analyser des situations différentes d'émigration en dissociant les stratégies individuelle et collective d'émigration. Pour ce qui est de la première, nous allons aborder principalement le refus de la conscription.

#### **3.1. Émigrer pour fuir la conscription**

##### **3.1.1. Le service militaire en France**

La conscription ou service militaire imposé par tirage au sort a été instituée en France par la loi du 19 fructidor an VI (le 5 septembre 1798). Selon la définition du Littré, la conscription est « le nom donné, à partir du Directoire, à l'inscription au rôle des jeunes gens parmi lesquels le sort désignait les conscrits. » La première étape, le recensement consistait en l'inscription sur une liste de tous les jeunes gens d'une même classe d'âge.

Sous l'Ancien Régime, il existait une milice royale, appelée encore milice provinciale ou milice de terre, censée constituer une réserve en cas de conflits. Elle était constituée par tirage au sort et les appelés du contingent pouvaient accomplir jusqu'à sept ou huit ans de service actif, notamment lors de campagnes militaires en Europe. Elle avait un caractère plébéien, la noblesse et le clergé en étant exemptés et les dispenses pour motif familial ou professionnel étaient nombreuses. La durée du service a varié, passant de deux ans en 1734 à 6 ans en 1790 et les levées annuelles ne dépassaient guère les 15 000 hommes, sauf en temps de guerre où on pouvait atteindre 40 000 hommes. Très impopulaire, ce service fut supprimé sous Louis XVI par le décret du 20 mars 1791. En effet, les paysans en étaient

les principaux pourvoyeurs et ils étaient susceptibles d'intégrer la milice jusqu'à l'âge de 40 ans<sup>76</sup>. La répulsion pour le service militaire s'enracina très tôt dans les mentalités ; dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la guerre et ses méfaits firent du soldat un être marginal, brutal, insensible. On évitait cet homme que l'on assimilait volontiers à un délinquant que la société ne regretterait pas s'il mourait sur un champ de bataille. Le service militaire obligatoire prolongera par la suite cette aversion des Français à l'encontre de tout ce qui a trait à la guerre<sup>77</sup>.

La Convention institua en 1793 la réquisition des hommes célibataires et veufs sans enfants de 18 à 40 ans puis la levée en masse, une mesure qui provoqua de fortes résistances alors que les milices avaient été supprimées. Enfin, le Directoire rétablit le service militaire obligatoire par tirage au sort par la loi du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), encore appelée Loi Jourdan<sup>78</sup>.

Ce système était considéré comme assez égalitaire car tous les hommes devaient y concourir sans exception. Il ne fut pas modifié sous Napoléon et tout conscrit devant être enrôlé après tirage au sort avait le droit d'être remplacé. Sous l'Empire l'âge d'appel fut abaissé de 21 à 18 ans et le recensement devint départemental et fut confié aux préfets. C'est de cette époque que date également la dispense définitive du service militaire pour les mariés, les soutiens de famille, les frères de militaires, les ecclésiastiques et futurs ecclésiastiques, les enseignants et les étudiants<sup>79</sup>. Entre 1800 et 1814, un peu plus de 2 millions de recrues furent incorporées mais la durée du service, non limitée en temps de guerre, généra une insoumission importante. Des foyers de résistance au système de la conscription apparurent dans plusieurs régions de France, notamment dans les Pyrénées, le Massif central et le Sud-Est où les désertions et insoumissions pouvaient atteindre une proportion de 50 à 75 %. Dès son instauration, la conscription fut donc très impopulaire, dans les zones rurales surtout où elle était synonyme de perte de bras pour les travaux agricoles. Si l'insoumission et la désertion furent très tôt des pratiques généralisées, les futurs appelés essayaient aussi de se dérober à leurs obligations militaires par la ruse en simulant une maladie ou une infirmité ou en se mutilant (dents et doigts), en se mariant prématurément ou en émigrant pour ceux qui vivaient dans les régions frontalières<sup>80</sup>.

---

<sup>76</sup> E. HUBLOT, « Volontariat et conscription » *Défense Nationale*, décembre 1980, p. 69.

<sup>77</sup> O. ROYNETTE, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Belin, 2000, p. 28-29.

<sup>78</sup> A. HUYON, *La conscription : évolution historique sommaire du service militaire obligatoire en France du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Vincennes : Service Historique de l'Armée de Terre, 2001, p. 1-2.

<sup>79</sup> A. HUYON. *Ibid.* p. 3.

<sup>80</sup> M. AUVRAY, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Ed. de l'aube, 1998, p. 56-59.

Supprimée sous la Restauration, la conscription fut rétablie le 10 mars 1818 par la loi dite loi Gouvion-Saint-Cyr, du nom du maréchal alors ministre de la Guerre. Les conscrits étaient appelés pour un service de 6 ans, en complément des engagés dont le nombre était assez fluctuant. Le recensement, le tirage au sort au chef-lieu de canton, le conseil de révision et l'inscription sur les registres matricules se déroulaient au premier semestre de l'année suivant celle des 20 ans et les incorporations suivaient entre juillet et octobre.

La durée du service fut portée à 8 ans par la loi du 9 juin 1824 (loi Suchet), puis à 7 ans par la loi de recrutement de l'armée du 21 mars 1832 (loi Sault). À cette époque, le volume des levées annuelles avoisinait les 80 000 appelés ; en période d'agitation ou de conflits, on pratiquait des levées exceptionnelles en augmentant sensiblement le nombre de conscrits. On doit à cette loi, votée au début de la Monarchie de Juillet, trois mesures concernant la conscription et qui ont été conservées longtemps :

- la mise en place d'une réserve constituée de tous les hommes en congé (qu'ils aient ou non été incorporés),
- la création de dépôts ou « bureaux » de recrutement répartis sur l'ensemble du territoire. On y rassemblait les futurs incorporés, on leur donnait une instruction et un habillement avant leur mise en route,
- l'instruction scolaire primaire des recrues illettrées<sup>81</sup>.

Une durée aussi longue du service était le temps estimé nécessaire pour assurer à l'armée sa cohésion car elle ne se renouvelait que d'une faible fraction chaque année<sup>82</sup>. La conscription était appelée à être la principale pourvoyeuse d'une armée qui peinait à se constituer et à se suffire avec des volontaires. Le système resta donc identique durant des années et des levées supérieures de conscrits allant jusqu'à 140 000 hommes furent même consenties durant les guerres de Crimée (1854 et 1855), d'Italie (1859) et la campagne du Mexique (1862-1867). Un correctif au système de remplacement fut apporté sous Napoléon III par la loi du 26 avril 1855. Alors qu'avant le remplacé pouvait choisir son remplaçant moyennant rétribution, désormais c'est l'Etat qui organisait le système en prélevant une taxe fixe aux remplacés et en recrutant les remplaçants qui percevaient aussi une rétribution fixe.

---

<sup>81</sup> A. HUYON, *Op.cit.* p. 5.

<sup>82</sup> E. HUBLLOT, *Op.cit.* p. 72.

Cette pratique basée sur une injustice criante et admise très tôt après l'instauration de la conscription, était jusqu'alors le résultat d'une entente entre le remplacé et le remplaçant qui se mettaient d'accord sur une somme souvent très élevée et qui dépendait de plusieurs facteurs. Pour un travailleur journalier du Sud-Ouest, cette somme pouvait représenter l'équivalent de deux à quatre ans de salaire au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. Le remplacement fut à nouveau libéralisé par la loi du 1<sup>er</sup> février 1868 qui abaissait également la durée du service à 5 ans<sup>84</sup>.

La loi du 27 juillet 1872 dite loi Thiers, prise au lendemain de la guerre franco-prussienne (1870-1871), transforma le service militaire pour plusieurs décennies en le calquant sur le système prussien. Le système français était jugé trop inégalitaire et surtout, il ne permettait pas l'incorporation d'hommes en nombre suffisant en cas de conflit ; ainsi, lors de la guerre de 1870, alors que la France était le pays d'Europe le plus peuplé après la Russie, les effectifs de son armée étaient pratiquement deux fois inférieurs à ceux de l'armée prussienne<sup>85</sup>. Désormais les obligations du conscrit s'étaleraient sur 20 ans : 5 ans dans l'armée active, 4 ans dans la réserve de l'armée active, 5 ans dans l'armée territoriale et 6 ans dans la réserve de l'armée territoriale. Le tirage était effectué l'année du 21<sup>e</sup> anniversaire et le service commençait au 1<sup>er</sup> juillet de cette même année. Le remplacement était supprimé et le tirage au sort déterminait la durée du service, les « mauvais numéros » (ceux qui sont les plus proches du chiffre 1) effectuant un service complet et les « bons numéros » devant un service réduit d'un an<sup>86</sup>. Les dispenses étaient réduites et limitées aux soutiens de famille, aux enseignants et futurs enseignants, aux ecclésiastiques et futurs ecclésiastiques. La loi du 27 juillet 1872 institua également les périodes d'instruction obligatoire pour les réservistes. Enfin, si depuis 1818, un certain brassage géographique était de mise, avec la nouvelle loi, les recrues alimentaient presque exclusivement les régiments de leur région.

La loi du 15 juillet 1889 (loi Boulanger) réduisit le service actif à 3 ans et prolongea l'obligation de service qui durait désormais 25 ans (3 ans d'armée active, 7 ans de réserve de l'armée active, 6 ans d'armée territoriale et 9 ans de réserve de l'armée territoriale). Les recrues recevaient pour la première fois un livret individuel qui leur était remis à la fin du service.

---

<sup>83</sup> M. AUVRAY, *Op.cit.* p. 73.

<sup>84</sup> A. HUYON, *Ibid.* p. 6.

<sup>85</sup> E. HUBLLOT, *Op.cit.* p. 72.

<sup>86</sup> A. HUYON, *Op.cit.* p. 6.



La loi du 21 mars 1905 était véritablement novatrice puisqu'elle supprimait le tirage au sort et instituait un service obligatoire pour tous les hommes. La durée du service fut réduite à 2 ans puis à nouveau portée à 3 ans par la loi du 7 août 1913, dite loi Etienne qui allongeait également les obligations militaires jusqu'à 28 ans. 250 000 hommes furent incorporés au service en 1914 et par la mobilisation d'août 1914, ce furent plus de 3 800 000 réservistes qui furent appelés. Après la Grande Guerre, la durée du service fut ramenée à 1 an. De 1920 à 1927, les appelés effectuaient leur service l'année de leurs 20 ans et non plus 21 comme auparavant et répartis en deux fractions incorporables au printemps et en automne<sup>87</sup>.

### 3.1.2. Conscription et insoumission dans les Basses-Pyrénées et au Pays basque

Le renforcement du caractère professionnel de l'armée, l'allongement du service et le durcissement de la discipline contribuèrent, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à la dégradation de l'image du service militaire et engendrèrent une désaffection durable des Français à l'égard de cette institution<sup>88</sup>. Comme dans l'ensemble du territoire pyrénéen et du département des Basses-Pyrénées auquel il était rattaché, la résistance à la conscription militaire était très forte au Pays basque français. De l'introduction du service militaire jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, l'insubordination fut très importante et, si au début elle était moindre que dans d'autres régions, elle fut plus durable.

Ainsi, en 1799 et 1800, 40 % du contingent réclamé au département des Basses-Pyrénées était insoumis, mais si ce chiffre semble élevé, il était inférieur à l'insoumission dans d'autres départements comme la Gironde (64 %) ou le Lot (55 %). De 1806 à 1810, elle représentait encore 50% du contingent et à la même période la désobéissance militaire dépassait les 75 % dans les départements de l'Ariège, de la Haute Garonne et du Gers. Cependant, les mesures prises par Napoléon ralentirent la résistance au service, qui recula quelque peu au niveau national. Dans la période 1819-1826, 19,1 % des jeunes hommes des Basses-Pyrénées ne se présentèrent pas à la commission de classification et de révision. Le sentiment d'identité nationale restait très faible dans ce pays où la moitié de la population ne parlait pas français. Pendant cette longue période, un nouveau métier apparut, celui de remplaçant du service militaire, et le département des Basses-Pyrénées fournit d'autres départements où l'on manquait de remplaçants (comme la Gironde) mais aucun n'était originaire des provinces basques du

---

<sup>87</sup> A. HUYON, *Ibid.* p. 9.

<sup>88</sup> O. ROYNETTE, *Op.cit.* p. 30.

Labourd ou de la Basse-Navarre ; seuls quelques-uns étaient originaires de la province basque de Soule et la plupart de la province voisine du Béarn.

De 1831 à 1847, seuls quatre départements français comptaient des insoumis avec un taux compris entre 5 et 10 % : le Cantal, la Lozère, la Haute-Loire et les Basses-Pyrénées. Ces chiffres ne cessèrent de baisser et pendant la période dite du Second Empire, les Basses-Pyrénées furent le seul département à maintenir un taux d'insoumission élevé, compris entre 5 et 10 %. Avec la loi de 1872 adoptée après la défaite de la Prusse, qui institua le service militaire obligatoire pour tous les citoyens français, l'insubordination au Pays basque augmenta à nouveau. Beaucoup partirent avant de participer au tirage au sort et en sachant qu'ils pourraient être poursuivis à leur retour, mais les enfants d'émigrants partis avec leurs parents ou ceux qui étaient nés en Amérique étaient tous dans la même situation. Pour encourager le retour de ces émigrants, la loi de 1889 prévoyait dans son article 50 que les jeunes gens qui avaient émigré hors d'Europe avant l'âge de dix-neuf ans pouvaient être exemptés du service militaire pendant leur séjour à l'étranger et que s'ils revenaient après l'âge de trente ans, ils ne seraient pas obligés d'effectuer le service militaire. Cette même loi, qui généralisait la conscription régionale, limitait la mixité des conscrits et permettait une acceptation progressive du service militaire car elle préservait les identités culturelles. Ainsi, la plupart des conscrits basques étaient intégrés dans le 49<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Bayonne<sup>89</sup>.

**Tableau 1. Conscription et insoumission en le département des Basses-Pyrénées (1859-1903)**

ANNÉES	CONSCRITS	INSOUMIS	POURCENTAGE
1859	1352	272	20%
1860	1332	264	20%
1861	1011	310	30%
1862	1281	287	22%
1863	1304	277	21%
1864	1209	273	22%
1865	1103	219	19%
1866	1197	282	23%
1867	2569	722	28%
1868	2828	655	23%
1869	3133	761	24%
1870	4029	733	18%

<sup>89</sup> J. GARAT, « Les Basques et l'institution militaire au XIX<sup>e</sup> siècle » in M. GOYHENETCHE, *Histoire générale du Pays Basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle : 1808-1914, Op. cit.*, p. 327-334.

ANNÉES	CONSCRITS	INSOUMIS	POURCENTAGE
1871	2972	740	25%
1872	3675	895	24%
1873	3155	790	25%
1874	2930	752	26%
1875	3191	706	22%
1876	3222	592	18%
1877	2759	406	14%
1878	3122	332	11%
1879	3350	330	10%
1880	3061	371	12%
1881	3072	346	11%
1882	3169	399	13%
1883	3050	375	12%
1884	2873	401	14%
1885	3715	498	13,5%
1886	4146	540	13%
1887	4315	617	14,3%
1888	3962	604	15,2%
1889	4421	665	15%
1890	4103	654	16%
1891	3996	585	14,6%
1892	4611	598	13%
1893	4908	455	9,3%
1894	4863	432	8,9%
1895	4869	397	8,1%
1896	4832	387	8%
1897	4920	301	6,1%
1898	4726	343	7,2%
1899	4656	361	7,8%
1900	4795	338	7%
1901	4931	361	7,3%
1902	4827	465	9,6%
1903	4681	484	10%

Sources : LOUSTAU Laure, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1859-1873)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, juin 2001 p.18 - ALLARD Benjamin, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1874-1884)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, juin 2004, p.16 - SAINT-ARROMAN, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1885-1903)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, septembre 2003, p. 22.

### 3.1.3. Un siècle de conscription à Hasparren

Sous l'Ancien Régime déjà, les jeunes hommes se montraient réfractaires à l'enrôlement dans les armées du roi et l'insoumission et la désertion étaient des pratiques courantes. Les archives municipales d'Hasparren possèdent de nombreux documents faisant état de ces comportements, notamment les dispositions prises par cette ville suite aux menaces pesant sur les communautés qui ne participeraient pas activement à la recherche des déserteurs :

L'an 1767 et le 15ème jour de Novembre après-midi, au porche de l'église St Jean Baptiste de Hasparren en Labourt. Les sieurs maire-abbé et jurats et grand nombre d'habitants composant la plus saine partie d'icelle communauté s'étant capitulairement assemblés aux formes ordinaires pour y traiter de leurs affaires communes.

Lecture a été faite par le greffier de la Communauté de la lettre écrite le 4 de ce mois par Mr le marquis de Lhospital Commandant à Bayonne aux sieurs maire-abbé et jurats concernant les moyens à prendre pour arrêter et prévenir la désertion des soldats, la présente assemblée a délibéré qu'on fera tous les efforts possibles pour veiller et arrêter les déserteurs conformément à la dite lettre<sup>90</sup>.

Voici le contenu de la lettre de Mr de Lhospital commandant de la province concernant les déserteurs et enjoignant les communautés de prendre des mesures à leur rencontre sous peine d'amendes élevées :

Messieurs,

Je me réfère en tous points à la lettre que doit vous avoir écrite de ma part le sieur Delissalde, syndic général du pays de Labourt, au sujet des déserteurs. Ajoutant que je ferai payer exactement l'amende et sans nulle grâce aux communautés qui ne se seront pas donné les mouvements nécessaires pour arrêter ces déserteurs, la somme de 200 livres par homme porté par l'ordonnance à cet égard. Comme aussi j'aurai l'intention de faire payer pareille somme de 200 livres pour chacun des déserteurs que vos habitants arrêteront<sup>91</sup>.

Ce premier document incitait donc à la délation puisqu'il faisait état d'une prime de 200 livres offerte par les autorités pour chacun des déserteurs arrêtés par les habitants de la commune. Le 17 août de la même année, le conseil de la Communauté répondit que tous les efforts possibles seraient faits dans ce but-là. Le 26 décembre 1779, on afficha à la maison commune l'ordonnance royale du 12 septembre 1776 concernant « les embaucheurs et fauteurs de désertion ».

---

<sup>90</sup> EE. Affaires militaires. 17 août 1766. Réponse de la communauté de Hasparren à la demande de recherche des déserteurs. Archives municipales d'Hasparren.

<sup>91</sup> EE. Affaires militaires. 29 juillet 1766. Lettre de Mr le Marquis de Lhospital, commandant de la province, concernant la recherche de déserteurs. Archives municipales d'Hasparren.

Sous la période révolutionnaire, la chasse aux déserteurs semble avoir été plus active et les élus, contraints d'y participer. Ainsi, le 1<sup>er</sup> août 1793, le citoyen Detchegaray, maréchal des logis fut requis par le conseil municipal pour arrêter et conduire à Bayonne les citoyens-soldats composant le contingent de la commune qui, à cette époque, n'avaient pas rejoint leur destination. « Il est constaté qu'un grand nombre de Chasseurs des Montagnes ont quitté leur drapeau et se tiennent tranquillement dans leur domicile. »

Le 8 octobre de la même année, le corps municipal sommé d'organiser la recherche des déserteurs, s'y employa activement et dut accompagner la gendarmerie et les préposés des douanes pour des visites domiciliaires pour la recherche des déserteurs. « Ces visites commenceront à 7 heures du soir et les officiers municipaux se répartiront dans les 4 quartiers pour commencer l'opération à la même heure. Le 9 octobre, une délibération du conseil municipal fait état de l'arrestation de neuf citoyens-soldats, laissant entendre que leur nombre était bien plus élevé :

Aujourd'hui 9 octobre 1793, An II de la République, les citoyens Pierre Saint-Bois, Martin Larralde, Jean Solet, Jean Etchegoyen, Dominique Broussain, Martin Çabalou, Jean Etheverry, Bertrand Lissarrague, officiers municipaux et Arnaud Loucougain, procureur de la commune. Rapportant qu'en exécution de l'arrêté pris hier pour l'arrestation des citoyens-soldats qui ont déserté leurs drapeaux, ils ont à l'assistance des citoyens Jean Baptiste Detchegaray, maréchal des logis, Jacques Inderson, gendarme, Lafargue, commandant, Pierre Etchevers, Truchou Lamothe, Jean Hirigoyen, préposés aux douanes et d'un détachement de la garde nationale de cette commune, parcouru les quatre quartiers de cette commune ; et que le résultat de leur recherche est qu'ils n'ont pu mettre en état d'arrestation que neuf citoyens-soldats, les autres formant le contingent ayant par leur fuite prévenu leur arrestation, les citoyens arrêtés sont : Jacques Caresse, Martin Sallaberry, Irachet Cadet, Armand Sallaberry, pasteur de Guilento, Pierre Leisoure, fils d'Oyhenart, Pierre Etchegaray, fils de Hiriart Berry, Pierre Hirigoyen à Pochotonteguy, Pierre Etcheverry Tiritun et Domingo Berho, fils de Larramendy.

Constatant encore que Domingo Berho n'a pas encore joint ; que Pierre Etcheverry nous a présenté un certificat signé du commandant du 1<sup>er</sup> Bataillon de la légion des montagnes du 21 mars qui prouve qu'il a mis à sa place un homme, à la satisfaction du commandant et en se conformant à la loi.

Sur quoi le conseil municipal arrête que le dit Pierre Etcheverry sera de suite renvoyé et que les huit autres citoyens seront confiés à la garde du citoyen Detchegaray pour les faire conduire à Bayonne. Dont acte<sup>92</sup>.

---

<sup>92</sup> EE. Affaires militaires. 9 octobre 1793. Organisation de la recherche des déserteurs et arrestation de ces derniers. Archives municipales d'Hasparren.

De telles arrestations se sont produites plusieurs fois et ont été consignées dans les délibérations du conseil municipal de la ville. Rien d'étonnant lorsque l'on sait que la commune et le canton d'Hasparren devaient fournir un nombre important d'hommes pour la constitution de la Garde Nationale, soit quatre compagnies. Ainsi, une délibération du 19 Floréal an III (8 mai 1795), précise que les listes des deux communes d'Hasparren et sa voisine Mendionde contiennent 1 136 inscrits<sup>93</sup>. La tentation était donc forte de se soustraire à la conscription lorsque l'on était appelé et la commune avait parfois toutes les peines du monde à envoyer les hommes qui étaient retenus.

Le 3 août 1800, le maire d'Hasparren Courtelarre écrivit au sous-préfet pour lui faire part de toute la publicité qu'il avait donnée, par affiches et bruits de tambour, concernant la recherche des fuyards. Les parents des conscrits concernés furent personnellement prévenus. Le 22 août 1800, chaque famille de déserteur (22 au total) fut tenue de loger deux garnisaires<sup>94</sup>, l'indemnité variant de 2 à 5 francs pour la nourriture selon le grade. Apparue sous l'Ancien Régime, cette mesure pour lutter contre la désertion fut longtemps décriée car elle provoquait des excès.

Le 23 août 1800, un arrêté du sous-préfet fixait à dix le nombre des hommes pris dans la Garde Nationale. Le même jour, le maire d'Hasparren fit part au sous-préfet des difficultés rencontrées pour l'enrôlement des conscrits. Il affirmait « avoir prévenu les familles du danger encouru si leurs enfants ne rejoignaient pas le 2<sup>e</sup> Bataillon Basque, vu leur résistance opiniâtre ».

De nombreux documents de l'époque font apparaître un grand nombre de jeunes tirés au sort qui désertaient, le mauvais état des listes de conscrits ainsi que le nombre élevé de jeunes conscrits produisant des certificats médicaux justifiant l'exemption. Les demandes d'exemption examinées (et acceptées) par le conseil municipal pouvaient être motivées par la « nostalgie » du conscrit, la femme en état de grossesse avancée ou le meunier seul pour faire marcher son moulin.

Nous avons eu accès à la correspondance d'un conscrit d'Hasparren entre les années 1812 et 1813. Il s'agit de Laurent Etchechoury, un ancêtre de la famille Lissarrague que nous citons à plusieurs reprises dans cette étude car leur cas peut servir à illustrer à bien des égards les diverses situations que pouvaient vivre les émigrants. Laurent Etchechoury se retrouva donc parmi les conscrits que Napoléon I<sup>er</sup> fit lever pour diverses campagnes de la Grande Armée. Les Basses-Pyrénées durent

---

<sup>93</sup> EE. Affaires militaires. 19 Floréal an III. Le canton de Hasparren doit fournir 4 compagnies à la Garde Nationale. Accord avec la commune de Mendionde. Archives municipales d'Hasparren.

<sup>94</sup> Garnisaire : soldat que les autorités plaçaient en pension chez les parents des réfractaires au service militaire pour les forcer à se rendre.

fournir pour les classes 1809-1812 1 100 hommes dont 339 pour l'arrondissement de Mauléon et 55 pour celui de Bayonne. Puis en janvier 1813 ce fut une levée de 350 000 hommes au niveau national et en avril 1813 180 000 de plus<sup>95</sup>. Les résistances à la conscription se multiplièrent ; tout était bon pour y échapper : envoyer ses fils aux Iles ou en Amérique, rédiger de faux actes d'état-civil ou encore le remplacement. Si on tirait un mauvais numéro, la substitution de numéro était possible avec un conscrit du même canton et de la même classe. Cela se faisait souvent par un acte notarié.

Laurent Etchechoury d'Hasparren fit tout ce qui était en son pouvoir pour échapper à la conscription. Ayant tiré un mauvais numéro, il avait été enrôlé et se retrouva en transit dans un régiment à Pau en novembre 1812 puis à Grenoble à la fin de l'année. Il chargea son père de négocier son remplacement par un conscrit du quartier de Gréciette à Mendionde près d'Hasparren. Mais n'étant pas certain de pouvoir l'obtenir, il se mit d'accord avec un « camarade » originaire du Pays basque comme lui (peut-être d'Hasparren) en garnison à Grenoble comme lui. Ce dernier avait, contre versement d'une somme d'argent, obtenu d'un chirurgien un certificat lui permettant de se faire réformer. Ce procédé illicite fonctionna et Laurent Etchechoury versa à son supposé ami une somme pour que le chirurgien fasse la même chose pour lui-même. La suite nous est contée dans deux lettres envoyées par Laurent Etchechoury à son père depuis l'hôpital de la garnison de Grenoble où il se trouvait pour cause de forte fièvre :

Grenoble, le 26 décembre 1812

Mon cher père et chère mère,

J'ai l'honneur de vous écrire la présente pour m'informer de l'état de votre santé ; quant à la mienne elle est assez bonne, Dieu merci. Je désire que la présente vous trouve de même. Mon cher père, je vous dirai que je suis dans l'hôpital depuis le 20 novembre croyant être réformé mais la réforme est passée le 25 décembre et moi j'ai été exempté. Mon camarade était parti le 24 novembre et moi je ne sais pas s'il est venu là ou ailleurs. Si au moment de la réforme il avait été ici, en ce moment je serais peut-être réformé. Il n'y a point de réforme à l'hôpital et comme ça je suis encore obligé de rester ici jusqu'à l'autre réforme qui sera le 25 mars et encore je ne sais pas si elle sera pour moi. Mon cher père, je vous prie de me faire savoir si vous vous êtes arrangé avec ceux de mon remplaçant et marquez-moi si le fils de Harreguy de Gréciette est libre ou s'il a fait quelque'un d'autre remplaçant ou s'il est parti lui-même.

Nous sommes cinq Basques dans l'hôpital et mes autres camarades sont partis pour Mayence à 200 lieues d'ici. [...] Une autre chose à vous marquer dans la présente, seulement d'adresser la réponse à Monsieur Jean Carrica parce que je crains qu'on ouvre la lettre avant

---

<sup>95</sup> C. LUGAT, *Napoléon 1<sup>er</sup> et le Pays basque*, Bayonne : Elkar, 2021, p. 71.

que j'aie la réponse. Je finis donc en vous embrassant du plus profond de mon cœur et suis pour la vie votre cher fils.

Laurent Etchehoury

Mon adresse sera donc à Monsieur Jean Carrica

Chasseur au 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Légère

5<sup>e</sup> Bataillon 4<sup>e</sup> Compagnie en garnison à Grenoble

Département de l'Isère

Je vous prie de faire la réponse de suite et envoyez-moi l'état de votre santé.

Grenoble, le 28 janvier 1813

Mon cher père,

Voici le moment où le chagrin me prend depuis que j'ai reçu votre dernière lettre en date du 21 janvier, laquelle m'a fait une grande peine d'apprendre que mon camarade est retiré chez lui sans me rien dire de qu'il avait en idée. Je m'étonne beaucoup après tant de promesse qu'il me donnait toujours. S'il n'a pas pu rester dans la ville, il pouvait rester aux environs faisant quelque tour de temps en temps comme il m'avait promis.

Cher père, je suis donc à présent ici sans que je puisse avoir un conseil de personne et je crains que le 25 mars passera tout comme le 25 décembre passé. Je vous prie donc de lui dire qu'il m'envoie au moins quelque conseil afin que je puisse réussir mon affaire et qu'il m'apprenne comment il est parti avec le chirurgien et combien d'argent il lui a avancé pour mon compte et qu'il m'envoie le certificat qu'il a emporté avec lui et lui faire beaucoup de compliments de ma part. [...]

Mon adresse est toujours la même, cachetez bien la lettre.

On peut relever la crainte de Laurent Etchehoury de voir ses lettres ouvertes et lues par les autorités militaires réduisant ainsi à néant ses tentatives pour être réformé. Dans des lettres écrites quelques semaines plus tard, on découvre que le camarade en question a conservé l'argent que lui avait confié Laurent Etchehoury et qu'il n'a donc rien tenté pour faire revenir ce dernier au Pays basque. Notre Haspandar se retrouva donc enrôlé et il partit avec son régiment pour la campagne d'Allemagne. Sa dernière lettre fut envoyée de Lützen semble-t-il où il son régiment était en campement. Sa famille n'ayant plus de nouvelles ensuite entama des recherches auprès des autorités militaires qui répondirent le 2 janvier 1815 que Laurent Etchehoury était à l'hôpital de Leipzig le 6 septembre 1813, qu'à la prise de cette ville par les forces alliées il avait été fait prisonnier et qu'il avait été rayé des listes du régiment pour longue absence le 6 août 1814.

Presqu'un siècle plus tard, c'est un autre membre de la famille qui souhaite aussi se faire réformer pour échapper au service militaire. Il s'agit de Jean-Baptiste Lissarrague, notre jeune apprenti-tanneur



et commis dans le magasin de tissus de son oncle à Guanajuato au Mexique. Dans sa correspondance, il évoquait le service militaire qu'il devrait bientôt effectuer et qui commençait à le perturber<sup>96</sup>.

... Je suis très content des numéros de tirage au sort que vous m'avez donnés ; quand j'ai vu que c'était Laurent qui avait tiré pour son cousin j'ai regardé tout de suite plus bas pour voir le numéro qu'il avait eu et le premier que j'ai aperçu c'est le 90. Tout de suite je me suis dit : « c'est pas mal » mais quand j'ai lu toute la lettre et que j'ai vu qu'il avait le numéro 5 et Dagorette le 93 je me suis dit que c'était bien compensé, que les gros tiraient des numéros maigres et les maigres de gros numéros. (Lettre du 3 février 1905)

Il s'agit ici des numéros de tirage des conscrits de la classe 1904, la dernière pour laquelle un tirage au sort fut effectué. En effet, en 1905 une loi institua le service militaire obligatoire pour tous. Celui-ci était alors réduit à deux ans et toute dispense était supprimée. Il y avait deux étapes avant le service militaire : le recensement dans sa commune d'origine et le tirage au sort cantonal qui se tenaient au tout début de l'année suivant le vingtième anniversaire des jeunes hommes. Pour le tirage au sort, qui était effectué au chef-lieu de canton, les maires devaient prévenir leurs administrés de la date prévue et le jour venu, tous étaient présents autour du sous-préfet. Chaque homme tirait un numéro mais ne pouvait pas savoir s'il serait « bon » ou « mauvais » avant le mois d'août suivant lorsqu'une circulaire ministérielle fixait le contingent d'hommes qui seraient versés dans la première ou la deuxième portion de la liste. Ceux qui avaient tiré un petit numéro intégraient la première portion et faisaient un service complet de trois ans et ceux qui tiraient un gros numéro étaient plus chanceux et rejoignaient la deuxième portion pour un service d'un an.

Sur les 64 conscrits d'Hasparren de la classe 1904, 17 se trouvaient à l'étranger en situation d'émigrants et bénéficiaient d'un aménagement grâce à l'Article 50 et effectuaient le conseil de révision à l'étranger pour déterminer leur aptitude au service militaire. Un conscrit absent pouvait se faire représenter par un membre de sa famille pour le tirage au sort de son numéro.

C'est ce qu'annonce Jean-Baptiste dans sa lettre avec sa malice habituelle : son frère Laurent qui est assez corpulent a effectué le tirage pour son cousin qui s'appelle aussi Jean-Baptiste Lissarrague, absent car il a émigré en Argentine et il a tiré un numéro « maigre », le 5. A l'inverse, un autre jeune homme d'Hasparren qui répond au nom d'Arnaud Dagorette et qui devait être assez fluet a tiré un gros numéro, le 93<sup>97</sup>.

---

<sup>96</sup> Ces lettres sont extraites de l'ouvrage *Émigrer au Mexique à 15 ans. Correspondance de Jean-Baptiste Lissarrague (1902-1906)*.

<sup>97</sup> Les extraits de cette liste de recrutement cantonal pour Hasparren peuvent être consultés en annexe.

Jean-Baptiste a dix-neuf ans et il commence à évoquer le sujet qui préoccupait tous les jeunes gens de son âge : le service militaire. Il espère en être exempté et commence à échafauder avec humour un stratagème pour parvenir à ses fins.

... *Otto* a fait bien la traversée, il dit qu'il n'a eu que très peu le mal de mer. Il a écrit à Papa ce matin, c'est moi qui ai porté la lettre à la poste. Il m'a dit qu'il vous disait qu'il ferait son possible pour me faire exempter du service. Mais ce n'est pas encore pour moi le moment de me présenter au conseil de révision. Quand ce moment arrivera je prétexterai que je suis faible de constitution et si ça ne suffit pas je pourrai aussi ajouter que j'ai parfois des vertiges, etc. Si après tout ça je ne réussis pas c'est que Messieurs les docteurs y auront mis de la mauvaise volonté pour ne pas découvrir en moi les symptômes d'une maladie que je n'ai pas. Puisque Michel s'est exempté je ne sais pas pourquoi je ne le serais pas<sup>98</sup>. (Lettre du 19 septembre 1905)

La loi Boulanger du 15 juillet 1889 avait permis de régulariser la situation de nombre d'insoumis et de faire reculer leur nombre grâce à l'article 50 de ladite loi. Etaient dispensés de service militaire en temps de paix et sur avis du consul les jeunes gens établis à l'étranger avant leur dix-neuvième année, y occupant une situation régulière et justifiant chaque année de leur situation au consulat. Le 21 mars 1905 fut adoptée en France la nouvelle loi régissant la conscription. Aucune dispense n'étant désormais possible, la seule façon d'échapper eux deux années de service était d'être déclaré inapte lors du conseil de révision qui, pour Jean-Baptiste, se tiendrait au Mexique. Il comptait bien sur l'exemption pour ne pas rentrer en France et effectuer ses deux années de service militaire obligatoires. Malheureusement pour lui, rien ne fonctionna comme il l'avait prévu. En 1907, Jean-Baptiste ne put échapper à la conscription lors du conseil de révision comme il l'aurait souhaité et son matricule militaire<sup>99</sup> indique qu'il a été affecté au 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Pau, qu'il y a été incorporé le 17 février 1908 et envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1909.

La consultation des registres de recensement pour le service militaire disponibles aux archives municipales d'Hasparren apporte des enseignements très intéressants. Nous avons élaboré un premier tableau pour évaluer sur un siècle (1830-1930) le nombre et le pourcentage de jeunes présents lors du tirage au sort.

---

<sup>98</sup> Le recensement militaire de la classe 1906 à laquelle appartenait Jean-Baptiste eut lieu en janvier 1907 et le conseil de révision en avril de la même année. Michel Belescabiet fut bien exempté de service militaire comme l'indique son registre matricule.

<sup>99</sup> Chaque conscrit recevait un numéro de matricule qui correspondait à la page sur le registre tenu par l'armée et dans lequel était consignée toute sa carrière militaire. Le matricule militaire était également appelé « Feuillet nominatif du conscrit » ou « États signalétiques et des services ». Celui de Jean-Baptiste Lissarrague peut être consulté en annexe VII.

**Tableau 2. Recensement militaire à Hasparren. Absents au tirage au sort (1831-1930)**

Période	Nombre de jeunes recensés	Absents lors du tirage au sort	%
1831-1840	417	89	21,34 %
1841-1850	489	151	30,87 %
1851-1860	491	222	45,21 %
1861-1870	423	175	41,37 %
1871-1880	477	196	41,09 %
1881-1890	572	129	22,55 %
1891-1900	612	142	23,20 %
1901-1910	539	114	21,15 %
1911-1920	538	94	17,47 %
1921-1930	621	71	11,43 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 179</b>	<b>1 383</b>	<b>26,70 %</b>

Sources : AMH – Tableau élaboré à partir des registres de recensement militaire.

Dans la majorité des cas, le jeune recensé était absent car émigré et le plus souvent pour fuir la conscription mais il pouvait également être absent car résidant dans une autre commune éloignée d'Hasparren et être donc dans l'impossibilité de s'y rendre pour le tirage au sort. On peut observer que les périodes avec le plus fort taux d'absentéisme sont celles comprises entre 1851 et 1880 qui coïncident avec les pics d'émigration constatés précédemment. Les pourcentages sont alors élevés car entre 1851 et 1860 45 % des jeunes inscrits étaient absents et sur les deux périodes suivantes, 1861-1870 et 1871-1880, le taux d'absentéisme est à plus de 41 %. Il diminue sensiblement par la suite mais représente malgré tout le cinquième des jeunes gens recensés jusqu'en 1910.

Nous avons également élaboré un graphique sur la situation militaire de 1 076 jeunes de la commune ayant émigré. Les informations sont celles que nous avons pu recueillir à partir du registre matricule. En effet, comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, les informations qu'elles contiennent sont très différentes de celles des registres de recensement militaire. Il nous faut préciser ici quelques termes :

- Insoumis : « Tout jeune soldat appelé ou tout autre militaire dans ses foyers, rappelé à l'activité, à qui un ordre de route a été régulièrement notifié et qui, hors cas de force majeure, n'est pas arrivé à destination au jour fixé par cet ordre est, après un délai de trente jours en

temps de paix, considéré comme insoumis, et puni des peines portées par l'article 230 du Code de justice militaire. »

- Déserteur : « Art. 231. Est considéré comme déserteur à l'intérieur :

1° Six jours après celui de l'absence constatée [...]

Néanmoins, si le soldat n'a pas trois mois de service, il ne peut être considéré comme déserteur qu'après trente jours d'absence ;

2° Tout sous-officier, caporal, brigadier ou soldat voyageant isolément d'un corps à un autre, ou dont le congé ou la permission est expiré, et qui, dans les quinze jours qui suivent celui qui a été fixé pour son retour ou son arrivée au corps, ne s'y est pas présenté.

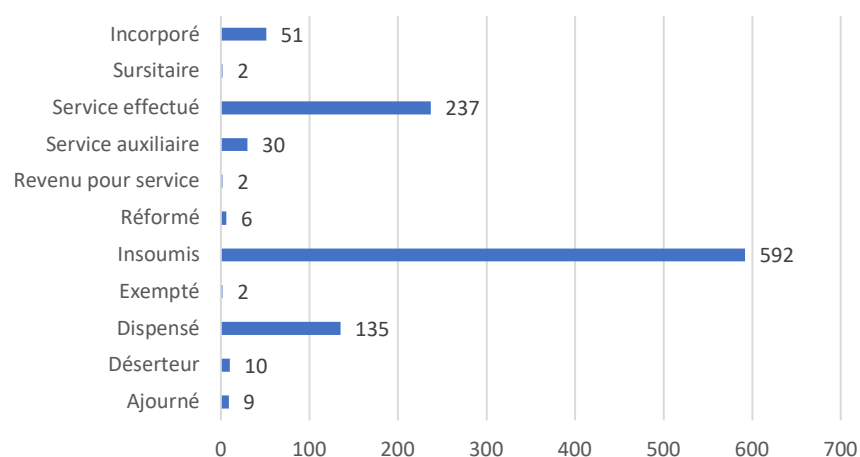
Art. 235. Est déclaré déserteur à l'étranger, en temps de paix, trois jours et, en temps de guerre, un jour après celui constaté, tout militaire qui franchit sans autorisation les limites du territoire français [...]

Art. 236. Tout sous-officier, caporal, brigadier ou soldat coupable de désertion à l'étranger est puni de deux à cinq ans de travaux publics, si la désertion a eu lieu en temps de paix ; il est puni de cinq à dix ans de la même peine, si la désertion a eu lieu en temps de guerre ou sur un territoire en état de guerre ou de siège<sup>100</sup>.

- Exempté : les motifs d'exemption constatés pour les émigrants d'Hasparren pouvaient être les suivants : défaut de taille (ne pas avoir la taille minimum requise de 1,5 mètre) ; aîné d'orphelins de père et de mère ; fils unique ou aîné des fils de femme veuve, d'un père aveugle ou de vieillard septuagénaire ; frère sous les drapeaux ou mort en activité de service.
- Dispensé : les motifs de dispense constatés pour les émigrants d'Hasparren pouvaient être les suivants : engagé volontaire ; jeune marin porté sur les registres de l'inscription maritime ; étudiant ecclésiastique.
- Service auxiliaire : réservé aux jeunes gens n'étant pas en bonne santé pour effectuer le service actif dans l'armée. Ils pouvaient travailler dans un hôpital, à la construction de bâtiments militaires, à la réparation de matériel, etc.
- Ajourné : un jeune qui était ajourné lors du conseil de révision devait y repasser l'année suivante pour vérifier si le motif d'ajournement était toujours valable.

---

<sup>100</sup> Désertion et insoumission : extraits des dispositions réglementaires (1903-1922). Site consulté : <http://www.retours-vers-les-basses-pyrenees.fr/2013/10/desertion-et-insoumission-extraits-des.html>

**Graphique 1. Situation militaire lors de l'émigration**

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses

Sur les 1076 émigrants d'Hasparren dont nous avons pu consulter le registre matricule, 592 étaient déclarés insoumis (soit 55,01 %). Un jeune pouvait être déclaré insoumis pour ne pas avoir effectué le service militaire ou les périodes de rappel qu'il était tenu d'accomplir jusqu'à l'âge de 45 ans. Ce dernier cas était très fréquent car ces périodes de rappel obligatoires étaient très contraignantes. Ceux qui ont émigré une fois avoir satisfait à leurs obligations militaires concernant le service actif représentent 26,76 % de l'ensemble (nous y avons rajouté ceux dont la situation indiquait « Incorporé ». Nous pouvons également souligner le nombre peu élevé de déserteurs : 0,92 % de l'ensemble ainsi que le nombre très faible de ceux qui sont revenus de l'étranger pour effectuer le service militaire : deux cas seulement.

Enfin, le tableau ci-dessous recense les insoumis par périodes de cinq ans. La moyenne pour toute la période est de 20,89 %. On peut noter les périodes de forte insoumission entre 1866 et 1890 où le taux est supérieur ou proche du quart des conscrits.

**Tableau 3. Conscription et insoumission à Hasparren (1861-1915)**

Classes	Recensés dans les classes	Insoumis dans les classes	% d'insoumis
1861-1865	238	43	18,06 %
1866-1870	185	55	29,72 %
1871-1875	220	86	39,09 %
1876-1880	247	61	24,69 %
1881-1885	279	63	22,58 %
1886-1890	291	69	23,71 %
1891-1895	293	43	14,67 %

Classes	Recensés dans les classes	Insoumis dans les classes	% d'insoumis
1896-1900	294	37	12,58 %
1901-1905	285	49	17,19 %
1906-1910	248	42	16,93 %
1911-1915	282	30	10,63 %

Source : Élaboration personnelle à partir des registres matricule

Pour clore ce thème de la conscription et de l'émigration, nous allons présenter quelques cas d'émigrants – travailleurs du cuir afin de voir quelle était leur situation vis-à-vis du service militaire mais également lors de la mobilisation générale en août 1914 et observer des situations très différentes au sein d'une même fratrie. Ce sont pour la plupart des émigrants dont nous allons relater le parcours professionnel dans la troisième partie.

#### 1. Graciano Daguerre – Cuba

Il était né en 1874 et quitta Hasparren pour Cuba avant son vingtième anniversaire. Il exerça comme tanneur dans l'île et posséda sa propre tannerie à Gibara. Il fut déclaré insoumis de 1896 à 1910. Il retourna à Hasparren en juin 1914 et, ne s'étant pas présenté pour la mobilisation, il fut à nouveau déclaré insoumis en septembre 1914. Il se présenta volontairement en 1923, fut laissé en liberté et fut rayé des contrôles de l'insoumission la même année. N'ayant pas pris part au premier conflit mondial, il fit des dons pendant la guerre aux familles des soldats d'Hasparren tués ainsi qu'après la guerre pour l'érection du monument aux morts de la commune en 1921.

#### 2. Les frères Etchevers – Chili

Ils étaient six frères dont cinq avaient émigré au Chili. Hormis leur frère Salvat resté à Hasparren, ils étaient tous insoumis car ils avaient quitté Hasparren pour le Chili avant leur vingtième anniversaire et ne s'étaient pas présentés pour effectuer le service militaire. Aucun d'entre eux ne prit part au premier conflit mondial. Sébastien (né en 1872) fut mobilisé en août 1914 mais fut réformé au Chili pour bronchite chronique. Félix (né en 1873), Denis (1875) et Pierre (1884) furent également mobilisés et tous réformés alors qu'ils se trouvaient au Chili.

#### 3. Les frères Choribit – Chili

Ils appartiennent à une dynastie de tanneurs sur trois siècles et étaient quatre frères à avoir émigré au Chili. Jean Pierre (né en 1876) émigra après avoir effectué son service militaire. Il devint chef d'entreprise à Chillán ayant ouvert une tannerie et une fabrique de chaussures. Il fut mobilisé en 1914 et affecté aux services auxiliaires dans une tannerie à Bayonne pendant la durée du conflit. Pascal (né en 1879) fut dispensé de service militaire. Il fut mobilisé en 1914 et tué au front en 1915.

Jean-Baptiste (né en 1882) et Joseph (né en 1884) furent dispensés (bénéficiant de l'Article 50 car ils avaient émigré avant leur vingtième anniversaire). Mobilisés en 1914, ils furent déclarés insoumis pour n'avoir pas rejoint leur affectation. Ils furent réformés respectivement pour hernie varicocèle par décision de l'ambassadeur de France au Chili.

#### 4. Les frères Lahirigoyen – Mexique

Toute la famille avait émigré au Mexique, le père Guillaume Lahirigoyen était tanneur à Hasparren et au Mexique. Ils étaient quatre frères concernés par la conscription et furent dispensés de service militaire car bénéficiant de l'Article 50. L'un d'eux, Salvat (né en 1877), décéda au Mexique en 1911. Baptiste (né en 1872) fut déclaré insoumis en 1915 mais il retourna en France en septembre 1915 et termina la guerre incorporé dans un régiment. Il retourna au Mexique en 1919. Jean (née en 1874) fut mobilisé en 1914 et réformé par décision du consul de France à Mexico en 1915. Dominique (né en 1882) fut mobilisé en 1914, rejoignit son affectation et fut déclaré déserteur en 1917 après une permission au Mexique d'où il ne revint pas.

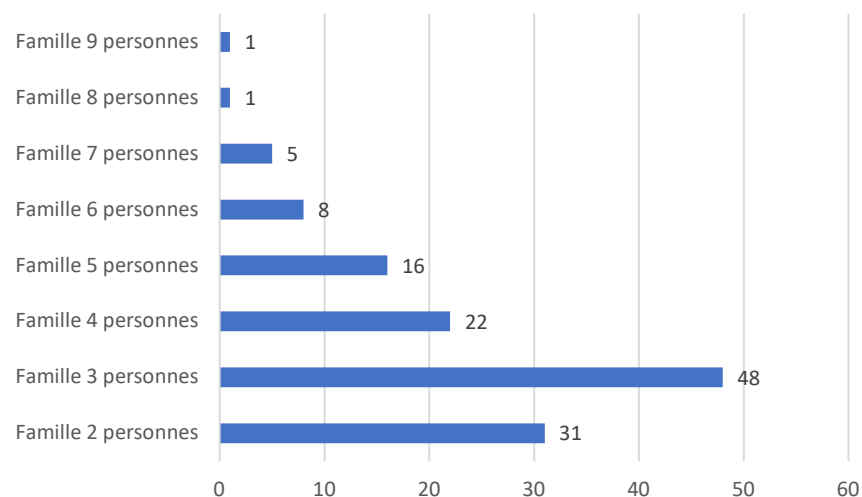
#### 5. Les cousins Lissarrague – Mexique

Les cousins Lissarrague rejoignirent au Mexique leur père et oncle Saint-Martin Lissarrague, tanneur à Hasparren et au Mexique et propriétaire d'un magasin de tissus à Guanajuato. Laurent (né en 1872) fut dispensé de service militaire car bénéficiant de l'Article 50. Il fut déclaré insoumis en 1914 pour ne pas avoir rejoint son affectation en France. Rentré en France définitivement en 1921, il dut effectuer une légère peine de prison au Fort du Hâ à Bordeaux. Jean Baptiste (né en 1876) n'émigra pas au Mexique mais au Japon car il était missionnaire. Il fut classé dans les services auxiliaires pour la durée du service militaire et fut mobilisé en 1914 et pour la durée du conflit. Joseph (né en 1877) fut exempté de service militaire et mobilisé entre 1917 et 1919 (il était rentré définitivement en France en 1913). Leur cousin, Jean-Baptiste Lissarrague (né en 1886), avait émigré au Mexique en 1902 à l'âge de 15 ans. Il fut déclaré apte pour le service militaire à Mexico et rentra effectuer sa période de service militaire. Mobilisé en 1914, il rejoignit son régiment et fut tué au front le 12 octobre 1914. Son frère, Xalbat (né en 1894), fut mobilisé en 1915. Blessé deux fois, il termina la guerre et retourna au Mexique en 1919.

### 3.2. Émigrer en famille

Le nombre total de familles que nous avons pu identifier est de 132. Par famille, nous entendons celle constituée par le couple marié, le père et la mère accompagnés de leurs enfants, le père ou la mère voyageant avec ses enfants. Grâce à la composition de ces familles, comprenant majoritairement 2, 3 ou 4 personnes, nous avons pu identifier 474 personnes ayant voyagé dans la cellule familiale. On peut relever également l'existence de familles assez nombreuses puisque 16 familles sont composées de 5 personnes, 8 familles de 6 personnes, 1 famille de 8 personnes et 1 famille de 9 personnes. Ce chiffre de 474 personnes représente 17 % de l'ensemble des émigrants d'Hasparren ; 83 % des émigrants d'Hasparren ont donc voyagé seuls, même s'ils ont pu le faire accompagnés d'un frère, voisin ou ami comme nous le verrons un peu plus loin lorsque nous évoquerons le thème des réseaux d'émigration.

Graphique 1. Émigration familiale



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Lorsque l'on analyse la source qui nous a permis d'identifier ces familles, on se rend compte que quatre seulement ont eu recours à des agents d'émigration pour se rendre en Amérique. C'est d'ailleurs une caractéristique de l'émigration depuis Hasparren, on trouve relativement peu de noms d'Haspandars dans les listes des agents d'émigration : Guillaume Apheça (100 émigrants), Jean Vigné (11 émigrants), ou Jean Laplace (7 émigrants), soit 118 émigrants. Mais nous n'avons retenu que les 56 pour lesquels les informations étaient précises, ce qui donne un résultat de 2 % de l'ensemble des 2 782 émigrants identifiés à Hasparren. Nous émettons l'hypothèse que les réseaux familiaux, professionnels ou de voisinage d'émigrants originaires d'Hasparren constitués depuis l'Espagne d'abord puis l'Amérique étaient suffisants et efficaces pour permettre de faire venir d'Hasparren une



épouse, des enfants, un frère, un voisin ou un ami sans passer par l'intermédiaire d'un agent. John Bodnar le confirme :

Because families and friends were in close contact even when separated by wide oceans, immigrants seldom left their homelands without knowing exactly where they wanted to go and how to get there. Relatives and friends constantly sent information back regarding locations to live and potential places of employment<sup>101</sup>.

Les deux familles qui ont eu recours à l'agent d'émigration Jean Vigné étaient composées de femmes accompagnées de leurs enfants. L'une s'appelait Marie Mirabel et voyagea le 5 octobre 1889 avec ses quatre filles à bord du paquebot « Portugal ». Allait-elle rejoindre un ou des membres de sa famille ? C'est fort probable car d'autres émigrants portant le même nom de Mirabel se trouvaient déjà dans le Río de la Plata. L'autre famille voyagea le 5 mars 1889 à bord du même navire. Il s'agissait d'une émigrante qui s'appelait Esponda (son prénom n'est pas précisé), elle était veuve et voyageait en compagnie de sa mère, son fils et sa nièce. Aucun autre émigrant répondant au nom d'Esponda ne se trouve dans la base de données mais cela ne veut pas dire qu'elle n'allait pas rejoindre un membre de sa famille ou une connaissance.

Les familles qui ont voyagé avec l'agent Guillaume Apeça étaient composées du père, de la mère et de leurs enfants. L'une, les Loumagne, comptait 9 personnes qui voyagèrent le 12 décembre 1868. Elles allaient probablement rejoindre un autre membre de la famille Loumagne qui avait émigré précédemment en Uruguay. L'autre famille, les Urrisburu, comptait 3 personnes qui voyagèrent vers l'Argentine le 25 novembre 1861. Il n'y a pas d'autre émigrant d'Hasparren portant ce patronyme dans la base de données mais la mère, Isabelle Urrisburu était née Arricaberry et 5 émigrants d'Hasparren du même nom avaient émigré en Argentine auparavant. Il semble donc que la famille soit allée rejoindre une ou plusieurs de ces personnes.

Nous n'avons pas trouvé de trace d'agent d'émigration à Hasparren. Cependant, une personne répondant au nom de Jean Etchegaray et née dans la commune semble avoir eu une activité de commissionnaire (pour le compte d'un agent d'émigration plus important ?) dans les années 1840 car il est signalé parmi les recruteurs et commissionnaires officiant autour du port de Pasajes et servant d'intermédiaire entre les armateurs et capitaines de navires et les candidats à l'émigration.

---

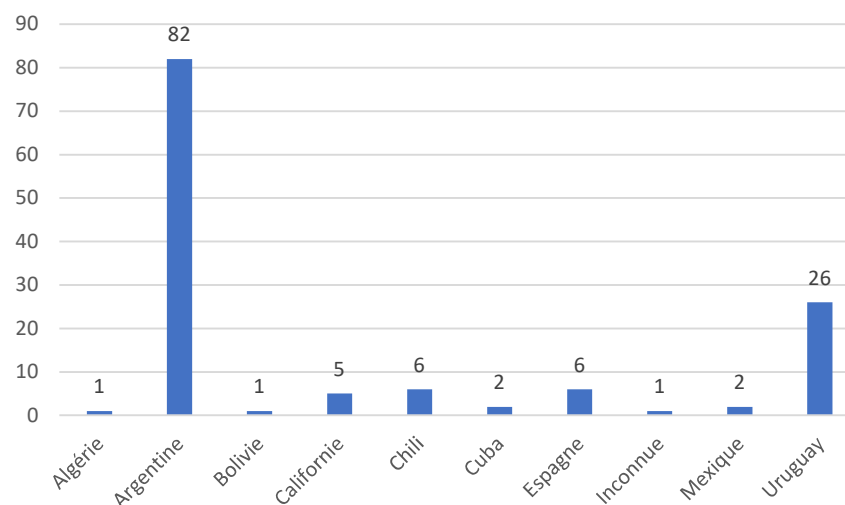
<sup>101</sup> J. BODNAR, *The transplanted. A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington : Indiana University Press, 1985, p. 57.

... En dicho documento, el primero entregaría al segundo un total de veinte emigrantes, que saldrían del puerto de pasajes con destino a Montevideo.

Unos años antes, en 1841 otro contrato similar había sido firmado entre José Mariano Illaraz, natural de Irurita, a unque vecino de Buenos Aires y Juan Etchegaray de Hasparren en Francia, donde el primero procura a Etchegaray ochenta y dos pasajeros con igual destino<sup>102</sup>.

Jean Etchegaray a-t-il favorisé le départ d'Haspandars par le port de Pasajes ? Nous ne pouvons l'affirmer mais ce n'est pas à exclure. Des recherches plus poussées nous permettront peut-être d'apporter une réponse à ce sujet qui nous semble important quant aux intermédiaires qui intervenaient dans le départ des émigrants.

**Graphique 2. Destinations des familles**

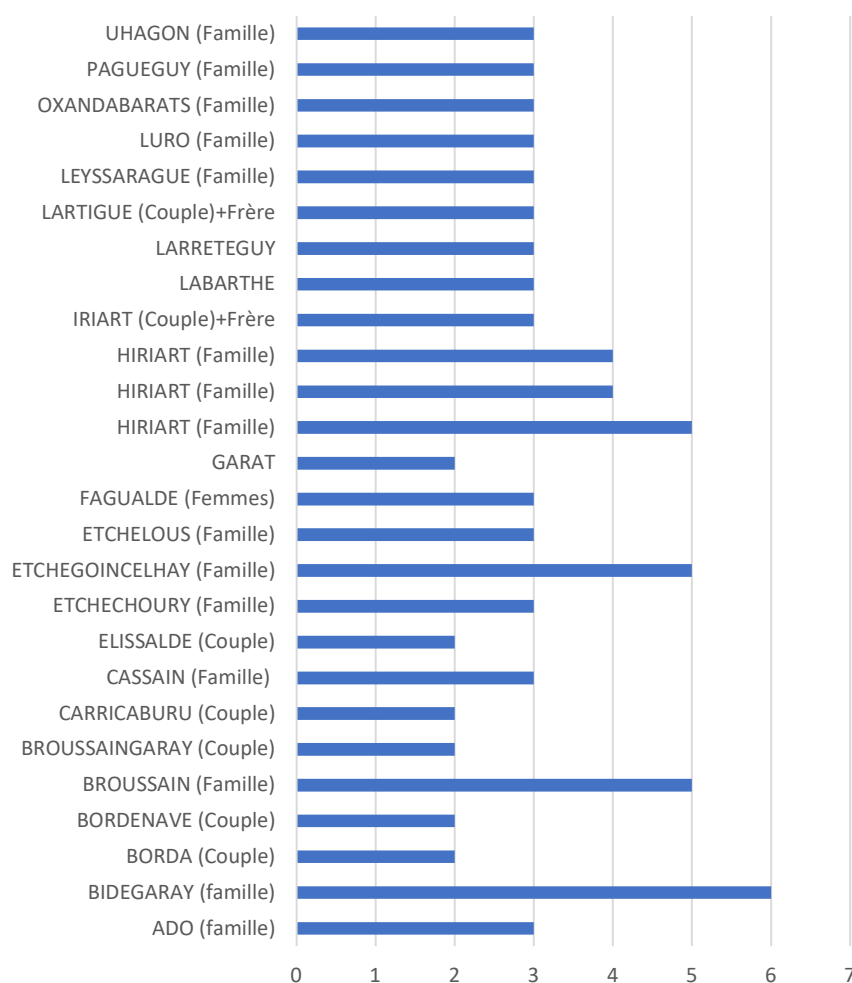


Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Quant aux pays qui ont accueilli les familles d'Haspandars, sur les 132 familles identifiées, 82 se sont rendues en Argentine (62,1 %), 26 ont émigré en Uruguay (19,7 %), soit 81,8 % dans le Río de la Plata. Puis venaient l'Espagne et le Chili (6 familles chacune), les États-Unis (la Californie avec 5 familles), le Mexique et Cuba (2 familles chacune), la Bolivie et l'Algérie (1 famille chacune) et enfin une famille pour laquelle la destination est inconnue.

À titre d'exemple, nous avons relevé la composition des 26 familles ayant émigré en Uruguay : elles représentent en tout 83 émigrants sur les 575 qui ont émigré dans ce pays, soit 14,43 % du total. On compte une famille de 6 personnes, trois familles de 5 personnes, deux familles de 4 personnes, quatorze familles de 3 personnes et six couples.

<sup>102</sup> M. C. SANTISO GONZÁLEZ, « Desde Pasajes hacia América. La emigración navarra en el siglo XIX. 1840-1850. Un intento de aproximación » *Op. cit.* p. 435.

**Graphique 3. Composition des familles d'Hasparren émigrées en Uruguay**

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

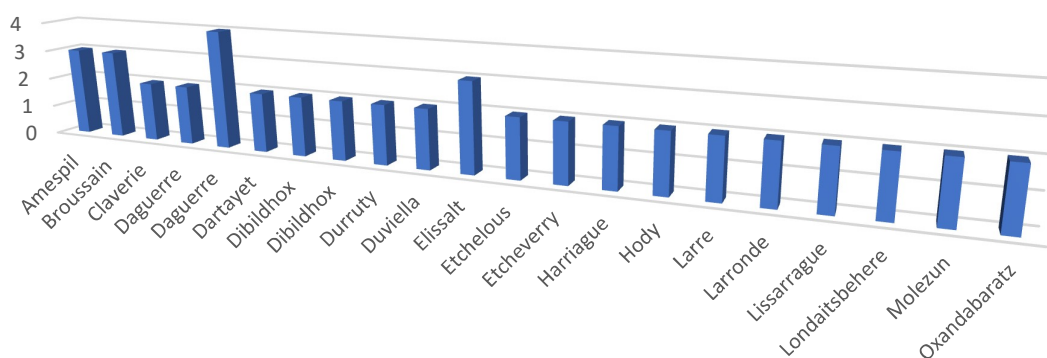
### 3.3. Les réseaux d'émigration d'Hasparren

Les tanneurs qui émigrèrent en Galice et en Castille et qui purent créer des entreprises revenaient à Hasparren pour chercher de la main d'œuvre spécialisée comme il est apparu dans le chapitre consacré aux tanneurs d'Hasparren en Espagne. Des réseaux identiques se mirent en place avec les émigrants qui se rendirent par la suite en Amérique latine. Nous avons voulu savoir qui étaient ces émigrants en recherchant des fratries éventuelles ou vérifier l'existence d'autres liens familiaux entre eux. Nous avons pour cela comparé les noms de familles complets (père-mère) et établi des liens. Nous allons présenter les résultats de cette analyse pour les émigrants partis en Espagne ainsi que dans les cinq pays de l'étude : l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, Cuba et le Mexique. Nous nous appuyerons sur des exemples pour étayer nos résultats.

### 3.3.1. L'Espagne

Sur les 173 émigrants qui ont choisi l'Espagne comme pays d'émigration nous avons identifié 21 fratries, soit 47 émigrants qui représentent 27,16 % de l'ensemble. Ce chiffre nous semble assez important et nous pourrions l'expliquer par le fait que c'est vers l'Espagne qu'ont émigré le plus grand nombre de tanneurs. Cette activité était souvent pratiquée en famille et il est donc logique de retrouver plusieurs frères continuant à exercer leur profession dans ce pays alors que l'activité déclinait à Hasparren. Ces fratries sont composées de deux membres de la même famille majoritairement mais nous en trouvons aussi trois avec trois membres qui ont émigré en Espagne et une de quatre membres.

Graphique 1. Réseaux familiaux en Espagne. Fratries



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Nous avons déjà évoqué le nom de Jeanne Broussain (née en 1809) qui, ayant épousé un tanneur d'un autre village, avait dirigé la tannerie familiale en Galice. Ses deux frères, Jean-Baptiste (1803) et Pierre (1807) avaient aussi émigré en Galice pour y travailler comme tanneurs.

Les quatre frères Daguerre, Jérôme (1802), Jean (1806), Jean-Pierre (1809) et Jérôme (1818), tous tanneurs de profession, ont émigré en Espagne. Leur mère s'appelait Dibildhox et était de la même famille que les Dibildhox installés à Valladolid et qui y avaient ouvert une tannerie. Une autre fratrie de Daguerre, Mathieu (1807) et Pierre (1810) étaient tanneurs émigrés en Espagne et étaient des cousins des quatre autres frères Daguerre cités précédemment.

En recherchant d'autres liens de parenté, nous avons identifié 92 émigrants qui ont un lien familial entre eux, soit 53,1 % des émigrants. Par exemple, la famille Amespil avait quatre membres émigrés en Espagne : les trois frères Pierre (1803), Bertrand (1809) et Martin (1815) et leur cousin Bertrand (1801). Les quatre avaient un lien familial avec 44 émigrants d'Hasparren présents en Espagne et qui

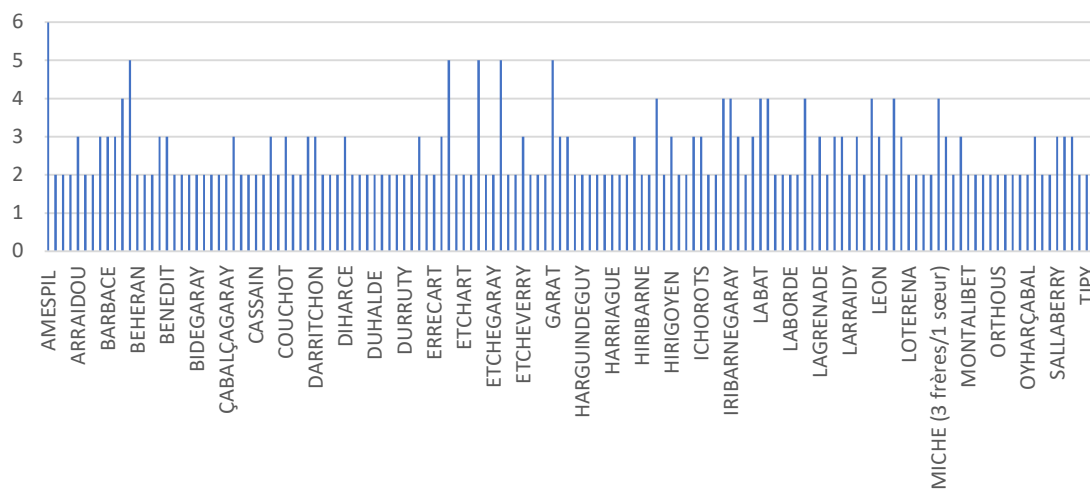
portaient les patronymes suivants : Amespil, Amestoy, Apesteguy, Dainciart, Duhagon, Duhalde, Durruty, Elissalt, Etcheberry, Etcheverry, Hiriart, Lartigue, Lataillade, Lorda Mathieu, Mendilaharxe, Samacoits.

Les trois frères et sœur Broussain que nous avons mentionnés comme membres d'une même fratrie avaient deux cousins portant le même nom de Broussain. Les cinq avaient un lien de parenté avec d'autres émigrants des familles Artayet, Etchart, Lissarrague Molezun et Oyhenard, soit 11 émigrants en Espagne avec un mien familial. Jean-Pierre Lissarrague et Pierre Molezun étaient eux-mêmes à la tête de tanneries en Galice.

### 3.3.2. L'Argentine

Sur les 1 183 émigrants d'Hasparren en Argentine, nous avons identifié 143 fratries pour un total de 358 émigrants, soit 30,26 % de l'ensemble. C'est un chiffre qui nous paraît très élevé : eu égard au nombre important d'émigrants d'Hasparren en Argentine, pratiquement un tiers avaient un frère émigré dans le même pays. Il ne nous a pas été possible de vérifier les liens de parenté autres compte tenu de la masse trop importante d'émigrants. Une fratrie est composée de 6 membres, les Amespil : Martin (1821), Martin (1822), Pierre (1824), Pascal (1825), Bertrand (1832) et Didier (1835). Cinq fratries comptaient 5 membres, les Béhéran, Etchart, Etchegaray, Etchemendigaray, Garat. Dix fratries étaient composées de 4 membres : les Béhéran, Hirigoyen, Ihitz, Iribarnegaray, Labat, Labat, Lafitte, Laxague, Londaitsbéhère, Miche. Enfin, il y avait 36 fratries de 3 membres et en 91 fratries comptaient 2 membres.

Graphique 2. Réseaux familiaux en Argentine. Fratries



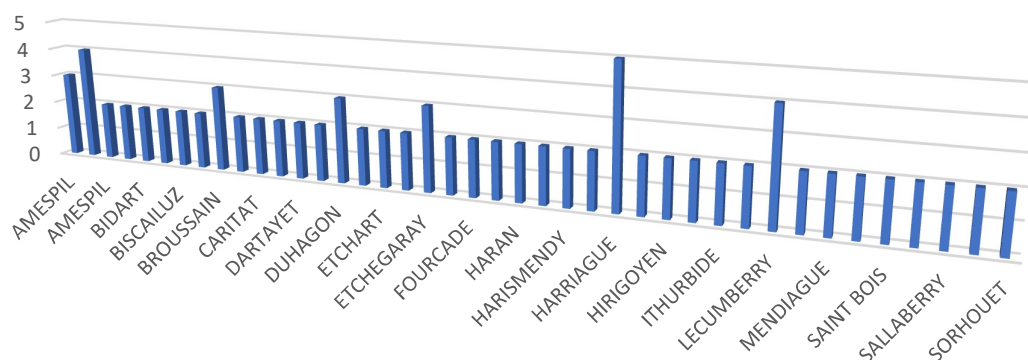
Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

### 3.3.3. L'Uruguay

Nous avons identifié 41 fratries en Uruguay pour un total de 93 émigrants sur les 518 qui ont émigré dans ce pays. Il s'agit du pourcentage le plus bas de tous les pays que nous avons analysés. Nous pensons que cela peut être dû au fait que l'Uruguay est le premier pays à avoir accueilli en masse des émigrants. Ceux d'Hasparren s'y sont rendu surtout entre 1830 et 1850 ce qui pourrait expliquer le nombre plus réduit de fratries et d'émigrants concernés.

On compte une fratrie de 5 membres : les Harriague, deux fratries de 4 membres : les Amespil et les Lecumberry, quatre fratries de 3 membres : les Amespil, Broussain, Duhagon, Etchegaray et enfin 34 fratries de deux membres.

Graphique 3. Réseaux familiaux en Uruguay. Fratries



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

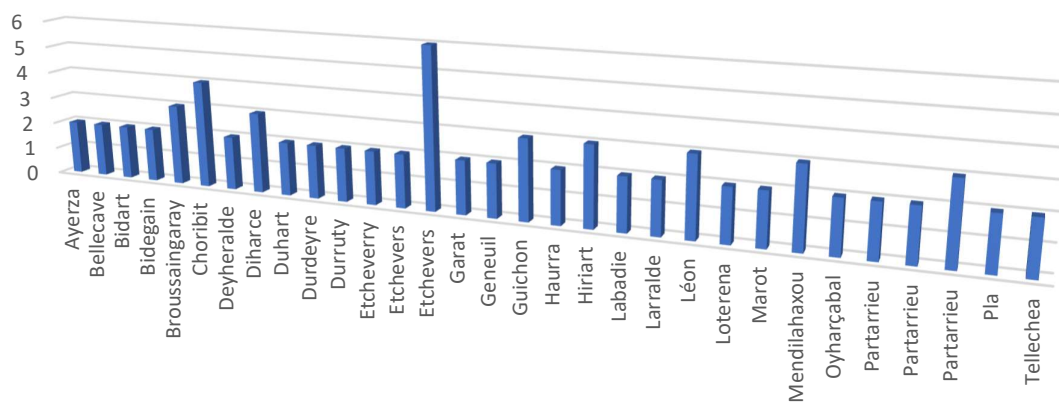
Si les cinq frères Harriague étaient ensemble en Uruguay : Étienne (1816), Paschal (1819) qui deviendra un grand chef d'entreprise et le pionnier de la viticulture, Étienne (1823), Dominique (1825) et Jean (1830), on relevait pas moins de 15 membres de la famille émigrés dans le pays. Il en fut de même avec les Amespil : il y avait trois fratries différentes d'Amespil présentes dans le pays 11 émigrants d'Hasparren portant ce patronyme dans le pays (il y en avait 14 en Argentine). On comptait également 17 membres de la famille Hiriart, 16 membres de la famille Hirigoyen, 14 membres de la famille Etchegaray, 13 membres de la famille Broussain, 12 membres des familles Bidegaray, Etchart et Lorda, 11 membres des familles Duhagon et Lecumberry, 9 membres des familles Etcheverry et Garat, 8 membres de la famille Durruty, 7 membres de la famille Carricaburu et 6 membres des familles Diharce et Harismendy.

### 3.3.4. Le Chili

Nous avons pu relever 31 fratries d'Hasparren au Chili : 75 émigrants concernés sur les 149 qui ont émigré dans ce pays, soit 50,33 %. Par ailleurs, 122 émigrants sur les 149 avaient un lien de parenté (81,87 %). Ces deux chiffres sont les plus élevés de tous les pays analysés. Il semble que le Chili ait été le pays où les réseaux familiaux ont le mieux fonctionné. Les deux fratries les plus fournies étaient celles des Etchevers (6 membres) qui ont travaillé dans le commerce et celle des Choribit (4 membres, une dynastie de tanneurs à Hasparren, à Chillán au Chili et que nous évoquons à plusieurs reprises dans les différentes parties de l'étude.

À ces réseaux familiaux, il conviendrait de rajouter les réseaux de voisinage dont l'importance est difficile à évaluer mais réelle. Ainsi, nous avons cité en introduction de cette étude Roger Ithorotz qui fut probablement l'un des derniers de la chaîne migratoire des travailleurs du cuir d'Hasparren à se rendre au Chili. Il voyagea en 1953 en compagnie de son voisin Robert Haramboure. Les deux avaient été appelés pour travailler à la tannerie et à la fabrique de chaussures des frères Broussaingaray à Osorno. La famille Broussaingaray était voisine des Ithorotz et Haramboure au quartier Elixabeherea dans le bourg d'Hasparren. Ce travail d'identification précise des réseaux de voisinage est pratiquement impossible à réaliser, on le comprendra aisément, mais il permettrait d'apporter une connaissance encore plus fine du fonctionnement des chaînes migratoires.

Graphique 4. Réseaux familiaux au Chili. Fratries

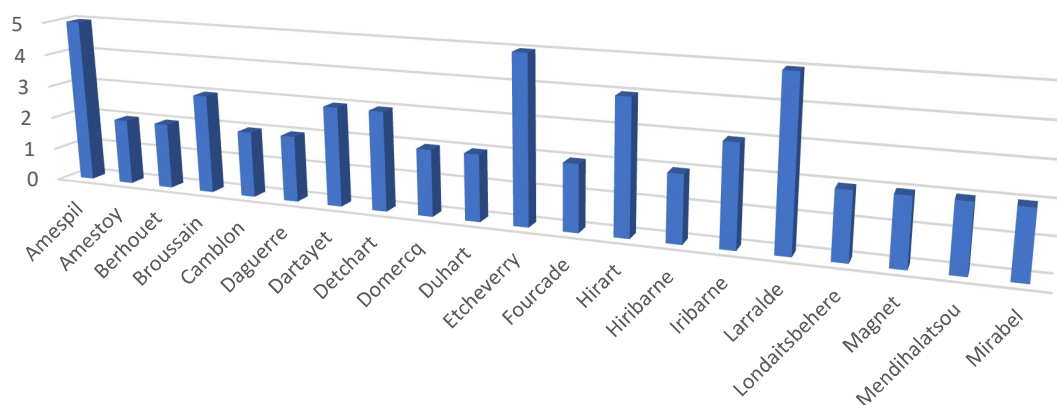


Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

### 3.3.5. Cuba

Pour ce qui est de Cuba, nous y avons relevé 20 fratries pour 55 émigrants concernés sur les 162 qui y ont émigré (33,95 % du total). Un autre lien de parenté apparaît (cousins principalement) pour 130 d'entre eux (80,24 %). Ce dernier chiffre est également très élevé et, comme pour l'Espagne, nous pensons que le fait que Cuba ait accueilli le deuxième contingent le plus important de tanneurs d'Hasparren fait qu'on y retrouve autant de personnes appartenant aux mêmes familles.

Graphique 5. Réseaux familiaux à Cuba. Fratries



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

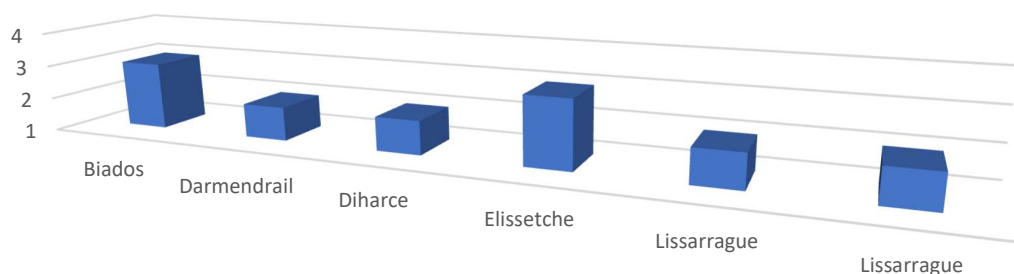
Les quatre fratries les plus importantes numériquement (5 membres) sont les Larralde : Jean (1842), Martin (1847), Pierre (1854), Jean-Baptiste (1858) et Jean (1861) puis les Amespil : Jean (1801), Martin (1833), Etienne (1835), Bertrand (1838) et Pierre (1841) et les cinq frères Etcheverry. Etienne possédait une tannerie à Nuevitas et ses frères travaillaient avec lui. Les Etcheverry étaient des cousins des Amespil par leur mère qui s'appelait aussi Amespil. Les quatre frères Hirart exerçaient aussi le métier de tanneur dans la même tannerie de Nuevitas : Jean (1818), Gratien (1821), Martin (1823) et Pierre (1831). Leur neveu André, né en 1846 y travailla également avant de mourir prématurément. Leur mère s'appelait Londaitzbéhère et ils étaient cousins des cinq cousins Londaitzbéhère présents dans l'île et des deux frères Daguerre, Gratien et Pascal qui commencèrent leur carrière de tanneur à Nuevitas chez Amespil avant que Gratien ouvre sa propre tannerie à Gibara. Les cinq frères Larralde dont la mère s'appelait Londaitzbéhère étaient des cousins des cinq Londaitzbéhère présent à Cuba. Ce ne sont que quelques exemples mais ils sont significatifs du fonctionnement de ces réseaux familiaux (frères, cousins, oncles, neveux) fonctionnant parallèlement avec les réseaux professionnels des métiers du cuir.



### 3.3.6. Le Mexique

La colonie d'Haspandars présente au Mexique était numériquement réduite mais elle n'a pas échappé à ce mode de fonctionnement en réseaux. Six fratries y ont été identifiées, deux de 3 membres et 4 de deux membres. Ils représentent 14 émigrants sur les 143 d'Hasparren vivant au Mexique. Par ailleurs, 19 émigrants ont un lien de parenté entre eux, soit 44,18 % du total. Ils se connaissaient tous avant de partir d'Hasparren et certains avaient même fait la traversée ensemble. Ils travaillaient pour beaucoup dans les entreprises de l'un ou l'autre. Nous n'avons pas fait apparaître les membres de la famille Lahirigoyen (le père, la mère et les quatre fils), car ils sont comptabilisés dans les statistiques sur les familles. Ils ont un lien de parenté avec les Biados et les Lissarrague. Un membre de cette dernière faille était associé à un Elissetche dans un commerce de chaussures, etc.

Graphique 6. Réseaux familiaux au Mexique. Fratries



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Pour synthétiser le thème des réseaux familiaux d'Hasparren dans ces divers pays, nous avons élaboré un tableau qui reprend les principales données présentées ci-dessus.

Tableau 2. Synthèse des réseaux familiaux d'Hasparren en Amérique latine

	Espagne	Argentine	Uruguay	Chili	Cuba	Mexique
Total émigrants	17	1 183	518	149	162	43
Nombre de fratries	21	143	41	31	20	6
Émigrants dans fratries	47	358	93	75	55	14
% émigrants fratries / total émigrants	27,16 %	30,26 %	17,95 %	50,33	30,86 %	32,55
Émigrants avec autre lien de parenté	92	-	-	122	130	19
% autre lien / total émigrants	53,1 %	-	-	81,87 %	80,24 %	44,18 %

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Enfin, à titre d'exemple, nous présentons un tableau qui synthétise la présence des émigrants de la famille Amespil, emblématique de l'histoire de la tannerie et de la chaussure à Hasparren et dont de très nombreux membres ont exercé leur métier dans les pays qui les ont accueillis. Nous avons relevé seulement les émigrants dont le patronyme est Amespil.

**Tableau 3. Présence des membres de la famille Amespil dans les pays de l'étude**

Pays	Membres famille Amespil identifiés
Espagne	4
Argentine	14
Uruguay	11
Chili	-
Cuba	7
Mexique	-
<b>Total</b>	<b>36</b>

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Pour clore la thématique des réseaux migratoires depuis Hasparren, nous avons relevé le nombre d'émigrants issus des diverses maisons des 11 quartiers d'Hasparren. Nous avons relevé le nombre de maisons par quartiers à partir du recensement de population de 1896 : il a révélé l'existence de 852 maisons. Les listes de recensement cantonal indiquent la maison où vivait le conscrit et nous les avons relevées : 508 maisons ont été identifiées.

**Tableau 4. Origine géographique (quartier) des émigrants d'Hasparren**

Quartier	Nombre de maisons	% du total maisons	Nb maisons émigrants		Nb émigrants	
			recensés	%	recensés	% du total émigrants
Bourg	186	21,83 %	98	52,68 %	251	21,88 %
Elizaberri	71	8,33 %	45	63,38 %	110	9,59 %
Hasquette	67	7,87 %	41	61,19 %	92	8,02 %
Labiri	131	15,38 %	95	72,51 %	191	16,65 %
La Côte	33	3,87 %	13	39,39 %	21	1,83 %
Larrarte	31	3,64 %	17	54,83 %	28	2,44 %
Minhotz	33	3,87 %	18	54,54 %	30	2,62 %
Peña	62	7,28 %	34	54,83 %	62	5,40 %
Sohano	22	2,58 %	18	81,81 %	44	3,84 %
Urcuray	102	11,97 %	55	53,92 %	146	12,73 %
Zelai	114	13,38 %	74	64,91 %	172	15,00 %
<b>Total</b>	<b>852</b>	<b>100 %</b>	<b>508</b>	<b>59,62 %</b>	<b>1 147</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Le total d'émigrants dont le nom de la maison d'origine est identifié est de 1 408. Pour 168 d'entre eux, il a été impossible de situer la maison dans un quartier à cause d'une orthographe douteuse. Souvent, le nom de la maison est proche de celui d'une maison existant réellement mais on ne peut affirmer avec certitude qu'elle se situe dans le quartier.

Pour 93 d'entre eux, ils sont issus de maisons portant un nom que l'on retrouve dans deux, trois, voire quatre quartiers différents d'Hasparren, d'où l'impossibilité de situer avec exactitude le quartier d'origine de l'émigrant. Le total d'émigrants recensés dans les maisons sur le tableau est donc de 1 147. Ils étaient issus principalement du Bourg, Labiri, Zelai et Urcuray.

### 3.4. Les retours d'émigrants

Si évaluer le nombre exact de personnes qui ont émigré d'un endroit donné n'est pas une tâche aisée, identifier celles qui sont retournées dans leur lieu d'origine s'avère encore plus complexe. Des milliers d'émigrants, dont de nombreux professionnels spécialisés dans les métiers du cuir, ont quitté Hasparren, lors de la grande vague d'émigration vers l'Amérique. Ils sont venus y exercer leur profession et ont contribué au développement des industries du tannage et de la chaussure dans les pays où ils se sont installés.

Peu d'entre eux sont rentrés définitivement au Pays basque et d'autres l'ont fait sans abandonner leur résidence d'outre-mer. Mais ils ont laissé leur empreinte à Hasparren, en acquérant des propriétés pour enrichir leur patrimoine personnel<sup>103</sup>, en construisant des maisons modernes équipées des dernières avancées de l'époque, en construisant des ouvrages pour le bien-être de leurs concitoyens, en investissant dans des usines locales ou en développant le commerce avec les marchés américains, en faisant venir du cuir d'Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle et en exportant des chaussures fabriquées à Hasparren au XX<sup>e</sup> siècle.

Francisque Michel classait en 1857 les émigrants basques en diverses catégories : les esprits aventureux, téméraires et audacieux, les « déserteurs » qui refusaient l'idée d'un service militaire long, les « dupes et les crédules » victimes de rabatteurs et les hommes « sans feu ni lieu » souhaitant vivre indépendants dans des pays où ils ne seront pas inquiétés. Il évoquait également une autre catégorie, celle de milliers de petits propriétaires ruinés ou près de l'être, ne pouvant se résoudre à vendre leur bien. Il envisageait pour eux un retour au pays :

---

<sup>103</sup> Voir en annexe la photographie du Boulevard des Américains à Hasparren.

Tous les émigrants de cette classe partent avec espoir de retour et désir de recouvrer ou de conserver leur patrimoine par des bénéfiques faits outre-mer<sup>104</sup>.

En 1910, Pierre Lhande évoquait également l'idée du retour dans un chapitre consacré à la psychologie de l'émigré de son célèbre ouvrage. Pour lui, l'esprit de retour n'est pas seulement une espérance sentimentale ou un rêve poétique : c'est un projet formel et une volonté bien établie que les circonstances pourront bien sans doute contrarier mais qu'elles n'effaceront jamais :

C'est que, au rebours de l'émigrant espagnol ou italien, l'émigrant basque demeure toujours et partout rattaché au foyer dont il est sorti : il est une sorte d'unité errante de la famille, un membre éloigné qui semble hanter encore la vieille maison. Aussi ces émigrants sont-ils presque toujours des serviteurs de la famille, travaillent au loin pour le rachat ou l'allègement du foyer natal.<sup>105</sup>

Dans sa thèse sur l'émigration des Basques de France en Amérique<sup>106</sup>, Claude Mehats aborde le thème du retour des émigrants à travers les témoignages oraux et les chansons des improvisateurs basques, les *bertsulari*. Il distingue les émigrants opérant un retour temporaire, le temps de vacances, pour revoir la famille et éventuellement trouver une compagne et l'épouser. Dans ce cas, l'émigrant peut, soit repartir avec elle et l'émigration pourra devenir définitive, soit repartir seul en la laissant au pays et avec l'espoir d'un retour plus tard. D'autres émigrants revenaient définitivement après un séjour plus ou moins long au cours duquel ils avaient pu amasser assez d'argent pour investir au pays et y vivre décemment. Ce retour pouvait s'effectuer dans la commune d'origine ou dans une autre, proche ou éloignée.

Marie-Pierre Arrizabalaga a aussi abordé la question du retour dans sa thèse consacrée aux pratiques successorales et aux comportements migratoires de familles de quelques villages du Pays basque. Elle n'a pu faire que le constat suivant :

Il est difficile de calculer la proportion d'individus, enfants et petits-enfants issus des cent vingt familles, qui sont rentrés au pays après avoir passé quelques années, voire une vie, en Amérique car nous ne les avons pas tous localisés. Il est quasiment impossible de les retrouver tous d'autant plus qu'ils ne revenaient pas forcément vivre dans leur village d'origine. En outre, les femmes, qui sans que nous le sachions, se sont mariées en Amérique, portaient le nom de leur époux et étaient difficilement repérables. Ce que nous pouvons affirmer néanmoins, c'est

---

<sup>104</sup> F. MICHEL, *Le Pays basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique*, Nîmes : C. Lacour Éditeur (réimpression), 2207, p. 195.

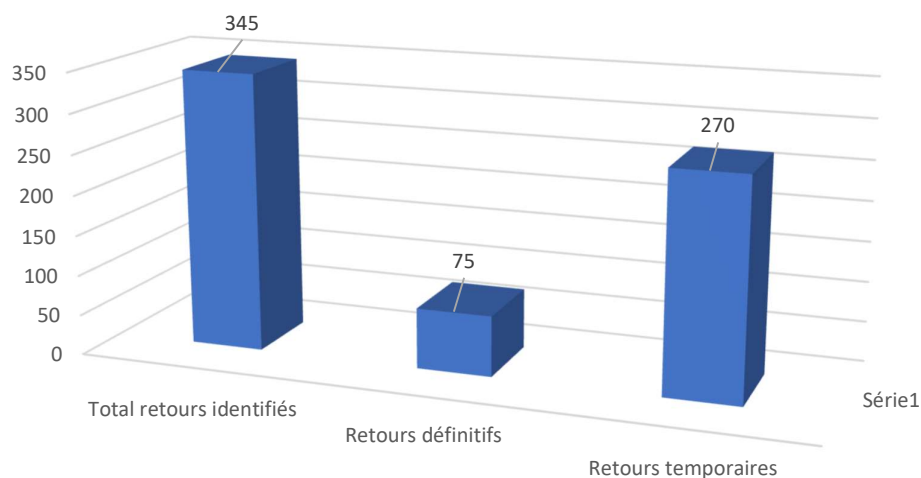
<sup>105</sup> P. LHANDÉ, *L'émigration basque*, Op. cit. p. 150-151.

<sup>106</sup> C. MEHATS, *Organisation et aspects de l'émigration des Basques de France en Amérique : 1832-1976*, Vitoria-Gasteiz : Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, 2005, p. 254.

que sur les 48 lignées où l'émigration en Amérique a été constatée, 10 d'entre elles comprennent un ou plusieurs individus qui ont entrepris le chemin du retour. Il est probable que ce chiffre sous-estime la réalité du phénomène car certains se sont peut-être installés dans une autre commune du canton, dans un autre canton ou dans une des villes, locales ou régionales, où nous ne les avons pas localisés. Quoiqu'il en soit, le phénomène du retour n'est pas un mythe. Les circonstances qui ont encouragé ces individus à prendre le chemin du retour étaient particulières. Ils ne rentraient pas au pays dans n'importe quelles conditions. Ils devaient avoir les moyens de financer leur installation ou leur retraite. Ainsi, seuls les plus aisés entreprenaient un tel cheminement<sup>107</sup>.

D'après les données que nous avons pu collecter grâce aux demandes de passeports dans les consulats, aux archives familiales ou divers entretiens réalisés à Hasparren, nous avons pu identifier 345 émigrants revenus dans la commune sur le total de 2782 émigrants de notre base de données. Ce chiffre représente 12,4% des émigrants d'Hasparren. Ce chiffre ne peut en aucun cas représenter la totalité des émigrants d'Hasparren ayant opéré un retour vers leur commune d'origine car, rappelons-le, établir une liste exhaustive est une entreprise impossible. Parmi ces émigrants revenus chez eux, 75 le firent de manière définitive, soit 2,69 % du total des émigrants d'Hasparren et 270 effectuèrent un retour temporaire (9,7 % du total des émigrants).

**Graphique 1. Retours d'émigrants à Hasparren**



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

<sup>107</sup> M.P. ARRIZABALAGA, *Famille, succession, émigration au Pays basque au XIX<sup>e</sup> siècle. Étude des pratiques successorales et des comportements migratoires au sein des familles basques*, Op. cit. p. 292.

Parmi les tanneurs et les cordonniers d'Hasparren revenus dans la commune après un séjour en Amérique, nous pouvons citer la famille de tanneurs Lissarrague que nous avons évoquée en introduction et qui nous sert à illustrer abondamment cette étude sur l'émigration des travailleurs du cuir. Le père, Saint-Martin, a quitté Hasparren en 1881 pour le Mexique en laissant son épouse et ses quatre enfants. Puis deux de ses enfants, Laurent et Joseph le rejoignirent respectivement en 1888 et 1892. Ils revinrent à Hasparren peu de fois (trois ou quatre), pour des événements familiaux, comme l'ordination de l'un des frères qui devint missionnaire. Joseph revint en 1913 à Hasparren pour se marier et s'y retira. Laurent et son père revinrent définitivement en 1921 après quarante années pour l'un et trente-trois pour l'autre passés loin de chez eux. Les affaires qu'ils avaient créées au Mexique les contraignirent à y demeurer longtemps et les troubles révolutionnaires persistants les incitèrent à un retour définitif. Deux autres membres de la famille, Jean-Baptiste et Salvat, partirent également au Mexique pour rejoindre leur oncle et leurs cousins en 1902 et 1908. Ce fut un événement exceptionnel et tragique qui les fit revenir en France puisqu'ils rentrèrent France pour la mobilisation générale en 1914. Jean-Baptiste y perdit la vie la même année et Salvat retourna au Mexique à la démobilisation. Il ne revint qu'une fois à Hasparren avant de décéder en 1965.

Parmi les cordonniers d'Hasparren ayant effectué un retour temporaire à Hasparren, nous pouvons citer Jean-Baptiste Larregain, né en 1865 dont nous avons obtenu des informations grâce au registre matricule et aux registres consulaires de Rosario et Buenos Aires. Il se présenta au recensement pour le service militaire à Hasparren ainsi qu'au conseil de révision en 1885. Il fut dispensé car un de ses frères était au service. Il accomplit une période d'exercice en février 1888 mais fut déclaré insoumis pour ne pas avoir participé aux suivantes. Il arriva à Rosario le 18 décembre 1888. Il vécut dans la province de Santa Fe pendant 18 mois où il était employé comme berger. Il fut rayé des contrôles de l'insoumission ayant fait devant le consul de France à Rosario sa déclaration de résidence à l'étranger le 13 janvier 1889. Il est indiqué qu'il résidait à Rosario le 3 janvier 1889 et le 23 juillet 1894. Il rentra en France le 30 novembre 1895 pour résider à Hasparren (signalé le 15 février 1897). Il retourna vivre en Argentine à Buenos Aires où on le signala le 13 juillet 1897 et le 30 août 1897. Deux de ses frères étaient en Argentine avec lui et revinrent aussi temporairement à Hasparren, dont l'un pour effectuer des périodes de réserviste de l'armée. Un troisième frère qui avait émigré au Chili semble ne pas être retourné au Pays basque, pas même pour la mobilisation de 1914 car il faisait partie des nombreux réformés ayant passé une visite médicale au Chili.

Enfin, trois émigrants originaires d'Hasparren, Zerafino Tellechea (né en 1882), son frère José María Tellechea (né en 1885) et Guillaume Etchevers (né en 1914) qui avaient émigré au Chili à des périodes différentes revinrent à Hasparren et ouvrirent des fabriques de chaussures. Les deux premiers étaient des cordonniers, apparentés à la famille d'industriels de la chaussure Landerretche par leur mère.

Nous terminons ce thème du retour des émigrants par l'Enquête Diocésaine effectuée en 1909 et que nous avons déjà évoquée. Les questions posées concernent le retour des émigrants à Hasparren. Les réponses de l'abbé García sont concises pour ne pas dire laconiques et gagneraient à être développées mais elles peuvent parfois apporter des éléments intéressants. Nous reproduisons les questions telles qu'elles apparaissent dans l'enquête en respectant l'ordre et la numérotation originale.

**9. – Gagnent-ils vraiment de l'argent ?**

- On dit qu'ils en gagnent.

**10. – Y en a-t-il qui végètent, vivent misérablement ? Dans quelle proportion pourrait-on classer ceux qui s'enrichissent, ceux qui végètent, ceux qui vivent dans la misère ?**

- Le nombre de ceux qui végètent doit être considérable aux Amériques car il n'en vient que très peu dont on puisse dire qu'ils se sont enrichis.

**11. – Combien environ reviennent au pays ? Etablir une proportion.**

- Vingt pour cent, et encore !

**12. – À quel âge reviennent-ils ? N'y a-t-il que ceux qui se sont enrichis qui reviennent ?**

- Ils reviennent à tout âge. Ils reviennent quelques fois avec de l'argent et quelques fois sans grand-chose.

**13. – Pendant leur séjour à l'étranger perdent-ils la foi ? Deviennent-ils indifférents, impies ?**

- Oui, quelques-uns y perdent la foi et beaucoup nous reviennent indifférents et farcis d'idées fausses.

**14. – Ceux qui reviennent en France, quelle attitude ont-ils vis-à-vis de la religion ?**

-

**15. – Y en a-t-il qui durant leur séjour à l'étranger tombent dans le désordre, tombent dans un dénuement complet ? et dans quelle proportion ?**

- Sans aucun doute il doit y en avoir de ceux-là qui dans ces pays ... s'affranchissent de toute morale.

**16. – Le séjour à l'étranger éprouve-t-il leur santé ?**

- Quelques-uns rapportent des infirmités et même des maladies.

**17. – Se marient-ils durant leur séjour à l'étranger, ou rentrent-ils en France quand ils veulent s'établir ?**

- Quelques-uns s'y marient, d'autres reviennent au pays pour contracter mariage.

18. – **Y en a-t-il qui ne se marient pas à cause des difficultés de la situation, et dans quelle proportion ?**

- Il doit y en avoir nécessairement.

19. – **Le plus grand nombre de ceux qui rentrent en France non mariés, se marient-ils ?**

- Oui<sup>108</sup>.

Nous retenons la proportion d'émigrants retournés à Hasparren : un maximum de 20 % mais il s'agit d'une estimation car le prêtre ne peut pas s'appuyer sur des chiffres précis. En tout état de cause, le chiffre de 12,4 % que nous avons établi avec notre base de données reste bien en-deçà.

---

<sup>108</sup> Enquête diocésaine de 1909. Paroisse d'Hasparren. ADB.



## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

L'analyse de la base de données historiques des émigrants d'Hasparren nous permet de dégager quelques conclusions qui viennent confirmer des hypothèses que nous avons pu émettre.

La première concerne la continuité temporelle de l'émigration car nous sommes bien face à un phénomène durable dans le temps, ininterrompu serait-on tenté de dire. Nous trouvons des traces de déplacements d'individus au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et ils se poursuivent avec constance jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>, ralentis seulement par des conflits d'envergure comme la Guerra Grande dans la République Orientale d'Uruguay ou la Première Guerre Mondiale.

S'il y a continuité temporelle de l'émigration on note également une évolution que l'on perçoit dans des changements géographiques. L'émigration continue mais elle se modifie selon les lieux et les périodes où elle se produit. Elle connaît une évolution spatiale que l'on a pu observer à travers une émigration interne vers d'autres régions de France avec notamment des migrations saisonnières pour les bûcherons et charbonniers qui allaient s'employer dans les forges landaises et des migrations urbaines plus éloignées vers de grandes villes comme Bordeaux ou Paris. Il s'est produit aussi prématurément et avec, déjà, un caractère de spécialisation dans les métiers du cuir, un transfert de population vers la Galice ou la Castille en Espagne. Ces émigrants, des tanneurs principalement, furent une sorte d'avant-garde qui allait préfigurer l'émigration de masse vers l'Amérique latine lorsque

plusieurs pays acquirent leur indépendance à partir de 1821. Les émigrants d'Hasparren ont alors choisi cinq destinations principales : l'Argentine, l'Uruguay, Cuba, le Chili et le Mexique.

Des réseaux d'émigration apparaissent clairement et ils étaient de nature diverse ; ils pouvaient être professionnels, des émigrants ayant créé des tanneries ou des fabriques de chaussures dans ces pays revenaient à Hasparren pour embaucher de la main d'œuvre spécialisée reproduisant ainsi une situation déjà observée avec les tanneurs émigrés en Espagne. Les chaînes migratoires étaient aussi alimentées par les familles : un émigrant pouvait voyager seul puis faire venir un frère, un cousin ou un autre membre de sa famille. Des déplacements importants de familles entières ont été observés ; les fratries étaient également nombreuses dans certains pays comme l'Espagne, le Chili ou Cuba et généralement, dans tous les pays de l'étude, les réseaux familiaux étaient très dynamiques avérés fournissant l'essentiel des contingents. Cette émigration familiale corrobore aussi le fait qu'il ne s'agit pas d'une émigration de rupture avec Hasparren mais bien du maintien des liens familiaux ou sociaux. Bien que difficiles à évaluer, les réseaux de voisinage ont aussi existé et ont alimenté l'émigration vers l'Amérique.

Enfin, on note un fléchissement de l'émigration vers l'Amérique à partir de 1890. L'émigration vers les métropoles urbaines françaises s'accroît et ces destinations semblent avoir la priorité des jeunes Haspandars.

**TROISIÈME PARTIE :**  
**LES TRAVAILLEURS DU CUIR D'HASPARREN**  
**EN AMÉRIQUE LATINE**

Nous avons vérifié dans la deuxième partie la spécialisation dans les métiers du cuir des personnes qui ont quitté Hasparren, la continuité temporelle de l'émigration depuis la commune ainsi que l'évolution des espaces géographiques de cette émigration entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Les réseaux constitués durant des décennies ont permis à des milliers de personnes d'émigrer et à nombre d'entre elles de continuer à exercer leur métier ailleurs. Cette troisième partie va nous permettre de voir quelle a été l'activité de ces tanneurs et cordonniers en Amérique latine et plus précisément dans les cinq pays qui sont apparus comme récepteurs de ces émigrants spécialisés : l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, Cuba et le Mexique.

Dans le premier chapitre, nous aborderons les politiques migratoires qui ont été mises en place dans ces pays à des époques et dans des contextes différents. Nous verrons que pour certains, comme l'Argentine et l'Uruguay qui venaient d'obtenir leur indépendance, l'immigration était une nécessité alors que pour d'autres, comme le Chili ou le Mexique il s'agissait d'un enjeu secondaire. Émigrer dans un pays encore sous domination espagnole comme Cuba pouvait sembler plus complexe mais était réalisable et c'est bien ce que firent les tanneurs d'Hasparren en s'y rendant en nombre.

Le deuxième chapitre permettra de voir que l'implantation des tanneurs et des cordonniers de la commune du Pays basque français dans ces cinq pays s'est effectuée grâce à leur insertion

dans des réseaux migratoires tissés pendant des décennies. Des pionniers ont ouvert la voie et fait venir de la main d'œuvre spécialisée d'Hasparren pour travailler dans les établissements qu'ils avaient créés. Auparavant, il leur a fallu imposer leur savoir-faire et s'adapter aux conditions qu'ils trouvaient localement. Nous verrons que leur apport a pu être de première importance dans certains pays à l'instar de la place que les tanneurs d'Hasparren ont occupée dans le développement de la tannerie en Galice. Nous analyserons enfin dans cette partie les mécanismes mis en place par ces travailleurs du cuir pour maintenir des liens économiques et sociaux avec leur commune d'origine.

Nous terminerons par la présentation, dans le chapitre trois, d'une série de portraits d'émigrants emblématiques choisis dans chacun des pays étudiés. La plupart sont des chefs d'entreprise qui ont laissé leur empreinte dans les villes où leur tannerie ou fabrique de chaussures étaient implantées mais d'autres émigrants, plus anonymes, sont aussi présentés et apportent leur touche d'humanité pour nous rappeler que chaque histoire de vie d'émigrant est unique et qu'elle vient enrichir l'histoire de l'émigration vers l'Amérique.

## CHAPITRE PREMIER. Les politiques migratoires dans les pays d'accueil en Amérique latine

Les émigrants d'Hasparren se sont rendus principalement dans cinq pays d'Amérique latine : l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, Cuba et le Mexique. Ils purent traverser l'Atlantique à des époques différentes entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles au gré des politiques mises en place pour inciter ou freiner l'immigration. Nous avons vu que les deux pays du Río de la Plata furent leurs principales destinations. Le contexte politique a fait que l'Uruguay a accueilli massivement les émigrants arrivant d'Europe dès les années 1820 grâce aux actions initiées par des hommes d'affaires dans un premier temps. Puis, lorsque l'Argentine ouvrit également ses frontières pour peupler le pays, elle devint la destination phare de millions d'étrangers, notamment par l'envoi d'agents d'émigration en Europe chargés de les recruter et par l'adoption de lois d'immigration. A l'opposé, le Chili et le Mexique, qui avaient également acquis leur indépendance dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ne firent jamais de l'immigration une priorité. Cuba, qui ne s'affranchit de la domination espagnole qu'en 1898 reste un cas à part pour l'accueil des

immigrants et il conviendra de différencier les deux périodes, avant et après l'accession à l'indépendance.

## 1. Argentine : une politique migratoire coordonnée par l'État

### 1.1 Attirer des immigrants après l'indépendance

Dès son accession à l'indépendance, l'Argentine pays au territoire immense<sup>1</sup>, s'attacha à attirer des populations étrangères venues d'Europe principalement et durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, elle fera sienne la désormais phrase célèbre prononcée par le diplomate argentin Juan Bautista Alberdi<sup>2</sup> : « En América, gobernar es poblar ».

L'initiateur de la politique d'attraction des immigrants européens fut Mariano Moreno, grande figure de la Révolution et qui fut nommé secrétaire de la *Junta Gubernativa de la Independencia*. Considérant qu'un des pires maux de l'Argentine au début du XIX<sup>e</sup> siècle était la « désertification<sup>3</sup> » de l'intérieur, il chargea en 1810 Manuel Aniceto Padilla d'attirer des immigrants venus de tous les pays. En 1821 et 1822, le gouvernement de Bernardino Rivadavia prit des mesures pour favoriser l'envoi de familles européennes vers l'Argentine. Une première Commission d'Immigration avait été créée très tôt par le Décret du 13 avril 1824. Elle était autorisée à désigner en Europe des agents chargés de diffuser les avantages offerts par une installation en Argentine : contrats de travail avec rémunération mensuelle, aide au logement et assistance pour les nouveaux arrivants, exemption du service militaire argentin, traitement fiscal

---

<sup>1</sup> Cette notion de pays immense doit cependant être nuancée. Au moment de l'indépendance, une grande partie du territoire actuel du pays n'est pas effectivement occupée par les « Blancs », mais relève du domaine exclusif de la population indigène. Le concept d'« immensité non peuplée » du pays est lié à cette situation : de grandes étendues de territoire qui ne sont pas sous le contrôle de l'État argentin, même si celui-ci prétend nominalement exercer des droits souverains. L'immigration est également un moyen d'étendre la domination de l'État, en accaparant la population indigène considérée comme inexistante, en la remplaçant par une population blanche dans le cadre des idées d'Alberdi et de Sarmiento.

<sup>2</sup> Juan Bautista Alberdi, inspirateur de la Constitution de 1853 et diplomate en Europe sous la présidence de Justo José de Urquiza à partir de 1855.

<sup>3</sup> Ce ne sont pas vraiment des territoires désertiques, ils ont leur population et leurs habitants indigènes, mais l'idéologie du nouvel État argentin, depuis ses débuts, est de les considérer comme inhabités, comme base de toute l'élaboration discursive autour de la promotion de l'immigration.

préférentiel, liberté de culte<sup>4</sup>, accès à la propriété de la terre dans des entreprises de colonisation sous couvert de l'Etat<sup>5</sup>.

Si la tentative de peuplement de l'intérieur échoua en partie en raison des difficultés d'installation dans un milieu souvent hostile ainsi que par un manque de contrôle effectif sur de nombreux territoires<sup>6</sup>, la capitale Buenos Aires attira, elle, de nombreux immigrants, qui trouvaient à s'y employer facilement. Leur nombre augmentait cependant progressivement et on estime qu'entre 1842 et juin 1845, 26 400 immigrants étaient arrivés en Argentine<sup>7</sup>. Un rapport de l'ambassade de France à Buenos Aires de 1855 faisait état de 5 000 entrées d'immigrants en 1853, 6 000 en 1854 et 8 000 pour les sept premiers mois de 1855<sup>8</sup>. La population totale du pays ne cessait de croître grâce à cet apport de l'immigration. Le premier recensement officiel n'ayant eu lieu qu'en 1869, on ne peut se fonder que sur des estimations pour la période précédente. Ainsi, on évaluait à 768 000 la population totale du pays en 1839, à 935 000 en 1849 et à 1 180 000 en 1857. Buenos Aires comptait entre 62 000 et 64 000 habitants en 1836 dont environ 4 000 étrangers.

Reposant sur des principes de modernisation socio-économique, la Constitution de 1853 insistait sur l'idée de progrès économique et de recours à une immigration de qualité pour y parvenir. A cet égard, l'article 25 de la Constitution précise :

El Gobierno Federal fomentará la inmigración europea y no podrá restringir, limitar ni gravar con impuesto alguno la entrada al territorio argentino de los extranjeros que traigan por objeto labrar la tierra, mejorar las industrias e introducir y enseñar las ciencias y las artes<sup>9</sup>.

<sup>4</sup> L'objectif déclaré de la liberté de religion était de favoriser l'entrée des « races nordiques » d'Européens, dans le cadre du concept de classification raciale entre l'immigration souhaitée (anglo-saxons et nordiques), l'immigration tolérée (latinos) et l'immigration non souhaitée (autres races non blanches).

<sup>5</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Los Paraísos posibles. Historia de la emigración vasca a Argentina y Uruguay en el siglo XIX*, Bilbao : Universidad de Deusto, 1992, p. 33.

<sup>6</sup> Il faudra attendre la campagne du désert de 1880 pour que les terres de la Pampa soient définitivement ouvertes à la colonisation.

<sup>7</sup> N.M. GIRBAL-BLACHA, « La politique d'immigration de l'Etat argentin (1830-1930) » in *L'Émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Pau 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2000. Textes réunis par Adrián Blázquez, Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 43.

<sup>8</sup> CADN – Ambassade de Buenos Aires – Carton 32 : Population-Commerce – Emigrants arrivés à Buenos Aires (1853-1854-1855) selon *Le Nacional* du 25 août 1855 n° 993.

<sup>9</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Op. cit.* p. 36.



En mai 1852 le médecin français Auguste Brougues, arrivé en Argentine en 1850, présenta aux autorités de la province de Buenos Aires un projet de colonisation qui n'aboutit pas mais il reçut en janvier 1853 un avis favorable de la Chambre des représentants de la province de Corrientes. En 1855, ce furent 26 familles provenant du sud de la France qui, après maintes péripéties, s'installèrent dans la colonie San Juan del Puerto de Santa Ana, au confluent des fleuves Paraná et Paraguay. Il était prévu que chaque famille se voit attribuer « 20 cuadras cuadradas, de 150 varas de lado », soit 32 hectares environ dont elle deviendrait propriétaire au bout de cinq ans. D'autres colonies de ce type virent le jour durant ces années 1850 avec des colons d'autres nationalités, Suisses entre autres, qui, à l'instar de celle d'Auguste Brougues, connurent des fortunes diverses<sup>10</sup>.

En 1854, environ un tiers de la population de la province de Buenos Aires était étrangère. Un recensement effectué entre 1854 et 1855 faisait état d'une population de 273 937 habitants parmi lesquels on trouvait plus de 82 000 étrangers dont 25 000 Français, 20 000 Espagnols, 18 800 Britanniques, 15 000 Italiens, 4 000 Nord-américains et de nombreux Allemands, Portugais et autres Européens<sup>11</sup>.

Le recensement national de 1869, le premier réalisé officiellement dans le pays comptait 1 897 000 habitants pour un total de 210 330 étrangers (dont 70 % d'hommes), soit 12 % de la population totale dont une grande majorité étaient des Européens (166 556), Italiens, Espagnols et Français dans l'ordre décroissant<sup>12</sup>. Ils étaient pour la plupart installés sur le littoral où ils représentaient 22 % de la population totale, à Buenos Aires notamment où le tiers de la population était issue de l'immigration.

---

<sup>10</sup> A. BLÁZQUEZ, « Auguste Brougues et Alexis Peyret : deux Pyrénéens pionniers de la colonisation agricole argentine au XIX<sup>e</sup> siècle » in *Ils ont fait les Amériques ... Mobilités, territoires et imaginaires (1776-1930)*, Textes réunis par Laurent Dornel, Michèle Guicharnaud-Tollis, Michael Parsons, Jean-Yves Puyo, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, p. 141-156.

<sup>11</sup> G.M. DE MARCO, R.C. REY BALMACEDA, S.M. SASSONE, *Extranjeros en la Argentina. Pasado, presente y futuro*, Geodemos, 1994, n°2, p. 39.

<sup>12</sup> G.M. DE MARCO, R.C. REY BALMACEDA, S.M. SASSONE, *Ibid.* p. 42.

**Tableau 1. Mouvement migratoire en Argentine (1857-1924),  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes**

Périodes	Immigration	Émigration	Soldes	Soldes cumulés
1857-1860	20 000	8 900	11 100	11 100
1861-1870	159 570	82 976	76 594	87 694
1871-1880	260 885	175 763	85 122	172 816
1881-1890	841 122	203 455	637 667	810 483
1891-1900	648 326	328 444	319 882	1 130 365
1901-1910	1 764 103	643 881	1 120 222	2 250 587
1911-1920	1 204 919	935 825	269 094	2 519 681
1921-1924	582 351	183 546	398 805	2 918 486
<b>Totaux</b>	<b>5 481 276</b>	<b>2 562 790</b>	<b>2 918 486</b>	<b>2 918 486</b>

Source : Dirección General de Inmigración: *Resumen Estadístico del Movimiento Migratorio de la República Argentina, 1857-1924*. Buenos Aires : Ministerio de Agricultura de la Nación, 1925, p. 3.

On peut noter que le nombre d'étrangers relevé lors de ce recensement représente plus du double du solde d'immigrants pour la période 1857-1869 comme il est indiqué sur le tableau précédent. Si l'on considère en outre les faits suivants :

1. les décès survenus entre 1857 et 1869 parmi les immigrants arrivés en Argentine ;
2. les retours d'immigrants dans leur pays d'origine ;
3. la possibilité que de nombreux immigrants aient cherché à se soustraire au recensement pour divers motifs ;
4. l'acquisition de la nationalité argentine par quelques immigrants ;
5. les déplacements d'immigrants vers d'autres pays,

on peut en conclure qu'en dépit de la dictature de Juan Manuel de Rosas qui prit fin en février 1852, de nombreux immigrants sont arrivés en Argentine. Même si cette période a pu sembler moins favorable à l'immigration vers l'Argentine en raison des exactions commises par le dictateur à l'encontre des ressortissants européens, le pays a continué à attirer de nombreux candidats à l'immigration<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> On note une coïncidence fondamentale dans la politique de l'Etat en faveur de l'immigration, malgré des fluctuations entre les gouvernements dans l'intensité de ce soutien. Même à une époque où il existait un

## 1.2. La loi de colonisation de 1876 : faciliter l'immigration du pays

Le 19 octobre 1876 fut votée la loi n° 817, connue sous le nom de « ley de inmigración y colonización » ou Ley Avellaneda, du nom de son promoteur, Nicolás Avellaneda qui était alors président de la République. La loi de colonisation comportait deux parties, l'une consacrée aux immigrants et l'autre aux terres à coloniser. L'article 12 de la loi indiquait :

Repútase inmigrante para los efectos de esta ley a todo extranjero jornalero, artesano, industrial, agricultor o profesor, que siendo menor de sesenta años y acreditando su moralidad y sus aptitudes, llegase a la República Argentina para establecerse en ella, en buques a vapor o a vela, pagando pasaje de segunda o tercera clase, o teniendo el viaje pagado por cuenta de la Nación, de las Provincias o de las empresas particulares protectoras de la inmigración y la colonización<sup>14</sup>.

Le président, qui s'impliqua personnellement dans cette entreprise, décida de vendre aux colons la totalité du territoire de Misiones ainsi qu'une partie de la Pampa, du Chaco et de la Patagonie. Une autre des mesures mises en place par la loi fut la construction d'un hôtel où s'installaient aux frais de l'Etat et durant cinq jours les nouveaux arrivants après leur débarquement. Parmi les mesures phare de la loi Avellaneda, relevons la création d'un Bureau du travail, « Oficina de Trabajo », qui recevait et classait les offres d'emploi de tout le pays et tentait de répartir la main d'œuvre immigrante en fonction des besoins des différentes régions, les voyages subventionnés par l'Etat ou la prise en charge du transport vers le lieu d'installation des immigrants<sup>15</sup>.

Las oficinas de trabajo o las comisiones de inmigración en su caso, propenderán por todos los medios a su alcance a la colocación de los inmigrantes en arte, oficio o industria a que prefiriesen dedicarse.

Esta colocación se procurará si fuese posible durante los cinco primeros días del arribo del inmigrante y bajo las condiciones más ventajosas que se pudieran conseguir.

---

gouvernement traditionnellement considéré comme « anti-immigration », l'immigration existait et était abondante.

<sup>14</sup> Ley n° 817 : « Ley Avellaneda », capítulo V, artículo 12 in G.M. DE MARCO, R.C. REY BALMACEDA, S.M. SASSONE, *Op. cit.* p. 402.

<sup>15</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Op. cit.* p. 37.

Las oficinas de trabajo o las comisiones de inmigración en su caso, intervendrán a solicitud de los interesados en los contratos de colocación para garantizar su cumplimiento al inmigrante.

El inmigrante que prefiriese fijar su residencia en cualquiera de las Provincias interiores de la República, o en alguna de sus colonias, será inmediatamente transportado con su familia y equipajes hasta el punto de su elección sin pagar remuneración alguna<sup>16</sup>.

Si la première partie de la loi apportait de réels avantages et garanties aux immigrants, la seconde, qui réglementait l'attribution des terres fut plus délicate à mettre en œuvre en raison de la structure agraire du pays où la grande propriété était prédominante. A la faveur d'une telle législation, le nombre d'immigrants ne cessa de croître et avec elle, son lot d'initiatives plus ou moins généreuses ou au contraire d'entreprises vouées à la spéculation et menées par des opportunistes voulant faire des profits en faisant venir des migrants depuis l'Europe.

De 1881 à 1888, une propagande à grande échelle fut de nouveau mise en place, des lois visant à protéger l'intégrité des immigrants furent votées et leurs conditions de logement furent améliorées pour les attirer. Pour faire venir en masse de la main d'œuvre du Vieux Continent et accélérer le flux migratoire, on dépêcha en Europe Samuel Navarro, un commissaire général de l'Immigration. L'année 1889 marqua le zénith de l'immigration du XIX<sup>e</sup> siècle et, à partir de 1890, ce fut l'avènement d'une « immigration spontanée », non subventionnée et on abandonna définitivement l'« immigration artificielle », dirigée par l'État<sup>17</sup>. Au milieu des années 1890, apparut le phénomène d'« inmigración golondrina » par lequel des groupes d'immigrants venaient en Argentine pour la période des récoltes puis s'en retournaient chez eux avec leur petit pécule.

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, on put observer une attitude radicalement opposée à l'esprit qui avait régné jusqu'alors. Une méfiance vis-à-vis de l'immigrant qui se transforma parfois en véritables actes de xénophobie commença à s'exprimer. Si les étrangers agriculteurs, journaliers, commerçants ou maçons avaient pu être les artisans d'une transformation radicale du pays, lui conférant désormais une image de modernisme, ils pouvaient aussi représenter un danger pour certains milieux car ils pouvaient être porteurs d'une idéologie anarchiste ou socialiste et être

---

<sup>16</sup> Ley n°817: "Ley Avellaneda", capítulo V, artículo 12 in G.M. DE MARCO, R.C. REY BALMACEDA, S.M. SASSONE, *Op. cit.* p. 405.

<sup>17</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Op. cit.* p. 38.

considérés comme des obstacles à la consolidation de l'identité nationale. On parla même des dangers de l'immigration. Des lois répressives, comme la « Ley de Defensa Social » furent même votées pour contrôler les libertés des immigrants<sup>18</sup>. Ainsi, l'article 2 de la « Ley de Residencia » de 1902 est-il très explicite :

... ordenar la salida de todo extranjero cuya conducta comprometa la seguridad nacional o perturbe el orden público.

L'arrivée massive des immigrants en Argentine coïncida avec le développement du chemin de fer vers l'intérieur du pays. À partir de 1857, il accompagne l'essor agricole et de manière assez singulière, parallèlement au ralentissement de l'expansion de son réseau ferroviaire, dès 1914, cessera l'arrivée de gros contingents d'immigrants. En 1872, la population argentine est estimée à 2 231 049 habitants pour une superficie cultivée de 580 000 hectares. En 1914, la situation était tout autre, l'Argentine comptait environ 8 millions d'habitants et les terres cultivées représentaient 24 317 199 hectares, dont 6 millions et demi de blé<sup>19</sup>. Le flux migratoire vers l'Argentine diminua grandement alors que la Première Guerre Mondiale éclatait en Europe. Par la suite, les gouvernements en place ne prirent pas de mesures d'envergure en faveur de l'immigration et s'attachèrent à une sélection qualitative des immigrants.

Les politiques migratoires menées pendant plus d'un demi-siècle eurent des effets divers, certaines étant de véritables échecs mais il est indéniable que les étrangers ont très largement contribué à la mutation profonde du pays qui, d'un profil nettement rural a pris un autre visage, celui d'une Argentine moderne et triomphante. Pour attirer des immigrants, le pays utilisa divers instruments comme des agents gouvernementaux envoyés pour recruter en Europe, des prix subventionnés pour les passages en bateaux, des contrats avec des entreprises de colonisation ou des intermédiaires pour recruter de la main-d'œuvre. Mais tous ces phénomènes furent minoritaires face au mécanisme plus important que représentèrent les chaînes migratoires générées par les immigrants eux-mêmes<sup>20</sup>. Au moment de la crise de 1929 qui mit un coup d'arrêt à l'émigration vers l'Argentine et alors qu'elle connaissait une période de

---

<sup>18</sup> N.M. GIRBAL-BLACHA, « Forjar el "granero del mundo". Inmigrantes y migrantes en la Argentina (1880-1930) » in *Ils ont fait les Amériques ... Mobilités, territoires et imaginaires (1776-1930)*, *Op. cit.* p. 247.

<sup>19</sup> N.M. GIRBAL-BLACHA, « La politique d'immigration de l'Etat argentin (1830-1930) » *Op.cit.* p. 59.

<sup>20</sup> F.J. DEVOTO, « Las políticas migratorias de Francia y Argentina en el largo plazo », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2004, n°53, p. 130.

stagnation économique, l'étranger n'était plus le bienvenu dans un pays qui paradoxalement s'était construit grâce à l'apport massif d'immigrants.

**Tableau 2. Immigration en Argentine (1857-1924)**  
(Par nationalités les plus nombreuses, en pourcentages)

Périodes	Italiens	Espagnols	Français	Britanniques	Austro-Hongrois	Allemands	Total
1857-1860	61,77	16,85	5,52	2,59	1,48	1,20	100
1861-1870	71,04	14,28	5,25	2,44	0,51	0,81	100
1871-1880	58,28	17,07	12,54	3,72	1,63	1,46	100
1881-1890	58,72	18,88	11,16	1,93	1,94	1,69	100
1891-1900	65,66	20,31	3,95	0,62	1,36	1,35	100
1901-1910	45,63	36,99	1,96	0,72	2,15	1,09	100
1911-1920	28,83	48,89	2,09	1,13	1,56	1,84	100
1921-1924	45,15	30,40	0,99	0,67	0,79	5,34	100
<b>Totaux</b>	47,51	32,48	4,14	1,18	1,67	1,83	100

Source : Dirección General de Inmigración: *Resumen Estadístico del Movimiento Migratorio de la República Argentina, 1857-1924*. Buenos Aires, Ministerio de Agricultura de la Nación, 1925, p. 6.

## 2. Uruguay : d'une immigration nécessaire au développement privé à une immigration sous contrôle de l'Etat

### 2.1. Une immigration initiée par des hommes d'affaires

En 1800, l'Uruguay ne comptait que 30 000 habitants. Un siècle plus tard, ce chiffre atteint 900 000. C'est grâce à une politique d'ouverture des frontières initiée dès l'accession à l'indépendance en 1828, que le pays s'est largement peuplé au cours de ce XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la Constitution de 1830, dans son article 147 précisait :

Es libre la entrada de todo individuo en el territorio de la República, su permanencia en él y su salida con sus propiedades observando las leyes de policía, y salvo perjuicio de tercero<sup>21</sup>.

La première estimation de la population uruguayenne fut réalisée en 1829 à la demande l'Assemblée Constituante. En 1830, on estimait à 74 000 habitants la population dans toute la

<sup>21</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Op.cit.* p. 40.

République (dont 14 000 résidant à Montevideo)<sup>22</sup> et à 128 371 en 1835. Ils se répartissaient alors de la manière suivante<sup>23</sup> :

Européens	25 000
Américains	7 300
Uruguayens	91 191
Non spécifié	4 880
Total	128 371

Par le Décret du 2 octobre 1833, on autorisa un riche homme d'affaires anglais, Samuel Lafone, à faire venir des colons dans la République Orientale d'Uruguay. En effet, à la tête d'une grande fortune, de nombreuses entreprises et d'immenses exploitations agricoles, il se heurta à un déficit de main d'œuvre (eu égard au faible peuplement du pays)<sup>24</sup>. Les attentes de cet homme coïncidaient avec celles du gouvernement uruguayen, bien décidé à accélérer le peuplement de l'Uruguay grâce à l'immigration. Le ministre Lucas Obes fut chargé de la mise en place d'un plan de colonisation auquel Samuel Lafone contribua grandement. Dès 1834, il signa des contrats pour introduire –en contrepartie d'une aide financière de l'Etat- des centaines d'immigrants européens répondant à des profils professionnels bien spécifiques. Il se fit seconder dans son entreprise par Alfred Bellemare, qui faisait office d'agent d'émigration et qui en 1835 arriva à Bayonne pour y recruter des candidats au départ. Ce fut le début d'une émigration massive de Basques français vers ce pays.

Le Décret du 26 août 1835 instaura la création d'un fonds spécial de 10 000 pesos destiné à subvenir aux besoins des immigrants européens venus s'installer comme colons en Uruguay. L'augmentation de la population se fit grâce à cet apport d'immigrants et le courant initié sous le mandat du premier président le général Fructuoso Rivera se poursuivit durant la présidence de son successeur le Général Manuel Oribe. Les estimations pour la période 1835-1838 sont les suivantes :

<sup>22</sup> R. PI HUGARTE, D. VIDART, *El legado de los inmigrantes*, Montevideo : Nuestra Tierra, 1969, T.I, p. 14.

<sup>23</sup> W. REYES ABADIE, *Españoles en el Uruguay*, Montevideo : Ediciones de la Banda Oriental, 2000, p. 70.

<sup>24</sup> C. MEHATS, *Organisation et aspects de l'émigration des Basques de France en Amérique : 1832-1976*, *Op. cit.* 131.

Année	Nombre d'immigrants
1835	1 803
1836	3 600
1837	3 117
1838	6 079
<b>Total</b>	<b>14 599</b>

La majorité de ces immigrants était des Basques espagnols, des Canariens ou des Français (en majorité des Basques).

Pour la période 1835-1842, les chiffres sont encore plus explicites, avec des contingents d'immigrants très fournis<sup>25</sup> :

Pays ou continent	Hommes	Femmes	Total
France	9 800	7 736	17 536
Espagne	7 985	4 520	12 505
Italie	6 295	5 700	11 995
Angleterre	131	16	147
Allemagne	104	13	117
Portugal	28	-	28
Brésil	1 218	-	1 218
Etats-Unis	24	8	32
Afrique	2 740	1 800	4 540
<b>Total</b>	<b>28 325</b>	<b>19 793</b>	<b>48 118</b>

## 2.2. Les lois du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'immigration

Parallèlement à cette immigration organisée par des hommes d'affaires et le gouvernement, se développa une immigration dite « spontanée » en Uruguay. La majorité des arrivants – italiens, français, britanniques et espagnols- s'installèrent dans la ville-port de Montevideo qui devint, surtout lors du siège de la ville entre 1843 et 1855, un centre cosmopolite et mercantile qui contrastait avec le milieu rural, siège d'une société fondée exclusivement sur l'élevage. L'immigrant fournissait alors l'essentiel des artisans ainsi que la main d'œuvre pour les tâches

<sup>25</sup> W. REYES ABADIE, *Op. cit.* p. 70.



agricoles<sup>26</sup>. Il en arriva plus de 30 000 entre 1837 et 1842 et la plupart d'entre eux s'établirent à Montevideo.

La Loi n°130 du 3 juin 1853 favorisait encore davantage l'arrivée des familles d'immigrants colons en les exonérant de tout paiement de contribution pendant quatre ans et de droits de douanes pour l'importation de semences, outillage agricole, matériaux de construction pour leur maison, etc. Les navires qui se consacraient exclusivement au transport de ces familles vers l'Uruguay étaient également exonérés de droits de douane<sup>27</sup>.

Par le Décret du 12 janvier 1855, le gouvernement uruguayen encourageait encore l'immigration en créant la « Comisión de Inmigración » dont le but sera d'aider à l'installation des colons étrangers dans le pays. On favorisait de la sorte une immigration familiale au détriment de l'immigration d'individus.

À la fin de la guerre civile, appelée *Guerra Grande*, qui déchira le pays de 1843 à 1852, on effectua un recensement qui distinguait la population entre uruguayens et étrangers. Lors du conflit, de nombreux immigrants avaient décidé d'émigrer à nouveau et des Uruguayens prirent également le chemin de l'exil. Malgré des retours au pays parmi les uns et les autres, la composition de la population en fut affectée et le recensement, bien que rudimentaire fit apparaître les données suivantes : Uruguayens (51,1 %), Étrangers (21,56 %), Non spécifié (27,27 %) pour une population totale de 131 969 habitants. Un nouveau recensement effectué huit ans plus tard en 1860 fit apparaître une augmentation considérable de la population<sup>28</sup> :

<b>Uruguayens</b>	14 7557	66,10 %
<b>Étrangers</b>	74 849	33,53 %
<b>Non spécifié</b>	832	0,37 %
<b>Population totale</b>	223 238	100,00 %

Parmi les 74 849 étrangers, les plus nombreux étaient les 19 438 Brésiliens (25,97 %), puis venaient les Espagnols : 19 064 (25,47 %), les Italiens : 10 209 (13,64 %), les Français : 8 924 (11,92 %) et les 6 362 Argentins (8,50 %). Ces mêmes étrangers représentaient 40,98 % de la

<sup>26</sup> W. REYES ABADIE, *Op.cit.* p. 69.

<sup>27</sup> C. MEHATS, *Op.cit.* p. 139.

<sup>28</sup> W. REYES ABADIE, *Ibid.* p. 74-78.

population urbaine et 29,77 % de la population rurale. Ils étaient surtout concentrés à Montevideo où plus du tiers d'entre eux résidait (27 674 sur 74 849). En 1868, la population estimée était de 384 259 habitants et en 1873, 450 000 habitants ; les étrangers représentaient alors 44,02 % du total. En quatre décennies donc, entre 1829 et 1873, la population de l'Uruguay fut multipliée par six et l'apport de l'immigration fut décisif dans cette évolution.

La Loi n°837 du 2 décembre 1865 créa la « Oficina de inmigración » rattachée au Ministère des Finances ainsi qu'une « Comisión de Inmigrantes » dans le but de repeupler le pays :

... propender al engrandecimiento del país por medio de la repoblación de lo que considera su fértil y extenso territorio<sup>29</sup>.

Le décret du 18 mai 1880 aura comme objectif principal d'impulser et de donner une cohérence au processus de colonisation agricole par la formation de colonies et l'établissement du crédit agraire.

Cependant, la loi 2096 votée le 19 juin 1890 va à l'encontre des précédentes en remettant en cause l'effort de peuplement du pays.

Estos países Sud-Americanos (de la Plata) han pasado por un periodo de fiebre de inmigración que va pasando a medida que la práctica ha venido demostrando que no es dado a los hombres forzar la marcha económica, que el progreso tiene sus ventajas, sus épocas, de las que no es posible prescindir ni violentar<sup>30</sup>.

Ce qui était dénoncé, c'était le rôle des agents d'immigration en Europe, dont le seul souci était d'envoyer le plus grand nombre de personnes dans le but de s'enrichir. La loi votée en 1890 allait confier aux agents consulaires uruguayens en poste en Europe la mission d'informer les candidats à l'émigration ou les compagnies de navigation. Ils établissaient les certificats d'aptitude au travail et de bonne conduite des futurs émigrants, garantissant ainsi un contrôle du nombre et de la « qualité » de ces derniers.

Cette nouvelle réglementation donna un coup d'arrêt à l'émigration vers la République Orientale d'Uruguay et le port de Montevideo qui pendant longtemps avait été le lieu de débarquement de tous les migrants à destination du Río de la Plata, était désormais supplanté

---

<sup>29</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Op. cit.* p. 41.

<sup>30</sup> J.M. AZCONA PASTOR, *Ibid.* p. 41.

par le port voisin de Buenos Aires en Argentine. Alors que l'Argentine continuait d'accueillir les immigrants, l'Uruguay semblait les rejeter, ayant fait apparemment le « plein » des étrangers. Le recensement de 1908 faisait état de 1 042 686 habitants dont 181 222 étrangers, soit 17,38 % du total. Dans celui de 1914, 18 % de la population uruguayenne était étrangère alors que la même année, ce chiffre était de 29,9 % pour l'Argentine<sup>31</sup>. Par la suite, le courant migratoire vers l'Uruguay continua de s'étioler régulièrement pour arriver même à des soldes négatifs jusque dans les années trente à cause de la récession dérivée de la grande crise mondiale de 1929<sup>32</sup>.

### 3. Chili : une politique migratoire subsidiaire<sup>33</sup>

#### 3.1. Immigration spontanée sous contrôle au XIX<sup>e</sup> siècle

Au contraire de l'Argentine ou de l'Uruguay où l'action de l'Etat a été déterminante dans le peuplement du pays grâce au recours à l'immigration, le Chili n'a jamais fait de l'immigration dirigée une priorité. Sa situation à l'écart des grands axes de communication entre l'Amérique et l'Europe et son isolement entre cordillères et déserts n'en faisait pas non plus une destination attractive<sup>34</sup>. Lors de l'accession à l'indépendance en 1810, la population était peu nombreuse et concentrée dans le centre du pays. Au Nord, le désert et ses gisements de minerais ne sera peuplé et exploité que durant les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'apport de capitaux anglais. Au Sud, le gouvernement chilien ne prit le contrôle de l'Araucanie peuplée de Mapuches qu'en 1882 et la Patagonie était également une région vide du point de vue démographique.

Le recours à l'immigration pouvait donc sembler une réponse idéale pour le peuplement de ces régions vides d'hommes mais dès les premières années de l'Indépendance, la politique suivie

---

<sup>31</sup> W. REYES ABADIE, *Op. cit.* p. 81.

<sup>32</sup> On pourra compléter ce thème en consultant l'ouvrage suivant : Odone (Juan Antonio), *La emigración europea al Río de La Plata*, Montevideo : Ediciones de la Banda Oriental, 1966, 111 p.

<sup>33</sup> Par « politique migratoire subsidiaire », nous entendons qu'elle est secondaire par rapport au développement du pays, moins interventionniste en matière migratoire.

<sup>34</sup> Cependant, on ne pouvait pas parler d'isolement maritime du Chili à cette période car au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le pays fut une étape importante des routes maritimes reliant l'Atlantique au Pacifique, par exemple les routes menant de l'Europe à la pointe de l'Asie, ou les transports maritimes de la côte est à la côte ouest des États-Unis. Jusqu'à l'ouverture des canaux de Suez et de Panama, le port de Valparaíso fut très actif car il constituait une escale obligatoire sur ces routes. La notion d'isolement maritime date plutôt du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'évolution de la navigation a réduit le volume du trafic maritime au Chili à un trafic local.

par les gouvernements successifs en matière d'immigration tend vers une sélection des immigrants. Cette caractéristique, constante dans le temps, peut sembler en contradiction avec l'exigence d'une augmentation significative de la population. L'immigration fut donc au Chili de deux ordres : l'une spontanée et l'autre stimulée par l'Etat. La première, peu importante si on la compare à d'autres pays proches sur le plan géographique, mais ininterrompue à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, fut le produit de circonstances spécifiques. Selon María Rosaria Stabili, les échanges commerciaux, le trafic naval et l'exploitation du salpêtre favorisèrent l'arrivée des Anglais. La construction d'ouvrages publics et l'exploitation du cuivre attirèrent les Nord-américains. Les Allemands prirent en main l'organisation des structures éducatives supérieures ainsi que les structures militaires. Les Français se spécialisèrent comme techniciens agricoles, artistes, architectes ou commerçants de produits de luxe. Les Italiens prirent en main les institutions culturelles et le contrôle du commerce de détail avec les Espagnols alors que la vente ambulante était plutôt une spécialité dévolue aux Arabes<sup>35</sup>. D'autres, comme Gilberto Harris ont mis à mal ce qu'ils considèrent comme une approximation et mettent l'accent sur l'« autre immigration », composée de prolétaires, aventuriers, déserteurs plurinationaux, bien plus nombreux que les commerçants, techniciens et autres représentants de l'« élite » immigrante précédemment nommés<sup>36</sup>.

L'immigration organisée par l'Etat connut deux phases. La première qui correspondait à la période 1820-1880 eut comme objectif prioritaire le peuplement du sud du pays, véritable désert démographique. Les gouvernements successifs s'attachèrent à contrôler cette immigration en choisissant les candidats à l'installation sur ces terres australes. La seconde débuta en 1882 avec la création en Europe de l'Agence Générale de Colonisation et Immigration dont l'objectif était le peuplement de l'Araucanie récemment pacifiée et l'installation de colons agricoles, de techniciens et d'ouvriers spécialisés en vue de l'industrialisation du pays<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> M.R. STABIL, « Las políticas inmigratorias de los gobiernos chilenos desde la segunda mitad del siglo pasado hasta la década de 1920 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1986, n°2, p. 182-183.

<sup>36</sup> G. HARRIS BUCHER, *Emigrantes e inmigrantes en Chile, 1810-1915. Nuevos aportes y notas revisionistas*, Valparaíso : Puntángelos, Universidad de Playa Ancha Editorial, 2001, p. 143-144.

<sup>37</sup> M.R. STABIL, *Op. cit.*, p. 184.

Durant la période coloniale, l'entrée de tout individu non espagnol n'était pas autorisée au Chili et la première disposition afin d'attirer l'immigration européenne après l'accession à l'indépendance date de 1817. Peu après, en 1824, une loi fut votée pour accorder des avantages et privilèges aux immigrants qui établissaient de petites industries dans le pays. Mais on considère que le véritable point de départ du processus d'immigration est la promulgation de la loi du 18 novembre 1845 qui autorisait le Président de la République à constituer des colonies de Chiliens et d'étrangers dans la zone australe du pays. Cette loi fut prolongée en octobre 1850 par un décret visant à installer des colons allemands à Valparaiso ; l'expérience ayant été concluante elle fut poursuivie durant des années avec l'établissement d'autres colonies allemandes dans le sud du pays<sup>38</sup>.

La loi du 22 décembre 1871 créa le ministère de l'Extérieur et de la Colonisation et le décret du 15 avril 1872 institua le Bureau Général pour l'Immigration avec pour charge de gérer l'expansion des colonies existantes et d'organiser le développement de l'immigration vers le Chili. Puis, pendant quelques années, l'intérêt et la volonté du gouvernement pour peupler le pays déclina, laissant la porte ouverte à des initiatives privées de colonisation qui souvent n'étaient que des prétextes pour des abus de toutes sortes. Ainsi des particuliers ayant créé des « pseudo-entreprises » de colonisation en profitèrent pour s'approprier d'immenses portions du territoire national devenant ainsi de manière illégale de grands propriétaires terriens.

Le décret-loi du 10 octobre 1882 permit la création de l'Agence Générale de Colonisation et Immigration pour l'Europe chargée de la propagande et de la sélection des immigrants européens. Son siège se trouvait à Paris et à Bordeaux et elle disposait de délégations en Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Hollande, Allemagne et Italie. Le premier Agent Général désigné fut Francisco de Borja Echeverría. Cette Agence voyait le jour alors que l'Araucanie venait d'être incorporée au territoire national et qu'il était donc urgent de la peupler et de la développer. En juillet 1881, fut signé le traité qui délimitait la frontière entre les deux Etats et si un conflit frontalier n'était pas à l'ordre du jour, le gouvernement chilien avait tout à craindre d'un voisin qui avait vu sa population augmenter considérablement en un demi-siècle grâce à l'apport de

---

<sup>38</sup> M.R. STABILI, *Op. cit.*, p. 185.

l'immigration. En effet, entre 1850 et 1897, l'Argentine accueillit 2 275 521 étrangers et le Chili, seulement 3 528<sup>39</sup>.

Dans son article sur les politiques des gouvernements chiliens en matière d'immigration, María Rosaria Stabili apporte une précision intéressante sur la terminologie en usage à l'époque. Jusqu'en 1882, dans les documents officiels et dans l'historiographie, colonisation agricole et immigration font référence au même phénomène. A partir de cette date, on parle de colonisation lorsque l'on se réfère à l'immigration agricole et d'immigration quand on évoque l'immigration industrielle demandée par les chefs d'entreprises chiliens ou encouragée par l'Etat. De la même manière, on parlera désormais d'immigration spontanée pour désigner les immigrants arrivant sans contrat préalable.

Nicolás Vega qui dirigea l'Agence de 1893 à 1901 (huit fonctionnaires s'y sont succédé) évoquait en 1896 la vision du processus d'immigration et de colonisation pour le Chili qui avait prévalu lors de la création de cette institution en ces termes :

Es necesidad de un Estado en formación la corriente inmigratoria selecta y abundante. No hay elemento que como éste pueda producir más altos beneficios en los países nuevos; ni hay sacrificio que no sea obligatorio sobrellevar para conseguirlo.

Esta secreta potencia que determina la importancia y la respetabilidad de las naciones no es otra que una gran población civilizada. Grande y civilizada es la población de Francia y de la Inglaterra, de la Alemania y el Austria, de la Rusia y de la Italia; civilizadas pero menos numerosas, son las de España, el Portugal, la Holanda, la Bélgica y la Suiza; numerosas pero sumisas en el atraso al número y civilización de sus habitantes se establece y aprecia la importancia de una nación.

Cuanto dinero invierta el fisco en empresa semejante contribuye al cabal cumplimiento de una de las más altas misiones del estado como entidad política: proveer al aumento necesario de la población nacional. Los caudales públicos gastados en inmigrantes son la inversión más reproductiva que puede hacer de sus capitales un Estado nuevo. [...]

Es de toda necesidad elegir emigrantes no solamente en todas las naciones civilizadas de Europa, sino en todas las clases industriales y artísticas<sup>40</sup>.

Malgré des vicissitudes de toutes sortes et des suspensions d'activité faute de financements suffisants, l'Agence effectua son travail de sélection et d'envoi d'émigrants européens. Parmi les

<sup>39</sup> M.R. STABILI, *Op. cit.*, p. 188.

<sup>40</sup> N. VEGA, *La Inmigración Europea en Chile, 1882-1895*, Paris : Agencia General de Colonización del Gobierno de Chile, 1896.

avantages qui leur étaient concédés, on peut relever une avance pour le paiement des billets de transport, des prêts pour affronter les dépenses d'installation, le logement dans les ports d'arrivée ou des matériaux pour construire leur maison sur le terrain mis à leur disposition. Le 11 décembre 1888, un décret-loi impose l'Inspection Générale de la Colonisation comme interlocutrice dans le pays de l'Agence Générale de Colonisation et Immigration pour l'Europe et de tout ce qui concerne l'arrivée, l'installation et l'assistance technique aux colons étrangers dans les terrains cédés par l'Etat. Parallèlement, dans le pays, des voix s'élevèrent pour forcer l'industrialisation du pays en pointant le manque de main d'œuvre spécialisée. Le gouvernement de Balmaceda enjoignit donc l'Agence de mettre l'accent sur l'immigration industrielle en ciblant les petits chefs d'entreprise européens menacés par la crise et la concentration économique. On facilita donc l'installation d'immigrants pouvant justifier une profession ou un métier et on contrôla l'immigration spontanée pour éviter l'afflux de personnes qui n'apporteraient pas de compétences intéressantes au développement du pays. À cet effet, en 1889 un Bureau pour l'immigration à Santiago fut chargé de trouver un emploi aux nouveaux arrivants et un décret de la même année attribuait le statut de colons pour un an à ceux qui arrivaient sans contrat et qui le demandaient<sup>41</sup>.

Après cette réorganisation, l'Agence obtint des résultats, peut-être pas ceux escomptés au départ mais elle put attirer tant des candidats à l'immigration agricole – même s'ils furent minoritaires - qu'à l'immigration industrielle. Voici des chiffres qui l'attestent, présentés par Nicolás Vega en 1896 puis corroborés par Jean-Pierre Blancpain :

Période		1882-1897
Immigrants		35 528
Immigration agricole		8 097
Immigration industrielle		27 431
Nationalités	Allemands	2 264
	Français	8 383
	Suisses	3 044
	Espagnols	10 561
	Italiens	7 664
	Britanniques	2 431

<sup>41</sup> M.R. STABILI, *Op. cit.*, p. 190.

Pour la période 1882-1907 et en croisant diverses sources, Jean-Pierre Blancpain obtient le nombre de 48 858 immigrants<sup>42</sup>. Cependant et comme Nicolás Vega l'exposa dans son rapport au ministère des Relations Extérieures, il eut avec l'Agence Générale de Colonisation et Immigration beaucoup de difficultés à trouver des candidats à l'émigration, le Chili se montrant peu attractif avec des salaires trop bas, et une faible valeur du peso, la monnaie nationale.

La guerre civile de 1891 et la réorganisation politique qui s'ensuivit firent que le programme d'immigration fut quelque peu abandonné. Il fut repris en 1895 avec la promulgation d'un « Règlement de l'Immigration » qui, entre autres dispositions, chargeait la *Sociedad de Fomento Fabril* (SOFOFA) de la coordination de l'immigration industrielle dans l'intérieur du pays d'une part et d'indiquer à l'Agence européenne les secteurs industriels qui avaient le plus de besoins pour se développer d'autre part. En 1904, l'Agence Générale de Colonisation et Immigration pour l'Europe fut définitivement fermée, marquant ainsi la volonté délibérée du gouvernement de ne plus être un agent actif de l'immigration. Par la suite deux autres Agences pour l'immigration seront créées mais elles n'auront qu'une activité très réduite eu égard aux conditions strictes imposées aux candidats à l'immigration par l'Etat chilien.

On peut cependant apporter quelques réserves à la bonne gestion de la politique de colonisation du gouvernement chilien si l'on s'en réfère à des rapports émis par l'ambassade de France à Santiago du Chili. La légation française a mis plusieurs fois en garde le ministère des Affaires Étrangères sur les conditions d'envoi des colons français dans les provinces australes du Chili. En voici un extrait :

Les différentes communications qui ont été adressées au Département par la Légation sur la situation précaire de nos compatriotes dans les provinces du sud du Chili ont permis à Votre Excellence de se faire une appréciation exacte des circonstances malheureuses où ils se trouvent.

On ne saurait en voir une meilleure preuve que dans les demandes continuelles et nombreuses de concessions de terres en Algérie que j'ai transmises à Votre Excellence. Ces pétitions émanaient toutes de gens qui après avoir passé plus de quinze ans au Chili et parvenu par un travail opiniâtre et sans répit à se libérer du fisc chilien des obligations et des sommes relativement importantes dont ils devenaient débiteurs le jour de la signature de leur contrat d'émigration, renoncent à une lutte qu'ils ne peuvent plus soutenir contre les intempéries, les brigandages, les rapines et les vols dont ils sont

---

<sup>42</sup> J.-P. BLANCPAIN, *Francia y los Franceses en Chile (1700-1980)*, Santiago de Chile : Hachette, 1987, p. 195.



victimes sans que les autorités chiliennes interviennent fort utilement en leur faveur car les agents subalternes de la colonisation les considèrent comme leur souffre-douleur<sup>43</sup>.

Le diplomate poursuit en rappelant les sommes importantes engagées par le gouvernement français pour rapatrier les colons français se trouvant dans une situation délicate et qui en ont fait la demande et met en garde contre les conditions d'envoi de nouveaux émigrants par un agent français :

Les régions laissées à M. Colson par le gouvernement chilien se composent uniquement de terres recouvertes entièrement par la forêt vierge et où malgré les assurances et les affirmations des services de la colonisation aucune route, ni aucun défrichement n'a été effectué.

Les réserves émises par les fonctionnaires français en poste au Chili étaient, semble-t-il, partagées par d'autres représentations diplomatiques comme celle de Suisse et d'Allemagne. Les propos du consul général suisse demandant à son homologue français de s'associer à une démarche visant à protéger les colons étrangers l'attestent :

J'estime que la situation des colons au sud du Chili n'est pas favorable et j'attache une grande importance à cette affaire car je crois que s'il était possible de se mettre d'accord pour donner une réponse uniforme en ce sens au ministère des Affaires Étrangères, on induirait le gouvernement du pays à se préoccuper davantage de l'amélioration du service de la police des colonies, en bénéfice des colons étrangers en général<sup>44</sup>.

### 3.2. L'abandon des politiques migratoires au XX<sup>e</sup> siècle

Plusieurs rapports de l'ambassade de France de Santiago au ministère des Affaires Étrangères du début du XX<sup>e</sup> siècle vont dans le même sens, celui d'une mise en garde contre les conditions d'émigration au Chili, jugeant l'organisation du service d'immigration défectueuse, la vie trop chère, les délais d'obtention des titres de propriété trop longs, les conditions de travail peu idoines et les salaires insuffisants. Ils signalent également un grand nombre de colons

---

<sup>43</sup> CADN- Ambassade de Santiago du Chili - Carton 29 : Colonisation et immigration de Français – Démographie et conditions de vie – Immigration - Projet de déplacement dans les centres de colonisation français et d'examen des nouveaux territoires ouverts aux émigrants européens (28 janvier 1902).

<sup>44</sup> CADN- Ambassade de Santiago du Chili - Carton 29 : Colonisation et immigration de Français – Démographie et conditions de vie – Immigration – Lettre du consul général de Suisse pour la sécurité des colons étrangers (28 mai 1901).

français installés au Chili qui ont émigré ensuite en Argentine en raison de leur mauvaise situation ou qui ont demandé un rapatriement en France, occasionnant ainsi des frais importants au poste consulaire. Après plusieurs dépêches en ce sens transmises en 1906 et 1907 par M. Desprez, l'ambassadeur de France à Santiago du Chili au ministère des Affaires Étrangères, alarmé par la situation dépeinte, le président du Conseil, Georges Clémenceau, répondit en ces termes :

Vous avez bien voulu, à diverses reprises, me faire part des renseignements que vous avait transmis M. le Ministre de France à Santiago, au sujet des conditions défavorables dans lesquelles s'effectue l'immigration au Chili.

Un premier rapport de M. Desprez que vous m'avez communiqué, le 6 juin 1906, signale les plaintes dont la Légation est souvent saisie de la part de Français qui éprouvent à leur arrivée ou pendant leur séjour au Chili des déceptions de toutes sortes.

Le 28 décembre suivant, vous m'avez fait connaître que, si par suite du manque de main-d'œuvre à Valparaiso, détruite en partie par le tremblement de terre, le salaire des ouvriers du bâtiment s'est, en réalité, accru dans cette ville, il serait bon d'observer, d'autre part, que l'ouvrier venant d'Europe devra compter, en admettant même que le taux du salaire exceptionnellement élevé se maintienne avec la cherté de l'existence au Chili, que l'on eut estimé au double de ce qu'elle coûte en France.

Le 1<sup>er</sup> mars 1907, vous m'avez fait parvenir copie d'une seconde lettre de M. le Ministre de la République à Santiago rendant compte des incidents survenus à Valparaiso à l'arrivée dans ce port d'émigrants français et espagnols qui ont été complètement délaissés par le service de la colonisation chargé de les loger momentanément et de leur assurer du travail.

A ce propos, M. Desprez déclare que le Chili n'offre encore aucune organisation sérieuse au point de vue de la colonisation. Ce pays manque de bras, dit-il, mais les travailleurs européens qui vont y chercher un sort meilleur n'y trouvent, immédiatement, ni direction, ni emploi.

Plus tard, ils sont exposés à toutes sortes de déboires et s'y trouvent en butte aux vexations des ouvriers indigènes animés des sentiments les plus hostiles contre les étrangers.

D'autre part, le Gouvernement chilien n'accorde plus aujourd'hui de concession aux nouveaux arrivants et d'anciens colons français établis dans le Sud depuis longtemps, munis, en outre de titres authentiques, ont été dépossédés par les agents du fisc. [...]

Or, ajoute M. Desprez, jamais la situation économique du Chili n'a été plus mauvaise ni plus incertaine.

A la date du 7 janvier dernier, M. le Ministre de France à Santiago émettait l'avis qu'il conviendrait d'exercer une surveillance très sévère sur les agences d'émigration recrutant

à destination du Chili et de les obliger à garantir l'exécution des contrats qu'elles font signer à nos compatriotes trop crédules. [...]

Je vous serais donc obligé, étant données les circonstances actuelles de vouloir bien examiner s'il ne serait pas opportun de prémunir mes compatriotes contre les promesses fallacieuses ou tout au moins exagérées qui leur sont faites pour les déterminer à émigrer vers le Chili.

J'incline à penser, a priori, qu'une interdiction absolue de recruter des émigrants pour le Chili serait, en l'état, excessive et susceptible, peut-être, de soulever certaines critiques de la part de votre Département.

Mais j'estime par contre, qu'il n'y aurait que des avantages à signaler aux intéressés, par la voie d'une circulaire que les Préfets publieraient dans le Recueil des Actes Administratifs, le peu de chance de succès que présente, en ce moment, l'immigration au Chili et les périls certains qu'elle réserverait aux ouvriers français<sup>45</sup>.

Pour ce qui est de la gestion de sa politique de colonisation, Harris Bucher affirme que le gouvernement chilien a dépensé des sommes importantes pour l'achat des terres destinées aux colons ainsi que pour le transport et l'installation matérielle de ces derniers sur leurs concessions. Les sommes avancées aux colons devaient être rendues dans des délais fixés dans les diverses lois et décrets de colonisation mais le gouvernement chilien n'aurait récupéré qu'un pourcentage infime des fonds avancés. Plusieurs motions furent votées au Parlement chilien pour accorder des délais supplémentaires et même annuler la dette des colons qui tardaient trop à rembourser<sup>46</sup>.

L'expérience avait démontré que le Chili n'était pas prêt à recevoir un afflux soudain d'immigrants. Le tremblement de terre dévastateur de 1906 avait provoqué une hausse sensible des salaires qui stimula l'immigration mais ils revinrent rapidement à leur niveau habituel provoquant un mécontentement parmi les immigrants. Le besoin en main d'œuvre était malgré tout criant dans l'agriculture, l'industrie et les mines sans que le gouvernement autorise des arrivées massives ; ainsi en 1909 ne comptait-on que 3 098 entrées dans le pays<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> CADN- Ambassade de Santiago du Chili - Carton 29 : Colonisation et immigration de Français – Démographie et conditions de vie – Immigration – Au sujet des mesures à prendre pour dissuader les Français d'émigrer au Chili (16 août 1907).

<sup>46</sup> G. HARRIS BUCHER, *Op.cit.* p. 173-176.

<sup>47</sup> Archivo Nacional Santiago de Chile – Fondo: Memoria del Ministerio de Relaciones Exteriores – Memoria de Relaciones Exteriores - Año 1910 – Volumen 176.

La question de l'immigration libre ou dirigée par l'Etat n'ayant jamais constitué une priorité dans l'histoire nationale, le Chili dut l'essentiel de son développement démographique à la croissance naturelle. Numériquement très limitée (environ 48 000 arrivées entre 1882 et 1906), l'immigration européenne fut contrebalancée par des départs de Chiliens allant travailler dans la Patagonie argentine. Le Chili fut durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle un pays expulseur de population et le nombre de Chiliens émigrés a toujours été supérieur à la population étrangère installée dans le pays<sup>48</sup>. La croissance démographique fut donc particulièrement lente si on la compare à l'évolution spectaculaire de ses voisins. De 1901 à 1912, le Chili voit sa population augmenter de 390 000 habitants, passant de 3 110 000 à 3 500 000 habitants, soit une croissance de 12,5 %. Dans le même temps, la population uruguayenne augmentait de 45 %, la brésilienne de 70 % et l'Argentine de 120 % (elle est passée de 3 955 000 à près de 9 millions d'habitants). Même les pays andins – Colombie, Équateur et Pérou – ont connu des pourcentages d'évolution bien supérieurs à ceux du Chili : respectivement 36,8 %, 24,6 % et 26,1 %. Le Chili comptait 1 600 000 habitants en 1860, soit 400 000 habitants de plus que l'Argentine ; en 1912, le rapport était de un à trois en faveur de cette dernière<sup>49</sup>.

On peut s'interroger sur cette différence d'attitude face à l'immigration pour des pays si proches géographiquement et avec la même nécessité impérieuse de peuplement après l'accession à l'indépendance. Voici la réponse qu'apportait en 1937, l'ambassadeur de France à Santiago du Chili dans un rapport sur la population chilienne adressé au ministre des Affaires Étrangères :

La raison de l'attitude chilienne peut être trouvée dans la prospérité même qui a suivi la guerre victorieuse du Pacifique et l'acquisition par le Chili de la totalité des gisements de nitrate. Consciemment ou non, les Chiliens ont craint, en laissant entrer trop d'étrangers, d'avoir à partager leurs richesses, n'ont pas compris que ces étrangers créeraient des richesses nouvelles. Peut-être, il est vrai, ont-ils craint aussi, sous-estimant la remarquable puissance d'assimilation de leur pays, d'altérer la « pureté de la race » dont ils sont fiers. [...] Hypnotisé par le nitrate, le Chili avait crû inutile de développer ses autres ressources naturelles. Satisfait, riche, jaloux de conserver « la pureté de la

---

<sup>48</sup> G. HARRIS BUCHER, *Op.cit.* p. 185.

<sup>49</sup> J.P. BLANCPAIN, *Op.cit.* p. 190.

race », il avait le plus souvent fermé systématiquement sa porte aux immigrants et laissé en friche de vastes étendues<sup>50</sup>.

Dans une autre mesure, Jean-Pierre Blancpain souligne les questionnements sur la définition de l'étranger dans la communauté nationale chilienne :

¿A quién debe considerarse extranjero en Chile? Desde un punto de vista legal, la respuesta es simple: a todos aquellos que, residiendo en Chile, no tienen la nacionalidad chilena. Pero desde un punto de vista práctico, y en lengua corriente, las cosas son menos tajantes. Un español, nacido en España y habiendo conservado su nacionalidad de origen, es pronto considerado como chileno y goza, además, de derechos cívicos. Por el contrario, un descendiente de inmigrantes británicos, aunque tenga la nacionalidad chilena, está de hecho, más o menos asimilado a la colonia británica cuyas maneras de vivir comparte. Los verdaderos extranjeros son los que han conservado su lengua y mantenido estrechas relaciones sociales con sus compatriotas de origen<sup>51</sup>.

#### 4. Cuba : une politique migratoire soumise aux soubresauts des événements internationaux

C'est à partir de la conquête et de la colonisation du continent américain que les processus migratoires ont été les plus significatifs. Une première étape fut l'arrivée d'Européens avec, à leur tête, les Espagnols et les Portugais : ils déversèrent en Amérique une grande partie de leurs excédents démographiques depuis le Río de la Plata au sud jusqu'à la Californie à l'ouest et les Caraïbes au nord. Puis vinrent les Hollandais, les Anglais et les Français qui s'installèrent plutôt dans les terres du Nord et les Caraïbes.

À cette émigration d'origine européenne, il faut ajouter celle de deux continents qui ont eu une importance historique considérable : d'une part la population noire venant du continent africain et qui fit l'objet (du XVII<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) d'un immense commerce esclavagiste en direction des plantations du Brésil, du sud des Etats-Unis et de plusieurs îles des Caraïbes ; d'autre part, des populations venant d'Asie, et plus particulièrement de la Chine et qui affluèrent sur les côtes américaines du Pacifique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>50</sup> Colonisation et immigration de Français – Démographie et conditions de vie – Immigration - Étude la population chilienne (8 janvier 1937), Ambassade de Santiago du Chili - Carton 29, CADN.

<sup>51</sup> J.P. BLANCPAIN, *Op.cit.* p. 196.

L'impact démographique des composantes africaines et asiatiques sur la population cubaine a été beaucoup trop important pour qu'on ne s'y arrête pas : les émigrations européenne, africaine et asiatique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont liées puisque la première ne fut possible que parce que les autres s'étaient tariées.

#### 4.1. Immigrer à Cuba sous domination espagnole au XIX<sup>e</sup> siècle

Entre 1790 et 1837 se produisit à Cuba une vague d'immigration blanche (principalement des Français chassés d'Haïti par la rébellion des esclaves et des Espagnols fuyant les colonies soulevées d'Amérique du Sud) et une arrivée massive d'esclaves africains qui participa de la forte croissance démographique de l'île.

À partir de 1830, on assiste à une chute de la croissance démographique si on la compare à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, si la traite des esclaves avait été interdite à Cuba en 1817, elle se poursuivait de façon moindre et clandestine et le nombre d'Espagnols (des Iles Canaries notamment) et de Nord-américains s'étiola par rapport aux décennies précédentes.

La baisse de l'immigration entre 1830 et 1870 est également due au manque d'attractivité. A cette époque, l'économie cubaine était fondée sur l'agriculture commerciale avec un système de concentration de type agraire ou industrielle qui réduisait les possibilités d'occupation des terres pour l'immigrant blanc.

À partir de 1840, sous la pression internationale en faveur d'une suppression totale de l'esclavage (et à la suite d'un premier essai d'émancipation des esclaves réprimé violemment en 1843-1844), les autorités coloniales commencèrent à songer à une véritable politique migratoire pour fournir de la main-d'œuvre salariée à l'agriculture intensive.

L'esclavage est devenu un frein à toute réforme pour essayer de porter l'industrie cubaine à la dimension des circonstances internationales. L'esclave, dont le rendement était médiocre, revenait cher et il était de plus en plus difficile de s'en procurer en raison de la pression internationale et des sommes qu'il fallait payer à des fonctionnaires corrompus pour introduire des esclaves clandestinement.

Le prix moyen d'un esclave entre 16 et 60 ans était en 1840 de 400 pesos. Vingt ans plus tard en 1860, il revenait à 1 000 pesos. Un esclave coûtait 70 pesos par an mais le prix d'achat était élevé et la mortalité assez importante. Un travailleur libre coûtait 140 pesos par an<sup>52</sup>.

On estime à 300 000 le nombre d'esclaves arrivés à Cuba entre 1820 et 1870, soit une moyenne de 6 000 par an. Favorables à l'abolition, les Anglais annonçaient les chiffres de 900 000 esclaves à Cuba (entre 15 000 et 20 000 introduits clandestinement par an). On considère qu'un million d'esclaves noirs ont été introduits à Cuba durant la période coloniale : la moitié le furent après 1817 et donc de manière clandestine.

L'immigration de travailleurs libres apparaissait donc comme le résultat d'un changement d'attitude dans la politique démographique. En 1839, 240 Canariens « *contratados* » arrivèrent à Puerto Príncipe<sup>53</sup>. Ils furent les premiers laboureurs destinés aux zones non sucrières. Les flux d'émigrants en provenance des Canaries n'allaient jamais cesser et cette communauté constitue le groupe le plus nombreux d'Espagnols émigrants au XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1853, Urbano Feijoo de Sotomayor eut l'idée d'introduire des Galiciens à Cuba pour résoudre la crise de l'esclavage. La Galice était alors la région d'Espagne qui fournissait le plus de candidats à l'émigration. Malgré les réticences des patrons qui ne voulaient pas accepter de travailleurs sous un régime « *en que no se podía imponer castigo alguno sin la intervención judicial, ni obligarlos a trabajar en las altas horas del día*<sup>54</sup> », Feijoo constitua une compagnie colonisatrice et engagea des centaines de Galiciens, leur assurant le voyage, de quoi se vêtir et des conditions acceptables pour s'installer dans leur pays d'accueil. Mais le projet avorta pour diverses raisons et la compagnie de Feijoo fit faillite.

Le décret du 22 mars 1854 établissait un délai de deux ans pendant lequel on pourrait introduire des colons blancs, des Indiens du Yucatán et des Chinois. Il est difficile d'estimer le nombre d'Indiens introduits à Cuba durant les douze années que dura le trafic (1849-1861) mais il se situe environ entre 1 000 et 2 000 individus.

La traite d'esclaves chinois débuta en 1847 et dura jusqu'en 1880. 150 000 "coolies" émigrèrent à Cuba durant cette période. Même si leurs qualités professionnelles étaient

---

<sup>52</sup> J. LE RIVEREND, *Historia Económica de Cuba*, La Habana : Ed. Pueblo y Educación, 1974, p. 339.

<sup>53</sup> Puerto Príncipe est le premier nom qui fut donné à la ville cubaine de Camagüey.

<sup>54</sup> J. LE RIVEREND, *Ibid.*, p. 342.

reconnues, ils furent traités comme de véritables esclaves : ils voyageaient dans les pires conditions (10 % d'entre eux mouraient en moyenne pendant la traversée), étaient vendus entre 150 et 400 pesos et percevaient des bas salaires (4 pesos par mois au lieu des 8 annoncés).

Le recensement de 1846 fit apparaître une baisse de l'ordre de 100 000 habitants par rapport à 1841. Un nouveau recensement eut lieu en 1861. La population se répartissait de la manière suivante :

**Tableau 1. Composition de la population cubaine**

POPULATION	1827	1841	1861
Blancs	44 %	42 %	57 %
Libres « de couleur »	15 %	15 %	16 %
Esclaves	41 %	43 %	27 %

Source : J. Le Riverend, *Historia Económica de Cuba*, La Habana, Ed. Pueblo y Educación, 1974, p. 321.

En 1861, la population à Cuba s'élevait à 1 396 530 habitants. La majorité (793 484) étaient des résidents espagnols, « criollos<sup>55</sup> » et les étrangers ne représentaient que 7 % de la population libre. Les Espagnols dits « d'outre-mer » ne représentaient qu'une faible proportion des habitants blancs : ils étaient 69 917 en 1855 (dont près de 25 000 Canariens qui constituaient l'immigration de base dans la formation démographique de Cuba depuis le XVII<sup>e</sup> siècle).

Dans les années 1857, 1858 et 1859, les immigrants espagnols qui arrivaient dans le pays ne dépassaient pas les 6 000 par an. Ils étaient plus nombreux si l'on tient compte des soldats qui, en général, ne restaient pas dans le pays. De 1850 à 1859, le mouvement total d'immigrants est de 25 000 soldats et résidents et 15 000 résidents temporaires.

À cette période, les étrangers formaient un groupe de 85 000 habitants parmi lesquels les Hispano-américains, les Français et les Nord-américains représentaient les trois-quarts du total. Ils étaient hautement spécialisés (ingénieurs des chemins de fer, agronomes, commerçants, administrateurs ou bien réfugiés politiques).

<sup>55</sup> Les Espagnols « criollos » sont bien entendu les Cubains, par opposition aux espagnols « de ultramar » qui étaient les immigrants.



Parmi les immigrants espagnols, on trouvait toutes les catégories socio-professionnelles. Les Catalans constituaient un groupe qui se consacrait au commerce alors que les Canariens s'occupaient généralement de la petite agriculture. Le reste était composé de fonctionnaires et d'employés dans le commerce.

La guerre des Dix Ans (1868-1878) allait accélérer le processus d'abolition de l'esclavage. La période suivante allant jusqu'à l'indépendance en 1898 et l'avènement de la République en 1902, allait permettre l'instauration du régime du travail salarié, changement de type social et politique fondamental.

La loi du 13 février 1880 déclara l'abolition de l'esclavage (on comptait encore 150 000 esclaves à cette date). Un nouveau régime de travail fut instauré et certaines zones sucrières commencèrent à manquer de main-d'œuvre car les salaires étaient inégaux selon les régions et les travailleurs n'hésitaient pas à user de cette nouvelle liberté de déplacement qui leur était offerte. Il fallut encore avoir recours à l'immigration pour rechercher des « braceros<sup>56</sup> ».

L'immigration restait la solution salutaire aux problèmes démographiques que connaissait le pays dans cette deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 2. Population à Cuba (1861-1899)**

Recensement	Population	Solde par rapport au recensement antérieur	Pourcentage de variation annuelle
1861	1 396 530	388 906	+ 1,8 %
1877	1 509 291	112 761	+ 0,1 %
1887	1 631 687	122 396	+ 0,8 %
1899	1 572 797	- 59 842	- 0,3 %

*Source* : J. Le Riverend, *Op.cit.*, p. 491.

Pour la période 1861-1877, on note un ralentissement de la croissance dû principalement à la Guerre des Dix Ans. De 1887 à 1899, la population diminue à cause des ravages provoqués par la guerre d'indépendance (1895-1898). Cependant, entre 1877 et 1887, on assiste à une augmentation du rythme de croissance en raison de l'abolition de l'esclavage et de l'immigration constante.

<sup>56</sup> Bracero : dérivé du mot espagnol « brazo » pour désigner le manœuvre.

En ce qui concerne le cadre législatif de Cuba en matière d'immigration, il faut insister sur un élément fondamental, à savoir qu'il s'agissait d'une colonie espagnole tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, de sorte que les lois sur l'immigration, en plus de provenir d'Europe, sont imbriquées non pas dans la même idée de renforcement de la population qu'en Argentine ou en Uruguay, mais dans des justifications pleinement colonialistes, comme l'idée de « blanchir » et d'« espagnoliser » l'île. Il s'agissait d'éviter une nation majoritairement noire (comme a pu la connaître Haïti) et assurer la permanence de l'île sous la domination espagnole en contrecarrant la montée de l'indépendance parmi l'élément créole.

#### 4.2. L'immigration dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle

L'immigration fut un facteur décisif du développement démographique de Cuba durant l'ère républicaine. La Loi d'Immigration et de Colonisation du 12 juin 1906 créa un fonds d'un million de pesos afin d'inciter des familles d'émigrants à s'établir à Cuba et importer des travailleurs journaliers. Des émigrants arrivèrent de toute l'Europe mais les Antillais étaient privilégiés car les salaires qui leur étaient versés étaient inférieurs à la normale.

Ainsi de 1913 à 1933, 100 000 Haïtiens et 35 000 Jamaïcains vinrent travailler principalement dans les centrales sucrières.

Durant trois décennies, l'Espagne enverra son excédent de population vers l'Amérique, et Cuba en particulier. Attirés par le développement économique de Cuba à partir de 1910, les Espagnols se dirigent vers les nouvelles zones rurales en exploitation.

Durant cette période, les Espagnols émigrèrent surtout en Argentine (71,7 %), puis à Cuba (21,7 %) et le reste prenait la direction des autres états d'Amérique (9,3 %)<sup>57</sup>.

À Cuba, les émigrants trouvaient du travail dans l'agriculture, les mines et la construction des chemins de fer. Autant de métiers difficiles qui nécessitaient une solide constitution physique pour supporter les dures conditions climatiques. 93,1 % des émigrants avaient donc entre 14 et 45 ans ; 83 % étaient célibataires et 79 % savaient lire et écrire<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> M. PÉREZ DIONISIO, *La inmigración hispana y su incidencia en la región de Santiago de Cuba: 1902-1932*, Santiago de Cuba : Universidad de Oriente, 1999, p. 20.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 29.

Ces émigrants travaillaient pour 76 % d'entre eux dans le secteur primaire à leur départ d'Espagne (59 % étaient des journaliers et 17 % des laboureurs). Une fois installés à Cuba il se produisait un changement puisque la majorité d'entre eux travaillaient dans le commerce (ils tenaient des épicerie, les « bodegas », les cafeterias ou autres bars). Selon M. Pérez, 50 % des commerces textiles, des restaurants et hôtels, 30 % des épicerie, des cafés et 10 % des entrepôts, usines, compagnies et entreprises appartenaient à des Espagnols<sup>59</sup>.

Plusieurs raisons sont à invoquer pour expliquer le choix de l'émigration par les Espagnols : la guerre au Maroc (le gouvernement espagnol devait attirer l'attention de l'opinion publique sur un problème extérieur afin de faire oublier le désastre de 1898 avec la perte de Cuba et des Philippines) ; il fallait également relever le prestige de l'armée après la défaite subie. Le Traité d'Algesiras en 1906 et 1912 attribua à l'Espagne le Protectorat du Maroc avec possibilité d'y intervenir (1909-1927). L'envoi de troupes françaises dans la région et l'attaque des ouvriers de la compagnie espagnole de Roghi par des guérilleros furent le déclencheur d'une guerre qui entraîna en Espagne un déficit démographique. Le peuple espagnol réclamait la paix et était opposé à l'envoi de troupes : beaucoup virent dans l'émigration la possibilité d'échapper au service militaire et à la guerre au Maroc<sup>60</sup>. Des 36 254 personnes qui émigrèrent durant ce conflit, 15 460 prirent la direction de Cuba. En 1913, 220 390 Espagnols émigrèrent, dont 37 544 à Cuba<sup>61</sup>.

Un autre facteur qui accéléra l'émigration espagnole fut la propagande réalisée à travers les compagnies maritimes, les « ganchos » (agents d'émigration), la presse et les émigrants eux-mêmes. Les agents d'émigration sillonnaient les villages en quête de candidats et les trompaient en leur parlant des mulâtresses, du rhum, du prix de la traversée, du logement au port

<sup>59</sup> M. PÉREZ DIONISIO, *Op. cit.*, p. 41, citant J.M. Alvarez Acevedo, *La Colonia Española en la Economía Cubana*, La Habana : 1936.

<sup>60</sup> Concernant cet épisode, on pourra consulter les ouvrages suivants se référant aux événements de la Semana Trágica de Barcelona en 1909 :

Culla i Clarà (Joan B.), « La semana trágica y la caída de Maura », in Miguel Ángel Bastenier y Vicente Verdú, *Protagonistas del siglo XX*, Madrid : Diario El País, 1999, p. 70-71 ; 73. ; García Rodríguez (José Carlos), *¿Arde Barcelona? La Semana Trágica, la Prensa y la caída de Maura*, Astorga (León) : Editorial Akron, 2010. ; Martín Corrales (Eloy) (ed.), *Semana Trágica. Entre las barricadas de Barcelona y el Barranco del Lobo*, Barcelona : Edicions Bellaterra, 2011.

<sup>61</sup> M. PÉREZ DIONISIO, *Op. Cit.*, p. 3, citant C. Naranjo Orovio, *Cuba vista por el emigrante español en la Isla: 1900-1959*, Madrid : Consejo Superior de Estudios Históricos, 1987, p. 21.

d'embarquement, des conditions de voyage et bien évidemment de ce qu'ils trouveraient à leur arrivée.

La langue fut un autre facteur attrayant pour les émigrants espagnols car elle leur permettait de s'adapter plus facilement à la nouvelle société<sup>62</sup>. La tradition, l'existence de liens familiaux avec Cuba et les relations de parenté firent de cette émigration l'un des principaux mouvements migratoires du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Des dispositions légales favorisèrent également ce flux. Une première loi (21 décembre 1907) reconnaissait à tout Espagnol le droit d'émigrer. Le Décret Royal du 2 septembre 1916 précisait que le seul document exigé pour émigrer serait la carte d'identité. Parallèlement, une législation plus souple favorisa l'immigration à Cuba. Elle fut pondérée en 1902 par la première loi d'immigration qui interdisait l'immigration chinoise ainsi que l'embauche massive organisée pour éviter que n'afflue vers l'île une main d'œuvre trop bon marché. Nous avons évoqué la loi de juillet 1906 qui fut adoptée sous la pression des grandes corporations nord-américaines de sucre afin de leur permettre d'employer plus de travailleurs.

Les lois sur l'immigration répondaient, non seulement à un souci d'accompagnement de la croissance de l'économie cubaine mais également aux souhaits de l'élite cubaine qui voulait empêcher que le pays ne soit dominé par la population noire. La peur de « l'africanisation de Cuba » était toujours présente en ce début de siècle. Lorsque la première guerre mondiale éclata, Cuba devint le premier fournisseur en sucre des pays belligérants et la législation sur l'immigration devint encore plus tolérante.

La guerre d'indépendance, déjà évoquée, avait causé de grosses pertes dans la population cubaine : entre 1896 et 1898, on enregistra 287 000 décès dont seulement 90 000 de non combattants<sup>63</sup>.

Le recensement de 1907 enregistra une croissance de la population à Cuba : on passait de 1 527 797 habitants en 1899 à 2 048 980 en 1907. Cette évolution est due non seulement aux mesures sanitaires adoptées par le Gouvernement interventionniste nord-américain mais aussi

---

<sup>62</sup> Ce facteur est également déterminant pour l'autre grande destination des émigrants espagnols, l'Argentine ; il s'agit de l'une des raisons communément avancées pour expliquer le faible nombre d'émigrants espagnols aux États-Unis. Mais plus que la langue, c'est l'existence de tout un système de relations antérieur qui explique la préférence pour l'Argentine, Cuba et les pays d'Amérique latine en général, anciennes colonies espagnoles.

<sup>63</sup> J. LE RIVEREND, *Op.cit.*, p. 563.

à une forte vague d'immigration. Celle-ci, fut-elle temporaire (inmigración « golondrina ») ou permanente, contribua à résoudre les problèmes de main-d'œuvre dans la construction et l'installation de nouvelles centrales sucrières et constitua un facteur déterminant dans la croissance démographique.

Signalons que lorsque la paix fut signée en 1898, beaucoup d'Espagnols résidant à Cuba fuirent les lendemains difficiles de la guerre et le chômage qu'elle avait généré. Beaucoup s'embarquèrent avec les troupes espagnoles vaincues par crainte de représailles. Parmi les Espagnols qui restèrent, 20 478 possédaient la citoyenneté espagnole et 175 811 étaient en attente de leur nouvelle citoyenneté (en vertu de l'article IX du Traité de Paris qui mit un terme au conflit, les émigrants pouvaient opter pour la nationalité cubaine). Et de toute façon, un autre effet des clauses du Traité de Paris était un certain avantage exceptionnel pour les Espagnols qui continuaient à vivre sur l'île, même s'ils conservaient leur nationalité d'origine.

Au total, pour la période 1902-1913, ce sont 400 191 immigrants qui auront rejoint Cuba dont 325 699 Espagnols (81,3 % du total)<sup>64</sup>.

Facteur externe, la première guerre mondiale accéléra le processus d'émigration vers Cuba voué aux centrales sucrières de la partie orientale de l'île. Le conflit porta un coup sévère aux producteurs de sucre de betterave européens et Cuba fut le seul pays capable d'augmenter sa production sucrière pendant les années de guerre. De nombreuses centrales furent construites durant ces années grâce à des capitaux étrangers (en majorité nord-américains) ; en voulant semer davantage de canne à sucre les dernières forêts cubaines furent détruites. Le gouvernement de Menocal autorisa la United Fruit Company à introduire à nouveau de la main d'œuvre originaire d'Haïti et on stimula davantage l'immigration « blanche ».

Pour permettre les récoltes de canne de la période 1914-1918, on autorisa l'entrée de 108 245 immigrants (59,7 % venaient d'Espagne, 26,7 % de Jamaïque, Haïti et Puerto Rico, 5,4 % des États-Unis et 8,2 % d'autres pays).

---

<sup>64</sup> F. IGLESIAS GARCÍA, « Características de la Inmigración Española en Cuba (1904-1930) », *Economía y Desarrollo*, marzo-abril 1988, n°2, p. 82.

Durant les années qui suivirent la fin de la guerre (1919-1923), 415 111 immigrants arrivèrent à Cuba (52 % venaient d'Espagne, 33,1 % de Jamaïque, Haïti et Puerto Rico, 1,8 % des États-Unis et 10,6 % d'autres pays<sup>65</sup>.

L'assouplissement de la législation sur l'immigration permit une entrée massive d'immigrants. Un décret en date du 13 novembre 1915 déclarait illégale l'immigration chinoise mais établissait un certain nombre d'exceptions qui furent interprétées comme une autorisation de cette pratique. La loi du 3 août 1917 permettait l'entrée de tout journalier et travailleur jusqu'à deux années après la fin du conflit mondial. Elle ne fut pas respectée et cette émigration se poursuivit bien au-delà du délai stipulé.

Entre 1914 et 1915 plus de 150 000 immigrants antillais débarquèrent sur les côtes orientales de Cuba. Ils présentaient l'avantage d'être peu conflictuels car ils ne connaissaient pas la langue du pays, appartenaient à une autre culture et n'étaient pas intégrés aux mouvements ouvriers ou syndicaux. Le port de La Havane était celui qui accueillait le plus d'émigrants (67 % du total à cette époque), puis venait celui de Santiago de Cuba (30 % du total). Les statistiques font apparaître une immigration de 408 075 individus pour la période allant de 1917 à 1921<sup>66</sup> sans prendre en compte l'immigration clandestine.

L'embellie de l'économie cubaine durant la première guerre mondiale fit place à une période de crise (1920-1921) qui engendra une dépendance de plus en plus nette vis-à-vis des États-Unis. La plupart des centrales sucrières du pays furent vendues à des compagnies nord-américaines. Beaucoup d'immigrants se retrouvèrent sans emploi et durent retourner en Espagne. Les autres reçurent l'appui des associations d'émigrants espagnols ainsi que des dons effectués par des compagnies cubaines ou des particuliers. Il fut demandé aux autorités espagnoles de stopper l'émigration en direction de Cuba et en juillet 1923, le gouvernement espagnol dégagea un fonds extraordinaire de 1 418 985 pesetas afin de financer les dépenses de rapatriement des Espagnols<sup>67</sup>. Les compagnies maritimes acceptèrent de leur côté de transporter des passagers à moitié prix.

---

<sup>65</sup> M. PÉREZ DIONISIO, *Op. cit.*, p. 50.

<sup>66</sup> F. IGLESIAS GARCÍA, *Op. cit.*, p. 94-96.

<sup>67</sup> C. NARANJO OROVIO, *Del campo a la bodega: recuerdos de Gallegos en Cuba (siglo XX)*, A Coruña : Ed. Do Castro, 1988, p. 221.

Malgré la crise, l'immigration ne cessa pas ; elle ne fit que décroître. Entre 1921 et 1927, on enregistra une baisse de 27 % du nombre des entrées.

La crise de 1929 eut également des répercussions à Cuba et il fallut à nouveau rapatrier des milliers d'Espagnols qui se retrouvèrent au chômage. Dans le même temps, se produisit un exode massif de paysans vers les villes.

En 1933, un gouvernement révolutionnaire provisoire prit le pouvoir et la première mesure qu'il adopta fut le décret du 19 octobre 1933 qui obligeait tous les étrangers sans emploi et sans ressources à regagner leur pays d'origine.

Le 8 novembre de la même année fut promulguée la loi décret de Nationalisation du Travail (appelée « Ley del 50 % ») qui stipulait que la moitié du personnel des entreprises industrielles, commerciales et agricoles devait être d'origine cubaine à l'exception des gérants et techniciens que l'on ne pouvait remplacer. Beaucoup d'étrangers durent quitter le pays, d'autres se firent citoyens cubains ou prirent le statut d'associé de l'entreprise qui les employait afin de ne pas être lésés par la loi.

Les étrangers qui ne prirent pas la nationalité cubaine furent obligés de s'inscrire comme résidents étrangers et d'être en possession d'une carte d'identité pour étrangers qu'ils renouvelaient chaque année. Autant d'obstacles qui firent qu'à partir de 1933 l'émigration vers Cuba cessa progressivement.

Pour la période allant de 1912 à 1931, on a enregistré un total de 969 542 immigrants dont 522 545 Espagnols (53,89 % du total).

Durant ce premier tiers du siècle, comme nous l'avons vu, les immigrants qui s'installèrent à Cuba furent surtout des Espagnols. Ils étaient originaires de Galice (37 %), des Asturies (33 %), de Castille (15 %), de Catalogne et des Iles Baléares (5 %). Les Basques faisaient partie des régions qui fournirent le moins d'immigrants à Cuba même si la communauté basque était substantielle et surtout très active<sup>68</sup>.

---

<sup>68</sup> Pour compléter ce thème, on pourra consulter les ouvrages suivants :

Álvarez Acevedo (José Manuel), *La Colonia Española en la Economía Cubana*, La Habana : Ed. de Ucar, 1936, 255 p. ; Cortina (José Manuel), *El sistema legal de la inmigración en Cuba*, La Habana : Cultura, 1943, 15 p. ; Franco (José Luciano), *Comercio clandestino de esclavos*, Habana : Ciencias Sociales, 1985, 400 p. ; Guanche Pérez (Jesús), *España en la savia de Cuba*, La Habana : Ed. de Ciencias Sociales, 1999, 305 p. ; Iglesias García (Fe), « Características de la Inmigración Española en Cuba (1904-1930) », *Economía y Desarrollo*, marzo-abril 1988,

## 5. Mexique : un enjeu migratoire marginal

### 5.1. L'immigration, une politique publique annexe au XIX<sup>e</sup> siècle

Malgré une configuration, en termes de superficie, proche de celle de grands pays récepteurs de population que sont l'Argentine et les Etats-Unis, le Mexique, autre vaste pays du continent américain semble être resté à l'écart du grand mouvement migratoire de l'Europe vers l'Amérique. Le pays était avant l'arrivée des conquistadors très fortement peuplé d'Indiens qui furent ensuite décimés. On pouvait penser que le peuplement du Mexique serait le fruit d'une arrivée en masse d'immigrants espagnols mais ce ne fut pas le cas et la population augmenta grâce à la survie de communautés indigènes, au développement du métissage et à la croissance naturelle, la natalité dépassant la mortalité à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, un premier recensement commandé par le Vice-Roi Revillagigedo en 1790 faisait état d'une population totale de 4,5 millions d'habitants, dont 61 % d'Indiens, 38 % de métis et seulement 0,2 % de « criollos » et d'espagnols péninsulaires (soit 4 000 ou 5 000 éléments). Lors de l'accession à l'indépendance en 1821, le Mexique comptait 6,5 millions d'habitants dont à peine 10 000 Espagnols<sup>69</sup> non nés en Amérique.

---

n°2, p. 76-101. ; Irigoyen Artetxe (Alberto), *La Asociación Vasco-Navarra de Beneficencia de La Habana y otras entidades vasco-cubanas*, Vitoria/Gasteiz : Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, 2014. ; Labra y Martínez (Rafael María de), *Cuba como país de inmigración. Memoria*, Madrid : Tipografía de Alfredo Alonso, 1910, 47 p. ; Luciano Franco (José), *Comercio clandestino de esclavos*, La Habana: Ed. de Ciencias Sociales, 1980, 400 p. ; Luengo Teixidor (Félix), « Los vascos en Cuba a finales del siglo XIX », *Historia Contemporánea*, n° 19, 1999, p. 237-257. ; Monge Muley (Gerardo), *Españoles en Cuba*, Barcelona : Impr. Tipografía La Academia y Talleres Gráficos Hosten H., 1953, 671 p. ; Moreno Fraguinals (Manuel R.), *El ingenio : complejo económico social cubano del azúcar*, La Habana : Ed. de Ciencias Sociales, 1978, 3 vol. 350 p., 245 p., 270 p. ; Naranjo Orovio (Consuelo), « Hacia una sociedad moderna: inmigración y blanqueamiento », *Del Caribe*, 1996, n°25, p.54-62. ; Núñez Seixas (Xosé Manoel), « Inmigración y galleguismo en Cuba (1879-1936) », *Revista de Indias*, Vol. 53, n° 197, 1993, p. 53-98. ; Pichardo (Hortensia), *Documentos para la Historia de Cuba*, La Habana: Ed. Ciencias Sociales, 1971, t.2, 438 p. ; Ramos Martínez (Jon Ander), « La Asociación Vasco-Navarra de Beneficencia de La Habana (1877-1902) », *Sancho el Sabio*, n° 33, 2010, p. 97-115.

<sup>69</sup> C.E. LIDA, « La inmigración española en México: un modelo cualitativo » in *Cincuenta años de historia en México*, Alicia Hernández Chávez, Manuel Miño Grijalva (coord.), México : El Colegio de México, 1991, p. 201-203.



L'accession à l'indépendance de l'ancien vice-royaume de Nouvelle Espagne en 1821 supposa une redéfinition du statut de l'étranger. Ainsi par exemple, les Espagnols qui arrivaient après cette date étaient considérés comme étrangers et les entrées et sorties du pays allaient être contrôlées par l'établissement de passeports. La fondation de l'Etat mexicain favorisa également l'arrivée des étrangers, notamment grâce à une politique de libre commerce. En effet, des licences de commerce furent décernées à des maisons étrangères, traduisant en cela une volonté d'afficher une forme d'ouverture. Le pays restait néanmoins méfiant envers les étrangers et pratiquait le protectionnisme en imposant des droits de douanes élevés.

Même si les données chiffrées de l'époque sont rares et peu fiables en général, on peut affirmer que la présence étrangère resta également faible tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une prédominance logique de l'élément espagnol. On peut même affirmer que l'immigration reste un phénomène secondaire par rapport à l'émigration, le Mexique ayant été un pays pourvoyeur de population avec un solde migratoire négatif durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Ainsi, au milieu du siècle, un témoin de l'époque, Juan Nepomuceno Almonte, dénombra environ 7 700 étrangers à partir du contrôle des « cartas de seguridad » délivrées et fit ce commentaire :

Los extranjeros en México, comparados con su población, están en proporción de uno por cada mil habitantes.<sup>71</sup>

**Tableau 1. Population étrangère à Mexico (1793-1871)**

Année	Ciudad de México	Mexique	Espagnols	Anglais	Français	Allemands	Nord-américains	Total étrangers	Total population
1793	x								130 602
1813	x								123 907
1821		x	10 000						
1827		x	6 610	A 422 D 26	A 152 D 45	A 64 D 7	A 187 D 53		

<sup>70</sup> C.E. LIDA, « Inmigrantes españoles durante el Porfiriato : problemas y temas », *Historia Mexicana*, vol. XXXV, núm. 2, (oct.-dic. 1985), p. 227.

<sup>71</sup> M. RABADÁN FIGUEROA, *Propios y extraños: la presencia de los extranjeros en la vida de la ciudad de México, 1821-1860*, Universidad Autónoma del Estado de Morelos, 2006, p. 24.

Année	Ciudad de México	Mexique	Espagnols	Anglais	Français	Allemands	Nord-américains	Total étrangers	Total population
1828		x		A 402 D 61	A 251 D 41	A 26 D 14	A 185 D 58		
1828		x	5 000						
1829		x	3 500						
1829- 1871		x				1600			
1837- 1842			A 1 546						
1842	x		770	71	321	99	46	1 459	121 728
1848	x		996	88	532	117	27	2 066	78 164
1849		x			1 810 ChF				
1850		x	3 047 CdS	504 CdS	803 CdS	416 CdS	397 CdS	5 412	
1851		x		755					
1855		x	5 141 CdS						
1855		x	8 000						
1856		x	5 400						
1856		x			Entre 6 000 et 7 000				
1860		x			Entre 5 000 et 6 000				
1864	x								129 802

A = arrivées ; D = départs ; ChF = chefs de famille ; CdS = cartas de seguridad

Source : M. RABADÁN FIGUEROA, *Op. Cit.*, p. 248-251.

Plusieurs lois réglementant l'immigration (Ley de Extranjería) ont été adoptées au Mexique après l'avènement de l'indépendance du pays.

Le décret du 5 juin 1826 instaura l'obligation pour les étrangers de posséder un type de passeport que l'on appellerait par la suite « carta de seguridad » :

A este efecto, en llegando a esta capital, se presentarán a su respectiva legación, de la que tomarán un certificado que acredite ser el extranjero ciudadano o súbdito de la

nación a que la legación pertenece, y tener capital o industria de qué subsistir, a fin de que se les conceda por el supremo gobierno pasaporte por un año para transitar libre y seguramente por toda la federación. (Decreto 5 de junio de 1826)<sup>72</sup>

L'obtention de la « carta de seguridad » obligeait l'étranger à entreprendre de longues démarches. Il lui fallait d'abord s'inscrire et en faire la demande au vice-consulat de la région où il résidait, qui l'adressait à son tour au consulat général du pays concerné à Mexico avant que la demande ne parvienne aux autorités mexicaines à travers le Secrétariat des Relations Intérieures et Extérieures. Une fois accordée, la « carta de seguridad » faisait le chemin inverse jusqu'à parvenir à l'intéressé. Elle resta en vigueur jusqu'en 1857, date à laquelle la nouvelle constitution prononça sa suppression en déclarant la liberté de circulation comme un des droits de l'homme :

Todo hombre tiene derecho para entrar y salir de la República, viajar por su territorio y mudar de residencia sin necesidad de carta de seguridad, pasaporte, salvo-conducto u otro requisito semejante<sup>73</sup>.

En promulguant en 1836 les *Bases y Leyes Constitucionales de la República Mexicana*, plus connues sous le nom de « Siete Leyes de 1836 », le gouvernement mexicain interdisait aux étrangers de devenir propriétaire de biens-fonds au Mexique. Il prétendait ainsi freiner leurs ambitions et favoriser les petits commerçants mexicains<sup>74</sup>.

En 1843, les *Bases de la Organización Política de la República Mexicana* décrétées par le président Antonio de Santa Anna, incluaient les notions de « habitantes de la República » et de « mexicanos », garantissant aux premiers une série de droits, comme celui du non esclavage et la liberté d'expression, entre autres. Selon cette loi, étaient considérés comme mexicains<sup>75</sup> :

1. Todos los nacidos en cualquier punto del territorio de la República, y los que nacieron fuera de ella de padre mexicano.
2. Los que sin haber nacido en la República, se hallaban avecindados en ella en 1821, y no hubieran renunciado su calidad de mexicanos; los que siendo naturales de

<sup>72</sup> M. RABADÁN FIGUEROA, « La presencia vasca en México a mediados del siglo XIX (a través de las matrículas de españoles) » in GARRITZ Amaya (coord.), *Aportaciones e integración de los Vascos a la sociedad mexicana en los siglos XIX-XXI*, Universidad Nacional Autónoma de México, 2008, p. 42.

<sup>73</sup> *Constitución Política de la República Mexicana* (5 de febrero de 1857), tit. I, secc. I, art. 11.

<sup>74</sup> J. RUIZ DE GORDEJUELA URQUIJO, *Los Vascos en el México decimonónico, 1810-1910*, Donostia, Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País, Col. Ilustración Vasca, Tomo XVIII, 2008, p. 94.

<sup>75</sup> M. RABADÁN FIGUEROA, *Propios y extraños: la presencia de los extranjeros en la vida de la ciudad de México, 1821-1860*, *Op.cit.* p. 32.

Centroamérica cuando perteneció a la Nación Mexicana se hallaban en el territorio de ésta, y desde entonces han continuado residiendo en él.

3. Los extranjeros que hayan obtenido u obtuvieron carta de naturaleza conforme a las leyes. (Título III, artículo 11)

Cette ouverture était cependant moins évidente si l'on considère une autre disposition de ces mêmes Bases de 1843 qui affiche la préférence des Mexicains aux étrangers pour certains emplois :

Es derecho de los mexicanos, que se les confieran exclusivamente los empleos y comisiones de nombramiento de cualquier autoridad, cuando para su ejercicio no se exija la calidad de ciudadano: si se requiere la circunstancia de pericia, serán preferidos los mexicanos a los extranjeros, en igualdad de circunstancias. (Título III, artículo 15)

Par la suite, de nouvelles lois réglementant l'arrivée des étrangers sur le sol mexicain furent adoptées (*Ley de Extranjería del 16 de marzo de 1861* et *Ley de Extranjería del 6 de diciembre de 1866*) mais, comme les précédentes, elles ne favorisaient en rien leur installation dans le pays. Elles traduisaient le peu d'intérêt politique et démographique du gouvernement mexicain pour attirer une population étrangère.

Le 15 décembre 1883 fut votée au Congrès de la République des Etats-Unis Mexicains une loi de colonisation qui permettait à des colons d'obtenir des terrains incultes préalablement identifiés sur tout le territoire. Ces terrains, mesurés, fractionnés et évalués par des ingénieurs, ne pouvaient excéder deux mille cinq cents hectares et les colons qui y prétendaient (immigrants étrangers ou habitants de la République) devaient signer un contrat de colonisation<sup>76</sup>. Si le colon était un émigrant étranger, il devait arriver dans la République muni d'un certificat dont il devait faire la demande à l'agent consulaire, à l'agent d'immigration ou encore à une des compagnies mexicaines autorisées par le pouvoir exécutif à amener des colons sur le territoire mexicain.

Les demandeurs devaient présenter des certificats indiquant qu'ils étaient de bonnes vies et mœurs et quelle profession ils exerçaient avant de faire leur demande. Les terrains leur étaient cédés à titre de vente par paiements au comptant ou par acomptes payables en dix ans, voire à titre gratuit mais, dans ce cas, l'étendue concédée ne pouvait excéder cent hectares. Le colon obtenait alors les titres de propriété s'il pouvait justifier d'avoir conservé en sa possession ou cultivé sa concession pendant cinq années consécutives. Ceux qui s'engageaient à s'établir dans

<sup>76</sup> Ley de colonización (15 de diciembre de 1883), Poste Mexico, Série B, Carton 92, CADN.

le pays pendant dix ans jouissaient de diverses exemptions (contributions ; droits d'importation, etc.).

En France, le gouvernement mexicain avait établi une agence de colonisation à Paris et l'un des agents habilités par le gouvernement mexicain à faire venir des colons était J. Soller (Agence Centrale Maritime) qui avait pignon sur rue dans la ville du Havre. Une des compagnies mexicaines autorisées par le gouvernement était la Compagnie Transatlantique Mexicaine. À la suite de plaintes répétées d'émigrants français débarqués à Veracruz au Mexique qui n'avaient pu obtenir ce que le gouvernement mexicain leur promettait, ce dernier fut contraint en 1885 de fermer les agences de colonisation qu'il avait habilitées en France<sup>77</sup>.

## 5.2. Émigrer au Mexique sous le Porfiriat

Les premières années du Porfiriat ne firent pas davantage la part belle aux étrangers même si dans les milieux positivistes<sup>78</sup> on estimait que l'avenir de la nation passait par le recours à l'immigration européenne. Après la loi de 1883, une nouvelle législation très complète sur les étrangers et la colonisation du pays fut adoptée en 1886. Elle fut très critiquée dans les milieux diplomatiques de la capitale mexicaine. Elle était jugée très restrictive quant à la possibilité faite aux étrangers d'acquérir des biens dans le pays. Voici, à ce propos, ce que stipulait l'article 1 du chapitre 5 :

Los extranjeros que hayan adquirido bienes raíces, tenido hijos en México, o ejercido algún empleo público y de quienes hablan las fracciones X, XI y XII del artículo 1º de esta ley, quedan obligados a manifestar, dentro de seis meses de su publicación, siempre que no lo hayan hecho anteriormente a la autoridad política del lugar de su residencia, si desean obtener la nacionalidad mexicana, o conservar la extranjera. En el primer caso,

---

<sup>77</sup> Correspondances diverses entre le Ministère des Affaires Etrangères (Direction des affaires commerciales et consulaires) et le Chargé d'Affaires de France à Mexico, M. de la Marlière, Poste Mexico, Série B, Carton 92, CADN.

<sup>78</sup> Positivismes : théorie qui défendait l'idée que le retard économique de l'Amérique était dû au déterminisme. Les positivistes mettaient en avant les principes de la supériorité de la race blanche sur les indigènes. Ils étaient de ce fait très favorables à une immigration européenne. Durant le Porfiriat, deux groupes s'opposèrent : ceux qui, comme le général Porfirio Díaz et les positivistes xénophiles, voyaient dans l'immigration une grande source de progrès et voyaient dans les Etats-Unis et l'Argentine des exemples à suivre et d'autres, représentant un secteur plus traditionaliste et xénophobe, qui rejetaient l'étranger pour exalter le sentiment nationaliste mexicain. La majorité coïncidait cependant dans un sentiment raciste envers l'Indien que l'on considérait comme marginal, incapable d'intégration et que l'on opposait au blanc, talentueux et naturellement supérieur.

deberán luego pedir su certificado de naturalización en la forma establecida en el artículo 19 de esta ley. Si omitiesen hacer la manifestación de que se trata, serán considerados como mexicanos, con excepción de los casos en que haya habido declaración oficial sobre este punto<sup>79</sup>.

À la suite de la promulgation de la loi, les étrangers résidant dans le pays se rendirent en nombre dans leurs consulats respectifs afin de manifester leur intention de conserver leur nationalité d'origine. Les Français ne dérochèrent pas et voici le type de document qu'ils devaient produire :

Je soussigné, Charles, Arnaud, fils légitime du feu Jean Markassuza<sup>80</sup> et Marie Aguerre, domiciliée celle-ci à Labets, né le 2 novembre 1852 en France à Oneix, canton de Saint-Palais, département de Basses-Pyrénées, demeurant actuellement dans cette ville, marié, propriétaire de mines d'argent, de domaines ruraux et urbains, déclare par la présente qu'il veut conserver sa nationalité et donne à cet effet son signalement :

Age : 34 ans

Taille : 1m75

Cheveux : châains

Front : large

Sourcils : épais

Yeux : gris

Nez : moyen

Bouche : moyenne

Barbe : favoris

Visage : rond

Teint : clair

Signes particuliers : aucun

Guanajuato, le 6 décembre 1886

Ch. Markassuza<sup>81</sup>

Par la suite, la situation allait quelque peu évoluer puisque le Porfiriat qui se caractérisa par une ouverture au capital étranger en provenance des Etats-Unis et de l'Europe restera comme une période favorable à l'immigration avec un solde migratoire largement favorable. D'ailleurs, ceux qui perçoivent le Porfiriat comme une période de développement économique, citent

<sup>79</sup> Ley sobre extranjería y colonización (28 de mayo de 1886), CADN, Poste Mexico, Série B, Carton 92.

<sup>80</sup> Charles Arnaud Markassuza fut un grand propriétaire terrien sous le Porfiriat. Originaire du Pays Basque français, il employa plusieurs Basques dans ses haciendas du Michoacán, dont Laurent Lissarrague, originaire d'Hasparren qui devint son fondé de pouvoir.

<sup>81</sup> Dossiers des émigrants français au Mexique, Poste Mexico, Série B, Carton 92, CADN.

l'immigration comme un élément de plus dans la politique d'ouverture et de développement du régime ; à l'inverse, ceux qui voient dans ces années une situation de dépendance croissante et accélérée face à l'expansion du capitalisme étranger, considèrent l'augmentation de l'immigration comme partie intégrante du processus de dénationalisation du pays durant les décennies qui précédèrent la Révolution<sup>82</sup>.

Si les premières années du Porfiriato, furent caractérisées par une politique d'immigration plutôt dirigée avec des projets de colonisation dans des zones rurales avec des familles d'immigrants, la deuxième présidence de Porfirio Díaz privilégia l'immigration libre formée en majorité d'hommes seuls, pourvus d'un métier (surtout dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de la manufacture et des finances) et qui facilitèrent ensuite l'émergence d'une immigration en chaîne avec l'arrivée de parents ou d'amis qui étaient employés dans l'affaire créée par le primo-arrivant<sup>83</sup>.

Le Recensement Général de 1910 faisait état de 15 millions d'habitants. Parmi les étrangers, les Espagnols étaient au nombre de 30 000 et représentaient à peine 0,2 % de la population tout en étant la première communauté étrangère<sup>84</sup>.

La Révolution mexicaine de 1910-1917 réveilla un profond sentiment nationaliste dont firent les frais les étrangers installés dans le pays. Il était dû en grande partie au fait que Porfirio Díaz, contre lequel le mouvement révolutionnaire avait lutté à ses débuts, avait grandement favorisé le capital étranger, surtout celui provenant des Etats-Unis. Les meilleurs emplois étaient réservés aux ressortissants de ce pays et cette situation donnant à penser que les étrangers étaient plus avantagés économiquement que les Mexicains, elle provoqua le soulèvement révolutionnaire.

Après 1910, la législation post-révolutionnaire réduisit l'immigration libre et établit une politique migratoire dirigée par l'Etat pour contrôler le développement démographique du pays<sup>85</sup>.

---

<sup>82</sup> C.E. LIDA, « Inmigrantes españoles durante el Porfiriato : problemas y temas », *Op. cit.* p. 222.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>84</sup> C.E. LIDA, « Los españoles en el México independiente: 1821-1950. Un estado de la cuestión », *Historia Mexicana*, vol. LVI, núm. 2, 2006, p. 620.

<sup>85</sup> Pour compléter ce thème, on pourra consulter les ouvrages suivants :

Cinq pays et cinq contextes politiques différents selon les périodes, assurément. Les émigrants s'adaptaient à ces conditions, favorables parfois ou plus contraignantes à d'autres moments. Nous avons vu que les travailleurs du cuir d'Hasparren se sont rendus massivement dans ces pays et y ont exercé leurs métiers. Nous allons maintenant voir quelles ont été les conditions de leur installation et la nature exacte de leurs activités.

---

Arnaud (Pascal), *Estado y capitalismo en América latina. Casos de México y Argentina*, México : Siglo XXI, 1981, 248 p. ; González Navarro (Moisés), *Población y sociedad en México (1900-1970)*, México, UNAM, 1974. ; González Navarro (Moisés), « Las ideas raciales de los 'científicos' 1810-1910 » en *Historia Mexicana*, vol. XXXVIII, n°148, 1976, p. 565-583. ; González Navarro (Moisés), « *Los extranjeros en México* », México, El Colegio de México, 2003 (3 vols.). ; González Navarro (Moisés), « El Porfiriato. La vida social », in Daniel Cosío Villegas, in *Historia moderna de México. La vida política exterior*, México-BB.AA. : Editorial Hermes, 1953-1973, 10 vols. ; González Navarro (Moisés), *La colonización de México, 1877-1910*, México : Talleres de Impresión de estampillas y valores, 1960, 170 p. ; Lida (Clara E.) (coord.), *Tres aspectos de la presencia española en México durante el Porfiriato*, México : El Colegio de México- Centro de Estudios Históricos, 1981, 235 p. ; Ruiz de Gordejuela Urquijo (Jesús), *La expulsión de los españoles de México y su destino incierto, 1821-1836*, Madrid : CSIC, 2006, 410 p.



## CHAPITRE II. D'artisans basques à industriels américains

Dans ce deuxième chapitre, nous allons analyser le cheminement des travailleurs du cuir d'Hasparren sur le sol américain. Les tanneurs qui avaient quitté Hasparren pour la Galice ou la Castille dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIX<sup>e</sup> avaient réussi à créer parfois des entreprises importantes, assez éloignées du modèle rustique et artisanal qui prévalait à Hasparren et au Pays basque. Les tanneurs et les cordonniers ont fait de même en Amérique latine en s'adaptant aux conditions des pays d'accueil et en confrontant leur savoir-faire et leurs techniques à celles utilisées localement. Ils ont ainsi participé activement au développement de l'industrie du cuir dans ces régions en devenant parfois des références au point de se hisser en tête des entreprises nationales. Une autre caractéristique qui les rapproche de ceux qui les avaient précédés en Espagne est la volonté d'associer toujours davantage de travailleurs spécialisés dans les métiers du cuir d'Hasparren. Ils faisaient appel systématiquement à cette main d'œuvre alimentant ainsi les filières d'émigration professionnelle spécialisée que nous avons déjà évoquées dans la deuxième partie de l'étude. Ils conservaient aussi d'autres liens économiques en établissant des relations commerciales avec leur commune d'origine.

## 1. L'assimilation pour prospérer dans un nouvel espace géographique

### 1.1. Émigrer avec un savoir-faire et adopter de nouvelles techniques de tannage

#### 1.1.1. Argentine : un grand choix d'essences pour tanner le cuir

Urquiza fit tomber le dictateur Rosas en 1852 et ouvrir à l'immigration européenne les frontières que son prédécesseur avait fermées. Les immigrants apportèrent un souffle nouveau à toute l'économie argentine et à Buenos Aires et sa province principalement qui absorbèrent en premier les flux d'immigrants. De nouvelles tanneries avec des techniques novatrices venues d'Europe ouvrirent dans la capitale et vinrent concurrencer les nombreuses petites tanneries disséminées dans le pays et qui utilisaient des procédés rudimentaires.

L'écorce du *cebil* était depuis la période coloniale la matière tannante utilisée pour la transformation des peaux. On avait également recours à l'écorce de *curupay* qui contient beaucoup de tanin et à moindre échelle au *zumaque*, au *cachu* et à la feuille de *molle*. Des artisans tanneurs français, italiens, anglais, allemands et espagnols apportèrent des innovations qui permirent à la tannerie argentine d'opérer des avancées qualitatives indéniables. Ce fut d'ailleurs un tanneur italien qui découvrit par hasard vers 1870 les propriétés astringentes du *quebracho* en observant les déchets d'une scierie voisine de sa tannerie qui utilisait cette essence. A cette époque, la majorité des tanneries se consacrait au tannage de grands cuirs de bovins dont le processus de transformation durait six mois, celui des peaux de mouton se faisait en deux mois et en trois mois et demi pour les peaux de chèvre.

À Córdoba, où les frères Broussain d'Hasparren ouvrirent une tannerie, la légende familiale dit qu'ils faisaient du commerce avec les Indiens pour leur acheter les peaux d'animaux qu'ils abattaient.

### 1.1.2. Chili : le *lingue* pour tapisser les fosses à tanin<sup>1</sup>

Dans la tannerie des frères Choribit à Chillán dont nous parlerons plus loin, on appliqua des techniques et des produits que Jean-Pierre Choribit avait appris à utiliser dans d'autres tanneries où il fut employé avant de monter sa propre affaire. Ainsi, les fosses à tanin étaient tapissées de plaques de bois de « lingue » (essence australe aux propriétés tannantes). L'écorce de cet arbre a été utilisée comme substance tannante au Chili avant d'être remplacée par le « quebracho » argentin. Son nom scientifique est « *Persea lingue* », *lingue* étant le nom mapuche de la plante. Elle pousse dans la région centrale du Chili à une altitude inférieure à 900 mètres. L'écorce est riche en tanins et donne une teinte foncée au cuir. Le bois, de grande qualité, est utilisé pour la fabrication de mobilier ainsi que dans le secteur de la construction.

À la tannerie de Chillán était adossée une grande fabrique de chaussures. On utilisait donc beaucoup le tannage végétal car on y produisait beaucoup de cuirs pour faire des semelles de chaussures. Dans les fosses, on mettait le tannin argentin issu du quebracho, un arbre très dur (« que quiebra el hacha »). Le processus était très lent : avant de produire le cuir dur et épais pour une semelle il fallait compter 4 à 5 mois. On pratiquait aussi le tannage minéral au chrome, plus rapide que le tannage végétal car il fallait aussi des cuirs en grande quantité pour la fabrique de chaussures.

Les trois tanneries qui se trouvaient à Chillán se faisaient concurrence. Dans les années 1970, les tanneries chiliennes subissaient une forte concurrence des cuirs brésiliens subventionnés et beaucoup durent fermer à cette période. La tannerie des frères Choribit ferma en 1981.

### 1.1.3. Cuba : les charognards, la mangrove et de la chaux artisanale pour fabriquer des cuirs

À Cuba, la tannerie de Caibarién avait été fondée par Esteban Delguy, un tanneur originaire d'Hasparren qui la céda en 1867 à un autre Basque, Pascal Duhalde. A cette époque, on y utilisait des moyens rudimentaires : les peaux à l'état brut étaient placées à l'extérieur sur des

---

<sup>1</sup> Les informations ont été recueillies au cours d'un entretien réalisé auprès de José Alberto Choribit, descendant de Joseph Choribit, associé avec son frère Jean-Pierre à la tannerie Choribit de Chillán.

pieux et les « auras »<sup>2</sup> venaient débarrasser la peau des restes de chair. Des pierres plates et rondes faisaient office de meules actionnées par des mulets pour triturer l'écorce du manglier et quelques fosses servaient à tremper les peaux dans le produit à tanner.

Plus à l'Est, Gratien (Graciano) Daguerre, originaire d'Hasparren, était depuis 1895 propriétaire d'une tannerie à Gibara. Il y travailla sans relâche, transformant les bâtiments (il construisit une aile pour entreposer les cuirs et une autre pour loger les ouvriers qu'il faisait venir d'Hasparren) et introduisant peu à peu des foulons. Il connaissait bien le travail : il avait appris le processus de fabrication chez lui au Pays basque et quelques années de travail à Cuba lui avaient permis de se familiariser avec les spécificités de la tannerie cubaine.

La tannerie de Gibara était spécialisée dans le tannage de cuirs destinés à la confection de semelles pour les souliers : le produit fini était donc dur et épais. D'anciens travailleurs de la tannerie nous ont indiqué qu'ils avaient bien fait du cuir à partir de peaux de chèvres ou de « majá »<sup>3</sup> mais qu'il s'agissait de travaux peu courants réalisés sur commande.

Le travail à la tannerie était dur et essentiellement fait à la main. Hormis les foulons, la première machine ne fut introduite qu'en 1936. Il fallait passer de longues heures les pieds dans l'eau, respirer un air chargé d'odeurs nauséabondes et écouler la production. Les peaux provenaient de l'abattoir local situé à l'autre extrémité de la ville. On les ramenait sur des charrettes tirées par des chèvres et elles étaient entreposées dans un hangar. Après avoir été convenablement salée au gros sel pour permettre sa conservation, chaque peau était pliée en quatre, avec les poils vers l'extérieur et la chair vers l'intérieur.

Pour l'épilage, les peaux étaient mises à tremper dans des fosses avec de l'eau mélangée à de la chaux. Graciano Daguerre connaissait ce procédé puisqu'il était aussi utilisé au Pays basque. Dans un terrain contigu à la tannerie, il avait construit des fours à chaux et produisait donc sur place cet élément nécessaire à la transformation des peaux en cuir. Mises à tremper dans ce mélange d'eau et de chaux, les peaux perdaient tous les poils. Pour l'écharnage, Graciano et ses

---

<sup>2</sup> Aura : espèce d'oiseau carnivore de type charognard.

<sup>3</sup> Majá : variété de serpent à Cuba.

ouvriers utilisaient des couteaux spéciaux à deux manches. La chair récupérée était passée dans une presse et revendue pour en faire de la colle aux États-Unis.

Le tannin n'était plus l'écorce de chêne mais provenait d'une essence très répandue dans la baie de Gibara : le manglier. La feuille d'une de ces variétés de mangliers appelé « patabán »<sup>4</sup> était utilisée pour le tannage une fois triturée et l'écorce du même *patabán* servait à donner une couleur rougeâtre au cuir. Un autre arbre utilisé dans la tannerie à Cuba était le *quebracho*, appelé également « quiebrahacha » ou encore *jabí*.

Les peaux étaient ensuite coupées en deux, « para separar la culata y la cabeza », selon les termes de Toñito Chacón<sup>5</sup> qui commença à travailler à la tannerie en 1935. Elles étaient replongées dans les fosses remplies d'eau avant d'être introduites dans les foulons (appelés « bombos ») pour leur donner la couleur désirée. Enfin, la dernière opération était le séchage pour lequel tous les cuirs étaient étalés. Pour leur expédition, ils étaient assemblés et reliés avec du fil d'acier avant d'être mis en rouleaux.

Pour faire face à la demande des fabriques de souliers de la région et des cordonniers locaux, Graciano Daguerre faisait venir des cuirs de tous types et de toutes couleurs des deux tanneries de Caibarién, dans la province de Santa Clara (celles des Genin-Cazabon et de Tellechea dont nous parlerons plus loin). Il travaillait à la tannerie comme ses ouvriers, ne rechignant pas à effectuer les travaux les plus sales et les plus rebutants. En le voyant, d'aucuns auraient pu penser qu'il s'agissait d'un travailleur de Graciano Daguerre. Il traitait également avec les représentants des sociétés avec lesquelles il était en affaires car la tannerie écoulait sa production dans tout le pays et exportait même ses cuirs vers l'Angleterre.

Une anecdote racontée par sa belle-fille ainsi que par un autre habitant de Gibara permet de cerner le caractère de G. Daguerre. Un jour, alors que la ligne ferroviaire Holguín-Gibara fonctionnait encore (elle a disparu de nos jours), un représentant descendit du train. Il se rendait à la tannerie et avait rendez-vous avec Graciano. Comme à chaque arrivée de train, des gibareños quelque peu dépenaillés aidaient les voyageurs à descendre leurs bagages et à les leur porter dans

---

<sup>4</sup> DRAE : Patabán : m. *Cuba*. Arbol de la familia de las combretáceas, que se cría en las ciénagas y da una madera dura y de color obscuro, que se emplea para postes y otros usos. Es una variedad del mangle.

<sup>5</sup> Entretien réalisé à Gibara.

l'espoir de gagner un peu d'argent. A peine eut-il posé le pied sur le quai que notre homme en costume tiré à quatre épingles et parfumé comme il se doit était pris en charge par un homme mal habillé, sale et sentant très mauvais. Notre voyageur lui indiqua l'adresse à laquelle il se rendait et le couple dépareillé prit la direction de la tannerie toute proche. Le portefaix conduisit son client dans le bureau de la tannerie vide à ce moment-là, déposa sa valise, perçut son pourboire et disparut. Quelques instants plus tard, Nino Daguerre apparut annonçant que son père allait recevoir le représentant. Effectivement, Graciano entra dans un costume blanc, serrant chaleureusement la main de notre homme stupéfait de voir que le porteur de son bagage et le propriétaire de la tannerie n'étaient qu'un seul et même homme.

#### 1.1.4. Mexique : apprendre le métier dans une petite tannerie

Dans sa correspondance que nous évoquerons un peu plus loin, l'émigrant Jean-Baptiste Lissarrague fait de nombreuses références au métier de tanneur au Mexique. Son père avait maintenu à flot avec beaucoup de difficulté ce qui était la dernière tannerie d'Hasparren mais ce n'était plus une affaire rentable et son frère Saint-Martin avait émigré à Guanajuato pour payer les dettes accumulées. Ce dernier réussit après quelques années à racheter un magasin de tissus mais il conservait également une petite tannerie à laquelle il consacrait les premières heures de sa journée de travail et dans laquelle il employait des travailleurs. À Hasparren comme ailleurs, le secteur de la tannerie était caractérisé par une bivalence professionnelle. Les tanneurs étaient aussi des agriculteurs qui pratiquaient la tannerie dans leurs fermes. Au Mexique, Saint-Martin est devenu commerçant-tanneur après avoir été agriculteur-tanneur avant d'émigrer. Et dès que son neveu arriva au Mexique, il lui enseigna les rudiments du métier et Jean-Baptiste ne cachait pas sa fierté à ses parents :

... Moi aussi je me plais beaucoup à la tannerie, j'y vais tous les matins avec *Otto* avant déjeuner en guise d'apéritif. C'est le meilleur qu'on puisse prendre. Il y a de *La Bufa* à la tannerie un quart d'heure de chemin ; je commence à comprendre la manière de tanner d'ici qui est assez facile. Je calcule aussi le prix de vente net des cuirs. Il y a un mois que nous vendons journallement huit cuirs entiers, c'est-à-dire les deux côtés. On gagne à peu près sur chacun en moyenne une piastre et demie, ce n'est pas à dédaigner. Mais le principal avantage c'est qu'on les tanne en moins d'un mois. Ils entrent aujourd'hui à la tannerie et en moins d'un mois ils en sortent complètement tannés, après avoir passé

par l'eau, la chaux, la *cáscara*<sup>6</sup>, etc. *Otto* m'a dit l'autre jour : « Heureusement qu'à Hasparren nous vendions le kilogramme de cuir cinq sous de moins que nous ne l'achetions ». Comme je ne comprenais pas comment il disait heureusement, il m'a expliqué que s'il ne l'avait pas fait ainsi, il ne serait pas venu à Guanajuato et aurait vécu *dilinant*<sup>7</sup>. (Lettre du 22 juin 1903)

Et tout au long de son séjour à Guanajuato, il ne cessa jamais d'informer son père des progrès de cette petite entreprise au Mexique, des prix pratiqués, de la qualité des peaux, des quantités tannées et de son apprentissage progressif du métier.

... Je commence à apprendre le métier de tanneur. Chaque jour nous allons à la tannerie ; *Otto* me donne des explications à ce sujet. Je m'exerce aussi à trouver le prix d'une peau à l'œil, ce qui est fait d'après le poids. *Otto* dit le premier ce qu'il en pense et moi ensuite si c'est plus ou si c'est moins. Ensuite nous regardons la marque et presque toujours *Otto* a deviné juste. (Lettre du 2 septembre 1903)

Il révèle également une partie de la situation de cette activité en déclin à Hasparren et qui a provoqué le départ à l'étranger de nombreux tanneurs, entre autres celui de son oncle.

... Papa me demandait dans une de ses lettres si la tannerie marchait bien et j'avais justement fermé ma dernière lettre quand je me suis rappelé cette question. Nous vendons toujours nos huit cuirs entiers par jour et ils laissent net 10 ou 12 piastres entre les huit, ce n'est pas mal. A propos de ça *Otto* me disait : « Heureusement que je n'ai pas eu ça à Hasparren » - Mais comment heureusement ? - « Oui, parce que si je l'avais eu, je ne serais pas venu ici et j'aurais vécu toujours *herrestan*<sup>8</sup> ». (Lettre du 9 décembre 1903)

Il fit petit à petit ses armes dans le métier jusqu'à être seul responsable de la petite entreprise lorsque son oncle rentra à Hasparren pour un séjour d'une année complète entre 1904 et 1905. Le cas de Saint-Martin Lissarrague et de sa tannerie au Mexique est très symbolique de cette activité artisanale traditionnelle à Hasparren, caractérisée par une prospérité au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un lent déclin durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> jusqu'à

---

<sup>6</sup> *La cáscara* : il s'agit ici de l'écorce de chêne ou de châtaignier au Pays basque mais on utilisait d'autres essences en Amérique. C'est une des étapes de la transformation des peaux de bêtes en cuirs.

<sup>7</sup> *Dilinant* (en langue basque) : en suspens, chichement, pauvrement.

<sup>8</sup> *Herrestan* (en langue basque) : à la traîne.

sa disparition totale au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais s'il disparut dans son lieu d'origine, cet artisanat a pu renaître dans d'autres pays, en Amérique, grâce à certains émigrants qui ont réussi à créer de grands établissements.

### 1.3. Les cordonniers d'Hasparren en Argentine<sup>9</sup>

L'industrie argentine de la chaussure est née dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'introduction de la mécanisation et comme un prolongement de la manufacture qui avait débuté durant la période coloniale. Les conquistadors enseignèrent aux Indiens les rudiments de la cordonnerie alors que les Jésuites furent les premiers à tanner des peaux<sup>10</sup>.

#### 1.3.1. La chaussure argentine durant la période coloniale

Avant la conquête, les indigènes allaient traditionnellement pieds nus pour la plupart bien que certains, proches de la zone du Haut Pérou, utilisaient une sorte de sandale appelée *usuta*<sup>11</sup>. Celle-ci reçut le nom de *ojota* dans la zone du Río de la Plata et désignait donc la chaussure primitive argentine. Dans les faits, les débuts de la manufacture de chaussures en Argentine semblent avoir été difficiles car les cordonniers manquaient. Voici, non sans une pointe d'humour, la situation en 1622 telle que la décrivait Levillier dans *Orígenes Argentinos* :

Para hacerse unos zapatos en Buenos Aires era necesario comprar el cuero, buscar luego un zapatero, rogarle, y rogarle muchos meses seguidos, pagarle un precio alto como las nubes, contentarse con los zapatos, estén como estén, y dar las gracias al operario efusivamente<sup>12</sup>.

À cette époque, avoir des chaussures en cuir apparaissait un privilège que peu de personnes pouvaient s'accorder et dans le reste de la vice-royauté, les étrangers utilisaient des sandales

---

<sup>9</sup> Les lignes qui suivent sont inspirées de la communication « Tanneurs et cordonniers basques dans l'industrie du cuir argentine » que nous avons présentée lors du colloque « L'émigration d'élites basco-béarnaises vers l'Argentine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Enjeux politiques, culturels et socio-économiques » (Pau 20-21 octobre 2011).

<sup>10</sup> F.F. DELRÍO. *Después de la Ojota*, Buenos Aires : Edit. Alvarez Hnos. y Cía, 1949, p. 5.

<sup>11</sup> *Usuta* est le nom quechua de cette sandale faite à partir de la peau de lama non tannée.

<sup>12</sup> F.F. DELRÍO, *Ibid.* p. 99.



espagnoles. Les gauchos quant à eux, portaient des bottes, les fameuses *botas de potro*<sup>13</sup> et les indigènes, les classiques *ojotas*. En 1668, il y avait 7 maîtres cordonniers dans la capitale avec quelques ouvriers. Lors d'un recensement en 1744, on dénombrait 10 223 habitants à Buenos Aires, dont 72 cordonniers, corporation la plus importante après les commerçants. En 1778, c'était la corporation la plus importante de Buenos Aires avec 250 personnes si l'on inclut les maîtres cordonniers, leurs ouvriers et apprentis<sup>14</sup>. En 1804, les cordonniers étrangers présents à Buenos Aires étaient au nombre de 36 ; ils étaient surtout Portugais (24 au total) et on comptait également deux Français<sup>15</sup>. Le premier cordonnier basque français identifié semble avoir été Jean Anchoardoquy. Le recensement de 1809 signale sa présence à Buenos Aires en compagnie d'un compatriote, ils possédaient « una carpintería de ormas<sup>16</sup> de zapatos y votas » et semblent avoir été les premiers industriels à s'être consacrés à cette spécialité de la fabrication de chaussures à Buenos Aires<sup>17</sup>.

### 1.3.2. La lente industrialisation de la cordonnerie argentine au XIX<sup>e</sup> siècle

En 1810, la ville de Buenos Aires comptait 304 cordonniers, dans lesquels étaient inclus les commerçants qui faisaient le commerce de souliers importés principalement d'Europe, les maîtres cordonniers ayant pignon sur rue et leurs ouvriers et apprentis et les savetiers. Les guerres d'indépendance permirent à nombre d'étrangers (surtout anglais et français) de s'installer en lieu et place de nombre de cordonniers argentins partis rejoindre les troupes engagées dans le conflit. Les ateliers de Buenos Aires chaussèrent en grande partie les armées en guerre.

---

<sup>13</sup> Ces bottes étaient abriquées en peaux de bovin initialement. Le nombre de têtes de bétail tuées pour fabriquer ces bottes fut tel que l'on dut interdire les gauchos uruguayens d'en prélever. On les autorisa finalement à les fabriquer à partir de peaux de cheval ; on pense que les gauchos argentins firent de même.

<sup>14</sup> F. UGARTECHE, *Las industrias del cuero en la República Argentina*, Buenos Aires : 1927, p. 242.

<sup>15</sup> *Empadronamiento de los extranjeros residentes en Buenos Aires*, 1804.

<sup>16</sup> Aujourd'hui orthographié *hormas* : sortes de moules en bois ou en plastique utilisés dans la fabrication des chaussures et sur lesquels on ajuste le cuir.

<sup>17</sup> F. UGARTECHE, *Ibid.* p. 252.

En 1822, on dénombrait 110 ateliers ou magasins de chaussures à Buenos Aires<sup>18</sup> et en 1826, la corporation des cordonniers et bottiers de Buenos Aires comptait 67 affiliés disposant d'ateliers<sup>19</sup>. En 1851, leur nombre avait presque doublé puisqu'on en comptait 114 et quelques Basques y figuraient : Valentin Etchegaray (*almacén de zapatos*), Martin Amespil (*almacén de zuelas*, on le retrouvera ensuite inscrit comme tanneur), Dominique Larralde (*almacén de zapatos*), Jean Baptiste Etchart (*zapatería*), Pierre Bidegaray (*zapatería*) et Jean Olhagaray (*zapatería*)<sup>20</sup>. En 1853 on en dénombrait encore 108<sup>21</sup> et deux ans plus tard, à la faveur d'une politique migratoire nouvelle qui permit l'arrivée de nombreux immigrants et leur installation comme artisans à leur compte, le nombre de ces établissements passa à 144. Quelques immigrants basques figuraient parmi eux : Pierre Bidegaray, François Dartayet, Jean Etcheverry, Valentin Etchegaray, Jean Iramendy, Dominique Olhagaray, Jean Olhagaray et Jean Jaccachoury<sup>22</sup>.

À l'instar de l'industrie de la tannerie, l'arrivée de ces immigrants permit à l'industrie de la chaussure de décoller véritablement et de nombreux ateliers se transformèrent en petites fabriques avec un personnel et une production bien supérieurs. Le premier recensement national de 1869 permit d'avoir une idée précise du nombre d'habitants (qui s'élevait à 1 736 702) et des personnes employées dans les diverses industries argentines. Pour ce qui est des cordonniers, bottiers et savetiers, on pourra consulter les chiffres dans le Tableau 1. Dans les provinces où s'était développée l'industrie de la tannerie, il était également normal de trouver des cordonniers en grand nombre car ils pouvaient obtenir sur place une matière première abondante et bon marché. Ils fabriquaient pour la demande locale mais certaines provinces comme Salta exportaient déjà leur production vers la Bolivie et le Pérou voisins.

---

<sup>18</sup> *Registro Estadístico del Estado de Buenos Ayres* de 1823. Archivo General de la Nación.

<sup>19</sup> J.J.M. BLONDEL, *Almanaque político y de comercio de la ciudad de Buenos Ayres para el año 1826*.

<sup>20</sup> *Padrón de los establecimientos de las diversas casas de comercio, industria y profesión, que pagan patentes en el presente año de 1851*, Archivo General de la Nación, Buenos Aires : Comercial, 1847-1851. Dans ce même registre de patentes payées pour l'année 1847, on relevait la présence de quatre Basques propriétaires d'ateliers de cordonnerie : Jean Larralde, Jean Olhagaray, Jean Çabalette et Jean Yriarte.

<sup>21</sup> *Registro Estadístico del Estado de Buenos Ayres de 1854*, Buenos Ayres : Imprenta de El Pueblo, 1854, p. 5.

<sup>22</sup> *Almanaque comercial y guía de forasteros para el estado de Buenos Aires*, Buenos Aires : Imprenta La Tribuna, 1855 p. 139-142.

Tableau 1. Recensement des cordonniers, bottiers et savetiers en Argentine (1869)

PROVINCE	NOMBRE
Buenos Aires (capitale)	2 945
Buenos Aires (province)	1 428
Córdoba	2 035
Santiago del Estero	1 731
Tucumán	1 224
Salta	816
Catamarca	813
Entre Ríos	681
Santa Fe	497
San Juan	481
San Luis	452
Corrientes	449
La Rioja	438
Mendoza	355
Jujuy	212
<b>Total</b>	<b>14 557*</b>

\* Il fallait y rajouter 61 sandaliers (56 implantés à Buenos Aires et 5 à Entre Ríos).  
Source : Ugarteche p. 263 (d'après le *Primer censo nacional* de 1869).

Parmi les fabriques de chaussures importantes (pour le nombre d'ouvriers et l'importance de la production) de la capitale, on relevait à cette période encore peu de Basques propriétaires de ce type d'établissements. Jean Jaccachoury semble avoir été l'un de ceux-là. Mais parmi les cordonniers et bottiers de renom de la capitale et qui fabriquaient des produits sur mesure, les noms basques étaient courants : Harguindeguy, Olhagaray, Etchegoyen, Çaldumbide, Amestoy, Garat, Elissamburu et autres Irigoyen, tous venus du Pays basque français et pour certains d'entre eux, d'Hasparren. Les frères Apestéguy avaient établi un commerce de sandales qu'ils importaient<sup>23</sup>. A cette époque, il était courant d'importer des articles chaussants venus de France ou de Grande-Bretagne car la demande était très forte. Les quantités importées furent d'ailleurs telles qu'il fallut les revendre à des prix dérisoires pour faire face à la concurrence. Les chaussures étaient classées en deux catégories : *fino* et *regular y ordinario* et si, jusqu'en 1875, celles qui

<sup>23</sup> F. UGARTECHE, *Op. cit.* p. 271-272.

étaient importées se voyaient appliquer une taxe douanière de 20 %, à partir de cette date, la taxe appliquée s'éleva de 35 à 50 % jusqu'en 1890.

Les cuirs utilisés étaient de production locale (surtout pour les semelles) mais une partie était également importée, de France notamment car le cuir fin français était réputé être le meilleur au monde à cette période. Parmi les fournisseurs locaux des cordonniers, on trouvait quelques établissements tenus par des Basques comme Curutchet y Cía, Fontan Frères y Cía, Pierre Harriague (fils d'un émigrant d'Hasparren), Laborde y Anchorena, Irigaray ou Etchevers.

Les premières machines pour la fabrication mécanique des chaussures furent introduites en 1880 par Antonio Balaguer, un immigrant d'origine espagnole et l'industrie de la chaussure connut une véritable révolution<sup>24</sup>.

En 1885, la corporation des cordonniers et bottiers de Buenos Aires comptait 357 établissements<sup>25</sup> et les cordonniers d'origine basque qui y figuraient sont les suivants (ils sont reproduits avec leur appellation commerciale) : Guillermo Amestoy, Juan Lorenzo Çaldumbide, Juan Cinqualbres, Esteban Daguerre, Pascual Diharce, Bernardo Duhart y Cía, Juan Eliçagaray, Pedro Elichondo, Elissamburu Hnos., Martin Etchegoyen y Cía, Juan Garat, Francisco Harguindeguy, Viuda de A.C. Harosteguy, Juan Irigoïn, Irigoyen y Arrouspe, F. Jaureguiçahar, Salvador Mendiboure, Pedro Mendy, Salvador Mirabel, Olhagaray y Cía,. On trouvait également Juan Etchegaray, originaire d'Hasparren et fabricant de sandales qui allait être à la tête de la plus grande fabrique de sandales d'Argentine, connue dans tout le pays, Alpargatas S.A.

Le 30 septembre 1887, la *Unión Industrial Argentina* établit son premier recensement industriel dans la capitale du pays. On y relevait 31 fabriques de chaussures et 697 ateliers de cordonniers où l'on fabriquait et l'on vendait à la fois. Les ouvriers et employés de ces établissements étaient au nombre de 7 354, dont 6 548 étrangers<sup>26</sup>. En 1887 (et tout au long de cette seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle), la population active employée dans l'industrie du cuir (tannerie et chaussure) représentait environ 4,5 % du total des actifs à Buenos Aires et 1,5 %

---

<sup>24</sup> *Ibid.* p. 279.

<sup>25</sup> E. MAYER, *Gran guía de la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires : Hugo Kunz y Cía, 1886.

<sup>26</sup> F. UGARTECHE, *Op. cit.* p. 290.

dans le reste de la province<sup>27</sup>. Le total des personnes employées durant la même période dans l'industrie de la chaussure représentait 15 % des actifs employés dans le secteur secondaire<sup>28</sup>. Les années 1890 sont marquées par le début de la fabrication de chaussures à grande échelle avec la généralisation de la mécanisation. Dans un intéressant article sur les transformations dans l'industrie de la chaussure argentine, Marina Kabat décrit cette évolution en adoptant un angle marxiste :

El primer sistema de trabajo, la cooperación simple, es la forma de trabajo en la cual un conjunto de personas reunidas realizan al mismo tiempo la misma tarea, o una de naturaleza semejante. [...] De este sistema de trabajo al siguiente, la manufactura, opera una revolución en la fuerza de trabajo : el obrero deja de realizar la totalidad del proceso de trabajo para dedicarse en forma permanente a una única tarea parcial. La manufactura se basa en la división del trabajo, donde las distintas operaciones son separadas, asignadas a un obrero parcial y yuxtapuestas en el espacio. Las diferentes tareas requieren diversas peripecias y calificaciones, por ello se crea una jerarquía en la fuerza de trabajo que se refleja en la escala salarial. Las tareas más simples permiten el ingreso de las mujeres y los niños a la producción.

De la manufactura a la gran industria opera, en cambio, una revolución en el *medio* de trabajo. Aparece la máquina, pero no sólo ya como un elemento simple de la producción, sino que se conforma un sistema de máquinas, un gran autómeta. El trabajo abandona la base manual que había conservado durante la manufactura, pasa a ser objetivo. Los ritmos y la intensidad del trabajo están dictados por el gran autómeta<sup>29</sup>.

Toujours selon le même auteur, la faillite de petits ateliers de cordonnerie et le développement d'ateliers plus importants ont favorisé la division du travail. Les fabriques appliquaient la subdivision des tâches et l'on produisait avec le système de *la rueda* :

Los obreros ubicados formando una rueda tienen que hacer cada uno de ellos una sola de las tareas que antes realizaban, pasando luego el botín a su compañero para que ejecute la siguiente operación. Este sistema permitió aún una subdivisión mayor del

---

<sup>27</sup> H. SABATO, L.A. ROMERO, *Los trabajadores de Buenos Aires. La experiencia del mercado (1850-1880)*, Buenos Aires : Editorial Sudamericana, 1992, p. 44-45.

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 73.

<sup>29</sup> M. KABAT, « Transformaciones en los procesos de trabajo durante los inicios de la industria del calzado en la Argentina (1880-1920) », Buenos Aires : 5° Congreso Nacional de Estudios del Trabajo, agosto de 2001, p. 1.

trabajo: en los talleres se formaban distintas ruedas, una de corte, otra de aparado, etc., en cuyo interior el trabajo se descomponía en tareas aún menores<sup>30</sup>.

La transformation de ce système de travail et le développement de la manufacture moderne se produira rapidement après l'installation en Argentine d'une filiale commerciale d'une entreprise nord-américaine spécialisée dans la fabrication et la vente de machines pour l'industrie de la chaussure, les fameuses *Goodyear Welt*. L'apparition de la manufacture encouragea également le travail féminin et le travail à domicile pour la réalisation d'une partie des tâches de la confection des chaussures<sup>31</sup>. Ainsi, le second recensement national effectué en 1895 relevait la présence de 2 739 ateliers et fabriques de chaussures dans tout le pays. Ils employaient 13 374 personnes (11 290 hommes et 2 084 femmes) dont 9 949 étrangers. La capitale Buenos Aires était celle qui comptait le plus grand nombre d'établissements (1 041), suivie de la province de Buenos Aires (800), Sante Fe (289), Córdoba (117) et Entre Ríos (137)<sup>32</sup>. On estime qu'à cette période 6 000 ouvriers travaillaient sous le système de *la rueda* à Buenos Aires. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Argentine était auto-suffisante en matière de fabrication de chaussures et n'avait pratiquement plus recours à l'importation. Cependant, à l'instar des secteurs les plus importants de l'industrie argentine, l'industrie de la chaussure allait connaître un processus rapide de monopolisation en tombant entre les mains d'investisseurs étrangers, anglo-saxons principalement<sup>33</sup>. Alors que durant les trois décennies précédentes les Basques étaient très nombreux à la tête de fabriques de chaussures, à partir de ce moment, ils seront supplantés par les Espagnols et les Italiens<sup>34</sup>.

---

<sup>30</sup> M. KABAT, *Op.cit.*, p. 8.

<sup>31</sup> M. KABAT, « El empleo femenino en la industria del calzado, Buenos Aires (1880-1940) », Buenos Aires : 7<sup>o</sup> Congreso Nacional de Estudios del Trabajo, p. 7.

<sup>32</sup> F. UGARTECHE, *Op. cit.* p. 302.

<sup>33</sup> M.J. CAVIGLIA, D. VILLAR, *Inmigración vasca en Argentina. Vete a América*, Capital Federal, Departamento de Cultura del Gobierno Vasco, 1994, p. 92.

<sup>34</sup> M. IRIANI ZALAKAIN, « Aporte vasco en la conformación del espacio bonaerense, Argentina (1840-1920). Una especie de balance », *Boletín Americanista*, 1998, n°48, p. 103.

### 1.3.3. L'essor de la chaussure argentine dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrie argentine de la chaussure arrivait à produire plus que ne l'exigeait la demande interne. Les fabriques et les ateliers avaient triplé durant la décennie antérieure et beaucoup s'étaient équipés en machines de plus en plus performantes. Les industriels de la chaussure, à l'instar de ceux de la tannerie firent tout ce qui était en leur pouvoir pour hisser leurs entreprises au niveau de leurs concurrentes européennes. Ils n'hésitaient pas à traverser l'Atlantique pour parcourir les expositions universelles d'Europe ou les fabriques des Etats-Unis pour en ramener des innovations technologiques ou des formes d'organisation du travail à implanter dans leurs propres ateliers. On passa ainsi peu à peu du système de la *rueda humana* à la *rueda de máquinas* :

... las tareas parciales ejecutables manualmente que componían el sistema de rueda pasan pronto a ser tareas parciales realizadas por máquinas<sup>35</sup>.

Ce début de siècle fut aussi marqué par des crises diverses qui affectèrent l'industrie argentine, notamment des grèves ouvrières en 1903 et 1904 dans la capitale du pays. De nombreuses petites unités de production firent faillite et on procéda à leur liquidation judiciaire. Le secteur était de plus fortement concurrencé par l'industrie de la chaussure américaine qui, à la faveur de nouvelles dispositions douanières plus favorables, réussissait à s'introduire sur le marché argentin. En juillet 1907, les principaux fabricants dont le Basque Jaureguiçahar présentaient aux députés une demande au nom de tous leurs collègues du pays afin que les tarifs douaniers soient revus à la hausse pour les chaussures d'importation et ce, afin de protéger l'industrie nationale<sup>36</sup>. Ainsi, lors d'un nouveau recensement industriel au niveau national débuté en 1908 et terminé en 1910, on dénombra 234 usines employant 8 088 ouvriers parmi lesquels 3 918 travaillaient dans les fabriques et 4 170 à domicile. Les ateliers de cordonniers étaient au nombre de 1 963 et employaient 5 066 ouvriers, 3 783 dans les ateliers et 1 283 à domicile<sup>37</sup>. En 1914, le troisième recensement national relevait 231 usines et 2 243 ateliers de

---

<sup>35</sup> KABAT Marina, « El empleo femenino en la industria del calzado, Buenos Aires (1880-1940) », *Op. cit.* p. 8.

<sup>36</sup> F. UGARTECHE, *Op. cit.* p. 324.

<sup>37</sup> *Ibid.* p. 326.

cordonniers et le nombre d'ouvriers et d'employés total était de 19 921<sup>38</sup>. Parmi les grandes usines de la capitale tenues par des immigrants basques on notait la *Fábrica Argentina de Alpargatas* du sandalier Juan Etchegaray dont la famille était originaire d'Hasparren<sup>39</sup>.

La mécanisation des usines et ateliers de l'industrie de la chaussure argentine se poursuivit rapidement, ce qui permit de produire de façon de plus en plus homogène des chaussures dont la qualité n'avait rien à envier aux modèles d'importation. À cette période, on estimait nécessaires 53 machines différentes pour fabriquer mécaniquement une paire de chaussures pour homme, 38 pour une paire de chaussures pour femme et 29 pour une paire de souliers pour enfant. L'industrie argentine de la chaussure était arrivée au niveau de ses concurrentes européennes et nord-américaines et elle put le prouver lorsqu'éclata le premier conflit mondial. Tous les produits qui étaient importés traditionnellement d'Europe ou des Etats-Unis durent être fabriqués en Argentine car les pays en guerre ne pouvaient plus les produire. En 1914, l'Argentine importait plus d'un million de paires de chaussures alors qu'en 1903 seulement 81 744 paires avaient été achetées à l'étranger<sup>40</sup>. D'importateur régulier de produits, le pays devint un exportateur de denrées de toutes sortes et de chaussures en particulier, reconnu à l'extérieur. Ainsi, dans le supplément commercial du *The Times* pouvait-on lire en mai 1919 :

Algunas industrias argentinas llegarán a competir con las industrias británicas, entre otras, la fabricación de calzado que en la Argentina tiene un brillante desarrollo. Ciertas clases de calzado para los ejércitos británicos llevan como marca el sello de producción argentina<sup>41</sup>.

La Première Guerre Mondiale permit à l'industrie de la chaussure argentine de diversifier sa production mais aussi de se développer de manière interne. Ainsi, si depuis l'introduction des machines, celles-ci étaient exclusivement de fabrication nord-américaine, désormais on commença à produire également en Argentine des machines destinées à la fabrication des

---

<sup>38</sup> *Ibid.* p. 338.

<sup>39</sup> Nous présenterons Juan Etchegaray et l'entreprise qu'il a créée au chapitre suivant.

<sup>40</sup> F.F. DELRIO, *Op. cit.* p. 133.

<sup>41</sup> *Ibid.* p. 134.



chaussures. L'Argentine devint ainsi la plus grande concurrente des fabricants de chaussures des Etats-Unis<sup>42</sup>.

En périphérie de la production de souliers, s'était développée toute une industrie pour, outre le cuir indispensable, alimenter les usines en talons, semelles, formes, boucles, lacets, emballages, etc. Et parmi les grandes fabriques de talons on trouvait celle d'un immigrant basque : Recalde y Cía<sup>43</sup>. En 1924, en Argentine 450 usines de chaussures employaient près de 40 000 ouvriers et produisaient 15 millions de paires de chaussures par an<sup>44</sup>.

Au moment de conclure, il nous faut souligner le nombre conséquent de Basques ayant participé très tôt – dès le processus de colonisation - au développement de l'industrie du cuir argentine. Le rôle joué par ces derniers a été surtout significatif dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle alors que la tannerie comme l'industrie de la chaussure comptaient une majorité d'ouvriers issus de l'immigration et que les processus de fabrication étaient encore au stade artisanal. Nombre de ces Basques issus de l'immigration parvinrent à créer leur propre entreprise après quelques années de labeur intégrant ainsi « l'élite économique » du pays grâce à une production de qualité, souvent primée lors de concours nationaux ou internationaux. Certains eurent également un rôle significatif dans des institutions regroupant des chefs d'entreprises comme le *Club Industrial Argentino*.

À l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, la tannerie connut un processus de concentration important et l'introduction de techniques novatrices qui accélèrent grandement le traitement des peaux en cuirs ; parallèlement, l'industrie de la chaussure avait un besoin croissant de main d'œuvre dans des fabriques de plus en plus mécanisées pour faire face à la concurrence extérieure. Toutes ces transformations nécessitèrent l'introduction de capitaux très importants qui ont sonné le glas des petites unités de production dirigées par des Basques. La plupart de ces dirigeants d'entreprises ont favorisé l'arrivée de nouveaux immigrants issus – comme dans le cas d'Hasparren – du Pays basque, contribuant ainsi à intensifier le phénomène d'appel de clocher. Dans l'un de ses ouvrages, Fernando Devoto indique que se produisait, surtout dans les

---

<sup>42</sup> M. KABAT, « El empleo femenino en la industria del calzado, Buenos Aires (1880-1940) », *Op. cit.* p. 9.

<sup>43</sup> F. UGARTECHE, *Op. cit.* p. 408.

<sup>44</sup> *Ibid.* p. 429.

premières années de la migration, une grande rotation entre différents types d'emplois, jusqu'à ce que l'immigrant trouve celui qui lui convenait davantage en fonction de ses attentes<sup>45</sup>. Mais en ce qui concerne les émigrants originaires d'Hasparren, il semble qu'une grande partie – surtout ceux qui étaient déjà spécialisés dans les métiers de la chaussure – ait intégré directement les entreprises de l'industrie du cuir argentine dans des établissements appartenant notamment à des compatriotes sans changer de métier durant leur vie en Argentine<sup>46</sup>.

## 2. Contribution basque au développement de l'industrie du cuir en Amérique latine

### 2.1. L'apport des réseaux basco-français au développement de la tannerie à Cuba

L'apport de l'émigration basque à Cuba concerne principalement les provinces situées outre-Pyrénées, l'île des Antilles étant restée une colonie espagnole jusqu'en 1898. L'immigration y était donc avant tout d'origine péninsulaire mais des apports de population d'autres pays ont été possibles durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Des Basques originaires des provinces situées en France ont pu émigrer à Cuba et ils se sont joints à la communauté basque déjà installée. Et bien qu'en termes quantitatifs, l'émigration basque à Cuba n'ait rien de comparable à celle des Galiciens, des Asturiens ou des Canariens, elle a néanmoins contribué de manière fondamentale à la constitution de la société cubaine actuelle.

---

<sup>45</sup> F. J. DEVOTO, *Op. cit.* p. 224.

<sup>46</sup> En ce qui concerne l'industrie de la chaussure en Uruguay, nous n'avons pas effectué de recherches très poussées faute d'avoir pu nous rendre dans les archives nationales uruguayennes. Nous ne pouvons donc pas évaluer le nombre d'émigrants ayant poursuivi leur profession de cordonnier en Uruguay ni savoir s'ils ont pris une part active au développement de l'industrie de la chaussure en Uruguay. Cette étude pourra être menée dans le futur comme une poursuite de ce travail de recherche.

Cependant, nous avons pu consulter un registre recensant les cordonniers et vendeurs de chaussures en Uruguay en 1898 (*Commercial Directory of the American Republics*, Washington : Government Printing Office, 1898, p. 1232, 1267-1269). Parmi eux figuraient une douzaine d'émigrants originaires du Pays basque français : Pedro Barnetche, Pedro Etchart (Departamento de Río Negro), J. Eyherachar (Pando – Departamento de Canelones), Pedro Laborde (Canelones), B. Laxalde, F. Mendy (Montevideo), Pablo Mendy, Pedro Mendy (Salto). Parmi eux se trouvaient quatre émigrants d'Hasparren : Miguel Errecart (Rosario – Departamento de Colonia), Guillermo Dermit (Trinidad – Departamento de Flores), Martín Amestoy (Salto) et Juan Heguy (San José de Mayo – Departamento de San José).

Ainsi, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, grâce à leur connaissance des océans, les Basques ont fait partie des découvreurs et colonisateurs de Cuba et ont concouru à la création de toutes les structures commerciales entre l'Espagne et le Nouveau Monde. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de nombreuses familles de la « saccharocratie<sup>47</sup> » cubaine descendent des émigrants basques qui se sont installés à Cuba. Ils ont amassé d'immenses fortunes qui ont été en partie rapatriées après l'indépendance de Cuba et qui ont permis l'injection de capitaux importants dans l'industrie du Pays Basque Sud. Au XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement migratoire vers Cuba a atteint des chiffres élevés sans que le Pays basque ne figure parmi les régions qui ont fourni le plus d'émigrants.

Il est difficile de fournir des données précises qui donneraient une idée de l'importance de la communauté basque ou d'origine basque à un moment donné, mais toutes les sources consultées indiquent que le pourcentage de ces émigrants représentait moins de cinq pour cent du total. Cependant, nous pouvons affirmer qu'il s'agissait d'un groupe très actif dans les domaines économique et culturel par le biais de ses deux associations d'émigrants : l'*Asociación Vasco-Navarra de Beneficencia* (association de bienfaisance basco-navarraise) qui accueillait en son sein des Basques des provinces françaises et le *Centro Vasco de la Habana* (centre basque de la Havane).

Les Basques étaient également bien représentés à Cuba à travers la pelote basque ; le fronton de La Havane fut une des places fortes de la spécialité de *cesta punta* durant tout le XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'interdiction des paris dans le monde du sport par le gouvernement révolutionnaire au début des années 1960.

Rappelons également la place non négligeable des toponymes et des patronymes d'origine basque à Cuba, qui sont une preuve indiscutable de la marque indélébile laissée dans le pays par l'émigration basque.

Nous allons consacrer les lignes suivantes à la présentation d'une émigration très particulière, celle de quelques Basques d'*Iparralde* (du Nord) et plus particulièrement d'Hasparren. Certains d'entre eux ont choisi d'émigrer à Cuba au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une destination que n'a pas choisie la majorité de leurs compatriotes. Ils se sont installés dans tout

---

<sup>47</sup> Traduction de *sacarocracia*, pour désigner l'aristocratie du sucre. Terme introduit par l'historien cubain Manuel Moreno Fraginals, auteur, entre autres, de *El ingenio* (1964).

le pays et ont travaillé comme tanneurs de cuir, un métier qu'ils avaient déjà occupé à Hasparren avant d'émigrer. Ces Haspandars ont ouvert un nombre important d'entreprises dans lesquelles ils employaient des émigrants de leur village lointain. Ils revenaient y chercher de la main d'œuvre qualifiée pour les tanneries qu'ils avaient créées et développées et qu'ils se transmettaient ensuite. Après avoir présenté l'importance de cette activité industrielle à Cuba et au Pays basque, nous tenterons de clarifier les conditions qui ont favorisé le départ et l'installation de ces émigrants à Cuba. Nous présenterons ensuite les tanneries créées par les basco-français à travers le portrait de l'une d'entre elles, toujours en activité au XXI<sup>e</sup> siècle.

### 2.1.1. La tannerie à Cuba

Depuis des siècles, l'homme utilise le cuir pour les chaussures, les vêtements et la fabrication d'objets du quotidien. À Cuba, il ne semble y avoir aucune trace de l'utilisation du cuir dans la culture aborigène ; au contraire, les conquistadors et les colonisateurs ont utilisé une grande quantité de cuir et ont essayé de le produire rapidement en introduisant très tôt des animaux domestiques (bovins, chevaux, moutons et porcs). Ce bétail s'est multiplié et il y a bientôt eu un surplus commercialisable pour le cuir cubain, qui est même devenu un produit de contrebande et une monnaie d'échange<sup>48</sup>.

La production et la commercialisation du cuir étaient importantes au début de la période coloniale, au XVI<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. L'élevage s'est développé pour remplacer l'exploitation minière. La production de cuir a également favorisé l'émergence d'une industrie artisanale parallèle dédiée à la production d'objets d'usage quotidien<sup>49</sup>. À cette époque, le cuir occupait la deuxième place, après le sucre, dans l'économie cubaine et les quantités de peaux arrivant de Cuba à Séville étaient considérables (parfois plus de cinquante mille unités par an entre 1561 et 1620)<sup>50</sup>. Cette production se poursuivra tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'exportation de soixante mille peaux par an vers 1755<sup>51</sup> et, à la fin du siècle, ce produit était le

<sup>48</sup> C. ARROZARENA. *El roble y la ceiba. Historia de los vascos en Cuba*, Tafalla: Editorial Txalaparta, 2003, p. 45.

<sup>49</sup> I. SARMIENTO RAMÍREZ. La artesanía popular tradicional cubana : del legado aborigen al utillaje mambí, *Estudios de historia social y económica de América*, n.13, 1996, p. 497.

<sup>50</sup> H. et G. CHAUNU. *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*, Paris : S.E.V.P.E.N, tome VI bis p. 1012-1013, tome VIII p. 561.

<sup>51</sup> L. MARRERO ARTILES. *Cuba : economía y sociedad*, Madrid : Edit. Playor, 1992, tome VI p. 215-216.

quatrième plus exporté après le sucre, le tabac et l'*aguardiente* (190 459 peaux exportées pendant les cinq années 1784-1788, principalement vers des ports européens comme Cadix et Barcelone ou américains comme Campeche)<sup>52</sup>.

Quant au nombre de tanneries dans le pays, les données disponibles les plus anciennes datent de 1820 et indiquent 9 établissements situés principalement à La Havane<sup>53</sup>. Une autre source indique en 1836 la présence d'environ 10 tanneries à l'intérieur des murs de la capitale avec 28 tanneurs et 11 à l'extérieur des murs avec 23 tanneurs<sup>54</sup>. Le nombre de tanneries s'élevait à 50 en 1838<sup>55</sup> ; elles ne semblent pas avoir été de grandes entreprises et fonctionnaient principalement dans la partie occidentale du pays, plus favorisée par l'activité mercantile. Dans les autres régions, où le mode de vie était plus axé sur la subsistance, les paysans utilisaient les matières premières qu'ils trouvaient dans leur environnement (comme les peaux d'animaux) pour fabriquer leurs maisons et leurs objets quotidiens. Les techniques utilisées par la paysannerie ont ensuite été exploitées par l'armée *mambí* (indépendantiste) pour utiliser le cuir fabriqué dans la *manigua*<sup>56</sup> dans les tanneries rudimentaires qu'elle avait mises en place. Le cuir servait pour l'armement (fourreaux de machettes, canons en cuir), pour l'architecture (cuir pour l'étanchéité des toits et la fabrication de portes et de meubles) et pour la fabrication de chaussures<sup>57</sup>. En 1846, 56 tanneries étaient concentrées dans la région de Sancti Spíritus ; en 1860, le nombre était passé à 61, à la faveur d'un déplacement vers l'est dans la région de Holguín suite à la croissance du bétail dans cette région<sup>58</sup>.

Dans la partie occidentale du pays, qui comptait de nombreux artisans, les produits artisanaux étaient très bon marché ; c'est ainsi qu'à Remedios, le cuir tanné était vendu au poids

---

<sup>52</sup> J. BOSCO AMORES. *Cuba en la época de Ezepeleta (1785-1790)*, Barañáin : Ediciones Universidad de Navarra, 2000, p. 214-232.

<sup>53</sup> H. LANGLOIS. *Géographie universelle, physique, politique et historique. Rédigée depuis son origine (1800) jusqu'à ce jour*, Tome III, Paris : Edme et Alexandre Picard Libraires, 1839, p. 933.

<sup>54</sup> N. FERNANDEZ de PINEDO ECHEVARRÍA. *Comercio exterior y fiscalidad: Cuba (1794-1860)*, Bilbao : Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, 2002, p. 355-356.

<sup>55</sup> C. MOREAU, A. SLOWACZYNSKI. *Annuaire statistique pour 1838 de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie*, tome II, Paris : Bureau de la Société de Statistique, 1838, p. 176.

<sup>56</sup> Équivalent du maquis en France.

<sup>57</sup> I. SARMIENTO RAMÍREZ. *Op.cit.* p. 502.

<sup>58</sup> J. LE RIVEREND. *Historia Económica de Cuba, Op. cit.*, p. 373-374.

dans les années 1860. Jusque dans les années 1880, les seules grandes industries de l'île étaient le sucre et le tabac, puis quelques petites usines, notamment des tanneries, qui étaient considérées comme des industries mineures<sup>59</sup>.

En 1898, on dénombrait 53 tanneries à Cuba, réparties comme suit sur le territoire (10 appartenaient à des tanneurs basco-français) :

**Tableau 1. Répartition des tanneries sur le territoire cubain en 1898**

PROVINCE	NOMBRE DE TANNERIES
La Havane (capitale)	7
La Habana	6
Matanzas	7
Pinar del Río	3
Puerto Príncipe	5
Santa Clara	14
Santiago de Cuba	11
Total	53

Source : *Commercial Directory of the American Republics*, Washington: Government Printing Office, 1898.

### 2.1.2. Les tanneurs du Pays basque français à Cuba

Dans tout processus de réseau migratoire, quelques individus pionniers ont permis cette émigration. Dans le cas des tanneurs basco-français à Cuba, tout semble indiquer que parmi les premiers se trouvaient deux frères, Dominique et Pierre Lorda. Ils se sont installés respectivement à Santa Clara et à San Juan de los Remedios dans les années 1830, comme l'atteste un document notarié<sup>60</sup>. Les deux frères appartenaient à la famille Harriague du côté de leur mère. Les Harriague étaient de célèbres tanneurs d'Hasparren et plusieurs membres de la famille ont émigré en Galice où ils ont travaillé dans des tanneries, faisant ainsi prospérer cette industrie dans la région. Nous n'excluons pas que Dominique et Pierre Lorda aient d'abord émigré en Galice avant d'émigrer à Cuba où ils ont ouvert des tanneries et sont devenus par la suite des tanneurs prospères. Dominique Lorda est le père d'Antonio Lorda Ortogosa, qui est

<sup>59</sup> J.A. VIDAL RODRÍGUEZ. La emigración gallega a Cuba. Trayectos migratorios, inserción y movilidad laboral (1898-1968), Madrid : Editorial CSIC, 2005, p. 318-319.

<sup>60</sup> Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques (ADPA) :

[http://earchives.cg64.fr/imgviewer/FRAD064003\\_IR0001/Hasparren/3E7359/viewer.html](http://earchives.cg64.fr/imgviewer/FRAD064003_IR0001/Hasparren/3E7359/viewer.html) - p. 54-57.

né à Santa Clara (Cuba) en 1845 et qui, après avoir étudié la médecine en France, a été un héros de la guerre d'indépendance.

Puis, dans les années 1850, d'autres tanneurs ont émigré à Cuba et ont ouvert des tanneries. On peut notamment citer Etienne Amespil et Arnaud Jaureito, tous deux nés à Hasparren en 1835 et qui, fuyant le service militaire, ont choisi l'île des Caraïbes comme destination avant leurs vingt ans. Ils se sont associés pour ouvrir une tannerie à Nuevitas, dans la région centrale du pays<sup>61</sup>, peut-être après avoir travaillé avec les frères Lorda. Des années plus tard, ayant amélioré leur situation financière, ils entreprennent des voyages pour visiter Hasparren et font venir d'autres jeunes tanneurs du village pour travailler dans leur tannerie ; certains d'entre eux ouvriront plus tard leur propre tannerie comme Santiago Heguy à Remedios, les frères Pierre et Jean-Baptiste Etcheverry à Morón ou Graciano Daguerre à Gibara<sup>62</sup>.

Esteban Delguy (Delgue<sup>63</sup> dans son orthographe avant de quitter Hasparren) a également émigré dans les années 1850 mais nous ne connaissons pas les conditions de son arrivée dans le village de Caibarién où il a ouvert une tannerie en 1860. Cet établissement est le plus ancien de Cuba puisqu'il est toujours en activité aujourd'hui. Il a été exploité par des tanneurs basques pendant plus d'un siècle et nous allons conter son histoire plus loin.

Enfin, Ignacio Choribit et Pedro Sondón apparaissent comme les derniers tanneurs pionniers à Cuba. Le premier appartient à une famille ayant une longue tradition de tannage à Hasparren. Il est né en 1829 mais porte le nom de Jean Baptiste<sup>64</sup> bien qu'à Cuba il se faisait prénommer Ignacio. En 1862<sup>65</sup>, il fonde une tannerie à Gibara, dans l'est du pays, qu'il cédera plus tard à Pedro Sondón, un autre tanneur de Hasparren né en 1837 et dont nous parlerons également plus loin.

---

<sup>61</sup> Registre 33 : Immatriculations (1894-1896), CADN et H I 74 : Tableaux de recensement pour l'armée territoriale et la Garde Nationale (1855-1888), AMH.

<sup>62</sup> CADN et Journal de Jean Baptiste Lissarrague (archives de la famille Lissarrague). Dans ce carnet de voyage, un jeune garçon de 15 ans, fils d'un tanneur d'Hasparren, est confié pour la traversée transatlantique vers le Mexique à deux tanneurs qui rentrent à Cuba après un séjour à Hasparren en 1902. Il s'agissait d'Etienne Amespil et d'Arnaud Jaureito, qui avaient émigré à Cuba dans les années 1850.

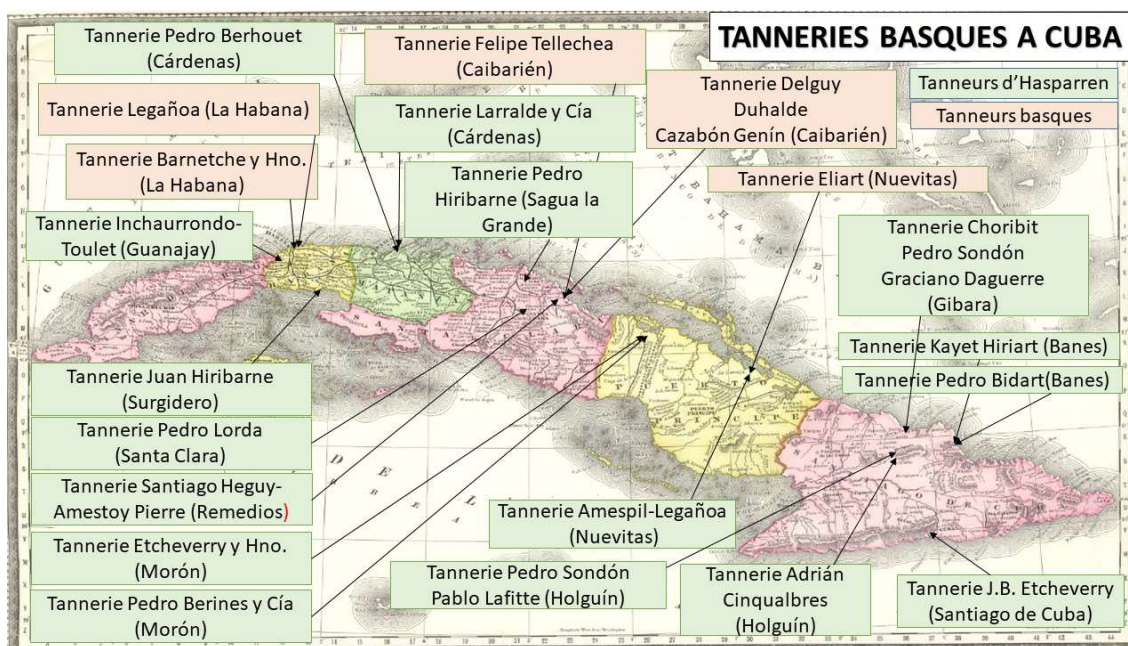
<sup>63</sup> État-civil. AMH.

<sup>64</sup> État-civil. AMH.

<sup>65</sup> Acte notarié. Archives Municipales de Gibara (Cuba).

Ces pionniers ont ouvert la voie à des dizaines d'autres tanneurs d'Hasparren et, dans une moindre mesure, d'autres villages du Pays basque français où les peaux étaient tannées, comme Ainhoa, Cambo, Espelette, Larressorre et Souraïde<sup>66</sup>.

Carte 1. Implantation des tanneries basques à Cuba.



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

### 2.1.3. Une tannerie basque qui traverse les siècles

Il est intéressant d'examiner de près l'histoire de certaines des tanneries créées par les basco-français et comme nous le verrons, leur création et leur développement ultérieur sont liés à la personnalité et à l'attitude décisive de certains de ces tanneurs émigrés comme les Delguy, Duhalde, Genin et Casabonne à Caibarién, Daguerre à Gibara ou Lafitte à Holguín.

Nous allons présenter les tanneries de deux émigrants tanneurs d'Hasparren dans le troisième chapitre à travers les portraits de ces derniers. Mais nous souhaitons mentionner ici celle de Caibarién car c'est l'une des plus anciennes de Cuba et elle est toujours en activité aujourd'hui. Caibarién est une ville côtière de la partie occidentale de Cuba, dans l'actuelle

<sup>66</sup> Les tanneurs qui sont venus à Cuba n'étaient pas tous des tanneurs de métier. Dans le cas d'Hasparren, par exemple, le nombre total de tanneurs identifiés avec ce métier avant de quitter Hasparren est d'environ 40. Il y avait aussi des agriculteurs ou des cordonniers qui étaient employés dans les tanneries de Cuba, car ils avaient une certaine connaissance de cette activité, comme nous l'avons vu plus haut.



province de Santa Clara, fondée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La tannerie a été créée en 1860 par Esteban Delguy, un tanneur d'Hasparren qui l'a installée près de la côte, à l'emplacement actuel du *Parque de la Libertad* de la ville. Au cours de la même décennie, Pascual Duhalde, un autre tanneur basco-français du village de Souraïde, décide d'embarquer pour le Mexique afin d'échapper au service militaire de trois ans de l'époque. Nous ne connaissons pas les conditions de son arrivée à Caibarién mais Esteban Delguy lui a proposé de travailler avec lui dans la tannerie et il y est resté<sup>67</sup>.

En 1867, Esteban Delguy a transféré la propriété de la tannerie à Pascual Duhalde et aurait ensuite émigré en Argentine. En 1873, la tannerie a été transférée au carrefour des rues Jiménez, Parrado, Alonso et Agramonte, où elle a fonctionné pendant 27 ans, jusqu'en 1910. Un nouveau transfert définitif a placé la tannerie à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, à la sortie de la ville sur la route de Remedios. En 1886 et 1890 respectivement, Louis et Pierre Genin, neveux de Pascual Duhalde<sup>68</sup>, arrivent de France. Louis Genin avait épousé Mathilde Casabonne, Pascual Duhalde a épousé Madeleine Casabonne, la soeur de Mathilde, et son frère Sauveur Casabonne a épousé Marie Genin, soeur de Louis et Pierre Genin. Ces multiples mariages allaient consolider pendant un siècle le contrôle de ces deux familles basques sur la tannerie de Caibarién, qui allait s'appeler successivement « Pascual Duhalde », « Pedro Genín y Cía », « Cazabón Genín y Cía » et enfin « Curtidora Tanín S.A. ».

En 1908, Jean Baptiste Casabonne, beau-frère de Louis Genin, vient renforcer l'entreprise familiale, puis en 1920, 1923 et 1929 arrivent Jean Casabonne Genin, Estebe Aguirre et André Casabonne Genin. André Casabonne Genin était un ingénieur diplômé de l'Ecole de Tannerie de Lyon en France. Jean et André Casabonne étaient les fils de Sauveur (Salvador Cazabon). Estebe Aguirre, cousin des deux frères Casabonne, a appris le métier à Cuba et est devenu un excellent technicien au service de la tannerie pendant trente-huit ans. Son arrivée a permis la

---

<sup>67</sup> Dans un entretien qu'elle nous a accordé, Katti Aguirre, veuve d'Estebe Aguirre qui fut technicien de la tannerie entre 1923 et 1960, raconte une improbable légende familiale, selon laquelle le bateau sur lequel Pascual Duhalde avait embarqué aurait chaviré au large de Cayo Barién et c'est ainsi qu'il serait arrivé à Cuba et à Caibarién.

<sup>68</sup> La mère des Genin était la sœur de Pascual Duhalde.

mécanisation complète de la tannerie ainsi que l'introduction du tannage au chrome, une avancée majeure pour accélérer le processus de transformation des peaux en cuir<sup>69</sup>.

L'entreprise prend rapidement de l'importance et, pendant la Seconde Guerre mondiale, elle fabrique une partie du cuir utilisé pour équiper les soldats américains. Sa haute technicité lui permettait de s'adapter à toutes les modes et lorsque la chaussure en cuir verni a été lancée aux États-Unis, les Cazabón ont fait venir des techniciens spécialisés de ce pays pour fabriquer un cuir adapté et la mode s'est répandue à Cuba également. Comme les propriétaires basco-français d'autres tanneries du pays, les Genín-Cazabón sont allés chercher des dizaines de tanneurs d'Iparralde qu'ils connaissaient dans les villages d'Espelette, Larressorre, Ainhoa et Souraïde. À leur arrivée, ils étaient logés dans des pièces du bâtiment qui servait de saloir pour les peaux. Certains, comme Pierre Telletchea, ont ensuite ouvert leur propre tannerie dans la région.

En 1950, lorsque Albert Genin, le fils de Pierre, arriva de France, la tannerie de Caibarién comptait quelques 200 employés et était l'une des industries les plus importantes du pays et la plus grande tannerie d'Amérique latine.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean Cazabón dirigea le « Comité de la France Libre » et son épouse s'occupait de la section féminine. Ils étaient chargés de collecter des dons (argent, cuir, chaussures, etc.) pour les envoyer en France, et en remerciement de leur activité, Jean Cazabón a été nommé agent consulaire français à Caibarién à la fin du conflit.

En 1960, les festivités du centenaire de la tannerie furent préparées par toute la famille, mais le gouvernement révolutionnaire décréta la nationalisation des entreprises et les cérémonies de commémoration ne purent avoir lieu.

Les différentes sources consultées tant à Cuba qu'au Pays basque nous ont permis d'identifier - à ce jour - 21 tanneries ouvertes par les Basques d'Iparralde réparties sur tout le territoire national et chacune d'entre elles pourrait faire l'objet d'une étude.

---

<sup>69</sup> Ces informations sur l'histoire des familles Genín et Cazabón sont le résultat d'entretiens avec Katti Aguirre, veuve d'Estebe Aguirre (réalisé à Larressorre au Pays basque français), Claudette et Régine Casabonne, filles d'André Casabonne et d'Henriette Sallaberry (réalisé à Paris) et Alberto Genin, fils de Pedro Genín (réalisé dans la maison *Etchenica* à Souraïde, maison où est né Pascual Duhalde).

Ces tanneurs basques appartenaient à un réseau d'émigration très localisé dans certains villages de la province du Labourd comme Hasparren. Ils avaient émigré alors qu'ils étaient très jeunes. Ils ont été recrutés par d'autres tanneurs qui avaient ouvert des tanneries sur l'île des Caraïbes et qui leur ont ensuite transmis leur entreprise. Ils n'étaient pas très nombreux (environ deux cents au total, semble-t-il) mais ils ont réussi à occuper une place décisive dans la tannerie cubaine. Lorsqu'ils arrivaient à Cuba, ils avaient la sécurité de pouvoir travailler dans un métier qu'ils connaissaient et avec d'autres compatriotes, ce qui facilita leur intégration. Beaucoup se sont mariés et ont fondé des familles et, le nombre de centres basques étant peu élevé dans l'île, ils ont parfois rejoint des sociétés espagnoles. La plupart ne sont jamais retournés dans leur pays d'origine. Nous présentons ci-après, une liste des émigrants d'Hasparren ayant travaillé dans les tanneries cubaines qui ne se veut en aucun cas exhaustive. On peut y compter 78 personnes, ce qui représente 48,1 % du total des émigrants d'Hasparren recensés à Cuba, preuve s'il en est que ces réseaux professionnels des travailleurs du cuir étaient très actifs à Cuba.

**Tableau 2. Émigrants d'Hasparren dans les tanneries cubaines (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**

Province	Ville		Tannerie	Émigrants
La Habana	Surgidero		Hiribarne Juan	Hiribarne Jean
Matanzas	Cárdenas		Larralde y Cía Berhouet Pedro (El Progreso)	Bedaumine Michel, Berhouet Jean, Berhouet Jean- Pierre, Berhouet Pierre, Durruty Jean, Etcheverry Pierre, Thébenet Jean, Thébenet Jean- Baptiste
Pinar del Río	Guanajay		Inchaurrondo- Toulet y Cía	Bordaldepe Jean- Baptiste, Toulet Dominique
Santa Clara	Caibarién		Delguy y Cía – Duhalde – Cazabón – Genín Tellechea Felipe	Agorreca Jean, Alçuyet Martin, Harinisquiry Etienne, Heguy Arnaud
	Sagua la Grande			

Province	Ville		Tannerie	Émigrants
	Santa Isabel de las Lajas La Esperanza		Hiribarne Pedro	Hiribarne Pierre, Hiribarne Dominique, Hiribarne Jean, Hiribarne Jean, Mendihalatsou
	Santa Clara		Lorda Pedro	Dominique
	Remedios		Santiago Heguy y Cía Amestoy	Lorda Pierre  Amestoy Pierre, Amestoy Etienne, Duhart Jean, Duhart Jean-Pierre, Etcheverry Jean- Baptiste, Guillamondeguy Jean, Heguy Pierre, Hirigoyen Jean- Baptiste, Larralde Pierre, Larralde Jean, Larralde Martin, Larralde Jean- Baptiste, Larralde Jean, Larralde Paul, Mendihalatsou Jean- Baptiste, Lartigue Laurent, Othondo Arnaud, Sallagoity Valentin, Soubelet Jean-Baptiste, Soubelet Martin
Puerto Príncipe	Nuevitas		Eliart sucesores de Juan B. Jaurito y Legañoa	Amespil Bertrand, Amespil Jean, Amespil Martin, Amespil Etienne, Amespil Bertrand, Amespil Pierre, Choribit Jean- Baptiste, Daguerre Gratien, Heguy

Province	Ville		Tannerie	Émigrants
	Morón		Berines Pedro y Cía Etcheverry y Hno	Dominique, Hiriart Jean, Hiriart Gratien, Hiriart Martin, Hiriart Pierre, Hiriart André, Londaitsbehere Antoine, Etcheverry Jean-Pierre, Elissalt Manuel  Berines Pierre, Berines Jean Etcheverry Arnaud, Etcheverry Jean- Baptiste, Etcheverry Pascal
Santiago de Cuba	Gibara		Choribit-Sondón Pedro-Daguerre Graciano	Bacardatz Bernard, Bidart Pierre, Daguerre Gratien, Daguerre Pascal, Gelos Laurent, Hiriart-Urruty Jean- Baptiste, Lahirigoyen Jean-Baptiste, Uhalde Pierre
	Holguín		Sondón Pedro- Lafitte Pablo	Detchart Jeanty, Detchart Laurent, Detchart Jeanty, Lafitte Paul
	Banes		Cinqualbres Adrián	Cinqualbres Adrien
	Santiago de Cuba		Hiriart Juan	Hiriart Jean (Kayet)
			Etcheverry JB	Etcheverry Jean- Baptiste

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

## 2.2. Le développement de la tannerie dans le Río de la Plata

### 2.2.1. L'essor de la tannerie argentine<sup>70</sup>

Les Jésuites, arrivés en 1586 dans la région de Tucumán<sup>71</sup> semblent avoir été les premiers à pratiquer l'art de la tannerie en Argentine. Ils y développèrent également l'agriculture en cultivant la canne à sucre, le coton, et le maïs. Par la suite, la tannerie se développa dans plusieurs territoires d'Argentine. À cette époque, Córdoba, Buenos Aires, Santa Fe, Entre Ríos, Mendoza et Corrientes étaient les principales régions où l'on pratiquait la tannerie pour les besoins locaux mais également pour l'exportation des cuirs tannés. De grands convois de charrettes chargées de cuirs prenaient la direction de la capitale du Vice-royaume du Río de La Plata. Buenos Aires et son port durent une partie de leur développement à l'exportation de ce produit vers l'étranger, principalement la métropole.

Le travail était effectué dans de petites fabriques où l'on pouvait trouver jusqu'à quinze ouvriers, sous la direction du propriétaire ou du maître-tanneur. Le processus de transformation des peaux durait des mois, il n'y avait pas une division importante des tâches et l'outillage était rudimentaire. Les tanneurs disposaient de fosses et de récipients pour immerger les peaux et aucun produit chimique n'était utilisé à cette époque, juste de la chaux pour l'épilage et des produits tannants d'origine végétale. Parfois, les ouvriers apprenaient le travail puis s'affranchissaient en ouvrant leur propre tannerie.

Ce modèle artisanal ou colonial de tannerie perdura jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans plusieurs provinces argentines (notamment Salta et Tucumán puis Buenos Aires) et quelques fabriques avec ces caractéristiques continuèrent de fonctionner jusqu'à une période avancée du XX<sup>e</sup> siècle.

Grâce à des recensements visant à quantifier les résidents étrangers et effectués dans la ville de Buenos Aires dans les toutes premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut relever que les principaux tanneurs étaient déjà des Français. On y trouvait, entre autres, Maurice Lobeve,

---

<sup>70</sup> Les lignes qui suivent sont inspirées de la communication « Tanneurs et cordonniers basques dans l'industrie du cuir argentine » que nous avons présentée lors du colloque « L'émigration d'élites basco-béarnaises vers l'Argentine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Enjeux politiques, culturels et socio-économiques » (Pau 20-21 octobre 2011).

<sup>71</sup> Au début de la colonisation Tucumán regroupait les provinces actuelles de Jujuy, Salta, Tucumán, Santiago del Estero, Córdoba, Catamarca et La Rioja.

originaire de la Sarthe, mais la plupart étaient originaires du Sud-Ouest comme Jean Baptiste Terrade, « natural de la Provincia de Gasconia » ou les Basques Domingo Bildos d'Ossès et Laurent Ainciart de Macaye<sup>72</sup>.

Les tanneurs et cordonniers participèrent activement aux guerres d'indépendance jusqu'en 1810 en répondant à la demande croissante des armées en campagne en matière d'équipements en cuir (chaussures, bottes, bardas, selles, rênes, brides, matériel d'attelage, courroies, etc.). Durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup>, période de troubles s'il en fut, avec la consolidation de l'indépendance et la tyrannie de Rosas de 1830 à 1852, l'industrie du cuir argentine fut l'une des seules à pouvoir se développer normalement car elle travaillait en grande partie pour équiper les soldats argentins. Elle restait cependant à un stade très artisanal, avec de petites unités fonctionnant de manière traditionnelle, héritage de la colonisation.

En 1869, le pays comptait 211 tanneries et les étrangers étaient au premier plan en exploitant de nombreux établissements et surtout les plus importants. Ce même recensement de 1869 signalait la présence de 1384 tanneurs dans les 14 provinces du pays. (Voir Tableau 1). Il confirme la place grandissante occupée par la ville et la province de Buenos Aires dont les tanneries supplanteront peu à peu celles du reste du pays. Ainsi, lors d'un décompte fait à l'occasion de l'exposition nationale de Córdoba en 1871, 37 tanneries étaient établies dans la province de Tucumán dont 13 appartenant à des étrangers. Mais, fortement concurrencées par les tanneries de la capitale, elles perdaient peu à peu de leur importance. Durant cette même année de 1871, 90 à 100 000 peaux furent tannées dans toute la province et en 1877 ce chiffre était descendu à un peu plus de 42 000<sup>73</sup>.

Beaucoup de ces tanneries avaient commencé par être de modestes établissements disposant de très peu de matériel. Un capital réduit suffisait pour s'établir et se procurer un hangar avec de petits bassins, quelques chevalets et couteaux appropriés pour écharner les peaux. Ceux qui avaient d'abord été de simples ouvriers pouvaient se lancer dans cette aventure après avoir économisé quelques pesos. La majorité des tanneries étaient donc de petites dimensions et ne

---

<sup>72</sup> F. de UGARTECHE, *Op. cit.* p. 23.

<sup>73</sup> F. de UGARTECHE, *Ibid.* p. 36.

comptaient que trois ou quatre ouvriers. Elles produisaient une gamme réduite de produits qui souvent étaient envoyés dans les tanneries plus spécialisées de la capitale pour la finition.

**Tableau 1. Recensement des tanneurs en Argentine (1869)**

PROVINCE	NOMBRE DE TANNEURS
Buenos Aires (capital)	268
Catamarca	216
Tucumán	211
Salta	140
San Luis	134
Córdoba	104
Buenos Aires	80
Santiago del Estero	56
Entre Ríos	56
Sante Fe	35
La Rioja	31
Jujuy	31
Corrientes	14
Mendoza	5
San Juan	3
<b>Total</b>	<b>1 384</b>

Source : Ugarteche p. 220 (d'après le *Primer censo nacional* de 1869).

Lors du recensement général effectué en 1881, on dénombrait 21 tanneries dans la province de Buenos Aires. Elles employaient 210 ouvriers. En 1887, le premier recensement industriel effectué dans la capitale Buenos Aires (le recensement de 1869 avait été fait par professions et au niveau national) révéla la présence de 35 tanneries. Elles employaient 343 ouvriers dont 328 de nationalité étrangère et seulement 15 argentins<sup>74</sup>. L'apport des immigrants étrangers dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut déterminant et significatif pour le développement de la tannerie argentine. Les nombreux prix glanés par les produits fabriqués dans leurs établissements attestent de la haute qualité de leur production. Ils furent des acteurs de premier plan dans l'amélioration de la tannerie argentine, ce qui permit à l'Argentine de réduire ses importations de cuirs, en provenance notamment de France, d'Allemagne ou d'Uruguay.

<sup>74</sup> F. de UGARTECHE, *Op. cit.* p. 54 et 61.



Lors du deuxième recensement national de 1895 on dénombrait 254 tanneries dans tout le pays avec 3 067 ouvriers dont 1 848 étrangers et 1 219 Argentins. (Voir le détail de ce recensement par province dans le Tableau 2). Cette forte présence d'étrangers dans le secteur de la tannerie mais également dans l'industrie du cuir argentine ne nous surprend pas car le recensement de 1895 fit apparaître que 85 % des propriétaires et les deux tiers des ouvriers industriels étaient étrangers<sup>75</sup>. Pour compléter ces données d'ordre économique, on peut rappeler que lors du recensement de population effectué en Argentine en 1869, 12% de la population était étrangère, 25 % en 1895 et en 1914, ce nombre atteignait 29,9 % (la population totale du pays atteignant alors 7,9 millions d'habitants)<sup>76</sup>. Parallèlement, 41 % des étrangers résidaient dans la capitale, Buenos Aires, en 1869, et environ 30 % en 1895 et 1914<sup>77</sup>. Lors du recensement de 1895, les Italiens représentaient environ un demi-million d'individus (12,5 % de la population totale), les Espagnols étaient au nombre de 200 000 (5 %) et les Français presque 100 000 (2,4 %). Parmi les propriétaires d'industries dans la ville de Buenos Aires en 1895, les Italiens représentaient 35 % de tous les employeurs, suivis par les Français (16 %), les Espagnols (15%) et seulement ensuite les Argentins (12 %)<sup>78</sup>.

**Tableau 2. Recensement des tanneries et des tanneurs en Argentine (1895)**

PROVINCE	TANNERIES	OUVRIERS EMPLOYÉS
Buenos Aires (capitale)	77 (67 à des étrangers)	1 600 (1 353 étrangers)
Buenos Aires (province)	50 (47 à des étrangers)	332 (222 étrangers)
Tucumán	26 (10 à des étrangers)	271 (23 étrangers)
Salta	20 (4 à des étrangers)	286 (7 étrangers)
Córdoba	18 (16 à des étrangers)	93 (36 étrangers)
Santa Fe	17 (16 à des étrangers)	233 (156 étrangers)
Entre Ríos	14 (12 à des étrangers)	60 (26 étrangers)
Corrientes	9 (4 à des étrangers)	69 (10 étrangers)
Jujuy	6 (2 à des étrangers)	52 (3 étrangers)
Mendoza	6 (2 à des étrangers)	21 (9 étrangers)
Catamarca	3 (0 à des étrangers)	15 (0 étranger)

<sup>75</sup> A. DORFMAN. *Historia de la industria argentina*, Buenos Aires : Hispamérica, 1986, p. 215.

<sup>76</sup> G. M. DE MARCO REY, R. C. BALMACEDA, S. M. SASSONE. *Extranjeros en la Argentina. Pasado, presente y futuro*, Geodemos, 1994, n°2, p. 42-44.

<sup>77</sup> F. J. DEVOTO. *Historia de la inmigración en la Argentina*, Buenos Aires : Editorial Sudamericana, 2003, p. 236-237 et 296.

<sup>78</sup> F. J. DEVOTO. *Ibid.* p. 265.

PROVINCE	TANNERIES	OUVRIERS EMPLOYÉS
Santiago del Estero	2 (2 à des étrangers)	2 (2 étrangers)
San Juan	1 (1 à des étrangers)	14 (0 étranger)
San Luis	1 (1 à des étrangers)	5 (1 étranger)
La Rioja	0	0
Chaco, Formosa, Misiones*	4 (4 à des étrangers)	14 (10 étrangers)
Total	254 (188 à des étrangers)	3 067 (1 858 étrangers)

\* Ces territoires argentins, comme sept autres, étaient des *Gobernaciones nacionales* et n'avaient pas le statut de province. Il n'y avait pas de tanneries dans les autres territoires.

Source : Ugarteche p. 221 (d'après le *Segundo censo nacional* de 1895).

### 2.2.2. La modernisation de la tannerie argentine au XX<sup>e</sup> siècle

Après 1895, la tannerie argentine entra dans une nouvelle ère grâce à l'introduction de nouvelles techniques et à l'apport de machines de plus en plus perfectionnées, mues par la vapeur, le gaz ou l'électricité. Le tannage minéral au chrome révolutionna l'industrie de la tannerie en accélérant grandement le processus de transformation des peaux en cuirs. En effet, l'utilisation des sels de chrome permet de tanner des peaux en quelques heures alors que la poudre d'écorce le fait en plusieurs mois. La première tannerie à utiliser cette méthode fut celle du Français Jean Lauret puis d'autres établissements l'adoptèrent rapidement.

Ce nouveau procédé permit également à la tannerie argentine de se diversifier et de proposer une palette de produits encore plus grande qu'auparavant devenant ainsi l'égale et supplantant même parfois ses concurrentes européennes. Cette production allait du traditionnel cuir pour semelle de chaussures, au cuir pour souliers fins, aux cuirs satinés et jusqu'au cuir pour vêtements et meubles.

En 1909, de nouvelles données sur l'industrie de la tannerie faisaient apparaître une légère concentration des établissements puisque leur nombre avait baissé à 227 dans tout le pays mais le nombre d'ouvriers employés avait augmenté, atteignant 3 389. La production de peaux tannées atteignait cette même année la quantité de 1 150 000 peaux de bovins, 1 800 000 peaux d'ovins et 25 000 de caprins<sup>79</sup>. Cinq ans plus tard, en 1914, la concentration se confirma puisque

<sup>79</sup> D'après une enquête réalisée en 1909 par la corporation des tanneurs argentins à la demande de la Direction de Statistique et d'Economie Rurale du ministère de l'Agriculture.

l'Argentine comptait 189 tanneries avec tout de même 3 476 ouvriers. Cette situation est due à l'implantation de tanneries de taille plus importante et à l'absorption par ces dernières de plus petites unités. La modernisation de ces tanneries était évidente car, outre l'investissement en capitaux, le nombre de machines à vapeur utilisées était largement supérieur : 194 en 1914 contre 61 en 1895.

Durant les quatre années du conflit mondial, la tannerie argentine fit des progrès notables allant jusqu'à décupler sa production ; elle devait répondre aux besoins du marché interne mais aussi à une très forte demande des pays belligérants<sup>80</sup>. Cette tendance se vérifia dans les années 1920, l'Argentine devenant un important pays exportateur de cuirs de tous types. En ce qui concerne les tanneries, de grands établissements avaient vu le jour – comme la *Sociedad anónima de curtiembres Francia Argentina* ou la *Sociedad anónima curtiembres La Federal* – et leur nombre s'accrut pour arriver à 350 en 1926 et 10 000 personnes employées, tous métiers confondus<sup>81</sup>.

### 2.2.3. L'apport des émigrants basques à la tannerie argentine

Si, comme nous l'avons vu, les Jésuites furent à l'origine de la tannerie en Argentine à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation véritable de ce produit ne démarra que deux siècles plus tard. À cette époque, les cuirs produits en Argentine étaient considérés de qualité inférieure et on préférait importer des cuirs anglais. L'Espagne prit alors la décision d'envoyer des tanneurs depuis la Péninsule dans le but d'enseigner « el perfecto modo de curar y adobar las pieles ». Par une *Real Cédula*, le 15 mai 1789, on autorisa le directeur de la *Real Fábrica de Curtidos* de Séville à envoyer trois tanneurs à cette fin. Parmi ceux-ci figurait Tomás Salas, un Basque dont l'apport fut significatif dans les premières années de l'industrialisation de ce secteur<sup>82</sup>.

Parmi les propriétaires de tanneries importantes de l'intérieur du pays dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut signaler quelques Basques : Bernard et Jean Broussain (originaires d'Hasparren) à Córdoba, Léon Etcheverry et Adrien Larran à Salta, Larrouy et Courtade à

---

<sup>80</sup> F. de UGARTECHE. *Op. cit.* p. 76.

<sup>81</sup> *Ibid.* p. 98.

<sup>82</sup> R. A. MARCO MUÑOZA (coord.). *Presencia vasca en Entre Ríos*, Paraná : Editorial de Entre Ríos, 2001, p. 194.

Jujuy, Harrigorry et Laborde à Entre Ríos, Martin Dagorret à Corrientes, et Jean Goyhenetche et Michel Curutchet à Gualeguay<sup>83</sup>. Dans des provinces comme Tucumán, la tannerie était une spécialité basco-française. Ainsi, en 1887, on y dénombrait 36 tanneries et beaucoup appartenaient à des Basques d'*Iparralde* : Martin Apesteguy, Salvat Larramendy, Pierre Etchevers, Alexis Heguy, Jean-Baptiste Bascary, Pierre Lacaberats, Martin Berho, Jean Hardoy, Antoine Laharrague, Jean Fagalde, Jean Dermit et François Garat<sup>84</sup>.

À Buenos Aires, quelques Basques étaient aussi propriétaires d'établissements importants : Pierre Curutchet, Pierre Duhart et son fils Félix (qui introduisirent des machines modernes en 1882), Baptiste Garat, Pierre Lafitte, Jean Berrouet (spécialisés les deux dans les cuirs tannés à partir des peaux de moutons), Pierre et Martin Etcheto, Gratien Ouret, Gratien Etchevers, Jean Pierre Laborde, Etchalous, Martin et Léon Amespil, originaires d'Hasparren, Jean et Pierre Hourcade, venant de Saint Palais et qui, en 1881, s'associèrent avec Martin Amespil.

En 1871, fut organisée sous la présidence de Sarmiento une exposition nationale d'arts et de produits fabriqués en Argentine. La majorité des provinces argentines y envoyèrent la production de leurs tanneries et il apparut comme une évidence que c'était l'industrie la plus perfectionnée du pays<sup>85</sup>. Plusieurs tanneurs basques y obtinrent des distinctions : la plus haute distinction, *premio de clase*, fut obtenue par la maison Amespil de Buenos Aires pour sa collection très variée de cuirs, Bernard Broussain de Córdoba et Adrien Larran de Salta reçurent le deuxième prix et Martin Dagorret de Corrientes, le troisième. Léon Etcheverry de Salta et Martin Apesteguy de Tucumán se partagèrent le quatrième prix<sup>86</sup>. Pierre Curutchet, quant à lui, fut primé avec une médaille d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1878<sup>87</sup>.

En 1875, quelques artisans de Buenos Aires et de sa province fondèrent le *Club Industrial Argentino*, première société organisée regroupant des artisans et dont le but était de développer

---

<sup>83</sup> O. de MASSONI. *Gualeguay 1765-1900. El aporte inmigratorio*, Sante Fe : Editorial Colmegna, 1984, p. 77 et 81.

<sup>84</sup> D. CAMPI, R. RICARD JORBA. *Transformaciones productivas, espaciales y sociales en la Argentina extrapampeana. Tucumán y Mendoza entre 1850 y 1890*, JO-Boletín americanista, n°54, 2004, p. 49.

<sup>85</sup> F. de UGARTECHE. *Op. cit.* p. 42.

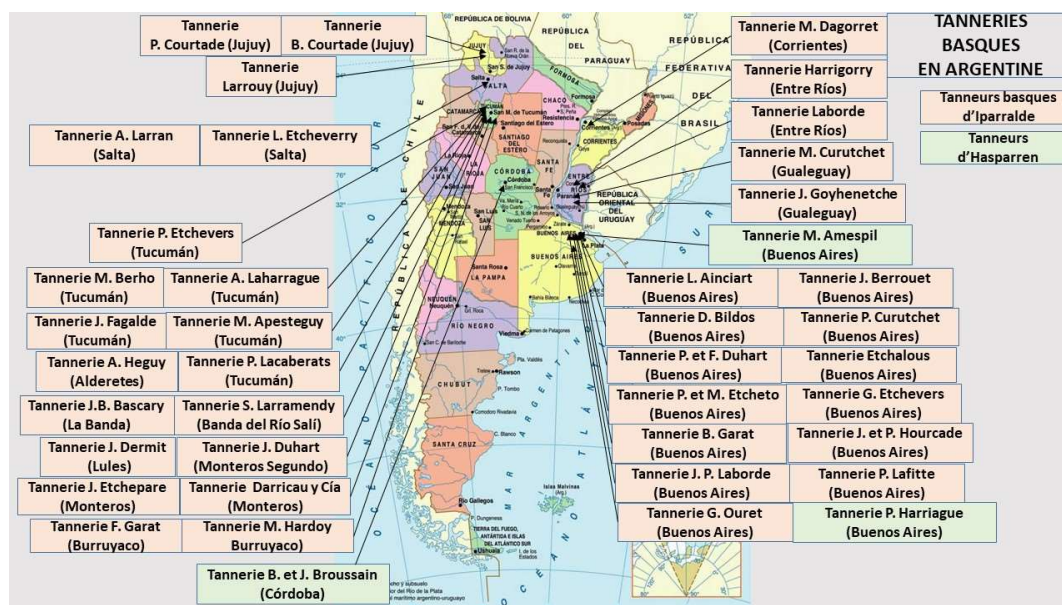
<sup>86</sup> *Ibid.* p. 208.

<sup>87</sup> *Ibid.* p. 211.

l'industrie au niveau national. Parmi les membres fondateurs, on trouvait quelques immigrants français tanneurs, dont certains originaires du Sud-Ouest : Jean Cazenave, Jean Hardoy, Jean Aldax, Jean Daumas, Jean Roland, Joseph Bontemps et Auguste Monnot. En 1879, les principaux tanneurs de la capitale créèrent une section tannerie à l'intérieur du *Club Industrial Argentino*, dont le premier président fut un Français, Jean Lauret, et le vice-président et le secrétaire, deux Basques français, Jean Berrouet et Paul Amespil.

Mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que la tannerie argentine amorçait un virage important avec l'introduction de nouvelles techniques, de machines de plus en plus sophistiquées et l'apport de capitaux très conséquents, peu d'établissements dirigés par des immigrants basques figuraient parmi les plus importants du pays. Dans les années vingt, seule la tannerie Etcheto y Cía apparaissait parmi les entreprises d'une taille conséquente.

Carte 1. Implantation des tanneries basques en Argentine



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Tableau 3. Tanneries basques en Argentine

Ville	Tannerie
Buenos Aires	Laurent Ainciart (Macaye)
	Martin et Léon Amespil (Hasparren)
	Jean Berrouet
	Domingo Bildos (Ossès)

Ville	Tannerie
	Pierre Curutchet Pierre et Félix Duhart Etchalous Pierre et Martin Etcheto Gratien Etchevers Baptiste Garat Jean et Pierre Hourcade (Saint-Palais) Jean-Pierre Laborde Pierre Lafitte Gratien Ouret
Córdoba	Bernard et Jean Broussain (Hasparren)
Corrientes	Martin Dagorret
Entre Ríos	Harrigorry Laborde
Gualeguay	Michel Curutchet Jean Goyhenetche
Jujuy	Bernard Courtade Pierre Courtade Larrouy
Salta	Léon Etcheverry Adrien Larran
Tucumán	Martin Apesteguy Jean-Baptiste Bascary (La Banda) Martin Berho Darricau y Cía (Monteros) Jean Dermit (Lules) Jean Duhart (Monteros Segundo) Jean Etchepare (Monteros) Pierre Etchevers Jean Fagalde François Garat (Burruyacú) Martin Hardoy (Burruyacú) Alexis Heguy (Alderetes) Pierre Lacaberats Antoine Laharrague Salvat Larramendy (Banda del Río Salí)

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

#### 2.2.4. La tannerie en Uruguay et l'apport des émigrants basques

Dans l'analyse de la base de données des émigrants d'Hasparren présentée dans la deuxième partie de cette étude, nous avons pu percevoir l'importance de l'Uruguay comme pays récepteur d'émigrants. Ceux d'Hasparren s'y rendirent en masse comme le démontrent les tableaux statistiques et les graphiques. Si l'analyse quantitative a été rendue possible grâce aux archives consulaires et généalogiques consultées en France, il ne nous a pas été possible de réaliser une étude poussée de l'histoire de l'industrie du cuir en Uruguay et d'appréhender la place prise par les émigrants basques et ceux d'Hasparren dans son développement comme nous avons pu le faire pour les autres pays de l'étude. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la principale richesse de l'Uruguay était l'élevage, ce qui fit dire au consul des États-Unis à Montevideo : « Ningún país del mundo, en proporción a su tamaño, dispone de tantas riquezas en ganados y sus productos como el Uruguay<sup>88</sup>. » En effet, les cuirs uruguayens étaient réputés de qualité supérieure, grâce au climat, car le bétail restait à l'air libre toute l'année et n'était exposé ni à de grandes chaleurs en été ni à des froids intenses en hiver. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie de ces cuirs salés était exportée vers les États-Unis alors qu'auparavant ils étaient destinés exclusivement aux marchés européens. Nous aborderons cependant quelque peu ce thème au chapitre suivant à travers le portrait de l'émigrant Pascal Harriague, cordonnier à Hasparren puis propriétaire d'un *saladero* dans la République Orientale d'Uruguay où il récupérait préalablement les peaux des bovidés abattus pour les tanner ou pour les exporter.

En 1898, on dénombrait en Uruguay 29 tanneries dont certaines appartenaient à des Basques français : P. Laborde à Canelones, Juan Iratçart à Pando (Canelones), Francisco Uhart à Rosario (Colonia), Carlos Bergeret à Florida, Juan Casabone à Maldonado, Juan Alchurut à Paysandú et Domingo Etchegoyen à Mercedes (Soriano)<sup>89</sup>.

---

<sup>88</sup> *Commercial Directory of the American Republics*, Washington: Government Printing Office, 1898, *Op. cit.* p. 1211.

<sup>89</sup> *Ibid.* p. 1270-1271.

### 2.3. Tanneurs et cordonniers basques au Chili

La présence des Basques de France au Chili n'est pas étonnante. Jean-Pierre Blancpain, estime que 80 % des immigrants français du Chili étaient originaires d'Aquitaine. Commerçants, industriels, viticulteurs et colons, c'est-à-dire le gros de l'immigration, étaient en très grande majorité originaires du Pays basque, de la région de Bordeaux, des Charentes, du Gers et du Périgord<sup>90</sup>. Ils avaient été précédés au XVII<sup>e</sup> siècle par un grand mouvement colonisateur qui mena vers le Chili nombre de Biscayens et de Navarrais. Les artisans ont aussi représenté une part importante des immigrants français : entre 37 % et 57 % selon les périodes au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>.

Au Pays Basque français, le Chili semble avoir fait l'objet d'une attirance toute particulière ; Pierre Espil, un écrivain né à Hasparren et lui-même issu d'une famille d'émigrants nous en parle :

Et je ne veux certes pas dire que l'Argentine, l'Uruguay, le Mexique n'attirent pas également les Basques, mais chez nous, dans notre Labourd, c'est principalement le Chili qui a été le perpétuel stimulant des vertus actives de notre peuple. C'est le Chili qui a été la plus belle école d'énergie pour nos jeunes Basques qui se refusaient à végéter, dans leur petit coin montagneux de France ou d'Espagne où la vie se faisait de plus en plus difficile<sup>92</sup>.

Les Basques originaires de France étaient principalement de la province du Labourd, des villages d'Hasparren, Ustaritz, Ixassou ou Ainhoa. La conquête du sud sur les Araucans vers 1840 incita quelques Basques encouragés par le gouvernement à fonder des exploitations agricoles à Temuco, Chillán ou Villarica. Beaucoup préférèrent cependant le commerce et l'industrie au travail agricole.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie était assez peu développée dans la culture locale ; la société chilienne était déjà habituée aux importations et la masse d'immigrants qui arrivèrent après cette période joua un rôle prépondérant dans le processus d'industrialisation du Chili.

---

<sup>90</sup> J.P. BLANCPAIN, *Op. cit.* p. 197.

<sup>91</sup> F. AGARD-LAVALLÉ, B. LAVALLÉ. *Del Garona al Mapocho : Emigrantes, comerciantes y viajeros de Burdeos a Chile (1830-1870)*, Santiago de Chile : Centro de Investigaciones Diego Barros Arana, 2005, p. 36.

<sup>92</sup> P. ESPIL. « Les Basques au Chili », *Gure Herria*, ephail, jorraila, 1950, 22.2, p. 77.



Aníbal Escobar a souligné notamment le rôle des immigrants français dans le développement de l'industrie chilienne :

La industria francesa también ha contribuido al progreso de Chile. Muchas y muy importantes son la fábricas establecidas en el país y muchas también son las obras de progreso existentes en Chile, que se deben a la iniciativa de los hijos de Francia<sup>93</sup>.

Les Basques, éduqués dans une autre culture se tournèrent vers l'industrie et plus spécialement celle du cuir et la chaussure qui fut le premier secteur d'activité au Chili où l'on vit une mécanisation importante, des syndicats ouvriers et de nombreuses entreprises<sup>94</sup>. Après un voyage effectué au Chili dans les années 1940, l'évêque basque Jean Saint-Pierre souligna la mainmise des émigrants dans l'industrie du cuir :

... le génie industriel des Basques a créé un véritable monopole du cuir en de puissantes tanneries et de gigantesques ateliers de cordonnerie. Nous les avons visités tous, et partout nous avons rencontré un accueil empressé et fraternel. Presque toutes ces industries sont dirigées par des Basques labourdins ou bas-navarrais. Les cadres sont fournis par les mêmes régions et les milliers d'ouvriers chiliens qui y travaillent, y trouvent, avec l'équipement le plus moderne, une atmosphère sociale que bien des pays pourraient leur envier<sup>95</sup>.

Quelques années plus tôt, Aníbal Escobar avait apporté des indications plus précises à ce sujet :

La industria del cuero, creada y desarrollada por franceses es una de las más perfeccionadas de Chile. Sobre 60 millones de pesos invertidos en esta industria, 32 corresponden a los franceses y están repartidos en 45 curtidurías, representando un capital de 20 millones y a fábricas de calzado girando con un capital de 12 millones, instaladas en todos los centros de alguna importancia excepto Valdivia<sup>96</sup>.

La majorité étaient des Basques français. Le reste des entreprises étaient aux mains de Basques péninsulaires. La tannerie et la chaussure furent des spécialités basques par excellence

---

<sup>93</sup> A. ESCOBAR. *La colonia francesa en Chile. Historia-Biografías-Sociedades-Comercio-Industria-Agricultura-Minería-Opiniones (1925-1926)*, Santiago de Chile : Impr. La Ilustración, 1926, p. 61.

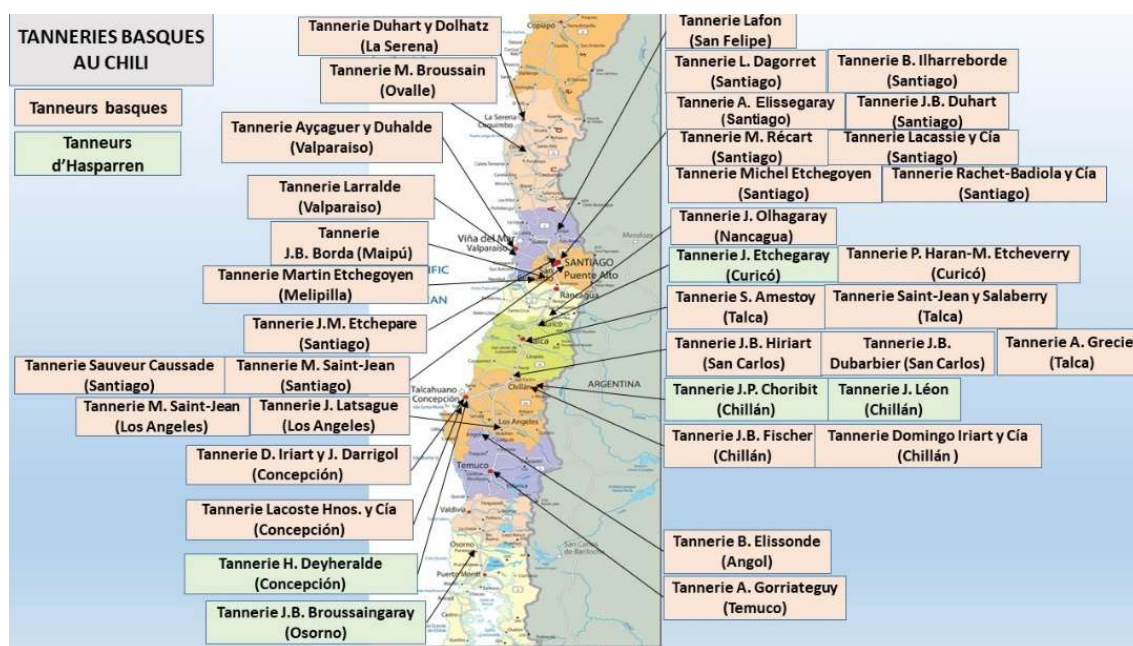
<sup>94</sup> M. LABORDE DURONEA. *Los Vascos en Chile 1810-2000*, Santiago de Chile : Publicidad universitaria UC, 2002, p. 173.

<sup>95</sup> J. SAINT-PIERRE (Monseigneur). « Trois mois avec les Basques d'Amérique : le Chili », *Gure Herria*, uztail-agorri 1951, 23.4, p. 195.

<sup>96</sup> A. ESCOBAR, *Op. cit.* p. 453.

même si la tannerie dut subir la concurrence locale des immigrants allemands<sup>97</sup>. À partir des années 1880, on comptait dans le pays une cinquantaine d'établissements aux mains de Français, Basques pour la plupart. Ils occupèrent tous les métiers liés à l'industrie du cuir et étaient fabricants de chaussures, fournisseurs pour cette industrie, cordonniers, bottiers, tanneurs, fabricants de courroies pour machines, mais aussi vendeurs de souliers, maroquiniers, importateurs de machines, de pièces, de fournitures diverses pour la chaussure. L'industrie du cuir et de la chaussure bénéficia grandement du développement d'un autre secteur, celui des mines de salpêtre du nord du pays dont il fut grand pourvoyeur de cuirs et de chaussures de travail<sup>98</sup>.

Carte 1. Implantation des tanneries basques au Chili



Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Parmi les grandes entreprises de tannerie et de chaussures créées pas les Basques au Chili, il faut bien sûr citer « Ayçaguer, Duhalde y Cía » à Valparaíso et Santiago. Originaire de Domezain (Basse-Navarre), Jean Lacassie fut à l'origine de sa création en 1866. Il ouvrit une tannerie et une fabrique de chaussures à Santiago ainsi qu'une autre fabrique de chaussures à

<sup>97</sup> J.P. BLANCPAIN, *Op. cit.* p. 269.

<sup>98</sup> M. LABORDE DURONEA, *Op. cit.* p. 183.

Valparaiso. Puis, après des associations diverses, celles-ci devinrent la propriété de « Ayçaguer, Duhalde y Cía », entreprise qui avait été fondée en 1871 par un autre émigrant de Domezain, Jean Ayçaguer<sup>99</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était l'une des plus importantes du secteur au Chili et dans les années 1910-1930, celle qui produisait le plus et qui possédait les outils et méthodes de fabrication les plus modernes, lui permettant d'exporter ses cuirs grâce à sa succursale commerciale implantée à Paris<sup>100</sup>. Située près des abattoirs de Santiago, la tannerie s'y fournissait en peaux fraîches et une partie des cuirs produits étaient destinés à la fabrication des souliers dans les fabriques du groupe. Cet établissement fut le premier de son secteur à disposer de capitaux très importants afin de s'imposer sur les marchés national et international<sup>101</sup>.

Une autre émigrant basque a marqué de son empreinte la tannerie et la cordonnerie au Chili. Il s'agit de Jean-Michel Etchepare, né à Ainhoa en 1851 et qui émigra au Chili en 1866. Il se forma dans la tannerie de son beau-frère, Charles Etchegaray, originaire d'Ustaritz, propriétaire de la tannerie Saint-Jean à Santiago du Chili. Il en devint associé en 1875 puis un peu plus tard l'unique propriétaire. Ayant prospéré rapidement, il racheta également deux autres tanneries et se lança avec succès dans la fabrication de chaussures<sup>102</sup>. Il forma dans ses établissements de nombreux émigrants basques qui, à leur tour devinrent des chefs d'entreprise réputés comme les Laborde ou Ilharreborde par exemple. En 1920, il employait 250 ouvriers dans ses tanneries et ses fabriques de chaussures « Monarch », Wellcome » et « Verdun » et était le fournisseur de l'armée<sup>103</sup>.

---

<sup>99</sup> P. LEGARRAGA. *Los Vascos de Francia en Chile*, Santiago de Chile : 2005, Tomo 1, p. 118.

<sup>100</sup> A. ESCOBAR. *Op. cit.* p. 137.

<sup>101</sup> J. GIRALT. *Los Vascos en América. Tomo 1 Chile, Argentina, Uruguay 1937*, Santiago de Chile : Editorial Athalonia, 1937, 826 p.

<sup>102</sup> M. VEGA, E. CHOUTEAU. *Album de la colonie française au Chili*, Santiago du Chili : Imprimerie et lithographie franco-chilienne, 1904, p. 166.

<sup>103</sup> P. LEGARRAGA, *Ibid.* p. 133.

Photo 1. Publicité pour la tannerie du Mapocho de Jean-Michel Etchepare



Source : *Album de la colonie française du Chili 1904*, p. 219.

Une des principales entreprises dans le secteur du cuir chilien fut également celle de Bertrand Ilharreborde. Il naquit en 1881 à Lantabat (Basse-Navarre) et ayant émigré au Chili, il fut employé chez « Ayçaguer, Duhalde y Cía » puis chez Jean-Michel Etchepare. En 1914, il créa avec son frère la société « Ilharreborde Hnos. » avec une tannerie et une fabrique de chaussures. En 1922, la société fut dissoute et Bertrand devint le seul propriétaire poursuivant l'activité sous le nom de « Beltrán Ilharreborde ». Sa tannerie, qui employa jusqu'à près de 350 ouvriers fabriquait des cuirs pour les semelles de chaussures mais aussi pour les meubles, la maroquinerie ou l'industrie avec la production de courroies de transmission.

Les tanneurs et cordonniers d'Hasparren prirent une part active au développement de ces industries, en tant qu'ouvriers ou propriétaires d'entreprise. On peut citer les Choribit et les Léon à Chillán, Etchegaray à Curicó, Etchevers à Talca, Pla et Partarrieu à Valparaiso, Issouribéhère à Concepción, Mendilahatsou à Santiago, Orthous à Valparaiso ou Broussaingaray à Osorno. Nombre d'émigrants originaires de la commune trouvèrent du travail chez eux ou dans d'autres établissements tenus par des Basques durant près d'un siècle. La plupart partaient comme simples ouvriers avec l'assurance de trouver un emploi dès leur arrivée. Puis, après quelques années de labeur et en possession d'un petit pécule, ils tentaient leur chance en ouvrant leur propre affaire et perpétuaient la tradition en faisant venir de nouveaux ouvriers spécialisés d'Hasparren.

Il en fut ainsi de la tannerie et fabrique de chaussures « Broussaingaray Hnos » implantées à Osorno. Jean-Baptiste et Dominique Broussaingaray, nés respectivement en 1905 et 1911, étaient originaires d'Hasparren. Ils émigrèrent à Osorno en 1933 pour travailler dans une

fabrique de chaussures dont ils devinrent ensuite propriétaires en association avec Michel Anchagno, natif des Aldudes en Basse-Navarre. Leur frère Bernardin, né en 1909, les rejoignit en 1949<sup>104</sup>.

Carlos Gamé, un employé de l'entreprise apporte des précisions sur l'origine des matières premières et les relations commerciales unissant les entreprises basques du Chili :

Las materias primas se debían comprar en Santiago. De allá venían las suelas, cueros, badanas, tachuelas, repuestos, en fin, transportados por medio de ferrocarril. Estas materias primas eran adquiridas, en su mayoría, al industrial Salvador Caussade<sup>105</sup>.

Si les grandes fabriques de chaussures de la capitale chilienne vendaient leurs produits dans presque tout le territoire national, leur production ne parvenait pas toujours dans les petites localités. La fabrique « Broussaingaray Hnos » fournissait ainsi de nombreux villages dans tout le pays grâce à un réseau de vendeurs<sup>106</sup>.

Carlos Gamé signale également que :

Se fabricaban unos 120 pares diarios con la utilización de una importante cantidad de mano de obra, unos 80 operarios. La producción sumaba unos 30 mil a 40 mil pares al año. Era un tipo de calzado muy propicio para la zona. Se hacía un zapato estaquillado y enchinchado y el zapato tipo Goodyear, que se impuso en el mundo entero. [...] Dada la calidad y la especialización lograda por los Broussaingaray les permitía vender toda la producción de la marca « ONA ». [...] Este calzado se hacía con la maquinaria de la firma estadounidense Shoes machinery Company<sup>107</sup>.

Le détail sur la marque commerciale utilisée pour les souliers fabriqués dans l'entreprise est intéressant. En effet, la marque « ONA » était aussi celle utilisée par la fabrique de chaussures Trolliet de Hasparren. Les frères Broussaingaray (ou l'un des frères) y ont probablement travaillé avant d'émigrer au Chili et ont, par mimétisme, emprunté le nom de la marque commerciale lors de l'ouverture de la fabrique chilienne d'Osorno.

---

<sup>104</sup> Entretien avec Claudio Broussaingaray, fils de Jean-Baptiste Broussaingaray, réalisé en visioconférence le 30 mars 2022.

<sup>105</sup> P. LÓPEZ CÁRDENAS, *La familia Gamé. Una historia de tres vascos-franceses y sus descendientes en Chile (1900-2010)*, Osorno : Ediciones Dokumenta comunicaciones, 2010, p. 168.

<sup>106</sup> P. ALVARADO, K. OSSES, P. PUIGMAL. *Los vascos-franceses en la región de Osorno (siglos XIX y XX). De Inmigrantes libres a actores influyentes*. Osorno : Editorial Universidad de Los Lagos, 2015, p. 65.

<sup>107</sup> P. LÓPEZ, *Op. cit.* p. 169.

L'entreprise fournissait du travail à une importante main d'œuvre locale mais, fidèles à une tradition séculaire, les frères Broussaingaray recrutèrent également des ouvriers spécialisés à Hasparren comme ce fut le cas, nous l'avons vu, pour Roger Ithorotz et Robert Haramboure qui furent parmi les derniers ouvriers partis d'Hasparren dans cette chaîne migratoire spécialisée dans le cuir vers l'Amérique.

En 1908, un autre émigrant d'Hasparren, Jean Etchegaray, s'embarqua pour le Chili avec son cousin Bertrand Ilharreborde dont nous avons parlé plus haut. Jean Etchegaray naquit en 1884 à la maison Etchepochuria et émigra en novembre 1907 dès la fin de son service militaire. Il fit ses armes durant quelques années à la tannerie Ayçaguer, Duhalde y Cía de Santiago et en 1918 il décida de prendre son indépendance et d'ouvrir sa propre affaire un peu plus au sud à Curicó. Dotée de machines modernes et de taille importante, sa tannerie était spécialisée dans les cuirs pour semelles.

Il possédait également dans la même ville un magasin d'articles pour fabricants de souliers et de selles appelé « Depósito de la Curtiembre San Juan » où il écoulait une partie de la production de la tannerie<sup>108</sup>.

**Photo 2. Tannerie San Juan de Curicó appartenant à Jean Etchegaray**



Source : Aníbal Escobar, *Op. cit.*

Parmi les tanneries et fabriques de chaussures importantes dans le centre du pays se trouve, bien évidemment celle des frères Choribit dont nous parlerons dans un chapitre postérieur consacré à un portrait du tanneur Jean-Pierre Choribit. Ce dernier s'était installé dans la ville

---

<sup>108</sup> P. LEGARRAGA, *Op. cit.* p. 51.

de Chillán et employait de nombreux ouvriers qu'il faisait venir d'Hasparren. Parmi eux se trouvait Jean Léon, né à Hasparren en 1893 et qui émigra en 1910. S'il débuta dans la tannerie Choribit où il fit son apprentissage, il décida en 1925 de créer son propre établissement à Chillán, « Ithurbisquy y León Ltda. », en association avec un autre émigrant, Pierre Ithurbisquy originaire de Cambo-les-Bains.

Pour clôturer ce chapitre, nous incluons ci-après un tableau comprenant les noms des émigrants d'Hasparren identifiés dans des tanneries ou des fabriques de chaussures ou d'articles pour chaussures au Chili. La plupart des entreprises ont été créées par les émigrants eux-mêmes après une période de formation dans une autre entreprise appartenant à d'autres émigrants basques. Nombre de ces établissements étaient de dimension modeste si l'on excepte l'entreprise de Jean-Pierre Choribit à Chillán.

**Tableau 1. Émigrants d'Hasparren identifiés dans les tanneries et fabriques de chaussures basques au Chili**

Entreprise	Émigrants d'Hasparren
<b>Tannerie</b>	
Jean-Pierre Choribit (Chillán)	Choribit Jean-Pierre, Choribit Pascal, Choribit Joseph, Choribit Jean-Baptiste, Choribit Narcisse, Basterretche Charles, Léon Jean, Lissarrague Laurent, Marot Joseph, Partarrieu Jean, Partarrieu Pierre, Sabalo Laurent, Sarhy Jean-Joseph
Ayçaguer, Duhalde y Cía (Santiago du Chili)	Argagnon Jean-Baptiste, Diharce Bernard, Lataillade Jean, Mendiboure Pierre, Mendilahaxou Jean-Baptiste, Mendilahaxou Mathieu
Fischer & Mayte (Chillán)	Lacabaratz Laurent
Hippolyte Deyheralde (Concepción)	Deyheralde Hippolyte
Curtiembre San Juan Jean Etchegaray	Etchegaray Jean
Laurent Durruty	Durruty Laurent
<b>Fabrique de chaussures, semelles, formes - Cordonnerie</b>	
Broussaingaray Hnos. (Osorno)	Broussaingaray Dominique, Broussaingaray Jean-Baptiste, Broussaingaray Bernardin, Haramboure Robert, Ithorotz Roger
Fagalde & Hirigoyen (Valparaíso)	Bidegain François, Morlas Jean, Partarrieu Pascal, Pla Léon, Tellechea Zerafino
Pla y Partarrieu (Valparaíso)	Pla Jean-Pierre, Partarrieu Martin

Entreprise	Émigrants d'Hasparren
Louis Hiriart (Temuco)	Hiriart Louis
Jules Issouribéhère (Concepción)	Issouribéhère Jules
Jean Mendilahaxou (Santiago)	Mendilahaxou Jean
Jean-Baptiste Orthous (Santiago du Chili)	Jean-Baptiste Orthous, Mendilahaxou Sauveur

Source : Élaboration personnelle à partir de sources diverses.

Il apparaît en outre que les émigrants d'Hasparren recensés étaient plutôt également répartis entre les tanneries et les fabriques de chaussures et que ces établissements étaient situés dans la partie centrale du pays.

#### 2.4. Des tanneurs d'Hasparren au Mexique

L'émigration basque au Mexique provenant des provinces du sud a fait l'objet de nombreuses recherches et publications<sup>109</sup>. Les émigrants issus d'*Hegoalde* (du Sud) furent parmi les premiers conquistadors et, présents au Mexique et en Amérique tout au long du processus de colonisation, laissèrent une empreinte indélébile dans tous les pays où ils s'installèrent. Ils exercèrent des métiers très divers mais se distinguèrent comme fonctionnaires, militaires, commerçants ou religieux. Au Mexique, à la veille de l'indépendance, les Basco-Navarrais représentaient 18 % de l'immigration originaire de la péninsule<sup>110</sup>. En 1827, une loi approuvée par le Sénat décréta l'expulsion des Espagnols et de nombreux Basques durent abandonner le pays, les uns choisissant l'exil dans des pays voisins, les autres préférant le retour au pays natal. Quelques années plus tard, à la suite de la normalisation des relations entre le Mexique et l'Espagne, le flux migratoire vers ce pays d'Amérique Centrale reprit.

<sup>109</sup> Les lignes qui suivent sont inspirées de la communication « De Hoditea e Iribarnia a Guanajuato y Michoacán : vascofranceses en México desde el Porfiriato hasta la Revolución » présentée lors du congrès « Presencia y aportaciones de los vascos a México en los siglos XIX, XX y XXI, Mexico, 23-25 mai 2007.

<sup>110</sup> J. RUIZ DE GORDEJUOLA URQUIJO. *Cincuenta años de presencia vasca en México, 1800-1850*, II<sup>e</sup> Congrès Euskal Herria Mugaz Gaindi, Vitoria-Gasteiz : 2005.



La présence de Basques d'*Iparralde* (du Nord) au Mexique durant le XVIII<sup>e</sup> siècle est attestée et une recherche aux archives municipales d'Hasparren l'a confirmé. On retrouve en effet sur un registre six noms d'Haspandars y ayant émigré<sup>111</sup>. Pour les autorités portuaires de Cadix où embarquaient les marchandises et les sujets français en partance pour l'Amérique, il était difficile d'identifier ceux qui provenaient du Pays Basque nord car leurs noms et leur langue étaient identiques à ceux de leurs voisins du sud<sup>112</sup>. Pour les Basques d'*Iparralde* (les Basques français comme eux-mêmes se désignaient), les registres consulaires sont également les premières sources dont nous disposons pour essayer d'apporter des chiffres précis quant à leur nombre. Ainsi trouve-t-on des traces de Basques originaires des provinces françaises dans les registres du Consulat de France à Mexico et ils apparaissent, bien entendu, fondus dans la masse des autres émigrants de nationalité française. Le document le plus ancien et le plus complet dont nous disposons est un registre daté du 30 avril 1849 : « Registre de la population française au Mexique »<sup>113</sup> qui recense 1 780 personnes, ce qui représente environ le tiers des Français résidant au Mexique à cette époque. En effet, pour des motifs aussi divers que l'éloignement entre le lieu de résidence et le consulat français, l'absence de document d'identité tel qu'un passeport ou la volonté des émigrants de ne pas manifester leur présence dans ce pays, beaucoup d'entre eux ne s'inscrivaient pas au consulat. Parmi les immigrants figurant dans ce document de 1849, 35 % sont originaires du Sud-Ouest et l'on y recense 101 Basques français. Les informations fournies sur eux sont leur nom, prénom, profession, lieu de naissance, état-civil dans certains cas, nombre d'enfants et lieu de résidence au Mexique.

Un autre registre consulaire « Registre des matricules français venant au Mexique, n°4, 1845-1852 »<sup>114</sup>, dénombre 970 personnes et permet de compléter et d'affiner le premier recensement en précisant pour chacun des immigrants : le nom et le prénom, le lieu de

---

<sup>111</sup> Registre de déclarations des biens espagnols – 1794 - I 11 136. AMH. Il s'agit du registre évoqué dans la 1<sup>ère</sup> partie contenant des déclarations d'habitants de la commune ayant un parent émigré en Espagne ou dans les Indes espagnoles au XVIII<sup>e</sup> siècle (67 émigrants au total).

<sup>112</sup> J. RUIZ DE GORDEJUOLA URQUIJO. *Los Vascos en el México decimonónico (1810-1910)*, San Sebastián : Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País, 2007, p. 200.

<sup>113</sup> *Registre de la population française au Mexique au 30 avril 1849*, Javier Pérez Siller (Ed.), ICSyH-BUAP, Fuentes y documentos para la historia, Puebla : 2003.

<sup>114</sup> Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, série C, Chancellerie consulaire n°10. Registre des matricules français venant au Mexique. N°4. 1845-1852. Cote 2mi 2213.

naissance, la profession, la taille, l'âge, la date d'inscription consulaire, le lieu et la date de délivrance du passeport et le lieu de résidence au Mexique. Dans ce document apparaissent 58 Basques français. L'étude des deux registres permet de déterminer que ces immigrants proviennent principalement des zones de plaines du Pays basque plutôt que du piémont et que leur nombre augmente à mesure que l'on se rapproche de la côte : un faible nombre vient de Soule, davantage de Basse-Navarre et la majorité est issue du Labourd. Au Mexique, ils se dédiaient à l'agriculture et au commerce (60 % du total) et quelques-uns étaient artisans. La moitié des inscrits résidait dans la région centrale du Mexique (Mexico et Puebla), dans les zones minières (Zacatecas, Lagos, Aguascalientes, San Luis Potosí, Guanajuato) et dans les ports (Veracruz, Tampico, Campeche, Acapulco, Mazatlán). Au Mexique aussi, les filières d'émigration ont fonctionné et, dans certaines zones, il n'était pas rare de trouver des Basques originaires d'un même village ; on trouvait ainsi à Zacatecas un bon nombre d'immigrants provenant de l'intérieur du Labourd (Ainhoa, Itxassou et Ustaritz).

Signalons que, dans les deux registres cités précédemment, les immigrants originaires du département des Basses-Pyrénées (Pays basque et Béarn), sont les plus représentés au niveau hexagonal et dépassent largement ceux provenant des Basses-Alpes (département d'origine des Barcelonnètes qui allaient émigrer en masse vers le Mexique ultérieurement)<sup>115</sup>.

Nous avons eu la possibilité de consulter un autre document consulaire, un recensement du mois de mai 1886, postérieur aux deux premiers : « Recensement des Français au Mexique »<sup>116</sup>. Il s'agissait d'une commande du ministère des Affaires Etrangères à l'ambassadeur de France au Mexique, M. Partiot et il fut réalisé dans tous les états où se trouvait un agent consulaire français. Certains d'entre eux étaient des Basques : J. Oyhenart (Oaxaca), Berrouet et Oxandabaratz (Fresnillo), S. Teillery (Zacatecas), Louis Aguerre (San Luis Potosí), Blanc et Haran (Celaya), Pierre Lambreton (Monterrey). L'objectif de ce recensement était de fournir un état le plus complet des Français résidant au Mexique, car les immatriculations volontaires au consulat ne permettaient pas d'obtenir un nombre approchant la réalité. Il ne s'agit pas d'un registre à

---

<sup>115</sup> A. BRUNETON, M. PAPY. *Les Pyrénéens au Mexique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude de l'immigration française*, in J. PEREZ SILLER, D. SKERRITT, (coord.), *México Francia: memoria de una sensibilidad común, siglos XIX-XX*, vol. III, Mexico : BUP-CEMCA-UV, 2007.

<sup>116</sup> *Recensement des Français au Mexique : 1886-1926*. Poste México, Fonds B, carton 81. CADN.

proprement parler mais de listes avec des noms relevés par les agents consulaires. Outre des données chiffrées, comme pour les registres consulaires, ce recensement fournit pour chaque immigrant français les nom, prénom, sexe, âge, lieu de naissance, nationalité, état-civil, nombre d'enfants par famille, profession et lieu de résidence. De 1829 à 1886, 6 406 Français se sont immatriculés au consulat (1 010 de 1829 à 1839, 945 de 1840 à 1844, 995 de 1845 à 1852 et 3 456 de 1853 à 1886). Durant la même période, le consulat a enregistré 254 mariages de Français, 714 naissances et 770 décès.

Dans ce document consulaire, les données concernant la ville de Zacatecas n'ont pas été comptabilisées ; or, lors d'un recensement ultérieur, effectué en 1891, on y trouvait 83 hommes et 8 femmes immatriculés. Parmi ces hommes se trouvaient 45 Basques français. Si on les rajoute au total du recensement de 1886, on obtient le nombre de 103 Basques français immatriculés dans les villes mexicaines, soit environ 14% du total des immatriculés (hors la capitale México) en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. Le chiffre obtenu est à peine supérieur aux 101 Basques français immatriculés dans tout le Mexique (chiffre incluant la capitale) dans le registre de 1849 mentionné plus haut.

Il est intéressant de noter que certains émigrants que nous avons identifiés comme étant présents au Mexique en 1886, ne figurent pas dans les relevés transmis par les agents consulaires. Citons le cas de Carlos Markassuza (dont on reparlera dans un autre chapitre), qui résidait à Guanajuato à cette période, et qui, grâce à sa volonté d'entreprendre et à son mariage avec la fille d'un riche propriétaire terrien local, se trouvait déjà à la tête d'une fortune colossale. Il était en situation d'insoumis depuis 1872 et cela pourrait expliquer pourquoi (car n'y tenant guère) il n'était pas répertorié dans les registres consulaires. Les archives du recensement militaire cantonal consultées mentionnent qu'il fit sa soumission devant le consul de France le 8 novembre 1889 et il se trouva donc amnistié le même jour<sup>117</sup>. Ayant régularisé sa situation vis-à-vis des autorités françaises, il apparut dans le recensement effectué en 1891 par le consulat en qualité de « grand propriétaire ». Ce type de situation était relativement fréquent, ainsi les frères Lissarrague d'Hasparren n'apparaissent pas dans le recensement de 1891 alors qu'ils

---

<sup>117</sup> Liste cantonale du contingent – Département des Basses-Pyrénées – Canton de St Palais – Classe de 1872. ADPA

résidaient depuis plusieurs années à Guanajuato où ils étaient associés avec leur père Saint-Martin dans le commerce de tissus *La Bufa*. Si le père figure dans les divers recensements effectués au Mexique, ses deux fils, Laurent et Joseph ne sont pas répertoriés en 1891. Ceci confirme la difficulté d'établir avec précision des listes d'émigrants car, ni les registres d'immatriculation consulaires, ni les recensements effectués ne permettent un comptage fiable.

Dans le tableau élaboré à partir des listes fournies en 1886 et 1891 par les agents consulaires, l'extrême concentration géographique des émigrants basques est remarquable. Ils résidaient principalement dans trois états que sont Zacatecas (44 % du total), Guanajuato (23 %) et San Luis Potosí (17 %). À cette période donc, 84 % des émigrants originaires du Pays basque français recensés résidaient dans ces trois états qui étaient des zones à forte tradition minière depuis des siècles. Cependant, tous n'avaient pas des métiers en relation avec la mine car beaucoup se consacrèrent au commerce et à l'artisanat. Nous en voulons pour preuve la liste des émigrants que nous avons établie pour l'état de Guanajuato où ils résidaient dans les deux villes principales : León et Guanajuato. Parmi les autres Français recensés dans cette zone, on trouvait des émigrants originaires des Basses-Alpes (Barcelonnette), du Jura, de l'Isère et du Béarn.

Quelques femmes sont répertoriées, mais pour ce qui est des Basques français, on n'en trouve que deux qui résidaient à León avec leur époux, de même origine. Dix autres émigrants basques français sont signalés comme étant mariés mais il est probable que ce ne soit pas avec des compatriotes (dans un cas on signale que l'épouse est mexicaine) car leurs noms et prénoms n'apparaissent pas dans la liste des émigrants. Il est aussi possible que celles-ci soient restées au Pays basque comme ce fut le cas pour Saint-Martin Lissarrague d'Hasparren qui émigra, nous l'avons vu, à Guanajuato en 1881 et revint définitivement en 1921 et dont l'épouse, Marie Hiriart, ne fit jamais le voyage vers le Mexique. Quant à la provenance de ces immigrants, 20 d'entre eux (sur les 24 recensés) sont de la province du Labourd (Ainhoa, Hasparren, Bayonne) et 4 de Basse-Navarre. Un nombre important travaillait dans le monde du commerce (16 sur les 24 recensés) et, grâce à divers témoignages épistolaires, nous savons qu'en général ils étaient employés dans des établissements tenus par des compatriotes, renforçant ainsi le phénomène de filières d'émigration. C'était le cas des émigrants originaires d'Hasparren dont la plupart étaient des tanneurs installés à León, ville avec une tradition séculaire en matière de tannage du cuir et Guanajuato.

Peu d'Haspandars avaient choisi auparavant cette destination pour émigrer. Le Mexique n'a jamais été un pays de prédilection pour les émigrants de la commune (à peine une quarantaine d'individus sur les près de 2 800 émigrants identifiés). La colonie basque française qui y était installée était également numériquement assez faible. Lors d'un recensement réalisé en 1849<sup>118</sup>, on dénombrait 1 780 Français immatriculés, dont 101 Basques. Quatre d'entre eux étaient originaires d'Hasparren : Pierre Berho, Laurent Durruty, Jean Lecumberry et Pierre Saint-Martin. Pierre Berho et Pierre Saint-Martin étaient cousins, tanneurs et originaires de la même maison du quartier Urcuray d'Hasparren. En 1831, Pierre Berho résidait à Hasparren et était le responsable de la tannerie qui se trouvait dans la maison Ttattilatea où naquit quelques années plus tard Saint-Martin Lissarrague. Il avait aussi émigré avec sa famille à Burgos, en Espagne où son père possédait une tannerie.

En 1886, au cours d'un second recensement<sup>119</sup>, on dénombrait 103 Basques français (résidant principalement à Zacatecas, León, Guanajuato et Charcas) dont 6 Haspandars. Parmi ceux-ci figurait Saint-Martin Lissarrague, seul Haspandar de Guanajuato et dont nous dresserons le portrait plus loin. Tout près de là, à León<sup>120</sup>, se trouvaient Bernard Lissar, Jean Biados et son beau-frère Guillaume Lahirigoyen<sup>121</sup>, tous trois déclarés tanneurs. Selon la petite-fille de Saint-Martin Lissarrague, ce dernier et Guillaume Lahirigoyen exerçaient la même profession à Hasparren, ils étaient amis et il est probable qu'ils aient voyagé ensemble. Quatre fils de Guillaume, Baptiste, Jean, Salvat et Dominique émigrèrent également par la suite au Mexique et travaillèrent avec leur père qui s'était installé à León pour exercer son métier de tanneur mais qui possédait plusieurs tanneries et affaires dans d'autres villes du pays (à Pachuca notamment). Il dirigeait ainsi deux tanneries et possédait également l'un des plus grands magasins de fourrures et d'articles pour chaussures de Mexico : « *Almacén de peletería y efectos*

---

<sup>118</sup> *Registre de la population française au Mexique au 30 avril 1849, Op. cit.*

<sup>119</sup> Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN). Poste Mexico. Fonds B. Carton 81. *Recensement des Français au Mexique : 1886-1926*. Recensement commandé par le Consulat français de México et mené par les agents consulaires dans les 25 principales villes du Mexique.

<sup>120</sup> León, qui était une ville déjà spécialisée au XIX<sup>e</sup> siècle dans les métiers du cuir, est aujourd'hui considérée comme le premier centre mondial de la tannerie.

<sup>121</sup> Jean Biados avait épousé Elisabeth Lahirigoyen, la sœur de Guillaume.

*de zapatería* ». Jean Biados, lui, poursuivit son activité de tanneur à Puebla après avoir vécu à León.

Le choix de cette destination pour émigrer n'est pas anodin. En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Mexique était le quatrième exportateur mondial de cuirs et peaux. Le pays comptait de très nombreuses tanneries (36 pour la seule capitale Mexico et 972 dans tout le pays en 1898)<sup>122</sup>. León était un grand centre de la tannerie et de la sellerie et la région toute proche du Michoacán était la pourvoyeuse en peaux grâce à son cheptel bovin important.

Ces tanneurs-émigrants d'Hasparren qui vivaient tous dans la même région au Mexique continuèrent à exercer leur profession dans leur pays d'accueil. S'il se reconvertisse dans le commerce du textile, Saint-Martin Lissarrague n'abandonna pas pour autant son métier et il tint à créer une petite tannerie tout près de son magasin de textile à Guanajuato. Les correspondances de son neveu, Jean-Baptiste Lissarrague, nous permettent d'en savoir un peu plus sur cette activité et de vérifier que les tanneurs d'Hasparren au Mexique reproduisaient les mêmes schémas que leurs compatriotes émigrés dans d'autres pays. Ainsi, le domicile de Saint-Martin Lissarrague servait souvent d'étape pour de nouveaux arrivants en transit ou d'autres émigrants établis au Mexique. Selon Mayou Lissarrague, il s'agirait ici de Jean Lissarrague, dit *Manex Cakil*<sup>123</sup>, originaire, lui aussi, d'Hasparren et cousin des Lissarrague émigrés à Guanajuato. Il habitait Cakilenia, la même maison du quartier Celhay où résidaient Jean Biados et Elisabeth Lahirigoyen qui émigrèrent aussi au Mexique avec leur fils. Jean Biados était tanneur à León près de Guanajuato avec deux autres tanneurs d'Hasparren, Guillaume Lahirigoyen et Bernard Lissar. Il a probablement employé *Manex Cakil* dans sa tannerie. Guillaume Lahirigoyen posséda également à Pachuca dans l'Etat mexicain d'Hidalgo au nord-est de Mexico la tannerie « Las palomas » et il y employa quelques années son neveu, Guillaume Biados, le fils de Jean Biados.

---

<sup>122</sup> *Commercial Directory of the American Republics*, Washington : Government Printing Office, 1898, *Op. cit.* p. 116.

<sup>123</sup> *Manex* est un diminutif de Jean en langue basque et *Cakil* est le diminutif de *Cakilenia*, le nom de la maison natale que Manex habitait au quartier Celhay d'Hasparren.

La maison *Cakilenia* d'Hasparren était également une petite tannerie et *Manex Cakil*<sup>124</sup> y avait appris son métier avant d'aller grossir les rangs de ces tanneurs-émigrants partis travailler en Amérique dans des établissements tenus par d'autres émigrants d'Hasparren. Ces réseaux d'émigration spécialisée ont donné à l'émigration depuis Hasparren une caractéristique vraiment particulière.

Cher Papa, chère Maman,

Je suis en retard de deux jours pour vous écrire mais j'ai été occupé, je n'ai pas pu vous écrire. *Manex Cakil* est ici depuis trois jours. Il se porte très bien. Il déjeune, dîne et soupe chez nous » naturellement ». Comme il est tanneur, il s'intéresse à notre petite tannerie et hier et aujourd'hui il est venu avec *Otto* et moi à la tannerie<sup>125</sup>. (Lettre du 15 juin 1903)

[...] *Manex Cakilenkoa* est parti aujourd'hui. Il est venu deux ou trois fois à la tannerie, c'est là qu'il se plaisait réellement. Car c'est son métier. (Lettre du 22 juin 1903)

### 3. Le maintien du lien avec la terre d'origine

#### 3.1. Des interactions économiques de part et d'autre de l'Atlantique

Bien que difficiles à évaluer, les échanges économiques ont été effectifs entre les émigrants partis outre-Atlantique et leur commune d'origine. En effet, trouver des traces de ces interactions n'est pas chose aisée car les documents n'abondent pas, loin s'en faut.

Une première manifestation évidente est le transfert de main d'œuvre spécialisée dans les métiers du cuir que nous avons développé dans la deuxième et la troisième partie de l'étude. Nous avons vu qu'il répondait à une certaine tradition, initiée par les émigrants ayant ouvert des tanneries en Galice en Espagne et qu'elle s'est poursuivie avec les tanneries basques en Argentine, au Chili, à Cuba, au Mexique et en Uruguay ainsi que les fabriques de chaussures au Chili. Le savoir-faire acquis à Hasparren a permis à nombre de ces tanneurs et cordonniers de s'insérer dans les pays où ils ont émigré et, pour la plupart d'entre eux, d'ouvrir des établissements pour y exercer leur profession. Parfois, dans quelques cas, le retour vers

---

<sup>124</sup> *Manex* est un diminutif de Jean en langue basque et *Cakil* est le diminutif de *Cakilenia*, le nom de la maison natale que Manex habitait au quartier Cellhay d'Hasparren.

<sup>125</sup> Jean-Baptiste Lissarrague. Lettre du 15 juin 1903. Extrait de *Émigrer au Mexique à 15 ans*, Bayonne : Ed. Elkar, 2020, p. 131-132.

Hasparren a pu s'opérer et l'insertion dans les usines de chaussures a été facilitée par l'expérience acquise en Amérique. Ce fut le cas de Roger Ithorotz, que nous avons signalé en introduction de l'étude. Il partit au Chili grâce aux réseaux spécialisés existant à Hasparren et travailla dans la tannerie et la fabrique de chaussures d'Haspandars émigrés à Osorno puis à Santiago du Chili. Sept années de travail dans les fabriques chiliennes lui ont donné l'expérience nécessaire pour retrouver du travail à son retour dans les usines de chaussures d'Hasparren. Rappelons que la première entreprise dans laquelle il travailla à Osorno, celle des frères Broussaingaray, commercialisait au Chili des chaussures sous la marque ONA, la même que celle de l'usine Trolliet d'Hasparren (anciennement usine Hiriart-Urruty). Était-ce par mimétisme ou existait-il un accord commercial entre les deux établissements ? Nous ne pouvons pas encore répondre à cette question.

Toujours dans le sens Hasparren-Amérique, nous avons signalé également la commercialisation dans des pays d'Amérique du Sud de chaussures fabriquées à Hasparren. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la fabrique de chaussures Dominique Hiriart-Urruty avait été la première à ouvrir un comptoir de ventes à Montevideo de produits fabriqués à Hasparren. Toutefois, nous ignorons comment étaient commercialisés ces souliers : à travers un revendeur situé dans la capitale Montevideo ou grâce au soutien de quelques cordonniers originaires d'Hasparren et ayant pignon sur rue dans d'autres villes d'Uruguay ? Une recherche plus approfondie nous permettra, espérons-le, d'apporter une réponse mais il est fort probable que l'industriel d'Hasparren se soit appuyé sur le réseau d'émigrants de la commune installés en Uruguay.

Ainsi que nous l'avons vu dans la première partie, la famille Amespil est à l'origine du développement industriel de la chaussure à Hasparren. A l'instar de Dominique Hiriart-Urruty, les Amespil ont également commercialisé des produits fabriqués dans les usines de la commune mais en Argentine cette fois. Nous ignorons comment était organisée cette exportation et sur quelle période s'effectua la commercialisation des chaussures fabriquées dans leurs usines d'Hasparren mais les Amespil ne manquaient pas de relais familiaux en Amérique du Sud puisque de nombreux ancêtres y avaient émigré, tant en Uruguay (11 émigrants de la famille Amespil identifiés) qu'en Argentine (14 émigrants identifiés). Dans la troisième partie, nous présenterons un portrait de Martin Amespil, tanneur et fabricant de semelles réputé à Buenos Aires.



Dans le sens Amérique-Hasparren, nous devons mentionner la fourniture de peaux salées destinées à être tannées pour en faire des cuirs. Les tanneurs d'Hasparren se fournissaient en peaux dans la région mais les quantités obtenues n'étant pas suffisantes, il fallait chercher des peaux sur des marchés plus lointains. Une facture recueillie auprès de la famille Garat de l'ancienne tannerie Lorda du quartier Celhay nous apporte des informations très intéressantes quant à l'origine de certains fournisseurs<sup>126</sup>. En effet, elle mentionne que Mme Garat a fait l'acquisition auprès de Martin Hiriart, négociant à Bayonne, de 150 peaux de vaches et 50 peaux de bœufs salées en provenance de Montevideo. Nous savons que des émigrants d'Hasparren ont pu participer à l'envoi de peaux depuis l'Uruguay ; ainsi, Pascal Harriague, dont nous parlerons dans la troisième partie, possédait-il le *saladero La Caballada*. Il pouvait aisément fournir les tanneurs de sa commune d'origine car il traitait directement de grandes quantités de bovins dont les peaux étaient recherchées en Europe pour les transformer en cuirs.

Dans le chapitre deux, nous avons mentionné le Mexique et la ville de Léon réputée comme un centre de la tannerie. Saint-Martin Lissarrague d'Hasparren avait émigré avec ses fils Laurent et Joseph dans la ville toute proche de Guanajuato. Saint-Martin était tanneur à Hasparren et avait dû y émigrer pour rembourser les dettes familiales. Il possédait, nous l'avons vu, un magasin de tissus mais également une petite tannerie. Il y côtoyait régulièrement un ami d'Hasparren, Guillaume Lahirigoyen, tanneur à Hasparren et au Mexique puisqu'il possédait un établissement à Pachuca puis ensuite à Mexico.

Nous avons eu accès à une lettre envoyée par Laurent Lissarrague, le fils de Saint-Martin, à son oncle Jean-Baptiste, tanneur à Hasparren. Il y évoque l'envoi de 200 cuirs tannés apparemment dans la tannerie de Guillaume Lahirigoyen au Mexique. L'oncle est chargé de les vendre, ainsi que 92 autres petits cuirs à Hasparren, à des fabricants de chaussures très certainement. Il s'agissait donc d'une sorte d'activité de négociant en cuir. Nous devons préciser que ce n'était pas l'activité principale de Laurent Lissarrague. Il tentait plutôt ici à la fois d'aider son oncle qui avait fait faillite à Hasparren et de vendre des cuirs pour son propre compte afin d'en retirer un bénéfice.

Guanajuato, le 10 février 1896

---

<sup>126</sup> Cette facture peut être consultée en annexe VIII.

Bien cher oncle,

À la réception de votre lettre je vous ai aussitôt mis une dépêche transmise en ces termes : « Acceptez traite Guillaume. Vendez. » Je ne doute pas que vous ayez fait ainsi. La traite étant à 60 jours de vue, vous avez facilement le temps de vendre les 200 cuirs et si par hasard vous veniez y perdre quelque chose, ce que je crois impossible, mes cuirs sont là pour garantir la perte. La dépêche m'a coûté 52 frs mais cela ne fait rien, car Guillaume trouverait bien mal de ma part qu'après avoir insisté tant pour qu'il vous envoyât des cuirs sur sa traite non acceptée par vous [sic], ce qui lui porterait atteinte. Je ne doute pas cher oncle que vous avez donc accepté la traite et, comme je vous le dis, mes cuirs sont garantis pour la perte que vous pourriez avoir. Quant aux 92 petits cuirs, vendez-les à Hasparren même au mieux de mes intérêts. Je vous prie de faire parvenir à Messieurs J. Prom et Cie de Bordeaux le plus tôt possible 150 frs et m'en débiter à compte des cuirs lesquels, j'espère bien, couvriront cette quantité et plus. Sous peu je vous enverrai une longue lettre et en vous embrassant à tous, je suis votre neveu bien dévoué.

Laurent Lissarrague

Laurent Lissarrague était au Mexique le fondé de pouvoir de Carlos Markassuza, un riche émigrant originaire d'Oneix près de Saint-Palais. Il administrait également quelques-unes des *haciendas* que Markassuza possédait près de León et dans l'état voisin du Michoacán. Lors des quelques voyages qu'il effectua à Hasparren, Laurent Lissarrague en profita pour s'approvisionner en semences diverses afin de les planter dans les *haciendas* et tenter d'améliorer les rendements obtenus jusque-là. Comme son père, qui fut tanneur à Hasparren puis au Mexique, qui possédait un commerce de tissus à Guanajuato et qui avait investi dans des sociétés minières de la région, Laurent Lissarrague était un entrepreneur. Outre son souhait d'aider son oncle resté à Hasparren, il essayait de développer sa propre activité de négociant en cuirs car il disposait de bons fournisseurs au Mexique et avait une clientèle assurée à Hasparren avec les usines de chaussures.

Enfin, en évoquant les échanges économiques générés par les émigrants entre l'Amérique et Hasparren, il nous faut mentionner les envois de capitaux. Ils ont sûrement permis d'améliorer la vie des familles restées à Hasparren, d'entretenir la ferme ou la maison familiale ou même d'acquérir des biens fonciers. Des recherches dans les archives notariales pourraient permettre d'apporter un éclairage sur ces envois mais ce thème relève surtout de la sphère privée et doit donc être étudié avec une attention spécifique. Cependant, nous pouvons nous arrêter quelque

peu sur les legs faits par les émigrants au bénéfice de la commune. Mentionnons juste deux émigrants dont nous allons brosser les portraits dans la troisième partie. Martin Bidegaray, qui avait émigré au Pérou dans les années 1750, fit quelques années plus tard un don de 30 000 livres à la commune d'Hasparren afin d'améliorer le sort des nécessiteux et l'école de son quartier d'origine. Bernard Broussain, qui avait émigré avec son frère en Argentine fit fortune comme tanneur à Córdoba. A la fin de sa vie, il rédigea un testament par lequel il léguait toute sa fortune à son neveu, à condition que celui-ci respecte certaines conditions dont celles concernant un legs de 100 000 frs à la commune d'Hasparren pour ériger une école ainsi qu'un hôpital. Il sut également se montrer généreux avec le pays qui le reçut lorsqu'il émigra en léguant de l'argent à des institutions de bienfaisance en Argentine :

Je soussigné Bernard Broussain, négociant et propriétaire, ayant habité longtemps Buenos Ayres, natif de la commune de Hasparren (Département des Basses-Pyrénées), arrondissement de Bayonne, dans ce moment me trouvant à Bordeaux et sur le point de partir pour Buenos Ayres à bord du paquebot Niger des Messageries Nationales désirant que ma dernière volonté soit constatée en cas de mort par le présent testament écrit par ma propre main. J'institue mon héritier et légataire universel mon neveu Saint-Martin Harriague, natif de la commune de Hasparren et fils de Pierre Harriague, sieur de Morrochotea et de ma sœur Marie Broussain son épouse décédée, lequel neveu recueillera tous mes biens à compter du jour de mon décès.

Mes biens consistant en immeubles et en fonds de commerce, actions, etc. dans la province de Buenos Ayres et dans celle de Córdoba (République Argentine).

Je déclare que ces biens après ma mort appartiendront de droit à mon légataire universel et sans que personne n'ait le droit de les lui réclamer mais à condition qu'il remplira les formalités suivantes : qu'il donnera [...]

4<sup>e</sup> Cinquante mille francs (50 000) à la Municipalité de Hasparren pour aider à ladite commune à l'établissement d'une école laïque et ces fonds ne pourront avoir aucune autre destination que le but ci-dessus. Dans le cas où on n'établirait pas une école dans le délai de quatre ans (4 ans après mon décès), mon héritier universel ne sera nullement obligé de faire ledit déboursement et par là le legs se trouvera annulé.

5<sup>e</sup> Cinquante mille francs (50 000) pour fonder un hôpital dans ladite commune de Hasparren mais s'il n'y a pas assez de fonds pour établir un hôpital, la municipalité pourra disposer de ladite somme de cinquante mille francs pour accumuler les intérêts et toujours dans le même but de fonder un hôpital. Dans un autre cas la municipalité n'aura pas le droit d'en disposer que pour le seul but et unique indiqué ci-dessus.

- 6<sup>e</sup> Quatre mille francs (4 000) à la Société de bienfaisance de Córdoba.
- 7<sup>e</sup> Quatre mille francs (4 000) à l'hôpital français de Buenos Ayres.
- 8<sup>e</sup> Quatre mille francs (4 000) à l'hôpital général des hommes à Buenos Ayres.
- [...]

Pour clore ce chapitre sur les échanges économiques de part et d'autre de l'Atlantique, il nous faut mentionner la famille Choribit et son principal représentant, Jean-Pierre Choribit, dont nous présenterons également le portrait un peu plus loin. Il fit, avec sa famille, de fréquents allers-retours entre le Chili et Hasparren et fut très proche des industriels locaux de la chaussure. Nous pensons qu'il y avait beaucoup d'interactions entre eux et qu'ils échangeaient des informations sur des modes de gestion et d'organisation dans leurs entreprises respectives.

### 3.2. Les échanges épistolaires : traces d'émigrants d'Hasparren à travers leur correspondance

Nous allons aborder dans les lignes qui suivent une étude de la correspondance laissée par les émigrants en choisissant un exemple dans chacun des pays où ont émigré principalement les travailleurs du cuir d'Hasparren. Ces documents, souvent rares, se révèlent parfois très riches de par leur contenu et nous permettent de nous rapprocher de la vie intime de leurs auteurs.

De nombreux chercheurs ont, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, compris toute la valeur testimoniale et l'intérêt de tels documents écrits par des hommes et des femmes ordinaires. Ils ont entrepris de les conserver afin de les étudier comme de véritables documents historiographiques. En effet, ils contiennent tout un matériau empreint de l'humanité de ceux qui les ont produits qu'aucun document officiel, aucune statistique ne peuvent retranscrire pour comprendre dans toute sa complexité le phénomène migratoire. Aujourd'hui, de nombreuses publications sont consacrées aux archives familiales de l'émigration. Ainsi, Verónica Sierra Blas signale que, dans leur ouvrage, *The Polish Peasant in Europa and America*, W.I. Thomas et F. Znaniecki distinguent :

... cinq variations dans les lettres d'émigrants : les lettres rituelles, dans lesquelles on relate les naissances, les décès ou les événements familiaux importants, les lettres d'information, qui ont pour but de transmettre une nouvelle différente de la rituelle faisant référence à la famille ; les lettres sentimentales, ou d'amour, où se manifestent les aspects les plus intimes ; les lettres littéraires qui, destinées principalement à être lues en

public, répondent à des intérêts esthétiques et incluent des poèmes ou des chants ; et les lettres dites *lettere di affari*, qui sont celles dans lesquelles l'émigrant parle de sa vie professionnelle<sup>127</sup>.

### 3.2.1. Jean-Baptiste Lissarrague : jeune scripteur prolifique à Guanajuato (Mexique)<sup>128</sup>

Comme indiqué dans l'introduction de cette étude, nous allons nous appuyer une nouvelle fois sur l'exemple de la famille de tanneurs Lissarrague ayant émigré au Mexique. Ils ont écrit de nombreuses lettres et autres récits de voyages qui ont été conservés en grande partie par Mayou Haristoy, petite-fille de Saint-Martin Lissarrague, le premier de la famille ayant émigré à Guanajuato. Un peu plus haut, nous avons pu découvrir, grâce à une lettre écrite par son fils, Laurent Lissarrague, les liens commerciaux qui unissaient Hasparren et ses émigrants. Nous allons présenter ici la correspondance du neveu de Saint-Martin Lissarrague, Jean-Baptiste, qui émigra pour travailler à Guanajuato avec son oncle en 1902. Ariane Bruneton, citant Michel Papy, relevait que :

... la conservation des missives est le fait de maisons particulièrement stables et conscientes que les histoires familiales ont contribué à faire l'Histoire<sup>129</sup>.

Il est indéniable que la maison et la structure familiale de Mayou Haristoy sont des entités qui jouissent d'une grande stabilité instaurée par ses ancêtres mais qu'elle s'est elle-même attachée à conserver. Pour ce qui est de la seconde partie de l'affirmation de Michel Papy, et pour nous en être entretenu souvent avec Mayou Haristoy, nous pouvons affirmer qu'elle n'a pas conservé cet héritage familial en pensant qu'un jour il pourrait contribuer à l'étude de l'histoire de l'émigration. Non, ce qui l'a guidée tout au long de ces décennies de conservation et d'archivage précieux c'est l'amour de sa famille, de ses ancêtres émigrants, sa vénération paternelle. Lorsque Mayou parle de son père, on sent une admiration sans faille et une reconnaissance éternelle pour l'homme qu'il était, pour sa droiture, son honnêteté et pour

---

<sup>127</sup> V. SIERRA BLAS, « *Puentes de papel* : apuntes sobre la escritura de la emigración », Horiz. Antropol., vol. 10, n°22, July/Dec. 2004, p. 121-147.

<sup>128</sup> Ce fragment est tiré d'un ouvrage que nous avons publié dans le cadre de cette recherche : *Émigrer au Mexique à 15 ans*, *Op.cit.*

<sup>129</sup> A. BRUNETON, M. BARTHABURU, *Lettres du Chili – Elie et Léopold Etcheverry, employés de commerce (1883-1894)*, Editions Cairn, 2012, p. 96.

l'éducation qu'il lui a donnée. Autant de qualités qui, selon elle, n'ont jamais été altérées et qui ont été forgées par les quatre décennies passées au Mexique. Lorsqu'elle évoque son grand-père Saint-Martin, ses oncles *Tote*, Jean Baptiste et Xalbat (émigrés au Mexique), son oncle Jean-Baptiste (missionnaire au Japon) et son parrain Laurent (émigré au Chili), elle insiste sur leurs qualités humaines avant d'évoquer leurs bonnes ou mauvaises fortunes occasionnées par une conjoncture économique difficile à Hasparren ou des circonstances politiques extraordinaires au Mexique (le Porfiriato qui a souri aux étrangers dans un premier temps et leur a donné des avantages pour s'installer puis la Révolution de 1910 qui leur a souvent ôté ce qu'ils avaient acquis après des années de labeur et a occasionné leur départ du pays).

La richesse des documents familiaux conservés par Mayou Haristoy est indéniable. Il est rare de trouver une telle production comprenant un journal de voyage, des lettres suivies sur plusieurs années ainsi que des photographies envoyées par un même émigrant. Nous parlons de « richesse » car, une fois écarté leur contenu anecdotique, ils deviennent des documents d'étude qui permettent d'expliquer et d'interpréter une multitude d'informations sur la vie de l'émigrant Jean-Baptiste Lissarrague et de ceux qu'il a côtoyés durant ses années mexicaines. Il faut pour cela disposer d'un corpus conséquent et homogène de documents et c'est ici le cas. La mémoire familiale devient ainsi mémoire historique. Car si chaque aventure individuelle appartient à la sphère du privé, nous ne devons pas oublier que nous nous trouvons face à un événement collectif. Les écrits des émigrants sont à la fois des documents intimes et collectifs qui permettent de les considérer comme des documents vivants de première main qui révèlent tout l'aspect humain de l'émigration<sup>130</sup>.

À la lecture des lettres de Jean-Baptiste Lissarrague, nous pouvons affirmer qu'elles appartiennent principalement à la catégorie des lettres d'affaires mais également à celle des lettres d'information et des lettres sentimentales relevées par Thomas et Znaniecki. Souvent, ses sentiments transparaissent dans sa correspondance et il demande régulièrement des nouvelles de sa famille ou des informations sur Hasparren et sur la situation économique du Pays basque mais son intention est avant tout d'informer sur son travail et sur la vie au Mexique.

---

<sup>130</sup> V. SIERRA BLAS, « *Puentes de papel*: apuntes sobre la escritura de la emigración », *Op. cit.*

### 3.2.1.1. Présentation du corpus de lettres

Durant les premières années de son séjour, Jean-Baptiste écrivit presque chaque semaine à ses parents une lettre d'un ou deux feuillets. Un total de 119 lettres, écrites entre 1902 et 1906, ont été conservées. Elles étaient toutes adressées à ses parents sauf six qui furent envoyées à ses frères et sœur. Deux lettres de 1902 ont été retrouvées, elles relatent les premiers jours du voyage de Jean-Baptiste. La première fut écrite et envoyée le 21 septembre 1902 depuis le Grand Hôtel de Saint-Nazaire où il passa la nuit avant d'embarquer. La seconde est datée du 22 septembre et fut rédigée à bord du paquebot *La Navarre* et envoyée depuis l'escale de Santander. Les lettres suivantes datent de 1903 et commencent le 4 avril 1903 avec un total de 43 missives pour cette année-là. Celles de 1904 ont toutes été préservées, il y en a également 43. Pour 1905, 27 ont été retrouvées et il manque celles écrites par Jean-Baptiste aux mois de juillet, août et octobre. Pour 1906, il n'en reste que 4, envoyées au début de l'année.

Une correspondance aussi volumineuse et suivie peut sembler inhabituelle car beaucoup d'émigrants ne savaient ni lire ni écrire. Jean-Baptiste Lissarrague n'était pas analphabète, loin de là. Il parlait le basque et le français, et jusqu'à l'âge de quinze ans, il fréquenta l'École des Frères qui jouxtait sa maison et qui eut une grande importance dans son éducation. Il rédigeait ses lettres en français qui était la langue de l'écriture mais incluait parfois des mots ou des phrases en basque (comme dans le journal de voyage qu'il rédigea) et même en espagnol au fur et à mesure de son apprentissage de cette langue. Il utilisait parfois des hispanismes et s'essaya même à plusieurs reprises à rédiger des lettres en espagnol à son oncle pour lui montrer ses progrès.

... Je compte écrire à Otto pour le jour de sa fête en *Español*, ne lui en dites rien, ce sera une surprise et ce ne sera pas une surprise désagréable. (Lettre du 19 octobre 1904)

Nous comprenons que son âge et les recommandations de ses parents ont grandement influencé son désir de correspondre avec sa famille. Il était très docile et un brin ingénu. Mais Jean-Baptiste reproduisait aussi une sorte de tradition familiale. En effet, son oncle et ses cousins, qui l'avaient précédé dans l'aventure de l'émigration, ont également laissé une grande production écrite et le garçon voulait sans aucun doute les imiter.

Comme il a été dit précédemment, Jean-Baptiste Lissarrague a mis un point d'honneur à écrire à sa famille dès le jour où il l'a quittée, son journal de voyage et ses lettres ou cartes postales avant l'embarquement et durant la traversée l'attestent. Malheureusement les premières lettres écrites sur le sol mexicain ne sont plus en possession de sa nièce, Mayou Lissarrague, qui conserve ce bien précieux. Jean-Baptiste dut en envoyer de très nombreuses et elles nous auraient apporté beaucoup d'enseignements sur les premiers mois de vie de jeune émigrant, ses impressions et ses premiers pas dans son nouvel emploi au magasin de son oncle, *La Bufa*. Mais force est de constater que nous devons débiter le récit de sa vie au Mexique le 6 avril 1903, soit six mois après son arrivée. Le rythme d'envoi de sa correspondance étant pratiquement d'une lettre hebdomadaire à partir de cette date, on peut imaginer aisément le nombre de missives qui ont disparu. Nous pensons qu'après avoir débarqué à Veracruz et pris le train, il est resté quelques jours dans la capitale avec ses cousins Tote et Laurent (ce dernier y travaillait pour le compte de Carlos Markasuzaa, un richissime émigrant basque) puis qu'il s'est rendu à sa destination finale, Guanajuato.

Jean-Baptiste utilisait toujours du papier très fin du magasin *La Bufa* où il travaillait et le papier à en-tête comportait en fait la mention « Cayetano Harán y Cía. Sucesores », l'adresse postale « Apartado Número 6 », le lieu et l'emplacement pour la date<sup>131</sup>. Quatre membres de la famille Haran originaire d'Ainhoa figuraient dans le recensement de 1886 effectué à Guanajuato<sup>132</sup>. Le magasin La Bufa a probablement été créé par un membre de cette famille qui l'a ensuite cédé à Saint-Martin Lissarrague qui y associa ses deux fils, Laurent et Joseph en conservant le nom d'origine du commerce. Ce papier à en-tête était disponible au magasin et Jean-Baptiste qui vivait dans l'appartement de son oncle juste au-dessus n'avait aucune difficulté pour se le procurer. Lui-même passant quotidiennement les écritures des livres de comptes, se retrouver en situation de scripteur ne lui était pas une activité étrangère. Il rédigeait d'abord un brouillon puis recopiait la lettre à la plume et à l'encre.

---

<sup>131</sup> On pourra consulter en annexe IX une lettre de Jean-Baptiste Lissarrague.

<sup>132</sup> On peut consulter en annexe X la liste des émigrants basques français recensés dans l'État de Guanajuato en 1886.



Ayant fait la promesse à ses parents de leur écrire chaque semaine, il se tint tant bien que mal à ce rituel. Il le faisait le soir, après sa journée de travail et attendait plutôt d'avoir reçu une lettre de ses parents pour leur répondre. Une lettre tardait entre deux et trois semaines à lui parvenir et il les recevait généralement en fin de semaine.

Je tiens à remplir la promesse que je vous ai faite de vous écrire aujourd'hui. [...] »  
(Lettre du 26 juin 1903)

Je vous écris à la hâte une courte lettre pour ne pas laisser passer plus d'une semaine entre deux de mes lettres. [...] » (Lettre du 15 juillet 1903)

... J'attends votre lettre depuis samedi, jour où elle arrive ordinairement. [...] »  
(Lettre du 5 mai 1903)

... Je n'ai pas reçu votre lettre comme les autres fois le samedi ou au plus tard dimanche et aujourd'hui je n'ai encore rien reçu mais je crois bien que je l'aurai ce soir ou demain. [...] (Lettre du 25 avril 1904)

Si cette régularité dans la réception était entachée de quelque retard, Jean-Baptiste avait toujours une explication.

... Je pense que ce retard est dû à ce qu'elle pèse plus que les autres fois ayant avec elle celles de Laurent et Salvat. [...] » (Lettre du 5 mai 1903)

... J'ai pensé que ça devait être un navire très lent celui qui portait la lettre, mais quand je l'ai reçue, j'y ai vu que c'était ma lettre qui n'allait pas vite. [...] (Lettre du 11 mai 1903)

Si Jean-Baptiste attendait avec impatience les lettres en provenance d'Hasparren, sa famille exigeait aussi de la régularité de sa part et deux ans et demi après son arrivée, on dut le rappeler à l'ordre pour un certain relâchement et lui rappeler sa promesse. Il avouait régulièrement avoir des difficultés pour l'exercice scripturaire.

... Aujourd'hui je ne suis pas du tout comme il faut pour vous écrire et je vous quitte jusqu'à ce jour où je serai un peu plus poète ; je pense bien l'être pour la semaine prochaine. [...] (Lettre du 18 avril 1904)

... Ce matin j'ai reçu la lettre de Papa ainsi que celle de Saint Martin. Ce dernier n'est pas content de moi. Il me dit que je ne me suis pas esquiné pour lui écrire. S'il savait combien il m'en coûte de faire une lettre il ne m'aurait pas dit ça. [...] (Lettre du 10 juin 1905)

... J'ai pris aussi la résolution de vous écrire au reçu de votre lettre, comme ça il ne se passera jamais plus de huit jours avant que je vous écrive et je pourrai répondre mieux aux questions que vous me faites. Ne croyez pas que c'est par oubli ou par négligence que j'ai laissé s'écouler plus de huit jours entre mes lettres. Il faut que je commence à écrire deux jours à l'avance. Autrement il m'arrive de rester une demi-heure devant mon papier-a-lettre et de réussir à mettre tout juste « cher Papa chère Maman ». Mais dès à présent je vais noter sur un papier tous les faits de la semaine qui pourront vous intéresser afin d'en faire un bloc plus ou moins gros au reçu de votre lettre. [...] (Lettre du 11 février 1902)

Las, malgré toute sa bonne volonté et ses résolutions, se tenir à sa promesse d'une lettre hebdomadaire était vraiment une tâche difficile pour un jeune travailleur.

... Je voulais vous écrire samedi mais j'ai été occupé, ensuite c'était dimanche et j'ai remis ma correspondance jusqu'aujourd'hui après dîner ... et ce soir entre sept heures et huit heures qui est le moment où je vous écris d'habitude ... [...] (Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1905)

... Avant-hier je ne vous ai pas écrit ni hier non plus, pourtant j'avais l'intention de le faire mais je n'ai pas pu. Le turbin n'a pas manqué dans l'usine, nous avons eu un monde fou surtout hier lundi. [...] (Lettre du 5 décembre 1905)

La calligraphie de Jean-Baptiste était assez élégante et travaillée et ce n'est pas surprenant lorsque l'on connaît son goût prononcé pour l'art du dessin. Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, on enseignait l'Histoire, la géographie, le dessin linéaire mais aussi la lecture, l'orthographe, l'arithmétique et, bien sûr, l'écriture<sup>133</sup>. Nul doute que Jean Baptiste fut un parfait élève dans cette dernière discipline. Il soignait particulièrement les majuscules et l'ensemble donne une écriture inclinée proche de l'écriture ronde qui était largement utilisée dans les écritures commerciales et administratives jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Les lettres suivent toutes une même architecture : elles débutent invariablement par « Cher Papa, chère Maman » puis Jean-Baptiste se confond en excuses s'il a trop tardé à répondre ou

---

<sup>133</sup> À la création de leurs écoles, les Frères des Ecoles chrétiennes suivaient pour leurs enseignements un code, la *Conduite des Ecoles chrétiennes* qui prévoyait une formation chrétienne accompagnant l'étude des « connaissances nécessaires aux usages de la vie afin que les écoles chrétiennes ne soient en rien inférieures aux autres ». Ainsi, les programmes suivis étaient-ils ceux prévus par la loi Guizot de 1833. Archives des Frères des Ecoles Chrétiennes (Rome) – Boite NC570 Hasparren.

justifie son retard par la lenteur dans la réception de la lettre de ses parents et promet plus de régularité à l'avenir. Mais il lui arrive également de commencer directement par la description de ses activités récentes ou des dernières nouvelles de Guanajuato. Il termine presque toujours par trois formules : « *Goaintzi*<sup>134</sup> à tous ceux d'habitude » ou « *Goaintzi* à tous ceux de ma dernière lettre » (cette formule est moins présente dans ses lettres à partir de 1905) puis vient la formule « Adieu chers parents, je vous embrasse de tout mon cœur » ou encore « Adieu cher Papa et chère Maman, je vous embrasse du fond du cœur » et enfin « Votre cher fils » ou « Votre fils affectueux ». Sa signature est également très soignée sur le plan calligraphique avec les initiales de son prénom et son nom en entier mais avec le *B* et le *L* unis dans une même lettre de manière très esthétique.

### 3.2.1.2. Des thématiques diverses dans sa production épistolaire

Conservées précieusement par sa famille, ses lettres permettent de découvrir l'intégration progressive du jeune émigrant à sa nouvelle terre d'accueil, ses progrès dans la langue espagnole, l'apprentissage de son métier de commis-vendeur et de comptable à *La Bufa* mais aussi le plaisir qu'il prend à découvrir des choses toutes nouvelles pour lui. Il décrit ainsi avec ses yeux et ses mots d'adolescent les corridas auxquelles il assistait ou les foires ou cirques ainsi que les fêtes qui rythmaient la vie de Guanajuato. Il nous renseigne aussi sur la petite tannerie que possédait la famille à Guanajuato. Son oncle Saint-Martin, déjà tanneur à Hasparren, avait trouvé tout naturel de poursuivre cette activité au Mexique.

Les lettres de Jean-Baptiste témoignent également d'un grand attachement pour sa famille restée à Hasparren. Si ses parents étaient les destinataires principaux des missives, ses frères cadets, sa sœur, ses grands-parents et son cousin missionnaire au Japon en recevaient aussi régulièrement. Il vouait un profond respect à son oncle Saint-Martin qu'il s'attachait à ne jamais décevoir au magasin et admirait profondément ses deux cousins Laurent et Joseph.

Un attachement si profond envers sa famille le fait souvent glisser vers la nostalgie et la mélancolie. Et ce n'est pas surprenant car, à l'âge de quinze ans, il vient de quitter une famille

---

<sup>134</sup> *Goaintzi* (en langue basque) : *Goraintziak* = Salutations.

très unie et arrive dans un pays totalement inconnu en dépit de son entourage. Les manifestations de sa nostalgie sont très diverses dans ses lettres. Tout d'abord, il ressent l'absence de ses proches et comme il écrit avec une grande régularité, chaque semaine, la nostalgie l'envahit naturellement. Ariane Bruneton-Governatori et Jacques Staës soulignent que :

... le temps de la lettre, il fallait accepter de se laisser envahir par une inévitable nostalgie, se projeter dans l'univers quitté pour s'adresser à lui. Ecrire devenait alors le moment redouté du constat de l'éloignement<sup>135</sup>. [...]

Jean-Baptiste mentionnait toujours dans ses lettres ses parents, ses frères, ses grands-parents, ses oncles et ses amis. Il se souvenait de toutes les fêtes de famille, du cinquantième anniversaire de mariage de ses grands-parents, de la fête de son père ou de sa mère, de la communion de son frère, de tous les événements qui le transportaient régulièrement chez lui parce qu'il les vivait comme s'il était là-bas.

... Nous voici arrivés au cinquantième anniversaire du mariage d'*Aitabitchi* et *Amabitchi*<sup>136</sup>. Toute la journée je n'ai pensé qu'à la fête que vous avez dû faire et que vous continuez certainement encore au moment que je vous écris. Je compte sur vous pour en savoir les détails. J'ai vu tout le festin en esprit et aussi j'ai entendu pas mal de calembours et de bons mots. [...] (Lettre du 8 juin 1903)

Il prenait bien soin de n'oublier personne à la fin de ses lettres. La plupart de celles-ci étaient adressées à ses parents et certaines à ses frères et soeur et il les accompagnait à plusieurs reprises de cadeaux qu'il leur offrait : une montre pour son frère Laurent ou des cigares pour son grand-père même s'il devait s'acquitter de droits de douane prohibitifs. Il réservait à ses parents le cadeau le plus précieux : l'argent. En raison de sa jeunesse, ce sont ses parents qui avaient pris la décision de l'envoyer au Mexique pour les aider financièrement. Il était très courant que la décision d'émigrer fût prise par les parents des émigrés. Jean-Baptiste savait que ses parents comptaient sur lui et il ne voulait pas les décevoir. Son oncle envoyait de l'argent de temps en temps à son frère à Hasparren pour l'aider, Jean-Baptiste le mentionnait parfois dans ses lettres. Mais ce n'est pas parce qu'il était le neveu du propriétaire du magasin que Jean-Baptiste fut

---

<sup>135</sup> A. BRUNETON-GOVERNATORI, J. STAES, « *Cher père et tendre mère ...* » - *Lettres de Béarnais émigrés en Amérique du Sud (XIX<sup>e</sup> siècle)*, Biarritz : J et D éditions, 1996, p. 30.

<sup>136</sup> *Aitabitchi* et *Amabitchi* signifient « Grand-père » et « Grand-mère » en langue basque.

dispensé des tâches peu intéressantes. Il commença comme simple commis dans l'arrière-boutique et ne reçut son premier salaire que neuf mois après son arrivée. Un jour son oncle lui dit en basque : « Orain hasiko haiz irabazten<sup>137</sup> », il lui ouvrit un compte dans une banque de la ville et le garçon mit de l'argent de côté jusqu'à ce qu'il puisse envoyer ses premières économies à la fin de l'année 1903. Avec ce qu'il gagnait, il ne pouvait faire plus d'un envoi annuel, mais il essayait toujours d'augmenter le montant en essayant de n'oublier personne. Juaco López Alvarez souligne que :

... la mayor parte de los emigrantes envía cantidades de dinero pequeñas como corresponde a personas que nunca alcanzan una gran fortuna y a las que incluso esos envíos suponían un esfuerzo y un sacrificio importante<sup>138</sup>.

Nous avons relevé un détail intéressant dans une de ses lettres : Jean-Baptiste calculait ses dépenses annuelles et les envois de fonds représentaient environ la moitié de ses dépenses annuelles. Il laissait des instructions pour que tous les membres de la famille reçoivent quelque chose. Il donnait à ces envois des noms affectueux « le petit bleu », « le petit papier » ou « le biscuit ». La plupart des émigrants partaient avec l'objectif d'améliorer leur situation mais aussi celle de leur famille. Ils travaillaient dur et essayaient de dépenser peu en envoyant de l'argent lorsqu'ils le pouvaient en utilisant, soit des parents ou des amis de confiance qui rentraient au pays, soit le plus souvent des lettres de change comme le fit Jean-Baptiste la première fois. Les établissements bancaires ne manquaient pas au Mexique à cette période et nombre d'entre eux furent d'ailleurs créés par des émigrants français, Barcelonnettes pour la plupart.

... Quoiqu'un peu tard, je me suis mis à vous écrire avec plus de plaisir que jamais. Vous devinerez sans doute pourquoi. C'est parce que je vous envoie le fruit de mon premier travail. C'est la traite n°4839 tirée sur Messieurs Heine et Cie de Paris. Je vous envoie donc 200 francs dont vous disposerez comme suit : 10 francs pour St Martin, 10 francs pour Marie, 5 francs pour *Salvat* et 10 francs pour Agnès (dites-lui que je ne l'oublie pas). Vous paierez aussi le port et les droits d'entrée des cigares d'*Aitabitchi* car

---

<sup>137</sup> Maintenant, tu vas commencer à gagner ta vie.

<sup>138</sup> J. LOPEZ ALVAREZ, « Cartas desde América. La emigración de asturianos a través de la correspondencia. 1864-1925 », *Revista de dialectología y tradiciones populares*, vol. LV, n° 1, 2000, p. 114.

ils sont adressés à Papa. Pour le reste vous en disposez en commun comme vous voudrez.  
(Lettre du 24 décembre 1903)

Bien que la plupart des tanneurs d'Hasparren qui avaient émigré se rendirent en Espagne, à Cuba, en Argentine, en Uruguay ou au Chili, quelques-uns choisirent le Mexique et au cours de leur séjour à Guanajuato, Jean-Baptiste put en rencontrer qui faisaient halte chez son oncle avant de poursuivre leur voyage ou de s'installer dans la région pour leur travail. En effet, tout près de Guanajuato se trouve la ville de León qui, à cette époque, commençait à devenir un centre important dans le tannage des peaux. Plusieurs émigrants d'Hasparren y ont trouvé du travail et se sont installés de manière permanente dans la ville. La commune basque était ainsi reliée à d'autres endroits des Amériques par le biais de cette chaîne migratoire et de ce micro-réseau de tanneurs.

La demeure de Saint-Martin Lissarrague à Guanajuato était une sorte d'étape obligatoire au Mexique, en raison de sa longue présence dans le pays, de sa grande connaissance de la situation économique et sociale et de ses nombreuses relations professionnelles. Les nouveaux arrivants apportaient des nouvelles du Pays basque et de la famille. Jean-Baptiste évoquait dans ses lettres à ses parents ces visites d'émigrants, tels que Manex, de la maison Kakilenia à Hasparren, qui resta près de deux semaines à Guanajuato et alla même travailler un peu dans la tannerie familiale. Jean Baptiste était enthousiasmé par ces rencontres qui lui permettaient de parler en basque et de se rappeler de tant de choses sur sa famille et Hasparren.

... Manex Cakil est ici depuis trois jours. Il se porte très bien. Il déjeune, dîne et soupe chez nous » naturellement ». Comme il est tanneur, il s'intéresse à notre petite tannerie et hier et aujourd'hui il est venu avec Otto et moi à la tannerie. [...] C'est là qu'il se plaisait réellement. Car c'est son métier. Il est parti après m'avoir recommandé bien fort de vous dire *milaka goaintzi*<sup>139</sup>. (Lettres des 15 et 22 juin 1903)

L'adolescent était très croyant et ne cessa jamais de pratiquer sa foi, même s'il devait le faire en espagnol au Mexique. Au contraire, cela l'encouragea à apprendre la langue plus rapidement. Les fêtes religieuses lui rappelaient celles d'Hasparren et, dans ses lettres, il les mentionnait souvent et les comparait. Certaines dates particulières, telles que celle de la communion de son frère, occupaient son esprit et le faisaient voyager de l'autre côté de l'Atlantique.

---

<sup>139</sup> *Milaka goraintzi* (en langue basque) : littéralement *Des milliers de salutations*.

Son premier souci à son arrivée fut de maîtriser rapidement et efficacement l'espagnol. Il savait que cela lui permettrait de travailler comme vendeur et d'abandonner les tâches ennuyeuses et répétitives de l'arrière-boutique. Dans ses lettres, il évoquait souvent ses progrès, son expression et sa fierté lorsque, quelques mois après son arrivée à Guanajuato, on lui dit qu'il ne semblait pas Français mais Espagnol quand il parlait.

... Avant-hier j'ai été voir un nain. C'était un homme qui mesurait au plus 70 centimètres. J'ai payé 20 sous pour entrer, il n'y avait personne en ce moment. J'ai parlé pendant un quart d'heure avec le nain. Il m'a dit qu'il avait 26 ans. Puis il m'a demandé d'où j'étais, ce que je faisais, combien de temps il y a que je suis ici, si j'avais mon père ici, etc. Un tas de questions auxquelles je répondais aussi bien que je pouvais. A la fin il m'a dit que si je ne lui avais pas dit que j'étais Français, il aurait cru que j'étais Espagnol. (Lettre du 18 mai 1903)

... Pour l'espagnol je suis assez avancé, je le parle couramment sans hésitation mais plus je l'apprends, plus je trouve qu'il m'en reste terriblement à apprendre. Le jour de Pâques nous avons été *Otto* et moi à la messe de 5 heures faire les Pâques, nous étions confessé la veille, en espagnol. C'est tout aussi facile qu'en français ou en basque. (Lettre du 1<sup>er</sup> juin 1903)

On peut également noter sa maîtrise progressive de la langue espagnole lorsqu'il commet des fautes d'orthographe dans ses lettres, il finit par écrire des mots français avec une orthographe espagnole. Mais la nostalgie de Jean-Baptiste se manifeste également dans ses évocations de sa langue maternelle, le basque. Si toutes ses lettres sont écrites en français, langue dans laquelle il fut scolarisé à Hasparren jusqu'à l'âge de douze ans, le basque est la langue du cœur, des choses intimes et ce qui le rattache encore à son lointain pays dans ce coin du Mexique. Le basque, il le parle dans le magasin par exemple, le seul endroit où il est encore pratiqué à Guanajuato.

... Je parle l'espagnol assez facilement pour entretenir une conversation. Je préfère même parler espagnol que français. Ordinairement nous parlons basque au magasin, c'est un avantage que personne plus n'a à Guanajuato. (Lettre du 21 octobre 1903)

Il réservait la langue française pour parler avec les autres émigrés français, nombreux dans la région. Avec eux, il commémorait les fêtes françaises traditionnelles comme la fête nationale, car la communauté française était vraiment très importante au Mexique et avait un sentiment

patriotique très prononcé. C'est ce qui influencera sûrement son choix de répondre à l'appel de la mobilisation lancé au début de la Première Guerre Mondiale comme nous le verrons plus loin.

La nourriture est un autre thème qui nous permet de percevoir la nostalgie de Jean-Baptiste. Dans ses lettres, il évoquait sans cesse les repas partagés avec les employés du magasin, avec d'autres émigrés ou avec les Basques séjournant dans la maison. Ils lui rappelaient les repas de famille à Hasparren car les plats servis étaient souvent les mêmes que ceux de sa maison natale. Ainsi, ils mangeaient des châtaignes une fois par an, mais aussi des beignets ou du boudin, un plat traditionnel du régime familial pendant l'hiver au Pays basque.

... Hier *Otto* m'a dit que c'était le mardi gras et par conséquent *causerak bascariteko*<sup>140</sup>. Je ne m'en souvenais pas. Ici on nous donne à manger des crêpes de temps en temps que ce soit ou non le carnaval. (Lettre du 17 février 1904)

Les plats à base de porc étaient très courants chez eux à Guanajuato. Jean-Baptiste avait déjà évoqué dans son journal le coffre à jambons qu'il avait rapporté d'Hasparren lors de son voyage au Mexique. Ils ne pouvaient pas manquer au quotidien car ils provenaient de cochons élevés dans la maison familiale d'Hasparren. Saint-Martin, l'oncle de Jean-Baptiste, fit d'ailleurs engraisser un porc au cours de son séjour d'un an à Hasparren entre 1904 et 1905 afin de pouvoir également rapporter des jambons lors de son retour au Mexique.

Jean-Baptiste évoquait également avec une nostalgie particulière un gâteau qu'il mangeait chez lui à Hasparren pour certaines occasions particulières. Il s'agit du "burrophila" fait avec de la farine, du beurre et du sucre dont il raffolait et dont il se souvenait avec une affection toute particulière car sa mère lui en avait préparé deux pour son voyage en septembre 1902. Jean-Baptiste les mangea avec parcimonie à bord du vapeur qui l'emmena vers le Mexique comme pour maintenir le plus longtemps possible le lien avec sa mère et sa famille.

... Je ne doute pas que vous vous êtes rappelés aujourd'hui que c'est le dix-septième anniversaire du jour de ma naissance. C'est le deuxième que je passe hors de la maison. Je me suis bien rappelé moi-même du *bourrophil* que je mangeai en bateau. Je crois que ce souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire parce que c'était un beau morceau et que j'étais à jeun. (Lettre du 24 septembre 1903)

---

<sup>140</sup> *Kauserak bazkaria egiteko* (en langue basque) : des beignets au déjeuner.



Dans une autre de ses lettres, il avouait qu'il aimerait être à Hasparren pour partager le « burrophila » le jour de sa fête et de celle son père le 24 juin.

... Ce matin je me suis rappelé que le jour de votre fête approche, il me manque déjà quelques jours et je ne sais pas si j'arriverai à temps. Je vous souhaite donc dès maintenant une bonne et heureuse fête. Ce jour-là j'ajouterai quelque prière à celles que je fais tous les jours afin que le bon Dieu vous comble de ses grâces. Je serais bien heureux si je pouvais être à Hasparren ce jour-là pour le passer en famille et aussi pour le diner après lequel je suis sûr qu'il y aura le traditionnel *burrophile*. (Lettre du 10 juin 1905)

Jean-Baptiste eut une production épistolaire importante comme nous l'avons vu. Mais il recevait également beaucoup de courrier chaque semaine et il se montrait impatient lorsque ses lettres n'arrivaient pas avec la régularité habituelle. Il était courant que la correspondance des émigrants s'égarât et comme le signalent Ariane Bruneton et Jacques Staës :

La lettre est envoyée, bouteille à la mer. Arrivera, arrivera pas ? La préoccupation est constante. [...] Naufrage, incendie à bord des navires, cargaisons pillées, lettres saisies, malveillances de tous ordres, autant d'obstacles au bon acheminement des lettres<sup>141</sup>.

Jean-Baptiste Lissarrague avait mis en place une sorte de rituel qui lui faisait écrire un certain jour de la semaine et en retour il recevait régulièrement du courrier.

... Hier j'ai reçu une lettre de Papa datée du 16 avril, dedans il y avait aussi celles de Saint-Martin, Marie, Laurent et Salvat. Je compte leur répondre sous peu. Cette lettre aurait dû m'arriver il y a trois semaines mais elle a beaucoup voyagé, elle porte le tampon de Guatemala. Je ne pouvais pas m'expliquer comment je n'avais pas reçu de vos nouvelles pendant quinze jours et comment j'avais reçu deux lettres consécutives de Maman car jusqu'alors je recevais alternativement une de Papa et une de Maman. Mais maintenant tout s'est expliqué. J'ai reçu la lettre hier au lit, je lisais un journal quand tout à coup *Otto* vient m'apporter la lettre. Vous devinez combien j'ai eu du plaisir, d'autant plus que je ne m'y attendais pas. Aussitôt que j'eusse pris la lettre j'ai deviné qu'il y avait au moins trois lettres et j'y en ai rencontré cinq. J'ai pris celle de Papa, la première, comme apéritif. Ensuite celle de Salvat comme une bonne soupe quand on a faim, celles de Saint-Martin et Marie comme *Errakia*<sup>142</sup> et celle de Laurent pour faire la bonne bouche. J'ai réellement joui en lisant ces lettres mais surtout celle de Salvat m'a

<sup>141</sup> A. BRUNETON-GOVERNATORI, J. STAES, *Op. cit.* p. 15.

<sup>142</sup> *Errakia* (en langue basque) : du rôti.

fait rire de tout mon cœur pour les façons amicales qu'il prend pour me serrer la main. Et Bossuet avait bien raison de dire que le style c'est l'homme. Vous dire que celle de Laurent et les autres m'ont plu tout autant est superflu et je ne m'y arrête pas. » (Lettre du 26 mai 1903)

Dès son arrivée au Mexique, la principale préoccupation du garçon est de s'intégrer dans l'entreprise de son oncle et de gagner sa confiance grâce à un dévouement et à un engagement sans faille. Sa famille avait une grande influence sur son comportement et Jean-Baptiste se référait souvent aux conseils de ses parents, promettant de ne pas les décevoir, eux et son oncle. Il commençait sa vie d'émigré et sans se projeter trop loin dans l'avenir, il pensait que son intégration passait par un bon apprentissage de son métier et une bonne attitude au travail. Selon Juaco López :

El contenido de las cartas está sometido a varios condicionantes: primero el temperamento del emigrante, pues hay personas que cuentan toda su vida y hay otras que carta tras carta sólo informan al destinatario de su estado de salud ; segundo el nivel de instrucción y el dominio de la escritura ; tercero, el destinatario de la carta, pues no se cuenta lo mismo a un padre, un hermano o un amigo, y cuarto, el estado de ánimo del emigrante cuando escribe y sus circunstancias en ese mismo momento<sup>143</sup>.

Après deux ans passés comme commis dans l'arrière-boutique puis comme vendeur, Jean-Baptiste finit par être responsable des comptes du magasin et lorsque son père lui demanda de ne pas décevoir son oncle et son cousin Joseph (*Tote*), Jean-Baptiste le rassura :

... *Tote* me met de plus en plus au courant de tout ce qui concerne la caisse et moi je m'applique de mon mieux parce que je comprends que plus j'avance dans le magasin, plus mon métier deviendra lucratif. Voilà à peu près un mois et demi que je suis caissier et jusqu'ici *Tote* est content de moi car il me fait travailler de plus en plus. (Lettre du 29 mars 1905)

Les magasins de textile du Mexique étaient généralement organisés de la manière suivante : à leur tête, les associés se partageaient les tâches de gestion telles que la vente au détail, la vente en gros, les achats, la correspondance et la tenue des livres de comptes. A *La Bufa*, ces postes

---

<sup>143</sup> J. LOPEZ ALVAREZ, *Op. cit.* p. 82.

étaient tenus par les associés Saint-Martin et Joseph Lissarrague et José Escudero. Puis venaient les « commis intéressés » qui percevaient un pourcentage sur les bénéfices, ensuite venaient les « commis » qui recevaient des appointements qui pouvaient varier comme nous l'avons vu précédemment. Et enfin, il y avait les « nouveaux » dont le travail -qui s'effectuait dans l'arrière-boutique- consistait à rouler, plier les étoffes et les remettre en place. Ils étaient aux ordres de tous les vendeurs et leur apprentissage pouvait durer deux années ou plus<sup>144</sup>.

Jean-Baptiste put changer d'emploi, « avancer d'un cran », comme il disait pour vendre les étoffes au comptoir un an après son arrivée. Mais ce n'était pas le cas de tous les apprentis-commis. Ainsi, Léon Martin qui arriva au Mexique le même jour que Jean-Baptiste ne connut qu'une évolution minimale en trois ans à ce poste pénible pour les horaires et les tâches qui lui incombaient :

Je vous écris aujourd'hui dimanche, que j'ai un peu de temps car dans la semaine nous avons peu de temps à nous. Nous rentrons le matin à 7h½ jusqu'à 1h½ et de 2h½ jusqu'à 8h½. De 1h½ à 2h½ nous allons manger et à 8h½ aussi. Enfin le soir à 10h il faut toujours être rentré. Nous travaillons aussi le dimanche matin et nous n'avons que le soir de libre, nous avons un dimanche complet toutes les trois semaines. (Lettre à ses parents du 26 octobre 1902).

... En effet ici on a le temps de manger et pas plus. Moi je ne me plains pas, sauf de mes appointements, car je ne sais pas ce que je gagne. Je ne touche plus le balai, il est arrivé deux nouveaux et ils me remplacent pour cela, maintenant c'est moi qui les mets au courant. (Lettre à ses parents du 16 novembre 1902).

... Je range la marchandise, je porte les toiles, je fais ouvrir les colis, je porte les pièces d'étoffe d'un côté, de l'autre et cela tout le jour, sans arrêter une minute et sans pouvoir m'asseoir nulle part. (Lettre à ses parents du 30 novembre 1902).

... Voilà bientôt deux ans que je turbine et je ne suis pas encore au comptoir, pourtant je suis bien au courant et même mieux que n'importe lequel des employés qui travaillent avec moi, mais ici c'est le piston qui manque et puis c'est l'habitude de la boîte. (Lettre à son frère du 21 juin 1904)<sup>145</sup>.

---

<sup>144</sup> Ces indications sont fournies par Anselme Charpenel, un émigrant de la région de Barcelonnette qui arriva au Mexique en 1910 pour travailler au magasin « *El Centro Mercantil* » de Mexico dans *Les Barcelonnettes au Mexique : récits et témoignages*, Sabença de la Valeia/Amis du Musée de la Vallée, 2004, p. 65.

<sup>145</sup> *Les Barcelonnettes au Mexique : récits et témoignages*, *Op.cit.* p. 81-82.

Il convient ici de s'arrêter pour expliquer le fonctionnement très particulier de la rémunération des employés des magasins de textile mexicains. Ils étaient généralement logés et nourris par la maison qui les employait et ne connaissaient pas le montant de leurs appointements lorsqu'ils étaient embauchés. Il leur fallait attendre l'inventaire du magasin au terme duquel était effectué le bilan comptable. Cet inventaire avait lieu à la fin de l'année civile (au mois de juillet à *La Bufa*) et les résultats étaient connus au mois de février. C'est alors que la maison fixait leur salaire qu'elle portait à leur crédit. Tout au long de l'année les employés pouvaient demander des avances pour supporter leurs dépenses et celles-ci étaient portées à leur débit. Lors du bilan on faisait les comptes que l'on appelait la liquidation en faisant la différence entre les deux colonnes.

Jean-Baptiste était arrivé en octobre 1902 et il travailla donc neuf mois sans percevoir de salaire. Son cas n'était pas isolé. Dans l'ouvrage sur les récits et témoignages des Barcelonnettes au Mexique, Pierre-Martin Charpenel évoque la situation de Léon Martin qui, arrivé à la même date que Jean-Baptiste Lissarrague dut travailler sans salaire durant trois mois d'octobre à décembre dans le grand magasin « *Fábricas Universales* » de Mexico. Cette situation ne lui convenait d'ailleurs pas du tout et ayant participé à l'inventaire de la fin d'année, il s'en ouvrit à ses parents dans une lettre le 10 février 1904 :

... En ce moment, c'est l'époque des liquidations, c'est-à-dire que chaque employé a été réglé. Certains n'étaient pas contents. Moi j'ai demandé à celui qui les faisait si on me liquidait, moi. Il m'a dit que je serai liquidé l'année prochaine, j'étais trop jeune dans la maison pour cela. Il y en a un qui est parti le soir-même, un autre qui est depuis 34 mois dans la même maison a été liquidé à 40 piastres par mois. L'année prochaine on me donnera 20 piastres par mois et je n'aurai pas grand-chose.

### 3.2.2. D'autres témoignages à travers des correspondances isolées

Nous l'avons vu, des productions telles que celle de Jean-Baptiste Lissarrague sont peu courantes et, hormis une dizaine de lettres envoyées par ses frères Laurent depuis le Chili et Xalbat depuis le Mexique, nous n'avons pu retrouver que quelques lettres isolées d'autres émigrants. Tous n'ont pas été scolarisés comme les frères Lissarrague chez les Frères des Écoles chrétiennes à Hasparren et n'avaient pas une aussi parfaite maîtrise de la langue française et des codes de la correspondance. C'est d'ailleurs ce qui explique que les corpus fournis soient si peu

nombreux : la plupart des émigrants ne savaient pas écrire ou le faisaient mal et devaient même avoir recours à d'autres scribes pour envoyer leur lettre. Ils le faisaient donc moins souvent que d'autres qui étaient alphabétisés. Les lettres que nous allons présenter ci-après sont donc rédigées en basque ou en mauvais français et leur contenu pourra donc parfois paraître moins riche. Elles nous ont été confiées par des descendants de ces émigrants mais pour deux d'entre elles (Salvador Soubiboure et Arnaud Çubiburu), nous les avons retrouvées parmi les lettres de la famille Lissarrague chez Mayou Haristoy.

### 3.2.2.1 *Salvador Soubiboure à Buenos Aires (Argentine)*

Salvat Soubiboure est né à Hasparren le 13 septembre 1809. Lors du recensement militaire, en 1829, il était cordonnier et vivait avec ses parents à la maison Errecaldia au quartier Peña. Nous ne savons pas s'il a effectué le service militaire pour lequel il a été jugé apte mais il s'est inscrit au consulat de Montevideo le 25 juin 1838, le même jour qu'un autre émigrant d'Hasparren, né en 1809 également et qui était cordonnier comme lui. Nous ignorons si Salvat Soubiboure (qui signe Salvador dans sa lettre<sup>146</sup>) a émigré ensuite en Argentine car la lettre que nous avons retrouvée a été écrite le 20 mai 1845 de Buenos Aires et est adressée à Baptiste Etchechoury de la maison Trattilatea d'Hasparren. C'était un ancêtre des Lissarrague émigrés au Mexique une quarantaine d'années plus tard et un ami de Salvat Soubiboure. Dans la lettre, il fait référence à d'autres émigrants d'Hasparren qu'il voit régulièrement à Montevideo et nous en déduisons donc qu'il devait se déplacer facilement d'une capitale à l'autre.

La lettre est écrite en français mais n'est pas toujours compréhensible car le niveau de maîtrise de la langue est parfois approximatif. Ce dernier écrit à son ami d'Hasparren car il envoie une lettre de change d'un montant de quatre cents francs qui n'est pas parvenue à ses parents la première fois. Il demande donc à son ami de servir d'intermédiaire pour leur remettre la somme. Cependant, si ses parents ne sont pas « en grande nécessité », il leur demande de lui garder cet argent car « c'est une précaution que je prends si je reviens un jour ou autre au pays à revoir notre foyer ». Nous apprenons également que le frère de Salvat est avec lui en Argentine ou en Uruguay. Baptiste Etchechoury a écrit à ce dernier et a manifesté son désir de pouvoir

---

<sup>146</sup> La lettre de Salvador Soubiboure peut être consultée en annexe.

« manger une poule » prochainement à Hasparren en compagnie de Salvat Soubiboure qui répond :

... j'en serais du même idée [sic] que vous mais les circonstances depuis ou trois ans m'ont arriéré dans mes affaires, ça fait que mon retour est prolongé encore en attendant le beau temps avec patience.

Salvat Soubiboure avait donc bien l'intention de revenir à Hasparren et préparait son retour en envoyant de l'argent mais nous ne savons pas s'il a pu le faire. Il termine la lettre en envoyant son bon souvenir à plusieurs personnes et donne des nouvelles d'autres Haspardars qui sont « dans la campagne de Montevideo » et d'un dénommé Baptiste qui est à Buenos Aires, qu'il voit tous les trois jours, qui « est très bien, il travaille, il gagne bien et se conserve de l'argent. »

Le désir de retour au pays était donc grand chez les émigrants et ils faisaient tout leur possible pour économiser et envoyer de l'argent à leur famille ou pour préparer leur retour comme Salvat Soubiboure. Les quelques lettres qui étaient envoyées servaient également pour donner des nouvelles des autres personnes connues de cette chaîne migratoire.

### 3.2.2.2. *Arnaud Çubiburu à Montevideo (Uruguay)*

Arnaud Çubiburu est né à Hasparren le 30 septembre 1820, et était cordonnier selon sa fiche du recensement militaire effectué en 1820. Il était absent lors du tirage et avait été représenté par son père. Il avait donc déjà émigré avant sa vingtième année. A cette époque, l'artisanat de la chaussure était une activité bien installée mais il n'y avait que de petits ateliers qui proposaient du travail de manière aléatoire avec des salaires bas ; la tentation de l'émigration était donc forte. Nous pensons qu'il s'agit du frère de Salvador Soubiboure dont nous avons parlé un peu plus haut même si l'orthographe du patronyme est différente. En effet, Arnaud habitait aussi la maison Errecaldia au quartier Peña. Son père s'appelait Pierre comme celui de Salvat mais ils n'ont pas la même mère. De plus, la lettre a également été retrouvée dans le fonds appartenant à la famille Lissarrague de la maison Tattilatea.

Elle est datée du 14 février 1859, est adressée à la mère d'Arnaud Çubiburu (son père doit donc être décédé) et est écrite en basque depuis Montevideo où Arnaud vit désormais. En voici un extrait :

... Beraz, ene ama maitia, jakin ditut Phascal Bidegaineko semiarekin zure berriak bainan letrarik ez dut errezebitu. Erran daut bazukela bainan ezukela berekin, untzian izan behar zukela eta esperantza dut pausatzen balibadu fite igorriko dautala. Beraz igorri izan ditut Phascalekin 100 libera, pentsatzen dut errezebitu izan duzula. Eta orai libera Kadet Hardoi deitzen den batekin, Makearra da.

Il s'agit d'un passage très intéressant car Arnaud annonce à sa mère qu'il a bien reçu de ses nouvelles par Phascal, le fils de la maison Bidegain, qui revient à Montevideo après son voyage à Hasparren. Mais Phascal n'a pas avec lui la lettre que la mère a envoyée car il l'a oubliée sur le bateau et Arnaud espère la récupérer rapidement. Arnaud écrit qu'il a envoyé 100 francs à sa mère avec Phascal et espère qu'elle les a bien reçus. Il lui en envoie encore 60 avec Kadet Harдой, un émigrant originaire de Macaye qui retourne au Pays basque.

Cette lettre est encore un exemple du souci qu'avaient les émigrants de leurs parents et démontre qu'ils profitaient de chaque retour de leurs compatriotes au pays pour envoyer de l'argent. Enfin, elle nous intéresse également car nous pensons que l'émissaire, Phascal de la maison Bidegain, n'est autre que Phascal Harriague dont nous dresserons le portrait dans la troisième partie. Il était cordonnier à Hasparren, fut tanneur en Uruguay, y posséda un *saladero* et fut le pionnier de la viticulture uruguayenne avant d'être érigé au rang de gloire nationale.

### 3.2.2.3. *Baptiste Hiriart à Nuevitas (Cuba)*

Nous appelons le scripteur Baptiste car lui-même signe « Baptiste Hiriart » cette lettre écrite en basque le 22 juin 1878 depuis Nuevitas à Cuba. Elle nous a été confiée par un descendant de la famille Hiriart (André Hiriart), commerçant à Hasparren. Ce dernier nous avait demandé de l'aider à déchiffrer des documents familiaux en provenance de Cuba et datant des années 1870. Il s'agissait de l'acte de décès d'André Hiriart, né à Hasparren en 1846, fils de Laurent Hiriart, tanneur et de Marie Solet. M. Hiriart nous expliqua qu'il s'agissait de son grand-oncle mais qu'il n'avait pas d'autre renseignement le concernant. Si ce n'est qu'il avait émigré à Cuba sans l'assentiment de son père car il était l'aîné de deux frères. Une consultation rapide de notre base de données des émigrants d'Hasparren nous révéla qu'André Hiriart avait rejoint à Cuba quatre de ses oncles paternels qui étaient tous employés à Nuevitas dans la tannerie d'Etienne Amespil et d'Arnaud Jaureito, deux émigrants d'Hasparren. Il s'agissait de

Jean Hiriart, né en 1818, Gratien Hiriart, né en 1821, Martin en 1823 et Pierre en 1831. L'un de ces quatre frères est l'auteur de la lettre et était communément appelé Baptiste mais nous ne saurions dire lequel.

La lettre démontre que son auteur est installé à Cuba depuis de longues années ; il la débute par :

Nuevitas, junio 22 1878  
Querido sobrino Bte Hiriart

Mais il n'a pas oublié le basque car elle est entièrement rédigée dans cette langue. L'auteur accuse réception de la correspondance reçue le mois précédent. Le contenu fait référence à des arrangements familiaux devant être opérés suite au décès officiel d'André Hiriart à Cuba. En effet, son frère Baptiste resté à Hasparren se retrouve seul à devoir gérer les biens reçus en héritage et doit recevoir l'assentiment de ses oncles paternels émigrés à Cuba.

#### 3.2.2.4. *Jean Hiribarne à Ranchuelo (Cuba)*

Jean Hiribarne est né le 26 septembre 1853 à Hasparren au quartier Elizaberri. Les archives du recensement pour le service militaire signalent qu'il était insoumis, n'étant pas présent pour le tirage au sort et n'ayant pas régularisé sa situation (il le fera tardivement au consulat français à Cuba en 1895). Son nom est orthographié Iribarne sur le registre de recensement. Ses frères Arnaud, né en 1854 et Pierre, né en 1856, étaient dans la même situation. Les trois émigrèrent à Cuba et le cadet ouvrit une tannerie à Esperanza dans la province de Villa Clara où il employa de nombreux Haspandars.

La lettre qu'il envoie de Ranchuelo le 11 novembre 1920 est adressée à sa cousine Marie Hiribarne d'Hasparren. Elle nous a été confiée par une descendante de la famille. Si son contenu ne nous apporte que des informations sur la situation familiale, elle est intéressante à deux titres. Jean Hiribarne écrit en français après plus de quarante années passées à Cuba mais son français est teinté d'hispanismes :

... Serait pour nous beaucoup de plaisir vous connaître, pour cela nous vous prions de nous envoyer vos portraits et de votre sœur et frère. Le fils de Pierre, Martin, est marié



le 19 d'août de l'année dernière et depuis le 27 de juin de cette qu'il a un petit qui s'appelle Guillaume et qui le parrain je suis<sup>147</sup>. [...]

Le papier à en-tête qu'il utilise est également intéressant car il nous laisse penser que Jean Hiribarne a créé sa propre affaire à Ranchuelo, une commune proche d'Esperanza où il avait été employé dans la tannerie de son frère Pierre. Son affaire s'appelait « La Libertad » et était spécialisée dans la cordonnerie et la maroquinerie.

### 3.2.2.5. Laurent Lissarrague à Chillán au Chili

Laurent Lissarrague est né le 13 novembre 1892 à Hasparren. Il était le fils de Jean-Baptiste Lissarrague, tanneur et frère de Jean-Baptiste et Xalbat qui avaient émigré au Mexique. Lui-même choisit le Chili où il fut employé dans la tannerie de ses cousins, les frères Choribit. Il semble avoir émigré au Chili à la fin de l'année 1913 ; il revint en septembre 1914 pour prendre part au premier conflit mondial puis retourna à Chillán lors de sa démobilisation en 1919. Il décéda à Chillán le 7 décembre 1935. Il écrivit régulièrement à sa mère depuis 1919 mais une quinzaine de lettres seulement a été conservée. Elles nous apportent cependant des informations sur l'organisation et l'activité de la tannerie de Jean-Pierre Choribit et de ses frères à Chillán.

Pendant la Première Guerre Mondiale, la tannerie poursuivit son activité mais des employés venus d'Hasparren, dont Laurent Lissarrague, avaient rejoint la France lors de la mobilisation. A leur retour à la tannerie à Chillán, une bonne surprise les attendait :

... Jean-Pierre part demain pour la France. Il vous remettra de ma part 2 000 francs. Vous vous demandez peut-être comment j'ai pu économiser cela ; c'est bien simple. Jean-Pierre, chic jusqu'au bout, a exigé qu'on nous paie la moitié de nos appointements pendant toute la durée de la guerre ; d'un autre côté, quand nous avons fait les comptes, je lui ai payé ce qu'il m'avait prêté pendant la guerre mais il m'a fait cadeau du prix du voyage en disant, tu n'auras qu'à envoyer cet argent-là à ta mère. C'est ce que j'ai fait en ajoutant un peu pour compléter la somme. Ce qui fait qu'après avoir payé Jean-Pierre et sorti ce que je vous envoie, il me reste encore plus de 2 400 piastres qui représentent au change actuel 6 000 francs. Qu'en dites-vous : moi, parti avec des dettes et maintenant capitaliste<sup>148</sup>. (Lettre du 27 janvier 1920)

<sup>147</sup> La lettre de Jean Hiribarne peut être consultée en annexe XI.

<sup>148</sup> Une lettre de Laurent Lissarrague peut être consultée en annexe XII.

Encore un exemple qui démontre le soin que les émigrants prenaient de leurs parents restés au Pays basque en leur envoyant de l'argent dès que leur situation financière le leur permettait. Mais ils comptaient également sur les années passées loin de chez eux pour économiser et rentrer avec le plus d'argent possible et pour certains, les efforts furent payants :

... José Tellechea est ici ; il part pour la France la semaine prochaine à cause de sa santé. Il aurait bien voulu travailler encore pendant quatre ans mais, comme il dit, la santé avant tout. C'est un garçon qui a travaillé ; venu ici en 1912, il retourne avec près de 170 000 francs, ce qu'il n'aurait jamais fait en France. (Lettre du 27 janvier 1920)

Si le but premier de l'émigrant était l'amélioration de sa situation financière avant le retour au pays, il pouvait s'inscrire aussi dans un projet professionnel à plus ou moins long terme. Laurent Lissarrague semblait être de ceux-là :

... Hier, on nous a dit à chacun ce que nous toucherions comme appointements. Moi, je gagnerai 250 piastres par mois, ce qui équivaut pour le moment à 625 francs et promesse de gratification. Puis, dans deux ans, à la fin du contrat ou plus tôt, on comptera sur moi pour prendre la suite de la maison. Que dites-vous de ces conditions ? Pour ma part, j'en suis enchanté ; on a du plaisir à travailler dans ces conditions. Enfin, tout ce qu'on peut dire, c'est que les Choribit se sont comportés en hommes. Aucun de nous ne pensait toucher un centime pour la durée de la guerre ; si encore la guerre n'avait duré que 5 ou 6 mois, bon mais qui serait parti d'ici sachant qu'elle aurait duré 5 ans ? Tout ça nous encourage pour travailler et comme la maison a les reins solides, je crois que j'arriverai à faire quelque chose. Les Choribit actuellement doivent être les plus riches d'Hasparren. [...] (Lettre du 27 janvier 1920)

Malheureusement, une douzaine d'années plus tard, Laurent Lissarrague écrivit une lettre à sa mère dans laquelle il reprochait à ses patrons de ne pas avoir respecté leurs promesses et de s'être quelque peu fait flouer.

Nous avons vu que l'émigration des divers membres de la famille Lissarrague au Mexique répondait à une stratégie familiale. Les fils et neveux de Saint-Martin Lissarrague furent tous employés dans son magasin de tissus à Guanajuato ou dans des entreprises d'autres émigrants. Après la Première Guerre Mondiale et la Révolution mexicaine, la situation professionnelle de Xalbat, le frère cadet de Laurent Lissarrague se compliqua. Ce dernier songea alors à le faire venir au Chili pour travailler avec lui à la demande de ses patrons :

Il y a quelques jours, sur la prière de Jean-Baptiste et Tote, j'ai écrit une lettre à Chalbat, dans laquelle je l'engage vivement à venir ici ; je lui ai fait voir tous les avantages qu'il aurait, c'est-à-dire que nous aurions tous les deux à travailler ensemble. J'attends avec impatience sa réponse. S'il lui faut de l'argent pour le voyage, les Messieurs Choribit se chargent de lui envoyer tout ce qu'il faut. Je crois que jamais meilleure occasion ne se présentera pour lui ; j'ai tâché de lui faire comprendre qu'il y a beaucoup plus à faire ici que derrière un comptoir, surtout dans un pays où la révolution se trouve à l'état chronique. (Lettre du 16 mai 1920)

Laurent Lissarrague répétait souvent que la tannerie et la fabrique de chaussures Choribit était une entreprise prospère, ce qui lui permettait de passer plus facilement que d'autres les périodes de crise :

Ici aussi, les affaires sont plus que calmes, malgré cela la maison travaille passablement. C'est surtout dans ces moments de crise qu'on reconnaît si une maison a les reins solides et je puis vous dire que sur ce point de vue, la maison Choribit est un colosse. (Lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1920)

Ici, on dirait que les affaires commencent à reprendre un peu ; ce n'est pas trop tôt. Malgré la crise, je suis certain que la maison Choribit n'a pas perdu cette année ; mais à côté de cela il y a beaucoup de maisons qui ont fait faillite et le plus grand nombre d'entre elles ont profité de la situation pour faire la faillite frauduleuse. Vous ne vous figurerez jamais quel manque de scrupules ont les Chiliens, ils sont plus voleurs les uns que les autres et le plus honnête rendrait des points à un commerçant français assez malhonnête. (Lettre du 20 février 1921)

### **CHAPITRE III. Études de cas d'émigrants d'Hasparren. Destins parallèles et improbables**

Dans le chapitre précédent, nous avons cité un grand nombre de travailleurs du cuir d'Hasparren ayant exercé leurs métiers en Amérique latine. La plupart sont partis en ayant seulement leur savoir-faire en poche et certains ont été à la tête d'entreprises importantes. Beaucoup sont restés de simples ouvriers et se sont fondus dans la masse de la main d'œuvre d'origine européenne qui avaient émigré dans ces pays. Nous allons dans les pages qui suivent dresser quelques portraits de tanneurs et cordonniers qui sont emblématiques de cette émigration spécialisée depuis Hasparren. Leur activité professionnelle a été telle qu'ils ont laissé une trace visible dans des documents que nous avons pu consulter aussi bien dans les archives officielles (nationales, provinciales, municipales) que familiales. Mais si la plupart, pour les raisons évidentes que nous venons d'évoquer, sont des émigrants ayant dirigé des entreprises, nous avons tenu également à mettre en avant d'autres travailleurs du cuir plus anonymes mais qui n'en restent pas moins représentatifs de ces jeunes qui ont quitté Hasparren pour une vie différente sur l'autre rive de l'Atlantique.

## 1. Pascal Harriague, la trajectoire exceptionnelle d'un cordonnier-tanneur pionnier de la viticulture uruguayenne

### 1.1. Les débuts de Pascal Harriague en Uruguay

Les vins d'Amérique du Sud (Chili, Argentine, Uruguay) obtiennent depuis plusieurs années une reconnaissance internationale en remportant des prix dans les grands salons consacrés à la viticulture. Leur succès ne se dément plus et depuis qu'ils grignotent des parts de marché aux régions traditionnelles de vins, on cesse de les considérer avec condescendance. Ce que l'on sait moins, c'est que ce sont des émigrants basques qui ont introduit et développé la viticulture dans ces pays. Ainsi, Pascal Harriague est-il considéré comme un pionnier en Uruguay.

Pascal (orthographié Paschal sur son extrait de naissance) Harriague est né à Hasparren le 14 avril 1819. Son père était Jean Harriague, laboureur et sa mère Jeanne Ihints. Ils habitaient la maison *Borde Bidegain* au quartier Hasquette<sup>1</sup>.

On ne sait rien de sa jeunesse passée à Hasparren, sinon qu'issu d'une famille nombreuse (il avait six frères), il choisit d'émigrer lors de la première grande vague d'émigration du XIX<sup>e</sup> siècle. Il déclara être cordonnier lors de son arrivée à Montevideo<sup>2</sup>. C'était à l'époque le métier le plus répandu à Hasparren avec celui de laboureur et de tanneur. Les hommes exerçaient en fait tous ces métiers à la fois, puisque presque tous vivaient dans de petites fermes qui permettaient difficilement de faire vivre toute une famille et ils consacraient également une partie de la journée dans les tanneries ou les petits ateliers de cordonnerie de la commune.

Pascal Harriague semble avoir rejoint des connaissances. En 1836, arrivèrent à Montevideo Etienne Harriague et deux autres Harriague prénommés Jean, nés respectivement à Hasparren en 1816, 1812 et 1818. En 1837, 1838 et 1839, on trouve trois autres émigrants portant le patronyme de Harriague et arrivant d'Hasparren. L'un d'eux, Jean, était le cousin de Pascal Harriague. Les parents des autres et ceux de Pascal avaient vécu dans la même maison de *Chourroualdia* à Hasparren<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> État-civil (Registre des naissances 1811-1820). AMH.

<sup>2</sup> Immatriculations. Registre 378. Consulat de Montevideo. CADN.

<sup>3</sup> État-civil (Registre des naissances 1801-1810 et 1811-1820). AMH.

Pascal Harriague ne voyagea pas seul, nous l'avons vu, puisque c'est avec cinq autres Haspandars qu'il s'inscrivit au Consulat. Il trouva rapidement du travail et comme beaucoup d'émigrants fraîchement débarqués, il s'employa aux abattoirs (*saladero* en Uruguay) du Cerro à Montevideo où l'on salait aussi la viande. Au bout de quelques mois, il occupait un poste de vendeur dans un commerce (*pulperia*) de San José, à une centaine de kilomètres de la capitale<sup>4</sup>. En 1840, il s'installa à Salto sur les bords du fleuve Uruguay (faisant office de frontière avec l'Argentine à l'Ouest de l'Uruguay) où Jean Claverie, propriétaire depuis 1840 des abattoirs Quemado del Ceibal lui demanda de s'associer à son activité. Il y eut bien un Haspandar du nom de Jean Claverie arrivé à Montevideo en 1839 mais nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit de la même personne.

Très entreprenant, Pascal Harriague finira par créer une tannerie qu'il transformera en abattoir et fabrique de salaisons « el saladero La Caballada »<sup>5</sup>. Il y produisait des choses diverses : des salaisons bien sûr mais aussi des cuirs tannés, du savon, des bougies et de la graisse. La tannerie, Pascal Harriague la connaissait bien puisqu'à l'époque où il émigra c'était l'activité principale d'Hasparren. L'Uruguay était un pays à vocation agricole, résolument tourné vers l'élevage avec des millions de têtes de bovins (les pâturages représentent 80% du territoire national). Le nord de l'Uruguay et la région de Salto où avait choisi de s'installer Harriague sont réputés pour leur tradition d'élevage (c'est la patrie des *gauchos*, les vachers présents aussi en Argentine) et pour la salaison de la viande. Les établissements d'Harriague et de son concurrent Léon Domec traitaient environ 80 000 têtes de bétail par an et ils employaient plus d'un millier de personnes.

## 1.2. L'entrepreneur aux multiples facettes et le viticulteur adulé de Salto

Le développement de la viticulture coïncida dans le pays avec le passage à une ère plus industrielle, dans les années 1860. Pascal Harriague essaya dès cette année-là de planter de la vigne sur un bout de terre qu'il possédait à San Antonio Chico. Son rêve était de trouver une

---

<sup>4</sup> H. SORHOUE ET GELOS, *Sorbouet/Sorbué. Una historia como tantas ... pero es nuestra historia*, Montevideo : Institución de Confraternidad Vasca Euskal Erria, 2007, p. 72-73.

<sup>5</sup> Voir en Annexe XIII la marque commerciale du saladero La Caballada de Pascal Harriague à Salto en Uruguay.

variété qui lui permette d'élaborer un vin rouge semblable à du Bordeaux. Il planta une variété locale mais les ceps étant trop peu résistants et productifs, les premières récoltes ne furent pas une réussite. Harriague dut se résoudre à abandonner l'expérience car les résultats modestes obtenus ne justifiaient pas l'investissement.

Mais notre homme était têtu. Habitant Salto près de la frontière argentine, il se rendait fréquemment pour affaires à Concordia (province d'Entre Ríos en Argentine), de l'autre côté du fleuve-frontière Uruguay. Lors de l'un de ces voyages en 1874, (il est alors âgé de 55 ans), il fit la connaissance d'un commerçant appelé Vireneau et originaire des Pyrénées. Quand Harriague lui parla de son échec dans la plantation de vignes, il lui répondit qu'il n'avait probablement pas encore trouvé la variété adaptée pour l'Uruguay. Il lui conseilla de ne pas abandonner son projet et lui dit qu'il connaissait à Concordia une petite exploitation qui produisait un excellent vin. Il le mit en contact avec son propriétaire, Jean Jaureguy surnommé *Lorda*, originaire du Pays Basque et dont le frère était contremaître dans le vignoble d'un noble de la région des Pyrénées<sup>6</sup>.

La légende veut que quand Jaureguy émigra en Argentine, son frère lui remit quelques pieds de vigne qu'il enveloppa dans ses habits avant de les mettre dans son coffre de voyage. La coïncidence autour de cet émigrant est étrange car 8 Haspandars portant ce nom de *Lorda* ont émigré en Uruguay à l'époque d'Harriague entre 1837 et 1841. S'il s'appelait Jaureguy, il se peut que son surnom de *Lorda* vienne du nom de sa maison natale comme il était courant de le faire au Pays basque. Les ceps qu'il avait réussi à acclimater étaient de la variété Tannat. Celle-ci était appelée *Bordelesa* au Pays Basque et c'était exactement celle que Pascal Harriague voulait planter sur ses terres. *Lorda* lui en céda 14 pieds qu'il ramena à Salto. Bientôt ce furent 35 hectares qu'il put planter et deux ans plus tard il fit sa première récolte en obtenant d'excellents résultats. Encouragé par ce premier succès, Pascal Harriague planta d'autres pieds de vigne et son domaine viticole atteignit vite les 200 hectares.

La variété de Tannat s'est très bien adaptée à ces latitudes (zone australe). Pascal Harriague savait que la région du Salto où il avait choisi de vivre pouvait produire un bon vin à cause de la relation entre la qualité du sol et le climat. La région est située au niveau du 32<sup>e</sup> parallèle comme

---

<sup>6</sup> I. GONZALEZ MAIRAL, « Tannat » - *Historia de la vitivinicultura en el Uruguay* – INAVI.

beaucoup des bonnes régions viticoles dans le monde. Durant la journée la température peut y atteindre les 40° et la nuit de brusques changements peuvent se produire en faisant baisser la température jusqu'à -20°<sup>7</sup>. Cette amplitude thermique a pour conséquence une excellente maturation des tannins du Tannat. Cette variété est assez peu connue dans le monde et est principalement utilisée dans les pays du Río de la Plata, la région de production du Madiran et de l'Irouléguay et également un peu dans la région de Cahors. Le Tannat donne des vins très colorés et puissants aux tannins délicats mais notables ce qui leur permet de devenir de très bons vins de garde<sup>8</sup>.

En 1883, Harriague disposait d'une cave de 40 mètres de long sur 14 de large construite avec des murs en pierre avec une partie souterraine pour conserver le vin à une température constante. Il y entreposait 300 barriques d'un vin rouge à la robe soutenue et fort en alcool.

En 1885, la productivité atteignant des résultats inespérés, Harriague étendit encore son domaine et construisit une nouvelle cave pour accueillir 400 barriques supplémentaires. En 1889, la récolte fut telle qu'une troisième cave de 50 mètres sur 16 fut rajoutée. La capacité d'entreposage fut ainsi portée à 2000 barriques. Pascal Harriague diversifia peu à peu la production en élaborant également des vins blancs et rosés. Une distillerie fut même créée pour produire un cognac qui obtint un grand succès puisqu'il se vendit jusqu'en France (Bayonne, Paris et Marseille)<sup>9</sup>.

Pascal Harriague imposa aussi son esprit novateur dans d'autres domaines. Il planta les premiers oliviers, les premiers orangers et autres poiriers et pêchers de la région nord-ouest de l'Uruguay ; ces fruits étaient destinés à l'exportation<sup>10</sup>. Il fut aussi le premier planteur à grande échelle de mûriers blancs pour l'élevage du ver à soie. Il extrayait aussi des pierres précieuses dont il faisait le négoce. En 1888, le Président de la République d'Uruguay lui remit une médaille pour le récompenser de sa persévérance et pour avoir permis de lancer véritablement la viticulture dans le pays. Cette même année, il obtint une médaille d'argent pour ses vins à

---

<sup>7</sup> Site internet de promotion des vins uruguayens « vinoacasa.com » Vins Fins H. Stagnari.

<sup>8</sup> Entretien réalisé avec Michel Bergouignan, ex-directeur de la cave coopérative d'Irouléguay.

<sup>9</sup> R. FERNANDEZ y D. MAYTIA, *Aporte a la vitivinicultura uruguaya. Euskoneus & Media*, #119 (14-21/02/2003), edición electrónica.

<sup>10</sup> Colonie française en Uruguay. Carton 530. Consulat de Montevideo. CADN.



l'exposition universelle de Barcelone. L'année suivante, ce furent une médaille d'argent, une de bronze et une mention d'honneur qu'il ramena de l'exposition universelle de Paris de 1889.

Retourné dans son Pays basque natal pour des raisons de santé, il mourut à Paris le 14 avril 1894 en apprenant que le phylloxera faisait des ravages sur son domaine viticole. Ses cendres furent ramenées dans la ville de Salto en Uruguay par ses filles Pascalina, Octavia et Teresa. Aujourd'hui à Salto une avenue, un parc, une place et même une école portent le nom de Pascual Harriague<sup>11</sup> et son nom est connu dans tout le pays. Il est vrai que les Uruguayens le considèrent comme un personnage extraordinaire ayant beaucoup œuvré pour le développement économique de sa région et sa trajectoire est exceptionnelle.

L'autre grand précurseur de la viticulture en Uruguay est Francisco Vidiella qui commença à cultiver en 1876 dans le sud du pays des variétés qu'il avait rapportées d'Europe. Il en sélectionna une d'origine française, la Folle Noire, qui porte aujourd'hui son nom.

D'autres émigrants basques suivirent l'exemple d'Harriague en plantant des pieds de vigne issus de son domaine. Ainsi Andrés Mendizabal commença à produire du vin dans les années 1890, suivi en cela par les familles Zubizarreta, Irurtia, Campisteguy ou encore Aguirre<sup>12</sup>. Ils ont développé la viticulture tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et fait de nombreux émules puisque l'Uruguay compte à ce jour 280 caves productrices de vin. Ce sont tous des établissements de type familial et leur production moyenne annuelle est de 95 millions de litres.

Aujourd'hui, 9 000 hectares sont plantés en Uruguay dans cette variété de Tannat. Mais on la connaît davantage sous le nom de « Harriague » du nom de cet émigrant hasparrenais qui fut le véritable précurseur de la viticulture en Uruguay. Côté argentin, la même variété est connue sous le nom de « Lorda » en hommage à celui qui la rapporta du Pays basque.

Pascual Harriague reste un personnage extraordinaire qui, ayant été formé aux métiers de la cordonnerie et de la tannerie à Hasparren, poursuivit cette activité à travers son *saladero* dans la première partie de sa vie en Uruguay. Il envoyait en Europe une partie des peaux qui étaient issues de ses abattoirs et certaines de ces peaux en provenance d'Uruguay arrivaient à Hasparren pour être transformées en cuirs dans les tanneries locales. Il montra rapidement l'étendue de ses

---

11 H. SORHOUE ET GELOS, *Op. cit.* p. 74.

12 R. FERNANDEZ Y D. MAYTIA, *Op. cit.*

capacités et son esprit novateur, n'hésitant pas à entreprendre dans des secteurs peu développés dans le pays. Il est érigé en exemple dans sa patrie d'adoption et considéré comme une gloire nationale.

## 2. Saint-Martin Lissarrague, de tanneur ruiné à Hasparren à commerçant prospère au Mexique

### 2.1. L'un des derniers tanneurs d'Hasparren

Saint-Martin Lissarrague naquit le 1<sup>er</sup> juin 1846 et au retour de la guerre de 1870, il épousa en 1871 Marie Hiriart de la maison *Hoditea* au quartier Elizaberri. Ils eurent cinq enfants : quatre garçons et une fille, tout comme son frère Jean-Baptiste, né en 1841 et installé dans le bourg à la maison *Tattilatea*.

La famille Lissarrague est intimement liée à l'histoire de l'émigration depuis Hasparren ; en effet, plusieurs de ses membres ont rejoint le continent américain aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'histoire familiale, directe ou par le biais d'alliances, nous fait découvrir des noms tels que Amespil, Choribit, Duhagon ou Etchechoury et la liste d'émigrants issus du village portant ces patronymes est des plus fournies.

La mère de Saint-Martin Lissarrague était issue de la famille Etchechoury dont plusieurs des membres se rendirent en Uruguay puis en Argentine. Elle était également liée à celle des Choribit, tanneurs réputés à Hasparren, dont l'un des descendants, Jean-Pierre dirigea une tannerie à Chillán au Chili. Le frère de Saint-Martin, Jean-Baptiste, s'était marié avec Elisabeth Amespil dont certains ancêtres émigrèrent en Uruguay et en Argentine dès 1839. Un peu plus tard, à partir de 1855 et voulant fuir la conscription, c'est vers Cuba que se tournèrent Etienne Amespil et ses frères Bertrand et Pierre pour exercer leur métier de tanneur<sup>13</sup>.

Dans la famille Duhagon, de laquelle est issue Marie Hiriart, l'épouse de Saint-Martin Lissarrague, des membres de la famille ont fait souche en Uruguay et au Chili mais aussi de l'autre côté des Pyrénées puisque Guillaume Duhagon, cadet de la maison *Hoditea* émigra à

---

<sup>13</sup> Données obtenues grâce aux relevés effectués aux Archives communales d'Hasparren (Recensement des hommes pour la formation de l'armée territoriale et de la garde nationale, classes 1855, 1858 et 1861).

Bilbao vers 1765 où il prospéra rapidement en créant une compagnie maritime pour le commerce avec les pays d'Amérique.

Saint-Martin et son frère étaient tanneurs mais cette activité commençant à décliner à Hasparren à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des tanneries locales firent faillite. Une épidémie décima le chêne tautzin, essence indispensable pour la fabrication du tanin et très présente à Hasparren et les tanneries locales s'avéraient trop petites pour passer à un stade industriel. Les deux frères Lissarrague se retrouvèrent ruinés et le cadet dut se résoudre à émigrer en 1881 après la naissance de son dernier enfant. Il fallait honorer les dettes et il pensait que le salut était dans l'émigration. Il fut question que son frère aîné parte aussi avec lui mais il semble que les finances familiales n'aient pas permis d'envisager ce double départ.

## 2.2. Saint-Martin Lissarrague, commerçant-tanneur au Mexique en famille

Saint-Martin Lissarrague attendit donc la naissance de son dernier enfant, Pauline, née en 1880 pour partir au Mexique. Quelques Hasparrens avaient émigré au Mexique avant lui, mais dans les recensements de la population française de 1849 et de 1886 que nous avons mentionnés n'apparaissent pas Gérôme et Pierre Darmendrail, deux frères issus de la maison *Zaliondoa* au quartier Elizaberri d'Hasparren et nés respectivement en 1833 et 1834. Cette demeure est assez proche d'*Hoditea*, la maison où vivait Saint-Martin Lissarrague depuis son mariage en 1871. De plus, la mère des deux frères Darmendrail, Marie Hiriart, était de la même famille que l'épouse de Saint-Martin Lissarrague, qui s'appelait également Marie Hiriart. Les deux frères Darmendrail ont émigré au Mexique en 1848 et ont vécu à Guanajuato. Ils ont tenu un *cajón de ropa* (commerce de vêtements et tissus) dans la ville de Guanajuato où ils étaient associés à un autre émigrant basque dénommé Osacar (Pierre ou Martin) originaire d'Ainhoa. En 1876, deux *cajones de ropa* y étaient détenus par des émigrants basques : celui des frères Darmendrail et celui des frères Haran, originaires d'Ainhoa et oncles des Osacar<sup>14</sup>. Gérôme Darmendrail retourna définitivement à Hasparren quelques années plus tard et s'y maria en 1889. C'est lui qui donna

---

<sup>14</sup> J. E. PÉREZ, *Almanaque estadístico de los oficios y guía de forasteros y del comercio de la República para 1876*, México : Imprenta del Gobierno, 1875, p. 362.

à Saint-Martin Lissarrague l'idée de ce départ pour le Mexique et en 1886 ce dernier était propriétaire du *Cajón de la Bufa*, le commerce des frères Haran à Guanajuato<sup>15</sup>. En 1913, Joseph Lissarrague (*Tote*), épousa à Hasparren la fille de Gêrôme Darmendrail.

Guanajuato est un État du Mexique à environ trois cents kilomètres au nord-ouest de Mexico dont la capitale est également Guanajuato. Les trois activités économiques dominantes dans la région furent la mine, l'agriculture et le commerce mais l'activité minière (or et argent principalement) fut la plus importante et les deux autres s'organisaient autour d'elle. Dans la région on produisait le cuir, le fer, le bois nécessaires au travail dans les mines dont la demande était toujours croissante et les haciendas locales les pourvoyaient également en aliments et bétail. C'est ainsi que cette zone, appelée le Bajío (plaine fertile et basse), devint le grenier à céréales le plus important de la Nouvelle Espagne. Les haciendas se développèrent près des grands centres miniers et le Bajío commença à attirer mineurs, agriculteurs, commerçants et artisans, devenant l'une des zones les plus densément peuplées du pays.

Au recensement de 1895, la ville de Guanajuato comptait 38 751 habitants. León, l'autre ville importante dans la région comptait 44 114 habitants en 1895. Lors de ce même recensement, on dénombrait 993 étrangers dans tout l'état (dont 132 Français : 34 résidaient dans la capitale Guanajuato et 39 à León). Enfin pour ce qui est des métiers exercés, on trouvait 58 tanneurs à Guanajuato et 369 à León. Il y avait 46 commerçants propriétaires à Guanajuato et 59 à León<sup>16</sup>.

Saint-Martin resta quarante années à Guanajuato. Il revint peu de fois à Hasparren : en 1895, en 1904 puis en 1918, à la fin de la première guerre mondiale. Il rentra définitivement en 1921 et y mourut en 1936.

Son fils aîné, Laurent, le rejoignit en 1888, à l'âge de seize ans puis quatre années plus tard ce fut le tour de Joseph qui émigra lui, à l'âge de quatorze ans. Laurent resta trente-cinq ans au Mexique d'où il revint définitivement en décembre 1923 pour épouser sa cousine Marie-

<sup>15</sup> *Anuario Mexicano. Directorio comercial, agrícola, industrial, artes y oficios de las principales poblaciones de la República Mexicana para el año de 1886*, México : Edit. J. Valdés y Cueva-F. Pérez y Márquez, 1885, p. 202.

<sup>16</sup> *Censo General del Estado de Guanajuato*, Ministerio de Fomento, 1897, p. 8-47.

Ces statistiques permettent de situer le contexte économique et social dans lequel a évolué la famille Lissarrague entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>.

Françoise de *Ttattilatea*. Il fit également peu de fois le voyage de Guanajuato à Hasparren en trente-cinq ans. S'il travailla à *La Bufa* avec son père (il était associé à l'affaire avec Saint-Martin et son frère Joseph), il fut surtout le fondé de pouvoir de Carlos Markassuza, richissime émigrant basque originaire d'Oneix près de Saint-Palais et régisseur de ses six haciendas dont celle de Zurumuato, qui se trouvait dans l'état voisin du Michoacán. Jean-Baptiste Lissarrague en parlait souvent dans les lettres qu'il envoyait à ses parents. Il aimait beaucoup s'y rendre pour fuir l'ordinaire de l'activité commerciale de *La Bufa*.

Joseph dit *Tote*, le cadet des fils de Saint-Martin, s'en fut donc rejoindre sa famille au Mexique en 1892 et y resta une vingtaine d'années avant de rentrer à Hasparren pour s'y marier en 1913. Il prenait une part active dans le négoce de tissus familial puisque c'est lui – Jean-Baptiste nous l'apprend encore dans ses lettres – qui faisait office de représentant de commerce pour l'entreprise familiale. Il voyageait ainsi souvent à l'intérieur du Mexique mais aussi dans le monde entier pour son propre plaisir (Japon, Hawaï, etc.).

Un autre fils de Saint-Martin, prénommé également Jean-Baptiste comme son cousin de *Ttattilatea* aurait probablement un jour émigré à Guanajuato s'il n'avait préféré les ordres. Il choisit de devenir missionnaire et embarqua en 1901 pour le Japon où il demeura presque quarante ans jusqu'à sa mort.

### 3. Gratien Daguerre, tanneur richissime à Cuba

#### 3.1. La tannerie de Gibara

Gibara est une ville côtière de la province de Holguín, dans l'ancienne province d'Oriente. Elle a été fondée en 1817 et son port a été utilisé pour exporter le café et le sucre de la région jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La ligne de chemin de fer entre Holguín et Gibara, ouverte en 1893, est devenue la principale voie commerciale de la région orientale de Cuba et la tannerie de Gibara a exporté une partie de sa production par ce mode de transport.

Des actes notariés de Gibara attestent de la présence d'une tannerie en 1861 ainsi que de trois fabriques de chaussures. Le recensement de 1864 le confirme avec la présence de deux Français et d'une tannerie « con tres curtidores y 328 cueros ». Nous pensons que ces deux

Français sont Carlos Guitay et Ignacio Choribit. Les archives notariales de la ville contiennent un document dans lequel les deux hommes et un troisième, José Clemente Leal, originaire de Holguín, déclarent que « ... tienen formada una tenería que tienen establecida los dos primeros en esta población y en los confines de la calle de la Marina<sup>17</sup>... ».

Nous avons évoqué un peu plus haut Ignacio (Jean-Baptiste) Choribit, né à Hasparren en 1829. Sa famille était impliquée dans le tannage au Pays basque et, en 1831, trois membres de cette famille possédaient trois tanneries différentes dans le village et l'un d'entre eux, Narcisse, était un négociant en cuir qui sillonnait une partie de la France et du nord de l'Espagne pour son activité professionnelle.

Deux décennies plus tard, la tannerie de Gibara est aux mains de Pedro Sondón Alberiche (Arbeletche), né en 1852 à Ayherre, un village voisin d'Hasparren. Il semble qu'il soit arrivé à Cuba vers 1870<sup>18</sup> et il est très probable qu'il ait connu Choribit car il est entré à Gibara par le port pour travailler dans la tannerie. Selon son arrière-arrière-petit-fils et la légende familiale<sup>19</sup>, il a travaillé longtemps pour un maigre salaire et, quelques années plus tard, les propriétaires de la tannerie la lui ont transmise en guise de compensation. Pedro Sondón a alors fait ce que tous les autres ont fait, en faisant venir d'autres tanneurs du Pays basque. C'est ainsi qu'Antonio, un de ses frères, a émigré à Gibara et aussi Pierre Bidart qui, après de nombreuses années dans la tannerie de Gibara, a fondé sa propre tannerie dans la ville voisine de Banés.

Pedro Sondón prospéra et, en quelques années, il devint propriétaire d'une usine de briques, d'une savonnerie et de plusieurs propriétés agricoles dans la région. Cette situation confortable lui permit d'acheter une autre tannerie dans la capitale de la province d'Holguín avant de céder la sienne à un autre tanneur émigré d'Hasparren, Gratien Daguerre. Ce dernier était arrivé à Cuba grâce à Etienne Amespil, le propriétaire de la tannerie de Nuevitas, qui l'avait fait venir d'Hasparren en 1894<sup>20</sup>. Il était né dans la maison *Malechiatea* en 1874 dans une famille de fermiers et de cordonniers. Son père exerçait les deux métiers, comme beaucoup de gens dans la

<sup>17</sup> Protocolos notariales de Gibara, año de 1864, Tomo X, Folio 93-2.

<sup>18</sup> Informations recueillies au cours d'un entretien réalisé à Holguín avec la petite-fille de Pedro Sondón, Elisabeth Cinqualbres.

<sup>19</sup> Entretien réalisé à Holguin avec Pablo de Armas Lafitte.

<sup>20</sup> Immatriculations (1894-1896), Registre 33. CADN.

commune, et c'est à la maison que Gratien a appris à tanner le cuir. Il a fui le service militaire et semble avoir choisi Cuba parce qu'un oncle maternel avait déjà émigré dans l'île des Caraïbes<sup>21</sup>. Il a travaillé quelque temps à Nuevitas mais son séjour n'a pas été très long car, en 1895, Gratien était déjà à Gibara, travaillant avec Sondón et avec Pierre Darricau, un autre émigrant d'Hasparren et son voisin qui avait voyagé avec lui<sup>22</sup>. On peut dire que Gratien Daguerre est celui qui a développé la tannerie de Gibara, la transformant en l'une des industries les plus prestigieuses de la région.

### 3.2. De Gratien Daguerre à Don Graciano<sup>23</sup>

À l'époque de son plus grand développement, dans les années 1940, la tannerie de Gibara employait une vingtaine de travailleurs et produisait environ 800 peaux par mois. Beaucoup de ces ouvriers ont été amenés par Daguerre depuis Hasparren. Ils dormaient dans un bâtiment construit pour les accueillir et une cuisinière cubaine préparait leurs repas. Parmi les tanneurs originaires d'Hasparren, on peut citer Pascual Daguerre, frère de Graciano, qui émigra à Gibara vers 1903 et travailla dans la tannerie pendant une trentaine d'années. Un autre parent de Graciano émigra lui aussi : son neveu Jean Baptiste Hiriart-Urruty. En 1921, arrivèrent Bernard Bacardats et Jean Baptiste Lahirigoyen ; ce dernier devint l'homme de confiance de Graciano Daguerre lorsque celui-ci multiplia les voyages au Pays basque et surtout quand il décida d'y passer une partie de l'année avec sa famille à la fin de sa vie. En 1923, ce fut le tour d'Adrien Cinqualbres, qui arriva à Cuba à l'âge de quatorze ans. Il travailla dans la tannerie pendant quelques années avant de s'installer à Holguín où, en 1930, il épousa Berta Sondón, une des filles de Pedro Sondón. Après avoir ouvert sa propre tannerie spécialisée dans les peaux fines à Holguín, il perdit tout dans les paris sur les combats de coqs et termina sa vie professionnelle dans la tannerie de Jean Lassalle, un autre Français installé à Manzanillo, également dans la province d'Oriente et originaire de Sauveterre-de-Béarn, près du Pays basque. Deux autres Basques travaillèrent pendant plusieurs années avec Graciano Daguerre : Jean Hiriart (dit

---

<sup>21</sup> Il s'agit de Dominique Londaitzbehere, né en 1835. (Source : État-civil et recensement militaire. AMH).

<sup>22</sup> Entretien réalisé à Gibara avec Belkis Daricó, petite-fille de Pierre Darricau.

<sup>23</sup> C'est ainsi qu'on l'appelait à Gibara.

Kayet), qui ouvrit une tannerie dans la ville de Banes dans les années 1940, et Pedro Duhalde, né à Ayherre mais qui vécut à Hasparren pendant quelques années avant d'émigrer à Cuba.

Graciano Daguerre avait épousé Maria Crescencia Lamorena le 19 novembre 1902 et ils eurent huit enfants, dont deux, Nino et Melquiades, travaillèrent avec lui dans la tannerie. Graciano conserva sa nationalité française et choisit d'éduquer ses enfants en Europe. Pour cette raison, la famille faisait des allers-retours entre Gibara, Hasparren et Fuenterrabia où Graciano vécut pendant plusieurs années. En plus de sa volonté, il vint du Pays basque avec une foi inébranlable et si les habitants de Gibara se souviennent du riche émigrant arrivé à Cuba sans un sou, ils se souviennent surtout du catholique fervent. Il ne manquait jamais la messe et payait les robes de communion de tous les enfants de la ville. En 1929, il commanda à une fabrique de Naples une cloche qui porte son nom gravé et qui fonctionne toujours dans le clocher de l'église de Gibara.

Graciano Daguerre est décédé à Gibara le 22 décembre 1950, mais la tannerie a continué à fonctionner avec ses enfants et surtout grâce au travail de Juan Bautista Lahirigoyen. Après la saisie de la tannerie par le gouvernement révolutionnaire, elle est restée fermée pendant quelques années jusqu'à sa réouverture avec Juan Bautista Lahirigoyen comme directeur de production. Elle a continué à fonctionner jusque dans les années 1970 avant d'être transformée en usine de chaussures.

#### 4. Paul Lafitte, un destin singulier à Cuba

Paul Lafitte est de ces Basques émigrés à Cuba qui ont marqué leur passage d'une empreinte indélébile. Toute sa vie fut guidée par des valeurs qu'il portait au-dessus de tout : le travail, la famille, le patriotisme.

##### 4.1 Holguín et la tannerie

Paulin Lafitte est né le 2 septembre 1902 à la maison *Larregainbeheria* à Hasparren. Son père, Martin, était charpentier et sa mère, Jeanne Detchart, ménagère. Pour des raisons professionnelles la famille dut déménager à Bayonne à une date que nous n'avons pas pu



déterminer. C'est avec deux de ses cousins également originaires d'Hasparren et mineurs comme lui qu'il s'embarque en 1921 à destination de Cuba avec une autorisation de ses parents. Il s'agit de Jeanty Detchart, né le 14 juillet 1903, fils de Jean Detchart et de Jules Plantin, né le 18 février 1904, fils de Marie Detchart qui décéda accidentellement quatre ans plus tard à Banes.

Les trois étaient des petits cousins de Pedro Sondón, propriétaire de la tannerie de Gibara puis de celle d'Holguín qu'il acquit en 1895. Alors qu'il développait son affaire, Sondón souhaita y associer sa famille, ce qui est une constante chez les Basques émigrés ayant atteint une certaine aisance matérielle.

À Holguín, Paulin Lafitte épousa le 25 juillet 1925 Florinda, l'une des filles de Pedro Sondón. Il eut deux enfants, Martin né en 1925 et qui fut capitaine de la sélection cubaine de base-ball aux Jeux Olympiques d'Helsinki et Jeanne, née en 1929. Les qualités de Paulin Lafitte impressionnèrent le propriétaire de la tannerie et lorsqu'il décéda en 1928, c'est à son gendre et non à ses propres fils qu'il confia les rênes de l'entreprise familiale. Paulin s'associa alors avec son cousin Jeanty Detchart qui possédait également un petit atelier de mécanique.

Avant le nouveau découpage administratif de 1975, l'ancienne province d'Oriente était composée des provinces actuelles de Las Tunas, Camagüey, Santiago de Cuba, Granma et Guantánamo.

Holguín est une province dont l'activité agricole est fondée sur l'élevage bovin et la culture de la canne à sucre. En 1955, le bétail de la région représentait le troisième élevage du pays en importance et l'on dénombrait 5 384 *fincas* destinées à l'élevage bovin avec 140 000 hectares de pâtures.

La ville d'Holguín compte aujourd'hui environ 150 000 habitants. En 1898, on dénombrait dans la région 34 506 habitants. En 1907, ce nombre passait à 50 244 puis en 1919 à 91 267. La même année, la seule ville d'Holguín comptait 13 768 habitants, puis en 1943, 35 865 et en 1953, 56 573.

En 1898, Holguín s'étendait entre les rivières Jigüe et Marañón, limites qui avaient été fixées en 1752. Ce fut Pedro Sondón Arbalech (le nom est orthographié ainsi dans un ouvrage

d'histoire locale)<sup>24</sup> qui eut l'idée d'étendre les limites de la ville. En 1923, à partir de la résidence « El Tejar » qu'il possédait aux portes de la ville, il crée un quartier nouveau baptisé « Pueblo Nuevo » dont il céda une partie à son gendre devant notaire le 6 janvier 1928.

On trouve trace d'une première tannerie créée à Holguín au mois de juin 1820. Elle était installée à proximité de la rivière Paso de Cuba et constituait l'une des rares industries de l'époque. Elle appartenait à Doña Rita González Marrajo, originaire de Camagüey. Elle dirigea la tannerie jusqu'à sa mort en 1877, date de la reprise par la famille Vidal<sup>25</sup>. L'arrière-petit-fils de Pedro Sondón nous a affirmé que son grand-père avait racheté la tannerie qu'il dirigea à partir de 1895 à une certaine « Doña Anita »<sup>26</sup>.

Au <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle Holguín compta jusqu'à trois tanneries : celle de Sondón puis de Lafitte-Detchart, celle d'Adrien Cinqualbres et celle de José Iglesias, créée en 1921. Dans les années quarante, la tannerie de Lafitte produisait au plus fort de sa capacité 800 cuirs par mois ; celle de José Iglesias en produisait jusqu'à 1 000.

En 1966, la tannerie d'Holguín comptait encore huit ouvriers (dont deux étaient les petits-fils du fondateur Pedro Sondón et un Basque d'Armendarits émigré en 1950 : René Etchegaray) alors qu'elle avait été nationalisée par le gouvernement révolutionnaire. Elle fut ensuite fermée définitivement comme la plupart des tanneries d'Oriente.

#### 4.2. Pablo Lafitte, tanneur engagé et humaniste

Lorsqu'il devint le gérant de la tannerie, le premier souci de Lafitte fut de la rentabiliser et il acquit rapidement des machines modernes pour augmenter la production et faciliter le travail. Il fit comme Daguerre à Gibara et comme son beau-père en faisant venir des jeunes du Pays basque. Son frère Jean le rejoignit à Holguín avant d'aller travailler dans la tannerie de Tellechea à Caibarién. Puis vinrent Laurent Detchart frère de Jeanty, de la famille d'Hasparren, Jeanty Detchart, neveu des précédents et René Etchegaray d'Armendarits arrivés les derniers en 1950.

---

<sup>24</sup> J.A. GARCÍA y CASTAÑEDA, *La municipalidad holguinera: comentario histórico, 1898-1955*, Holguín : Imprenta Hermanos Legrá, 1955.

<sup>25</sup> J.R. ALBANÉS MARTÍNEZ, *Historia breve de la ciudad de Holguín*, Holguín : Editorial Eco, 1947.

<sup>26</sup> Entretien avec Pablo de Armas Lafitte réalisé à Holguín.

Son statut d'industriel aidant, il devint rapidement un personnage en vue de la société d'Holguín bénéficiant d'amis influents. Il ne retourna jamais au Pays basque mais n'en oublia pas moins ses parents restés seuls à Bayonne. Tous les quinze jours ils recevaient de Cuba un paquet contenant sucre, café, riz et chocolat en tablettes. Cette aide fut surtout précieuse pendant le deuxième conflit mondial et les années de disette qui suivirent. Toute la famille restée au Pays basque profita des largesses du cousin Lafitte. Son pays natal, il ne l'oublia jamais et il se tenait informé en écoutant les programmes internationaux des radios et en s'abonnant à diverses revues françaises. Il ne rentra pas en France lorsque la guerre éclata car sa présence était nécessaire à la tannerie mais l'action qu'il mena en faveur de la France Libre allait quelque peu bouleverser sa vie.

Auparavant, Pablo Lafitte avait été marqué par la Guerre Civile espagnole et dans ses archives l'on retrouve son *Carnet de ayuda a España* pour les années 1938 et 1939 puis un *Carnet de ayudista a la Resistencia Anti-franquista* daté de 1950.

Profondément attaché aux valeurs de liberté et de souveraineté, il participa avec efficacité pendant la Deuxième Guerre Mondiale aux activités du Mouvement de la France Libre à Cuba dont il est l'un des fondateurs. Il en était le délégué pour la zone orientale de l'île, coordonnant toutes les campagnes menées pour récolter des fonds ou du matériel. Elisabeth Cinqualbres qui grandit chez Pablo Lafitte lorsque Adrien Cinqualbres quitta Holguín après son divorce se souvient qu'elle arpentait les rues de la ville pour vendre le bulletin « Francia Libre » édité à La Havane et que Pablo Lafitte avait pour mission d'écouler en Orient. Elle se souvient également des camions de la tannerie qui étaient réquisitionnés pour aller chercher des matières premières comme l'aluminium qui devait être recyclé par la suite. Florinda Sondón, épouse de Pablo Lafitte était la secrétaire de la section féminine du Mouvement et s'acquittait de sa tâche avec dévouement. Dans son entourage, elle mit toutes les femmes (des Basques émigrés et celles de la « bonne société » holguinera) à contribution en leur faisant confectionner de la layette et en leur faisant apporter leur écôt. Elisabeth Cinqualbres nous livre son témoignage de la fête organisée à Holguín pour célébrer la fin de la guerre :

Cuando se acabó la guerra, la fiesta que se hizo aquí en la casa de Pablo Lafitte fue muy buena. En los techos estaban todas las banderas de los aliados: la rusa, la inglesa, la francesa y ... la cubana. Duró tres días la fiesta y empezó desde por la mañana. Se sabía

que la guerra iba a terminar y a los niños nos dijeron que cuando oyéramos los cohetes, que pidiéramos permiso a las monjas para salir de la escuela. La fiesta fue una maravilla. En la casa estaba el pueblo entero. Vinieron todos los que habían ayudado durante la guerra. Se trajeron orquestas y todo era gratis ; fueron tres días de cumbancha y fue muy lindo<sup>27</sup>...

En reconnaissance du travail accompli, l'ambassadeur de France à La Havane de l'époque nomma Pablo Lafitte agent consulaire pour la zone orientale de Cuba et il reçut même une lettre de remerciements signée du Général de Gaulle en personne.

Cette marque d'estime toucha profondément Pablo Lafitte qui allait s'acquitter de sa tâche avec un dévouement et un sérieux peu communs. Les archives qu'il a laissées témoignent de l'importance qu'il accordait à sa fonction. De 1945 à sa mort en 1970, il se considéra comme le représentant de la France dans la partie orientale de l'île et l'ambassade eut plusieurs fois recours à ses services pour résoudre divers problèmes. Il conserva toute sa correspondance. Son activité consulaire était intense dans des domaines aussi divers que les échanges économiques entre la France et Cuba, la solidarité envers les orphelins de la guerre ou les soldats français en Algérie, ou encore la diffusion de la langue française à Cuba à travers la radio ou les maisons d'édition. Il utilisa aussi ses relations privilégiées avec l'ambassade de France pour aider ses compatriotes émigrés comme lui à Holguín.

Lorsque le gouvernement révolutionnaire saisit la tannerie au début des années soixante, Pablo Lafitte perdit son statut d'industriel mais resta en tant que technicien dans l'entreprise où il avait toujours travaillé. Il aurait pu réclamer une indemnisation pour la spoliation subie mais il n'en fit rien. Il ne tint nullement rigueur aux révolutionnaires de lui avoir retiré ce qu'il avait construit pendant plus de trente ans. Il aurait pu faire comme beaucoup de membres de la bourgeoisie dominante de l'époque et s'exiler car il en avait les moyens. Au contraire, il s'identifia totalement au projet de nouvelle société qui démarrait à Cuba allant même jusqu'à prendre la nationalité cubaine. Ayant conservé son activité d'agent consulaire français, on retrouve dans ses archives plusieurs courriers qu'il a adressés à Fidel Castro et qui ne laissent aucun doute sur ses convictions politiques. En décembre 1962, il lui adressa ses vœux de réussite pour 1963 alors que le pays venait de traverser la crise des missiles et écrivit « ... *Cuente conmigo,*

---

<sup>27</sup> Entretien avec Elisabeth Cinqualbres, fille d'Adrien Cinqualbres, réalisé à Holguín.

*incondicional y desinteresadamente... »*. Il envoya à Fidel Castro en 1963 toute une collection de timbres français pour que le pays puisse acquérir des devises et deux télégrammes lors des décès de sa mère et de sa grand-mère. En 1964, il fit un don de cent pesos pour restaurer les écoles détruites par le passage du cyclone Isabel. En 1968, il lui envoya un télégramme à l'occasion de la mort de Che Guevara. Il terminait tous ses courriers par « *Patria o muerte – Venceremos* », « *Por un mundo socializado sin banderas ni fronteras* », « *Viva el proletariado internacional* » ou encore « *Un francés que siente la causa de Cuba como su propia causa* ». Tous les courriers comportent une réponse signée de la secrétaire particulière de Fidel Castro, Celia Sánchez Manduley.

Un tel comportement est loin d'être anecdotique chez un homme qui avait pendant près de trente ans été à la tête de l'une des industries les plus florissantes de la région. Enfin, durant toute sa vie, Pablo Lafitte se sentit français dans l'âme et guidé tous les jours par la main de Dieu. Sur ses classeurs d'archives, on trouve les paroles de la Marseillaise et ceci :

La luz de Dios me rodea  
 El amor de Dios me envuelve  
 El poder de Dios me protege  
 La presencia de Dios vela por mí  
 Donde quiera que estoy, está Dios.

## 5. Jean-Pierre Choribit, une vie d'industriel du cuir entre le Chili et le Pays basque

### 5.1. Les Choribit, une dynastie de tanneurs

La famille Choribit est liée de très près à l'histoire de la tannerie à Hasparren. On peut parler d'une véritable dynastie car elle exerça cette activité dans le village aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; puis lorsque survint la crise à la fin du XIX<sup>e</sup>, les Choribit choisirent l'émigration vers le Chili où ils prospérèrent dans leur métier tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

En 1831, on recensait à Hasparren 51 tanneries, de taille modeste pour la plupart d'entre elles. Trois appartenaient à la famille Choribit : Martin, gérait celle de la maison dite *Trinketa* au bourg. Il commerçait avec le reste de la France comme l'atteste un passeport délivré par la

mairie d'Hasparren en 1829<sup>28</sup>. Saint-Martin dirigeait celle de la maison *Hachateya* et Antoine possédait la sienne dans la maison *Puttuania* au quartier Labiri.

Le fils de Martin, Narcisse né en 1829 prit la succession de son père à la mort de ce dernier en 1855. Il fit prospérer l'affaire avant de la céder lui-même à ses six enfants. La tannerie des Choribit fut l'une des dernières à fermer ses portes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que la crise frappait ce secteur resté à un stade artisanal. L'épidémie d'oïdium qui frappa les chênes de la région d'Hasparren sonna le glas de cet artisanat dans le village.

Les enfants de Narcisse décidèrent de réagir en tentant l'aventure de l'émigration. Un lointain ancêtre, Jérôme Choribit, avait déjà pris la direction de Saint Domingue en 1772. En 1864, Ignacio Choribit fait partie des trois personnes qui s'associent pour créer la tannerie de Gibara dans l'orient cubain. Enfin, Jean-Baptiste Choribit, fils du tanneur Saint-Martin de la maison Hachateya émigra à Cuba en 1851 avant de se rendre en Argentine en 1854.

Jean-Pierre Choribit (né en 1876), l'aîné de la fratrie s'en fut donc seul, envoyé « en mission » par la famille au Chili. Ses deux sœurs et ses trois frères avaient réuni une somme d'argent pour qu'il puisse essayer de lancer une affaire au Chili. La tannerie que possédait la famille à Hasparren ne pouvait pas faire vivre tout le monde, il est donc parti avec cette intention. Il débarqua dans le petit port de Talcahuano, près de Concepción où d'autres émigrants haspandars l'avaient précédé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il s'installa à Concepción où il travailla quelque temps dans une tannerie. Il épargna et racheta en 1905 à Chillán la tannerie *El Águila*<sup>29</sup> qui existait déjà et qui avait fait faillite. Très vite après son arrivée au Chili, le rejoignirent ses trois frères, Pascal (né en 1879), Jean-Baptiste (né en 1882) et Joseph, le cadet (né en 1884) qui émigrèrent avant d'effectuer leur service militaire.

Vers 1910, Jean-Pierre revint au Pays basque pour se marier. Il rencontra Lucie Veisse, originaire de Mauléon. Ils se marièrent en juillet 1914 et eurent deux enfants Mayi et Pedrito. Quand la famille revenait au Pays basque, ils habitaient à Hasparren à Ithurartenia, la maison familiale construite par Narcisse Choribit, leur père. Jean-Pierre n'a pas investi tout de suite à

---

<sup>28</sup> On peut consulter en Annexe n° XIV le passeport de Martin Choribit.

<sup>29</sup> Voir en Annexe n° XV la tannerie El Águila.

Hasparren car la tannerie au Chili et la manufacture de chaussures qui avait été créée fonctionnaient bien mais pas suffisamment encore pour rapatrier des capitaux. Les frères se chargeaient de développer l'affaire pendant que l'aîné prenait un peu de repos à Hasparren après s'être beaucoup investi durant son premier séjour au Chili.

Puis la Première Guerre Mondiale éclata. La mobilisation surprit Jean-Pierre en août 1914 alors qu'il venait de se marier. Pascal revint du Chili pour prendre part au conflit. Il mourut au front en 1915 mais Jean-Pierre revint. Sa femme qui semblait souffrir d'une dépression fut internée chez des religieuses et Jean-Pierre se retrouva seul avec deux enfants en bas âge qui furent confiés à leurs tantes d'Hasparren. Il retourna alors au Chili<sup>30</sup>.

## 5.2. Jean-Pierre Choribit, une vie d'entrepreneur entre le Chili et le Pays basque

C'est l'époque où l'activité de la tannerie et de la fabrique de chaussures atteint son plein régime. Elles portaient au début le nom de *Curtiembre y Fábrica de Calzado J.P. Choribit* puis devinrent *Curtiembre y Fábrica de Calzado Choribit Hnos.* Nombreux furent les émigrants d'Hasparren qui rejoignirent les frères Choribit. Et d'ailleurs, une autre tannerie de Chillán appartenait à la famille Léon, qui était aussi d'Hasparren. Celui qui créa cette tannerie était également venu comme simple employé pour travailler dans la tannerie Choribit avant de se lancer seul et réussir à créer une affaire importante. C'était un phénomène très courant : même les personnes qui travaillaient dans l'encadrement ou dans les bureaux de l'entreprise étaient en priorité des gens d'Hasparren. Jean Pierre Choribit profitait de ses séjours au Pays basque pour inciter des jeunes à partir ; il prenait des jeunes qui avaient le profil pour cela, des célibataires, spécialisés dans la tannerie ou la cordonnerie. La tannerie et la fabrique de chaussures comptèrent jusqu'à deux cents ouvriers dans les années trente et on y parlait beaucoup le basque tant les émigrants étaient nombreux.

Pendant que son frère Jean-Pierre était à la guerre, Joseph s'était marié au Chili en 1915 avec Marie-Louise Dubarbier, fille d'émigrants français. Sa famille avait aussi installé une tannerie à San Carlos, un tout petit village près de Chillan. Ils ont eu trois enfants : l'aînée María

---

<sup>30</sup> Informations obtenues au cours d'un entretien avec José Alberto Choribit, petit-fils de Joseph Choribit.

Elena, née en 1916 et qui épousa plus tard un fils de la grande tannerie basque Ilharreborde de Santiago puis José Alberto né en 1918 et le cadet, Juan, né à Bayonne en 1925. L'autre frère, Jean-Baptiste Choribit était un « coureur de jupons<sup>31</sup> » et eut une vie un peu tourmentée avant de se marier à son tour en 1934.

À la fin de l'année 1924, alors que leur affaire au Chili connaissait une grande prospérité, Jean-Pierre et Joseph ainsi que toute sa famille retournèrent à Hasparren. Ils revenaient comme beaucoup de Basques qui avaient réussi pour investir et entreprendre des choses. Joseph construisit une belle et grande maison de style néo-basque à Bayonne en 1926 et acquit des terrains agricoles. Son frère Jean-Pierre construisit l'hôtel-trinquet Berria à Hasparren en 1929. Ils vécurent à Bayonne pendant neuf ans mais Jean-Pierre et Joseph retournaient souvent au Chili et revenaient pour de longues périodes.

Leur frère, Jean-Baptiste Choribit resta donc seul à Chillan aux commandes de la tannerie et de la fabrique de chaussures. Mais il ne fut pas l'homme de la situation et les autres employés de la tannerie qui étaient des Haspandars signalèrent aux deux autres frères la situation critique qui s'annonçait si Jean-Baptiste continuait ses frasques.

Jean-Pierre et Joseph retournèrent au Chili avec leur famille en 1935 et prirent à nouveau la direction de l'affaire, Jean-Pierre s'occupant de la production et Joseph de la partie administrative et commerciale. Le fils de Joseph, José Alberto fut incorporé à l'activité. À la tannerie, ils utilisaient beaucoup le tannage végétal car ils produisaient beaucoup de cuirs durs pour faire des semelles de chaussures. Ils avaient donc des fosses où ils mettaient un tannin argentin issu du quebracho, un arbre très dur (« que quiebra el hacha »). Le processus était très lent. Avant de produire le cuir dur et épais pour une semelle il fallait 4 à 5 mois. Ils faisaient aussi beaucoup de tannage au chrome, minéral car il fallait aussi des cuirs souples pour la fabrique de chaussures. À sa meilleure période, la tannerie produisait jusqu'à 20 000 cuirs de bovins et 30 000 de cuirs d'ovins et de caprins par an ; la production de la fabrique de chaussures était de 320 paires par jour. Les articles produits tant à la tannerie qu'à la fabrique de chaussures obtinrent plusieurs prix lors d'expositions industrielles au Chili.

---

<sup>31</sup> L'expression est de son petit-neveu José Alberto Choribit.



Le 24 janvier 1939 un terrible tremblement de terre dévasta tout le centre du Chili. La ville de Chillán fut une des plus affectées ; et on y déplora près de trente mille victimes et les dégâts occasionnés furent énormes. La tannerie et la fabrique de chaussures des Choribit furent complètement détruites durant le séisme. Les dommages furent importants et de nombreuses machines de la fabrique furent perdues. Une semaine après le séisme, l'ambassadeur de France à Santiago dépêcha des fonctionnaires sur place pour juger de la situation des Français sinistrés dans la région. Puis, sept mois plus tard, M. Giroux en sa qualité de président du Comité de secours de la Colonie Française de Santiago se rendit également dans la région. Voici quelques extraits du rapport qu'il rendit à l'ambassadeur et qui permettent de juger des dégâts causés dans les tanneries tenues par les familles basques ainsi que le travail acharné de ces dernières pour redémarrer leur activité :

Escorté de M. Cament, je commence ma visite et nous nous mettons à la recherche des Français. [...] Vu M. Pierre Choribit que nous trouvons en plein travail dans sa tannerie. La fabrique de chaussures a été complètement détruite, mais certaines machines ont pu être dégagées des décombres. Cette firme a décidé d'abandonner la fabrication de la chaussure et de vendre toutes les machines. Seule, la tannerie fonctionne dans d'excellentes conditions et à plein rendement. Choribit Hnos. Grosse situation ; ils ont aidé leurs ouvriers. M. Choribit met sa voiture à notre disposition pour visiter Chillán Viejo situé à 3 kms environ vers le sud.

Chillán Viejo est bâti en bordure de la route nationale de Chillán à Bulnes. Cette malheureuse petite ville qui avait déjà été détruite au siècle dernier, a beaucoup souffert et on peut assurer que 95 % des édifices sont tombés. On me signale quelques maisons où des familles entières ont été ensevelies sous les décombres et où il ne reste pas un seul survivant. Je trouve M. Fischer au milieu de ses ouvriers ; sa tannerie a souffert mais il s'est mis immédiatement au travail, et ses hangars remis en état, il m'accueille très simplement et me fait visiter sa maison d'habitation très lézardée, mais habitable.

M. Ithurbisquy, son beau-frère et voisin a eu peu de dommages et continue à vivre dans sa propriété. Il a vu sa tannerie complètement détruite et a subi de très grosses pertes<sup>32</sup>.

Jean-Pierre et Joseph Choribit décidèrent donc d'abandonner la fabrication des chaussures après le tremblement de terre. Ils ne conservèrent que la tannerie dont l'activité s'est poursuivie jusqu'en 1981 avec à sa tête José Alberto, le petit fils de Joseph, dernier membre de cette dynastie

---

<sup>32</sup> Rapport sur le voyage de M. Giroux au régions dévastées par le tremblement de terre du 24 janvier 1939. CADN.

de tanneurs haspandars. Les tanneries chiliennes subissaient une forte concurrence des cuirs brésiliens subventionnés et beaucoup durent fermer à cette période. Après le tremblement de terre, la présence basque à Chillán diminua fortement. L'évêque Saint-Jean le confirma lors de la visite qu'il effectua dans la ville et sa région lors de son voyage au Chili :

La ville de Chillán nous ménage une halte intéressante. En pleine reconstruction, Chillán se relève de la catastrophe de 1939 qui anéantit la cité. Siège d'une puissante colonie de Basques il y a un demi-siècle, elle ne compte plus qu'un petit groupe de nos compatriotes, retenus par l'industrie du cuir. Nous visitons quelques belles tanneries, entre autres les Établissements Choribit, dont nous sommes les hôtes choyés<sup>33</sup>.

Après le tremblement de terre, la famille Choribit eut l'opportunité d'acquérir des terrains et de construire des immeubles pour louer des locaux commerciaux. Elle possédait également la propriété agricole de 400 hectares (laiterie et élevage) Santa Raquel à Cato près de Chillán.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la famille Choribit est assez représentative de ces émigrants qui ont réussi à se créer une situation professionnelle et sociale leur permettant de revenir régulièrement au Pays basque et d'y résider une partie de l'année. Si la tannerie et la chaussure ont complètement disparu à Hasparren, les Choribit auront grandement contribué à perpétuer ces métiers du cuir au Chili en les faisant passer du stade artisanal à celui de véritable industrie. Beaucoup d'industriels de la chaussure d'Hasparren s'inspirèrent d'ailleurs de l'expérience et de la réussite des frères Choribit au moment de lancer leurs propres usines et conservèrent des liens commerciaux étroits avec eux.

Jean-Pierre Choribit faisait partie des notables locaux et il tint à laisser à Hasparren une trace pour montrer sa réussite. En 1929 il fit ériger un grand hôtel-restaurant auquel fut adossé un trinquet pour la pratique de la pelote basque. Récemment rénové par un industriel local, il a retrouvé son lustre d'antan et son statut de temple de la pelote basque.

---

<sup>33</sup> J. SAINT-PIERRE, *Op.cit.* p. 200.

## 6. Hommage aux pionniers, aux bâtisseurs et aux sans-grades

### 6.1. Des émigrants pionniers

Le *Registre de déclarations des biens espagnols* de 1794 que nous avons cité dans la deuxième partie ne mentionnait pas deux émigrants pionniers originaires d'Hasparren. Pourtant, ces deux Haspandars ont fait parler d'eux et ont incité nombre de jeunes de la commune à suivre leurs traces : il s'agit de Martin Bidegaray et Guillaume d'Uhagon qui émigrèrent tous les deux au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### 6.1.1. Martin Bidegaray : l'audacieux pionnier et fidèle haspandar

Martin Bidegaray est un autre émigrant qui doit avoir été une source d'inspiration pour la jeunesse d'Hasparren. Un document daté du 5 mars 1768 de la section des dons des archives municipales de Hasparren a attiré notre attention :

Don de Martin Bidegaray habitant le Pérou pour l'école de Labiry et les pauvres

Dans la chambre du Consul de la Communauté de Hasparren en Labourd, Nous y étant assemblés maire-abbé, jurats et députés avec Pierre Duhart notaire Royal et actuel greffier pour colliger les suffrages donnés par les habitants qui se sont trouvés mercredi et jeudi derniers en assemblée des 4 quartiers en conséquence de l'usage de tout temps observé et de la délibération du 28 février dernier.

Pouvoir est attribué par la présente Communauté à ses sieurs maire-abbé et jurats pour recevoir du sieur Fagalde Bolalde commissionnaire du Sr Martin Bidegaray dénommé aux actes des jours 23 et 27 du mois passé la somme de 30 000 livres cy exprimée en 2 parties, pour l'employer à l'assistance ou en présence de Mr le Curé du lieu à l'extinction d'autant de dettes contractuelles de la Communauté avec les subrogations et déclarations requises (d'autant qu'elles sont aussi anciennes que privilégiées à tout égard) à la charge d'une rente annuelle de 1200 livres payable :

Savoir :

Les 2/3 au même sieur Curé pour lui et ses successeurs curés ou leurs préposés aux 4 quartiers. En faire la distribution manuelle aux pauvres honteux de la paroisse dans l'ordre prescrit par l'acte du même jour 23 février dernier.

L'autre 1/3 au régent établi au quartier de Labiry et à ceux qui lui succéderont dans cet emploi relativement à l'acte du jour du 27 février dernier<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> Dons et Legs, 5 mars 1768, Don de Martin Bidegaray habitant le Pérou pour l'école de Labiry et les pauvres. AMH.

Nous savons que Martin Bidegaray était le propriétaire de la maison Eliçalecou au quartier Labiry et qu'il avait dû émigrer en Espagne avant de s'installer au Pérou. Nous ignorons la date et les conditions de son départ d'Hasparren, mais plusieurs documents le désignent comme un « exploitant de mines espagnol » basé dans la région de Morococha dans les années 1750. Ce village minier était situé dans la cordillère à environ 4 850 mètres d'altitude et à quatre jours de cheval de Lima à cette époque. Les mêmes documents considèrent « Martín de Bidegaray » comme le pionnier de l'activité minière dans la région. Il a ouvert une mine dans une hacienda de sa propriété qui s'appelait San Martín de Tuctu et qui est considérée comme l'origine de l'exploitation minière. La production d'argent dans la région a été très soutenue et trois tonnes d'argent y ont été extraites entre 1761 et 1774<sup>35</sup>.

Rien n'indique que Martin Bidegaray soit revenu temporairement ou définitivement à Hasparren, mais il semble qu'il se soit enrichi dans l'activité minière au Pérou et son don de 30 000 livres – une somme considérable pour l'époque – pour les nécessiteux d'Hasparren et l'école de son quartier de Labiry indique qu'il avait une position très confortable. Nous imaginons à quel point son geste a pu impressionner la population et les rêves qu'il a suscités parmi les jeunes candidats à l'émigration. Il est resté sans aucun doute pendant des décennies dans l'imaginaire local, renforçant l'image de l'*Indiano* enrichi après quelques années de vie loin de son lieu d'origine.

### 6.1.2. Guillaume d'Uhagon : de la petite noblesse à la richesse commerciales

Guillaume d'Uhagon, deuxième fils d'une famille noble installée dans la maison Hoditegui. Il était le fils de Bertrand d'Uhagon, député de la province basco-française du Labourd et commissaire aux comptes. Comme beaucoup d'autres Basques des provinces du Labourd, de Basse Navarre et de Soule, il a bénéficié d'une lettre patente pour s'installer à Bilbao<sup>36</sup> en 1759,

---

<sup>35</sup> C. CONTRERAS CARRANZA, *El asiento minero de Morococha en la sierra central del Perú, desde el siglo XVIII hasta el presente*, in J.A. URIBE SALAS, E. FLORES CLAIR (Coord.), *Comercio y minería en la historia de América Latina*, México : Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Instituto Nacional de Antropología, El Colegio de San Luis, 2015, p. 397-403.

<sup>36</sup> R. BASURTO, *Linajes y fortunas mercantiles de Bilbao del siglo XVIII*, Donostia San Sebastián : Itsas Memoria. Revista de Estudios Marítimos del País Vasco, 4, Untzi Museoa-Museo Naval, 2003, p. 349.

sur le territoire de la couronne espagnole sans qu'il soit nécessaire de présenter une lettre de naturalisation. Guillaume d'Uhagon obtint en 1790 une licence du monarque Carlos IV pour traiter et commercer avec les Indes et fonda une importante entreprise de navigation à cet effet. Il a également créé plusieurs industries et est devenu l'un des hommes les plus riches de Bilbao à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

## 6.2. Des bâtisseurs

### 6.2.1. Bernard et Jean Broussain : aventuriers, commerçants fidèles à Hasparren

Jean et Bernardin Broussain, nés à Hasparren, respectivement en 1812 et en 1816 firent fortune à Córdoba en Argentine. La légende familiale raconte qu'ayant su que les Indiens jetaient les peaux des bêtes à la rivière après dépeçage de la viande, ils les utilisèrent afin de les tanner. Ils construisirent une tannerie et prospérèrent rapidement. On sait peu de choses de la tannerie des frères Broussain mais elle fut primée pour la qualité de sa production lors de l'Exposition nationale de 1871.

Tous deux étaient célibataires ; Jean Broussain mourut en Argentine et légua sa part à son frère Bernardin qui lui, mourut à Bayonne. Dans un testament rédigé à bord du Niger, le vapeur qui le ramenait en Argentine en 1875 après un séjour à Hasparren, il désigna son neveu St Martin Harriague comme son légataire universel et fit don de la somme de 100 000 francs à la commune à condition que celle-ci fasse ériger une école (qui reçut le nom de St Bernard) ainsi qu'un hôpital.

### 6.2.2. Martin Amespil : la filière argentine de tanneurs haspandars

Il fait partie d'une famille très connue à Hasparren et d'une lignée de tanneurs et cordonniers ayant contribué au développement de cette industrie dans la ville aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et dans plusieurs pays d'Amérique Latine (Argentine, Uruguay, Chili et Cuba).

On trouve une trace de Martin Amespil dans le recensement de Buenos Aires de 1855. Il est indiqué qu'il est tanneur et qu'il réside au n°11 de la Calle Maipú avec sa femme, Catherine

---

<sup>37</sup> F.R. de UHAGÓN, *Los Uhagón, señores de Hoditegui*, Madrid : Establecimiento Tipográfico de Fortanet, 1908, p. 28.

Gastellussarry et leurs quatre enfants. Ce qui est surprenant c'est que douze autres personnes sont signalées vivant à la même adresse. En effet, outre Agnès Gastelussarry, la sœur de Catherine et son mari (tous originaires de Garindein dans la province de Soule), on trouve également dix personnes travaillant à la tannerie, comme ouvriers, vendeurs ou cuisinier et venant de diverses communes du Pays basque : deux émigrants d'Hasparren et les autres originaires d'Ayherre, Barcus, Bayonne, Ciboure, Halsou, Itxassou, Saint Martin d'Arbéroue et Saint Jean de Luz. À l'instar de Martin Amespil, tous les tanneurs basques cités précédemment au chapitre deux employaient des ouvriers issus de l'immigration, compatriotes pour la plupart et quelques argentins.

Il figure dans le recensement des établissements de commerce de Buenos Aires de 1851) et dans son ouvrage sur la tannerie en Argentine, Félix de Ugarteche le signale comme l'un des principaux tanneurs de Buenos Aires.

On trouve également trace de Martin Amespil dans les Archives Nationales d'Argentine (Archivo General de la Nación), dans la section Tribunal Comercial pour diverses affaires le concernant : un recouvrement de dettes impayées ainsi qu'un différend avec son frère avec qui il était associé.

### **6.2.3. Jean Etchegaray : l'industriel**

Le 19 janvier 1884 fut inaugurée à Buenos Aires une grande fabrique de sandales. Partout dans le monde, elles étaient fabriquées manuellement. A l'initiative de Juan Etchegaray, qui avait pris la succession de l'entreprise fondée par son père originaire d'Hasparren, des machines furent inventées pour mécaniser la production. Douglas et Lewis Fraser, fabricants de toile anglais, étaient parmi ses fournisseurs. Il leur soumit son idée d'implanter en Argentine une grande fabrique de sandales avec des machines à vapeur et les bénéfices financiers qu'ils pourraient en retirer. Les frères Fraser acceptèrent et travaillèrent durant huit années sur la conception des machines et lorsqu'elles furent prêtes, Juan Etchegaray voyagea à Londres pour constituer une société avec ses associés anglais, la Sociedad Anónima Fábrica Argentina de

Alpargatas<sup>38</sup>. Lors de sa création, la fabrique étonna par ses dimensions et sa technologie. Au début, elle employait 300 ouvriers puis 530 en 1887 et un millier quelques années plus tard. Si la sandale était le principal produit fabriqué, l'entreprise se diversifia rapidement en lançant la production de fils, de toile, puis de chaussures en cuir<sup>39</sup>. Trois fabriques furent créées, une en Argentine, une en Angleterre et une autre en Espagne.

### 6.3. Des sans-grades

#### 6.3.1. Jean-Baptiste Lahirigoyen : un ouvrier laborieux adopté par sa nouvelle patrie

Jean-Baptiste Lahirigoyen est né le 4 novembre 1898 à la maison *Mentaxuria* au quartier Peña d'Hasparren. Son père, Jean-Baptiste Lahirigoyen était laboureur et sa mère, Elisabeth Lapeyrade, ménagère. Il travailla très tôt dans la petite exploitation familiale.

Ayant reçu une éducation religieuse, il semblait se destiner à une carrière cléricale : il disait avoir étudié au séminaire et savait le latin. Son degré d'instruction est attesté par son livret militaire conservé par sa fille Marta à Cuba : il avait le niveau 3. C'est-à-dire qu'il savait lire, écrire et compter, ce qui était rare à l'époque<sup>40</sup>.

Mobilisé au mois de mai 1917 au 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, il passa au 144<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en opération en Orient à la fin de la guerre. « Soldat d'un dévouement absolu et d'un courage exemplaire » tel qu'il est stipulé sur son livret militaire, il reçut la Croix de Guerre, étoile de bronze. Il fut démobilisé au mois de mai 1920.

Jean-Baptiste émigra à Gibara en 1921 appelé par Graciano Daguerre. Celui-ci connaissait ses qualités de travailleur et lui promit un bon salaire dans une activité rentable à cette époque-là. Elisabeth Cinqualbres nous a affirmé que son père Adrien était arrivé la même année à Cuba pour travailler dans la tannerie de Graciano Daguerre et qu'il avait voyagé avec Jean-Baptiste Lahirigoyen. Ce garçon de quatorze ans a dû voyager accompagné mais nous doutons qu'il l'ait fait en compagnie de Lahirigoyen car les registres consulaires de Santiago de Cuba indiquent

<sup>38</sup> J.O. GAZANEO, M. SCARONE, *Revolución industrial y equipamiento urbano*, Buenos Aires : Editorial Instituto de Arte, 1967, p. 54-55.

<sup>39</sup> J. SCHVARZER, *La industria que supimos conseguir*, Buenos Aires : Planeta, 1996, p. 88.

<sup>40</sup> Entretien avec Marta Lahirigoyen, réalisé à Gibara.

que Cinqualbres n'a obtenu son passeport qu'en 1923. Nous pensons plutôt qu'il a effectué la traversée avec Graciano Daguerre alors que celui-ci rentrait de l'un de ses nombreux voyages dans sa terre natale. Ce dont nous sommes certains c'est que Lahirigoyen a voyagé en compagnie de Bernard Bacardatz car les deux se rendent ensemble au consulat français de Santiago de Cuba peu après leur arrivée. Les deux hommes travaillèrent ensemble à la tannerie de Gibara. Ils restèrent amis même après le retour en France de Bacardatz quelques années plus tard.

Les deux hommes étaient logés à la tannerie avec les autres ouvriers. La journée de travail commençait très tôt et était longue. Ayant le goût des études et une envie irrésistible de progresser, Jean-Baptiste suivait des cours du soir dans une école tenue par des religieux où il obtint l'équivalent du baccalauréat. Plus tard, il suivit des cours de comptabilité dans une académie internationale.

Un an après son arrivée à Gibara, il reçut un câble l'informant du décès de sa mère. Très affecté, il projeta de rentrer au pays mais repoussa finalement le voyage. Il ne quitta jamais plus Gibara même s'il parlait souvent d'Hasparren et de Bayonne à ses enfants.

Jean-Baptiste Lahirigoyen travailla toute sa vie dans la tannerie de Gibara et devint rapidement l'homme de confiance de Daguerre. Les deux hommes s'estimaient mutuellement. Il fut également le chef de production de l'entreprise lors de la période révolutionnaire. Cinquante années durant lesquelles il participa au développement et au maintien de la tannerie.

Il épousa María Rosa Cruz Gil en 1930 et ils eurent trois enfants, Golbert, né en 1932, Marta, née en 1934 et Isabel, née en 1942. Outre le travail à la tannerie, Jean-Baptiste s'employait à de multiples tâches : il fit fonctionner les fours à chaux que Graciano Daguerre avait quelque peu abandonnés derrière la tannerie. Il donnait à son patron la quantité nécessaire au tannage des cuirs et vendait le reste pour la construction. Il put s'acheter un camion pour faire des livraisons et l'utilisa également pour aller chercher du bois qu'il coupait pour en faire des poteaux ou des piquets pour clôtures qu'il livrait jusqu'à Bayamo dans le sud de la province d'Oriente. Sa priorité fut sa famille et il fit tout son possible pour qu'elle vive décemment et pour que ses enfants reçoivent une bonne éducation. Ainsi, ces derniers eurent-ils droit aux cours de piano, de mécanographie, d'anglais et de français réservés aux enfants des classes favorisées.



Jean-Baptiste tenait aussi à ce que ses enfants reçoivent une éducation religieuse. Marta se souvient qu'il les obligeait à assister au service religieux : à la première messe de la journée et non à la deuxième ! Même lors de la traditionnelle procession en l'honneur de la *Virgen de la Caridad del Cobre*<sup>41</sup> : il fallait s'y présenter dès quatre heures du matin.

Jean-Baptiste Lahirigoyen recevait régulièrement des lettres de sa famille : son père, ses frères et sœurs lui écrivaient et il entretenait une correspondance suivie avec eux. Une trentaine de lettres écrites en basque et retrouvées à Gibara sont un témoignage intéressant de la vie d'une famille d'agriculteurs à Hasparren durant l'entre-deux guerres. A travers ce courrier qui tardait parfois à arriver, Jean-Baptiste apprit successivement le remariage de son père, le décès par maladie de Jean son frère et confident, les difficultés persistantes de l'activité agricole à Hasparren, la déportation en Allemagne de son frère Bernard, etc. Ainsi, ces informations sur la vie familiale lui donnèrent-elles l'impression de garder un lien avec sa terre natale. Ses enfants ont continué à le maintenir : Marta a correspondu avec sa cousine d'Hasparren, Mayi Sallaberry, demi-sœur de Jean-Baptiste car née en 1929 du remariage de son père.

En 1941, Graciano Daguerre décida de rentrer en Europe pour plusieurs années. Il confia à Jean-Baptiste Lahirigoyen les destinées de la tannerie lui promettant de lui donner un pourcentage des bénéfices à son retour. Lorsque Graciano revint à Gibara en 1948, il eut la désagréable surprise de voir que ses deux fils Nino et Melquiades avaient dilapidé une partie de sa fortune et il ne put tenir la parole donnée à Jean-Baptiste. Deux ans plus tard, il demanda à ses deux fils de « arreglar las cuentas de Bautista y de hacerle un buen regalo porque es un buen trabajador. » Mais Jean-Baptiste ne vit jamais son dévouement et ses efforts récompensés.

Lorsque le gouvernement révolutionnaire saisit la tannerie et tous les biens de ses propriétaires, l'entreprise resta fermée quelque temps. Jean-Baptiste dut même payer la maison que Graciano lui avait donnée. La pénurie était grande à cette époque et tout travail rentable était le bienvenu pour améliorer le quotidien. Marta, la fille de Jean-Baptiste, venait de commencer sa carrière d'enseignante. Elle était la seule à avoir un salaire et devait donc subvenir aux besoins de ses parents. Elle eut l'idée d'offrir à son père des peaux pour qu'il puisse relancer l'activité de la tannerie. Jean-Baptiste qui avait atteint l'âge de la retraite se retrouva chef de

---

<sup>41</sup> La Virgen de la Caridad del Cobre est la patronne de Cuba.

production de l'entreprise qu'il avait toujours connue. Il fut plusieurs fois « Vanguardia Nacional »<sup>42</sup> et son savoir-faire était reconnu. La tannerie continua de fonctionner jusque dans les années soixante-dix avec sept employés avant d'être transformée en fabrique de chaussures.

Même à l'âge de la retraite Jean-Baptiste continua à s'instruire. Il s'inscrivit aux cours de la « Escuela Obrera Campesina ». Il eut même sa fille pour professeur et obtint son diplôme. Jean-Baptiste travailla jusqu'en 1972 et tomba malade. Il fut opéré d'un cancer et mourut le 26 septembre 1973.

Son histoire peut sembler des plus banales mais l'homme nous semble être l'archétype du jeune Basque pétri de qualités, à l'esprit aventureux, exilé loin de sa patrie dans l'espoir d'y faire fortune et qui a contribué à écrire l'histoire de sa patrie américaine d'adoption.

### 6.3.2. Jean-Baptiste Lissarrague : de commis au Mexique à la Grande Guerre

Jean-Baptiste Lissarrague, nous l'avons vu dans des chapitres précédents, fut le quatrième membre de la famille à se rendre à Guanajuato au Mexique. Il émigra à l'âge de quinze ans et nous a légué un témoignage très riche et vivant à travers son journal de voyage et sa correspondance très fournie pendant trois ans.

Il naquit le 24 septembre 1886 et fut un enfant assez chétif (il n'est qu'à voir une photo de famille prise vers 1900 où son frère cadet de deux ans Saint-Martin apparaît bien plus corpulent et le dépasse d'une bonne tête). De ses jeunes années à Hasparren on sait qu'il fréquenta le collège des Frères des Écoles Chrétiennes, établissement jouxtant sa maison natale de *Ttattilatea*, qu'il s'exprimait et écrivait parfaitement en basque et en français et qu'il avait une bonne culture générale. Doté de qualités certaines pour le dessin, il s'adonnait aussi régulièrement aux plaisirs de la pêche en rivière. Issu d'une famille très chrétienne, il avait une foi inébranlable et n'aurait manqué aucun office, même le jour de son départ pour le Mexique où nous le trouvons, dès l'aube, arpentant les rues de Saint-Nazaire à la recherche d'une église pour assister à la messe. Il travailla un peu dans l'atelier de chaussures que dirigeait sa tante Joséphine Amespil avant d'émigrer au Mexique en 1902.

---

<sup>42</sup> Récompense décernée aux meilleurs travailleurs durant la période révolutionnaire.

Et comme souvent dans une fratrie un premier départ en appelait d'autres, Jean-Baptiste fut rejoint à Guanajuato en 1908 par son frère *Xalbat* (né le 16 janvier 1894). Après avoir fait ses premiers pas dans l'affaire familiale à Guanajuato, *Xalbat* s'installa à Mexico puis à Torreón, dans le nord du Mexique où il s'associa à un autre émigrant haspandar dénommé Amestoy pour exploiter, entre autres, un commerce de chaussures qui portait le nom de *Casa Francesa Elissetche*, fondé par Laurent dit Jean Elissetche, un cordonnier originaire d'Hasparren. Leur frère Laurent, né en 1892 émigra au Chili en 1910 où il fut employé dans la tannerie et l'usine de chaussures que Jean-Pierre Choribit, un cousin, avait créées à Chillán.

Il embarqua pour le Mexique, nous l'avons vu, le 21 septembre 1902, confié à de vieux émigrants d'Hasparren qui retournaient à Cuba où ils résidaient et qui descendirent à l'escale de La Havane. A Veracruz l'attendait son cousin qui le conduisit à Mexico dans un premier temps, puis à Guanajuato, sa destination finale. Il allait y commencer son apprentissage du métier de commis-vendeur à *La Bufa*, le magasin de textile de son oncle Saint-Martin Lissarrague. Avant son départ d'Hasparren, il avait travaillé quelque temps à l'atelier de cordonnerie de sa tante Joséphine Amespil. Il changea donc d'activité au Mexique mais il put également y apprendre les rudiments du métier de tanneur, la profession exercée par son père dans la petite tannerie que son oncle possédait à Guanajuato.

Pour un jeune émigrant, l'apprentissage du métier de commis-vendeur débutait toujours par la réalisation des tâches les plus ingrates du magasin comme la réception des caisses de marchandises, leur entreposage dans la réserve et le rangement de celle-ci. Bien qu'étant le neveu du propriétaire, Jean-Baptiste ne put s'y soustraire ; bien au contraire, étant le plus jeune de tous, son oncle souhaitait qu'il apprenne bien son métier et Jean-Baptiste faisait tout son possible pour ne pas le décevoir. Le jeune homme travailla durant neuf mois sans percevoir de salaire, ce qui était à l'époque et dans le milieu du commerce au Mexique une pratique courante dans la formation des jeunes commis-vendeurs.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, le père de Jean-Baptiste et son frère Saint-Martin étaient associés dans une tannerie à Hasparren et avaient fait faillite, provoquant ainsi le départ de Saint-Martin pour le Mexique. Durant de nombreuses années, ce dernier put envoyer de l'argent à son frère pour l'aider à honorer ses dettes.

Dès qu'il fut en âge de travailler, Jean-Baptiste fut à son tour envoyé au Mexique pour venir en aide à sa famille. À la fin de sa première année de travail, il put transmettre un peu d'argent à sa famille. La plupart des émigrants partaient avec l'objectif d'améliorer leur situation mais aussi celle de leur famille. Ils travaillaient dur et essayaient de dépenser peu en envoyant de l'argent lorsqu'ils le pouvaient en utilisant, soit des parents ou des amis de confiance qui rentraient au pays, soit le plus souvent des lettres de change comme le fit Jean-Baptiste la première fois. Les établissements bancaires ne manquaient pas au Mexique à cette période et nombre d'entre eux furent d'ailleurs créés par des émigrants français, des Barcelonnètes<sup>43</sup> pour la plupart.

Durant quatre ans, Jean-Baptiste fit son apprentissage et prit des responsabilités au magasin de son oncle, devenant tour à tour vendeur et caissier. En 1907, Jean-Baptiste ne put échapper à la conscription lors du conseil de révision comme il l'aurait souhaité. Son matricule militaire<sup>44</sup> indique qu'il a été affecté au 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Pau, qu'il y a été incorporé le 17 février 1908 et envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1909. Jean-Baptiste est alors reparti au Mexique à la fin de son service militaire pour reprendre son emploi à *La Bufa*. Son frère Xalbat, âgé de 14 ans l'y avait précédé un an plus tôt et occupait lui aussi un emploi d'apprenti-commis.

Les deux frères ont travaillé au magasin de textile *La Bufa* jusqu'à la fin de l'année 1911 puis Jean-Baptiste a probablement regagné la capitale, Mexico, dix ans après être arrivé à Guanajuato. Dans son matricule militaire, il est signalé à la société *Franco-Española* à Mexico en octobre 1912. Nous ignorons de quelle entreprise il s'agissait cependant nous savons que son dernier employeur connu était Guillaume Lahirigoyen, cet émigrant d'Hasparren qui s'était installé à

---

<sup>43</sup> Une grande partie de la communauté française au Mexique est issue de Barcelonnette, une ville de la haute vallée de l'Ubaye dans les anciennes Basses-Alpes, aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence. Les Barcelonnètes ont reçu le nom de leur ville d'origine. Les premiers à émigrer au Mexique furent les frères Arnaud en 1820. Ils ouvrirent à Mexico une première boutique de mode. D'autres enseignes consacrées à la mode et aux tissus seront créées les années suivantes par des émigrants originaires de la même région. Elles connaîtront un franc succès et leurs propriétaires, retournant pour certains d'entre eux à Barcelonnette y feront des émules, incitant nombre de leurs compatriotes à tenter l'aventure mexicaine. On estime à près de 3600 le nombre de Barcelonnètes ayant émigré au Mexique et ils représentent la communauté française la plus importante. Leur réussite est remarquable puisqu'ils ont créé de grandes chaînes de magasins dans tout le pays ainsi que d'autres industries et les principaux établissements bancaires du pays. Les Barcelonnètes représentent un remarquable exemple de filière d'émigration.

<sup>44</sup> Chaque conscrit recevait un numéro de matricule qui correspondait à la page sur le registre tenu par l'armée et dans lequel était consignée toute sa carrière militaire. Le matricule militaire était également appelé « Feuillet nominatif du conscrit » ou « Etats signalétiques et des services ».

León pour exercer son métier de tanneur mais qui possédait plusieurs tanneries et affaires dans d'autres villes du pays. Il possédait l'un des plus grands magasins de Mexico : « *Almacén de peletería y efectos de zapatería* », magasin de fourrures et d'articles pour chaussures. Le fondé de pouvoir de cet établissement n'était autre que Dominice Lahirigoyen, collègue de travail de Jean-Baptiste à *La Bufa* une dizaine d'années auparavant. Les deux hommes ont à nouveau travaillé ensemble juste avant de rejoindre la France à la mobilisation en août 1914.

Le 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie avait quitté Pau pour le front le 6 août 1914. Il connut son baptême du feu le 23 août 1914 et fut engagé jusqu'à la mi-septembre dans plusieurs combats meurtriers qui le décimèrent. Il fut alors mis en réserve à Oulches et Vassogne (département de l'Aisne) dans l'attente d'une nouvelle offensive allemande. Arrivé au front à la fin du mois de septembre, Jean-Baptiste mourut lors du premier combat auquel il prit part à Oulches le 12 octobre 1914. Il fut inhumé au cimetière militaire de Craonnelle (département de l'Aisne) et reçut une médaille à titre posthume.

#### 6.4 Joseph Mendiague, le cordonnier-improvisateur

Dans le cercle des bertularis (improvisateurs en langue basque), Joseph Mendiague est l'un des plus remarquables car toute sa poésie a été produite en Uruguay où il avait émigré. Pratiquement inconnu au Pays basque jusqu'à ce que Piarres Xarriton le sorte de l'oubli, il était cependant très populaire dans le milieu de la diaspora basque.

Son père François étant douanier, Joseph Mendiague naquit aux Aldudes (Basse-Navarre) le 27 avril 1845. Il était le neuvième enfant d'une famille qui allait en compter quatorze mais la mortalité infantile étant très élevée à l'époque, seuls sept d'entre eux survécurent. En 1848, François Mendiague démissionna du corps des douanes et vint s'installer comme aubergiste à Hasparren, une commune où il avait déjà été nommé comme douanier une quinzaine d'années auparavant entre 1835 et 1838<sup>45</sup>. Joseph Mendiague et sa femme Catherine Larregain avaient habité la maison *Guardatea* et les trois premiers enfants du couple y naquirent. La famille vécut

---

<sup>45</sup> P. CHARRITON, *José Mendiague (1845-1937) Haren bizia eta haren kantuak*. Donostia : Etor, 1992, p. 14. Cet ouvrage comporte une quarantaine de chants écrits par José Mendiague.

les premières années dans différentes maisons au quartier Zelai puis elle s'installa au centre-ville où le couple prit la gérance du bar Dukiania pour compléter la retraite de douanier de François Mendiague.

Arrivé tout jeune à Hasparren, Joseph Mendiague se montra toujours très attaché à cette ville ; c'est en effet là qu'il prit goût à la pratique du chant et de la pelote basque. C'est aussi à Hasparren, à l'École des Frères, qu'il noua de solides amitiés de jeunesse auxquelles il demeura fidèle toute sa vie. Il y apprit le métier de cordonnier qu'il exerça quelques années, probablement dans ces petits ateliers très nombreux à Hasparren et dont nous avons parlé dans la première partie<sup>46</sup>.

Tout comme nombre de jeunes conscrits de l'époque, Joseph Mendiague choisit de partir en Amérique avant son vingtième anniversaire. Il prit la direction de l'Uruguay en 1863, à l'âge de dix-huit ans<sup>47</sup> alors que ses frères Denis Bertrand et Martin s'étaient rendus respectivement au Chili et en Argentine. Les premières années furent difficiles ; la République Orientale d'Uruguay avait connu la guerre durant neuf ans entre 1843 et 1851 puis une guerre civile entre « blancs » et « colorados » à laquelle de nombreux émigrants basques prirent part. Joseph Mendiague fit part de ces difficultés, sort que partageaient de nombreux Basques exilés, dans plusieurs de ses chansons restées célèbres. On peut citer « Montevideoko berriak » (Les nouvelles de Montevideo) où il exhortait les Basques à ne pas tenter l'aventure de l'émigration vers l'Uruguay où l'on vivait si mal : « Hor ontsa denik, hunat ez bedi abia ! » (Que ne vienne donc pas ici celui qui se sent bien chez lui !)<sup>48</sup>.

Joseph Mendiague fut même contraint de passer en Argentine dans la ville de Porto-Ruiz afin d'y trouver du travail. Il revint ensuite en Uruguay et se fixa dans la ville de San José de Mayo où il épousa Margarita Gandoglia en 1881. Ensemble, ils prirent en charge une pension auberge et eurent quatre enfants dont deux moururent en bas âge. Il s'associa également à Remigio Galdos pour gérer une fabrique de tabac qui employait une vingtaine d'ouvriers.

<sup>46</sup> Registre de recensement pour le service militaire classe 1865. AMH.

<sup>47</sup> C'est une information qu'il donne lui-même dans une lettre qu'il écrira par la suite à son ami Kadet Oxandabartz.

<sup>48</sup> P. CHARRITON, « Joseph Mendiague (1845-1939) », *Ekaina*. Revue d'études basques, 1993, n° 48, 4<sup>e</sup> trimestre, p. 263.

La situation économique de la famille s'améliora peu à peu et le prestige de Joseph Mendiague grandit dans le monde de l'émigration. À partir de 1887 il participa activement à la création et au développement de l'association « Euskaldunak Bat » de San José de Mayo. Puis il apporta sa contribution à des publications en langue basque à Bayonne, « Eskualduna eta Eskual Herria », à Los Angeles en Californie, « Californiako Euskal Herria » et à Buenos Aires « Euskal Herria » et « Haitza ». Un recueil de chansons de Joseph Mendiague fut édité en 1900 à Buenos Aires. Il connut un tel succès que d'autres éditions suivirent dont une à Santiago du Chili en 1916. Mais ni la gloire ni les années ne lui firent oublier Hasparren où il avait vécu sa jeunesse. Il n'oublia pas non plus les siens et ses compatriotes qui apparaissaient souvent dans ses chansons, véritables petits chefs-d'œuvre de réalisme et d'humour.

Une chronique d'un journal local de San José de Mayo datée du 2 mai 1888 montre bien tout le talent et l'aura de ce personnage. José Mendiague participait à une fête champêtre organisée par la communauté basque locale :

...y entre tajada y trago la gente joven fue alegrándose, y aquí fue troya, empezaron los *versolaris*<sup>49</sup> a cantar los alegres *zorzikos* y muy pronto se improvisó un coro dirigido por Don José Mendiague, y tuvimos la ocasión de ver que su repertorio no tiene fin : pues ya sea en dialecto francés ya el guipuzcoano y navarro de la armoniosa lengua Euskara es un torrente de poesía y como va a agotar su repertorio si entre col y col nos plantaba una lechuga pues cuando se veía apurado sobre cualquier tema, improvisaba con una facilidad y gusto admirable. He ahí la razón de que su repertorio no tenga fin, cuando le falta la memoria, recurre al ingenio...

Acto continuo el Sr. Mendiague convidó al improvisado coro a cantar el *Guernicako Arbola* y fue como el de una chispa eléctrica el efecto que produjo en la concurrencia ese canto popular de inmortal vate don José M. Iparraguirre<sup>50</sup>.

... y esto es lo que demuestra y siente todo euskaro de corazón al oír el canto popular *Guernicaco Arbola* así es que no es extraño que el puñado de *euscaros* allí reunidos se electrizaran al oír el canto, y a su final fuera saludado con entusiasmo el Sr. Mendiague<sup>51</sup>.

Cette anecdote fait référence à un autre illustre improvisateur, émigré lui aussi en Uruguay, José María Iparraguirre. Mendiague était son cadet de vingt-cinq ans et il lui vouait une réelle

<sup>49</sup> Bertsolari (en langue basque) : improvisateur, versificateur.

<sup>50</sup> José María Iparraguirre est un grand bertsolari du Pays basque Sud qui émigra en Uruguay en 1858, que José Mendiague côtoya et dont il s'inspira à maintes occasions.

<sup>51</sup> H. SORHOUEU GELOS, *Op. cit.* p. 76-77.

admiration. Il lui dédia plusieurs chansons et adopta plusieurs de ses thèmes et mélodies pour ses propres chansons.

Joseph Mendiague et sa famille quittèrent San José pour s'installer définitivement à Montevideo au début du XX<sup>e</sup> siècle où il participa également à la création de l'association basque « Eskual Herria » et où il continua de produire des chansons. À son image, plusieurs de ses descendants se sont illustrés comme versificateurs et d'autres se sont distingués dans la pelote.

Il mourut à Montevideo le 12 septembre 1937 à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Une ruelle d'Hasparren porte le nom de cet illustre *bertsolari* qui restera parmi les plus grands de son époque comme le confirma José de Aristimuño Olaso « Aitzol » dans l'article intitulé « La emigración vasca y la poesía euskaldun », publié le 1<sup>er</sup> décembre 1934 dans le journal « Euzkadi » :

Sin embargo el poeta más destacado de la emigración me parece ser el ezpeldarra (?) José de Mendiague, casi totalmente desconocido aquí como popular entre los vascos de la Argentina de la anterior generación. Poeta de gran fuerza descriptiva y rara originalidad<sup>52</sup>.

Un autre hommage de taille a été rendu à José Mendiague au Pays basque en 2012 : une pastorale souletine lui a été consacrée<sup>53</sup> : *Ameriketan Euskaldunak – José Mendiague Pastoral*. Le village de Roquiague l'a organisée et a offert les deux représentations traditionnelles durant l'été puis la commune d'Hasparren l'a accueillie le 8 septembre 2012<sup>54</sup>. Il est rare qu'une pastorale soit jouée en dehors du territoire de la province de Soule mais José Mendiague ayant grandi à Hasparren, des habitants de la commune ont tenu à ce qu'un hommage soit rendu à cet illustre enfant du pays.

Nous ne pouvons clore ce chapitre consacré à José Mendiague sans inclure quelques-unes de ses productions. Les thèmes qui l'inspirèrent pour ses chants et qui firent son succès auprès de la diaspora de l'époque étaient très divers. S'il mit en chanson ses échanges épistolaires avec des amis d'enfance, comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent, il décrivit également

<sup>52</sup> Cité par P. XARRITON, *Op.cit.* p. 26.

<sup>53</sup> La pastorale est une forme très élaborée d'un théâtre basque de plein air aux origines très anciennes. Elle est propre à la province de Soule en *Iparralde*. Chaque année, un village organise la pastorale avec un thème différent et toute la population s'y investit.

<sup>54</sup> On peut consulter l'affiche de la représentation en annexe XV.



volontiers la vie à Montevideo (Montevideoko manera), commenta l'actualité politique en Uruguay (Euskaldun baten kontseilua Montevideoko presidentari), prôna l'unité des Basques (Euskaldun guziak bat), fit l'éloge des improvisateurs basques (Euskaldun bertsolariak) ou du chant (Kantuz). Les vers présentés ici sont ceux empruntés à la pastorale José Mendiague jouée à Roquiague et à Hasparren<sup>55</sup>.

Euskaldun guziak bat  
(1, 3, 6, 20 garren bertsetak)

Les Basques ne font qu'un  
(Couplets 1, 3, 6, 20)

Lapurdi eta Baxenabarre, Xuberoa eta Nabarra,  
Gipuzkoa eta Bizkaia, zazpigarrena Araba,  
Guziek elgar atxik dezagun, neholere ahal bada,

Le Labourd, la Basse-Navarre, la Soule et la Navarre  
Le Guipuzcoa, la Biscaye, la septième l'Alava,  
Soyons tous aussi solidaires que possible,  
transmettons les coutumes

Aiten kostumak segi ditzagun, galdu ez dezagun  
Ama.

De nos ancêtres afin de ne pas perdre notre mère  
patrie.

Nahiz Frantzian ala Espainian, joan den denbora  
handian,  
Gure mintzaia nahiz galerazi ari dirade lanian ;  
Ama utzi-eta, Amaizuna har, gerta liteke orduian ;  
Geldi gaitezen gure Amarekin, hoberik ez da  
munduian.

Depuis des années, les Français et les Espagnols font  
leur possible  
Pour faire disparaître notre langue ;  
En laissant notre mère, nous serions sous le joug  
d'une marâtre,  
Restons attachés à notre mère patrie, car il n'y a pas  
mieux au monde.

Euskal Herriak gaizki gabiltza, joan den aspaldi  
handian,  
Batzu Kastillaz, bertzial Frantsesez ari gira solasian ;  
Denen ikastia gizonak on du, aise ibiltzeko  
munduian,  
Bainan euskara atxik dezagun ahantzi gabe buruian.

Depuis longtemps, le Pays basque va mal,  
Certains parlent en espagnol, d'autres en français ;  
Certes, mieux vaut maîtriser plusieurs langues pour  
voyager dans le monde  
Mais évitons tout de même d'oublier la langue  
basque.

Gure Aitamen aitek erranak behar ditugu sinetsi :  
Ez dela behar gure Herrian euska baizik onetsi ;  
Euskaldun sortu, Euskaldun bizi, Euskaldun hile ta  
hortzi,  
Munduian hori egiten duenak, zerua duke merezi.

Nous devons croire aux paroles de nos ancêtres  
Qui disent qu'il faut parler basque au Pays basque ;  
Naître basque, vivre basque, mourir et enterré basque  
Et dans le monde, celui qui agira ainsi méritera le ciel.

<sup>55</sup> Nous avons choisi de présenter le chant *Euskaldun guziak bat* qui fait encore largement écho au Pays basque en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Les autres chants peuvent être consultés en annexe.

## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Nous avons vu, au cours des pages précédentes, dans quelles conditions les émigrants d'Hasparren ont pu s'installer dans les pays d'Amérique latine qui les ont accueillis. A l'instar d'autres émigrants basques ou originaires d'autres pays d'Europe ou du monde, ils ont profité des politiques migratoires instaurées dans ces pays qui avaient tous acquis leur indépendance au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les premiers départs des travailleurs du cuir d'Hasparren ont-ils eu lieu dès les années 1820 grâce à l'ouverture des territoires de la République Orientale d'Uruguay. Après une période d'adaptation, des émigrants pionniers ont pu, grâce à leur savoir-faire et à leur spécialisation dans les métiers du cuir, ouvrir des établissements modestes ou de taille conséquente comme il n'en avait pas existé à Hasparren. Ils ont réussi à s'imposer avec de nombreuses entreprises créées comme dans le cas des tanneries cubaines. Parallèlement, ils ont mis en place des mécanismes pour conserver un lien avec leur commune d'origine. Ils ont ainsi créé des réseaux professionnels en faisant venir en grand nombre en Amérique d'autres travailleurs spécialisés du Pays basque qui, à leur tour, créaient le même type d'entreprise ou prenaient la suite de leurs patrons. Ces derniers ont complété ces mécanismes de transfert de main d'œuvre par le développement de relations commerciales comme la vente de peaux pour

les tanneries d'Hasparren ou la commercialisation en Amérique latine de souliers fabriqués au Pays basque.

Un autre outil pour assurer le contact et cette continuité avec Hasparren est la correspondance épistolaire des émigrants. Elle reste un moyen privilégié pour l'historien d'accéder à la connaissance des mécanismes de liens avec la terre d'origine. Grâce à des fonds de lettres et de documents parfois fournis mais le plus souvent fragmentaires il a accès à des informations riches et de grande qualité. Tous ces mécanismes d'appel, de liens économiques et sociaux mis en place par les travailleurs du cuir spécialisés en Amérique latine prouvent, encore une fois, qu'il ne s'agit pas d'une émigration de rupture avec Hasparren mais bien de continuité des liens et d'élargissement de la communauté en la transformant en collectivité transatlantique. Les émigrants dont les portraits ont été dressés illustrent parfaitement cette situation : il en est qui revenaient régulièrement à Hasparren pour sélectionner des jeunes professionnels et les emmener avec eux pour travailler dans leurs tanneries ou fabriques de chaussures américaines ; d'autres maintenaient un lien commercial avec des entreprises d'Hasparren et d'autres encore écrivaient à leurs familles restées au pays pour inciter un ou plusieurs membres à les rejoindre en Amérique. Enfin, il en est qui envoyaient des capitaux à Hasparren pour que soient édifiés un hôpital ou des écoles qui profiteraient à tous ou d'autres encore qui par leurs chants contribuaient à maintenir et renforcer ce pont entre les deux rives de l'Atlantique.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de notre recherche était de nous placer dans une perspective micro-historique en étudiant l'émigration des travailleurs du cuir depuis la commune basque d'Hasparren. Nous avons déjà découvert l'existence d'une petite communauté de tanneurs (quelques dizaines d'individus) dans l'île de Cuba ayant exercé leur profession durant près d'un siècle entre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>. Or, cette destination ne figurait pas parmi celles choisies principalement par les émigrants basques et nous souhaitions vérifier si ce phénomène était circonscrit à cette zone géographique ou au contraire s'il avait pu se produire également dans les autres pays récepteurs d'émigrants en Amérique latine.

Notre intention était de présenter d'abord le contexte de l'étude en détaillant les activités proto-industrielles présentes au XIX<sup>e</sup> siècle (tannerie, cordonnerie et textile) qui employaient de très nombreuses personnes et qui faisaient d'Hasparren une cité dynamique et parmi les plus peuplées du Pays basque depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle devint aussi un exemple d'industrialisation

douce en milieu rural par la transformation des nombreux ateliers de cordonnerie en usines de chaussures au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle et l'un des principaux centres de production en France. Ces conditions qui semblaient très favorables auraient dû participer au maintien de la population sur place. Or, Hasparren n'échappait pas au phénomène de l'émigration. Nous voulions donc évaluer l'ampleur de ce phénomène en tentant de dénombrer les émigrants même si nous jugions impossible d'obtenir un chiffre définitif.

Nous souhaitions également vérifier si les émigrants recensés s'étaient déplacés à la même période que ceux que nous avons observés à Cuba, c'est-à-dire durant un siècle environ entre 1850 et 1950 ou si au contraire, elle avait pu avoir lieu à d'autres périodes.

Une autre hypothèse à vérifier était que seuls les tanneurs d'Hasparren avaient émigré. Nous avons évoqué les autres artisans de la cordonnerie et du textile mais la commune était également à forte dominante agricole et d'autres métiers encore existaient. Il nous fallait chercher si ces autres secteurs avaient également été concernés par le phénomène de l'émigration.

Les tanneurs d'Hasparren avaient créé des entreprises assez éloignées du modèle présent à Hasparren durant toute la période où les tanneries ont existé. À Hasparren, on ne trouvait que des fermes qui se caractérisaient par une bivalence dans les activités : les travaux agricoles et le tannage des peaux réalisés principalement par les membres de la famille. À Cuba, les entreprises qui furent créées dès le <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle étaient exclusivement vouées à la tannerie et elles employaient plusieurs ouvriers. Nous souhaitions savoir si de telles entreprises appartenant à des Haspandars avaient pu exister dans d'autres pays récepteurs et si les tanneurs qui les possédaient faisaient aussi venir de la main d'œuvre spécialisée depuis Hasparren.

Enfin, il nous fallait analyser si l'émigration des travailleurs du cuir supposait une rupture même partielle avec la communauté d'origine ou si au contraire il y avait une continuité dans les échanges et quelle était la nature de ces dernières.

Lors de l'étude de l'émigration basque à Cuba menée il y a une vingtaine d'années, nous avons tenté d'évaluer la présence des émigrants originaires d'Hasparren. Ne disposant pas alors de sources sérielles, nous avons établi une liste au gré des noms qui apparaissaient dans divers documents d'archives locales ou à travers des entretiens de descendants d'émigrants ou d'employés des tanneries basques à Cuba. Nous n'eûmes donc pas à élaborer un outil particulier

pour gérer la liste obtenue. Pour vérifier les hypothèses de notre étude actuelle, nous avons utilisé l'outil informatique afin de pouvoir créer une base de données capable de gérer l'ensemble des informations collectées. Les sources consultées étaient nombreuses, diverses et les sources sérielles comme les listes de recensement cantonal pour le service militaire ou les registres d'immatriculation consulaire ont fourni des milliers de noms et des données en nombre considérable. C'était par ailleurs l'outil adéquat pour permettre ensuite un traitement de ces données afin de les analyser.

Voici les conclusions que nous avons pu dégager tout au long de cette étude. Tout d'abord, il est important de relever le nombre très élevé d'émigrants partis d'Hasparren pour l'Amérique latine ou d'autres destinations ; même s'il est peu aisé de les quantifier avec précision, on peut affirmer que ce nombre a pu dépasser les 2 800 entre 1830 et 1930. L'industrialisation rurale à Hasparren n'a donc pas constitué un frein à l'émigration. Il est même presque paradoxal de noter que la commune a connu malgré tout un accroissement démographique durant cette période. En effet, nous avons pu observer dans la première partie que la population d'Hasparren, s'est accrue d'environ 10 % durant le XIX<sup>e</sup> siècle pour avoisiner les 5 000 personnes. Une première explication de l'émigration des tanneurs que nous avons évoquée est l'imposition de plus en plus lourde appliquée aux cuirs tannés localement ainsi que les difficultés pour écouler les produits vers l'Espagne voisine. Une émigration d'un nombre non négligeable de tanneurs s'est produite vers ce pays. La deuxième explication de cette émigration pourrait se trouver dans les périodes récurrentes de crises céréalières qui ont frappé durement la région pyrénéenne durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle fragilisant les petites industries locales telles que la tannerie, le textile et la cordonnerie. Le travail n'était pas garanti continuellement, les salaires étaient bas et le salut pouvait se trouver dans l'émigration. Cependant, l'immigration semble avoir compensé l'émigration, l'artisanat de la cordonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle et l'industrie de la chaussure au XIX<sup>e</sup> ayant attiré des populations des villages alentours et d'autres régions de France.

Dans la deuxième partie, nous avons pu observer dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une émigration saisonnière de bûcherons et charbonniers allant travailler plusieurs mois dans les forges landaises de la région du Marensin. Parallèlement et à la même période, on note le phénomène d'expatriation des tanneurs que nous avons déjà évoqué vers la Galice et certaines provinces de

la Castille comme Valladolid ou Burgos. C'est en Galice que les tanneurs d'Hasparren et du Pays basque laissèrent leur empreinte en créant un grand nombre de tanneries de taille conséquente et en devenant les grands acteurs de la tannerie locale. Les entreprises qu'ils y créèrent préfiguraient celles que l'on allait trouver quelques décennies plus tard en Amérique latine. Ces tanneurs d'Hasparren furent une sorte d'avant-garde, des pionniers qui montrèrent la voie et desquels on s'inspira pour construire un modèle d'entreprise. Il s'agissait d'entreprises de type capitaliste avec souvent plusieurs associés, l'activité principale y était la tannerie, on employait plusieurs ouvriers que l'on faisait venir ou que l'on allait recruter directement à Hasparren. Quand ils arrivaient, on les hébergeait dans des dépendances construites à cet effet et après quelques années, ces mêmes ouvriers pouvaient prendre la suite de l'entreprise ou ouvrir leur propre tannerie dans la même ville ou ailleurs. Dans l'introduction de l'étude, nous avons présenté le cas de deux jeunes Haspandars recrutés dans les mêmes conditions dans les années 1950 pour aller travailler dans une tannerie et une fabrique de chaussures au Chili. Presque deux siècles après le départ des premiers Haspandars vers la Galice. Il y a donc une continuité temporelle mais avec des changements de destination géographique, une évolution spatiale, ainsi que des changements dans le volume numérique d'émigrants. En effet, si l'émigration vers la Galice et la Castille ne représente que quelques dizaines d'individus (sous toute réserve car nous n'avons pas pu effectuer de recherches dans des archives locales), les travailleurs du cuir en Amérique latine furent plusieurs centaines.

La longévité des activités liées au cuir et à la chaussure à Hasparren a donné une caractéristique très particulière à l'émigration depuis Hasparren. En effet, les émigrants originaires de la commune ont exporté le savoir-faire rural et l'espace industriel originel vers les lointaines terres d'Amérique. Ainsi, la tannerie qui disparut complètement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle put renaître en quelque sorte de l'autre côté de l'Atlantique grâce aux émigrants qui réussirent ce qu'ils n'avaient pu faire dans leur village d'origine : hisser la tannerie à un stade industriel et occuper les premiers plans de cette activité dans les pays d'accueil. Les travailleurs du cuir d'Hasparren ont été les émigrants les plus nombreux avec 36 % du total. S'ils ont été moins nombreux que les tanneurs à partir en Espagne (79 tanneurs pour 20 cordonniers), les cordonniers ont représenté la profession la plus nombreuse à émigrer en Amérique latine (29 % du total contre 7 % pour les tanneurs). Cependant, leur évolution a pu différer selon les pays



dans lesquels ils s'installaient. Ainsi, les cordonniers d'Hasparren qui émigrèrent à Cuba étaient plus nombreux que les tanneurs (49 contre 32 identifiés) mais c'est bien dans les tanneries que les cordonniers finirent par travailler car dans ce pays aucun Haspandar ni aucun Basque français n'ouvrit de fabrique de chaussures à notre connaissance. Leur spécialité était la tannerie. Tout comme au Mexique où les quelques émigrants qui s'installèrent étaient tanneurs et poursuivirent leur activité. Au Chili, les émigrants se partagèrent entre les deux activités de tannerie et de cordonnerie qui devinrent des spécialités de la diaspora basque. Un tanneur haspandar, Jean-Pierre Choribit créa sa tannerie à Chillán à laquelle il associa ses trois frères avant d'ouvrir également une fabrique de chaussures. De nombreux Haspandars furent ensuite embauchés par les frères Choribit pour travailler au Chili. En Argentine, qui reçut le plus gros contingent de cordonniers d'Hasparren (47 % du total), ces derniers purent exercer leur métier à un stade d'artisans au XIX<sup>e</sup> siècle avant d'être absorbés par la puissante industrie de la chaussure au xx<sup>e</sup> siècle. Un Haspandar, Juan Etchegaray réussit à ouvrir une fabrique de sandales qui devint la plus importante du pays : Alpargatas S.A. Nous pouvons donc affirmer qu'un noyau important de travailleurs du cuir poursuit l'activité en Amérique même si beaucoup perdent leur métier comme au Chili où de nombreux émigrants ayant quitté Hasparren travaillèrent dans le commerce.

Il ne s'est pour ainsi dire pas produit de rupture entre les travailleurs du cuir installés dans un autre pays et leur communauté d'origine. En effet, ils ont mis en place des mécanismes pour que leurs entreprises fonctionnent en grande partie avec des ouvriers spécialisés venus d'Hasparren faisant que ce réseau professionnel a toujours été alimenté d'un siècle à l'autre<sup>1</sup>. Ils maintenaient également des liens commerciaux puisque nous avons vu que les tanneries et les fabriques de chaussures d'Hasparren ont pu recevoir des peaux ou des cuirs envoyés depuis l'Uruguay ou le Mexique par des émigrants originaires de la commune. Il y a bien eu continuité des liens, un transfert évident de savoir-faire professionnel d'une rive à l'autre de l'Atlantique

---

<sup>1</sup> On peut rapprocher cette situation du concept d'« enclave ethnique » introduit par Wilson et Portes (1980) comme mode d'insertion sur le marché du travail. On observe qu'une proportion importante de main d'œuvre immigrante travaille dans des entreprises appartenant à d'autres immigrants. Kenneth L. WILSON, Alejandro PORTES, « Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, 1980 86 : 2, p. 295-319.

mais aussi élargissement de la communauté d'Hasparren en collectivité transatlantique. Dans ses lettres, le jeune émigrant Jean-Baptiste Lissarrague affirme que pouvoir parler en basque avec ses collègues de travail dans le magasin textile où il est employé au Mexique est un vrai privilège. Son frère, qui travaille dans la tannerie chilienne des frères Choribit écrit aussi qu'il est très plaisant de pouvoir se retrouver entre Basques sur le même lieu de travail. Enfin, citons un dernier exemple pour montrer le maintien de ces liens : à la fin de la Première Guerre Mondiale, la municipalité d'Hasparren décida d'ériger sur la place centrale un monument aux morts qui serait entièrement financé par des souscriptions. Les sommes envoyées par la diaspora d'Hasparren furent parmi les plus importantes reçues dans la commune.

Les résultats de l'analyse de la base de données des émigrants confirment donc l'hypothèse d'une longue tradition migratoire à Hasparren. C'est un phénomène persistant et généralisé qui affecte la grande majorité des familles au fil des siècles avec la création de réseaux familiaux très dynamiques. On a pu ainsi noter le caractère presque « fermé » de cette émigration qui se jouait souvent en famille. Ainsi a-t-on pu constater qu'au Chili, 50 % des émigrants étaient constitués de fratries et que 82 % des émigrants avaient un lien de famille entre eux. A Cuba, 34 % des émigrants avaient des frères sur place et 80 % avaient un lien familial. L'émigration familiale a donc également contribué au maintien des départs depuis Hasparren. C'est un élément clé qui permet la continuité de l'émigration et de transmettre de génération en génération cette sorte de tradition migratoire comme on se transmettait le savoir-faire de la tannerie ou de la cordonnerie.

De plus, le phénomène apparaît comme protéiforme et complexe. En effet, l'émigration vers l'Amérique n'est qu'un chapitre, le plus visible peut-être, le plus riche car diversifié mais il n'est qu'une partie d'une pratique de mobilité migratoire reliée depuis deux siècles à des territoires très divers.

Le caractère distinctif d'Hasparren se confirme aussi, nous l'avons vu, en termes d'émigrants hautement spécialisés dans les métiers du cuir avant l'émigration mais aussi après. Il apparaît clairement que ces émigrants ne partaient pas « expulsés » parce qu'ils n'avaient pas d'emploi, mais qu'ils voulaient profiter de leur spécialisation en émigrant et en bénéficiant des opportunités proposées par les réseaux professionnels tissés de longue date. Nous avons ici affaire à une émigration non réactive mais proactive.

Il convient cependant d'émettre quelques réserves et de limiter la portée de ces conclusions. La première est que, comme nous l'avons annoncé très tôt, il est impossible d'apporter un chiffre définitif quant au nombre d'émigrants ayant quitté la commune. D'ailleurs, la base de données que nous avons constituée comporte plus de 2 800 noms mais nous en trouvons toujours plus au gré de la consultation de nouveaux documents. Toutes les statistiques élaborées peuvent donc également évoluer même si nous pouvons affirmer que nous avons établi des tendances.

Nous n'avons pas pu effectuer une étude aussi complète que nous l'aurions souhaité car nous n'avons pas pu consulter d'archives officielles en Uruguay et les données que nous avons obtenues sur l'industrie du cuir uruguayenne sont très ténues. Il en va de même avec la Galice : notre étude des tanneurs haspandars et basques repose sur la consultation de bibliographie, de travaux de chercheurs galiciens ou de sites internet d'associations de conservation du patrimoine industriel.

L'originalité de notre recherche repose malgré tout sur le caractère très spécialisé de l'émigration depuis Hasparren. On connaît peu d'exemples dans le phénomène de l'émigration avec cette particularité professionnelle (métiers du cuir) aussi élevée et qui va en Amérique pour poursuivre cette activité. On pourrait citer les Barcelonnettes qui étaient déjà dans le sud-est de la France un peu spécialisés dans le commerce pour certains et qui poursuivent cette activité au Mexique. Dans le cas d'Hasparren, il s'agit d'une émigration de l'expansion et non pas du paupérisme. C'est un élément que l'on ne retrouve pas dans d'autres migrations et qui fait la spécificité d'Hasparren. En ce sens, notre analyse micro-historique est une contribution à l'étude de l'émigration basque en Amérique et à l'histoire des migrations plus généralement.

Si nous devons apporter des perspectives d'ouverture de cette étude vers d'autres thématiques, ce pourrait être avant tout de la compléter par la consultation d'archives en Uruguay et tenter de voir si les tanneurs et les cordonniers qui s'y sont rendus ont pu faire comme leurs homologues dans d'autres pays. Il serait également judicieux de faire un travail complet de généalogie afin d'affiner les statistiques que nous avons avancées sur les réseaux familiaux. Pouvoir tenir compte des réseaux de voisinage ou d'amitié apporterait des chiffres encore plus précis sur ces réseaux et les complèteraient parfaitement.

Enfin, nous avons intégré depuis une quinzaine d'années une commission extra-municipale d'histoire locale qui œuvre à la divulgation de thématiques historiques sur Hasparren. Notre intérêt personnel pour le thème de l'émigration nous fait rencontrer régulièrement des descendants d'émigrants venus d'Amérique en quête de leur histoire familiale. Nous avons enrichi notre travail grâce à la consultation d'archives conservées au sein de certaines familles et nous souhaiterions en retour que notre étude puisse servir encore davantage à la connaissance de l'histoire familiale par d'autres.

**Photo 1. Mayou Haristoy, descendante d'émigrants partis au Mexique**



Source : Photo personnelle.

**Photo 2. Graciela Elissalde, descendante d'émigrant parti en Uruguay**



Source : Photo personnelle.

## SOURCES

## Fonds d'archives en France

### Archives Municipales d'Hasparren

BB : Registres des délibérations du Conseil Municipal

- 1705/1789 (Conseil de la Communauté) - 1790/An III - An III/1833 - 1833/1848 – 1848/1857 – 1857/1874 – 1874/1882
- 1882/1894 – 1894/1911 – 1911/1924 – 1924/1937

E : Etat Civil

- Naissances : Registres 13 à 26 - An VIII (1800) à 1930
- Mariages : Registres 13 à 25 - An XIII (1808) à 1930
- Décès : Registres 10 à 22 - An VIII (1800) à 1930

*Période Pré-Révolutionnaire :*

DD : Biens communaux – Eaux et forêts – Travaux Publics – Voirie

- 6. 1780 : Vente de terres communes et de chênes
- 7. 1665/1790 : Bail à ferme des moulins appartenant à la communauté, articles et callifications du fermage

EE : Affaires militaires

- 1. 1707 : Acheminement de déserteurs

- 2. 1766 : Instructions concernant la recherche des déserteurs
- 3. 1766 : Réponse de la communauté de Hasparren à la demande de recherche des déserteurs.
- 4. 1785 : Ordonnance autorisant la remise des armes dans les paroisses du Labourd (après les émeutes)
- 5. 1793 : Organisation de la recherche des déserteurs et arrestation de ces derniers.
- 6. 19 Florial an III. Le canton de Hasparren doit fournir 4 compagnies à la Garde Nationale. Accord avec la commune de Mendionde.

FF : Justice – Procédure – Police

- 2. 1750-1770 : Concernant 6 procès justifiés par la violation de la réglementation de la forêt communale
- 4. 1688/1783 : Procès concernant les privilèges accordés au marché de Hasparren
- 6. 1773/1793 : Litige entre Hasparren et La Bastide Clairence concernant le marché de Hasparren

*Période Révolutionnaire :*

- G I 58. 1792 : Déclarations des maisons et des terres
- H I 71. 1793 : Concernant la formation de la compagnie franche
- I 11 136. 1794 : Registre de déclarations des biens espagnols

*Période Post-Révolutionnaire :*

F : Population – Economie sociale - Statistique

- F I 36 : Recensements de la population de Hasparren (1804-1809-1820-1831-1856-1872-1876-1881-1886-1891-1896-1901-1906-1911-1921-1924-1926-1931)
- F II 37 : Effectifs usines de chaussures (1907-1961)
- F II 39 : Statistiques agricoles du canton (1892-1900 à 1939)

G : Contributions – Administration financière

- G I 58 : Impôts directs : Registres du cadastre-Registre de l'état des sections bâties et non bâties-Matrice des propriétés foncières de la commune (1835)  
Recueil des constructions et destructions de maisons (1838-1878)  
Registre des anciennes matrices cadastrales (1914)

H : Affaires militaires

- H I 72 : Recensements des jeunes hommes pour la commune de Hasparren (1816 à 1930)
- H I 73 : Feuilles de route et livrets militaires
- H I 74 : Tableaux des recensements pour l'armée territoriale et la Garde Nationale (1855-1888)

## I : Police – Hygiène Publique – Justice

- I II 140 : Police générale : Passeports pour l'étranger – Passeports pour l'intérieur (1825-1840)

## L : Finances – Budget

- L I 86 : Situation financière des communes des Basses-Pyrénées (1882-1923)
- L II 90 : Legs de Bernard Broussain (1878), Saint-Martin Harriague (1905) Testament manuscrit de M. Bernard Broussain, négociant, ayant habité Buenos Aires, né à Hasparren. En cas de décès, il lègue ses biens, immeubles, fonds de commerce et actions de Buenos Aires à son neveu d'Hasparren et 50 000 FF à la mairie d'Hasparren pour qu'elle construise une école (4 février 1873)

## N : Biens communaux – Terres – Bois – Eaux

- N II 207 : Concernant le reboisement (1862-1926)

## Q : Bureau de bienfaisance – Comptabilité

- Q I 246 : Budget du bureau de bienfaisance (1820-1932)
- Q I 247 : reçus des aides accordées à des indigents (1820-1825)
- Q II 248 : Concernant les ateliers de charité (1853-1854)

## R : Instruction publique – Sciences, Lettres et Arts

RI 265 : Ecole publique de garçons (Legs Broussain) 1873-1883

## Dossier spécial Guerre 1914-1918

- H I 76 : Instructions concernant les insoumis et les déserteurs – Liste des insoumis du canton
- H I 77 : Concernant 122 militaires décédés et 70 militaires portés disparus
- H I 78 : Mobilisation, recensement, conseil de révision. Liste des jeunes appelés à faire la préparation militaire âgés de 15 à 18 ans
- H II 88 : Réquisition militaire des cuirs et peaux. Réquisition de machines à chaussures et divers
- H IV 98 : Télégrammes concernant le déroulement des opérations militaires pour information de la population
- H IV 110 : Victimes de guerre. Télégrammes. Annonces de décès de militaires. Listes des morts par lieux et unités militaires  
Concernant le financement de la réalisation du monument aux morts



## Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

### *Série R : Affaires militaires*

- Sous-série 1R : Listes de recrutement cantonal  
Registres consultés : Arrondissement de Bayonne (1881-1930)
- Sous-série 1R : Registres matricule de recrutement  
Registres consultés : Arrondissement de Bayonne (1859-1905)

### *Sous-série III E – Références aux minutes notariales*

Marins, voyageurs et émigrants de Gascogne au XVIIIe siècle – Centre Généalogique des Pyrénées-Atlantiques, 1994 (Relevés de Jean Claude Paronnaud)

### *Sous-série 1J :*

- 1J 2174/3 : Amespil J.B. : Fabricant de chaussures à Hasparren
- 1J 2002-2037-2551 : Emigration basco-béarnaise
- 1J 2479 : Espagne. Commerce avec la France
- 1J 2427 : Espagne. Conventions avec la France sur l'extradition des déserteurs et criminels
- 1J 2200 : Espagne. Conventions commerciales avec la France
- 1J 1876 : Espagne. Traités de délimitation avec la France
- 1J 2101 : Guerre de 1870
- 1J 2183-2433/1-2480 : Grains
- 1J 2202 : Laplace J.B. de Bugnein, propriétaire à Montevideo et agent d'émigration
- 1J 2572 / Journal « Courrier du Mexique et de l'Europe » - Numéro spécial 1849-1909
- Bulletin du Centro Vasco de Mexico (1922)
- 1J 255/2 : Cuirs (1779-1788)
- 1J 361 : Cuirs (1776)
- 1J 897/11 : Marché d'Hasparren (1773)
- 1J 318 : Cahier de doléances 1789

### *Sous-série 42J :*

- Don de M. Lannes (Archives CFTC-CFDT), 1912-1985 : Syndicat de la chaussure d'Hasparren

### *Série U :*

- U3811/3 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1808-1828 (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3811/4 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1830-1840 de A à E (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)

- U3811/5 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1830-1840 de F à Z (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3811/6 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1841-1850 de A à J (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3811/7 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1841-1850 de K à Z (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3812/5 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1851-1858 de A à G (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3812/6 : Passeports délivrés aux voyageurs partant de Bordeaux par voie terrestre ou maritime : 1851-1858 de H à Z (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)
- U3812/4 : Embarquements des passagers partis de Bordeaux pour les Iles de 1713 à 1787 (Relevés effectués par les Amitiés Généalogiques Bordelaises)

*Minutes notariales :*

- Hasparren – Etude 1 : Jean Dainciart (1814-1852)
- Hasparren – Etude 2 : Martin Iribarnegaray (1865-1890)

*Divers :*

- Annuaire administratif, judiciaire et industriel du département des Basses-Pyrénées (1830)
- 6M103-109-130-154 : Statistiques agricoles décennales des communes [SDAC] du canton d'Hasparren, APPA (1892 – 1910 – 1920 - 1930)
- Journal *Mémorial des Pyrénées*, articles sur les Français à Montevideo et sur l'émigration (7 avril 1836, 29 septembre 1842, 17 octobre 1842)
- 3Z 100 (1875-1912) : Loi sur l'émigration du 18 juillet 1860
- 2Z 85 : Liste d'émigrants pour les Cantons d'Iholdy, Mauléon, St Palais, Baïgorry, Tardets, St Jean Pied de Port. Nombre de femmes et d'hommes, causes du départ, destination et nom des agents qui les ont fait partir (1900)
- 2Z 85 : Lettre du Ministre de l'Intérieur au sous-préfet de Mauléon communiquant le chiffre des émigrants partis par le port de Bordeaux en 1900 et 1901 et celui des émigrants des Basses- Pyrénées pendant la même période (2 septembre 1901)
- 2Z 85 : Lettre manuscrite d'un agent d'émigration au sous-préfet de Mauléon accusant un autre agent d'émigration de Paris son ancien employeur de tout faire pour le "couler" (21 janvier 1902)
- 2Z 85 : Lettre manuscrite du Préfet des Basses-Pyrénées au sous-préfet de Mauléon contre les abus des agents d'émigration (7 janvier 1902)
- 2Z 85 : Liste nominative des sous-agents d'émigration (noms, domicile, date de procuration, nom de l'agent) et des agents, donnée par le sous-préfet de Mauléon

- au Préfet des Basses-Pyrénées (21 mars 1902)
- Lettre-Circulaire du Ministre de l'Intérieur aux Préfets contre la propagande en faveur de l'émigration au Brésil dans la presse départementale et demande des renseignements à ce propos (23 septembre 1908)
  - 2J 44 : Article « L'émigration basque » par Ch. Vincent (16-17 août 1910)
  - 2Z 85 : Lettre manuscrite d'un agent d'émigration à Tardets, au sous-préfet de Mauléon se plaignant de deux autres sous-agents qui travaillent dans l'illégalité (20 septembre 1910)
  - 2J 44 : Article dactylographié sur le Béarn et le Pays Basque. " Les émigrants insoumis" (31 juillet 1911)
  - 2Z 85 : Lettre dactylographiée du Préfet de Basses Pyrénées au Préfet de Mauléon lui demandant de faire connaître dans son arrondissement la circulaire du Ministre de l'Intérieur à propos des mesures à prendre contre la publicité d'émigration vers l'Argentine (16 janvier 1912)
  - 3Z 100 : Lettre-circulaire d'instructions du Ministre de l'Intérieur aux Préfets, concernant l'émigration en Argentine, adressée par la Préfecture de Basses-Pyrénées au sous-préfet d'Oloron (6 juin 1912)
  - 2Z 85 : Lettre du Préfet des Basses-Pyrénées au sous-préfet de Mauléon lui demandant de surveiller les agents d'émigration et de vérifier leur qualification (20 août 1912)
  - 1M 356 : Etat des déserteurs et insoumis signalés et arrêtés. Publication du Préfet de Basses-Pyrénées (2 août 1914 au 30 novembre 1916)
  - 1M 356 : Lettre dactylographiée du Préfet de Basses-Pyrénées au ministre de l'Intérieur. Projet de dispositif de surveillance plus efficace des frontières pour lutter contre les désertions (28 novembre 1916)
  - 1M 356 : Lettre dactylographiée du Préfet des Basses-Pyrénées au Ministre de l'Intérieur. Propositions de renforcement de la surveillance de la zone maritime entre l'embouchure de la Bidassoa et celle de l'Adour (4 décembre 1916)
  - H 356 : Lettre du sous-préfet de Mauléon au Préfet des Basses-Pyrénées rendant le rapport sur les mesures à prendre pour assurer un contrôle effectif de tous les individus se rendant en Espagne pour enrayer la désertion dans l'arrondissement de Mauléon. Recensement du nombre de déserteurs, d'insoumis et de mobilisés dans les différents cantons. Mauléon (23 novembre 1916)
  - 1M 356 : Lettre du sous-préfet de Mauléon au Préfet des Basses-Pyrénées qui rapporte l'enquête d'un inspecteur auxiliaire de la sûreté générale à Pampelune chez un agent d'émigration qui facilite par des moyens illicites le départ des déserteurs français d'Espagne (23 juillet 1917)
  - 1M 356 : Lettre manuscrite du Ministre de l'Intérieur au sous-préfet de Mauléon. Réponse à la lettre du 21 Juillet relative aux mesures à prendre pour réprimer les passages clandestins de France en Espagne et pour renforcer le service de surveillance établi le long de la frontière (28 juillet 1917)
  - 3Z 66 : Lettre dactylographiée de la sous-préfecture indiquant les pièces à fournir pour l'obtention d'un passeport (25 août 1929)

## Centre des Archives Diplomatiques de Nantes

### Argentine

#### Consulat Buenos Aires

- Registre 73 : Immatriculations du 24/07/1841 au 26/02/1844 – 2536 à 3837 (1 302 personnes)
  - Registre 74 : Immatriculations du 26/02/1844 au 28/08/1848 - 3838 à 5210 (1 373 personnes)
  - Registre 75 : Immatriculations du 25/02/1852 au 09/05/1853 - 1 à 1589 (1589 personnes)
  - Registre 76 : Immatriculations du 09/05/1853 au 03/05/1856 - 1590 à 2596 (1007 personnes)
  - Registre 77 : Immatriculations du 28/07/1857 au 01/09/1859 - 3149 à 4700 (1552 personnes)
  - Registre 78 : Immatriculations du 02/09/1859 au 05/07/1861 - 4701 à 6303 (1603 personnes)
  - Registre 79 : Immatriculations du 05/07/1861 au 18/01/1866 - 6304 à 9952 (3649 personnes)
  - Registre 80 : Immatriculations du 18/01/1866 au 29/01/1867-9953 à 12451 (2499 personnes)
  - Registre 81 : Immatriculations du 29/01/1867 au 27/04/1870-12452 à 15440 (2989 personnes)
  - Registre 82 : Immatriculations du 27/04/1870 au 27/07/1870 - 15441 à 17420 (1980 personnes)
  - Registre 83 : Immatriculations du 25/07/1870 au 10/08/1872 - 17421 à 18790 (1370 personnes)
  - Registre 84 : Immatriculations du 10/08/1872 au 16/06/1873 - 18791 à 20756 (1966 personnes)
  - Registre 85 : Immatriculations du 16/06/1873 au 25/09/1874 - 20757 à 22722 (1966 personnes)
  - Registre 86 : Immatriculations du 25/09/1874 au 13/03/1875 - 22723 à 26022 (3300 personnes)
  - Registre 87 : Immatriculations du 23/03/1875 au 08/06/1880 - 26023 à 29282 (3260 personnes)
  - Registre 88 : Immatriculations du 08/06/1880 au 18/03/1884 - 29283 à 32500 (3218 personnes)
  - Registre 89 : Immatriculations du 26/03/1884 au 16/11/1885 - 32501 à 34191 (1691 personnes)
  - Registre 90 : Immatriculations du 18/11/1885 au 29/09/1888 - 34192 à 38795 (4604 personnes)
  - Registre 91 : Immatriculations du 29/09/1888 au 11/08/1890 - 38796 à 46365 (7570 personnes)
  - Registre 92 : Immatriculations du 11/08/1890 au 25/02/1891 - 46366 à 48128 (1763 personnes)
  - Registre 93 : Immatriculations du 25/02/1891 au 11/01/1892 - 48129 à 49875 (1747 personnes)
  - Registre 94 : Immatriculations du 11/01/1892 au 24/09/1893 - 49876 à 53026 (1747 personnes)
  - Registre 95 : Immatriculations du 14/04/1895 au 22/05/1898 - 56095 à 59660 (3566 personnes)
  - Registre 96 : Immatriculations du 29/06/1898 au 03/09/1902 - 59661 à 62598 (2938 personnes)
  - Registre 97 : Immatriculations du 07/11/1902 au 31/12/1908 - 62599 à 66477 (3879 personnes)
  - Registre 98/1 : Immatriculations du 16/04/1929 au 30/07/1931
  - Registre 98/2 : Immatriculations du 30/07/1931 au 08/01/1934
  - Registres 99 à 109 : Passeports (1913-1956)
- 
- Carton 110 : Associations et sociétés françaises
- 
- Carton 114 : Centre basque (1928-1956)
  - Dossiers nominatifs + épidémies de 1871

**Ambassade Buenos Aires**

Carton 32 : Population - Commerce (1882-1886)

- Population argentine et population étrangère (1855)
- Traités de commerce et de navigation de la France avec divers pays d'Amérique Latine
- Ley de aduana para el año de 1854
- Etat des navires entrés et sortis du port de Buenos Ayres en 1855
- Rapport sur les laines de la République Argentine (1855)
- Emigrants arrivés à Buenos Ayres (1853-1854-1855)
- Emigrants italiens arrivés à Montevideo (1850 à 1855)
- Etat général du mouvement des navires du commerce dans le port de Buenos Ayres pendant l'année 1854
- Renseignements commerciaux sur Buenos Ayres
- Projet de traité entre la France et les Etats de la Plata

**Consulat Córdoba**

- Registre 2 : Immatriculations 1890-1896
- Registre 3 : Immatriculations 1896-1905
- Registre 4 : Immatriculations 1905-1910
- Registre 5 : Répertoire alphabétique des registres 2-3-4
- Registre 6 : Immatriculations 1911-1913
- Registre 7 : Immatriculations 1913-1915
- Registre 8 : Répertoire alphabétique des registres 6-7
- Registres 9 à 13 : Passeports (1914-1924)
- Carton 14 : Actes. Juridiction civile et commerciale

**Consulat La Plata**

- Registre 2 : Immatriculations 1889-1895
- Registre 3 : Immatriculations 1895-1906
- Registre 4 : Immatriculations 1914-1917
- Registre 5 : Immatriculations 1917-1921

**Consulat Mendoza**

- Registre 1 : Immatriculations et actes divers
- Registre 2 : Immatriculations et actes divers

**Consulat Pigüe**

- Registre 2 : Immatriculations-Inscriptions-Insoumis-Bulletins de renseignements (1891-1910)

**Consulat Rosario**

- Registre 360 : Immatriculations du 24/7/1878 au 19/4/1890
- Registre 361 : Immatriculations du 19/4/1890 au 14/4/1892
- Registre 362 : Immatriculations du 16/4/1892 au 29/3/1900
- Carton 369 : L'agriculture et l'élevage en Argentine – L'industrie argentine
- Carton 384 : Situation générale des Français

**Consulat Santa Fe**

- Registre 3 : Etat civil- Actes divers- Naissances-Décès (1897-1900)

**Cuba****Consulat La Havane**

- Carton 1 : Actes de l'état-civil (1826-1857)
- Registre 33 : Immatriculations (1894-1896)
- Registre 34 : Immatriculations (04/1907-06/1910)
- Registre 35 : Immatriculations (07/1910-06/1911)
- Registre 36 : Immatriculations (06/1911-02/1914)
- Registre 37 : Immatriculations (04/1914-03/1918)
- Registre 38 : Immatriculations (04/1918-02/1921)
- Registre 39 : Immatriculations (04/1921-01/1924)
- Registre 40 : Immatriculations (01/1924-03/1926)
- Registre 41 : Immatriculations (04/1926-03/1929)

**Consulat Santiago de Cuba**

- Registre d'immatriculation 1 (1912-1913)
- Registre d'immatriculation 2 (1913-1918)
- Registre d'immatriculation 3 (1918-1921)
- Registre d'immatriculation 4 (1921-1926)
- Registre d'immatriculation 5 (1926-1937)

### Fonds « Personnel »

(Consulat de Santiago de Cuba, Agences consulaires de Baracoa, Manzanillo, Gibara, Holguín, Matanzas, Sagua la Grande, Trinidad, Cienfuegos)

- Agences consulaires et correspondances n°15
- Agences consulaires et correspondances n°29
- Agences consulaires et correspondances n°253

### Chili

#### Ambassade de Santiago du Chili

Carton 1 : Personnel (Voyages des chefs de poste dans les villes méridionales du Chili. Renseignements sur les colonies françaises)

- Rapport de l'ambassadeur au Ministre des Affaires Etrangères au retour de son voyage dans les régions dévastées par le tremblement de terre (24 février 1939)
- Liste des agents diplomatiques et consulaires du Gouvernement français au Chili  
Carton 29 : Colonisation et immigration de Français – Démographie et conditions de vie
- Immigration
- Concessions à faire aux colons qui voudraient s'établir en Araucanie (Décret du 8 avril 1868)
- Agencia General de Colonización (26 octobre 1883)
- Les colonies agricoles dans la République du Chili)-Publication de l'Agence Générale du Gouvernement du Chili en Europe (1896)
- Lettre de l'agent consulaire de Mendoza sur l'émigration de Français du sud du Chili vers Mendoza (21 décembre 1898)
- Sécurité des colons étrangers (28 mai 1901)
- Projet de déplacement dans les centres de colonisation français et d'examen des nouveaux territoires ouverts aux émigrants européens (28 janvier 1902)
- Article de « El Mercurio » : « Investigación sobre la falta de brazos » (1<sup>er</sup> de octobre de 1905)
- Reglamento de Inmigración Libre (Dictado en 24 de junio de 1905)
- Au sujet d'un article de « El Heraldo » critiquant l'émigration espagnole au Chili (2 avril 1907)
- Au sujet des mesures à prendre pour dissuader les Français d'émigrer au Chili (16 août 1907)
- Au sujet des mesures proposées par le Ministre de l'Intérieur pour mettre les émigrants en garde contre les propositions fallacieuses d'agences d'émigration (6 décembre 1907)
- Demande de concession de terres au Chili par un colon (19 décembre 1907)
- Emigration libre au Chili (1907-1908)
- Au sujet de la création en France d'une agence officielle d'immigration au Chili (24 juillet et 26 septembre 1908)
- Conditions d'émigration au Chili (1910)
- Au sujet du service d'immigration au Chili (1914)

- Etude la population chilienne (8 janvier 1937)
- Au sujet de la Loi de Colonisation Agricole (26 décembre 1928)
- Inmigración escogida (28 de abril de 1929)
- Modifications à la loi sur la propriété australe (29 août 1929)
- Projet de loi sur l'immigration au Chili (10 septembre 1929)
- Loi de colonisation nationale (7 mars 1935)
- Juifs et émigration au Chili (3 août 1938)
- Article de « El Diario Ilustrado » : "Inmigración de postguerra" (10 de mayo de 1945)
- Problème du chômage
  - Carton 55 : Situation économique et financière au Chili
  - Carton 67 : Maisons et commerces français au Chili – Evaluation de la fortune française – Echanges commerciaux avec la France
  - Carton 94 : Colonie française – Recensement (1907-1945)

### **Poste de Valparaíso**

- Carton 12 : Colonie française (dossier général) – Liste des Français en 1920 – Principales entreprises françaises en 1920
- Carton 13 : Chambre de Commerce française à Valparaíso
- Carton 14 : Immigration des Français
- Rapport sur les incidents lors de l'arrivée d'immigrants français à Valparaíso (2 janvier 1907)
- Au sujet des immigrants français arrivés au Chili par les derniers paquebots de la Cie Anglaise du pacifique (26 juin 1907)
- Emigrants et service militaire (26 décembre 1907)
- Sur l'émigration chinoise et japonaise (25 janvier 1928 et 29 novembre 1929)
- Carton 18 : Situation économique et financière 1906-1933
- Carton 20 : Immigration (dossier général) 1913-1948
- Carton 21 : Registre des passeports français 1943
- Carton 28 : Mobilisés pour 1914-1918 et 1939-1945
- Carton 29 : Nationalité – affaires militaires (1901-1946)
- Carton 30 : Litiges commerciaux

### **Equateur**

#### **Consulat de Quito**

- Carton 33 : Immatriculations

### **Mexique**

#### **Poste Mexico**

- Série B, carton 42 : Lois et règlements sur les étrangers (1835-1844)
- Série B, carton 63 : Maisons de commerce (1839-1919) - Douanes



- Série B, carton 71: Marine marchande – Compagnie Générale Transatlantique (1868-1927)
- Série B, carton 81 : Recensement des Français au Mexique : 1886-1926.
- Série B, carton 92 : Journal « Petit Gaulois » (1888) – Dossiers des émigrants français au Mexique (1885) – Ley de Extranjería (1883-1884-1886-1888)
  
- Série C, Chancellerie consulaire n°10. “Registre des matricules français venant au Mexique. N°4. 1845-1852”. Cote 2mi 2213.
- Série C, carton 41 : Recensement des Français (1917) – Liste des insoumis et déserteurs (1915-1919)
- Série C, carton 41 bis : Recensement des Français (1896-1919)
- Série C, carton 1467 bis : Dettes mexicaines-Dossiers d'affaires particulières-Dossiers d'affaires particulières concernant la colonie française au Mexique (1901-1907)
- Série C, carton 161 : Marine marchande française (dont C.G.T.)
- Série C, cartons 244 et 246 : Dossiers de réclamations
  
- Cartons non classés, carton 2, dossier n°7 : Lois Limantour sur la navigation et correspondance de la CGT à la légation de France à Mexico (1882-1889)
- Cartons non classés, cartons 19 et 20 : Dossiers nominatifs et thématiques (1882-1897)- Quelques journaux et revues : « L’Echo du Mexique » (1894), « La Guerra Europea » (1915)

### **Poste Veracruz**

- Carton 13 : Affaires maritimes – Dossiers de navires (1881)
- Carton 14 : Affaires maritimes – Dossiers de navires (1912-1913)
- Carton 15 : Rapports paquebots de la C.G.T.
- Carton 18 : Recensement militaire – Classes (1896-1912)
- Carton 20 : Mobilisation (1914-1915)

### **Uruguay**

#### **Consulat Montevideo**

- Registre 379 : Immatriculations du 1<sup>er</sup> juin 1832 au 2 mai 1836
- Registre 378 : Immatriculations du 4 mai 1836 au 3 septembre 1839
- Registre 380 : Immatriculations du 3 septembre 1839 au 31 décembre 1841
- Registre 381 : Immatriculations du 3 janvier 1842 au 6 février 1843
- Registre 382 : Immatriculations du 6 février 1843 au 24 décembre 1868
- Registre 383 : Immatriculations de 1869 à 1886
- Registre 384 : Immatriculations de 1886 à 1892
- Registre 385 : Immatriculations de 1893 à 1901

Carton 193 : Réclamations diverses + sac de Paysandú : réclamations pour préjudices de guerre

Carton 248 : Actes d'état civil établis sur navires 1854-1939 et 1870-1931

Carton 495 : Dossiers nominatifs d'émigrants : Pascual Harriague

Carton 523 : Dossiers nominatifs d'émigrants : Jean Harriague-Assassinat des frères Harriague

Carton 530 :

- Questionnaire du Consulat de Montevideo sur le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture exploités par des Français aux agents consulaires du pays et réponses de ces derniers (1901)
- Sociétés françaises de bienfaisance et de secours mutuel constituées en Uruguay
- Société Euskal Erria (*Revista Euskal Erria* n° 856-954-969; *Boletín Archivo de Euskal Erria* : 1912-1941)
- Statistiques des Français établis en Uruguay : 1913-1914
- Article de *El Siglo* : "Los Franceses en el Uruguay" (1913)
- Demande de M. Honorat, député, sur les Français établis en Uruguay en 1915
- Une colonie vaudoise de langue française en Uruguay (La colonia valdense). Lettre du 26 mai 1925 de M. Gilbert, Ministre de France à Montevideo au Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères

### Archives Diplomatiques Quai d'Orsay (Paris, France)

Etat-civil des émigrants français – Consulat de Buenos Aires

- Naissances- Décès : 1851-1860 (Microfilm P04077)
- Naissances- Décès : 1861-1870 (Microfilm P04078)
- Naissances- Décès : 1871-1880 (Microfilm P04079)
- Naissances- Décès : 1881-1890 (Microfilm P04080)

### Archives Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne

*BAM 7 : Emigration vers l'Amérique Latine (Départ/Voyage)*

- Liste manuscrite, état des navires expédiés du port de Bayonne pour Montevideo

- (1835-1842) – H17 n° 84
- Compte rendu manuscrit : Mise en place de commissions pour vérifier l'hygiène des bateaux qui partent de Bayonne pour Montevideo (1842) – H17 n°82
  - Articles et liste manuscrite des passagers et des membres d'équipage rescapés du naufrage de la Léopoldina Rosa (28 juillet 1842)
    - Feuillets dactylographiés en Espagnol relatant le naufrage de la Léopoldina Rosa (9 juin 1842)
  - Lettre manuscrite du ministère de l'Agriculture à la Chambre de Commerce, avis de publication d'un décret régularisant et surveillant l'émigration en Amérique (17 février 1855) – G32 n°50
  - Lettre manuscrite au Ministre de l'Intérieur concernant les vivres embarqués par les émigrants (1855) – B34 P499
  - Lettre manuscrite du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics à la Chambre de Commerce de Bayonne indiquant la procédure à suivre pour les compagnies ou agences d'émigration suivant l'article 4 du décret impérial du 15 janvier 1855 (7 mai 1856) – G32 n°69
  - Photocopie : Lettre d'un agent d'émigration de Bayonne et réponse du Ministre de l'Agriculture du Commerce et des Travaux Publics (10 janvier 1860) – G34 n°6-7
  - Décret impérial déterminant à quelles conditions peut être accordée l'autorisation d'entreprendre les opérations d'engagement et de transport d'émigrants (9 mars 1861)
  - Lettre du Ministre de l'Agriculture et du Commerce à la Chambre de Commerce de Bayonne demandant la séparation de personnes de sexes différents à bord de navires d'émigrants (6 octobre 1868) – G36 n°25
  - Lettres manuscrites sur l'émigration à Bayonne (1868) – B36 P75
  - Réponse manuscrite du Ministère de l'Agriculture à une demande de la Chambre de Commerce de Bayonne tendant à obtenir la nomination d'un commissaire de l'émigration à Bayonne (13 Août 1869) - G37 n°39
  - Article sur le Béarn et le Pays Basque, compte-rendu de l'exposé de M. Etcheverry sur l'émigration basco-béarnaise et ses causes (30 novembre 1892)
  - Listes des émigrants du département des Basses Pyrénées établies à partir de liste de passeports contenus aux Archives Nationales pour les années 1847, 1849, 1851 (Renée THOMAS – Publié par le Centre Généalogique des Pyrénées Atlantiques)
  - Procuration manuscrite d'un agent d'émigration de Paris déléguant ses pouvoirs à un autre agent des Aldudes (19 avril 1902)
  - Lettre d'un agent d'émigration à un autre agent pour l'avertir de l'annulation du départ du paquebot "Aquitaine" et de la date du départ suivant : La Savoie" (6 avril 1904)
  - Extrait du Bulletin N°11 du Cercle Généalogique du Pays Basque. Le naufrage de la Léopoldina Rosa: 150e anniversaire (1842-1992)

*BAM 8 : Emigration vers le Mexique*

- Lettre manuscrite en français relatant les ennuis avec le fisc mexicain d'un Basque émigré au Mexique (mai 1863)
- Lettres manuscrites d'un Basque au Président de la commission des réclamations

mexicaines demandant réparation pour les préjudices que sa compagnie a subie pendant la guerre du Mexique (1867)

*BAM 9 : Emigration vers Cuba*

- La première tannerie de Pascual Duhalde dans la rue Jimenez, à Caibarién parue dans la revue cubaine "La Opinion" (1870)
- Photographie noir et blanc : Usine Cazabón , Genín y Cía, Caibarién, Cuba (1936)
- Rétrospective historique en espagnol de la tannerie Cazaubon, Genin et de l'usine Tanín avec photographies de dirigeants. Revue "La Opinión." (1860-1960)

*BAM 12 : Emigration vers le Río de la Plata – Uruguay*

- Demande manuscrite de renseignements du Préfet des Basses-Pyrénées à la Chambre de Commerce de Bayonne sur la situation exacte des émigrés Basques en Uruguay (1842) – H17 n°66
- Lettre manuscrite de M. Bellemare, délégué des Français à la Plata présentant une circulaire concernant les affaires françaises et le conflit de la Plata (1842) - H17 n°67
- Circulaire de M. Bellemare à la chambre de Commerce de Bayonne au sujet de la situation et des intérêts français à la Plata (1842) H17 n°68
- Procès verbal du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques expliquant les causes de l'émigration massive des Français, dénonçant les abus, et exposant les mesures à prendre dans divers domaines et les moyens de freiner l'émigration (1841)
- Notes statistiques et commerciales sur le commerce français à la Plata par M. Bellemare, délégué des Français de La Plata (juin 1841) – H17 n°69
- Lettre manuscrite de la Chambre de Commerce de Bayonne au Préfet des Basses-Pyrénées au sujet de l'émigration en Uruguay (10 février 1843)
- Lettre manuscrite de la Chambre de Commerce de Bayonne au Préfet des Basses-Pyrénées au sujet de l'émigration en Uruguay (11 février 1843)
- Carte-calendrier publicitaire de la Compagnie Générale Transatlantique et de son agent général et transitaire à Paris, H. Zuber avec une carte géographique montrant les 6 itinéraires possibles de l'Europe vers l'Amérique (1901)
- Notes manuscrites avec retranscription dactylographiée sur la conduite et la position des émigrés aldudiens se trouvant dans la République orientale de L'Uruguay (début XIX<sup>e</sup> siècle).
- Revue anniversaire du Centre Basque "EUSKAL ERRIA"(1912-1987)

*BAM 13 : Emigration vers l'Argentine*

- Procès verbal manuscrit de présentation et de soumission d'un basque insoumis. Consulat de France à Buenos Aires(1889)
- Lettres manuscrites racontant la vie en Argentine (1869)
- Série d'articles de presse argentine au sujet du centenaire de la mort de Pedro Luro, grand pionnier basque en Argentine (février 1990)

*BAM 14 : Emigration vers le Chili*

- Fiche horaire, itinéraires et dates des voyages allers et retour Liverpool-Valparaíso par

le détroit de Magellan établis par la compagnie « Pacific Steam Navigation » en Paquebots-Poste pour l'année 1893

*BAM 16: Emigration vers l'Amérique du Sud (Retour)*

### Archives du Musée Basque (Bayonne)

- J-37 : Articles du "Courrier de Bayonne" publicités de compagnies maritimes (1878)
- J-60 : Article du " Courrier de Basconie" mouvements du port de Bayonne (25 octobre 1847)
- Série Varia-casier XIII n°24 e : Lettre manuscrite de M. Bidart (Buenos Aires), à M. Campistrans (Bayonne), M. Bidart vient de signer un contrat avec la République Argentine pour faire venir dans ce pays 5000 familles d'Alsace et Lorraine et des Basques Français et Espagnols agriculteurs (20 août 1878)
- Série Varia-casier XIII n°24 f: Lettre manuscrite de M Bidart à MM. Peyres et Campistrans, les avertissant de sa nomination au poste de "Consul de Bayonne et Agent général d'émigration". S'excuse de n'avoir pu payer ses dettes (8 août 1883)
  
- Fonds bibliographique sur le Pays Basque et sur l'émigration

### Archives de l'Evêché (Bayonne)

- Lettre de l'évêque de Bayonne à celui de Buenos Aires annonçant la venue à Buenos Aires des prêtres basques et lui demandant son accord. (20 août 1855).
- Réponse de l'évêque de Buenos Aires à la lettre de l'évêque de Bayonne du 20 août 1855 conférant la nomination de 5 prêtres basques en Argentine.
- Lettre de recommandation remplie par l'évêque de Bayonne aux 5 missionnaires partant pour Montevideo.
- Archives des missionnaires de Hasparren (Basses-Pyrénées, Pays Basque) par le Père Arbelbide. Buenos Aires, 1898. Tipografia « La Vasconia », Avenida de Mayo 781
  - Enquête diocésaine (1909)

---

**Archives du Ministère de la Défense (Service Historique de la Défense, Paris, France)**

- A.2g-2050 : Historique du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie pendant la campagne 1914-1918
- Fonds bibliographique sur le service militaire en France
- 

**Archives de l'Ecomusée de Saint Nazaire (Saint Nazaire, France)**

- Archives photographiques sur le port de Saint-Nazaire et sur la Compagnie Générale Transatlantique (Paquebot « La Navarre »)
- Fonds bibliographique sur la Compagnie Générale Transatlantique

**Archives des French Lines (Le Havre, France)**

- Plans de construction du paquebot transatlantique « La Navarre » de la Compagnie Générale Transatlantique

**Musées**

Musée des Métiers de la Chaussure – 49450 Sèvremoine – août 2020

Musée de la Chaussure – 26100 Romans-sur-Isère – août 2021

## Fonds d'archives en Amérique latine

### Argentine

#### **Archivo General de la Nación (Buenos Aires, Argentina)**

Entrada de pasajeros – Marina. 1835-1838: X-36-8-20

Entrada de pasajeros – Marina. Enero 2 de 1849-Mayo 17 de 1850: X-36-8-25

Entrada de pasajeros – Marina. 1867-1868: X-36-9-10

Fondo Económico y Social – Provincia Buenos Aires:

- Legajo 99. Boletín 46 : Sociedades Anónimas (1894-1895)
- Legajo 103. Boletín 32: Industrial
- Legajo 109. Boletín 41: Comercial (1847-1851)

Fondo Económico y Social – Provincia Córdoba:

- Legajo 127. Boletín 46 : Sociedades Anónimas

- Legajo 142. Boletín 32 : Industrial
- Legajo 143. Boletín 41 : Comercial

Censo n°44 – Ubicación Toponímica: AGN X 27-2-2

Año 1851 – Buenos Aires

Padrón de los establecimientos de las diversas clases de comercio, industria y profesiones de la ciudad de Buenos Aires. Tipo de censo: Profesional. Nombre. Patentes. Establecimientos.

Planos:

- Buenos Aires – 1858: I-4-31 (I 202)
- Barracas – 1862: X-29-6-12
- Plan of the city and suburbs of Buenos Aires – 1870: II-3-10 (II-91)
- Plano de la Traza del Pueblo de Tres Arroyos – 1885: II-3-28
- Plano de Buenos Aires – 1895: II-2-35 (II-68)

Mapoteca:

- Plano de la ciudad de Córdoba – 1860: II-179
- Plano de Montevideo en el estado de la pacificación – 1865: II-365
- Río de la Plata – 1874 – II-254

Tribunal Comercial 1800-1942:

Tomo 1-117

- Letra A-Legajo n°5. Años 1862 a 1864  
Amespil Hnos. c/ Amespil, Martín s/cobro de pesos
- Letra A-Legajo n°6. Años 1864-1866-1870-1873  
Amespil, Martín c/ Costa, Andrés s/cobro de pesos

Hemeroteca:

- Almanaque comercial y guía de forasteros para el Estado de Buenos Aires-Año 1853 – La Tribuna: 10-7-36



- Registro estadístico del Estado de Buenos Aires, 1854-1872 – El Pueblo: 18-3-31 al 54

**Biblioteca de la Fundación Juan de Garay**

- Fonds bibliographique sur l'émigration basque en Argentine

**Biblioteca del Centro de Estudios Migratorios Latinoamericanos (Buenos Aires, Argentina)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration en Argentine

**Archivo del Museo de la Ciudad (Buenos Aires, Argentina)**

- Almanaque de curtiembres y fábricas de calzado
- Fonds bibliographique sur l'émigration en Argentine
- Hemeroteca : Revista « Caras y caretas » (Semanao festivo, literario, artístico y de actualidades), Buenos Aires, 19 de noviembre de 1904, Año VII, n°320

**Archivo del Centro Vasco Francés (Buenos Aires, Argentina)**

- Registre des bulletins de présentation (1895-1917)

**Archivo del Centro Vasco Hiru Erreka (Tres Arroyos, Argentina)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration basque en Argentine

**Archivo de la Asociación Argentina de los Químicos y Técnicos de la Industria del Cuero (AAQTIC) (Buenos Aires, Argentina)**

- Fonds bibliographique sur l'industrie de la tannerie en Argentine

**Archivo de la Cámara del Cuero y Calzado (Buenos Aires, Argentina)**

- Fonds bibliographique sur l'industrie de la chaussure en Argentine

**Archivo Museo Nacional de la Inmigración**

- Consultation de la base de données des immigrants débarqués à Buenos Aires à partir de 1883

**Biblioteca Sarmiento (Tres Arroyos, Argentina)**

- Hemeroteca : articles publiés dans la presse argentine sur Jean Baptiste Istilart

**Chili****Archivo Nacional (Santiago de Chile, Chile)**

- Fondo: Memoria del Ministerio de Relaciones Exteriores – Volumen 176  
Memoria de Relaciones Exteriores – Inmigración

**Archivo Federación de Curtidores y Calzado de Chile (Santiago de Chile, Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'industrie du cuir au Chili

**Archivo Histórico Municipal de Osorno (Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration au Chili

**Biblioteca Nacional (Santiago de Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration au Chili

**Biblioteca Municipal (Osorno, Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'histoire d'Osorno et de sa province

**Biblioteca Severín (Valparaíso, Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration au Chili
- Fonds bibliographique sur l'histoire de Valparaíso

**Biblioteca Municipal de Chillán (Chile)**

- Fonds bibliographique sur l'histoire de Chillán et de sa province

**Cuba****Archivo Nacional de Cuba (La Habana, Cuba)**

Fondo Secretaría de la Presidencia:

- Legajos 35-115-120-121

Fondo Donativos y Remisiones:

- Legajo 403 – nº 11: Estadística inmigración y movimiento de pasajeros – años 1929/1930. Inmigrantes clasificados por puertos de embarque, nacionalidades, ocupaciones
- Legajo 461 - nº 1
- Legajo 752 – nº 11

**Biblioteca Nacional José Martí (La Habana, Cuba)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration et sur l'émigration basque à Cuba
- Fonds bibliographique sur l'économie cubaine

**Biblioteca Instituto de Literatura y Lingüística (La Habana, Cuba)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration à Cuba

**Archivo Histórico Provincial de Santiago de Cuba (Santiago de Cuba, Cuba)**

Fondo "La Colonia Española" – Tomos 1-14:

- Número de orden 1. Legajo 1. Actas de la Junta directiva de la Sociedad Española
- Número de orden 1. Legajo 2. Actas de la Junta directiva de la Sociedad Española

**Archivo Histórico Municipal de Santiago de Cuba (Santiago de Cuba, Cuba)**

Fondo Bolsa de trabajo:

- Expedientes de desocupados naturalizados. Cubanos naturalizados. Declaratoria inicial de filiación personal. Expedientes 1 al 356
- Registro de Españoles Residentes en Cuba:
- Españoles inmigrantes que conservan su nacionalidad española a raíz del Tratado de París. Expedientes nº 1 al 1200
- Registro de Extranjeros 1929

**Archivo Provincial de Holguín (Holguín, Cuba)**

- Registro de Extranjeros (siglo XX)
- Fonds bibliographique sur l'émigration et sur l'économie de la province d'Holguín

#### **Biblioteca Elvira Cape (Santiago de Cuba, Cuba)**

- Fonds bibliographique sur l'émigration dans les provinces orientales de Cuba
- Fonds bibliographique sur l'économie de la province de Santiago de Cuba

#### **Biblioteca Universidad de Oriente**

- Fonds bibliographique sur l'économie dans les provinces orientales de Cuba

### **Mexique**

#### **Archivo General del Gobierno del Estado de Guanajuato (Mexique)**

Unidad: Poder Ejecutivo del Estado de Guanajuato, Fondo: Secretaría de Gobierno, Sección: Notarías, Catálogo de los libros de protocolo notarial del Lic. Luis G. López (Gto. 1887-1914)

- Año 1888, n°7 (*El Sr. Ing. José Rocha a los Sres. Marcelino Palacio y Juan Pedro Belescabiet, venta de una fracción de barra en la negociación de "La Unión", 21 de febrero de 1888*) Fojas 12-14
- Año 1888, n°15 (*Los Sres. Carlos Markassuza, Marcelino Palacio, Abraham Cruz – Protocolo de Luis G. López, 3 de mayo de 1888*)
- Año 1891, n°26 (*El Sr. Francisco Victoria a los Sres. Marcelino Palacio, Julio Cornu y Enrique Langenscheidt, venta de acciones en minas, 17 de marzo de 1891*)
- Año 1892, n°18 (*El Sr. Cornu al Sr. Gabriel Bonnave, avío de parte en las minas digo, el Sr. Pedro Galván al Sr. Julio Cornu, venta de parte en las minas de Sevillana y anexas, 8 de abril de 1912*) Fojas 29-31
- Año 1892, n°19 (*Los Sres. Julio Cornu y Gabriel Bonnave, avío de parte en las minas de "San Paula", "Sevillana" y "La Nueva Purísima", 11 de abril de 1892*)
- Año 1906, n°10 (*Los Sres. Martin Lissarrague y Miguel Belescabiet, al Sr. Pío R. Alatorre, venta de las minas El Conejo, San Martín y Primera Ampliación de San Martín, 2 de febrero de 1906*) Fojas 22 v.
- Año 1909, n°64 (*La señora Doña Antonia del Moral viuda de Jiménez al Sr. Don Carlos Markassuza, poder, 4 de junio de 1909*) p. 237
- Año 1911, n°81 (*La señora Antonia del Moral viuda de Jiménez, testamento abierto-ampliación al que tiene otorgado en México, 8 de diciembre de 1911*) p. 44

- Año 1912, n°13 (El Sr. Carlos Markassuza como heredero y albacea de la señora Antonia del moral viuda de Jiménez al Sr. Martín Lissarrague-poder general, 27 de enero de 1912) Fojas 23 v.

Unidad: Poder Judicial Estatal, Fondo: Supremo Tribunal de Justicia, Sección: Juzgado de Letras de lo Civil del Partido de Guanajuato, Contencioso Civil Ordinario

- Año 1886: *Verbal promovido por el apoderado de Don Carlos Markassuza, Antonio Villaseca contra Don Nicanor Estrada sobre una deuda de 400 pesos.*
- Año 1887 : *Posiciones que el Sr. Alejo Haran articula al Sr. Carlos Markassuza en el juicio que en su contra sigue aquel*, 31 de octubre de 1887

Unidad: Poder Judicial Estatal, Fondo: Supremo Tribunal de Justicia, Sección: Juzgado de Letras de lo Civil del Partido de Guanajuato, Contencioso Civil Sucesorio-Testamentario

- Año 1911: *Doña Antonia del Moral y Otero viuda de Jiménez instituye y nombra como universales herederos a Don Carlos Markassuza y al Lic. Don Carlos Robles*
- Año 1912: *Juicio testamentario de la Sra. Doña Antonia del Moral viuda de Jiménez promovido por el Sr. Don Martín Lissarrague como apoderado del Sr. Don Carlos Markassuza. Inventario valorado de los bienes pertenecientes a la testamentaria de la señora Doña Antonia del Moral viuda de Jiménez*

Unidad: Poder Judicial Estatal, Fondo: Supremo Tribunal de Justicia, Sección: Juzgado de Letras de lo Civil del Partido de Guanajuato, Contencioso Civil Ejecutivo

- Año 1901: *Juicio sumario hipotecario promovido por el Lic. Eugenio Villaseca como apoderado del Sr. Martín Lissarrague tutor definitivo del Sr. Don Juan Pedro Belescabiet contra los Sres. Don Severino Peñaranda y Da. Pomposa Villagómez*
- Año 1914: *Poder de Doña Concepción Vázquez, viuda de Harán, de 52 años de edad para Martín Lissarrague, 67 años, casado, comerciante*

### Archivo Fotográfico México D.F

## Uruguay

### Biblioteca de Salto (Uruguay)

- Fonds bibliographique sur l'émigration en Uruguay
- Fonds bibliographique sur histoire de Salto
- Hemeroteca :
- La Tribuna Salteña: Edición extraordinaria dedicada al Centenario. 1830-18 de julio-1930

- El Heraldo Salteño. El libro del Bi-Centenario (1756-1956)
- La Revista del Bicentenario, Salto, noviembre de 1956
- Salto en su centenario (1857-1957)

### Archives familiales

- Haristoy-Lissarrague (Hasparren, France)
- Mendy-Markassuza (Bayonne, France)
  - Istilart (Tres Arroyos, Argentine)
  - Harriague (Salto, Uruguay)
  - Choribit (Bayonne, France-Chillán, Chili)
  - Lafitte-Detchart (Holguín, Cuba-Hasparren, France)
  - Lahirigoyen (Gibara, Cuba-Hasparren, France)
  - Genin-Cazabón (Souraïde- Paris, France)
  - Garat (Hasparren, France)
  - Ithorotz (Hasparren, France)

## Entretiens réalisés

### Hasparren et Pays Basque

- Guillaume Etchevers (Hasparren), émigrant
- Xavier Amespil (Hasparren), professionnel de la chaussure
  - Louissette Béhéran-Istilar, descendante d'émigrant
  - Georges Driollet, professionnel de la chaussure
  - Mayou Haristoy (Hasparren), descendante d'émigrants au Mexique
  - Roger Ithorotz, émigrant (Chili)
  - José Choribit, (Bayonne) descendant d'émigrants (Chili)
  - Michèle Mendy, (Bayonne) descendante d'émigrant (Mexique)
  - Asunción Emparanza, veuve de Pedrito Choribit, fils d'émigrant (Chili)
  - Pierre Charriton, historien
  - Jeanty Detchart, émigrant (Cuba)
  - Emile Garat, descendant de famille de tanneurs - Lorda



- André Hiriart, descendant d'émigrants (Cuba)
- Lahirigoyen, descendante d'émigrant (Cuba)
- Yvie Barnetche, descendante d'émigrant (Cuba)

### Argentine

- Norma Ríos, Centre Basque Iparralde (Buenos Aires, avril 2009)
- Carolina Istilart (Tres Arroyos, avril 2009)
- Claudio Salvador, Président de l'Association Argentine des Chimistes et Techniciens du Cuir-AAQTIC (Buenos Aires, avril 2009)

### Chili

- Pedro Beriestain Bosco, Director Fundador y Gerente General de FEDECCAL, Cámara de Industriales del Curo, Calzado y Afines (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Félix Halçartegaray Reyes, Gerente de la empresa de calzados Guante (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Maurice Barrère, tanneur et émigrant (San Felipe, novembre 2008)
  - Miguel Laborde, historien et descendant d'émigrants (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Patricio Legarraga, généalogiste et chercheur sur l'émigration basque (Santiago de Chile, novembre 2008)
  - Margot Duhalde, descendante d'émigrants (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Renato de la Cerda Etchevers, descendant d'émigrants d'Hasparren (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Roberto Partarrieu, descendant d'émigrants d'Hasparren (Santiago de Chile, novembre 2008)
- Juan Raventos Elissetche, descendant d'émigrants d'Hasparren (Santiago de Chile, novembre 2008)

- 
- Marcela Gschwind de Choribit, Maite Choribit, descendantes d'émigrants d'Hasparren (Chillán, novembre 2008)
  - Claudio Broussaingaray, descendant d'émigrants d'Hasparren (Osorno, novembre 2008 et avril 2022)

## **Cuba**

## **Mexique**

- Eduardo García Igartúa, descendant de la famille Jiménez-Markassuza (Mexico, mai 2007)
- Gilberto, fils de peón de l'hacienda Zurumuato (mai 2007)

## **Uruguay**

- Hernán Sorhuet, descendant d'émigrant d'Hasparren (Montevideo, avril 2009)
  - Alberto Irigoyen, descendant d'émigrant basque (Montevideo, avril 2009)
  - Juan Harriague, descendant d'émigrant d'Hasparren (Salto, avril 2009)
  - Juan Eguiluz, historien (Salto, avril 2009)
  - María Angela et Cristina Juanena, descendante d'émigrants (Salto, avril 2009)
  - Carmen Avellanal, descendante d'émigrants (Salto, avril 2009)
  - Graciela Elissalde, descendante d'émigrants (Hasparren, mai 2019)

## Autres fonds d'archives consultés

- Sites internet (CGPA, Cercle Généalogique Bordelais)

### La presse

#### La presse régionale

- *La Sentinelle des Pyrénées*
- *Le Phare de Bayonne*
- *Mémorial des Pyrénées, politique, judiciaire, agricole, industriel et feuille d'annonces*
- *Le Messager de Bayonne, journal des Basses-Pyrénées et des Landes*
- *Herria*
- *Euskalduna*

#### La presse d'Amérique du Sud

- *Le Patriote Français. Journal commercial, littéraire et politique. Honneur et Patrie*  
(Uruguay)

- *El pueblo de San José*
- *El nacional de Montevideo*
- *Le défenseur de l'indépendance américaine* (Argentine)

### **La presse de la diaspora basque**

#### **Argentine**

- Almanaque La Baskonia (1909; 1915; 1919; 1921-1930)
- Laurac Bat – Revista de la Sociedad Vasco-Navarra de Buenos Aires (1878-1879; 1880\_1889; 1890-1891; 1919; 1921-1923; 1930)
- Eskualduna – Semanario de la colectividad vasca de la América del Sud (1921 n° 21; 1922 n°43 et 66)
- Eskual Herria - Journal basque français du Río de la Plata (1898 n° 1-41)
- Gure Herria – Semanario vasco (1928 n° 1-31 et 33-37; 1930 n°95)
- Haritza - Organo defensor de los intereses de la colonia Baskongada en la América del Sud (1905 n°295-336; 1906 n°337-387; 1907 n°388-427 et 429-437; 1908 n°438-488; 1909 n°489-515 et 519-539; 1910 n°540-568; 1911 n°591-610 et 612-642; 1912 n°643-661 et 663-693)
- La Euskaria – Periódico Baskongado del Río de la Plata (1906-1915)

#### **Cuba**

- Asociación Vasco-Navarra de Beneficencia – Memorias (1890 ; 1905 ; 1921-1930)
- Beti Jai – Semanario de Literatura y Sport (1906)
- Laurac-Bat - Semanario (1886-1896)

#### **Uruguay**

- Euskal Erria (1912-1930)

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Ouvrages et documents sur l'émigration

- ALVAREZ GILA Oscar, « Emigración a América desde un municipio guipuzcoano, según las licencias de emigración: Ordizia (1840-1862) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1993, 24, p. 261-278.
- ALVAREZ GILA Oscar, « Emigraciones de Europa a América en los siglos XIX y XX: El caso de la emigración vasca », *Cuadernos Canela*, 2004, Vol. XVI, p. 73-105.
- ALVAREZ GILA Oscar, « De « América y los vascos » a la « octava provincia. » 20 años de historiografía sobre la emigración y la presencia vasca en las Américas (siglos XIX-XX) », 25 p., Colloque “20 años de historiografía vasca: revista Vasconia (1983-2003)”, Eusko Ikaskuntza, Vitoria-Gasteiz, 10-12 diciembre 2003.
- ALVAREZ GILA Oscar, « La formación de la colectividad inmigrante vasca en los países del Río de la Plata (siglo XIX) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1995, n°30, p. 299-331.
- ALVAREZ GILA Oscar, « Vascos y vascongados: luchas ideológicas entre carlistas y nacionalistas en los centros vascos del Río de la Plata (1900-1930) », *Emigración y redes sociales de los Vascos en América*, Ronald Escobedo Mansilla, Ana de Zaballa Beascochea, Oscar Alvarez Gila (dir.), Vitoria – Gasteiz, Argitalpen Zerbitzua Euskal Herriko Unibertsitatea, 1996, p. 171-192.
- ALVAREZ GILA Oscar, « De conquistadores a lecheros. Ruptura y continuidad en las pautas migratorias vascas a América (S. XIX) » in *Emigration de masse et émigration d'élite vers les Amériques au XIXe siècle. Le cas des Pyrénées basco-béarnaises*, Adrian Blázquez (dir.), Editions Gascogne, 2010, p. 183-208.

- ALVAREZ GILA Oscar « Cartas desde América. Dos visiones de los Estados Unidos en la correspondencia de emigrantes vascos » In : *Comunicación presentada en el Congreso Internacional sobre as Ilhas "As Ilhas do Mundo eo Mundo das Ilhas/The Islands of the World and the World of Islands"*, organizado por el Centro de Estudos de Histórica do Atlântico: Funchal (Madeira), 2011, p. 26-30.
- ALVAREZ GILA Oscar, ANGULO MORALES Alberto, *Las migraciones vascas en perspectiva histórica (siglos XVI-XX)*, Gasteiz : Argitalpen Zerbitzua Euskal Herriko Unibertsitatea, 2002, 258 p.
- ALVAREZ GILA Oscar, TAPIZ FERNANDEZ José María, « Cinco siglos de presencia vasca en América (1492-1997) », *Iberoamericana*, 2º Semestre, 1997, Vol. XIX, n°2, p. 1-26.
- ANGULO MORALES Alberto, « Una reflexión sobre los medios de integración del emigrante vasco en América y Europa durante el siglo XVIII », *Estudios Ibero-Americanos*, 1999, vol. 25, no 2, p. 19-38.
- AMESTOY Charles, *Le bail à métairie. Usages du Pays basque*, Nîmes : C. Lacour Editeur, 1999, 55 p.
- AMICIS Edmondo de, *Sur l'océan – Émigrants et signori de Gênes à Montevideo*, Traduit par Olivier Favier, Paris : Editions Payot, 2004, 281 p.
- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *Famille, succession, émigration au Pays Basque au XIX<sup>e</sup> siècle. Étude des pratiques successorales et des comportements migratoires au sein des familles basques*, 433 p., Thèse de doctorat de l'EHESS : Histoire et civilisations : Cergy-Pontoise : 1998.
- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *Family structures, inheritance practices and migration networks in the Basses-Pyrenees in the nineteenth century: Sare.* – 352 p., Thèse de doctorat : Histoire : Davis (Californie) : 1994.
- ARZAC Antonio, « L'émigration », *La tradition au Pays Basque*, Bureaux de la tradition nationale, 1899, p. 211-213.
- AZCONA PASTOR José Manuel, *Los paraísos posibles. Historia de la emigración vasca a Argentina y Uruguay en el siglo XIX*, Bilbao : Universidad de Deusto, 1992, 333 p.
- AZCONA PASTOR José Manuel, « Causas de la emigración vasca contemporánea », *Euskonews*, 2000, n° 72, 4 p.
- AZCONA PASTOR José Manuel, « Las campañas de prensa antiemigración : José Colá y Goiti y el caso vasco-navarro », *XIV Encuentro de Latinoamericanistas Españoles : congreso internacional*, Sep 2010, Santiago de Compostela, España. p. 1061-1098.

- M. BACQUE-COCHARD, *Petites exploitations rurales en Pays basque français (1850-1900)*, Thèse pour le Doctorat en Histoire, Université Lumière-Lyon 2, 2004, 2 vol. 404 p. et 180 p.
- BARBANCE Marthe, *Histoire de la Compagnie Générale Transatlantique : un siècle d'exploitation maritime*, Edition [S.L.] : Arts et Métiers Graphiques, 1955, 429 p.
- BARBEREN Pierre, *L'émigration basco-béarnaise*, Pau : Imprimerie Vignancour – F. Lalheugue, imprimeur, 1886, 18 p.
- BARCELÓ QUINTAL Raquel (coord.), *Extraños en tierra ajena. Migración, alteridad e identidad, Siglos XIX, XX y XXI*, México : Plaza y Valdés, 2009, 298 p.
- BARRERE Bertrand, *Émigration à Montevideo et à Buenos Ayres*, Pau : Typographie de E. Vignancour, février 1842, 50 p.
- R. BASURTO, *Linajes y fortunas mercantiles de Bilbao del siglo XVIII*, Donostia San Sebastián : Itsas Memoria. Revista de Estudios Marítimos del País Vasco, 4, Untzi Museoa-Museo Naval, 2003.
- BLÁZQUEZ Adrian, « Les origines de l'émigration basco-béarnaise vers les Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle : topos et véritables raisons », *Emigration de masse et émigration d'élite vers les Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas des Pyrénées basco-béarnaises*, Adrian Blázquez (dir.), Editions Gascogne, 2010, p. 19-46.
- BODNAR John, *The transplanted. A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington : Indiana University Press, 1985, 294 p.
- BRANAA Jean-Eric, *Basques from America / Les Basques d'Amérique*, Bayonne : Edisud, 1989, 157 p.
- BOURRACHOT Lucile, POUSSOU Jean-Pierre, « Les départs de passagers basques par les ports de Bordeaux et de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1<sup>er</sup> trimestre 1970, n° 122, p. 277-290.
- BRUNETON-GOVERNATORI Ariane, STAES Jacques, « *Cher père et tendre mère...* ». *Lettres de Béarnais émigrés en Amérique du sud (XIX<sup>e</sup> siècle)*, Biarritz : J et D éditions, 1995, 162 p.
- CAFFINIÈRE France de la, « Tragique destin d'une famille basque au Río de la Plata », *Bulletin du Cercle Généalogique du Pays Basque et Bas Adour*, 1991, pp. 29-30.
- CARRERE Danielle, *Les origines familiales et sociales de l'émigration à partir d'un village basque : Macaye*, T.E.R., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1976, 94 p. [Sous la direction de Michel Papy]
- CAUNA Jacques de, *L'Eldorado des Aquitains : Gascons, Basques et Béarnais aux Iles d'Amérique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Biarritz : Ed. Atlantica, 1998, 541 p.

- CASENAVE Jon, « L'autobiographie comme registre littéraire : *Ameriketako orhoitzapenak* de Jean Etchepare » : *Lapurdum*, 2000, v, p. 283-292
- CHABAGNO Albert, « Emigration vers le nouveau monde à partir d'un village bas-navarrais au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ekaina*, 1994, 49, p. 17-25.
- CHABAGNO Albert, « Le port de Bayonne et l'émigration des Basques en Amérique Latine », Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, *Congrès « Passé, Présent et Avenir du Port de Bayonne »*, 16-17 avril 1999, p. 229-234.
- CHALIAND Gérard, RAGEAU Jean-Pierre, *Atlas des diasporas*, Paris : Editions Odile Jacob, 1991, 183 p.
- CHARLES André, « L'émigration basco-béarnaise sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire », *Annales du Midi*, 1962, tome LXXIV, p. 39-64.
- CHARNISAY (de) Henry, *L'émigration basco-béarnaise en Amérique*, Biarritz : J et D éditions, (1<sup>ère</sup> édition en 1930), 1996, 270 p.
- P. CHARRITON, José Mendiague (1845-1937) Haren bizia eta haren kantauak. Donostia : Etor, 1992, 223 p.
- CHARRITON Pierre, « Joseph Mendiague (1845-1939) », *Ekaina*. Revue d'études basques, 1993, n° 48, 4<sup>ème</sup> trimestre, p. 261-266.
- COLA Y GOITY José, *L'émigration vasco-navarraise* (traduction de l'espagnol et préface par Adrien Planté), Pau : Imprimerie Vignancour, (1<sup>ère</sup> édition en 1883), 1886, 155 p.
- DEFFONTAINES Pierre, *Participation des Pyrénées au peuplement des pays de la Plata*, Zaragoza : Primer Congreso Internacional del Pirineo del Instituto de Estudios Pirenaicos, 1952, 12 p.
- DESBORDES Rhoda, « Migrations et réseaux d'information au XIX<sup>e</sup> siècle : Les agences Havas-Reuter en Amérique du Sud, 1874-1876 », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 8 | 2004, [En línea], Puesto en línea el 18 avril 2005. URL: <http://alhim.revues.org/index412.html>. Consulté le 21 mai 2009.
- DOMENACH Hervé, PICOUET Michel, *Les migrations*, P.U.F. (coll. « Que sais-je ? »), 1995, 128 p.
- DONZEL Catherine, *Paquebots, la vie à bord*, Paris : Ed. Solar, 2005, 191 p.
- DORNEL Laurent, GUICHARNAUD-TOLLIS Michèle, PARSONS Michael, PUYO Jean-Yves, *Ils ont fait les Amériques ... Mobilités, territoires et imaginaires (1776-1930)*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, 411 p.
- DOUGLASS William A., BILBAO Jon, *Amerikanuak. Los Vascos en el Nuevo Mundo*, Reno, Nevada: University of Nevada Press, 1975. Traduction à l'espagnol de



- Román Basurto Larrañaga, Servicio Editorial Universidad del País Vasco, 599 p.
- DOUGLASS William A., URZA Carmelo, WHITE Linda, ZULAIKA Joseba, *The Basque Diaspora/La Diáspora Vasca*, Reno : University of Nevada, 1999, 304 p.
- DRAVASA Etienne, *Les privilèges des Basques du Labourd sous l'Ancien Régime*, Thèse pour le Doctorat, Université de Bordeaux, Faculté de droit, 1950, 480 p.
- ESCOBEDO MANSILLA Ronald, ZABALLA BEASCOECHEA Ana de, ALVAREZ GILA Oscar, *Alava y América*, Vitoria-Gasteiz : Diputación Foral de Alava, 1996, 364 p.
- ESCOBEDO MANSILLA Ronald, ZABALLA BEASCOECHEA Ana de, ALVAREZ GILA Oscar, *Comerciantes, mineros y nautas. Los vascos en la economía americana*, Vitoria-Gasteiz : Servicio Editorial Universidad del País Vasco, 1996, 390 p.
- ESCOBEDO MANSILLA Ronald, DE ZABALLA BEASCOECHEA Ana, ALVAREZ GILA Oscar, *Euskal Herria y el nuevo mundo. La contribución de los vascos a la formación de las Américas*, Vitoria-Gasteiz : Servicio Editorial Universidad del País Vasco, 1996 681 p.
- ETCHEPARE Jean, « L'aventure de l'émigration », *Bulletin du Cercle Généalogique du Pays Basque et Bas Adour*, 1990, n°8, p.15-17.
- ETCHEVERRY Louis, « Les Basques et leur émigration en Amérique », *La Réforme Sociale*, tome 1, 2<sup>e</sup> série, mars 1886.
- ETCHEVERRY Louis, « L'émigration dans les Basses-Pyrénées pendant soixante ans », *Revue des Pyrénées et de la France méridionale*, 1893, tome V, fascicule n°1, p. 509-520.
- ETCHEVERRY-AINCHART Jean, « Au cœur de la terre d'émigration », *Activités en Pays basque*, avril 1963, n° 158, p.5-8.
- GACHITEGUY Adrien, *Les Basques dans l'ouest américain*, Urt : Editions Ezkila, 1955, 194 p.
- GARAT Jacques, « Emigrants basques », *Bulletin du Musée basque*, 1997, n° 147, p. 69-90.
- GARNIER Edmond, *Autour du monde*, Paris : Editions Figuière, 1933.
- IGARTUA Paco, « Amerika eta euskal etxeak », *Euskonews*, 2000, n° 72, 3 p.
- HIRIBARREN Jean Martin, *Montebideoco berriac*, Bayonne : Imprimerie Foré et Lasserre, 1853, 43 p.

- HOERDER Dirk, NAGLER Jörg, *People in transit. German Migrations in Comparative Perspective, 1820-1930*, Washington D.C. : Cambridge University Press, 1995, 433 p.
- HOURMAT Pierre, « De l'émigration basco-béarnaise du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1976, n°132, p. 227-254.
- IRIGOYEN ARTETXE Alberto, « Enganchadores de inmigrantes, héroes de la patria y delincuentes: la increíble historia de los hermanos Juan Bautista, Hipólito y Francisco Brie de Laustan », *Euskonews*, 2003, n° 198, 5 p.
- IDOATE ANCÍN Raquel, Emigración de la Navarra Atlántica a América en el siglo XIX (1840-1874), Tesis doctoral, Universidad Pública de Navarra. Departamento de Ciencias Humanas y de la Educación, 522 p.
- IRAIZOZ CIA Amaia, Homeward Bound: The Influence of Emigration and Return on Aezkoa Valley and its Surrounding Rural Communities in Northern Navarre at the turn of the 19th Century, Vitoria : UPV/EHU, 2017, 290 p.
- KRITZ Mary M., KEELY Charles B., TOMASI Silvano M., *Global Trends in Migration. Theory and Research on International Population Movements*, New York : Center for Migration Studies, 1981, 433 p.
- LAMARQUE Jean, « Français et Basques d'Argentine. Un homme. Des œuvres », *Gure Herria*, 1930, p. 481-492.
- L'émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Pau 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2000. Textes réunis par Adrián Blázquez, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 450 p.
- « Les Basques et l'Amérique », *Activités en Pays Basque*, décembre 1992, n°415, p. 10-21.
- LESCA Jean-Hyppolite, « Basques et les Béarnais dans l'Argentine et l'Uruguay. Discours prononcé au congrès annuel tenu en 1907, à l'association basque et béarnaise de Paris », *Société de géographie commerciale*, 1907, XXX, p. 33-49.
- LHANDE Pierre, *L'émigration basque. Histoire, économie, psychologie*, Paris : Nouvelle Librairie Nationale-Elkar (rééd.), 1910, 297 p.
- LHANDE Pierre, « En zig-zag à travers les Amériques », *Gure Herria*, uztaila / agorri 1950, n° 4, pp. 221-226 ; buruila / urria 1950, n° 5, p. 216-222.
- LUCCIARDI Eugène, CHARPENTIER Maurice, « La Navarre » : huit jours à bord d'un grand paquebot-poste transatlantique : La Corogne, Lisbonne, Gibraltar, St Nazaire : Letourneur éditeur, 1894, 70 p.
- MARY Emmanuel, Le temps des voyages. Quatre destinations de légende (1862-1950), Saem SIREN, 2004, 110 p.

- MATHY Jean-Philippe, *Les Basques-américains et le vieux monde : migration, intégration, ethnicité*. – 467 p., Thèse de doctorat de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985.
- MEHATS Claude, *Organisation et aspects de l'émigration des Basques de France en Amérique : 1832-1976*, Vitoria-Gasteiz : Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2005, 315 p.
- MEHATS Claude, « L'Américain et celui qui a été : clichés sur l'émigration », *Emigration de masse et émigration d'élite vers les Amériques au XIXe siècle. Le cas des Pyrénées basco-béarnaises*, Adrian Blázquez (dir.), Editions Gascogne, 2010, p. 209-230.
- MEHATS Claude, « Approche de l'émigration basque en Amérique en 1842 à travers le *Mémorial des Pyrénées* », p. 153-165.
- NÚÑEZ SEIXAS Xosé Manoel, SOUTELO Raúl, *As cartas do destino. Unha familia galega entre dous mundos, 1919-1971*, Vigo : Galaxia, Col. Memoria, 2005, 266 p.
- O'QUIN Pierre, *Etudes sur le décroissement de la population dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau : Imprimerie et Lithographie de E. Vignancour, 1856, 68 p.
- OTERO Hernán., « Asociacionismo, trabajo e identidad étnica. A propósito de un libro reciente », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1993, n°25, pp. 475-484.
- OTERO Hernán., « Las políticas de emigración en Francia, 1850-1950 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2006, n°61, p. 489-515.
- PATARIN Pierre, *Messageries Maritimes. Paquebots et voyageurs du passé*, Rennes : Edilarge S.A., Ed. Ouest-France, 1997, 140 p.
- PAPY Michel, « L'émigration à partir du Pays Basque intérieur en 1900, d'après une enquête administrative », *Société des sciences lettres et arts de Bayonne*, n° 130, 1973, p. 337-365.
- PEILLEN Txomin, *L'immigration des Basques aux Amériques*, Bayonne, Actes du colloque des 17 et 18 mai 2001. Utriusque Vasconiae, 2003, 324 p.
- PERROY Aymeric, MOUCHEL Didier, *Voyages en mer, Paquebots et cargos – Trésors photographiques de French Lines*, Editions du Chêne, 2003, 175 p.
- PESCADOR Juan Javier, *The New World Inside a Basque Village : The Oiartzun Valley and Its Atlantic Emigrants, 1550-1800*, Reno-Las Vegas : University of Nevada Press, 2004, 200 p.
- PICAMILH (de) Charles, *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, Pau : Imprimerie et lithographie de E. Vignancour, 1858 - 2 vol. tome 1, 556 p.

- PICAMILH (de) Charles, *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, Pau : Imprimerie et lithographie de E. Vignancour, 1858 - 2 vol. tome 2, 498 p.
- PILDAIN SALAZAR Maria Pilar, *Ir a América. La emigración vasca a América (Guipúzcoa 1840-1870)*, Donostia : Sociedad Guipuzcoana de Ediciones y Publicaciones, 1984, 241 p.
- PINEDE Alphonse, A propos de la circulaire de M. le préfet d'Auribeau sur l'émigration des Basses-Pyrénées – Lettre à un compatriote, Paris : Imprimerie Jouaust, 1867, 16 p.
- PINEDE Christiane, « L'émigration dans le Sud-Ouest vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 1957, tome 69, fascicule n°1, p. 237-251.
- PLANTE Adrien, *Rapport sur l'émigration. Discussion et délibération*, Pau : Imprimerie et Lithographie Véronèse, 1873, 12 p.
- PLANTE Adrien, Rapport sur l'émigration. I. L'émigration à la ville. II. L'émigration à l'étranger, Bayonne : Imprimerie-Lithographie Louis Lasserre, 1911, 22 p.
- RAVENSTEIN Ernest Georg, « The laws of Migration », *Journal of the Statistical Society of London*, Vol. 48, N°2, (Jun., 1885), p. 199. Consulté sur internet : <http://www.jstor.org/stable/2979181>.
- SALAS AUSÉNS José Antonio, *En busca de El Dorado. Inmigración francesa en la España de la Edad Moderna*, Bilbao : Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, 2009, 357 p.
- SANTISO GONZALEZ María Concepción, « Emigración vasca entre 1840 y 1870. Pautas de análisis acerca del éxito vasco en América: cadenas familiares, primeras letras y otras consideraciones », *Boletín de la asociación de demografía histórica*, 1993, XI, 1, p. 83-105.
- SATRÚSTEGUI José María. Correspondencia familiar vasca del siglo XIX. *Fontes linguae vasconum: Studia et documenta*, 1971, vol. 3, no 9, p. 269-290.
- SIERRA BLAS Verónica, « Puentes de papel: apuntes sobre la escritura de la emigración », *Horiz. Antropol.*, vol. 10, n°22, July/Dec. 2004, p. 121-147.
- SIMMONS Alain B., « Explaining Migration : Theory at the crossroads », *Estudios demográficos y urbanos*, Vol. 6, 1991, p. 5-215.
- SONESSON Birgit, La emigración de Carranza a Puerto Rico en el siglo XIX (Mercadeo y capital indiano), Sevilla : CSIC, 2003, 182 p.
- TAUZIN-CASTELLANOS, Isabelle. Migración regional francesa al Perú: cinco testimonios rescatados sobre el siglo XIX. *Mitologías hoy: Revista de pensamiento, crítica y estudios literarios latinoamericanos.*, 2021, n° 24, p. 5-18.

- TAUZIN-CASTELLANOS Isabelle, *De l'émigration en Amérique latine à la crise migratoire : histoire oubliée de la Nouvelle-Aquitaine XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Cairn, 2021, 340 p.
- THOMAS Renée, *Emigrants des Pyrénées Atlantiques et régions limitrophes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Emigration basco-béarnaise années 1847-1849-1851)*, Pau : Centre Généalogique des Pyrénées Atlantiques, 1991.
- TOTORICAGÜENA Gloria Pilar, *Identity, Culture and Politics in the Basque Diaspora*, Reno : University of Nevada Press, 2004, 273 p.
- TOTORICAGÜENA Gloria Pilar, « Basques around the world: generic immigrants or diaspora ? », *Euskonews*, 2000, n° 72, 6 p.
- TOTORICAGÜENA EGURROLA Gloria Pilar, « La identidad contemporánea de los vascos en la diáspora », *Euskonews*, 2000, n° 119, 4 p.
- UHAGÓN Francisco R. de, *Los Uhagón, señores de Hoditegui*, Madrid : Establecimiento Tipográfico de Fortanet, 1908, 77 p.
- VECOLI Rudolph J., « El significado de la inmigración en la formación de una identidad americana », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1993, n°25, pp. 315-335.
- VIERS Georges, « Les Basques et l'Amérique », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1957, tome XXVIII, pp. 322-328.
- WEIL François, « Las migraciones de Francia hacia las Américas: un objeto de saberes en el siglo XIX », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2006, n°61, p. 473-487.
- WILSON Kenneth L., PORTES Alejandro, « Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, 1980 86 : 2, p. 295-319.
- XAVIER MEDINA F. (comp.), *Los otros vascos. Las migraciones vascas en el siglo XX*, Madrid : Editorial Fundamentos, 1997, 236 p.

## B. Ouvrages et documents sur l'émigration en Argentine

- ALTHABEGOITY Jean Baptiste, « Impressions de voyages », *Bulletin du Musée Basque*, 2<sup>e</sup> semestre 2008, n°172, « Voyages et Voyageurs-Bidaia Jakinbide », p. 11-72.
- ALTUNA DE MARTINA Angeles de Dios, « Contribución al conocimiento de la experiencia inmigratoria vasca en el Chaco a través de un relato epistolar. Análisis de un caso », Congreso Euskal Herria Mugaz Gaindi II, Vitoria/Gasteiz, 2005.

- ALVAREZ Norberto, ZEBERIO Blanca L. « Los inmigrantes y la tierra. Labradores europeos en la región sur de la campaña bonaerense (Argentina) a principios del siglo XX », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1991, n°17, p. 57-85.
- ALVAREZ GILA Oscar, « La editorial "Ekin" de Buenos Aires », *Euskonews*, 2000, n° 72, 3 p.
- ALVAREZ GILA Oscar, « Catálogo de los vascos en el censo de Buenos Aires de 1855: Las parroquias de Catedral al Norte y San Miguel », *Vasconia*, 2002, n°32, p. 459-490.
- AZCONA PASTOR José Manuel, GARCIA Inés, GIL de BIEDMA Albi, MURU RONDA Fernando, *Historia de la emigración vasca a Argentina en el siglo XX*, Vitoria : Servicio Central de Publicaciones Gobierno Vasco, 1992, 530 p.
- A. BLÁZQUEZ, « Auguste Brougues et Alexis Peyret : deux Pyrénéens pionniers de la colonisation agricole argentine au XIX<sup>e</sup> siècle » in *Ils ont fait les Amériques ... Mobilités, territoires et imaginaires (1776-1930)*, Textes réunis par Laurent Dornel, Michèle Guicharnaud-Tollis, Michael Parsons, Jean-Yves Puyo, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, p. 141-156.
- ARMUS Diego, « Diez años de historiografía sobre la inmigración masiva a la Argentina », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1986, n° 4, p. 431-460.
- BENENCIA Roberto, « La existencia de modelos históricos contrapuestos en la integración de los migrantes en la sociedad argentina », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 9 | 2004, [En línea], Puesto en línea el 02 mars 2005. URL: <http://alhim.revues.org/index430.html>. Consultado el 21 mai 2009.
- BJERG María, OTERO Hernán (coord.), *Inmigración y redes sociales en la Argentina moderna*, Tandil : IEHS-CEMLA, 1995, 241 p.
- BOCCO Arnaldo, KOSACOFF Bernardo, ALEXANDER Abel, CUARTEROLO Miguel Angel, CICHERO Marta, *Producción y trabajo en la Argentina. Memoria fotográfica (1860-1960)*, Buenos Aires : Universidad Nacional de Quilmes-Banco BICE, 2002, 177 p.
- BODNAR John, *The transplanted. A History of Immigrants in Urban America*, Bloomington : Indiana University Press, 1985, 294 p.
- CAMPI Daniel, RICARD JORBA Rodolfo, Transformaciones productivas, espaciales y sociales en la Argentina extrapampeana. Tucumán y Mendoza entre 1850 y 1890, *JO-Boletín americanista*, n°54, 2004, p. 35-61.
- CAVA MESA Begoña, « Asociacionismo vasco-americano: Laurak-Bat de Buenos Aires - Vasco-Navarra de la Habana. 1877 », *Euskonews*, 2000, n° 72, 11 p.

- CAVIGLIA María Jorgelina, VILLAR Daniel, *Inmigración vasca en Argentina. Vete a América*, Capital Federal/Departamento de Cultura del Gobierno Vasco, 1994, 255 p.
- DE MARCO Graciela M., REY BALMACEDA Raúl C., SASSONE Susana M., *Extranjeros en la Argentina. Pasado, presente y futuro*, Geodemos, 1994, n°2, 548 p.
- DESCLAUX Fabienne, *Recherches sur l'émigration des Basques en Argentine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 106 p., T.E.R. Espagnol, Bordeaux III, 1995.
- DEVOTO Fernando J., *Historia de la inmigración en la Argentina*, Buenos Aires : Editorial Sudamericana, 2003, 528 p.
- DEVOTO Fernando J., « Las migraciones españolas a la Argentina desde la perspectiva de los partes consulares (1910). Un ejercicio de tipología regional », *Exils et migrations vers l'Amérique latine*, Pilar González Bernaldo et Fernando Devoto (coord.), 1998, n°5, p. 49-78.
- DEVOTO Fernando J., « Políticas migratorias argentinas y flujo de población europea (1876-1925) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1989, n°11, p. 135-158.
- DEVOTO Fernando J., « Las políticas migratorias de Francia y Argentina en el largo plazo », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2004, n°53, p. 121-153.
- DORFMAN Adolfo, *Historia de la industria argentina*, Buenos Aires : Hyspamérica, 1986, 407 p.
- EIRAS Carmen Teresa, PEREZ VASSOLO María Elena, *Historia del Partido de Tres Arroyos (desde sus orígenes hasta 1910)*, Tres Arroyos : Municipalidad de Tres Arroyos, 1981, 253 p.
- EZKERRO Mikel, « Centros Vascos en Argentina », *Euskonews*, 2000, n°72, 7 p.
- EZKERRO Mikel, *Historia del Laurak-bat de Buenos-Aires*, Gasteiz : Eusko Jauralaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2003, 234 p.
- FERNANDEZ Alejandro E., « Inmigración y redes comerciales. Un estudio de caso sobre los catalanes de Buenos Aires a principios de siglo », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1996, n°32, p. 25-60.
- FERREYRA Ana Inés, *Elite dirigente y vida cotidiana en Córdoba, 1835-1852*, Córdoba : Centro de Estudios Históricos, 1992, 236 p.
- FLORES María Alejandra, *La integración social de los inmigrantes. Los llamados "turcos" en la ciudad de Córdoba, 1890-1930*, Córdoba : Centro de Estudios Históricos, 1996, 132 p.
- FREUNDLICH de SEEFELD Ruth, « La integración social de extranjeros en Buenos Aires según sus pautas matrimoniales: ¿Pluralismo cultural o crisol de razas?

(1860-1923) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1986, n°2, p. 203-231.

FUNDACIÓN VASCO-ARGENTINA JUAN DE GARAY, *Los Vascos en la Argentina. Familias y protagonismo*, Buenos Aires : Fundación Vasco-Argentina Juan de Garay, 2006, 3ª edición, 1120 p.

GAZANEO Jorge O., SCARONE Mabel M., *Revolución industrial y equipamiento urbano*, Buenos Aires : Instituto de Arte Americano e Investigaciones Estéticas, 1967, 62 p.

GIRBAL-BLACHA Noemi M., « La politique d'immigration de l'Etat argentin (1830-1930) » in *L'Émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Pau 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2000. Textes réunis par Adrián Blázquez, Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 41-74.

GIL de JIMENEZ Stella Maris, *Construir la Identidad: historia de los tresarroyenses*, Tres Arroyos, 2006, 175 p.

IRIANI ZALAKAIN Marcelino, « Los vascos y la inmigración temprana en la provincia de Buenos Aires. Su inserción en la estructura productiva, 1840-1880 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1992, n°20, p. 101-148.

IRIANI ZALAKAIN Marcelino, « Buenos vecinos: integración social de los vascos en Tandil, 1840-1880 » *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1996, n°32, p. 85-110.

IRIANI ZALAKAIN Marcelino, « Aporte vasco en la conformación del espacio bonaerense, Argentina (1840-1920). Una especie de balance », *Boletín Americanista*, 1998, n°48, p. 93-116.

IRIANI ZALAKAIN Marcelino, "*Hacer América*". *Los vascos en la Pampa húmeda (1840-1920)*, Bilbao : Universidad del País Vasco, 2001, 345 p.

IRIART Michel, *Apenas cien años. Crónica del centenario del centro vasco francés 1895-1995*, Buenos Aires : Publication du Centro Vasco-Francés, 1995, 95 p.

*Los Baskos en el Centenario. Adhesión de la colectividad baskongada al Centenario Argentino (1810-Mayo-1910)*, Buenos Aires, Tipografía La Baskonia, 1910

MAISONNAVE Emilio, CAMPAZAS Alberto, MAISONNAVE Emilio Ricardo, *Crónica de los Franceses en Rosario*, Rosario : Municipalidad de Rosario-Alianza Francesa de Rosario, 1998, 310 p.

MARCO MUÑOZA Ricardo A. (coord.), *Presencia vasca en Entre Ríos*, Paraná : Editorial de Entre Ríos, 2001, 360 p.

MASSONI Olga Gayote de., *Gualeguay 1765-1900. El aporte inmigratorio*, Sante Fe : Editorial Colmegna, 1984, 134 p.



- MAYER Edelmiro, *Gran guía de la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires : Hugo Kunz y Cía, 1886.
- MIGUEZ Eduardo José, « Política, participación y poder. Los inmigrantes en las tierras nuevas de la Provincia de Buenos Aires en la segunda mitad del siglo XIX », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1987, n°6-7, p. 337-379.
- NOVICK Susana, « Las políticas inmigratorias argentinas en su expresión jurídica. Una perspectiva secular », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1986, n°2, p. 239-252.
- OCHOA DE EGUILEOR Jorge, VALDES Eduardo, *¿Dónde durmieron nuestros abuelos? Los hoteles de inmigrantes en la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires : Centro Internacional para la Conservación del Patrimonio Argentino, 2000, 203 p.
- OSPITAL María Silvia, « Aspectos de la oferta de mano de obra en la campaña bonaerense. Aporte migratorio (1900-1914) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1987, n°5, p. 113-124.
- OSPITAL María Silvia, « Empresarios, inmigrantes y mercado de brazos en la Argentina (1916-1930) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1991, n°19, p. 363-377.
- OTEIZA GRUSS, Viviane Inés, « Le Courrier de la Plata, diario republicano francés rioplatense », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2006, n°61, p. 557-580.
- OTERO Hernán, « L'émigration française en Argentine une histoire ouverte », in *L'émigration basco-béarnaise aux Amériques au XIXe siècle*, textes réunis par Adrián Blázquez, Editions Gascogne, p. 117-147.
- OTERO Hernán, « Hombres ávidos de bienestar... Espacios, ciudades y migrantes en la estadística censal argentina, 1869-1914 », *Exils et migrations vers l'Amérique latine*, Pilar González Bernaldo et Fernando Devoto (coord.), 1998, n°5, p. 13-47.
- OTERO Hernán, « Una visión crítica de la endogamia: reflexiones a partir de una reconstrucción de familias francesas, (Tandil, 1850-1914) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1990, n°15-16, pp. 343-378.
- OTERO Hernán, « Redes sociales primarias, movilidad espacial e inserción social de los inmigrantes en la Argentina. Los franceses de Tandil, 1850-1914 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1994, n°28, p. 521-548.
- OTERO Hernán, « Jean Baptiste Althabégoity (1829-1905) : le géomètre dans la ville au plan quadrillé », *Bulletin du Musée Basque*, 2<sup>e</sup> semestre 2008, n°172, « Voyages et Voyageurs-Bidaia Jakinbide, p. 79-94.
- PARIS, J. B., *Les émigrants français de la région du Sud-Ouest et du Midi et la République Argentine*, Toulouse : Imprimerie de la Dépêche, 1887, 12 p.

- PINEDE Christiane, « Une tentative d'émigration pyrénéenne organisée en République Argentine », *Géographie des Pyrénées du Sud-Ouest*, 1957, p. 245-274.
- RABES Emmanuelle, *Los Franceses en Argentina : inmigración, integración, situación actual (siglo XIX-nuestros días)*, T.E.R d'espagnol, Université de Provence, Aix-en-Provence, UFR ERLAOS, Département d'Etudes latino-américaines, 1997-1998 [Sous la direction de Pablo Berchenko]
- RAQUILLET-AMBROGI Pauline, « Alfred Ebelot o la trayectoria migratoria de un francés en Argentina en la segunda mitad del siglo XIX », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2006, n°61, p. 581-599.
- SABATO Hilda, ROMERO Luis Alberto, *Los trabajadores de Buenos Aires. La experiencia del mercado (1850-1880)*, Buenos Aires : Editorial Sudamericana, 1992, 284 p.
- SAINT-PIERRE Jean (Monseigneur), « Trois mois avec les Basques d'Amérique : Buenos Ayres », *Gure Herria*, ephail-ustaila 1951, 23.2, pp. 65-78 ; maiatz-ekhaina 1951, 23.3, p. 129-138.
- SANTI Isabel, « Algunos aspectos de la representación de los inmigrantes en Argentina », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 4 | 2002, [En línea], Puesto en línea el 13 mai 2005. URL: <http://alhim.revues.org/index474.html>. Consultado el 21 mai 2009.
- M. C. SANTISO GONZÁLEZ, « Desde Pasajes hacia América. La emigración navarra en el siglo XIX. 1840-1850. Un intento de aproximación », *Príncipe de Viana*. Anejo, n°13, 1991, p. 431-436.
- SANTOS GOMEZ Susana E., « Los representantes argentinos en el extranjero. Su situación a favor de la colonización e inmigración, 1855-1885-Mariano Balcarce y Carlos Calvo », *La inmigración a América Latina*, Primeras Jornadas Internacionales sobre la Migración en América, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, México, 1985, Vol. II, p. 153-163.
- SARRAMONE Alberto, *Los abuelos inmigrantes. Historia y sociología de la inmigración argentina*, Azul : Editorial Biblos Azul, 1999, 402 p.
- SCHVARZER Jorge, *La industria que supimos conseguir*, Buenos Aires : Planeta, 1996, 370 p.
- SIEGRIST URQUIZA DE GENTILE Nora L., *Inmigración vasca en la ciudad de Buenos Aires (1830-1850)*, Vitoria : Servicio Central de Publicaciones Gobierno Vasco, 1992, 168 p.
- SILVA Hernán A., *Significado de la presencia española en la Argentina en el siglo XX*, Bahía Blanca : Universidad Nacional del Sur, 1998, 213 p.
- SWIDERSKI Graciela, FARJAT Jorge Luis, *La inmigración*, Buenos Aires : Gráfica Industrial, 1999, 199 p.

- URRUTIBEHETY Clément, « L'émigration basque en Argentine et les frères Apeça (1856-1913) », *Bulletin du Musée Basque*, n°156, 2ème semestre 2000, p. 27-52.
- VILLANUEVA, Graciela, « La imagen del inmigrante en la literatura argentina entre 1880 y 1910 », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 1 | 2000, [En línea], Puesto en línea el 14 janvier 2005. URL: <http://alhim.revues.org/index90.html>. Consultado el 21 mai 2009.
- WEINBERG Félix, « Cuestiones en torno a la inmigración que plantea un testigo francés de la época del centenario », *La inmigración a América Latina*, Primeras Jornadas Internacionales sobre la Migración en América, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, México, 1985, Vol. II, p. 171-176.
- WOLF Ema, PATRIARCA Cristina, *La gran inmigración*, Buenos Aires : Sudamericana, 1991, 226 p.
- ZEMBORAIN Saturnino M., *La verdad sobre la propiedad de la tierra en la Argentina*, Buenos Aires : Sociedad Rural Argentina, 1973, 65 p.

### C. Ouvrages et documents sur l'émigration au Chili

- AGARD-LAVALLE Francine, LAVALLE Bernard, *Del Garona al Mapocho: emigrantes, comerciantes y viajeros de Burdeos a Chile (1830-1870)*, Santiago de Chile : Centro de Investigaciones Diego Barros Arana, 2005, 124 p.
- P. ALVARADO, K. OSSES, P. PUIGMAL. *Los vascos-franceses en la región de Osorno (siglos XIX y XX). De Inmigrantes libres a actores influyentes*. Osorno : Editorial Universidad de Los Lagos, 2015, 149 p.
- BLANCPAIN Jean-Pierre, *Francia y los Franceses en Chile (1700-1980)*, Santiago de Chile : Hachette, 1987, 355 p.
- BRUNETON Ariane, BARTHABURU Michel, *Lettres du Chili – Elie et Léopold Etcheverry, employés de commerce (1883-1894)*, Editions Cairn, 2012, 228 p.
- CAMUS ARGALUZA Maïté, *La inmigración vasca en Chile 1880-1990*, Santiago de Chile : Departamento de cultura del gobierno vasco – Eusko etxea Chile, 1991. 45 p.
- CASTAGNETO Piero, GARRIDO Eugenia, MONTEVERDE Alessandro, *140 años de historia de la Cámara de Comercio de Valparaíso*, Santiago : Editorial Trineo S.A., 1998, 175 p.
- ESCOBAR Aníbal, *La colonia francesa en Chile. Historia-Biografías-Sociedades-Comercio-Industria-Agricultura-Minería-Opiniones (1925-1926)*, Santiago de Chile : Impr. La Ilustración, 1926, 472 p.

- ESPIL Pierre, « Les Basques au Chili », *Gure Herria*, ephail, jorraila 1950, 22.2, p. 71-79.
- ETXARRI LIZEAGA Joseba, « Chile y los Vascos », *Euskaldunak Munduan/Vascos en el mundo VII*, Vitoria-Gasteiz: Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, 2004, p. 13-299.
- FERNANDEZ Enrique, « La emigración francesa en Chile, 1875-1914: entre integración social y mantenimiento de la especificidad », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 12 | 2006, [En línea], Puesto en línea el 21 septembre 2007. URL: <http://alhim.revues.org/index1252.html>. Consultado el 21 mai 2009.
- FERNANDEZ PARRA Rolando, *Chillán, gesta de cuatro siglos. Libro reportaje*, Chillán: Impresora Ñuble Ltda., 1980.
- GIRALT J. *Los Vascos en América. Tomo 1 Chile, Argentina, Uruguay 1937*, Santiago de Chile: Editorial Athalonia, 1937, 826 p.
- HARRIS BUCHER Gilberto, *Emigrantes e inmigrantes en Chile, 1810-1915. Nuevos aportes y notas revisionistas*, Valparaíso: Puntángelos Universidad de Playa Ancha Editorial, 2001, 263 p.
- LAVALLÉ Bernard, « L'émigration française au Chili (1830-1870): essais de définition socio-économique », *Emigration de masse et émigration d'élite vers les Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas des Pyrénées basco-béarnaises*, Adrian Blázquez (dir.), Editions Gascogne, 2010, p. 157-181.
- LABORDE DURONEA Miguel, *Los Vascos en Chile 1810-2000*, Santiago de Chile: Publicidad universitaria UC, 2002, 311 p.
- LEGARRAGA Patricio, *Los Vascos de Francia en Chile*, Santiago de Chile: Ed. de l'auteur, 2005, t.I, 460 p.; t.II, 500 p.
- LEGARRAGA Patricio, « Antecedentes sobre la inmigración de familias vasco-francesas en Chile en los siglos XIX y XX ». Présenté à l'Instituto Chileno de Investigaciones Históricas, le 28 juin 2001, 22 p.
- LÓPEZ CÁRDENAS Patricio, *La familia Gamé. Una historia de tres vascos-franceses y sus descendientes en Chile (1900-2010)*, Osorno: Ediciones Dokumenta comunicaciones, 2010, 295 p.
- LORENZO Santiago, HARRIS Gilberto, VASQUEZ Nelson, *Vida, costumbres y espíritu empresarial de los porteños. Valparaíso en el siglo XIX*, Valparaíso: Universidad Católica de Valparaíso, 2000, 178 p.
- OYANGUREN Pedro, « Txileko euskaldunak eta bertako erakundeak », *Euskoneus*, 2000, n° 72, 3 p.
- PECCHENINO Giulio, WIDOW José Luis, *Memoria Gráfica de Valparaíso. Un siglo en imágenes*, Valparaíso: Fundación Renzo Pecchenino Lukas, 1999, 115 p.

- PERALTA VIDAL Gabriel, HIPP TRONCOSO Roswitha, *Historia de Osorno. Desde los inicios del poblamiento hasta la transformación urbana del siglo XX*, Osorno : Ediciones Impresur, 2004, 311 p.
- PERALTA VIDAL Gabriel, *Historia económica y urbana de Osorno*, Osorno : Ediciones Impresur, 1991, 320 p.
- ROUDIE Paul et Philippe, *Un Français au Chili (1841-1853). Correspondance et notes de voyages de Joseph Miran*, Paris : Editions du CNRS, 157 p.
- REYES COCA Marco Aurelio, *Iconografía de Chillán (1835-1939)*, Chillán : Universidad del Bío-Bío, 1989, 109 p.
- SAINT-PIERRE Jean (Monseigneur), « Trois mois avec les Basques d'Amérique : le Chili », *Gure Herria*, uztaile-agorri 1951, 23.4, p. 193-201.
- SANCHEZ AGUILERA Víctor, *El pasado de Osorno. La Gran Ciudad del Porvenir*, Santiago : Imprenta Cervantes, 1948, 319 p.
- STABILI María Rosaria, « Las políticas inmigratorias de los gobiernos chilenos desde la segunda mitad del siglo pasado hasta la década de 1920 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1986, n°2, p. 181-202.
- URBINA BURGOS Rodolfo, *Valparaíso. Auge y ocaso del viejo "Pancho"*, Valparaíso : Editorial Puntángelos-Universidad Católica de Valparaíso-Universidad de Playa Ancha, 1999, 457 p.
- VEGA Nicolás, *La Inmigración Europea en Chile, 1882-1895*, Paris : Agencia General de Colonización del Gobierno de Chile, 1896, 195 p.
- VEGA M., E. CHOUTEAU Eugène. *Album de la colonie française au Chili*, Santiago du Chili : Imprimerie et lithographie franco-chilienne, 1904, 316 p.
- WIENER Charles, *Chili et Chiliens*, Paris : Librairie Léopold Cerf, 1888, 381 p.
- WITKER Alejandro, *La silla del sol. Crónicas ilustradas de Ñuble*, Ediciones Universidad del Bío-Bío, 2005, T.III, 219 p.

#### D. Ouvrages et documents sur l'émigration à Cuba

- AGARD-LAVALLÉ Francine, LAVALLE Bernard, LAVALLÉ Christophe, *Burdeos y la emigración francesa a Cuba durante el siglo XIX*, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2012, 148 p.
- ALBANÉS MARTÍNEZ Juan, *Historia breve de la ciudad de Holguín*, Holguín : Ed. Eco, 1957, 100 p.
- ALVAREZ ACEVEDO José Manuel, *La Colonia Española en la Economía Cubana*, La Habana : Ed. de Ucar, 1936, 255 p.

- ALVAREZ RIOS (B.), *La inmigración china en la Cuba colonial – El barrio chino de La Habana*. La Habana : Ed. Publicigraf, 1995, 107 p.
- ARROZARENA Cecilia, *El roble y la Ceiba. Historia de los vascos en Cuba*, Tafalla : Editorial Txalaparta, 2003, 393 p.
- BARCELO REYES (J.R.), *Oriente, la Suiza cubana*. Ed. Cuba Atlas Company, 1928.
- BILBAO Jon, *Vascos en Cuba: 1492-1511*, Buenos Aires : Ed. Vasca Ekin, 1958, 308 p.
- BOSCO AMORES, J., *Cuba en la época de Ezpeleta (1785-1790)*, Barañáin : Ediciones Universidad de Navarra, 2000, 604 p.
- CAMPS IGLESIAS Alina N., NOROÑA VILA María Teresa, *Aproximación al estudio de la toponimia cubana*. Ed. Academia de Ciencias de Cuba, Instituto de Literatura y Lingüística, 1984, 79 p.
- CASTELLANOS Gerardo, *Hacia Gibara... Notas e impresiones*, La Habana : Ed. Seoane y Fernández, 1933, 361 p.
- CHAUNU Huguette et Pierre. *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*, Paris : S.E.V.P.E.N, tome VI bis 474 p., tome VIII 840 p.
- CORTINA José Manuel, *El sistema legal de la inmigración en Cuba*, La Habana : Cultura, 1943, 15 p.
- Cuba Contemporánea: Oriente*. La Habana, Centro Editorial Panamericano, 1942
- ÇUBURU Beñat, *L'émigration basque à Cuba.*, DEA : Histoire, langue, littérature françaises et romanes, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2001, 128 p.
- Diario de la Marina*, Cuba, Numéro spécial pour le 125ème anniversaire de sa fondation.
- El Libro de Cuba*. La Habana, Talleres del Sindicato de Artes Gráficas, 1925
- FERNANDEZ de PINEDO ECHEVARRÍA, N., *Comercio exterior y fiscalidad: Cuba (1794-1860)*, Bilbao : Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, 2002, 358 p.
- FORMENT Carlos E., *Crónicas de Santiago de Cuba*, Ed. Arroyo, 1953.
- FRANCOS LAUREDO Aurelio, *Asturianos en Cuba : la memoria compartida*, Avilés : Ed. Azucel, 1997, 215 p.
- GARCÍA y CASTAÑEDA José Agustín, *La municipalidad holguinera: comentario histórico, 1898-1955*, Holguín : Imprenta Hermanos Legrá, 1955.
- GUANCHE PEREZ Jesús, *España en la savia de Cuba*, La Habana : Ed. de Ciencias Sociales, 1999, 305 p.
- HERNANDEZ SANDOICA E., « Emigrantes, indios y capitalistas (siglo XIX): una bibliografía aproximada », *Del Caribe*, 1996, n° 25, p. 81-88.

- IGLESIAS GARCIA Fe, « Características de la Inmigración Española en Cuba (1904-1930) », *Economía y Desarrollo*, marzo-abril 1988, n°2, p. 76-101.
- Inmigración y movimiento de pasajeros en 1908*, La Habana, Imprenta de Rambla y Bouza, 1909
- Atlas de Cuba*, La Habana : Instituto Cubano de Geodesía y Cartografía, 1978, 143 p.
- LABRA Y MARTINEZ, Rafael María de, *Cuba como país de inmigración. Memoria*, Madrid : Tipografía de Alfredo Alonso, 1910, 47 p.
- LAMORE Jean (coord.), Les Français dans l'Orient cubain, Actes du colloque international de Santiago de Cuba 16-18 avril 1991, Bordeaux : Maison des Pays Ibériques, 1993, 324 p.
- H. LANGLOIS. *Géographie universelle, physique, politique et historique. Rédigée depuis son origine (1800) jusqu'à ce jour*, Tome III, Paris : Edme et Alexandre Picard Libraires, 1839.
- LE RIVEREND Julio, *Historia Económica de Cuba*. 4<sup>ème</sup> éd., La Habana : Ed. Pueblo y Educación, 1974, 662 p.
- Leyes de inmigración de 3 de agosto de 1917*, Gaceta Oficial de 4 de agosto de 1917, Habana, Imprenta y Papelería de Rambla y Bouza, 1917, 5 p.
- LEYVA Y AGUILERA Héctor, *Gibara y su jurisdicción: Apuntes históricos y estadísticos, 1836-1897*, 488 p.
- LUCIANO FRANCO José, *Comercio clandestino de esclavos*, La Habana : Ed. de Ciencias Sociales, 1980, 400 p.
- MARRERO ARTILES Levi, *Cuba: economía y sociedad*, Madrid : Edit. Playor, 1992, tome VI.
- MARQUES DOLZ María Antonia, *Las industrias menores: empresarios y empresas en Cuba (1880-1920)*, La Habana : Ed. Ciencias Sociales, 2006, 416 p.
- MENDEZ MUÑIZ Antonio, *La pelota vasca en Cuba: su evolución hasta 1930*, La Habana : Ed. Científico-Técnica, 1990, 165 p.
- MENDEZ MUÑIZ Antonio, *Pelota vasca en Cuba: 1930-1960, cesta punta*, Irún : Ed. Federación Internacional de Pelota Vasca, 1995, 173 p.
- MONGE MULEY Gerardo, *Espanoles en Cuba*, Barcelona : Impr. Tipografía La Academia y Talleres Gráficos Hosten H., 1953, 671 p.
- C. MOREAU, A. SLOWACZYNSKI. *Annuaire statistique pour 1838 de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie*, tome II, Paris : Bureau de la Société de Statistique, 1838.

- MORENO FRAGINALS Manuel R., *El ingenio: complejo económico social cubano del azúcar*, La Habana : Ed. de Ciencias Sociales, 1978, 3 vol. 350 p., 245 p., 270 p.
- MORENO FRAGINALS Manuel R., Moreno Masó José J., *Guerra, migración y muerte (El ejército español en Cuba como vía migratoria)*, Gijón : Ed. Júcar, 1993, 162 p.
- NARANJO OROVIO Consuelo, *Del campo a la bodega: recuerdos de Gallegos en Cuba (siglo XX)*, A Coruña : Ed. Do Castro, 1988, 276 p.
- NARANJO OROVIO Consuelo, « Hacia una sociedad moderna: inmigración y blanqueamiento », *Del Caribe*, 1996, n°25, p. 54-62.
- NAVIA Y MONTERO Arturo (recop.), *Leyes de inmigración de la República de Cuba, sus reglamentos y demás disposiciones complementarias de las mismas, dictadas hasta la fecha que se encuentran vigentes*, La Habana, Carasa, 1930, 82 p.
- PAZ SANCHEZ (M. A. de), « Maten Canarios hasta que se les canse el brazo : la presencia canaria en Cuba hasta la crisis de 1933 », *Del Caribe*, 1996, n° 25, p. 63-73.
- PÉREZ DIONISIO Maritza, *La inmigración hispana y su incidencia en la región de Santiago de Cuba: 1902-1933*, Master en Etudes Cubaines et Caribéennes, Universidad de Oriente, Santiago de Cuba, 1999, 93 p.
- PICHARDO Hortensia, *Documentos para la Historia de Cuba*. La Habana : Ed. Ciencias Sociales, 1971, t.2, 438 p.
- SARMIENTO RAMIREZ Ismael, « Visión en la sociedad antillana de la separación de España: la actitud de españoles y cubanos durante la guerra de Cuba », *Museo de América*, Anales n°6, 1998, 36 p.
- SARUSKY Jaime, *La aventura de los Suecos en Cuba*, La Habana : Ed. Arte y Literatura, 1999, 186 p.
- SECRETARÍA DE HACIENDA DE CUBA, *Inmigración y Movimiento de Pasajeros, 1902-1931*. La Habana : Impr. De Rambla y Bouza.
- VARONA PUPO Ricardo, *Banes. Crónicas*, Santiago de Cuba : Impr. Ros-Masó, 1930, 265 p.
- VIDAL RODRÍGUEZ J.A., *La emigración gallega a Cuba. Trayectos migratorios, inserción y movilidad laboral (1898-1968)*, Madrid : Editorial CSIC, 2005, 424 p.



### E. Ouvrages et documents sur l'émigration en Espagne

- LAVASTRE Philippe, « Pequeños capitales franceses e industrialización en Castilla la Vieja : Valladolid 1840-1855 » p. 6-9. Extrait en espagnol de la thèse de doctorat « Valladolid et ses élites : dynamique sociale et croissance urbaine en Vieille-Castille » (des années 1840 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), Université de Provence, Aix-en-Provence, 2003.
- J. LOPEZ ALVAREZ, « Cartas desde América. La emigración de asturianos a través de la correspondencia. 1864-1925 », *Revista de dialectología y tradiciones populares*, vol. LV, n° 1, 2000, p. 81-120.
- SÁNCHEZ MARTÍN Javier Ramón, « La industria de Béjar y su entorno hacia 1868 » in *La Revolución de 1868 en Béjar*, Carmen Cascón Matas, Josefa Montero García e Ignacio Coll Tellechea (coords.), Salamanca : Universidad de Salamanca, 2020, p. 29-54.
- VILAR María Teresa, RODRÍGUEZ, LINDOSO TATO Elvira, « Análisis comparado de dos elites brigantinas : la trayectoria empresarial de los Núñez y los Etcheverría desde una perspectiva histórica (c. 1717-1955) », *Anuario Brigantino*, n°31, Betanzos : 2008, p. 111-138.

### F. Ouvrages et documents sur l'émigration aux États-Unis

- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Cent ans d'émigration basque française en Amérique du Nord : synthèse et nouvelles perspectives (1860-1960) », *Emigration de masse et émigration d'élite vers les Amériques au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas des Pyrénées basco-béarnaises*, Adrian Blázquez (dir.), Editions Gascogne, 2010, p. 113-155.
- BIETER John, BIETER Mark, *Un legado que perdura. La historia des los Vascos en Idaho*, Vitoria-Gasteiz : Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, 2005, 220 p.
- BRANAA Eric, *Les archives de Charles Iriart, agent d'émigration basque aux Etats-Unis*, Donibane Lohitzun : Ikuska, 1995, 207 p.
- DECROOS Jean Francis, *The long journey : social integration and ethnicity maintenance among urban basques in the San Francisco Bay region*, Reno : University of Nevada Press, 1980, 128 p.
- ECHEVERRIA Jeronima, *Home Away from Home. A history of basque boardinghouses*, Reno : University of Nevada Press, 1999, 359 p.
- LARTEGUY Jean-Bernard, « *Le rêve basque* » (*Eskualdunen Amentxa*). *Etude anthropo-psychologique de l'émigration du berger basque en Californie*. – 89 p., DEA : Sociologie : Bordeaux II : 1993.

- LAXALT Robert, *Mon père était berger (Sweet promised land)*, New York : Harper and Row, 1957. Edition traduite en français par Bertrand Mouchez, Velizy, Munduko euskaldunen batasuna, 1972, 171 p.
- VECOLI Rudolph J., « Hacer la América: ¿sueño o pesadilla? », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2000, n°44, p. 85-97.
- ZUBIRI Nancy, *A Travel Guide to Basque America. Families, Feats and Festival*, Reno : University of Nevada Press, 1998, 578 p.

### G. Ouvrages et documents sur l'émigration au Mexique

- AIZPURU Cruces, MONSERRAT Georgina, « Elementos espirituales y actividades económicas que influyeron en la formación de la sociedad novohispana en la región de Guanajuato », *Educatio – Revista Regional de Investigaciones Educativas*, primavera 2006.
- Anuario Mexicano. Directorio comercial, agrícola, industrial, artes y oficios de las principales poblaciones de la República Mexicana para el año de 1886*, México : Edit. J. Valdés y Cueva-F. Pérez y Márquez, 1885.
- ARNAUD François *et al*, *Les Barcelonnettes au Mexique. Récits et témoignages*, Barcelonnette, Sabença de la Valeia, 2004, 200 p.
- BRUNETON Ariane, PAPY Michel, « Les Pyrénéens au Mexique au milieu du XIXe siècle. Contribution à l'étude de l'immigration française » dans Pérez Siller, Javier et Skerritt, David (coord.), *México Francia: memoria de una sensibilidad común, siglos XIX-XX*, vol. III, México : BUP-CEMCA-UV, 2007.
- CAÑO ORTIGOSA José Luis, « Guanajuato de real de minas a ciudad », IX Congreso Internacional de Historia de América, Badajoz, septembre 2000, Editora Regional de Extremadura, Mérida, 2002, 395 p.
- ÇUBURU-ITHOROTZ Beñat, *Émigrer au Mexique à 15 ans*, Bayonne : Ed. Elkar, 2020, 242 p.
- CHEVALIER François, *La formation des grands domaines au Mexique. Terre et société, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : Ed. Karthala, 2006, 536 p.
- DEMARD Jean-Christophe, *Une colonie française au Mexique, 1833-1926. Río Nautla, étapes d'une intégration*, Langres-Saints-Geosmes : Dominique Guéniot éditeur, 1999, 350 p.
- DORCASBERRO de GARAGORRI Carlos, « Le Collège de las Viscainas à México », Paris, 1929, publié dans la *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, RIEV, 2004.

- GARRITZ RUIZ Amaya, SANCHIZ RUIZ Javier, *Euskal Etxea de la Ciudad de México*, Gasteiz : Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2003, 233 p.
- GARRITZ Amaya (coord.), *Los Vascos en las regiones de México, siglos XVI-XX*, México : Universidad Nacional Autónoma de México – Ministerio de Cultura del Gobierno Vasco – Instituto Vasco-Mexicano de Desarrollo, 1996-1999 5 vol.
- GARRITZ Amaya (coord.), *Aportaciones e integración de los Vascos a la sociedad mexicana en los siglos XIX-XXI*, Universidad Nacional Autónoma de México, 2008, 541 p.
- Haciendas. Estado de Guanajuato*, Gobierno del Estado de Guanajuato, Secretaría de Desarrollo Económico, subsecretaría de turismo, 1995, 56 p.
- Les Barcelonnettes au Mexique : récits et témoignages*, Sabença de la Valeia/Amis du Musée de la Vallée, 2004, 176 p.
- LIDA Clara E., « Inmigrantes españoles durante el Porfiriato: problemas y temas », *Historia Mexicana*, vol. XXXV, núm 2, (oct.-dic. 1985), p. 219-239.
- LIDA Clara E., « Los españoles en el México independiente: 1821-1950. Un estado de la cuestión », *Historia Mexicana*, vol. LVI, núm. 2, 2006, p. 613-650.
- LIDA Clara E., « La inmigración española en México: un modelo cualitativo » in *Cincuenta años de historia en México*, Alicia Hernández Chávez, Manuel Miño Grijalva (coord.), México : El Colegio de México, 1991, p. 201-215.
- PÉREZ J., *Almanaque estadístico de los oficios y guía de forasteros y del comercio de la República para 1876*, México : Imprenta del Gobierno, 1875.
- PÉREZ SILLER Javier, « Los Franceses desde el silencio: la población del panteón francés de la ciudad de México: 1865-1910 », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 2006, n°61, p. 527-555.
- RABADAN FIGUEROA Macrina, *Propios y extraños: la presencia de los extranjeros en la vida de la ciudad de México, 1821-1860*, Universidad Autónoma del Estado de Morelos, 2006, 401 p.
- RABADÁN FIGUEROA Macrina, « La presencia vasca en México a mediados del siglo XIX (a través de las matrículas de españoles) » in GARRITZ Amaya (coord.), *Aportaciones e integración de los Vascos a la sociedad mexicana en los siglos XIX-XXI*, Universidad Nacional Autónoma de México, 2008, p. 41-68.
- Registre de la population française au Mexique au 30 avril 1849*, Instituto de Ciencias Sociales y Humanidades, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla, Javier Pérez Siller ed.
- RIONDA ARREGUIN Isauro, *Haciendas de Guanajuato*, Gobierno del Estado de Guanajuato, 1985, 140 p.

- RIONDA Luis Miguel, SAINEZ Alfredo, « Guanajuato en la vigésima centuria », *Apuntes Legislativos* n°14, Año 2, Instituto de Investigaciones Legislativas, Guanajuato, 2006.
- ROMERO FLORES, Jesús, Discurso durante la sesión solemne conmemorativa – XLVII Legislatura del Congreso de la Unión, 10 de octubre de 1967.
- ROMERO IBARRA, María Eugenia, « Panorama general del desarrollo de la historia empresarial de México », *Historia Mexicana*, El Colegio de México, vol. LII, enero-marzo 2003 n°3, p. 831-872.
- RUIZ DE GORDEJUELA URQUIJO Jesús, *Los Vascos en el México decimonónico, 1810-1910*, Donostia : Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País, Col. Ilustración Vasca, Tomo XVIII, 2008, 823 p.
- RUIZ DE GORDEJUELA URQUIJO Josu, « Cincuenta años de presencia vasca en México, 1800-1850 », IIº Congrés Euskal Herria Mugaz Gaindi, Vitoria-Gasteiz, 2005.

#### H. Ouvrages et documents sur l'émigration en Uruguay

- BARRIOS PINTOS Anibal, *Salto, voz de la tierra y del hombre*, Salto : Editorial Minas, 1962, 312 p.
- BERETTA CURI Alcides, « El concurso de la inmigración en el desarrollo de una clase empresaria en el Uruguay (1875-1930): los gremios industriales », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1987, n°6-7, p. 181-198.
- BRIE François, *Considérations sur l'émigration basque à Montevideo, suivies d'une appréciation justificative des démêlés que l'auteur a eus avec le tribunal de Bayonne au sujet de cette émigration*, Bayonne : Imprimerie et Lithographie de Lamaignère, 1841, 31 p.
- CHARRITTON Piarres, *Jose Mendiague (1845-1937) Haren bizia eta haren kantuak*, Donostia : Etor, 1992, 223 p.
- DUPREY Jacques, *Voyage aux origines françaises de l'Uruguay*, Instituto Histórico y Geográfico del Uruguay, 1952, 393 p.
- FERNANDEZ MOYANO Jorge, VIQUE DE BOURDIN Raquel, *Breve historia de Salto. Su gente y sus historias*, Intendencia Municipal de Salto, 1990, 795 p.
- FIRPO Rafael, *Historia del Salto Oriental desde su fundación hasta nuestros días*, Salto Oriental : Talleres Gráficos de Cruz Pérez, 1912, 308 p.
- IRIGOYEN ARTETXE Alberto, *Laurak Bat de Montevideo. Primera euskal etxea del mundo. 1876-1898*, Vitoria-Gasteiz : Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 1999, 230 p.

- IRUJO AMETZAGA Xabier, IRIGOYEN ARTETXE Alberto, *La hora vasca del Uruguay. Génesis y desarrollo del nacionalismo vasco en Uruguay (1825-1860)*, Montevideo : Institución de Confraternidad Vasca Euskal Erria, 2006, 417 p.
- LUZURIAGA Juan-Carlos, ALVAREZ GILA, Oscar, « El asociacionismo vasco en Uruguay : del mutualismo al nacionalismo (1850-1940) », *Estudios Ibero-Americanos*, 2001, 1, p. 121-141.
- MEHATS Claude, « Articles en basque parus en 1843 dans le *Patriote Français* de Montevideo », *Lapurdum*, 2002, p. 247-257.
- MEHATS Claude, « *Le Patriote Français*, organe des dissidents français en guerre à Montevideo », *Bulletin du Musée Basque*, 2<sup>e</sup> semestre 2008, n°172, « Voyages et Voyageurs-Bidaia Jakinbide », pp. 109-128.
- MARENALES ROSSI Martha, *La aventura vasca. Destino: Montevideo*, Montevideo : Editorial Gamacor producciones, 1991, 335 p.
- MARENALES ROSSI Martha, LUZURIAGA CONTRERA Juan Carlos, *Vascos en el Uruguay*, Montevideo : Ed. Nuestra Tierra (coll. Nuestras Raíces n°4), 1990, 57 p.
- MARIÑO Roberto, *Emigrantes uruguayos*, Montevideo : Ediciones Polifemo, 2002, 204 p.
- ODDONE Juan Antonio, *La emigración europea al Río de La Plata*, Montevideo : Ediciones de la Banda Oriental, 1966, 111 p.
- PI HUGARTE Renzo, VIDART Daniel, *El legado de los inmigrantes*, Montevideo : Nuestra Tierra, 1969, T.I, 61 p., T.II, 61 p.
- REYES ABADIE Washington, *Espanoles en el Uruguay*, Montevideo : Ediciones de la Banda Oriental, 2000, 239 p.
- Salto de ayer. Crónicas y documentos*, Salto, Centro de Tecnología Educativa, 1990, 215 p.
- SORHOUEU GELOS Hernán, *Una historia como tantas, pero... es nuestra historia. Sorhouet (Hazparne/Hasparren-Iparralde/Pays Basque)-Sorhuet (San José de Mayo-Trinidad-Montevideo, Uruguay)*, Montevideo : Institución de Confraternidad Vasca Euskal Erria, 2007, 480 p.
- TABORDA Eduardo S., *Salto de Ayer y de Hoy. Selección de charlas radiales*, Salto, 1947, 186 p.
- ZUBILLAGA Carlos, *Hacer la América*, Montevideo : Editorial Fin de Siglo, 1993, 123 p.
- ZUBILLAGA Carlos, « Iglesia e inmigración en el Uruguay moderno », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, 1989, n°11, p. 179-191.

## I. Ouvrages et documents sur Hasparren, le Pays basque et le Sud-Ouest de la France

- AMESTOY Charles, *Le bail à métairie. Usages du Pays Basque*, Lacour, 1999, Réimpression de l'édition de 1891, 55 p.
- BIDART Pierre, *La singularité basque. Généalogie et usages*, Paris : Presses Universitaires de France, 2001, 367 p.
- CALLON G., « Le mouvement de la population dans le département des Basses-Pyrénées au cours de la période 1821-1920 et depuis la fin de cette période », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1930, tome LIII, II<sup>e</sup> série, p. 81-112.
- H. CAVAILLES Henri, *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Paris : Librairie Armand Colin, 1931, 466 p.
- DRAVASA Etienne, « Les Basques du Labourd à la veille de la Révolution », *Euskal Herria (1789-1850), Actes du Colloque International d'Etudes Basques*, Bordeaux 3-5 mai 1973, Société des Amis du Musée Basque, Bayonne, 1978, p. 11-19.
- CHADEFAUD Michel, DALLA ROSA Gilbert, DI MEO Guy, *Mauléon en automne : une société au tournant de ses traditions*, Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1981, 57 p.
- CHAUVIREY Marie-France, *La vie quotidienne au Pays basque sous le second empire*, Hachette, 1975, 202 p.
- DUVOISIN César, *Lettres à Polydore sur Cambo et ses alentours*, Bayonne : Imprimerie de Vve. Lamaignère, 1852, 128 p.
- ETCHELECOU André, *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*, Paris : Presses Universitaires de France-Institut National d'Etudes Démographiques, 1991, Travaux et documents, Cahier n°129, 260 p.
- ETCHEVERRY Louis, « Les coutumes successorales du Pays Basque au XIX<sup>e</sup> siècle », *La tradition au Pays Basque*, Bureaux de la tradition nationale, 1899, p. 179-190.
- FABAS Philippe, *Aspects de la vie religieuse dans le diocèse de Bayonne. 1905-1965.*- Thèse de doctorat : Histoire : Bordeaux : 1999, 512 p.
- FOURCADE Jean, « La dépopulation du Pays Basque rural », *Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, octobre, 1957, n°82, pp. 184-192.
- GARCIA DE CORTAZAR Fernando, LORENZO ESPINOSA José María, *Historia del País Vasco. De los orígenes a nuestros días*, Donostia : Editorial Txertoa, 1996, 319 p.

- GARMENDIA LARRAÑAGA, Juan, *Euskal Herria. Etnografía, Historia.*, Tome I, Donostia-San Sebastián : Haranburu Editor, 1997, 725 p.
- GOYHENECHÉ Eugène, « Les Belsunce, huit siècles d'histoire familiale », *Gure Herria*, 1975, tome 1, p. 49-53.
- GOYHENECHÉ Eugène, *Le Pays Basque*, Pau : Société nouvelle d'édition régionale, 1979. 671 p.
- GOYHENETCHE Manex, *Histoire générale du Pays Basque. Evolution économique et sociale du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.* Tome III, Donostia : Elkarlanean, 2001, 411 p.
- GOYHENETCHE Manex, *Histoire générale du Pays Basque. La Révolution de 1789.* Tome IV, Donostia : Elkarlanean, 2002, 432 p.
- GOYHENETCHE Manex, *Histoire générale du Pays Basque. Le XIX<sup>e</sup> siècle: 1808-1914,* Tome V, Donostia, 2005, 359 p.
- HARISTOY Pierre, *Recherches historiques sur le Pays basque*, Tome I, Bayonne : Lasserre, Paris : Champion, 1883-1884, 537 p.
- HARITSCHELHAR Jean (sous la direction de), *Etre basque*, Toulouse : Editions Privat, 1983, 492 p.
- Hasparren, regards*, (Ouvr. Coll.), Bayonne : Impr. Jean Laffontan, 1997, 166 p.
- LABORDE Pierre, *Le Pays Basque d'hier et d'aujourd'hui (Labourd, Basse Navarre, Soule)*, Donostia : Ed. Elkar, 1983, 381 p.
- LAFOURCADE Maité, *Mariages en Labourd sous l'Ancien Régime. Les contrats de mariage du pays de Labourd sous le règne de Louis XVI*, Bilbao : Universidad del País Vasco, 1989, 680 p.
- LARRONDE Jean-Claude, *Le nationalisme basque. Son origine et son idéologie dans l'œuvre de Sabino de Arana Goiri.* -, Doctorat : Droit : IEP Bordeaux : 1972, 357 p.
- LEFEBVRE Théodore, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris : Librairie Armand Colin, 1933, 780 p.
- LEGARRAGA Patricio, « Los Duhart de Ustaritz », *Revista de estudios históricos*, 2003, n° 44, 68 p.
- LORIN Henri, *L'industrie rurale en Pays Basque*, Revue « Le Musée social, Mémoires et documents », 1909.
- LUGAT Caroline, *Napoléon 1<sup>er</sup> et le Pays basque*, Bayonne : Elkar, 2021, 94 p.
- MACHOT Pierre, *Pyrénées-Atlantiques : Les activités industrielles au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Travail d'Etude et de Recherche d'Histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1978, 196 p.

- MARTICHE Alain, *La population et les fonctions d'un petit centre à tradition industrielle : Mauléon-Licharre (Pyrénées Atlantiques)*, Travail d'Etude et de Recherche, Université de Bordeaux, 1970, 85 p.
- MICHEL Francisque, *Le Pays Basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique*, Paris : Didot, 1857, 547 p.
- NOGARET Joseph, *Petite histoire du Pays basque français*, Bayonne : Impr. A. Folzer, 1923, 95 p.
- OLPHE-GALLIARD Gabriel, « Un nouveau type de particularisme ébauché. Le paysan basque du Labourd à travers les âges », *Bulletin de la société internationale de science sociale*, 1905, 17, pp. 434-532.
- O'QUIN Pierre, *Du décroissement de la population dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau : Imprimerie et lithographie de E. Vignancour, 1856, 68 p.
- PAGOLA Manex, *Culture basque et urbanisation à Hasparren : étude ethnologique*, Bayonne : Ed. de l'auteur, 1996, 234 p.
- PERRET, Paul, *Les Pyrénées françaises, Tome 2 : Le Pays basque et la Basse-Navarre*, Paris : Librairie H. Houdin, 1882, 496 p.
- RICHARD Antoine, « La métallurgie landaise » In : *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 2, fascicule 1, 1931, p. 44-58.
- SAINT-MACARY Jacques, *La désertion de la terre en Béarn et dans le Pays Basque*, Pau : G. Lescher-Moutoué 1939, 157 p.
- SERVIEZ, Emmanuel-Gervais Roergas de, *Statistique du Département des Basses-Pyrénées*, Paris : Imprimerie des Sourds-Muets, 1802, 140 p.
- SOULET Jean-François, *Les Pyrénées au XIXe siècle. L'éveil d'une société civile*, Bordeaux : Ed. Sud-Ouest, 2004, 765 p.
- SOULET Jean-François, *La vie dans les Pyrénées du XVIe au XVIIIe siècle*, Pau : Ed. Cairn, 2006, 282 p.
- UHAGON Francisco R. de, *Los Uhagón, señores de Hoditegui*, Madrid : Establecimiento Tipográfico de Fortanet, 1908, 77 p.
- URZA Carmelo, *Historia de la pelota vasca en las Américas*, Donostia : Elkar, 1994, 305 p.
- VEYRIN Philippe, *Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse Navarre. Leur histoire et leurs traditions* (5<sup>ème</sup> édition, 1<sup>ère</sup> en 1947), Bellegarde : Editions Arthaud, 1975. 366 p.
- VIERS Georges, *Le Pays Basque*, Toulouse : Privat, 1975, 175 p.
- ZINK Anne, *L'héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime*. Paris : EHESS, 1993, 542 p.



**J. Ouvrages et documents sur l'industrie du cuir et de la chaussure**

- AZÉMA, Jean-Pierre Henri, *Moulins du cuir et de la peau- Moulins à tan et à chamoiser en France XIF-XX<sup>e</sup> siècle*, Editions Créer, 2004, 216 p.
- BALANDE Danièle, *L'aménagement de l'industrie de la chaussure dans le Labourd et la Basse-Navarre*, T.E.R. Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Institut de Géographie, 1969, 90 p.
- Catalogue Illustré de la Société Germano-Américaine de Machines*. Département : Machines pour tanneries, Francfort, 1900, 231 p.
- CARMONA Xoan, FERNANDEZ María Teresa, *A Compostela industrial-Historia e pegada das fábricas de coiros no concello de Santiago*, Santiago : Consorcio de Santiago, 2003, 184 p.
- CARMONA Xoan, NADAL Jordi, *El empeño industrial de Galicia. 250 años de historia, 1750-2000*, A Coruña : Fundación Pedro Barrié de la Maza, 2005, 443 p.
- Commercial Directory of the American Republics*, Washington: Government Printing Office, 1898.
- CORNU Dominique, *Les ouvriers de la chaussure de Hasparren ... et le sens de leur histoire*, Elkar, 1977, 107 p.
- DELRIO Felipe Fortunato, *Después de la Ojota*, Buenos Aires : Editores Alvarez Hnos. y Cía, 1949, 323 p.
- Directorio del Cuero y Calzado de Chile, Santiago de Chile*, Fedeccal F.G., 2004, 186 p.
- FORMOSO PERMUY Antonio, *Procedimientos industriales al alcance de todos*, La Coruña, 1944, 1247 p.
- GARMENDIA LARRAÑAGA Juan, *Euskal Herria. Etnografía, Historia*, Donostia-San Sebastián : Haranburu Editor, 1997, Tome 2, 725 p.
- GERVAIS-AGUER Marie-Martine, *Contribution à l'étude de la petite et moyenne entreprise à travers un exemple local : l'industrie mauléonnaise*, Thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université de Bordeaux, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, juillet 1969, 491 p.
- IMBULUZQUETA ALCASENA Gabriel, « Artesanos », Panorama n°8, Pamplona : Institución Príncipe de Viana, 1987, 68 p.
- M. KABAT, « El empleo femenino en la industria del calzado, Buenos Aires (1880-1940) », Buenos Aires : 7° Congreso Nacional de Estudios del Trabajo.
- Libreta y Reglamento Interno para los obreros de la curtiembre de Vivent y Cía Ltda.*, Valparaíso, Imprenta Liguria, 1938, 20 p.

- LINDOSO TATO Elvira, *A la sombra del arsenal : La oferta empresarial ferrolana en el siglo XIX*, Cuadernos de Estudios Gallegos, LIII, n° 119, enero-diciembre, 2006, p. 284.
- H. LORIN, « L'industrie rurale en Pays basque », *Le Musée Social, Mémoires et Documents*, n°22, 1906, p. 349-375.
- P. MACHOT, *Pyrénées-Atlantiques : Les activités industrielles au cours de la seconde moitié du XIXe siècle*, Travail d'Etude et de Recherche d'Histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1978, 196 p.
- MEIJIDE PARDO Antonio, *Las primeras industrias del curtido en Betanzos*, Untia. Boletín do Seminario de Estudios Mariñáns, Betanzos : 1986, p. 27.
- Le livre du Musée des Métiers de la Chaussure*, Musée des Métiers de la Chaussure, St André de la Marche : 2013.
- OTERO EIRIZ Claudio, *A industria galega dos curtumes. Pegadas dun patrimonio cultural sobranceiro*, Santiago de Compostela : Editorial Laivento, 2020.
- ROCHE Annie, *La tannerie romaine de 1403 à nos jours*, Dié : La Manufacture, 1984, 142 p.
- UGARTECHE Félix de, *Las industrias del cuero en la República Argentina*, Buenos Aires, 1927, 487 p.
- URDANGARIN Carmelo, IZAGA José María, LIZARRALDE Koldo, *Oficios tradicionales*, Diputación Foral de Gipuzkoa, 1984,
- VALLEJO Francisco José, *Curtido de cueros*, Buenos Aires : Edit. Hobby, 1949.

#### K. Ouvrages et documents sur le service militaire

- ALLARD Benjamin, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1874-1884)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, juin 2004, 109 p. [Sous la direction d'Adrián Blázquez]
- AUVRAY Michel, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Ed. de l'aube, 1998, 326 p.
- BERGES Louis, « La Résistance à la conscription dans les Basses-Pyrénées sous le Consulat et l'Empire » *Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*, n°14, p. 107-156.
- CUZACQ René, « Le général Moncey et le recrutement au Pays basque en 1876 », *Gure Herria*, 1936, mai-juin, pp. 244-252.
- VALLS Liberto, *Les sources militaires aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques* in DESPLAT Christian (dir.), *L'institution militaire et les armées*

*dans les Pyrénées*, Pau : Université de Pau et des pays de l'Adour, Cahiers de l'Université, n°14, 1982, 219 p.

GARAT Jacques, *Insoumission et désertion en France pendant la grande guerre : le cas des cantons basques*, 53 pages, DEA : Histoires et civilisations : EHESS, Paris : 1982-1983.

GARAT Jacques, *Déserteurs et insoumis basques de la Grande Guerre*, Bayonne, Elkar, 2014, 97 p.

HUBLOT Emmanuel, « Volontariat et conscription », *Défense Nationale*, décembre, 1980, pp. 65-80

HUYON Alain, *La conscription : évolution historique sommaire du service militaire obligatoire en France du XVIIe siècle à nos jours*, Vincennes : Service Historique de l'Armée de Terre, 2001, 22 p.

LOUSTAU Laure, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1859-1873)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, juin 2001, 99 p. [Sous la direction d'Adrián Blázquez]

ROYNETTE Odile, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris : Belin, 2000, 458 p.

SAINT-ARROMAN, *L'émigration basco-béarnaise étudiée à travers l'insoumission (1885-1903)*, T.E.R. d'histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, septembre 2003, 122 p. [Sous la direction d'Adrián Blázquez]

TOURSIER Cdt., *Petit Guide Militaire de l'Emigrant. Heskuaraz. Traduction de M. Primorena*, Pau : Imprimerie P. Haristoy, 1912, 28 p.

RABES Emmanuelle, *Los Franceses en Argentina : inmigración, integración, situación actual (siglo XIX-nuestros días)*, T.E.R. d'espagnol, Université de Provence, Aix-en-Provence, UFR ERLAOS, Département d'Etudes latino-américaines, 1997-1998 [Sous la direction de Pablo Berchenko]

#### L. Ouvrages et documents généraux

BERTAUX Daniel, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris : Nathan, 1997, 127 p.

BIHOREAU Dominique, *La pensée politique et sociale en France au XIXe siècle*, Paris : Ellipses, 1995, 160 p.

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris : Les éditions de minuit, 1984, 277 p.

CHESNAIS Jean-Claude, *La démographie*, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1990, 127 p.

- CONTRERAS CARRANZA Carlos Alberto, *El asiento minero de Morococha en la sierra central del Perú, desde el siglo XVIII hasta el presente*, in J.A. URIBE SALAS, E. FLORES CLAIR (Coord.), *Comercio y minería en la historia de América Latina*, México : Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Instituto Nacional de Antropología, El Colegio de San Luis, 2015.
- CROIX Alain, GUYVARC'H Didier, *Guide de l'histoire locale*, Paris : Seuil, 347 p.
- DUMONT Gérard-François, *Démographie, Analyse des populations et démographie économique*, Paris : Editions Dunod, 1992, 244 p.
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986 (1<sup>ère</sup> édition en 1937), 139 p.
- GENET Jean-Philippe, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, 1986, 1-1, p. 7-18.
- GIRAUD Claude, *Histoire de la sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1997, 127 p.
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Editions Dalloz, 1993, 870 p.
- LAPLATINE François, *L'anthropologie*, Paris : Editions Seghers, 1987, 223 p.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1<sup>ère</sup> édition en 1950, 482 p.
- MEAD Margaret, *L'anthropologie comme science humaine*, Paris : Payot, 1971, 270 p.
- PICHÉ Victor, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, 2013/1, Vol. 68, p.153-178.
- REVEL Jacques, *Jeux d'échelle La micro-analyse à l'expérience* (dir. Jacques Revel), Gallimard-Le Seuil, 1996, 243 p.
- SERVIER Jean, *L'ethnologie*, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1986, 127 p.
- WILSON Kenneth L., PORTES Alejandro, « Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami », *American Journal of Sociology*, 1980 86 : 2, p. 295-319.

## ANNEXES

## Annexe I. Industrie du cuir – Coûts de production

### A. Moulins à tan

Chaque quintal d'écorces produit environ 90 kgs de tan, revenant en moyenne à 12,5 fr le quintal, savoir : 10,09 fr pour la matière première et 2,41 fr en frais de fabrication.

La fabrication de 1000 quintaux de tan exige le travail de moins d'un ouvrier et de 3 chevaux-vapeur.

Un ouvrier fabrique 1235 quintaux par an, soit 561 kg par jour.

### B. Tanneries

100 kg de peaux en poils produisent 52 kg de cuirs et 4 kg de déchets. Les peaux reviennent, en moyenne, à 117 fr le quintal, les cuirs à 367 fr, les déchets à 10 fr ; ces déchets sont le plus souvent employés en combustible. On estime que les cuirs verts ou peaux en poils pèsent chacun de 28 à 30 kg. 1000 peaux produisent environ 160 quintaux de cuirs tannés.

Pour transformer 100 kg de peaux en cuirs, on emploie généralement 222kg de tan ou 300 kg d'écorces ; c'est, en moyenne, 290 kg de tan ou d'écorces.

Un ouvrier produit en moyenne 2525 kg de cuirs en 220 jours, ce qui correspond à 11,5 kg par jour.

Prix du quintal des diverses matières employées dans l'industrie du cuir :

Peaux de bœufs et vaches : 100fr

Peaux de veaux : 107 fr

Peaux de moutons : 70 fr

Peaux de chevreaux : 50 fr

Ecorces : 12 fr

Suif, huile, dégras : 141 fr

Alun et sel : 30 fr

Avec ces matières, on obtient des cuirs revenant en moyenne à 410 fr le quintal

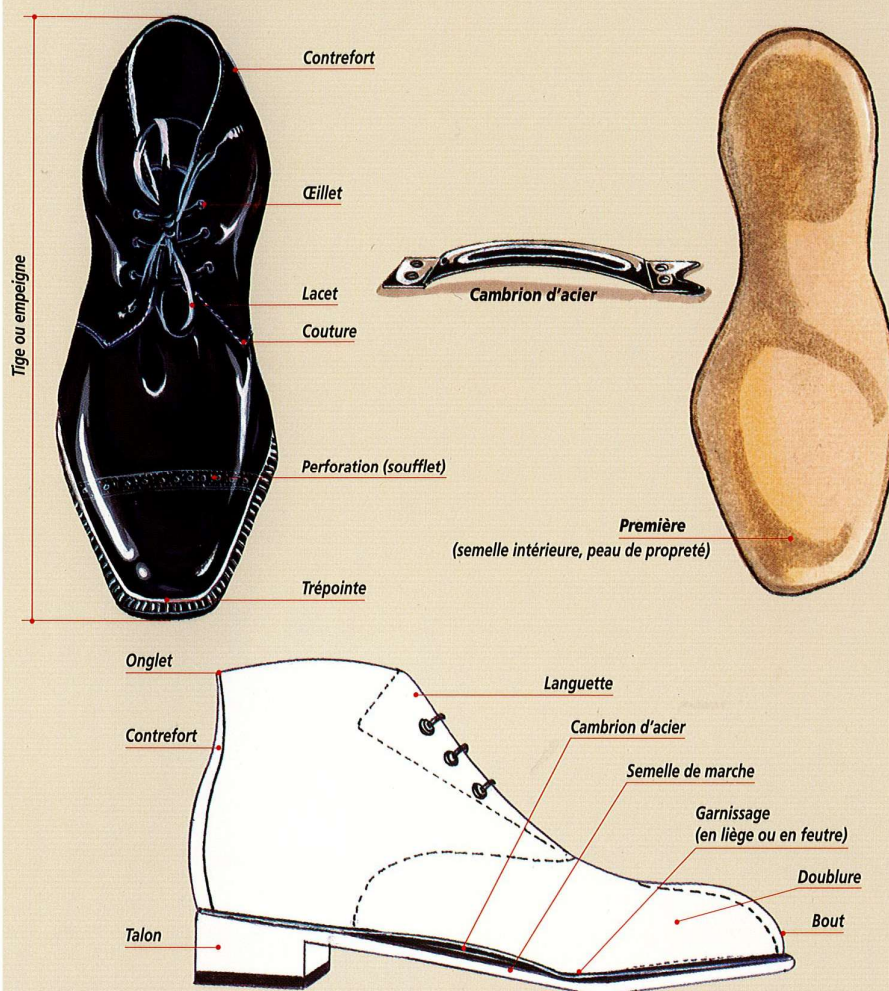
*Statistique de la France : industrie, résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*, Imprimerie administrative de Berger-Levrault et Cie, Nancy, 1873, p. lvij-lviii

## Annexe II. Parties constitutives de la chaussure

## LES DIFFÉRENTES PARTIES D'UNE CHAUSSURE

La toute première chaussure est le pied de l'homme. La voûte plantaire assure le contact avec le sol comme le fait une semelle de chaussure, et de tout petits os en assurent la souplesse.

La chaussure répond à des besoins précis. Elle est employée chaque fois que le pied se révèle insuffisant à accomplir sa tâche, chaque fois qu'elle lui permet de s'adapter à un climat, de se livrer à une certaine activité. Elle a une fonction protectrice, mais elle est autant utilisée par nécessité que par luxe.



## Les techniques

Il existe aujourd'hui différentes techniques pour confectionner une chaussure. Cette dernière peut être :

**cousue** (tige + semelle) ;

**soudée** : la semelle est fixée par collage sur la tige ;

**vulcanisée** : semelage obtenu à partir d'un granulé de caoutchouc, moulé et fixé à la tige par vulcanisation ;

**injectée** : on introduit sous pression dans un moule un produit fluide ou préalablement plastifié par chauffage.

Source : Document pédagogique – Musée des Métiers de la Chaussure de Sèvremoine.

## Annexe III. Liste des Haspandars dans les Landes

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	LIEU NAISSANCE	PROFESSION	CLASSE	INFORMATIONS DIVERSES
DUHALDE	Dominique	1799 10/06	Hasparren	Charbonnier	1819	Résidant à Maransin dans les Landes. Représenté par le père
HIRIART	Bernard	1799 30/10	Hasparren	Charpentier	1819	Résidant à Maransin dans les Landes. Représenté par le père
BUSTINGORRY	Pierre	1801 01/09	Hasparren	Forgeron	1821	Résidant à Mugron (Tartas). Représenté par le père
DUHAGON	Jean	1802 03/11	Hasparren	Laboureur	1822	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par le père
ITHURBIDE	Laurent	1805 07/10	Hasparren	Laboureur	1825	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère.
PEYRIGA	Martin	1807 01/04	Hasparren	Laboureur	1827	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par son père
DIHARCE	Pierre	1808 09/03	Hasparren	Laboureur	1828	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère.
LISSARRAGUE	Jean	1808 04/01	Hasparren	Tanneur	1828	Résidant à Dax. Représenté par son père
MENDI	Jean	1809 22/06	Ayherre	Laboureur	1829	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère.
DOLHASQUE	Jean	1810 15/08	Ayherre	?	1830	Résidant dans les Landes. Inscrit d'office
BIDEGARAY	Pierre	1817 23/08	Hasparren	Cordonnier	1837	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par son père



NOM	PRENOM	DATE		LIEU NAISSANCE	PROFESSION	CLASSE	INFORMATIONS DIVERSES
		NAISSANCE	NAISSANCE				
DUHAGON dit DURUSO	Jean	1817	01/05	Hasparren	Cordonnier	1837	Résidant à Dax (Landes). Représenté par son père
ETCHECOINBERRY	Bertrand	1819	16/02	Hasparren	Laneficier	1839	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa sœur
BESSOUET	Jacques	1821	24/04	Hasparren	Laboureur	1841	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère
DARRIDOLE	Pierre	1822	29/07	Labastide Clairence	Laboureur	1842	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par son père
DARRETCHE	Jean	1826	16/10	Hasparren	Charpentier	1846	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère
GARAT	Etienne Charles	1827	07/09	Hasparren	Laboureur	1847	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par son frère
ETCHEVERRY	Bernard	1829	27/01	Hasparren	Laboureur	1849	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère
OSPITAL	Jean	1829	13/01	Ayherre	Laboureur	1849	Résidant à Maransin (Landes). Représenté par sa mère
GARAT	Bertrand	1832	23/09	Hasparren	Tanneur	1852	Résidant à Dax (Landes). Représenté par son oncle
BERHO	Martin	1833	09/04	Hasparren	Charpentier	1853	Résidant à Maransin (Landes).

Source : Relevé effectué sur les listes de recensement cantonal – AMH.

## Annexe IV. Encart publicitaire Tannerie Garra de Puenteareas-1918



Source : X. CARMONA, M.T. FERNANDEZ, *A Compostela industrial-Historia e pegada das fábricas de coiros no concello de Santiago*, Santiago : Consorcio de Santiago, 2003, p.

Annexe V. Immatriculation consulaire de Pascal Harriague


N° de l'acte	Noms	Sexe	Lieu de naissance et Département	Époque de la naissance	Profession	Profession ancienne	Profession	Appostilles et Mouvements	Date
1799	Vallant	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1800	Vallant	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1801	Doreille	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1802	Carrière	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1803	Harriague	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1804	Pandereche	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1805	D'Harre	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1806	Pelae	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1807	Amolon	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807
1808	Duau	M	Paris	1777	Commissaire	Paris	Commissaire	W. de Paris d'un voyage de Paris à Paris le 21 Juin 1807	21 Juin 1807

Source : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes.

## Annexe VI. Certificat de bonnes vie et mœurs de Salvat Lissarrague – 1908

Département  
 des  
 Basses-Pyrénées

Commune  
 de  
 Hasparren


 Mairie de Hasparren

Certificat de bonnes vie et mœurs


Nous, Maire de la Commune de  
 Hasparren, arrondissement de Bayonne,  
 Département des Basses-Pyrénées  
 Certifions

que le nommé Lissarrague Salvat, âgé  
 de quatorze ans, sans profession, né  
 à Hasparren le seize Janvier mil  
 huit cent quatre vingt quatorze et  
 demeurant, fils de feu Jean Baptiste  
 Lissarrague et de Elisabeth  
 Ameyrie, domiciliés à Hasparren  
 est de bonnes vie et mœurs et d'une  
 conduite régulière et irréprochable.

En foi de quoi nous avons déliné  
 le présent Certificat pour servir et  
 valoir ce que de droit.

Fait à Hasparren, le six Juin  
 mil neuf cent huit.

Le Maire  
 J. Lissarrague



Source : Archives familiales Haristoy-Lissarrague.

Annexe VII. Registre matricule Jean-Baptiste Lissarrague

**Lissarrague**  
 Jean Baptiste

N° de matricule du recrutement: 11409  
 Classe de mobilisation: 1906

**ÉTAT CIVIL**  
 Né le 24 Septembre 1886 à Lissarrague  
 Canton de Quarante, département des B. P.  
 Profession: commis négociant  
 Domicile: Lissarrague, canton de Lissarrague, département de B. P.

**SIGNALEMENT**  
 Cheveux: châtains, yeux: châtains, nez: droit, bouche: moyenne, menton: droit, taille: 1 m. 62 cent. Taille rectifiée: 1 m. 60 cent.

Degré d'instruction: générale (x) 3, militaire (x)

Dans l'armée active: 1906  
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active: 1907  
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve:

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES**  
 Inclusé sous le n° 79 de la liste d'office au 1er août d'après le plan (N° 100) du 29 août 1907, muté de l'échange le 13 février 1908, dans les départs régionaux. Incorporé au 18 rég d'infanterie le 13 février 1908, arrivé au corps le 20 jours N° 100. Indiqué de 2e classe: Europe dans la disponibilité le 25 février 1909. A reçu son certificat de bonne conduite.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Octobre 1909

**Rappelé à l'activité par suite de mobilisation générale (Décret du 1er Août 1914) Arrivé au corps le 21 Août 1914, tué sur le Champ de Bataille de Bulches le 11 Octobre 1914. Mort pour la France (Avis Ministériel du 7 Février 1916.)**

A accompli une période d'exercices en France en 1912 - en l'Étranger hors d'Europe.

Campagne contre l'Allemagne du 21 Août 1914 au 11 Octobre 1914

A accompli une période d'exercices dans l'armée territoriale le ...

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le ...

Libéré du service militaire le ...

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**

Date	Commune	Subdivisions de région
17-2-09	Juanjuaquillo	Alfonso Garcia
17-10-12	Oranco	Oranco, Mexico
12-8-14	Refoque	cos corps d'affectation

**ÉPOQUE**

le disponibilité de l'armée active	le service de l'armée active	l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	DATE de la suspension de service militaire
	13 février 1908			

1. Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.  
 2. L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au dépôt.  
 3. Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.  
 4. Pour les hommes compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est: Mis à la disposition du Ministre de la Marine. Art. 4 de la loi.

Source : Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques.

## Annexe VIII. Facture pour la tannerie Garat d'Hasparren – 1843

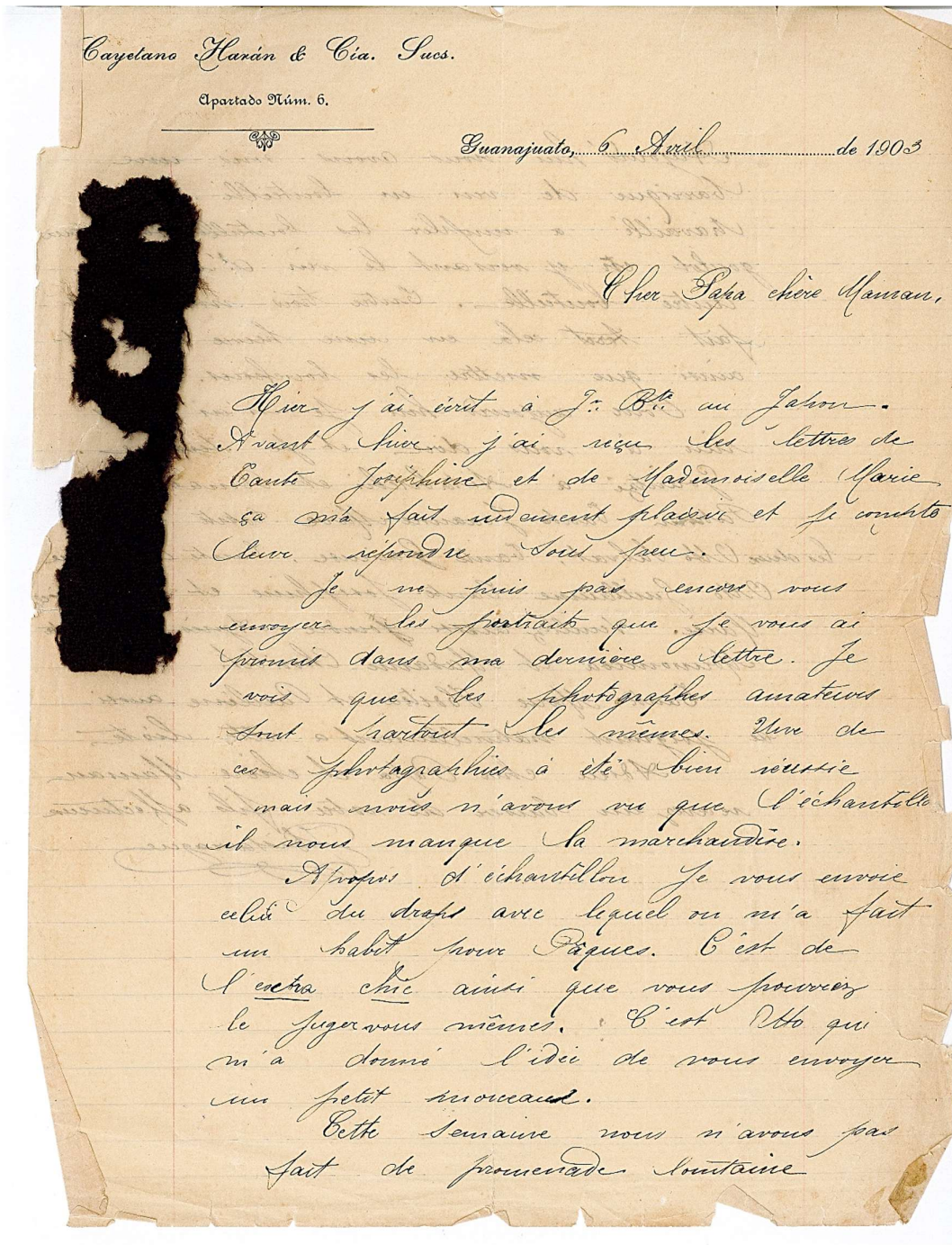
Dit Madame Feure Garat de Hasparren  
 à Martin Hiriart pour ventes & livraisons faites pour son compte  
 à son honneur de conformité de ce qui suit. Parvis

150	Quin de Nacher	selon règlement des p.	2663	Kil.	
25.	de Ouep légers -	ab	388	50.	
25.	de -	ab forts	660	—	
<u>200</u>	<u>fuis</u>	per t	<u>3708.</u>	<u>50</u>	à 82/100. Fr: 3040, 979

Payonné le 29 Mai 1843

Source : Archives Municipales Hasparren.

## Annexe IX. Lettre de Jean-Baptiste Lissarrague, Guanajuato (Mexique), 1903



Source : Archives familiales Haristoy-Lissarrague.

## Annexe X. Liste des Basques français recensés à Guanajuato en 1886

Nom et prénom	Âge	Sexe	Lieu naiss.	État civil	Enfants	Profession	Lieu résid.
BELESCABIET Jean Pierre	42	M	Ainhoa	Célibataire	-	Commerçant	Guanajuato
ERRECALDE Guillaume	27	M	Baigorry	Célibataire	-	Commerçant	Guanajuato
HARAN Alexis	29	M	Ainhoa	Marié à mexicaine	1	Commerçant	Guanajuato
HARAN Théodore	24	M	Ainhoa	Célibataire	-	Sans profession	Guanajuato
LISSARRAGUE Martin	40	M	Hasparren	Marié	-	Commerçant	Guanajuato
OSACAR Martin	44	M	Ainhoa	Célibataire	-	Commerçant	Guanajuato
OSACAR Pierre	47	M	Ainhoa	Célibataire	-	Commerçant	Guanajuato
PRADERE Georges	44	M	Baigorry	Célibataire	-	Commerçant	Guanajuato
BERGOUIGNAN Hilaire	31	M	Aldudes	Célibataire	-	Commerçant	León
BESSONART Martin	39	M	Souraide	Marié	1	Commerçant	León
BIADOS Jean	40	M	Hasparren	Marié	4	Tanneur	León
CAMINO Jean	23	M	Louhossoa	Célibataire	-	Commerçant	León
DARLAS Pascal	50	M	Bayonne	Marié	3	Forgeron	León
ECHEGARAY Pierre	45	M	Ustaritz	Célibataire	-	Commerçant	León
HARAN Sébastien	34	M	Ainhoa	Marié	-	Commerçant	León
HARAN Mme (ép.de Sébastien)	26	F	Ainhoa	Mariée	-	Sans prof.	León
JUANCHUTO Martin	38	M	Itxassou	Marié	-	Commerçant	León
LACOUTURE Jean Pierre	51	M	Bayonne	Marié	3	Brasseur	León



---

Nom et prénom	Âge	Sexe	Lieu naiss.	État civil	Enfants	Profession	Lieu résid.
LACOUTURE A.	44	F	Bayonne	Mariée	3	Sans prof.	León
LACOUTURE Louis	25 ans	M	Bayonne	Célibataire	-	Commerçant	León
LISSAR Bernard	42 ans	M	Hasparren	Marié	3	Tanneur	León
LAHIRIGOYEN Guillaume	42 ans	M	Hasparren	Marié	6	Tanneur	León
MENDIBOURE Raymond	22 ans	M	Armendarits	Célibataire	-	Commerçant	León
TEILLERY Pierre	30 ans	M	Bayonne	Célibataire	-	Commerçant	León

---

## Annexe XI. Lettre de Jean Hiribarne, Ranchuelo (Cuba), 1920

"LA LIBERTAD"  
 PELETERIA, TALABARTERIA Y ZAPATERIA  
 DE  
 HIRIBARNE Y COMP.  
 APARTADO 30 SANTA ROSA 24  
 RANCHUELO  
 CUBA

Ranchuelo 11 de Octubre de 1920

Mlle

Maria Hiribarne

Ranchuelo

Mme Cousine:

Il y a beaucoup de temps que je n'ai pas de vos nouvelles, votre oncle Pierre, vos cousins et cousines vous connaissent parfaitement bien grâce à Dieu.

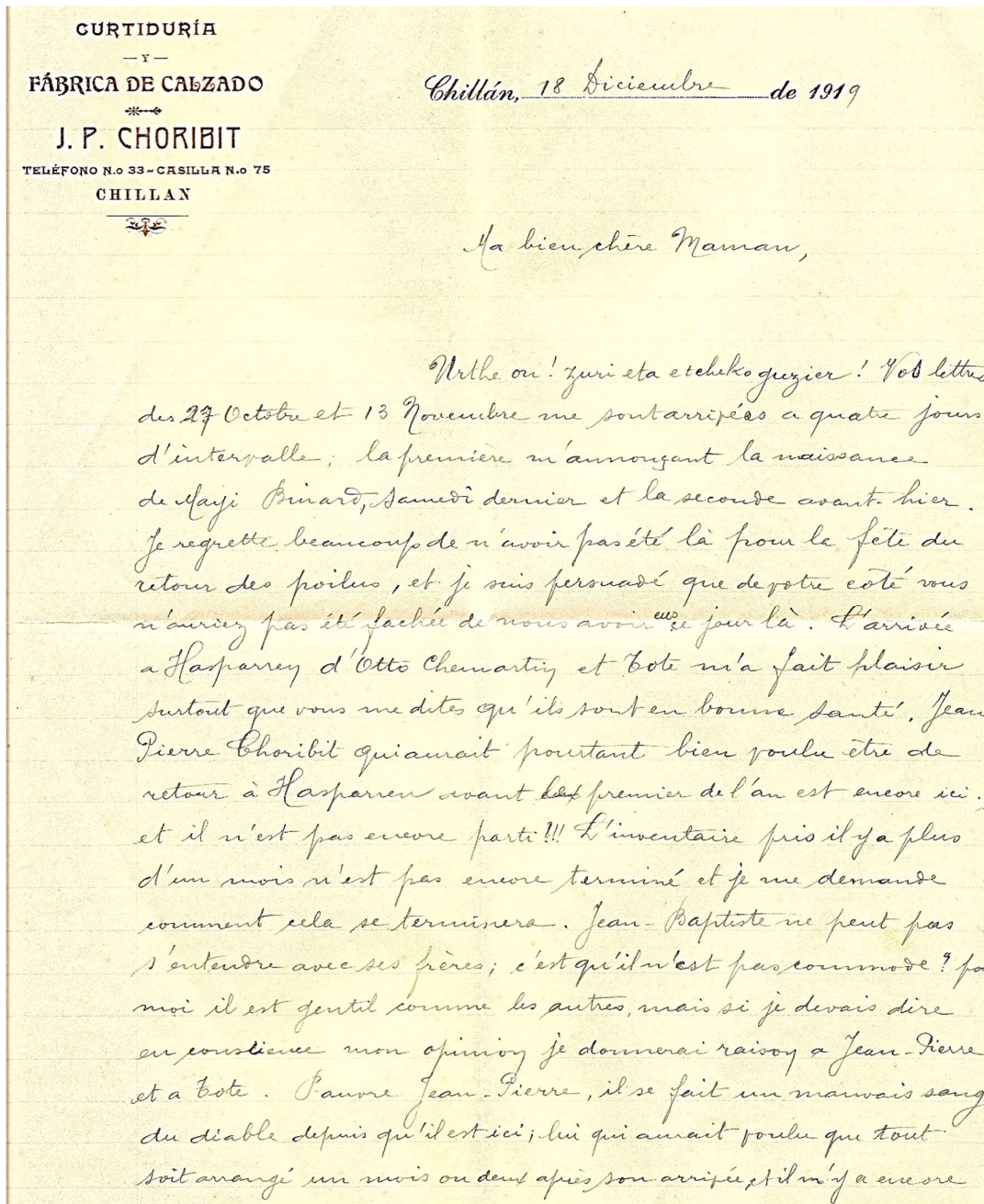
Écrivez-moi pour nous beaucoup de plaisir nous venant, pour cela nous vous prions de nous envoyer des portraits et un de votre cousin et frère.

Le fils de Pierre, Justin est marié le 19 d'Oct de l'année dernière, et de lui le 27 de Juin de cette année il a un petit, qui s'appelle Guillaume et qui à Ranchuelo je crois, je désire le baptiser le premier dimanche de l'année, sans la messe. Je vous enverrai un petit portrait de lui et un carnet de Baptême.

Je termine sans l'espérer de vos bonnes nouvelles et en attendant recevez de l'amitié plus affective de votre cousin

Jean Hiribarne

## Annexe XII. Lettre de Laurent Lissarrague, Chillán (Chili), 1919



Archives familiales Haristoy-Lissarrague.

Annexe XIII. Marque commerciale du saladero La Caballada de Pascal Harriague, Salto (Uruguay)



Source : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes

## Annexe XIV. Passeport délivré à Martin Choribit

POLICE GÉNÉRALE  
DU ROYAUME

Passe - port  
à l'Intérieur,  
Valable pour un an.

DÉPARTEMENT  
des Basses Pyrénées

SOUS-PRÉFECTURE  
de Hasparren

COMMUNE  
de Hasparren

Registree N°  
26. 160

SIGNALEMENT

Âge de l'épave de l'épave  
taille d'un mètre 30  
Cotes de l'épave 30 centimètres,  
( pieds pouce ),  
cheveux bruns  
front ras  
sourcils bruns  
yeux bruns  
nez droit  
bouche moyenne  
barbe ras  
menton ras  
visage ovale  
teint blanc

SIGNES PARTICULIERS  
Aucun

Signature du Porteur:  
Choribit

Nous soussigné Maire de la Commune de  
Hasparren, chef lieu de Canton, arrondissement de  
Bayonne, Département des Basses-Pyrénées.  
Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser passer et  
librement circuler de Hasparren département  
des Basses-Pyrénées à Bordeaux département  
de la Gironde  
Le sieur Choribit (Martin)  
profession de *tailleur*  
né à Hasparren département des Basses-Pyrénées  
demeurant à Hasparren  
et à lui donner aide et protection en cas de besoin.

Délivré sur la demande

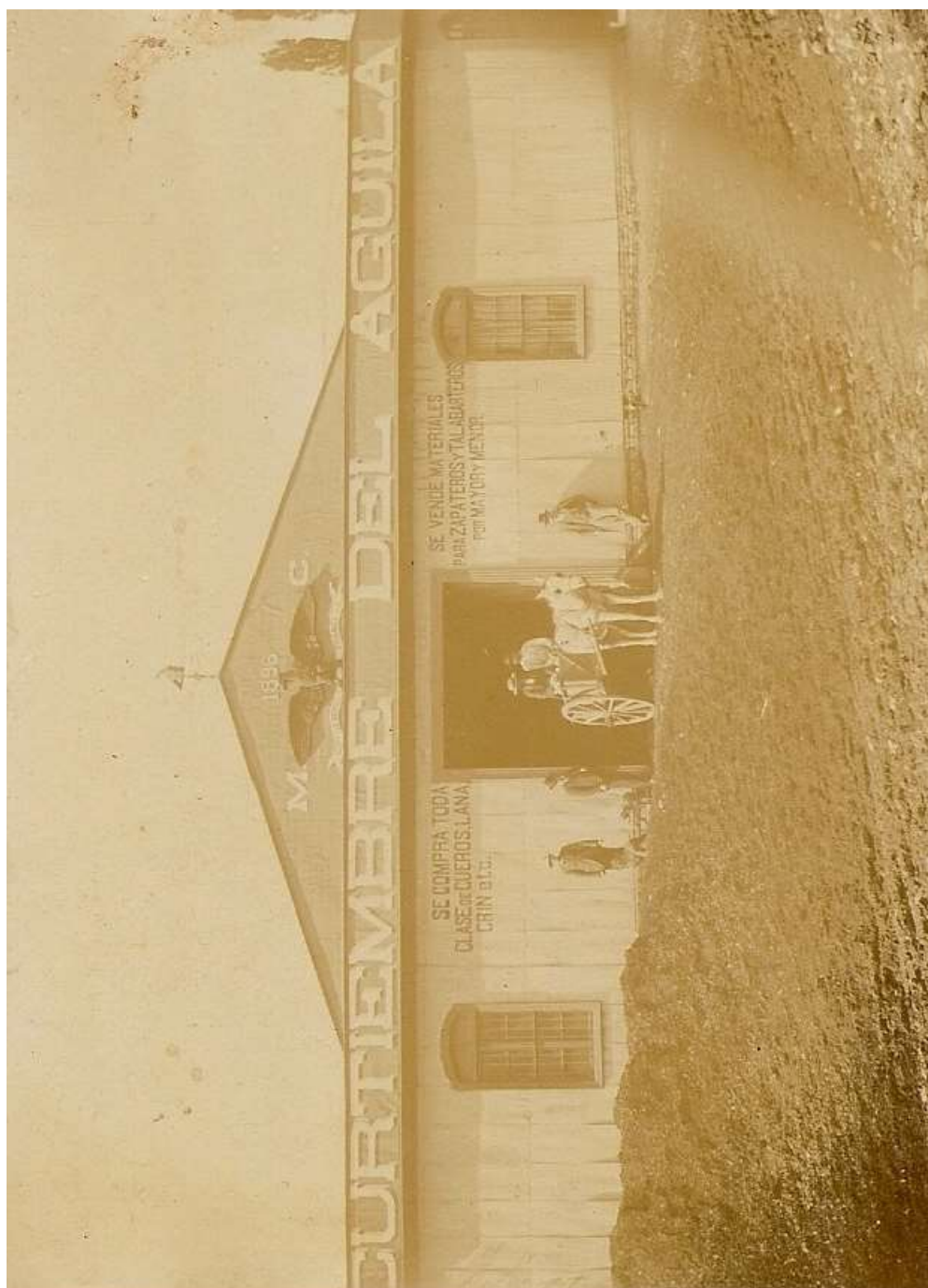
Fait à Hasparren le onze juillet 1837  
Le Maire  
M. Planchet

MAIRIE D'HASPARREN  
HASPARREN

Prix du Passeport, DEUX FRANCS

Sources : Archives Municipales Hasparren.

## Annexe XV. Tannerie El Águila ayant appartenu à Jean-Pierre Choribit



Source : Archives familiales Choribit.

## Annexe XVI. Affiche de la pastorale José Mendiague



Source : Document personnel.

